Bartolomé Bennassar
Jean Jacquart

Le 16e siècle

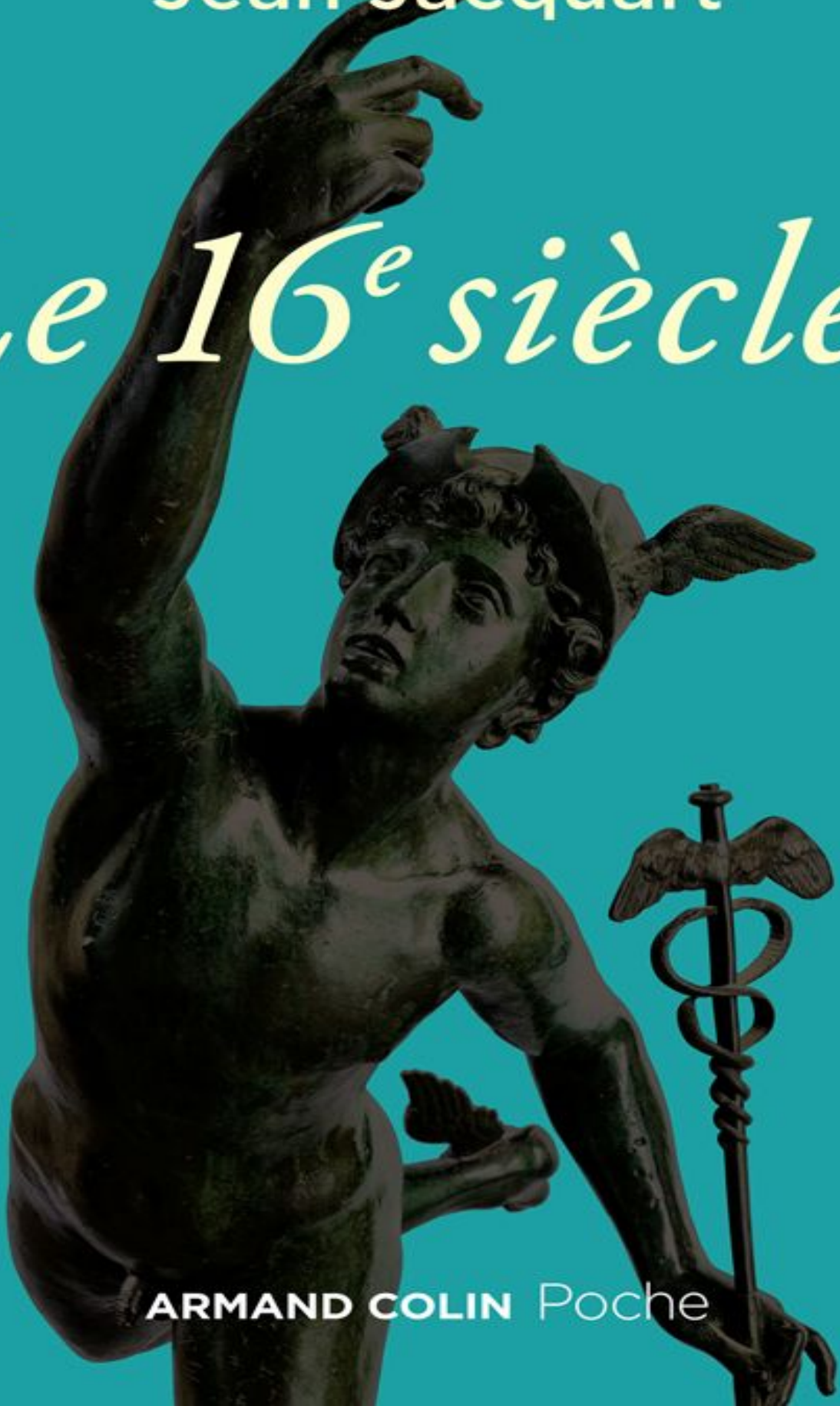

ARMAND COLIN Poche

Le 16e siècle

BARTOLOMÉ BENNASSAR
JEAN JACQUART

ARMAND COLIN

Table des matières

PRÉFACE : *Les Temps modernes : à la recherche d'une définition*

INTRODUCTION : *La naissance du monde moderne à la fin du XV^e^ siècle*

PREMIÈRE PARTIE
Mesures du siècle

CHAPITRE I. *Les mutations économiques*

1. Les facteurs d'expansion

La croissance démographique

Les besoins nouveaux

Les moyens nouveaux

2. Techniques et aspects de la production

La production agricole

La production artisanale

3. Techniques et aspects des échanges

Les conditions matérielles

Les conditions économiques

Les grands courants d'échanges

4. La conjoncture du siècle

CHAPITRE II. *La révolution spirituelle*

1. L'Humanisme

Les fondements de l'Humanisme

Les véhicules de l'Humanisme

Les positions de l'Humanisme

2. La Renaissance

L'initiation italienne jusque vers 1490

Le classicisme italien

Diffusion, conversions, réactions

CHAPITRE III. *Les réformes religieuses*

1. Les origines de la Réforme

Les aspirations spirituelles

La carence de l'Église

Amorce de voies nouvelles

2. La réforme de Luther

Un homme devant son salut

De la rupture à l'Église

Les positions doctrinales du luthéranisme

3. En marge et au-delà du luthéranisme

Les sacramentaires

Les anabaptistes

Les débuts de la réforme anglaise : le premier anglicanisme

4. La réforme de Calvin

L'apparition de Calvin

L'orthodoxie calvinienne

Premières conquêtes du calvinisme

5. Les bases de la réforme catholique

Les premières réactions

Instruments et doctrines

Profil du siècle

DEUXIÈME PARTIE
Le « beau seizième siècle »

CHAPITRE IV. *Une puissance à l'échelle mondiale : l'Empire de Charles Quint*

1. Formation et composition territoriale de l'Empire de Charles Quint

2. L'héritage des rois catholiques : les Espagnes, les Amériques, les Italies

Les Espagnes

Les Amériques

Les Italies

3. L'héritage bourguignon : les Pays-Bas

Une région développée

Un pays bien administré

En marge des Pays-Bas : la Franche-Comté

4. L'héritage des Habsbourg : l'Allemagne et l'Empire

Les domaines des Habsbourg et l'élection impériale

L'Allemagne au début du XVIe siècle

5. L'effort d'organisation de l'Empire et les rêves de monarchie universelle

Partage des responsabilités et conception impériale

Les crises des années 1520

Conclusion : Charles Quint

CHAPITRE V. *Rivaux et ennemis*

1. L'Empire portugais

Genèse de l'essor de l'État

Le premier empire portugais

Le Grand empire

2. L'Empire turc

Une entreprise de conquête deux fois séculaire

Les moyens de la domination : le Sultan, l'armée, les fonctionnaires

L'apogée turc : Soliman le Magnifique (1520-1566)

3. La France

La construction de l'État monarchique

Prospérité économique et évolution sociale

Les débuts de la Réforme

4. L'Angleterre

La « Reconstruction »

De la renaissance anglaise au retour des troubles (1509 1559)

CHAPITRE VI. *Les autres mondes*

1. Une autre Europe

Affirmation des nations

2. L'ouverture sur le monde : Renaissance, Réforme, Grand commerce

Humanisme et Renaissance

La Réforme en Pologne et en Scandinavie

Le Grand commerce et les stimulations du capitalisme

3. L'Afrique et l'Asie

Les débuts de la tragédie africaine

L'Asie aux grands empires

CHAPITRE VII. *Tensions et conflits*

1. Les problèmes

2. Les moyens d'action

La diplomatie et l'espionnage

Les armées

Les flottes

3. Les grands conflits

Les guerres d'Italie

La France contre l'Empire

Les poussées turques et la guerre en Méditerranée

Les conflits nordiques

TROISIÈME PARTIE
Le temps des troubles

CHAPITRE VIII. *La rupture des équilibres*

1. Les crises de l'économie

Interprétation : le problème climatique

Interprétation : un blocage malthusien ?

L'offensive des épidémies

2. Les crises de l’esprit

La crise de l’Humanisme

Naissance du Baroque

Le durcissement des oppositions religieuses

CHAPITRE IX. *La fin du rêve de l’unité impériale*

1. Le partage de l’Empire de Charles Quint

2. L’Espagne de Philippe II

Le roi et le gouvernement

Le renforcement de l’unité religieuse et politique

Les transformations de la société espagnole

3. Les nouveautés de l’Italie

L’Italie espagnole

Les progrès de la Toscane et de la Savoie

L’essor de Rome et de l’État pontifical

La plaie de l’Italie : le banditisme

4. L’Empire et l’Allemagne

L’Empire

L’Allemagne

CHAPITRE X. *La France déc hirée*

1. Les conflits religieux

La dernière chance (1559-1562)

Les premières guerres (1562-1584)

La guerre civile généralisée (1584-1594)

La liquidation du temps des troubles (1594-1598)

2. La crise de l’État monarchique

L’affaiblissement du pouvoir monarchique

Le recul de l’ordre monarchique

La contestation théorique

3. La crise économique et sociale

Les causes de la crise économique

Les aspects de la crise économique

Les conséquences sociales : victimes et profiteurs

4. Henri IV et le relèvement de la France

Le rétablissement de la paix

Le rétablissement de l’ordre monarchique

La restauration matérielle

La fin du règne

CHAPITRE XI. *Les progrès de l’Angleterre*

1. Élisabeth et l’absolutisme Tudor

La reine

L’abaissement de l’aristocratie

La pratique de l’absolutisme et ses limites

2. L’anglicanisme au temps d’Élisabeth et l’essor du puritanisme

L’affirmation de l’anglicanisme

L’essor du puritanisme

3. Les transformations de l’Angleterre. L’enrichissement du pays

L’évolution de l’Angleterre rurale

Le développement urbain. Londres

Le style de vie : l'enrichissement

Conclusion

CHAPITRE XII. *L'affrontement des nationalismes*

1. Les nationalismes

2. Espagne contre France

3. La révolte des Pays-Bas

Aux orgines du conflit

La première phase de la révolte : 1566-1571

Reprise de la révolte

Union d'Arras et Union d'Utrecht. Nord contre Sud

4. Espagne contre Angleterre

La fin des bons rapports

La détérioration décisive des relations anglo-espagnoles : 1577-1585

La guerre anglo-espagnole : « la Armada Invencible » et ses suites

5. Les offensives turques et les répliques chrétiennes

Le duel hispano-turc en Méditerranée

Les Turcs sur le Danube

6. Turcs contre Perses

7. La crise russe et la guerre à l'Est

CONCLUSION

ANNEXES

Repères chronologiques

Orientation bibliographique

Table des figures

Collection Poche

Illustration de couverture : Jean de Bologne, *Mercure*, après 1565, Paris, musée du Louvre © musée du Louvre, Dist. RMN-Grand-Palais / Thierry Ollivier
Maquette de couverture : Atelier OFF
© Armand Colin, Paris, 2007 ; 2013, pour la présente impression
© Armand Colin/VUEF, Paris, 2002
© SESJM/Armand Colin, Paris, 1972, 1997
ISBN : 978-2-200-29083-2

Armand Colin • 21, rue du Montparnasse • 75006 Paris

Préface

LES TEMPS MODERNES : À LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION

Hier, on savait. Les Temps modernes commençaient à une date précise. Sur le choix de celle-ci, on joutait volontiers : le jour où le Turc mit le pied dans Byzance ? Celui où Christophe Colomb crut mettre le sien aux Indes ? À la rigueur, celui qui découvrit l'Italie aux maigres troupes de Charles VIII ? Mais on avait bien déterminé le moment précis où tombait le rideau, qui se rouvrait dès le lendemain, 5 mai 1789, sur une période baptisée naguère d'« intermédiaire », mais que l'époque dite « contemporaine » avait annexée. Vieux partage quadripartite, confondant quelque peu le calendrier avec l'histoire, avec ses cloisons étanches, ses vocables consacrés : Antiquité, Moyen Âge, « Temps » modernes, « époque » (toute une nuance !) contemporaine. En outre, périodisation particulière aux historiens de ce cap extrême du vieux continent, persuadés que tout s'ordonnait en fonction de lui et d'eux, fiers aussi de sortir de l'Hellade, de la latinité et de la chrétienté, comme si le monde n'allait que de la mer du Nord à la Méditerranée, avec quelques steppes dans le lointain. Périodisation strictement nationale, voire nationaliste. quant aux dernières articulations : hors de France, aucun historien n'avancerait l'idée saugrenue que l'époque « contemporaine » puisse commencer avant 1900. Périodisation pourtant intégralement conservée, ou peu s'en faut, dans les textes et dans les faits.

C'est pourquoi nous avons sagement (trop sagement ?) consacré la série « Histoire Moderne » de la Collection « U » aux trois centaines d'années qui séparent la « fin » du XV^{e} siècle de la « fin » du XVIII^{e}. Trois manuels de base, un par siècle, désirent servir de fondations. Ils sont simples, clairs, au courant — au moins à leur date de rédaction —, volontairement

« événementiels ». Car il n’est pas d’histoire, ni même peut-être de « sciences humaines », sans cette indispensable trame, têtue, astreignante, en fin de compte mère de toutes les modesties et de toutes les solidités. Une seconde séquence d’ouvrages, en partie parus, essaie de dégager les grands angles de vue, les styles de recherche, en un mot les problèmes. Une troisième tentera de présenter les grands pays, et peut-être les aires culturelles. Chantier composite, dont les éléments ont démarré à des vitesses inégales ; chantier en devenir, comme l’histoire moderne elle-même.

Désormais, on n’en est plus à « dater finement » les débuts de l’Âge moderne. On soutiendrait volontiers, et l’on a délibérément soutenu qu’en nos contrées, du temps des cathédrales au temps des trianons, et peut-être des premières locomotives, les paysages, les techniques et les « âmes » ont peu évolué ; que la famille, la seigneurie rurale et la petite ville ont connu plus de stabilités que supporté de changements ; que les traits essentiels de l’économie, de la démographie, de l’occupation du sol ont oscillé vigoureusement autour d’une sorte d’équilibre pourtant en devenir et qui, par exemple, peuplait l’espace français d’une vingtaine de millions d’êtres aux périodes heureuses. Les ruptures décisives se situeraient avant le XIII^{e} siècle, puis au XX^{e}. Reconstituer, par une sorte d’ethnologie rétrospective, les structures profondes de cette grande unité six ou sept fois séculaire, avec ses glissements, ses attaques, ses retouches, ses restaurations, ses déviations : ce sera sans doute l’objet de l’histoire de demain, ou d’après-demain. Sauf exceptions, notre série ne pouvait viser si loin, si haut, si incertain. Tenter d’être utile, c’est adopter finalement les cadres qui existent, mais sans en dissimuler les insuffisances.

Ceux-ci peuvent être justifiés, et l’ont maintes fois été.

À l’échelle mondiale, c’est aux Temps modernes que commencent vraiment à se connaître, à se rejoindre et à se mesurer des sociétés longtemps perdues les unes aux autres, et jusque-là séparées par les vides effrayants de la nature et de l’esprit, donc de la technique. La chrétienté d’Europe occidentale en était une, et seulement une ; persuadée, comme presque toutes les autres, d’être la meilleure, puisqu’elle connaissait évidemment l’Islam, brillant, jalousé, détesté, et quelques « hordes » qu’elle disait naturellement barbares. Désormais, cette Europe-là reconnaît les

autres civilisations, et réciproquement ; celles-ci l'accueillent, la supportent, ou la rejettent. La modernité est le début de ces rencontres à l'échelle planétaire. Les aventuriers, les marchands, les reîtres et les moines venus du cap européen étendent leur emprise sur le monde, facilement, difficilement, incomplètement. Nous connaissons les dernières phases d'un jeu qui n'est pas terminé et qui, sans doute, domine tout, hier, aujourd'hui, demain.

Le reste, notre « modernité » d'Occidentaux, pour nous naturellement l'essentiel, quoi qu'on dise, a depuis longtemps été dégagé. Henri Hauser, dans sa « modernité du XVI^e^ siècle », en avait forcé les grandes caractéristiques. Rupture de l'unité chrétienne ; lente émergence de l'État sur les particularismes provinciaux ou « féodaux », montée de la pensée « libre » et surtout de la pensée mathématique chère à Pierre Chaunu, et sa lente expansion ; croissance plus ou moins parallèle d'un « capitalisme » et d'une « bourgeoisie » plus ou moins bien définis, qui se couleraient d'abord dans les cadres aristocratiques et « féodaux » pour s'en débarrasser ensuite — schémas assez gros, pleins d'arrières-pensées, en fin de compte acceptés.

On se doute bien que ce n'est que par convention et nécessité que notre modernité a été coupée en 1789. En France, la « grande Révolution » garde ses chantres et ses détracteurs. On peut pourtant soutenir qu'elle a conservé et reconstruit autant qu'elle a détruit ; qu'elle ouvre plus qu'elle ne termine ; qu'elle permet plus qu'elle n'interdit. Que d'ailleurs on n'a jamais étudié sérieusement, et calmement, ses conséquences réelles sur la seule société française, dont on peut se demander si, dans ses profondeurs, elle ne l'a pas digérée, sans doute péniblement. Angleterre mise à part, la première « révolution industrielle » ne modifia pas profondément la vie de la majorité des hommes avant 1850, et parfois bien plus tard. Les véritables révolutions appartiennent au XX^e^ siècle, peut-être à sa seconde moitié. Un homme de 50 ans les a vues, sans toujours les comprendre. Il attend les suivantes. Entre lui d'une part, ses parents et ses ancêtres de l'autre, la rupture est profonde, et d'autres se creusent avec les générations qui suivent. Au contraire, dix lignées d'ancêtres nés avant 1900, détenant en commun de nombreux caractères, n'auraient pas été trop dépaysés s'ils avaient pu se croiser à travers quatre à six siècles, et sans doute auraient pu se comprendre. Cette parenté profonde des générations successives dans un monde qui se reconnaissait lentement et lentement évoluait, c'est peut-être la marque des

Temps modernes, dont il ne reste que des fossiles, des lambeaux, des plages, au moins apparemment. Peut-être plus en apparence qu'en profondeur, surtout si l'on essaie de pénétrer les mentalités, voire l'inconscient collectif. Les civilisations, au sens le plus large du mot, sont rarement mortelles ; mortes, sûrement pas.

Ainsi les Temps modernes, même classiquement présentés, comme ici, sont-ils contenus dans l'humanité d'après 1970, même si elle n'en croit rien.

Pierre Goubert

Introduction

La naissance du monde moderne à la fin du XVe siècle

Le XVIe siècle ouvre traditionnellement pour les historiens occidentaux la période des Temps modernes. Expression surprenante lorsqu'il s'agit de qualifier trois siècles — des grandes découvertes aux révolutions —, qui nous sont aujourd'hui bien étrangers par leur civilisation, leurs institutions, leur système de valeur. Et pourtant, dénomination justifiée par l'originalité historique qu'elle recouvre : un temps de passage progressif, coupé de crises nombreuses, des formes médiévales de sentir et de penser à celles qui nous sont familières, qu'il s'agisse de la vie économique, des fondements des rapports sociaux, des règles de l'esthétique, du rôle des pouvoirs de l'État. Qui dit passage dit évolution lente, et le monde moderne ne naît pas en un jour. Le Moyen Âge ne s'achève ni en 1453, avec la prise de Constantinople par les Turcs et la disparition du dernier vestige de l'Empire romain d'Orient, ni en 1492, lorsque Christophe Colomb et ses compagnons, croyant toucher les côtes orientales des Indes, firent entrer l'Amérique dans l'histoire et la vie de l'Ancien Monde. Comme toutes les époques historiques, le Moyen Âge n'en finit pas de mourir et laisse, dans les institutions et les mentalités des siècles « modernes », bien des éléments vivaces. Il n'en reste pas moins qu'un tableau de l'Europe, et du monde qu'elle s'apprête à conquérir et à dominer, dans les dernières décennies du XVe siècle, montre tant de nouveautés, affirmées ici, obscurément préparées ailleurs, présentes en tout cas dans tous les domaines de l'histoire, qu'on doit bien accepter la vieille image de la Renaissance, d'une période de mouvement, de transformation, de renouvellement, de création. Au-delà d'une longue crise qui avait atteint, plus ou moins profondément, plus ou moins durablement, toutes les régions d'Europe, tous les secteurs de l'activité humaine, tous les aspects de. la civilisation médiévale, une époque

nouvelle s’affirme, dont les signes doivent être inventoriés en prélude à un panorama séculaire.

1. Le réveil de l’Europe

De 1450 à 1490, les éléments matériels de la primauté européenne se mettent en place à la faveur d’une conjoncture favorable qui permet une vigoureuse croissance économique.

Le rétablissement de la paix

Après les nombreux conflits qui avaient marqué le XIVe siècle et le début du XVe siècle, **le rétablissement de la paix** est la condition préalable. L’interminable guerre des Français et des Anglais s’achève, sans traité de paix, après la bataille de Castillon (1453) et la reconquête de la Guyenne. Les deux royaumes retrouvent également la paix intérieure. Le conflit entre les rois de France et les puissants ducs de Bourgogne prend fin par la défaite et la mort du Téméraire en 1477. Les révoltes déjà anachroniques des barons français pendant la régence des Beaujeu sont facilement écrasées. Et la guerre des Deux-Roses en Angleterre trouve sa solution dans la victoire d’Henri Tudor en 1485. En 1454, la paix de Lodi établit entre les principaux États de la péninsule italienne un équilibre qui se maintient, tant bien que mal, jusqu’à la descente de Charles VIII en 1494. La guerre civile en Castille s’achève sur la venue au trône d’Isabelle (1474) et la rivalité avec l’Aragon se résout en union par le mariage des rois catholiques et le grand projet de l’accomplissement de la Reconquête. Au-dessus des monarchies occidentales, les deux pouvoirs traditionnels de la chrétienté médiévale, la papauté et l’empire, retrouvent sinon leur prestige, au moins leur unité. Le Grand Schisme n’est plus qu’un souvenir et les ambitions conciliaires ont été écartées. Appuyés sur leurs domaines patrimoniaux, les Habsbourg parviennent à l’empire et s’y succèdent régulièrement par l’élection. Mais ce retour à la paix se fait dans une Europe occidentale et centrale affaiblie par les conflits et par la dépression générale de

l’économie. Les séquelles de la longue crise se marquent par les villages désertés, les champs incultes, retournés à la friche, les ruines, là où les troupes indisciplinées ont séjourné. L’insécurité, qui empêche le travail paysan, arrête les marchands et provoque l’atonie économique, est partout. Ou presque partout : certaines régions, mieux protégées de la guerre, mieux situées, ont échappé à ces difficultés : la Flandre, malgré les troubles qui ont suivi la mort du Téméraire, l’Italie centrale, la Catalogne, tournée vers la Méditerranée. Le retour de la paix et de la sécurité permit simultanément le repeuplement, la reconstruction et le développement économique. Vers 1490, les résultats sont visibles.

Repeuplement et reconstruction

a) La population, lourdement atteinte par la Peste noire (1348) et ses retours périodiques, par les disettes, par les déplacements, retrouve son dynamisme. Malgré l’indigence des sources, on peut affirmer qu’il y eut un sensible excédent des naissances, revenues à leur niveau normal, sur les décès. Le recul — d’ailleurs provisoire — de la peste et des autres endémies, la remise en culture des campagnes et l’espacement des crises de subsistances, la plus grande sécurité de la vie quotidienne, permirent cette vigoureuse poussée du peuplement attestée par les mémorialistes, la géographie et les documents. Une bonne partie des sites d’habitat abandonnés furent réoccupés, tantôt par les anciens tenanciers, tantôt par des immigrants venus de zones épargnées par la guerre et les pestes. Bretons et Rouergats viennent repeupler le Bordelais, Picards et Normands s’installent dans la Région parisienne, et la Provence reçoit des Italiens. Des villages ou des hameaux nouveaux se créent au fur et à mesure de cette reconquête du sol, dans les régions les plus favorisées. Dans toute l’Europe occidentale, le vieux réseau des villages se reconstitue. Certes, par rapport à 1300, quelques disparitions définitives doivent être constatées : villages du Harz allemand ou des campagnes désertées du centre de la Sardaigne ou de la Sicile, villages anglais qui se réduisent à un seul manoir au centre d’un grand domaine, villages de la Haute-Provence, abandonnés pour les terroirs de plaine, villages de la Campagne romaine, vidés par l’attirance de la Ville éternelle et les ravages de la malaria. Mais ces résultats négatifs de

l’évolution du peuplement sont compensés par la croissance des villages subsistants et des villes rapidement repeuplées. L’essor démographique caractéristique du XVIe siècle s’annonce largement et nettement à la fin du siècle précédent. Il soutient l’effort pour restaurer les ruines.

b) La reconstruction des campagnes est inséparable du mouvement positif de la population. Dans tout l’Occident, le labeur paysan, redevenu possible et fructueux, fit reculer les incuits et les broussailles. La forêt, attaquée par les défricheurs, retourna à ses limites du XIIIe siècle. Si les grains, nécessaires à la vie de tous, gardent leur prééminence dans le système de production, qui s’organise en fonction de la céréaliculture, l’élargissement des besoins et la reprise de l’activité artisanale entraînent une diversification des cultures. Partout où le climat l’autorisait, la vigne, culture de bon profit, liée aux marchés urbains, gagnait du terrain, autour de Paris, dans le val de Loire et la vallée rhénane, sur les côtes méditerranéennes. Certains territoires se spécialisent ainsi pour satisfaire une consommation qui croît avec le nombre de citadins et la popularisation d’un produit jusque-là réservé à la classe dirigeante. Près des grands centres d’artisanat, les plantes industrielles sont largement cultivées : lin et chanvre en Flandre, dans l’Ouest de la France, autour du lac de Constance ; plantes tinctoriales, comme la guède ou le pastel — qui fait la fortune du Toulousain. Fait important, l’élevage est florissant. Là encore, des spécialisations s’amorcent, que le siècle vit s’affirmer. Les immenses troupeaux castillans, groupés dans la Mesta, fournissent en abondance les laines exportées vers les villes drapantes de la péninsule italienne ou du Nord-Ouest de l’Europe. La demande croissante amène le développement de l’élevage ovin en Angleterre. Autour des villes, on se tourne vers la production de laitages et de viandes. Autant d’éléments qui diversifient la production agricole, au moins dans les régions les plus avancées et qui accroissent sensiblement le produit brut du sol. Dès 1480-1500, on peut estimer que les hauts niveaux atteints à la fin du XIIIe siècle étaient retrouvés, assurant la subsistance d’une population accrue.

Rapide et efficace, cette restauration des campagnes se fit dans les formes juridiques les plus traditionnelles, spécialement en France. Avec d’autres seigneurs, appartenant à des familles nouvelles, avec d’autres dépendants,

l’institution fondamentale de la vie rurale, la seigneurie, se reconstitua. Les maîtres du sol, sans accroître sensiblement leurs réserves, distribuèrent les tenures aux charges habituelles aux nouveaux occupants. Selon la rapidité de la réinstallation des hommes, les lots virent se réduire leur étendue. Mais la censive demeura la forme normale de l’appropriation en France, aux Pays-Bas, en Allemagne rhénane et même en Angleterre, malgré la tendance à l’accroissement des réserves des manoirs. En Espagne, la reconquête du sol se fit surtout par le moyen de l’emphytéose (baux de longue durée). En Italie, où le régime seigneurial était depuis longtemps ruiné, la bourgeoisie adopta, pour la mise en valeur de ses domaines, le vieux système de la mezzadria (concession d’une petite exploitation à une famille contre un partage strict des fruits). En Europe centrale ou orientale, où la crise n’avait pas entraîné les mêmes désordres, le grand domaine cultivé par corvées poursuit ses destinées, cependant que s’amorce le glissement de la paysannerie vers le servage. Ainsi s’annonce l’évolution du XVI^{e} siècle.

Renouveau de l’artisanat

Par-delà la grande dépression, qui avait d’ailleurs relativement épargné certains secteurs et certains pays, grâce au retour de la paix, au gonflement du nombre des consommateurs, à la montée du niveau de vie et du goût du luxe, toutes les fabrications artisanales sont en progrès. La vieille draperie, fournissant des tissus lourds et coûteux, soigneusement apprêtés et teints, qui avaient fait la fortune des villes flamandes et toscanes, reprend son rythme de production et gagne de nouveaux centres, en Angleterre, en Languedoc, en Espagne. Industrie urbaine par excellence, dans le cadre des métiers réglementés, qui n’exclut d’ailleurs pas les phénomènes de concentration au niveau de l’achat des matières premières et de la commercialisation. Mais le grand essor de la fin du XV^{e} siècle est celui de la petite draperie, de la sayetterie, utilisant des laines de moindre qualité, donnant des étoffes plus légères, moins coûteuses et de plus large diffusion. De même pour les toiles de chanvre, pour les futaines où l’on mêle les fils de lin produit localement et le coton venu de Syrie, de Chypre et d’Égypte.

Ces productions nouvelles font la fortune de petites villes comme Hondschoote, Ravensburg, elles redonnent vie aux vieux centres de Flandre et de Brabant et essaiment largement dans les campagnes : autour de Bristol, en Flandre du Sud, de Constance à Augsbourg, en Saxe, les marchands des villes distribuent la besogne aux villageois qui travaillent pour eux.

Les progrès les plus significatifs pour l'avenir sont ceux de fabrications nouvelles ou profondément transformées par des inventions techniques. C'est le cas de la métallurgie. Dans les mines et les forges de Saxe, du Harz, du Tyrol, l'extraction des minerais d'argent, de cuivre, de plomb, de fer croît en fonction de la demande. Les méthodes de traitement se perfectionnent, tout spécialement par la mise au point du haut-fourneau (cinq à six mètres de haut) qui remplace avantageusement la vieille forge à la catalane et permet d'obtenir des coulées trois fois plus abondantes. Les améliorations apportées au soufflet hydraulique facilitent le travail de la forge. À la même époque, la verrerie trouve sa forme moderne par la mise au point de la fabrication du verre blanc, la poudrerie fait des progrès qu'accéléreront les guerres d'Italie, l'extraction et le raffinage du sel gemme viennent relayer la production insuffisante des marais atlantiques. Et l'imprimerie, dont le rôle intellectuel sera évoqué plus tard, prend rang en quelques décennies parmi les grandes industries du temps par les capitaux investis, le personnel occupé, le chiffre d'affaires réalisé.

De cet essor artisanal, les villes sont les premières bénéficiaires. Leur croissance, dans la seconde moitié du XV^{e} siècle est partout attestée, bien qu'elle consiste souvent en une simple remontée au niveau de 1300 (par exemple pour Paris). Mais la primauté passe aux Pays-Bas, de Bruges et de Gand à la nouvelle capitale économique, Anvers (près de 50 000 habitants dès 1480) et à la cité gouvernementale, Bruxelles. Augsbourg et Nuremberg grandissent rapidement, comme Lyon, vivifiées par ces nouvelles activités économiques.

Reprise des échanges

Cette montée de la production, agricole ou artisanale, s'accompagne d'une reprise des échanges que les troubles et là crise économique avaient durement atteints. On les voit se développer la où ils n'avaient jamais cessé, dans les villes des Pays-Bas ou les ports méditerranéens. Ils renaissent ailleurs. Si la vieille mer intérieure conserve sa primauté séculaire et son rôle de lien entre l'Orient et l'Occident, toute la façade atlantique progresse rapidement, des ports de Galice à ceux d'Angleterre et de la Hanse. Les trafics traditionnels de l'Europe médiévale se reconstituent : importés par Venise, les produits de l'Orient gagnent les pays nordiques, avec le sel et les vins de la France de l'Ouest et les laines espagnoles. Les blés de la Baltique passent le Sund vers les pays consommateurs. Sur les routes, sur les fleuves, lourds chariots et bateaux assurent les liaisons entre les centres textiles ou métallurgiques et les marchés en expansion. Et le capital, résultat des profits réalisés et moteur des croissances nouvelles, circule également d'un bout à l'autre de l'Europe, de foires en foires, au gré des spéculations sur les changes. Si les firmes génoises et florentines, fortes de leur expérience et de leur organisation perfectionnée, gardent le premier rang, sur le plan commercial comme sur le plan financier, les temps nouveaux s'annoncent avec la montée des grandes maisons d'Allemagne du Sud. Héritier d'une modeste entreprise spécialisée dans l'importation et la revente des épices et des étoffes achetées à Venise, Jacob Fugger, en une vingtaine d'années, en fait une des grandes puissances économiques de l'Europe, contrôlant les mines d'argent et de cuivre des domaines habsbourgeois, prêtant de grosses sommes aux souverains, ouvrant des comptoirs à travers le continent. Ceci à l'heure où les Médicis quittent le commerce et la banque pour la politique et ses séductions.

C'est ce renouveau général des activités qui nourrit, en cette fin du xv^{e} siècle, les entreprises hardies des marins et des découvreurs. Ayant retrouvé son dynamisme, l'Europe peut désormais se lancer à la conquête du monde. Elle le peut d'autant mieux que l'État moderne, en voie de constitution, fait de la richesse nationale un de ses moyens d'action.

2. Affirmation des états

Formes du pouvoir

Une carte politique de l'Europe à la fin du xv^e^ siècle offre une grande variété des formes institutionnelles du pouvoir. À côté des deux héritages du Bas-Empire chrétien qu'étaient le Saint-Empire et la Papauté, les monarchies féodales nées au Moyen Âge sortaient renforcées de la crise pendant laquelle elles avaient incarné, avec une conscience plus ou moins nette, les aspirations du groupe national avec lequel elles tendaient à se confondre. En Angleterre, en Aragon, en Castille, le roi, à la fois souverain chrétien consacré par l'Église, tête de la longue chaîne de relations vassaliques qui unissaient seigneurs et dépendants, et symbole populaire du justicier, jouissait de pouvoirs étendus, que venaient cependant limiter dans les faits l'esprit d'indépendance des grands, le respect naturel des privilèges et des coutumes, la nécessité de consulter les organismes — états, diètes, cartes — qui représentaient le corps social.

Certains États avaient conservé un pouvoir de forme élective, comme le Saint-Empire, la Pologne. On y remédiait par une certaine stabilité des familles appelées à fournir le souverain (Habsbourg, Jagellons). Mais celui-ci éprouvait des difficultés plus grandes à se faire obéir par des vassaux qui étaient aussi des électeurs. La république sérénissime de Venise tenait à la fois de ce type d'État, par l'élection viagère de son doge et du régime aristocratique et par la concentration du pouvoir réel entre les membres de quelque deux cents familles de patriciens. Peut-être l'État pontifical, véritable puissance par son territoire, sa population, sa situation dans la péninsule italienne, où la monarchie du Souverain Pontife se trouve « corrigée » par la faible durée des règnes et les ambitions des cardinaux, devrait-il être aussi rangé dans cette famille politique.

L'Italie avait vu cependant se créer au xv^e^ siècle la forme la plus originale du pouvoir, celle-là même qui inspira *Le Prince* de Machiavel : la conquête de l'État par l'homme de guerre, qui confisque à son profit l'autorité qu'il a su maintenir contre les dangers extérieurs — ou l'installation au pouvoir des maîtres du jeu économique (les banquiers gênois ou, mieux encore, les Médicis à Florence). Dans une Europe qui respectait la tradition, la nature religieuse de l'autorité légitime, les seigneuries italiennes sont le signe nouveau du rôle de la force dans l'État.

Mais, au-delà de la variété des formes du pouvoir, ce qui caractérise les dernières décennies du siècle, c'est l'effort conscient de tous ceux qui le détiennent pour renforcer leur autorité, pour abattre les résistances rencontrées dans son exercice, pour donner à l'État les bases et les moyens de ses destinées nouvelles.

La réduction des obstacles

D'un bout à l'autre de l'Europe, avec des péripéties variées, les mêmes traits se retrouvent.

a) Diminuer la puissance des grands. Les grandes familles, riches de leurs terres, de leur fortune, des clientèles de fidèles qu'elles peuvent rassembler, de leurs ambitions sont un danger. On lutte contre elles, par la violence, à la faveur d'une révolte ou d'un complot : Louis XI contre les Armagnac, puis contre le Téméraire, les Beaujeu contre les ducs d'Orléans et de Bretagne, les York et les Lancastre, selon l'alternance de leurs règnes, Jean II de Portugal contre les Bragance, les Médicis contre les Pazzi, les papes contre les Colonna et les Orsini. Ou bien, une politique raisonnée d'alliances matrimoniales permet la réunion de fiefs importants : ainsi pour la Bretagne, longtemps bénéficiaire de son double jeu entre France et Angleterre, que les mariages d'Anne avec Charles VIII (1491) puis Louis XII (1499), complétés par celui de Claude avec François d'Angoulême (1515) unissent définitivement à la couronne de France.

b) Mettre à l'écart les organes représentatifs, sans les supprimer, ni attenter à leurs droits, par le seul fait de les convoquer moins souvent. Dans les pays comme l'Angleterre ou les Espagnes où le consentement des sujets à l'impôt était de droit public, le retour de la paix permit d'espacer les sessions des parlements ou des cortès. En France, la tentative des états généraux de 1484 pour assurer leur régularité et leur influence échoua, et le roi ne les réunit plus avant les troubles des guerres de Religion. Mais **les estats** conservent leur rôle et leur participation au pouvoir dans l'Empire, en Pologne, en Scandinavie et dans les provinces des Pays-Bas, malgré les efforts des souverains.

c) Mieux contrôler les corps sociaux, en utilisant la menace, la persuasion, les avantages matériels distribués à bon escient. Politique d'autant plus facile que la société traditionnelle sortait très affaiblie et transformée d'un siècle riche en épreuves et en bouleversements. La noblesse avait été atteinte par les guerres, intérieures ou extérieures : épurations sanglantes en Castille ou en Angleterre, familles décimées ou ruinées. Les droits seigneuriaux sont limités par la fixation des coutumes ou l'intervention des représentants du roi. Souvent, une nouvelle noblesse a été créée par la volonté souveraine et formée de fidèles serviteurs. La crise de. **l'Église** a permis aux souverains d'intervenir ouvertement dans les élections des évêques ou des abbés, en rognant les droits des chapitres ou de Rome. La Papauté a dû s'incliner, reconnaissant le droit de « supplique » d'Isabelle de Castille, les intrigues des Tudors ou la pratique de la « présentation » inscrite dans le concordat de 1472 au bénéfice du roi de France. Par ailleurs, le renforcement des courants nationalistes dans l'Église, en réaction contre les empiétements constants de la Curie, servit les souverains vers lesquels on se tournait pour défendre les privilèges traditionnels.

Les villes, si jalouses de leurs autonomies, si fières de leurs institutions communales furent également mises au pas. Sans heurter de front — ou rarement (le Téméraire aux Pays-Bas) — les chartes de franchises, les souverains interviennent plus ou moins ouvertement dans les élections et placent leurs fidèles à la tête des conseils de ville. Louis XI ou Charles VIII écrivent à leurs « bonnes villes » en recommandant leur candidat, Cosme de Médicis ne met que les noms de ses amis dans les bourses où l'on tire au sort les membres des conseils et de la seigneurie de Florence : méthodes différentes pour un même résultat. Quant aux peuples, tout le monde avait intérêt à les maintenir dans l'obéissance.

Vers 1490-1500, les obstacles à la prééminence de l'État et au libre jeu de sa politique ne sont pas écartés. Les princes allemands comme les seigneurs polonais ou hongrois continuent d'imposer leurs volontés aux souverains. Les Bourbons, les Albret en France, comme les lords de l'Angleterre du Nord ou les barons napolitains représentent un pouvoir avec lequel on doit compter. Le respect des privilèges s'impose à tous, comme l'autorité des

organes représentatifs. Mais tous ont été affaiblis et diminués face à un pouvoir qui se donne en même temps de nouveaux moyens d'action.

La création des moyens de l'État

Les souverains et leurs conseillers installent, de 1450 à 1500, les éléments qui permirent au XVI^e^ siècle la construction de l'État moderne, sous la forme de la monarchie centralisatrice. Ceci se marque par divers actes.

a) Le renforcement et la spécialisation du Conseil du roi. Dans les monarchies occidentales, la tradition médiévale du « gouvernement par sage conseil » ouvrait celui-ci aux parents du souverain, aux grands féodaux, aux prélats, aux serviteurs directs de la personne royale, gonflant les effectifs et réduisant l'efficacité de l'organe essentiel du pouvoir. Les monarques cherchent donc, par une politique consciente, à être maîtres du choix de leurs conseillers, soit en réduisant le nombre de ceux-ci, soit en créant, à côté du Conseil dans sa composition traditionnelle, un organe plus restreint, souvent officieux, mais dont le rôle est le plus important. Par ailleurs, le Conseil ayant une compétence universelle, s'esquisse une division entre ses attributions politiques et ses attributions judiciaires par la création d'un organe nouveau : au Conseil Privé, ou d'État s'opposent les Audiencias de Castille, la Chambre étoilée en Angleterre, le Grand Conseil en France, tous voués à l'exercice du pouvoir de juger. Enfin, pour affirmer sa souveraineté, le roi cherche à faire de son Conseil la plus haute autorité de l'État, au-dessus de toutes les autres institutions, et particulièrement des organes représentatifs qui limitent son pouvoir. Cette politique réussit à l'Ouest, elle se heurte ailleurs à l'indépendance des Princes et à a faiblesse des souverains. Malgré ses efforts, l'empereur Maximilien (1493-1519) ne peut réaliser les réformes qu'il souhaite pour affermir son autorité. Le Tribunal d'empire *(Reichskammergericht)* et le Conseil de régence *(Reichsregiment)* sont la chose des princes. Il en est de même plus à l'Est. Encore les tentatives faites montrent-elles qu'il s'agit bien d'une tendance générale.

b) La multiplication des représentants du pouvoir. Le renforcement du contrôle du souverain suppose, en un temps où les distances sont un obstacle majeur, la présence de serviteurs fidèles dans les provinces. À côté des juges royaux, forme la plus ancienne de représentation du souverain, dont les pouvoirs de prévention ou d'appel sur les juridictions seigneuriales ou ecclésiastiques sont renforcés, de nouvelles hiérarchies administratives apparaissent, liées au développement même des activités de l'État. D'une importance particulière est la création en France et en Espagne, d'une armature financière et administrative. Ces représentants du souverain sont choisis, tantôt dans la petite noblesse provinciale, attachée ainsi à la clientèle royale, tantôt parmi les clercs formés au droit romain qui soutenaient, depuis longtemps, les ambitions souveraines. Ils sont parfois possesseurs viagers de leurs charges (officiers), tantôt révocables au gré du roi. Dans les États, leur tendance naturelle est d'étendre le champ de leur action et d'accroître ainsi leur propre influence en travaillant pour le pouvoir. Ici encore, il faut nuancer d'un pays à l'autre, distinguer la prolifération des offices en France, le faible nombre des représentants directs du roi d'Angleterre (tradition du gouvernement par les notables locaux), les échecs impériaux. Mais le mouvement est aussi général.

c) La recherche de ressources régulières. Dans la tradition médiévale, le souverain devait vivre normalement de son domaine, c'est-à-dire du revenu des droits seigneuriaux et féodaux, des profits fonciers (bois et terres) et du produit des droits régaliens (frappes monétaires, droits d'aubaine, etc.). Partout, les souverains de la fin du XV^{e} siècle travaillèrent à accroître ces revenus « ordinaires », par une meilleure gestion (Henri VII Tudor en Angleterre), par des acquisitions (héritage d'Anjou-Provence et de Bretagne, en France ; biens des ordres de chevalerie, en Castille). Mais ces revenus étaient insuffisants depuis longtemps, et plus encore à l'heure des nouvelles ambitions de l'État. Il fallait donc lever des ressources « extraordinaires », sous forme d'impositions sur les personnes ou les biens et de taxes sur les échanges. L'effort des souverains est double : rendre ces prélèvements réguliers et abondants, se libérer de la nécessité coutumière du consentement des sujets représentés par les états généraux. S'y ajoutent déjà l'ingéniosité des moyens employés et la variété des sources de

financement : taxes sur les échanges, gabelle du sel, impôts sur les feux, voire les cheminées. Dans ce grand mouvement, les rois de France et de Castille à la fin du xv^{e} siècle, ont pris une avance confortable et en tirent un élément appréciable de leur puissance. Partout ailleurs, les princes doivent encore se soumettre au contrôle des organes représentatifs. Au moins essayent-ils de se faire reconnaître le droit de lever taxes et impôts pour un temps plus ou moins long (le règne entier du souverain, par exemple, pour les Tudor).

d) La création d'une armée permanente. C'est un élément fondamental de la construction de l'État moderne, qui vise à affirmer sa puissance à l'extérieur, et c'est aussi la cause essentielle de la recherche de ressources financières régulières et abondantes. L'armée féodale traditionnelle, mobilisant les vassaux et les arrière-vassaux, montés, armés et équipés, par la convocation du ban et de l'arrière-ban, est devenue très insuffisante. Les longues guerres du xv^{e} siècle ont donné un rôle important aux fantassins, aux archers, aux pionniers, aux armes nouvelles (arbalètes, canons, bientôt arquebuses). La guerre devient un métier de spécialiste et le recours à côté du vieil « ost » aux compagnies d'ordonnances, formées de jeunes gentilshommes, aux milices d'archers, levées sur le plat-pays, s'impose. Bientôt, à l'imitation des républiques italiennes, qui ont largement et anciennement utilisé les services des *condottieri*, les souverains recrutent des mercenaires, rétribués pour faire la guerre. Ces armées, devenues permanentes (mais les conflits le sont aussi), sont de mieux en mieux organisées. L'Espagne crée, au début des guerres italiennes, l'instrument de sa longue primauté militaire, le fameux *tercio* qui groupe en une seule unité tactique les cavaliers, les arquebusiers, les piquiers.

Ainsi, de 1450 à 1500, une étape décisive a été franchie sur la voie de la construction de l'État moderne, dans lequel s'incarnent la vitalité et le dynamisme du groupe national, qui prend en charge, sous la ferme direction du souverain, garant de la continuité historique et symbole d'une unité encore imparfaite, mais recherchée et exaltée, le destin de la communauté. Dans cette émergence de l'État, tous ne marchent pas du même pas et le tableau politique de l'Europe à la fin du xv^{e} siècle le montre nettement. En France et dans les Espagnes, un pouvoir fort s'affirme avec des traits que

l’évolution du siècle soulignera : débuts de la centralisation, moyens d’action réels, unification plus poussée des institutions, ambitions plus affirmées à l’extérieur. Cette avance permet à l’État de résister aux forces de désagrégation qui trouvent l’occasion de s’exercer lors des périodes où s’efface temporairement le rôle décisif du monarque. La longue minorité de Charles VIII ne donne lieu qu’à quelques mouvements désordonnés dont triomphent aisément les régents, et l’arrivée au trône de Louis XII et de François I^{er}, l’un et l’autre cousins des souverains précédents se fait sans difficultés. De même, la longue période d’indécision qui sépare en Espagne la mort d’Isabelle (1504) de l’arrivée de Charles de Bourgogne (1517), pendant laquelle les ambitions contradictoires de Philippe le Beau, époux de Jeanne de Castille, reine en titre, mais incapable de gouverner, et de Ferdinand, naturellement désireux de conserver en Castille un pouvoir qu’il avait partagé trente ans avec la reine catholique, auraient pu mettre en danger les résultats acquis, s’écoule sans grands dommages pour l’institution monarchique, grâce au cardinal Cisneros qui met son intelligence politique au service de la continuité de l’État. L’Angleterre, sous la ferme direction d’Henri VII (1485-1509) va dans la même direction et comble son retard, tandis que les domaines bourguignons de Philippe le Beau (1493-1506) offrent l’image d’un équilibre remarquable entre les progrès du pouvoir central et le respect des aspirations de la communauté, exprimées par les organes représentatifs. Par contre, et on y reviendra, le retard des États d’Europe centrale et orientale, qui ne sera vraiment comblé qu’avec le Despotisme éclairé au XVIII^{e} siècle, apparaît nettement. On peut dire que l’évolution intérieure des puissances européennes au cours du XVI^{e} siècle est commandée par les résultats obtenus dans ces ultimes décennies du siècle précédent par les princes. De même que la naissance et le développement des empires coloniaux l’est par l’avance prise au même moment par les navigateurs au service des rois d’Espagne et de Portugal.

3. Les premières découvertes

Avant que ne s’ouvre officiellement le XVIe siècle, Christophe Colomb avait parcouru trois fois la route de l’Ouest, sans savoir qu’il avait découvert un monde nouveau, et Vasco de Gama avait atteint Calicut par la route du Cap. L’exploitation des terres explorées commençait déjà. Ici encore, le siècle et son histoire s’annoncent dans les années précédentes.

Les motivations

Il est classique de poser le problème des « causes » des grandes découvertes. L’important est de retrouver les motivations du petit groupe d’hommes — quelques princes clairvoyants ou idéalistes, une poignée de négociants et d’armateurs italiens, sévillans ou portugais, de hardis marins et des aventuriers — qui prirent les initiatives décisives et eurent la persévérance nécessaire pour réussir.

a) Les motivations économiques sont primordiales. Dans l’atmosphère de dynamisme de la période, on cherche naturellement de nouveaux champs d’action et de nouvelles sources de profit et le désir croît de parvenir directement aux sources de l’or africain et des épices orientales. Le problème de l’or, nécessaire aux échanges, est sans doute le plus important. Depuis l’Antiquité, le monde occidental, dans son commerce avec l’Orient proche ou lointain, avait une balance déficitaire. Or le continent est pauvre en métaux précieux, et spécialement en or. L’accélération de l’exploitation des mines d’argent d’Europe centrale ne pouvait suffire. Sans doute, le trafic des villes italiennes et catalanes avec l’Afrique du Nord musulmane leur permettait-il de drainer une partie de l’or venu par caravanes du Soudan. Mais les quantités étaient limitées et l’idée vint naturellement d’aller chercher le métal précieux dans les régions de production.

Même idée, même désir en ce qui concerne les produits précieux et variés que les marins européens, et spécialement les Vénitiens, allaient chercher aux Échelles du Levant (Alexandrie, Antioche, Smyrne) où ils parvenaient par une des grandes routes asiatiques (route caravanière du Turkestan ou du plateau d’Iran, routes méridionales du golfe Persique ou de la mer Rouge). L’installation, au XVe siècle, d’un empire turc puissant, conquérant, agressif

poussait à trouver un contact plus facile avec les Indes pour se procurer les tissus précieux, les parfums, le sucre et surtout les célèbres épices. À quoi s'ajoutait, pour beaucoup de marchands européens, le désir de tourner le quasi-monopole de la Sérénissime République, pour s'en approprier les profits.

Il faut sans doute faire aussi appel au besoin des péninsules italienne et ibérique en esclaves, puisque la servitude des prisonniers infidèles subsistait dans ces pays.

b) Les motivations politiques peuvent rendre compte du rôle exceptionnel joué par le petit royaume de Portugal et par l'Espagne des rois catholiques. Dans les deux cas, il s'agit d'États qui se sont constitués dans la lutte contre les royaumes islamiques, qui savent la menace que peuvent faire peser sur leur existence les grands États musulmans d'Afrique et, au-delà l'empire turc en expansion. Dans les deux cas, les populations et les milieux dirigeants répondent à la vocation mi-religieuse, mi-militaire, de la Croisade. Dans les deux cas, l'achèvement de la *Reconquista* donne au pays des ambitions et des moyens nouveaux, tandis que les souverains, renforçant leur autorité dans l'État, peuvent souhaiter la gloire victorieuse. Le rôle des hommes est ici déterminant. Au Portugal, plus que les souverains de la maison d'Avis, il faut souligner l'influence exceptionnelle, du prince Henri le Navigateur (1394-1460). Prince apanagé de l'Algarve, la partie la plus avancée de la péninsule, il réunit autour de lui, au cap Saint-Vincent, navigateurs, astronomes, mathématiciens, en vue de la grande entreprise nationale. Avec continuité, mais aussi en passant peu à peu de la simple croisade marocaine au dessein africain, il donne l'impulsion aux voyages successifs et entraîne le souverain réticent. Dans le royaume voisin de Castille, l'entrée en scène de l'État est plus tardive. Il faut attendre la prise de Grenade, dernier bastion musulman en Ibérie et l'intervention de Colomb qui sait gagner la reine Isabelle. Les premiers succès feront le reste.

À travers ces prises de position se révèle le souci d'éloigner la puissance musulmane, voire de tenter de la tourner pour prendre contact avec les pays qui pourraient aussi se trouver menacés. Les traditions médiévales sur le royaume du prêtre Jean, sur les États d'Asie orientale, sur la Perse

autorisaient le rêve grandiose d'une offensive concertée prenant en tenaille le monde islamique.

c) Ainsi se présentent, aussi liées à la politique que l'Église l'est à la vie de ce temps, **les motivations religieuses**. Au désir de refouler l'Islam, sensible dans toute la chrétienté, et tout spécialement dans les pays de la *Reconquista* s'est ajouté celui de gagner des terres nouvelles à la vraie foi, celui aussi de rejoindre les foyers de christianisme dont la tradition et les récits des voyageurs (Marco Polo) avaient conservé le souvenir, en Inde et en Afrique orientale.

d) Restent **les motivations psychologiques**, celles des savants et des humanistes, désireux de vérifier la véracité des textes antiques remis à jour à la même époque, d'éprouver les méthodes de la jeune science mathématique et astronomique cultivée à Sagres et à Nuremberg ; celles des hommes d'action, des aventuriers tentés par la nouveauté, le danger, l'espoir de la fortune. Autant de raisons, parfois déraisonnables, qui ont jeté quelques centaines d'hommes sur les routes du monde, tandis que l'Europe continuait de vivre dans son univers médiéval.

Les moyens techniques

Les instruments de la découverte, malgré des perfectionnements nés de l'expérience, restent rudimentaires et supposent, de la part de leurs utilisateurs, une hardiesse et un courage qui confinent à l'inconscience. Mais les résultats obtenus dans les dernières années du XV^e^ siècle leur donnent raison.

a) Le navire. Dès les premières sorties des marins italiens dans l'Atlantique, à la fin du XIII^e^ siècle, **les galères**, trop basses sur l'eau, avaient montré leurs inconvénients face à la houle océanique, même lorsqu'on les pourvoyait d'une voilure. Sur l'Atlantique, l'instrument de trafic est le *vaisseau*, tel que les marins de Biscaye et de Bretagne l'ont mis au point,

avec son haut-bord, ses formes arrondies, sa voilure complexe (deux ou trois mâts), son gouvernail d'étambot (adopté dès le XIIIe siècle). Mais le vaisseau est lourd et lent. L'exploration est le fait de **la caravelle** dont les premiers exemplaires, dérivés d'un modèle portugais, apparaissent vers 1440. Vaisseau allongé (le rapport longueur-largeur est de 3,3 à 4, contre 2-2,5 pour la nef), dont la proue effilée fend les eaux, doté d'une voilure importante, qui allie la voile latine, manœuvrière et les voiles carrées motrices ; vaisseau de petite taille (de 130 à 150 tonneaux, le plus souvent), mais suffisant pour porter un équipage, quelques hommes de guerre et les vivres pour une longue période de pleine mer. Ainsi conçue, là caravelle atteint, par vent arrière, des vitesses très remarquables. Pour certaines expéditions lointaines, on la fera escorter par des navires ravitailleurs, demeurant en arrière.

b) La navigation pose d'autres problèmes. Depuis longtemps le maniement des voiles et l'usage du gouvernail d'étambot permettent aux navigateurs de diriger le navire. Encore faut-il savoir dans quelle direction on doit aller et pouvoir vérifier que le cap est tenu, surtout lorsqu'on s'éloigne des côtes.

La *boussole* fixe, dérivée de la simple aiguille aimantée, apparaît dès le XIIIe siècle. Avec sa rose des vents, elle permet de s'orienter convenablement. Mais on doit tenir compte de la déclinaison, variable suivant les lieux. Des tables, peu à peu perfectionnées par le travail des astronomes et les observations des marins, facilitent les corrections. **Le cap** à suivre, pour les circuits traditionnels, est donné par les portulans, cartes déjà fort précises, où un réseau de lignes unissant les ports indique les rumbs à observer pour aller d'un point à un autre. Aux documents mis au point par les cartographes gênois et catalans, les savants groupés autour du prince Henri ajouteront rapidement les résultats des découvertes portugaises.

La détermination de la position du navire sur l'Océan n'est pas moins importante. On naviguait à l'estime, en fonction de la vitesse, calculée empiriquement et des caps suivis. Mais il fallait reporter ces éléments sur une carte, compte tenu de la rotondité de la terre. Et la commode projection

de Mercator ne sera inventée que vers 1570. D'où les erreurs parfois considérables, et parfois fatales aux équipages. La navigation astronomique est encore dans l'enfance, faute d'une appréciation sûre de la longitude et de la latitude. Pour la première, il fallut attendre la fin du XVIIIe siècle. La seconde pouvait être convenablement donnée par l'usage de **l'astrolabe**. Dans le cas d'une navigation presque méridienne, comme celle des Portugais le long des côtes africaines, les résultats furent remarquables. Par contre, Colomb et ses successeurs durent se fier davantage à leur intuition et à leurs expériences.

Les nouvelles routes océaniques

Les Gênois et les Catalans furent les premiers, autour de 1300, à se lancer sur l'Océan au-delà des Colonnes d'Hercule et des routes côtières. Peu en revinrent. Assez pour faire entrer dans le monde européen les Canaries (1312, Malocello), les Açores, redécouvertes après 1420, et Madère (1341). Suivit l'installation des Castillans et des Portugais dans ces îles, livrées à la colonisation (banc d'essai qui s'avéra précieux au XVIe siècle) et au rôle de relais sur la route de Terre-Neuve et des pêcheries.

a) La découverte des côtes africaines est essentiellement l'œuvre jalouse des Portugais (politique du « secret », élimination des rivaux éventuels). Elle commence en 1415 par la prise de Ceuta, où s'illustre le prince Henri le Navigateur, qui donne l'impulsion nécessaire à la poursuite de l'aventure.

De 1415 à **1437** le but est de tourner le Maroc infidèle par le sud pour l'abattre. Période de tâtonnements, d'expériences (c'est le temps de l'installation à Madère et aux Açores). Chaque année, les vaisseaux reculent les limites de l'exploration côtière. On atteint le cap Bojador en 1434. En 1437, l'échec devant Tanger introduit un changement de méthodes et de perspectives.

De 1437 à **1444**, le dessein africain se précise : il s'agit d'atteindre le pays de l'or. On atteint le Rio de Oro (1441), l'îlot d'Arguin, qui devient

vite escale et comptoir, le cap Vert et ses îles. Pendant que la colonisation des Açores prend forme, que l'utilisation de la caravelle permet aux navigateurs de quitter la côte au retour, une bulle du pape Nicolas V (1455) réserve au Portugal les richesses espérées. Et déjà la traite des Noirs se joint au trafic de l'or.

De **1455** à **1475**, les choses vont moins vite : l'infléchissement vers l'est de la côte africaine, après la reconnaissance de la Sierra Leone (1460) pose de nouveaux problèmes, la mort du prince Henri ralentit les entreprises. Mais les Portugais atteignent la Côte de l'Or en 1470, le delta du Niger en 1471, le Gabon au-delà de l'Équateur, en 1475. Les relevés de la côte se précisent et l'on prend la mesure des dimensions du continent. Par ailleurs, l'aspect économique se développe : trafic de la malaguette (poivre), de l'or du Soudan, de l'ivoire, des Noirs. Le comptoir de Sao Jorge de la Mina, fondé en 1482 est le centre de ce commerce.

Après 1480, le dessein indien l'emporte : le but est désormais de trouver la route de l'est. Diego Cao atteint et dépasse l'embouchure du Congo, longe l'Angola. En 1486, on est au tropique méridional. Enfin, à la tête de trois caravelles, Barthélémy Diaz part à l'été 1487. Il innove en s'écartant largement de la côte au-delà de la Guinée (signe des grands progrès de l'art de naviguer et de la fiabilité du matériel), passe au large du Cap et touche en février 1488 les côtes du Natal, avec la certitude d'avoir contourné le continent.

b) La jonction avec les Indes est soigneusement préparée. Elle bénéficie des informations de Pedro de Covilha qui a gagné l'Asie par la voie terrestre et circulé de l'Éthiopie à Calicut (1487-1490). Elle est retardée par les résultats de l'expédition de Christophe Colomb. Elle est l'œuvre de Vasco de Gama, parti en juillet 1497 avec quatre bonnes nefs et 150 hommes. Gama prend au large de la côte pour bénéficier des courants et des vents de l'Atlantique sud (Cabrai touchera les côtes du Brésil en 1500 en faisant la même manœuvre), touche Sainte-Hélène, passe Le Cap, longe la côte orientale jusqu'à Zanzibar et prend, grâce aux renseignements recueillis, la route traditionnelle du commerce musulman. Il est à Calicut le 20 mai 1498. Malgré l'hostilité manifeste des Arabes, des liens sont noués avec les princes indiens. En août 1499, deux navires et 80 hommes

seulement rentrent au port de Lisbonne, avec une cargaison d'épices. Il faudra dix ans aux Portugais pour édifier leur empire des Indes et fonder leur monopole séculaire.

c) La découverte du Nouveau-Monde est le résultat d'une erreur féconde de **Christophe Colomb**. L'homme, assez mal connu, est à l'image de son époque. Génois, fils d'artisan aisé, formé dans ce grand centre économique, il allie l'expérience du navigateur et la culture confuse de l'autodidacte. Fixé au Portugal en 1476-1477, au moment où le dessein indien prend corps, il touche, par sa femme, au milieu des savants et des navigateurs. Ainsi se forme, à partir des travaux d'un cosmographe florentin, Toscanelli, sa conviction d'une terre beaucoup plus petite qu'en réalité, d'un continent euro-asiatique beaucoup plus étendu en longitude et, par conséquence, d'une route occidentale beaucoup plus courte que le lent contournement du continent africain. Encore fallait-il le courage de se lancer sur un Océan inconnu.

Le souverain portugais préfère les certitudes des entreprises en cours, les autres princes refusent l'aventure. Reste la reine Isabelle de Castille, qu'il tente de convaincre en 1486. Six ans de négociations, d'hésitations, de controverses savantes, de rivalités d'intérêts. Colomb l'emporte au lendemain de la prise de Grenade, par son obstination, sa conviction, son appel messianique. Les accords d'avril 1492 lui donnent des privilèges exorbitants sur les futures terres à découvrir : amiral, vice-roi, bénéficiaire de 10 % des richesses à venir.

Colomb s'installe à Palos et prépare l'expédition avec l'armateur Martin Alonso Pinzon et Juan Nino. Deux caravelles de 70 tonneaux et une nef d'une centaine de tonneaux, la Santa Maria, montées par une centaine d'hommes, partent le 3 août 1492. Après l'escale des Açores, le cap est mis à l'ouest le 9 septembre. Après le 25 septembre, l'inquiétude grandit : on devrait être aux abords de l'Asie. Le 12 octobre, on touche terre à San Salvador, en croyant atteindre l'archipel japonais. Après deux mois de navigation dans les Petites Antilles (on touche Hispanola-Saint-Domingue et Cuba) sans découvrir les richesses décrites par Marco Polo, on revient vers l'Europe. Accueil triomphal, malgré la médiocrité des résultats matériels.

Avant sa mort, en semi-disgrâce (1506), Christophe Colomb accomplit trois autres voyages, mêlant les premiers pas de l'exploitation et de la colonisation à l'exploration proprement dite. En 1493-1494, la géographie des Antilles est précisée, en 1498, l'amiral touche les côtes du Vénézuela, avant de se fixer à Saint-Domingue (d'où le gouverneur Bobadilla l'expédiera, prisonnier, en 1500). Enfin, en 1502-1504, à la recherche de la route des Indes, il longe l'isthme américain sans deviner la découverte d'un monde nouveau.

À cette date, la connaissance de la Méditerranée américaine s'est enrichie des découvertes faites par les lieutenants et les rivaux de Colomb. En 1507, un géographe introduit dans sa *Cosmographiæ introductio* (publiée à Saint-Dié) la traduction d'une lettre d'Amerigo Vespucci parlant pour la première fois du Monde Nouveau. Ainsi le continent américain prend-il place dans l'histoire.

4. La rencontre des autres mondes

Les navigateurs, les commerçants, puis les colons et les missionnaires qui les suivent de près apportent avec eux les techniques, les idées et les préjugés de l'Europe (les maladies aussi…) : un immense appétit de savoir, de s'enrichir, de jouir, de transformer selon le modèle du vieux monde chrétien. Mais les réalités opposent leur résistance à ce dessein.

Civilisations et cultures

Un ethnologue a dressé la carte des aires culturelles qui caractérisaient le monde de 1500. Carte que commente l'historien : « Elle distingue 76 civilisations et cultures, soit 76 petites cases de formes et de surfaces diverses, et qui se partagent les 150 millions de km^2 des terres émergées… Le classement se lit sans difficultés de bas en haut : « I°, du n° 1 au n° 27 sont rangés les peuples primitifs », ceux des bouts du monde, du Chili ou des forêts d'Amérique du Nord, ceux de l'Afrique intérieure ou de l'Asie du

Nord Est ; « 2°, du n° 28 au n° 44, les nomades et éleveurs », surtout présents en Afrique moyenne et en Asie centrale, « 3°, du n° 45 au n° 63, les peuples où l'agriculture est encore déficiente, avant tout les paysans à la houe, répartis curieusement comme en une ceinture à peu près continue autour du monde », des peuples des plateaux méso-américains à ceux du Congo ou d'Indochine, « 4°, enfin, du n° 64 au n° 76, **les civilisations**, ces populations denses relativement, en possession de multiples moyens et avantages : les animaux domestiques, les araires, les charrues, les voitures et surtout les villes… l'univers lourd des hommes »[1]. Dans leur aventure séculaire, les Européens ont rencontré, à l'exception des peuples de l'Australie ou de l'Afrique intérieure, à peu près tous les groupes humains qu'on vient d'évoquer. Ils s'y sont opposés, les ont tantôt réduits, tantôt influencés, tantôt obligés à se refuser pour survivre. Ils ont aussi contribué à unifier le monde en liant à leur niveau des civilisations jusque-là à peu près imperméables les unes aux autres.

Les Amériques avant la conquête

Un monde jeune, puisque l'homme n'y est présent, semble-t-il, que depuis quelque 35 000 ans ; un monde étrangement morcelé par sa configuration géographique, où les cultures voisines peuvent s'ignorer ; un monde très inégalement occupé, puisque des 80 ou 100 millions d'habitants qu'on peut légitimement lui attribuer à l'heure de la conquête, 70 à 80 vivent sur l'axe des hauts plateaux étendus du Mexique au Pérou (P. Chaunu) ; enfin un monde très fortement contrasté, opposant les pauvres civilisations primitives des Caraïbes ou des Tupi-Guaranis d'Amazonie aux savantes cultures des Aztèques, des Mayas et des Quichuas.

Le hasard et les alizés ont amené les premiers navigateurs dans la zone la plus peuplée et la plus « civilisée » du continent, une fois quittées les îles du golfe et atteinte la terre ferme. Trois grandes zones peuvent y être distinguées :

a) L'empire aztèque, sur les plateaux du Mexique central. Il s'agit d'une construction politique récente, et fragile. Venus du nord, les Aztèques se

sont fait place, au XIVe siècle, sur les bords de la grande lagune, entre les différentes principautés. En 1324, ils fondent sur des îles, leur capitale de *Tenochtitlan.* Devenus indépendants en 1428, les souverains aztèques se lancent dans une politique de conquête des peuples voisins : Totonèques Mixtèques, Zapotèques, Tarasques. Ils y gagnèrent un empire de vassaux et une civilisation brillante inspirée de celles des Toltèques, de Teotihuacan et des Mayas, dont ils adoptèrent les croyances, les techniques et l'organisation. L'économie reposait sur les cultures miraculeuses du maïs et du manioc, plantes aux rendements élevés, au pouvoir nutritif considérable et qui n'exigeaient qu'un travail limité. Les communautés rurales connaissaient un régime semi-collectiviste (répartition périodique des terres entre les chefs de famille). La société était soigneusement hiérarchisée, des prêtres et des guerriers, qui formaient le groupe dominant, formé d'Aztèques, aux esclaves, procurés par la conquête.

La vie de l'empire aztèque est réglée par les croyances religieuses qui font la synthèse des idées primitives de la tribu et des systèmes plus élaborés des Toltèques et des Mayas. Le riche panthéon mexicain est dominé par Huitzilopochtli, dieu du soleil et de la guerre et par Quetzalcoatl, le serpent à plumes, dieu de l'air et de la vie, dont la légende racontait l'existence terrestre, le don du maïs et des arts aux hommes, l'auto-sacrifice sur le bûcher et le futur retour, par l'ouest, sous la forme d'un homme blanc et barbu. À ces dieux, il fallait apporter, par des sacrifices humains, l'énergie vitale nécessaire à leur survie et à l'ordre du monde. De là les guerres, les conquêtes, les cérémonies sur les *teocalli* (pyramides). Les plus grands temples se trouvent à Tenochtitlan, ville immense, peuplée de 500 000 habitants, ornée de monuments grandioses.

L'empereur Moctezuma II règne depuis 1502. Il poursuit les conquêtes de ses prédécesseurs vers le sud. Mais l'empire aztèque reste fragile. Les peuples soumis, exploités, guettent l'occasion de la révolte. Cortez saura tirer parti de cette situation.

b) Le pays maya (péninsule du Yucatan) n'est plus le siège d'un puissant empire comme au XIIIe siècle. L'État s'est divisé à la suite de révoltes successives en petites principautés que les conquérants n'auront pas de

peine à réduire. La civilisation, jadis si brillante puisque les Mayas furent des architectes, des astronomes et des décorateurs remarquables et que le Mexique leur doit sa religion, était en pleine décadence.

c) Par contre **l'empire Quichua** et sa civilisation étaient à leur apogée. Depuis le XIIIe siècle, ce peuple des hauts plateaux péruviens, parti des environs de Cuzco avait étendu sa domination sur tout le littoral et les vallées andines, de Quito à l'actuelle Bolivie. Tupac Yupanqui († 1493) et Huayna Capac (1493-1525) tentent de déborder vers le nord et vers l'est. L'État était un modèle d'organisation au profit d'une caste sacerdotale, les Incas, fils du soleil divin. Deux tiers des terres leur étaient réservées et exploitées par corvées. La vie de tous était soigneusement réglementée, des travaux quotidiens aux distributions de vivres par les magasins d'État, des prélèvements sur les récoltes aux déplacements occasionnés par les grands travaux. Tout un monde de fonctionnaires nommés par l'Inca suprême assurait la bonne marche de l'État. La centralisation était facilitée par un réseau routier perfectionné, où ne circulaient que piétons et litières, car les Quichuas, comme tous les peuples américains, ignoraient la roue ; comme ils ignoraient l'écriture (seuls les Mayas utilisaient un système d'idéogrammes). Par contre, les Quichuas furent des architectes remarquables et leurs villes (Cuzco) étonnèrent les conquérants, des techniciens de la métallurgie des métaux non-ferreux (or, argent, cuivre), du tissage, de la céramique. Au début du XVIe siècle, à la différence de l'empire aztèque menacé par ses vassaux, des principautés mayas affaiblies, l'empire inca est encore animé d'un dynamisme remarquable, malgré le sourd mécontentement des peuples soumis. Il fallut le hasard de la rivalité des deux fils d'Huayna pour ébranler l'État inca.

Les grandes civilisations de l'Amérique précolombienne présentent donc un mélange de traits archaïques (ignorance du fer et de la roue, utilisation encore massive de la pierre taillée, absence d'écriture, rareté des animaux domestiqués) et de caractères très évolués (croyances religieuses, calendrier savant, formes d'organisation politique et économique). Reposant sur la force, elles succombèrent à la force.

Le monde africain

Dans leur descente progressive vers l'Équateur et Le Cap, les Portugais ont d'abord rencontré l'Islam. Vieil ennemi dont on connaissait depuis longtemps les mœurs, les croyances (même si on ne les comprenait pas), les chefs politiques et religieux. Le sultan du Maroc, les Barbaresques, le sultan d'Égypte étaient pour les Ibériques des personnages familiers, dont on appréciait la puissance militaire et navale.

Au-delà commençait l'inconnu du continent noir. Il est encore difficile aujourd'hui d'imaginer les peuples et les civilisations, sinon en rapportant le présent au passé. À côté de groupes tribaux, on est assuré de l'existence de grands États, soit dans la zone de la savane (empire de Gao), soit sur les grands bassins fluviaux (Benin pour le Niger, Congo pour le Zaïre, Monomotapa pour le Zambèze). Mais leur organisation, leur économie, leur population sont fort mal connues. Aucun n'était en mesure de résister au choc de la civilisation occidentale. C'est leur situation, à l'intérieur d'un continent hostile, qui leur permit de survivre. Seul le Congo était largement ouvert sur l'Océan : il en mourut.

Au-delà des déserts humains d'Afrique australe, les Portugais rencontrèrent à Mozambique l'influence des Arabes et de l'Islam. Les petits États de la côte orientale, souvent gouvernés par des souverains musulmans, étaient en effet tournés vers le monde indien. Seule, l'Abyssinie, le fameux royaume du prêtre Jean, résistait au dynamisme de l'Islam.

Le continent asiatique

L'Asie énorme n'était pas sans contacts avec le monde occidental. Depuis les récits de Marco Polo, l'Europe rêve de la puissance de Cathay et de Cipangu, de leurs prodigieuses richesses. Les produits précieux amenés à grands frais par les marchands arabes dans les ports du Levant où Vénitiens et Génois viennent les chercher ne font qu'accentuer l'idée des trésors à prendre. Mais la réalité asiatique est bien différente.

Contrastes asiatiques tout d'abord : 200 à 300 millions d'hommes y vivent, bien plus qu'en Europe, mais ils s'y répartissent très inégalement

(plus des deux tiers dans les trois grands blocs de l'Inde, de la Chine, du Japon ; d'immenses déserts humains au centre et au Nord) ; opposition des civilisations primitives des pauvres tribus sibériennes ou des montagnards de la péninsule indochinoise et des États supérieurement organisés que sont la Chine des Mings, encore florissante bien que le déclin s'amorce, le Japon des Ashikaga, ou des centres de culture et d'art comme les royaumes indiens.

L'Islam avait largement pénétré le sous-continent asiatique. Du Mozambique aux îles de la Sonde, une partie des masses l'avait adopté. Au moins les princes, sultans, émirs, qui dominent ces États et exploitent les indigènes. C'est aux musulmans qu'incombait d'assurer les liens entre tous ces pays aux richesses complémentaires et que revenaient, au moment où les Portugais font leur apparition, les profits substantiels de ce trafic concentré à Malacca et à Calicut. De ces ports les boutres arabes menaient épices, perles, tissus précieux vers Ormuz ou Suez. Ensuite c'était l'entrée dans le monde méditerranéen…

L'Extrême-Orient restait dominé par la Chine, une Chine qui ne ressemblait guère à l'image que Marco Polo en avait donnée. La dynastie Ming avait fermé le pays, mené une politique nationaliste en réaction contre l'influence mongole. Mais les signes de décadence se multipliaient au début du XVI^e siècle. L'Empire du Milieu restait cependant fort de sa masse humaine, de son organisation, de sa civilisation. On verra plus loin les destinées du pays et de ses voisins au XVI^e siècle.

Lectures complémentaires

• BÉRENGER (Jean), BIZIÈRE (Jean-Maurice), VINCENT (Bernard), *Dictionnaire des biographies*, t. 4. *Le Monde moderne* (Coll. Cursus), A. Colin, 1995. Cet ouvrage sera très utile aux étudiants qui y trouveront, par exemple, de courts articles sur Akbar, Alvarez de Toledo (duc d'Albe), Barberousse, Copernic, Cortès, Sixte Quint ou Soliman, simples exemples.

• HEERS (Jacques), *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles : aspects économiques et sociaux*, Paris, P.U.F. (coll. Nouvelle Clio), 1963, 388 p.

• Chaunu (Pierre), *L'Expansion européenne du XIIIe au XVe siècle*, Paris, P.U.F. (coll. Nouvelle Clio), 1969, 396 p.

• Chaunu (Pierre), *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, P.U.F. (coll. Nouvelle Clio), 1969, 447 p.

• Pacaut (Marcel), *Les Structures politiques de l'Occident médiéval*, Paris, A. Colin (coll. U), 1969, 416 p.

• Lebrun (François), *L'Europe et le monde, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, Armand Colin (Coll. U), 1987, ch. 1, p. 13-26.

• Léon (Pierre), *Histoire économique et sociale du monde*, t. I, par B. Bennassar, P. Chaunu, G. Fourquin, R. Mantran, Paris, A. Colin, 1977, 606 p.

• Martinière (Guy) et Varela (Consuelo), sous la direction de, *L'État du monde en 1492*, Paris, éd. La Découverte, 1991. Répertoire très commode qui déborde la date de 1492, jusqu'au milieu du XVIe siècle, et comporte de nombreuses mises au point.

PREMIÈRE PARTIE

Mesures du siècle

Préparé par la vive fermentation du XV^e^ siècle finissant, ouvert par les voyages d'exploration qui mettent le vieux monde occidental en contact avec les autres aires de civilisation, le XVI^e^ siècle offre le spectacle d'une période extraordinairement riche en événements, en bouleversements, en conflits de tous ordres. On peut les retracer en une suite de biographies nationales, où le destin de chacune des patries en formation à travers les affrontements intérieurs et extérieurs se trouverait déroulé et expliqué. Ainsi rend-on compte de ce grand phénomène fondamental qu'est le développement de l'État, de ses institutions, de ses ambitions. Mais le siècle qui voit naître les nationalismes est également traversé de grands mouvements qui négligent les frontières et concernent, sinon le monde entier, au moins cette Europe qui, par son dynamisme entreprenant, en prend la tête. Dans le domaine de l'économie, dans celui de la pensée philosophique, dans le domaine de la foi, dans celui de l'expression artistique des aspirations humaines, ces évolutions donnent au siècle ses véritables dimensions dans la longue suite de l'histoire. Il est nécessaire de les décrire avant de retrouver le mouvement plus traditionnel des événements politiques.

CHAPITRE 1

Les mutations économiques

Sans reprendre le terme peut-être excessif de « révolution économique », souvent appliqué au XVI^e siècle depuis Hauser, il convient de ne pas sous-estimer les transformations qui affectèrent les techniques et les mécanismes de la production et des échanges entre 1500 et 1600. Ces changements qualitatifs, qui débouchent tout naturellement sur un accroissement sensible des quantités offertes à la consommation — ce qui est la définition même de la croissance —, concernent essentiellement l'Europe. Mais le dynamisme multiplié de celle-ci étend le phénomène aux autres continents.

a) L'économie du XVI^e siècle, comme celle de toute la période moderne est **une économie d'Ancien Régime**, caractérisée par la prédominance écrasante de la production des subsistances, par la faiblesse générale et les médiocres capacités des moyens d'échange, par la régionalisation des circuits économiques, par la faible productivité et l'extrême sensibilité aux variations de la conjoncture. Par bien des aspects, elle reste proche du niveau technique atteint au XIII^e siècle, avant la grande dépression des derniers siècles du Moyen Âge.

b) Mais elle est également marquée par **des traits nouveaux** qui lui donnent son originalité et son caractère progressif : un nouvel état d'esprit qui légitime le profit, contrairement à la pensée traditionnelle, un élargissement sensible de l'horizon des producteurs et des marchands, une pénétration marquée de l'économie monétaire dans tous les secteurs d'activité, la création de nouveaux rapports de production qui annoncent déjà l'âge des manufactures et du capital.

Ces deux faits contradictoires dominent l'analyse des mutations économiques.

1. Les facteurs d'expansion

L'examen rapide du renouveau économique en Europe à la fin du XV^e^ siècle a mis en lumière les principaux facteurs positifs qui continuent d'agir pendant la plus grande partie du XVI^e^ siècle.

La croissance démographique

Les hommes dominent l'économie ancienne : ils sont la force productive essentielle, dans un monde qui ignore encore la machine ; ils déterminent le niveau de la consommation globale. On a pu ramener le mouvement de la conjoncture à l'étude des variations du nombre des hommes.

L'augmentation sensible de la population de l'Europe au cours du siècle est certaine. Les contemporains en ont eu conscience : « Il ne fait à douter que la multitude du peuple ne soit inestimable, et plus, sans comparaison que jamais ne fut. Et cela se peut évidemment connaître aux villes et aux champs, pour tant que aucunes et plusieurs grosses villes qui souloient être à demi vagues et vides, aujourd'hui sont si pleines que à peine y peut l'on trouver lieux pour bâtir maisons neuves. Par les champs aussi, on connaît bien évidemment la copiosité du populaire parce que plusieurs lieux et grandes contrées qui souloient être incultes ou en friches ou en bois, à présent sont tous cultivés et habités de villages et de maisons[1] ». Encore

Claude de Seyssel écrit-il en 1519. La documentation confirme et prolonge jusqu'en 1560 au moins ses observations : accroissement du nombre des feux fiscaux dans les dénombrements, multiplication des sites d'habitat dans les campagnes, extension des faubourgs urbains. Mais il reste difficile de chiffrer avec exactitude cette croissance certaine de la population à l'échelle d'une nation, du continent et du siècle[2].

a) Les structures démographiques semblent très proches de celles du XVII^e^ siècle, mieux étudiées grâce à l'abondance relative des sources. Elles se caractérisent par une nuptialité élevée (en dehors des clercs, d'ailleurs nombreux, le célibat reste rare), par un fort taux de natalité, dépassant généralement 40 % et parfois 50 % (campagnes de Valladolid, 35 à 45 %, Arezzo, 1551, 56 %, Gênes ou Palerme vers 1580, 38 %) ; par un taux assez élevé de fécondité légitime ; par une forte mortalité infantile (un bon quart des nouveau-nés n'atteignent pas leur premier anniversaire) et juvénile (près de la moitié des enfants n'arrivent pas à l'âge du mariage et de procréation) ; par une espérance de vie moyenne peu élevée (25 à 30 ans). Le trait dominant est **l'extrême sensibilité conjoncturelle** marquée par la gravité des crises. La crise peut résulter d'une épidémie (peste, surtout à la fin du siècle, typhus sous ses différentes formes, coqueluche qui, selon Pierre de l'Estoile, coûte la vie à plus de 30 000 Parisiens en 1580), d'une mauvaise récolte céréalière entraînant famine, sous-alimentation et morbidité accrue ou, le plus souvent, des deux causes réunies. Elle se traduit par une chute brutale des conceptions et des mariages et, surtout, par un brusque accroissement de la mortalité, pouvant emporter, en quelques semaines ou quelques mois, jusqu'à 10 % de l'effectif démographique d'un village, d'un quartier urbain.

À ces traits, qui sont communs aux trois siècles des Temps modernes jusqu'à la « révolution démographique » du XVIII^e^ siècle, le XVI^e^ siècle donne une tonalité originale : **l'âge au mariage** semble plus précoce qu'au Grand Siècle, ce qui allonge la période de fécondité et permet un nombre moyen de naissances par couple plus élevé ; **les crises**, au moins dans le premier tiers du siècle, si elles ne sont pas inconnues, paraissent moins fréquentes et moins désastreuses. Ces deux phénomènes ont suffi, dans ce

régime démographique primitif, pour amener un gonflement de la population, par le simple jeu de l'accroissement naturel.

b) Le mouvement séculaire est donc positif. Il n'est pas continu. La croissance commencée vers 1450 s'est poursuivie dans l'ensemble de l'Europe jusqu'en 1560, voire, pour certains secteurs, 1580. Le continent retrouve ainsi les niveaux de population atteints à l'ouest avant la Peste noire, elle les dépasse à l'est, malgré la dispersion des Slaves dans les terres nouvelles. Dans certaines régions, compte tenu des possibilités de l'économie à nourrir et à occuper les hommes, un surpeuplement relatif a pu apparaître vers 1540-1550. On en évoquera les conséquences plus loin. En tout cas, vers 1560, un maximum a été atteint qui ne sera pas dépassé, en bien des pays, avant le milieu du XVIII^{e} siècle. En contraste, le dernier tiers du siècle est marqué par les guerres civiles (France, Pays-Bas, Russie) et leurs ravages, par un refroidissement du climat et la fréquence de médiocres récoltes, par le retour offensif de la peste bubonique[3]. Des crises répétées arrêtent la croissance de la population et font même régresser sensiblement l'effectif total.

c) Le peuplement du continent présente de très grandes différences régionales. Les hommes sont particulièrement nombreux (40 à 60 habitants au km^2) en Italie du Nord et du Centre, dans les Flandres et le Brabant, au centre du Bassin parisien (même en ne tenant pas compte de Paris). Mais ce fait est exceptionnel. La France, première nation du continent avec 16 à 18 millions d'habitants, a une densité moyenne de 30 à 35 habitants au km^2. Toutes les autres nations occidentales ont un peuplement beaucoup plus lâche. L'Italie du Sud, la Scandinavie, l'Écosse sont des déserts humains. Le poids de chaque pays donne une géographie assez différente de celle à laquelle on est habitué. L'Espagne compte 5 à 7 millions d'habitants, les Pays-Bas, avec plus de 3 millions, valent l'Angleterre, qui n'atteint pas 4 millions. L'Italie pèse 12 millions d'hommes à la fin du siècle, mais partagés entre les nombreux États de la péninsule — de même que la masse germanique — difficile à évaluer. Un peu partout, les évaluations de 1600 sont en progrès, malgré les crises de la fin du siècle, sur celles de 1500. La

croissance la plus spectaculaire est sans doute celle de la Russie : peut-être de 6 à 11 millions, mais sur son territoire en expansion permanente, l'occupation humaine reste lacunaire.

Cette population est avant tout rurale. Les villes sont petites et ne représentent qu'un faible pourcentage du total, sauf en Flandre et en Brabant (30 à 40 %) et en Italie septentrionale. Au début du siècle, en dehors d'Istambul, qui est plus d'Orient que d'Europe, deux villes, Paris et Naples, dépassent à coup sûr 100 000 habitants. Venise et Milan en approchent. C'est l'Italie qui groupe les centres urbains les plus nombreux : Florence, Rome, peut-être Messine, Palerme, Gênes, Bologne atteignent 50 000 habitants. Les Pays-Bas offrent l'autre concentration de villes : Anvers qui, avec 50 000 âmes, dépasse nettement Gand et Bruges, Bruxelles, qui atteint 35 000 à 40 000 habitants, et bien d'autres cités, proches les unes des autres. En France, en dehors de la capitale, qui a retrouvé vers 1500 sa population d'avant les malheurs du XV^e^ siècle, les villes les plus importantes sont Rouen et Lyon — autour de 40 000 âmes. Partout ailleurs, des centres réputés, actifs, ont de 20 à 30 000 citoyens : c'est le cas de la plus grande cité de Rhénanie, Cologne (30 000), d'une capitale politique et artistique comme Prague (20 000), d'une métropole économique comme Séville (7 000 feux en 1534, environ 30 000 habitants). Mais le siècle tout entier vit une rapide croissance de la population urbaine, surtout là où le politique et l'économie servaient d'aiguillon. Anvers double sa population entre 1480 et 1560, Séville passe de 7 000 à 18 000 feux entre 1534 et 1591, Londres, centre très médiocre en 1500, atteint 80 000 habitants (?) vers 1545, 93 000 en 1563, première évaluation sûre, plus de 120 000 à la fin du siècle ; Paris compte près de 300 000 habitants vers 1565 et dépasse désormais Naples (245 000 habitants en 1547). Comme la population rurale croissait également, on peut penser que la proportion générale ne fut pas modifiée par cette poussée d'urbanisation. Mais on peut souligner l'effet incitateur qu'elle eut sur l'économie, la ville étant avant tout consommatrice.

d) Les évaluations globales des histoires gardent un caractère aléatoire : la population de l'Europe peut être estimée avec quelque assurance à 60 à 80 millions autour de 1560. Selon Robert Mantran, celle de l'Empire

ottoman, qui est à la fois asiatique, africain et européen, atteint 20 millions environ vers 1600. Ailleurs, les incertitudes dominent : 200 à 300 millions pour l'Asie, avec une augmentation probable, notamment en Chine où la population serait passée de 60 à 100 millions entre 1500 et 1600. La population du continent africain reste une énigme. On lui attribue aujourd'hui de 60 à 80 millions d'habitants, ce chiffre ayant certainement décru au cours du siècle, à cause des premiers effets de la traite et des maladies apportées par les Européens. Même désastre démographique sur le continent américain. Sa population globale, rassemblée pour l'essentiel sur les plateaux mexicains et andins ne peut guère dépasser 15 millions d'hommes à la fin du XVIe siècle. On a vu qu'on pouvait lui en attribuer 80 à 100 millions à l'arrivée des Conquistadors. C'est dire l'ampleur de la catastrophe qui marque le siècle.

La croissance démographique est donc avant tout le fait de l'Europe. Elle contribue à animer le dynamisme de ce continent, elle a joué pour toute l'économie un rôle positif, elle a soutenu la grande aventure de la conquête et de l'exploitation du monde.

Les besoins nouveaux

L'économie ancienne est dominée par la consommation, la demande croît au XVIe siècle en fonction des besoins nouveaux qui apparaissent, et l'expansion est elle-même ensuite créatrice de demande. Schéma classique qui s'observe à d'autres époques.

a) D'abord, et surtout, **les besoins nés de la croissance démographique**. La masse des hommes demande une quantité accrue de subsistances. Des grains, pour assurer la base de l'alimentation — pain ou bouillie de céréales. L'extension des surfaces emblavées, l'accroissement du trafic des blés sont des conséquences visibles. Mais il faut aussi songer aux autres produits consommés : viande, fruits, boissons. Et, bien sûr, il faut habiller, équiper cette population. Autant d'éléments incitant à produire plus, aux champs comme dans les échoppes artisanales.

b) L’évolution des goûts fait aussi apparaître des besoins nouveaux, aussi bien au niveau de la masse populaire qu’à celui des classes supérieures. La « démocratisation » de la consommation du vin, déjà signalée, continue d’agir sur l’extension du vignoble, dans les pays de climat favorable, sur le gonflement du trafic. L’usage croissant du linge de corps, même chez les humbles, modifie quantitativement et qualitativement la demande de produits textiles : le lin et le chanvre, les tissus légers concurrencent les lourdes draperies de laine. Quand on gagne le milieu des notables, les goûts se raffinent et se compliquent. Les épices continuent d’être un produit recherché, mais s’y ajoute désormais, en quantité croissante, le sucre, qui passe de la pharmacopée à la cuisine. C’est à la fin du siècle que la distillation devient pratique courante et que l’eau-de-vie prend place dans la galerie des excitants, au moment où se répand l’usage du tabac. Le développement du luxe, lié au rôle nouveau des cours princières, au désir de la bourgeoisie de paraître, entraîne toutes sortes d’activité. Qu’il s’agisse du vêtement, des bijoux, de l’ameublement, de la table, les riches multiplient les dépenses de prestige. Et la floraison des constructions nouvelles fait du bâtiment une activité économique fondamentale. On a pu dire que c’était la seule industrie de la ville de Rome. Si cette consommation ne concerne qu’une frange de la société (mais qui se gonfle au cours du siècle), elle représente une valeur considérable et intéresse de nombreux métiers.

c) Ajoutons à cela **les besoins nés de la politique des États**, car tout a une conséquence sur le plan économique. Le développement des armées permanentes, les interminables conflits européens ont eu une influence considérable sur certaines branches de la production. Qu’il s’agisse des besoins de la cavalerie en bêtes de remonte et aussi en grains et en fourrages ; de ceux de l’artillerie en canons de bronze ; de ceux de l’infanterie en piques, en armes blanches, en cuirasses, en arquebuses, en munitions ; de ceux de la marine, on ne saurait en sous-estimer l’effet incitateur sur la vie agricole, la métallurgie, l’exploitation des forêts.

d) Il reste à faire leur place aux **motivations psychologiques**, déjà évoquées à propos des grandes découvertes. L’affirmation de l’individu, de

son autonomie morale, de sa *virtù* s'exerce aussi dans le domaine de l'entreprise. La recherche du profit, le goût du risque, l'amour des jouissances que procure la richesse, et tout simplement le plaisir de l'activité ont eu leur mot à dire. Même si l'on ne croit plus au rôle créateur de l'esprit protestant dans la naissance du capitalisme, la libération apportée par les mouvements intellectuels et religieux à l'égard de la vieille scolastique médiévale a aidé au développement de l'initiative économique.

e) Bien évidemment, les besoins nouveaux sont également nés de **l'ouverture des nouveaux marchés**. En Europe même, l'entrée de la Russie dans l'orbite des marchands occidentaux, ses premières adaptations au mode de vie des nations voisines, a été un facteur de développement. Sur une autre échelle, l'établissement progressif des empires espagnols et portugais a eu des conséquences grandioses. Les produits tropicaux ont été jetés sur le marché européen en quantités jusque-là impensables, qu'il s'agisse du poivre, la principale épice, du sucre de Madère, puis d'Amérique, des cotonnades indiennes, des produits tinctoriaux (bois de Brésil, cochenille du Mexique, puis indigo après 1560), sans parler des métaux précieux. En revanche, les besoins de la colonisation du Nouveau Monde ont nécessité l'envoi, depuis les ports ibériques, de produits alimentaires européens, blés, vins, huile, de produits textiles, de petite métallurgie, voire de livres.

Les moyens nouveaux

La mise à la disposition des agents économiques de nouveaux moyens d'action est un facteur important des progrès réalisés.

a) Au premier plan, **les moyens monétaires**. L'expansion commençante de la fin du XV^e^ siècle était freinée par le manque de monnaie métallique. De là la remise en exploitation des vieilles mines, la recherche des gisements argentifères d'Europe centrale, la volonté de tourner l'Islam africain pour atteindre directement l'or du Soudan (qu'on imagine plus abondant qu'en réalité). Vers 1500, le stock monétaire européen est

alimenté en argent par le Tyrol et en or par le trafic portugais. Plus rare, le métal jaune bénéficie d'une surcote qui élargit le rapport des deux métaux monétaires.

Tout change avec la découverte, la conquête et l'exploitation de l'Amérique. Si Colomb n'avait pas ramené autant d'or qu'il l'espérait, on n'en tire pas moins quelques tonnes des Îles. Les pillages de Cortez et de Pizarre, au contraire, permettent l'envoi de quantités importantes vers Cadix, en 1521 puis après 1534. Mais c'est surtout la découverte et la mise en exploitation des gisements d'argent du Mexique (Zacatecas, 1546 ; Guadalajara, 1553 ; Gualdalcanal, 1555 ; San Luis à la fin du siècle) et du Pérou (Potosi, 1545) qui bouleversèrent le marché monétaire. Tandis que la production d'or (Buritica) croît jusqu'en 1560, un véritable fleuve d'argent se déverse, par les galions de la Carrera de las Indias vers Séville. Les chiffres de Hamilton sont un minimum, quelque peu faussé par la fraude, d'ailleurs faible au XVI^e^ siècle.

Dates	*Or (en tonnes)*	*Argent (en tonnes)*	*Dates*	*Or (en tonnes)*	*Argent (en tonnes)*
1503-10	*4,9*	*—*	*1561-70*	*11,5*	*942,8*
1511-20	*9,1*	*—*	*1571-80*	*9,4*	*1 118,5*
1521-30	*4,8*	*0,1*	*1581-90*	*12,1*	*2 103,0*
1531-40	*14,4*	*86,2*	*1591-1600*	*19,4*	*2 707,6*
1541-50	*24,9*	*177,5*	*1601-1610*	*11,7*	*2 213,6*
1551-60	*42,6*	*303,1*			

d'après E.J. HAMILTON

De Séville, ces masses d'or et d'argent se répandent dans toute l'Europe, à la faveur de la politique impériale et des échanges commerciaux. Anvers devient le centre principal de cette redistribution qui touche tous les pays et procure à l'économie d'énormes possibilités de trafic et d'investissements. L'inflation, au moins dans sa première phase, est un puissant facteur de développement.

Non seulement la monnaie est plus abondante, mais également les formes diverses du crédit, qui multiplient les utilisations et les utilisateurs, qui

accélèrent la circulation des espèces. On verra plus loin les formes très nouvelles et très modernes prises par ce commerce international de l'argent.

b) Il faut également faire leurs places aux **moyens techniques**. La Renaissance n'est pas marquée par un grand nombre d'inventions susceptibles de modifier profondément les modes de production. C'est à la fin du XV^e^ siècle que furent mises au point les nouveautés : imprimerie, méthodes de la métallurgie, fabrication du verre blanc, construction navale. Mais le XVI^e^ siècle est celui de la vulgarisation de ces techniques. Ainsi de l'amalgame, pour le traitement des minerais argentifères, mis au point en Europe centrale et transporté aux Amériques où il permet l'exploitation massive des gisements. Ainsi des systèmes de levage ou de ventilation pour les galeries de mines, qui utilisent toutes les ressources ingénieuses du treuil ou de la roue dentée. Mais il ne faut pas s'exagérer les transformations apportées. Elles demeurent limitées et le machinisme n'est pas né. Le domaine où les progrès furent le plus sensible est celui des travaux publics. Les « ingénieurs de la Renaissance » (B. Gille) ont construit des ponts, creusé des canaux, organisé le drainage ou l'irrigation, amélioré les techniques de construction. Leurs services étaient recherchés. Offrant à Ludovic le More, duc de Milan, de s'installer à sa cour, Léonard de Vinci vante ses capacités en ce domaine : « Je connais le moyen de construire des ponts très légers et très forts très faciles à transporter aussi… je sais comment on vide l'eau des fossés, lorsqu'on assiège une ville… j'ai le moyen de démolir n'importe quel château ou quelle forteresse… (Lettre, vers 1481) »

c) Il faut enfin compter au nombre des moyens nouveaux de l'économie en expansion, **l'action de l'État**. On trouverait des précédents médiévaux à cet interventionnisme, mais le XVI^e^ siècle voit la naissance encore timide d'une politique économique, qui vise à accroître la puissance en augmentant la richesse. Politique encouragée par les officiers royaux, les hommes d'affaires, les assemblées urbaines, et qui s'appuie sur les premiers écrits théoriques des mercantilistes. Quelques idées simples dominent : la

nécessité de conserver or et argent dans le pays, le désir d'accroître les fabrications, la volonté d'éviter les achats de produits de luxe à l'extérieur.

L'action économique des souverains et de leurs conseillers s'exerce avant tout dans le domaine monétaire, pour contrôler les sorties de capitaux, pour lutter contre la dépréciation de la monnaie de compte, pour arrêter l'invasion des espèces médiocres. La politique douanière, en même temps qu'elle donne des ressources nouvelles au trésor, peut orienter le développement de telle ou telle production en la protégeant contre la concurrence étrangère. Enfin, la pratique des concessions de monopoles permet la création, à l'abri de la loi, de branches nouvelles. On retrouvera à l'échelle de chaque grand pays les aspects de cette politique.

Il faut cependant en souligner les limites. L'État n'est pas encore assez fort et assez organisé pour dominer les circuits économiques. L'échec de la législation destinée à réglementer les métiers en France est significatif. Par ailleurs, les connaissances en cette matière sont encore très sommaires : on voit interdire l'exportation des tissus espagnols, de 1552 à 1559, pour lutter contre la hausse des prix qu'on croit née de la pénurie.

Au total, si les facteurs de l'expansion économique ont été variés et utiles, ils n'ont pas eu de caractère révolutionnaire. C'est le gonflement de la demande, né avant tout de la croissance démographique, qui reste le moteur essentiel. Il ne peut à lui seul transformer profondément le mode de production.

2. Techniques et aspects de la production

À la demande croissante, l'offre tente de répondre dans le cadre technique de l'époque, que le siècle ne modifie pas sensiblement.

La production agricole

C'est la branche la plus importante de toute l'économie. Pierre Chaunu a pu comparer les 25 000 t d'équivalent argent extraites des mines

d'Amérique à la valeur des blés produits au long du siècle dans le seul Bassin méditerranéen : 900 000 t d'équivalent-argent[4] ! L'agriculture forme la plus grande part du revenu national de tous les États, et pour les plus arriérés, sa totalité. C'est elle qui occupe la majeure partie (toujours plus des trois quarts) de la population active et qui permet à tous de subsister.

a) Le cadre est **l'exploitation agricole**, expression qui recouvre des réalités multiples, juridiquement et économiquement. Le paysan peut être propriétaire libre de la terre qu'il met en valeur (cas fréquent dans les pays méditerranéens) ou bien tenancier « perpétuel » dans le cadre du régime seigneurial (dans l'Europe du Nord-Ouest, jusqu'à l'Elbe), ou bien tenancier « précaire », à plus ou moins long terme, dans le cadre du manoir anglais ou du grand domaine de l'Europe orientale. Il peut aussi exploiter la terre des autres, comme corvéable (grands domaines nobles d'Italie du Sud, de Pologne ou de Russie), comme métayer, livrant une partie de la récolte (Europe atlantique, Italie centrale, etc.), comme fermier avec un loyer fixe (Bassin parisien, Pays-Bas, bassin de Londres). Souvent, l'exploitation peut rassembler des éléments de statut juridique divers.

La véritable coupure est d'ordre économique. D'un côté, toutes les exploitations dont la taille médiocre ne justifie pas la possession du train de culture (attelage, charrue, charrette) ; de l'autre, celles qui ont cet équipement, et qui peuvent aller de la petite ferme familiale (10 à 20 ha) à la grosse ferme des plateaux limoneux parisiens ou picards (100 à 200 ha) ou à l'immense domaine de l'Europe orientale. L'importance du matériel, du cheptel, les possibilités d'autonomie économique et de vente sur le marché, la place de l'exploitant dans la hiérarchie sociale et ses chances de s'y élever sont liées directement à la taille de l'exploitation plus qu'à son statut juridique.

b) Les **produits du sol** visent avant tout à assurer les subsistances, ce qui explique la domination de la **céréaliculture**. Selon la richesse des terroirs, on cultive le froment, assez rare sauf dans les meilleurs sols méridionaux, l'orge, le seigle, le méteil, qui mêle froment et seigle, l'épeautre, le sarrazin. Chacune de ces plantes a son domaine d'élection. Il faut y joindre l'avoine

dans les pays qui utilisent le cheval comme bête de trait (Europe du Nord-Ouest). Culture épuisante pour les sols, la céréaliculture a engendré des systèmes de rotation incluant des périodes de repos. Ces systèmes anciens ne sont pas remis en cause au XVI^{e} siècle : assolement biennal des pays du Midi, assolement triennal de la grande plaine nord-européenne. Les terres les plus pauvres connaissent des rotations plus lentes, voire des formes de culture sur brûlis (incendie de la végétation, mise en labour jusqu'à épuisement des sols, abandon à la friche et aux broussailles pour une longue période). La restauration des sols est complétée par quelques fumures, médiocres et insuffisantes. Les résultats de cette céréaliculture sont décevants et la productivité, par rapport au travail accompli, reste faible. Dans les meilleurs cas (Pays-Bas, quelques bons secteurs du bassin de Londres ou de Paris, Limagne), on atteint des rendements de 7 ou 8 pour 1 (une vingtaine de quintaux à l'hectare). La plupart du temps on se tient, sur les bonnes terres, autour de 4 pour 1, sur les autres entre 2,5 et 3 pour 1. Lorsqu'une mauvaise récolte survient, on peut à peine assurer les semailles de l'année suivante.

Cette médiocrité a des conséquences graves. Les nécessités de la survie d'une population en pleine croissance obligent à réserver à la production des grains la majeure partie des terres cultivées, ce qui entrave toute expérience agricole, fige l'évolution technique, limite les autres cultures et l'élevage. Si certains pays, grâce à leur relative fertilité et à leur faible densité démographique sont largement pourvus en grains et peuvent exporter (Italie méridionale, Europe orientale), d'autres, comme le Portugal, sont constamment déficitaires. Le problème du ravitaillement des villes est toujours difficile à résoudre : Venise achète son blé jusqu'en mer Noire, Paris draine les grains de toute sa région.

c) C'est donc en fonction de la céréaliculture et de ses exigences que peuvent s'organiser **les autres productions et l'élevage**. En fonction du climat, des sols, des possibilités de débouchés, diverses cultures interviennent dans le cycle agricole. Il faut évidemment faire une place spéciale à la **vigne**, dont l'habitat est beaucoup plus étendu que de nos jours, à cause même des difficultés de transport. Qu'elle se trouve mêlée aux autres plantes, dans le système méditerranéen de la *coltura promiscua*,

ou qu'elle règne seule sur les coteaux bien exposés de l'Europe moyenne (Bordelais, Bourgogne, Rhénanie, Bassin parisien), la vigne est un élément important de la vie rurale, partout où sa culture est possible. Le XVIe siècle connaît déjà la différence entre les vins réputés, destinés à la consommation des notables ou à l'exportation vers les pays du Nord, et les vins courants, de médiocre conservation et de consommation populaire. Culture spécialisée, la vigne requiert les soins d'un personnel qualifié. Elle assure en revanche un revenu proportionnellement important puisque la totalité de la récolte peut être commercialisée. Plus nettement circonscrits dans l'espace méditerranéen, **l'olivier** et **le mûrier** prennent aussi place dans cet ensemble. C'est à l'agriculture que revient le soin de fournir l'essentiel des matières premières de l'industrie textile : la soie grège, produit de l'élevage des vers (plaine du Pô), le lin et le chanvre, largement cultivés dans les régions humides de l'Ouest, aux Pays-Bas et dans les pays Baltes, et qu'on trouve un peu partout dans les jardins. Ajoutons-y le coton, importé de l'Orient méditerranéen, en attendant de l'être des Indes. **Les plantes tinctoriales** tiennent aussi leur place en fonction du marché artisanal, spécialement le pastel du Toulousain. Restent les légumes ou les fruits, qu'on trouve aux alentours des villes. Avec ces cultures délicates, qui rentabilisent l'exploitation en profitant des appels du marché urbain, on touche déjà à une forme plus évoluée, plus intégrée à l'économie nouvelle.

Sous ses différentes formes, **l'élevage** pose des problèmes que les systèmes agricoles du XVIe siècle ne peuvent résoudre. Consommateur d'espace, il se trouve naturellement limité dans son développement lorsqu'il prend place dans une région fertile vouée aux emblavures et pauvre en prairies naturelles. Dans ce cas, les bovins sont rares. Par contre, les ovins s'accommodent de la paisson sur les éteules et les jachères, et les chevaux peuvent consommer l'avoine et la paille. Mais l'hiver est toujours l'occasion de sacrifier une partie du cheptel, faute de nourriture. Par contre, là où les conditions climatiques favorisent la croissance naturelle de la prairie, sur toute la façade atlantique de la France et des Pays-Bas, l'élevage peut se développer, et spécialement celui des bovins, qui donne lieu à un important trafic. C'est ainsi que des bœufs du Limousin ou du Poitou alimentent le marché parisien. Enfin, l'élevage se répand largement sur les terres incultes ou pauvres, dont il est la seule utilisation rentable, qu'il

s’agisse des landes sablonneuses de l’Allemagne du Nord, des landes armoricaines ou galloises, des garrigues méditerranéennes et balkaniques, des plateaux de Castille ou, bien sûr, des prés de montagne. Les ovins dominent dans ce cas, se déplaçant à la recherche de la nourriture. En Castille, une véritable organisation a été mise en place dès le XIIIe siècle pour régler la transhumance annuelle de plus de deux millions de bêtes des plateaux du Nord vers l’Andalousie. Occasion de conflits permanents entre les éleveurs, jaloux de leurs privilèges et désireux d’assurer la liberté de leurs mouvements, et les agriculteurs, soucieux de protéger leurs maigres récoltes et leurs arbres contre l’animal prédateur.

d) À cet ensemble de pratiques agricoles, adapté aux conditions naturelles et humaines des grands secteurs géographiques de l’Europe, le XVIe siècle n’a guère apporté de modifications. **Les progrès techniques** sont limités. La redécouverte de la science agronomique antique (Varron, Columelle) est de peu d’intérêt. Les manuels techniques, même rédigés par des hommes d’expérience (Fitzherbert, Estienne et Liébaut, Olivier de Serres) restent inconnus de la masse des exploitants. C’est la tradition qui règne en maîtresse. Parfois même, les difficultés économiques de la seconde moitié du siècle ont amené un recul, non seulement de l’espace cultivé, mais aussi du niveau technique : le froment cède devant le méteil, l’assolement triennal, pourtant mieux adapté, perd en Russie, après 1580, une partie du terrain gagné précédemment. Une seule région d’Europe offre au XVIe siècle le spectacle d’une agriculture perfectionnée : celle des Pays-Bas maritimes. Là, l’équilibre est réalisé, les céréales reculent devant l’élevage plus profitable, les façons culturales et les fumures sont suffisantes, la jachère peut souvent être supprimée, les cultures industrielles, le tabac, le houblon occupent une portion notable des labours. La rotation des cultures se complique, s’étalant sur sept ou neuf ans. Mais cet exemple, qui servira de futur modèle, reste inimitable au XVIe siècle.

Les progrès qualitatifs sont faits de modestes efforts pour accroître la rentabilité du sol et de l’exploitation. On introduit quelques plantes nouvelles, venues de l’Orient méditerranéen, par le relais italien (artichauts, melons, luzerne) ou du continent américain (piments, haricots et surtout maïs). Le maïs est l’apport le plus important, encore limité à la péninsule ibérique. Par ses rendements miracles, par la variété de ses emplois, par sa

haute valeur nutritive, il contribue à atténuer les effets des irrégularités des récoltes. C'est encore un gain de productivité et de rentabilité que l'essor de l'élevage dans les pays favorisés, et particulièrement en Angleterre, parallèlement au mouvement naissant des enclosures. Dans les réserves manoriales soustraites au régime de l'*openfield* et des servitudes communautaires, de nombreux champs sont couchés en herbe et voués à l'élevage des ovins dont la laine alimente les industries drapières du pays et du continent.

Mais au-delà de ces gains limités, dont la somme ne peut être négligée, à l'échelle de l'Europe et du siècle, c'est finalement le niveau global de la production des céréales qui reste le baromètre de la production agricole et l'élément fondamental de la conjoncture à court et à moyen terme. Il est impossible de tracer une courbe générale de l'évolution, cependant les indices concordent pour autoriser au moins une esquisse. Les premières décennies du siècle poursuivent l'expansion déjà signalée pour la fin du XV^e^ siècle. On peut penser qu'après avoir retrouvé les niveaux de récolte céréalière du XIII^e^ siècle finissant, on les ait assez souvent et assez nettement dépassés. La montée des fermages en nature, celle du produit des dîmes, les comptabilités des grands domaines de l'Europe orientale, le gonflement des échanges en sont des preuves. Il est plus difficile d'expliquer cette montée de la production. Contrairement à l'hypothèse de Slicher van Bath, il ne semble pas que les rendements aient sensiblement augmenté. Tout au plus peut-on penser que le nombre limité des mauvaises récoltes jusqu'à la crise de 1545-1546 a relevé le niveau moyen. Ce serait ainsi à la fin de la « période chaude » qui s'achève autour des années 1560-1580 que l'on devrait ces années heureuses. Mais il faut aussi penser à l'accroissement des surfaces cultivées. Le XVI^e^ siècle a vu défricher des terres nouvelles, spécialement en Europe orientale (forêts de Russie moyenne, Pologne). Mais ces gains sont nécessairement limités dans les vieux terroirs occidentaux. La mise en culture de certaines landes ou des garrigues languedociennes donnait des résultats médiocres. Par contre, la bonification permettait de gagner à la culture les terres mal drainées des plaines côtières de la Méditerranée ou de la vallée padane. L'irrigation des *huertas* ibériques accroît la production.

Si la croissance de la production agricole globale ne fait guère de doute, elle tourne court, dans la plupart des régions, avant le milieu du siècle. Impuissance des techniques, fatigue des sols, affaiblissement présumé de l'élevage, donc des fumures dans les plaines céréalières, tout se ligue pour fixer une sorte de limite supérieure à la production, et spécialement à celle des grains. Si l'on se souvient que la population continue de croître jusqu'en 1570-1580, on comprend aisément les difficultés de la seconde moitié du siècle. Le déséquilibre entre production et besoins s'est d'ailleurs trouvé aggravé par différents facteurs : refroidissement climatique, guerres et troubles.

La production artisanale

Soulignons d'abord que la production artisanale, comme toute l'économie, est tournée vers la satisfaction de besoins habituels et dominée par la demande immédiate. Là aussi, on peut parler d'économie de « subsistance ». Mais les transformations, sous l'effet des facteurs de croissance et de la conjoncture, sont ici plus sensibles que dans le domaine agricole.

a) Le **cadre juridique** de la production reste médiéval. Deux grandes formes sont à distinguer. Dans les villes, **les métiers** sont généralement organisés. Des statuts, promulgués par le seigneur, le magistrat communal, par le prince ou par les gens de métier eux-mêmes, règlent à la fois les conditions d'exercice du métier (maîtres, déclarés tels après la présentation du chef-d'œuvre, compagnons, apprentis), celles de la fabrication (matières premières employées, façonnement et conditionnement des produits) et celles de la commercialisation (fréquents contingentements de la production, lutte contre la concurrence, taxation). Ce cadre vise à protéger producteurs et consommateurs, mais il fait obstacle à l'esprit d'entreprise et à l'innovation technique. Hors des villes, l'exercice des métiers est libre, mais les producteurs doivent résoudre le double problème de l'accès aux matières premières et de la commercialisation. Le fait nouveau du XVI^{e} siècle est l'effort de l'État pour mieux contrôler les métiers et la

production. Les métiers jurés, à réglementation par le prince, sont favorisés aux dépens des métiers libres. Des ordonnances tentent en France, en 1581 et en 1597, d'imposer la transformation générale de ces derniers. De même, on s'efforce d'établir des règles de fabrication à l'échelon national : édit de 1511 en Castille et de 1571 en France sur la production textile. Quant au célèbre statut des artisans de 1563 en Angleterre, il organise l'accès aux métiers. Mais cet effort de l'État se heurte aux réalités économiques.

b) Le cadre économique est celui de l'entreprise. Très généralement, elle est de petites dimensions. C'est évident pour les métiers du monde paysan (charrons, maréchaux-ferrants), ceux de l'alimentation (boulangers), mais c'est aussi vrai pour la plupart des ateliers du textile, et même pour bon nombre de forges. Autour du maître, deux ou trois compagnons, quelques apprentis, tel est le type d'entreprise le plus normal. Mais certaines activités ou fabrications exigent un personnel plus nombreux et une concentration géographique plus marquée. C'est le cas des ateliers de construction navale, comme l'arsenal de Venise qui emploie plus de 15 000 ouvriers, des usines où l'on traite le sel (plus de 1 000 ouvriers à Salins), des mines (plus de 700 personnes occupées à l'extraction de l'alun à Tolfa), de certaines grosses imprimeries. On notera qu'il s'agit ici d'entreprises d'État (arsenaux, fonderies de canon) ou de métiers neufs échappant à la réglementation traditionnelle. C'est dans ces branches qu'on saisit le mieux les phénomènes liés à l'apparition du capitalisme et dont on parlera plus loin : propriété des bateaux ou des mines par parts, association du capital et du travail.

Mais en vérité, les phénomènes de **concentration** s'observent au niveau de la commercialisation. Le système médiéval du *marchand-fabricant*, qui achète la matière première, la distribue dans les petits ateliers qui assurent les différentes phases de l'élaboration, rassemble les produits fabriqués et les vend sur le marché, se répand un peu partout en Europe à partir des Pays-Bas et de l'Italie où il avait pris naissance. Il s'accompagne, pour les petits patrons des métiers urbains, de la perte de leur autonomie économique, et dans toutes les campagnes de l'Occident, de l'extension des industries rurales. Le marchand peut en effet plus facilement imposer ses exigences à des producteurs dispersés, qu'il s'agisse des tarifs ou des types

de produits. Pour la paysannerie, dont on a souligné la condition précaire, compte tenu des dimensions et des possibilités des exploitations, l'industrie rurale est un précieux appoint, qui ralentit le processus de la paupérisation. Ainsi se développent, autour de chaque grand centre artisanal, des zones souvent étendues où l'essentiel de la production se fait (campagnes souabes, flamandes, etc.)

c) Les industries de consommation dominent, et avant tout **le textile**. C'est la branche la plus importante par les effectifs employés, les quantités produites, la variété des fabricants.

Riche de ses traditions, **l'industrie lainière** vient en tête. On a déjà évoqué la grande transformation de la fin du XX^e^ siècle : la croissance rapide de la « petite draperie » face aux vieux centres urbains voués à la production de draps de haute qualité, lourds et coûteux. Les serges, les saies, fabriquées avec des laines de seconde qualité, moins apprêtées (teinture, foulage) conquièrent rapidement un marché en expansion, en Europe et hors d'Europe. L'industrie de la laine est dispersée, car le problème de la matière première ne se pose guère. On trouve des ovins presque partout, mais les laines d'Angleterre et d'Espagne sont les plus réputées. Les techniques ont peu évolué au XVI^e^ siècle. La laine, peignée ou cardée, est filée, souvent dans un cadre familial. Le métier à tisser n'a subi aucune transformation mais la teinture a été atteinte par l'apparition de produits nouveaux, comme la cochenille et l'indigo, venus d'outre-mer. L'alun conserve son rôle de fixateur. Quant aux derniers apprêts, ils sont simplifiés par la vulgarisation du calandrage. La gamme des produits est très vaste. Les draps luxueux viennent d'Angleterre, de quelques villes flamandes, de Florence où l'*Arte della lana* occupe plus de 30 000 ouvriers de la ville et du *contado,* de Bologne. Les tissus plus légers sont fabriqués en Flandre (Hondschoote), en Allemagne du Sud (région du lac de Constance), en France.

Le lin est largement travaillé. La fabrication des toiles est en plein essor à cause du développement de l'usage du linge de corps et des besoins des colons. On la trouve en Saxe, en Allemagne du Sud, en Picardie où elle s'introduit, et, surtout, dans les vieux centres des Pays-Bas. Déjà ancienne

dans cette région, l'industrie du lin a relayé la draperie lourde en déclin. Le travail du **chanvre** est encore plus dispersé. La fabrication de toiles plus ou moins grossières est l'industrie campagnarde par excellence. Peu de villages où l'on ne trouve un « tixier en toile » œuvrant pour le marché local ou pour le compte d'un marchand de la ville. Les besoins croissants de la marine atlantique ont permis le développement de cette activité qui fait la richesse des campagnes de l'Ouest de la France.

À ces industries de grande consommation populaire, jetant de grosses quantités sur le marché, s'oppose **la soierie**, qui travaille pour les groupes supérieurs de la société, encore que le goût du luxe et le souci de paraître ont certainement élargi les débouchés. Au début du siècle, la soierie est le quasi-monopole de l'Italie (Lucques, Florence, Milan, Côme). Mais on la trouve déjà à Tolède et à Séville, et à Tours depuis 1470, par la volonté royale. Au XVI^{e} siècle, elle continue à gagner du terrain. Elle s'installe à Lyon, toujours sous la protection du souverain, après 1536, avec un succès rapide. Elle occupe, dit-on, 30 000 ouvriers à Séville en 1564. Fabrication de luxe, elle est particulièrement sensible aux variations de la conjoncture.

Toutes les branches du textile paraissent avoir connu une forte expansion au cours du siècle, mais nous avons peu de chiffres permettant de mesurer exactement cette croissance. Comme tant d'autres secteurs de l'économie, celui-ci semble avoir atteint son apogée vers 1560. La stagnation, voire le recul, caractérisent les dernières décennies du siècle.

d) C'est encore du point de vue de la consommation immédiate qu'il faut considérer **les industries extractives et métallurgiques**. Les mines sont loin de jouer un rôle négligeable dans l'économie du siècle et le développement rapide de cette branche d'activité est une des mutations les plus caractéristiques de l'époque. Ce qu'on demande avant tout au sous-sol, ce sont **les métaux précieux**. On a déjà vu que la faim monétaire avait provoqué, dans toute l'Europe, une quête des gîtes métallifères à la fin du XV^{e} siècle. Le Tyrol, la Carinthie, la Haute-Silésie fournissent l'argent et les fortunes des Fugger et des Thurzo s'édifient sur les profits de l'exploitation des mines des Habsbourg. Mais l'or européen reste rare. Tout change, on le sait, avec la mise en valeur des mines américaines. La nécessité rendant ingénieux, l'époque voit le perfectionnement des méthodes d'extraction et de raffinage (amalgame au mercure pour l'obtention de l'argent pur).

En dehors des métaux précieux, on exploite les gisements de fer, très abondants, quoique de qualités diverses, en France, en Angleterre, en Suède ; ceux de cuivre, en Europe centrale, de plomb, souvent mêlé à l'argent, d'étain (Cornouailles), de zinc, de mercure (Espagne). Bien d'autres produits sont livrés par le sous-sol, comme le soufre (Bohème, pays de Liège), le sel gemme (Franche-Comté), l'alun, nécessaire à la fixation des couleurs. On l'extrait à Tolfa, dans les États pontificaux. La découverte du gisement, en 1462, a permis de se passer des producteurs de l'Orient et le pape a fait une obligation de conscience de ne plus l'acheter aux Turcs. Ce quasi-monopole rapporte gros à la Curie et aux concessionnaires du trafic. Le charbon ne joue qu'un rôle très secondaire. Il est cependant utilisé pour le chauffage domestique et pour certaines industries (sauneries, extraction du soufre, salpêtrières) dans le Pays de Liège et en Angleterre, seules régions d'extraction. La production liégeoise croît rapidement jusqu'aux troubles : 48 000 t vers 1545, 90 000 t vers 1560. Dans les Îles Britanniques, les puits sont nombreux dans la vallée de la Tyne, dans les Midlands. La production est évaluée à 170 000 t entre 1551 et 1560, l'Écosse en extrayant pour sa part 40 000 t.

Les mines ont été le secteur le plus dynamique dans le domaine des innovations techniques (aération, levage, pompes) et dans celui des structures économiques nouvelles. On a pu parler d'un banc d'essai du capitalisme. Exigeant des capitaux importants pour assurer l'équipement et la gestion, elles étaient généralement la possession de sociétés regroupant propriétaires fonciers, marchands, industriels, tous intéressés à l'exploitation, apportant une part du capital et recevant une part des bénéfices.

Le travail du métal est loin d'offrir les mêmes aspects modernes. Les forges, où l'on traite le minerai, sont de petite taille, dispersées au hasard des gisements à proximité de la forêt, qui fournit le combustible, et des rivières. Depuis le xv^{e} siècle, le haut-fourneau, venu d'Europe centrale, remplace progressivement la vieille forge catalane. Il peut fournir un peu plus d'une tonne de fonte par jour. Le travail du métal-affinage, laminage ou tréfilerie, élaboration des produits finis, se fait aussi dans de petits ateliers campagnards, utilisant la force motrice de l'eau, qui fait fonctionner les martinets et les soufflets de forge. Ces structures se modifient peu au

cours du siècle. Cependant, il faut rappeler le rôle de l'État, qui crée les entreprises nécessaires à ses ambitions : fonderies de canons, fabriques d'armes. Dans la métallurgie anglaise ou suédoise, des phénomènes limités de concentration ou d'intégration apparurent, liant la propriété des mines à la création de hauts fourneaux et d'ateliers de transformation.

La métallurgie est partout présente en Europe, à cause de la dispersion des matières premières et des difficultés de transport, mais les secteurs les plus favorisés sont l'Europe centrale, où s'élaborèrent les techniques nouvelles, l'Angleterre du Sud-Est, la Suède. L'emploi plus fréquent du métal dans la vie quotidienne a provoqué, tout au long du siècle, un gonflement de la demande et de la production.

e) Les autres industries jouent un rôle secondaire, mais certaines d'entre elles, par les capitaux immobilisés, les techniques de production, les effectifs employés méritent d'être signalées. Le développement spectaculaire de l'imprimerie, qui sera évoqué à propos de la révolution intellectuelle et religieuse, a vivifié, en amont, l'industrie du **papier**. Si les techniques n'ont guère évolué, les quantités fabriquées sont bien supérieures. De même pour la fabrication des caractères en alliage, à l'aide de matrices et de poinçons gravés, qui peuvent être de véritables œuvres d'art (aldine de Venise, Garamond, Grecs du Roi). L'*imprimerie* est une des grandes industries de l'époque. Les ateliers exigent un capital important, investi dans les caractères, immobilisé dans les stocks. Il est parfois fourni par les libraires, qui jouent ici le rôle du marchand fabricant : amenant le travail, contrôlant l'élaboration, commercialisant le produit. Certains ateliers groupent des effectifs nombreux : en 1575, la célèbre imprimerie Plantin, à Anvers, compte 16 presses et 80 ouvriers (compositeurs, typographes, correcteurs, relieurs). Si l'on songe qu'on évalue à plus de 150 millions d'exemplaires la production du siècle, si l'on y ajoute les innombrables brochures, libelles, « canards », « placards », on peut comprendre l'importance économique de cette branche toute nouvelle d'activité.

Le raffinage du sel, dans les régions où l'ensoleillement ne permet pas l'évaporation, la production sans cesse croissante des verreries, les brasseries dans les régions qui ont adopté la bière (Angleterre, Europe

centrale), les premières raffineries de sucre, liées à l'essor colonial sont d'autres activités où se manifeste l'influence du capitalisme.

Au-delà d'innovations techniques limitées, les deux phénomènes majeurs du siècle dans le domaine de l'artisanat sont donc l'accroissement sensible de la production, dans toutes les branches d'activité, en liaison avec l'élargissement du marché, et l'influence grandissante sur les producteurs, qu'il s'agisse des patrons ou des compagnons, des marchands qui commandent aussi bien l'accès aux matières premières que la possibilité d'écouler les produits et qui détiennent les capitaux nécessaires à l'équipement. La dissociation de la propriété des moyens de production **et** de leur utilisation est déjà fréquente.

3. Techniques et aspects des échanges

Toute économie développée repose sur l'échange, à des degrés divers. Le XVI^e^ siècle est marqué par un gonflement, un élargissement et une accélération des échanges, malgré les nombreux obstacles qui subsistent.

Les conditions matérielles

a) Le trait dominant reste **la lenteur et le coût des transports**, qui limitent le volume des échanges. Les transports continentaux utilisent la route et la voie d'eau. Souvent mal tracée, très rarement empierrée (une partie du grand chemin de Paris à Orléans), la plus souvent coupée de fondrières, de gués à franchir, de zones d'insécurité, **la route** voit passer les bêtes de somme, les chevaux de selle, les lourds chariots souvent groupés en convois, les troupeaux en route vers les villes, les mendiants et les pèlerins, les troupes en campagne. Le prix des transports terrestres est très élevé et ne peut être supporté que par des produits d'une haute valeur sous un faible volume (épices, livres, tissus précieux) ou sur des distances très limitées (subsistances). Le véritable rôle de la route est d'échanger l'information. Dès la fin du Moyen Âge, princes et marchands ont mis au

point des systèmes de courriers rapides, qui tendent à devenir réguliers au cours du XVIe siècle. Les souverains organisent la poste, avec des relais réguliers. Ainsi peut-on faire parcourir aux lettres officielles plus de cent kilomètres par jour, alors qu'un convoi de chariots mettait plus de deux semaines de Paris à Anvers. La distance reste malgré tout un obstacle, même en y mettant le prix. **La voie d'eau** est à la fois plus sûre, moins coûteuse et d'un débit plus important. Sur la moindre rivière, radeaux et bateaux plats, parfois munis d'une légère voilure, comme sur la Loire inférieure, portent les blés, les vins, les balles de laine ou des pièces de tissus. On navigue sur les maigres fleuves méditerranéens. L'avantage de l'Europe du Nord-Ouest et du Nord, avec les grands fleuves de plaine est évident. Les réseaux de la Seine, du Rhin et de la Meuse, dont les bras multiples sont réunis par les premiers canaux, de la Vistule jouent un rôle important dans les échanges. Mais la navigation fluviale est gênée par les moulins, par les nombreux péages (plus de 200 sur la Loire au milieu du siècle), par les traversées de villes.

La mer est la voie la plus commode. On doit distinguer le cabotage, qui assure les échanges côtiers de port en port, en utilisant des navires de faible tonnage (10 à 50 tonneaux) et le long cours, qui assure les traversées de la Méditerranée (galères et galéasses) et de l'espace atlantique. On a déjà évoqué les vaisseaux, les galions et les caravelles, qui ont servi d'instruments aux navigateurs et aux marchands. Les tonnages restent très médiocres : 200 à 350 tonneaux pour la plupart des vaisseaux, les plus gros jaugeant un millier de tonneaux. Si l'on songe au poids des vivres de l'équipage (50 à 60 hommes pour 300 tonneaux), on voit les limites du trafic à longue distance. La lenteur des rotations est encore un obstacle, et une cause d'accroissement des coûts. On met normalement deux mois d'Espagne en Amérique, quatre mois au retour. Et le circuit Europe-Philippines dure en moyenne cinq ans… Le XVIe siècle n'a guère amélioré les méthodes de navigation mises au point par les découvreurs. Il a seulement déterminé les meilleurs itinéraires, sans pouvoir diminuer la part de l'imprévisible : la chute de l'alizé peut doubler la durée du voyage américain et les corsaires barbaresques sont une menace permanente pour le trafic méditerranéen. Malgré ces ombres, le transport maritime est le moins coûteux, le plus sûr et le plus important en volume.

b) L’organisation même des échanges, compte tenu du coût des transports, est hiérarchisé en **marchés** au ressort plus ou moins étendu. La majeure partie des trafics se fait sur une courte distance, du producteur au consommateur, dans un cadre purement local. Chaque ville domine sa région, lui assurant les produits fabriqués en échange du ravitaillement nécessaire. Tout un monde de marchands ruraux, collectant les grains et les autres produits de la terre ; de colporteurs, distribuant de village en village les produits fabriqués (vêtements, quincaillerie, épicerie), les almanachs populaires, parfois quelques brochures de propagande réformée sont les instruments de ce trafic mal connu, mais fondamental. Les grandes villes ont déjà un rayon d’action plus important et une activité d’échanges plus diversifiée. La satisfaction des besoins de la masse populaire et des notables exige l’acheminement de grandes quantités de vivres (Paris draine blés, vins et bestiaux dans un périmètre de plus de cent kilomètres) et la venue de produits de haute qualité, d’origine parfois lointaine. Ainsi touche-t-on au trafic interrégional ou intercontinental. Il ne peut concerner, à cause même du coût et des possibilités des transports que des produits de première nécessité, comme les grains ou le sel, des matières premières pour l’industrie, comme les laines ou les produits tinctoriaux, ou des produits de haute valeur (épices, tissus précieux, vins de qualité, métaux monétaires). Ces échanges internationaux sont le fait des grands marchands, qui joignent ordinairement à cette activité celle du commerce de l’argent. Ils se traitent dans **les foires**, tenues à dates fixes, où se retrouvent les facteurs des firmes : foires régionales comme celles de Guibray en Normandie, où l’on négocie bestiaux et toiles, foires internationales comme celles de Medina del Campo, de Francfort (foire du livre), de Lyon (où se rejoignent marchands du Nord et de la péninsule italienne), d’Anvers enfin, où se concentre à partir de 1500, l’essentiel des transactions européennes. À la Vieille Bourse, ouverte en 1487, à la Bourse des Anglais, à la Nouvelle Bourse, ouverte en 1531 se traitent les ventes et les achats des épices venues de Lisbonne ou de Venise, des laines, des tissus, des vins de Rhénanie ou de France, des blés baltiques et se fixent le cours des monnaies qui sert de référence au trafic des lettres de change. Ces foires tendent, au moins les plus importantes, à devenir permanentes. C’est le cas à Lyon et à Anvers.

Les échanges ne sont pas libres. Certains marchés sont réglementés par la puissance publique. C'est le cas du ravitaillement de certaines villes (périmètres d'achat), de l'importation de certains produits qui doit se faire dans une ville précise, **l'étape** (par exemple pour les Pays-Bas, les vins entrent par Middelbourg, l'alun par Anvers, les laines anglaises par Calais, les laines espagnoles par Bruges). Le roi de Portugal s'est réservé le monopole de la revente des épices en provenance des Indes. Celui de Castille tente de régler le mouvement des métaux précieux. Un peu partout, l'intervention de l'État grandit au XVIe siècle, le plus souvent pour des motifs fiscaux, mais avec des incidences économiques : taxes, prohibition, monopoles d'importation pour certaines firmes.

c) La structure des entreprises commerciales varie évidemment avec l'ampleur du trafic et le chiffre d'affaires réalisé. L'entreprise individuelle est la plus fréquente, mais dès qu'on atteint un certain niveau, diverses formes d'association apparaissent : la parsonnerie, qui réunit plusieurs marchands et leurs capitaux, la commandite, où le capital est fourni à l'homme d'affaires contre une participation aux bénéfices. Les grandes firmes, à structure familiale, sont des organismes beaucoup plus complexes. On retrouve les deux grands types mis au point dans l'Italie médiévale : la compagnie à comptoirs, organisée en une seule société qui installe des facteurs appointés et intéressés aux affaires dans les principaux centres de son activité (c'est le cas des Fugger), la compagnie à filiale, où la société-mère détient une participation au capital des sociétés-filles (les Aflfaitadi, d'Anvers, ont ainsi des filiales à Lisbonne, Londres, Rome, Séville, Medina del Campo et Valladolid).

Le XVIe siècle a vu se multiplier ces firmes. De même, les pratiques d'entente pour l'exploitation d'un marché sont-elles devenues plus fréquentes : entre les marchands de cuivre d'Europe centrale, pour le marché des épices à Anvers ou la vente de l'alun pontifical. Ces cartels peuvent ainsi peser sur les prix et Jean Bodin placera les monopoles parmi les facteurs de la hausse générale des prix.

Sur **le plan technique**, la comptabilité en partie double ne se répand que très lentement (les Fugger ne l'emploient pas). Les principaux progrès

concernent l’organisation de l’information et, surtout, les méthodes du crédit.

Les conditions économiques

Source de progrès, le développement des échanges suppose l’existence, non seulement de circuits organisés et d’entreprises commerciales, mais encore de moyens de paiement et de crédit.

a) Le gonflement de **la masse monétaire** disponible pour l’économie est l’élément le plus important. Il a été permis par l’afflux des métaux précieux. Mais la monnaie est un instrument imparfait. Les pièces métalliques, frappées par la puissance publique (les grands États se réservent désormais ce droit et font disparaître les privilèges de certains féodaux), définies par un certain poids et un certain titre en métal fin, sont affectées par la loi d’une valeur en monnaie de compte. Celle-ci sert à mesurer la valeur. Ce cours légal tient évidemment compte de la valeur intrinsèque des pièces en or, en argent ou en alliage d’argent et de cuivre. Il peut, au gré de la conjoncture, s’écarter du cours commercial. L’État s’efforce de maintenir la stabilité et de réduire ces différences, avant de devoir céder à la pression des réalités économiques. On modifie alors le cours légal par une dévaluation ou une réévaluation. Frappées en métal précieux, les monnaies circulent à travers les frontières. Les écus castillans, les pistoles, les portugalles sont utilisées en France à l’égal des écus, des testons, des francs d’argent.

Le XVI^{e} siècle a été marqué par un accroissement des frappes monétaires, par une extension de la circulation des espèces, en particulier dans le monde rural qui tend à s’intégrer à l’économie monétaire, par une lente dépréciation de la monnaie de compte exprimée en poids de métal précieux (la livre tournois équivaut à 17,96 gr d’argent fin en 1513, à 15,12 gr en 1550, à 11,79 gr en 1577, à 10,98 en 1602). Les efforts de stabilisation ont échoué, sauf dans l’Angleterre d’Élisabeth.

Les tendances inflationnistes, en multipliant les instruments de paiement ont facilité les échanges, mais d’autres facteurs jouent en un sens négatif. Les manipulations monétaires trop fréquentes sont un élément d’incertitude

pour les transactions à moyen terme (*cf.* Annexe (b), p. 58). Par ailleurs, les variations de la valeur relative de l'or et de l'argent, d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre, entraînent des déséquilibres constants et la fuite de la monnaie qui fait prime devant des espèces de médiocre titre et de moindre valeur. Malgré l'accroissement général du stock monétaire, il semble bien que le gonflement des besoins ait amené une insuffisance de fait, surtout dans la seconde moitié du siècle (guerres, désordres, luxe). Ainsi est-on amené à frapper en quantité croissante de mauvaises monnaies de cuivre tandis que l'or et l'argent se cachent ou s'échangent à des cours très largement supérieurs aux cours légaux.

b) La lourdeur de la monnaie métallique, sa relative lenteur de circulation et son insuffisance probable ont entraîné le développement d'autres instruments d'échange reposant sur **le crédit**. Aux formes héritées de la période précédente, le XVI^e^ siècle a donné une extension nouvelle et une plus grande facilité d'utilisation. L'instrument le plus fréquent du crédit est la cédule, ou obligation. Reconnaissance de dette avec engagement de payer, soit à la demande, soit à terme, elle se transforme par la négociabilité : un débiteur peut s'acquitter par la cession de ses créances sur des tiers. Cette utilisation devient plus facile lorsque la loi autorise le premier créancier à se retourner, en cas de non-payement, vers le débiteur qui lui a remis les cédules. La rente constituée peut aussi être un instrument de crédit : le créateur de la rente reçoit un capital contre le versement régulier des arrérages, mais il garde la possibilité de rembourser la somme pour éteindre la rente, qui a joué pour son détenteur le rôle de l'intérêt du capital.

Mais l'instrument privilégié du crédit en matière de commerce international est **la lettre de change**. Il s'agit d'une opération de prêt à terme, accompagnée du passage de la somme due dans une autre monnaie à un cours fixé d'avance. Elle s'accompagne donc d'une spéculation sur les changes. Depuis longtemps, l'ingéniosité des hommes d'affaires a compliqué ce schéma pour permettre des profits plus élevés (change sec, change à ricorsa où le tiré est en même temps bénéficiaire). Les lettres de change sont négociables, mais la pratique de l'aval ou celle de l'endossement au profit d'un tiers n'apparaissent qu'à la fin du XVI^e^ siècle.

L’escompte des valeurs à un taux régulier est inconnu. Par contre, la pratique fréquente du report de foire en foire (termes normaux des payements à 90 jours) tend à transformer le crédit à court terme en crédit à moyen terme.

Certaines foires de change pratiquent ces opérations à l’occasion de leurs foires, quatre par an en général : ainsi Anvers, Lyon, Medina del Campo et ses annexes, Gênes, dont les foires se tiennent souvent à Plaisance. Mais on pouvait tirer des lettres de change sur bien d’autres places : Londres, Francfort, Nuremberg, Bâle, Milan, Rouen, Séville, Lisbonne, etc.

Les progrès les plus décisifs en matière de crédit concernent le crédit de l’État. En ce domaine, le XVI^e^ siècle a été vraiment créateur. À la pratique des emprunts contractés auprès des villes, des corps constitués ou des banquiers internationaux, à des conditions onéreuses (15 à 25 % par an), sans que les créanciers soient garantis, succède une organisation de crédit perpétuel ou à long terme, fondée sur la richesse de l’État (*juros* espagnols) ou d’un ordre (rentes françaises sur le clergé) ou sur le crédit d’une institution (rentes sur l’Hôtel de ville de Paris). La rente d’État, au moins dans les deux premiers tiers du siècle, fut recherchée comme un placement sûr et avantageux. Mais les emprunts publics, qui atteignent des montants très élevés, ont certainement freiné les progrès économiques en dirigeant les capitaux vers des emplois négatifs.

Les établissements de crédit sont nombreux, mais le plus souvent de faible dimension. Outre les particuliers, qui cherchent à faire fructifier, par des prêts usuraires, des achats de rente, des participations, leurs capitaux gagnés dans le commerce ou par le revenu de la terre, il faut souligner le rôle des **changeurs**, qui pratiquent le change manuel et y ajoutent la gestion des dépôts reçus, en pratiquant les opérations habituelles de virements de compte à compte, de payements sur ordre et peuvent utiliser une partie de leurs fonds dans des opérations de prêt. Mais le marché de l’argent est dominé par les hommes d’affaires qui font de ce commerce une branche ordinaire de leur activité. Tous reçoivent des dépôts qu’ils utilisent tout en versant, de façon plus ou moins avouée, un intérêt. Tous pratiquent le trafic des lettres de change, tous consentent des prêts.

Au début du siècle, les maisons florentines dominent encore le marché. Aux Médicis, désormais passés à la politique, ont succédé les Strozzi, les Gondi, les Bonvisi de Lucques les Chigi de Sienne. Ces grandes firmes ont des représentants dans les centres du commerce européen. Mais le XVIe siècle voit le rapide développement de la banque allemande, née des opérations commerciales et des bénéfices de l'exploitation minière. Ce sont les célèbres maisons d'Augsbourg, les Fugger, les Welser, les Hochstetter, qui jouent un rôle économique et politique très important (consortium de la vente du poivre à Anvers, financement de la politique de Charles Quint). Les Ruiz de Medina del Campo et les Espinosa représentent la banque ibérique. La seconde moitié du siècle voit la rapide montée de la banque génoise qui bénéficiait des services et de l'expérience de la Casa di San Giorgio, véritable banque d'État. Les Grimaldi, les Spinola organisent pour le compte de Philippe II les énormes transferts de fonds destinés à la lutte armée contre la France et contre les révoltés des Pays-Bas. Contrôlant les foires de change de Plaisance, ils dominent le marché financier avant d'être peu à peu distancés, au siècle suivant, par les firmes d'Amsterdam.

Si les banquiers ont réalisé des profits considérables, leur situation reste toujours précaire, surtout lorsqu'ils ont lié leur sort aux princes emprunteurs. Les crises du milieu du siècle, les banqueroutes françaises, espagnoles amenèrent nombre de faillites retentissantes. Mais le dynamisme créateur des hommes d'affaires de ce temps suscite de nouvelles firmes. C'est l'activité de ces audacieux manieurs d'argent, leur capacité d'inventer sans cesse de nouveaux moyens de « faire travailler l'argent des autres », leur véritable puissance politique, qui donnent vraiment un caractère moderne à une économie par ailleurs si souvent enfermée dans des cadres anciens.

Les grands courants d'échanges

Les progrès des échanges sont à la fois cause et conséquence des nouveaux moyens techniques. Ils commandent l'accroissement de la production et l'accumulation des capitaux. Ils aboutissent « la première

ébauche timide d'une mince pellicule d'économie-monde qui recouvre des mondes cloisonnés et des économies désarticulées »[5].

a) les courants d'échanges intereuropéens ne sont pas substantiellement bouleversés par les transformations économiques. Mais les volumes de marchandises concernées croissent sensiblement. **Le trafic méditerranéen** se maintient, malgré une courte défaillance autour de 1515 (installation des Portugais à l'entrée de la mer Rouge, conquête de l'Égypte par les Turcs, guerres en Méditerranée). En vérité, la Mer intérieure conserve son rôle d'intermédiaire entre l'Orient (épices, corail, tissus précieux, coton de Chypre, blés turcs) et l'Occident (draps, armes, pacotille, sel, bois). Les navires chrétiens, souvent organisés en convois, partent de Marseille (en progrès constants de 1520 à 1570), des ports catalans, de Gênes, de Venise, de Raguse, vers Constantinople ou les Échelles du Levant et d'Égypte. Commerce déficitaire pour l'Europe qui doit solder ses comptes par des envois de métaux précieux. Le XVI^e^ siècle voit également se développer le trafic avec la Berbérie, malgré la piraterie. Les Espagnols puis les Français tentent même d'installer des comptoirs fixes sur la côte. Les variations de la politique turque, les exactions dont sont victimes les marchands occidentaux dans les ports du Levant amènent les États à tenter d'organiser le trafic, par l'obtention de privilèges (capitulations), par l'installation de consuls chargés des intérêts des nationaux. La grande offensive turque en Méditerranée au milieu du siècle, l'organisation de la riposte chrétienne qui aboutit à Lépante (1571) dérangent sensiblement le commerce pour deux ou trois décennies. L'affaiblissement économique de l'Espagne, la disparition de la France déchirée par les guerres ouvrent la mer intérieure aux ambitions des marins et des marchands anglais et hollandais après 1590. Mais c'est au siècle suivant que cette mutation profonde donne ses fruits.

Le commerce de **la façade atlantique** ne cesse de croître en volume et en variété tout au cours du siècle. Aux échanges traditionnels des pays du Nord et du Midi, reposant sur les matières premières (laine espagnole, huiles et vins, sel de la France de l'Ouest, vins de Bordelais), les produits fabriqués (draps flamands ou anglais, toiles, métallurgie) s'ajoutent, en quantités croissantes, les produits d'outre-mer (épices, sucre, indigo) et les métaux

précieux. Tout un réseau de ports, de Cadix à Amsterdam, en passant par Lisbonne, Bordeaux, Brouage, Rouen, Londres assure les relais de ce grand mouvement de marchandises. Le centre en est **Anvers**, qui assure sa primauté dans les quinze premières années du siècle et la conserve jusqu'aux malheurs du temps des troubles (blocage de l'Escaut par les révoltés, 1583 ; siège et pillage par les troupes d'Alexandre Farnèse, 1585). Les ports où les taxes sont réduites au minimum, voient s'échanger les produits venus d'Allemagne, de la Baltique, de la péninsule ibérique, de France, d'Angleterre. Selon Guichardin, les seules importations en 1560 montaient à 31 millions de florins carolus – plus de deux fois le revenu du roi de France. La décadence du centre anversois laisse libre cours aux ambitions de Hambourg, qui tente vers 1590 de concentrer à son profit le commerce des épices, mais surtout à l'essor rapide des ports hollandais, parmi lesquels **Amsterdam**. Les crises frumentaires de la Méditerranée lui permettent de s'y faire importateur des blés baltiques, l'alliance avec Henri IV lui assure le maintien de la redistribution des produits français, et dès 1595, les marins hollandais pénètrent dans l'océan Indien.

La grande nouveauté du siècle est l'essor considérable du trafic de **la Baltique**. Les produits échangés restent sensiblement les mêmes : l'Europe occidentale envoie des vins, du sel, des produits textiles, elle reçoit des matières premières (lin, fer, goudrons et bois) et des grains. Ces derniers prennent de plus en plus d'importance. Le développement considérable de la production des grands domaines polonais, suscité par la demande occidentale et permis par l'asservissement de la paysannerie gonfle le trafic de Danzig. Le commerce de la Baltique est théoriquement monopolisé par la Hanse, qui groupe une cinquantaine de villes sous l'autorité de Lübeck. Mais les conflits des pays riverains au XVI^{e} siècle, l'indépendance de la Suède qui ouvre le verrou danois, permettent aux Anglais et aux Hollandais de pénétrer en Baltique et d'échapper ainsi aux exigences des Hanséates.

Malgré la prédominance des échanges maritimes, il faut faire leur place aux courants commerciaux à l'intérieur du continent européen. Mais ceux-ci n'acquièrent d'importance internationale que lorsqu'ils ont accès aux ports côtiers. Les produits de l'Europe centrale se dirigent ainsi vers les Pays-Bas, vers Venise, vers les villes hanséatiques.

b) Le commerce avec **les autres continents** l'emporte historiquement. Pierre Chaunu fait remarquer que les exportations de métaux précieux et d'épices vers l'Europe représentent cinq fois la valeur des blés échangés entre les pays d'Europe. C'est par le commerce d'outre-mer que l'accumulation du capital entre les mains des hommes d'affaires s'est réalisée. On étudiera plus loin l'organisation des deux empires ibériques. Mais la redistribution à travers l'Europe des produits ainsi monopolisés (épices, produits des Indes ou d'Extrême-Orient, bois de Brésil et indigo, sucre) échappe très vite aux pays importateurs. Les grandes firmes allemandes bénéficiant de la faveur de Charles Quint s'emparent des marchés fructueux ainsi ouverts. En 1515, Jacob Fugger, associé aux Welser et aux Hochstetter, obtient de commercialiser 15 000 quintaux de poivre par an tout en vendant au roi de Portugal le cuivre nécessaire à la flotte des Indes : double occasion de profits. Encore à la fin du siècle, les firmes d'Augsbourg tiendront le marché des épices. Les profits réalisés sur les produits coloniaux incitent les pays maritimes à tenter d'accéder directement aux Indes occidentales et orientales. Si les Portugais arrivent à maintenir, grâce à la distance, aux flottes entretenues, aux points d'appui fortifiés, leur maîtrise de la route des Indes jusqu'à leur fusion avec l'Espagne (1580), les Espagnols sont impuissants à assurer leur monopole des routes atlantiques. Les Anglais tentent de joindre les Indes par l'ouest (Cabot au Labrador) et par l'est (Chancellor en mer Blanche). Ayant échoué, ils se contentent de commercer avec la Russie et de piller les flottes des galions au retour d'Amérique, lorsqu'elles portent l'or et l'argent du roi d'Espagne. Les Français, présents dès le début du siècle sur les bancs poissonneux de Terre-Neuve s'enhardissent, tentent de s'établir en Floride, au Brésil (Villegagnon dans la baie de Rio, de 1557 à 1563) cependant que Cartier puis Roberval, pour le compte de François I^{er}, reconnaissent le cours du Saint-Laurent en espérant gagner l'Extrême-Orient. Après avoir subventionné les explorations de Verazzano, l'armateur dieppois Jean Ango envoie, en 1529, les frères Parmentier reconnaître la route portugaise des Indes. Ils joignent Sumatra, mais leur voyage est sans lendemains immédiats.

Ce commerce colonial, qui domine les autres trafics, qui détermine en partie la conjoncture générale de l'économie, qui bouleverse les équilibres

sociaux par ses conséquences, ne représente que des volumes assez minces. On évalue, en plus d'un siècle, les arrivées d'épices en Europe à 150 000 t au maximum, à peine plus de 1 000 t par an. Le poids total des envois de métaux précieux américains vers l'Espagne n'atteint pas 20 000 t pour le siècle entier. Et l'année-record du trafic de Séville vers l'Atlantique, en 1586, s'établit autour de 45 000 tonneaux de jauge… Cette relativité ne doit pas faire oublier le caractère annonciateur de cette dimension nouvelle du commerce européen.

4. La conjoncture du siècle

Au cours de l'analyse de la production et du mouvement des échanges, des différences de rythme de l'activité économique sont apparues. La croissance n'est pas la même suivant les secteurs et suivant les périodes. C'est la composante de tous ces éléments qui forme la conjoncture. Conjoncture européenne au premier chef, non seulement parce que c'est le vieux continent qui prend la tête du mouvement, mais aussi parce que les masses continentales, les civilisations fermées sont, en quelque sorte, hors de la conjoncture.

a) Une bonne approche de la conjoncture réelle exigerait, comme de nos jours, la connaissance, sur la longue durée, des différents éléments traduits en indices commodes : forces productives, production par secteurs, consommation, revenus. La documentation ne nous livre que des fragments de cette vérité économique, mais suffisamment nombreux et variés pour autoriser une esquisse assez précise du problème. Ce que nous connaissons le mieux, ce sont **les prix**, et spécialement **les prix des céréales** (la principale production agricole, la principale consommation humaine). Les recherches menées dans toute l'Europe accusent le phénomène majeur du siècle : **la hausse des prix**. Celle-ci touche plus fortement les prix des subsistances qui quadruplent ou quintuplent entre 1500 et 1595-1597 (années qui marquent, un peu partout, les records séculaires). Elle touche également les autres prix, avec une amplitude égale en Espagne, moins forte

pour les produits industriels dans les autres pays. Mais cette hausse ne débute pas au même moment dans tous les secteurs et ne se développe pas à un rythme constant. Elle touche d'abord les pays méditerranéens, atteint la France vers 1520, les Pays-Bas dès 1515, l'Angleterre un peu plus tard, l'Europe centrale et orientale vers 1540-1550. Au cours même du processus, on peut retrouver les différentes fluctuations familières aux économistes : des variations annuelles considérables, particulièrement pour les prix des grains (ou des vins), soumis aux aléas climatiques ; des cycles, plus ou moins grossièrement décennaux, regroupant plusieurs « dents de scie » en une phase ascendante et une phase descendante ; des mouvements plus amples, sur une trentaine d'années, faisant alterner cycles en hausse et cycles en baisse ; enfin une tendance séculaire, dont nous savons déjà l'allure conquérante, de la fin du XV^e^ siècle aux années trente du XVII^e^ siècle (voire jusqu'en 1650 dans certains secteurs préservés). L'intercycle trentenaire se voit aujourd'hui attribuer la plus grande importance économique et sociale. Avec quelques décalages, selon les pays et les produits, on peut hasarder la courbe suivante : une relative stagnation de 1480-1490 à 1520-1530 ; une montée rapide de 1520-1530 à 1540-1545 suivie d'un essoufflement plus ou moins marqué jusqu'en 1555-1565 ; une hausse très rapide, spécialement sensible pour les prix agricoles, jusqu'en 1590-1595. Ces sommets de la dernière décennie sont suivis d'une chute rapide puis d'un long palier qui dure jusqu'en 1619-1620 et annonce le lent retournement de la tendance séculaire.

Cette hausse générale des prix a frappé l'imagination des contemporains. Les plaintes se multiplient à partir de 1530, les mesures pour ralentir le phénomène sont prises par les pouvoirs et les tentatives d'explication apparaissent. Dans sa célèbre *Réponse au Paradoxe de Monsieur de Maîestroit*[6], en 1568, Jean Bodin formula, en reprenant des idées déjà exposées par les scolastiques et par Copernic, une réponse simple, en attribuant la hausse à l'inflation monétaire : « La principale et presque seule cause (que personne jusqu'ici n'a touchée) est l'abondance d'or et d'argent… l'abondance de ce qui donne estimation et prix aux choses… » Les historiens et les économistes ne peuvent entièrement ratifier cette théorie quantitative de la monnaie. La perte réelle de valeur intrinsèque des métaux précieux, résultant de leur abondance, ne peut guère rendre compte

que d'une augmentation de 250 à 300 % des prix nominaux. Celle-ci est beaucoup plus forte pour la plupart des produits. Il faut également penser à la lente dépréciation du pouvoir d'achat de la monnaie de compte, au déséquilibre entre la demande et l'offre de subsistances, qui accentue l'ampleur de la hausse des produits agricoles, au caractère malsain de l'inflation provoquée par l'afflux d'argent après 1550 et par les dépenses des guerres.

Le mouvement des prix, s'il est un signe commode des fluctuations économiques ne suffit pas à lui seul à signifier la totalité de la conjoncture.

b) Il serait souhaitable de comparer à ce mouvement des prix **des indices de production et d'activité**. Les plus importants sont ceux de **la production agricole**, dont l'allure générale a été évoquée plus haut. Un peu partout en France l'étude de ce mouvement oppose une phase de récupération très spectaculaire, couvrant la seconde moitié du XV^{e} siècle, débordant sur les premières décennies du XVI^{e} siècle et une phase de tassement, qui commence dès 1520 en Cambrésis, ou en Languedoc, vers 1540 en Région parisienne et maintient un assez haut niveau de production. Suit une chute souvent spectaculaire, dès le milieu du siècle en Languedoc, vers 1570 dans le Nord, 1580 en Bourgogne, 1590 autour de Paris. On pourrait en accuser les troubles, mais cette baisse de la production se retrouve en Pologne, en Andalousie, dans tout le bassin méditerranéen qui manque de grains à la fin du siècle. Il serait instructif de posséder des indications sur l'importance du bétail (elle paraît croître jusqu'en 1515, puis baisser, tandis que les grains continuent leur montée pendant quelques années), sur la vigne, qui gagne des surfaces et doit produire plus. Le phénomène le plus significatif reste la distorsion croissante qui s'introduit entre la montée de la population, qui persiste jusqu'en 1570-1580 et le plafonnement de la production céréalière. Nul doute qu'elle a contribué à accentuer la hausse des prix et du coût de la vie, en pesant lourdement sur les pauvres, sur les paysans parcellaires, et qu'elle a freiné, dès les années quarante du siècle, les possibilités du développement économique.

Du mouvement de **la production industrielle**, nous ne possédons que quelques indices dispersés. On a signalé plus haut les progrès de

l’extraction des métaux précieux, du charbon à Liège et en Angleterre. Si les mines d’or et d’argent conservent leur dynamisme jusqu’à la fin du siècle, si la production de houille continue de croître dans les Îles Britanniques (les envois du port de Newcastle passent de 36 000 t vers 1560-1561 à 164 000 t en 1595-1600), le pays liégeois connaît une brusque retombée après le déclenchement de la révolte des Pays-Bas. Mêmes incertitudes, selon les régions, en ce qui concerne la production du textile. À Hondschoote, à Audenarde, à Amiens, la production croît rapidement jusqu’en 1565-1570, se maintient encore une dizaine d’années, puis s’effondre dans les années 1580-1590. La production des draps anglais, cernée par les exportations londoniennes, se maintient mieux : 43 884 pièces en 1503, 132 676 en 1550, 84 968 en 1552, 103 032 en 1600, mais accuse quand même un fléchissement dans le troisième quart du siècle. Ici aussi, l’image est celle d’un plafonnement après 1560-1570 et d’une légère retombée de l’activité. L’industrie drapière de Venise, qui croît au rythme extraordinaire de 9 % par an de 1516 à 1569, se contente de 1 % jusqu’au record de 1602. La production italienne tient mieux, dans les dernières décennies, que celle des pays occidentaux, mais l’élan est également brisé.

Indices majeurs, non par le volume, mais par la valeur des marchandises concernées et par l’impact sur l’ensemble de l’économie d’échanges, ceux des grands trafics coloniaux. Grâce à Pierre Chaunu, nous connaissons avec précision le mouvement annuel du trafic entre Séville et le Nouveau Monde. L’image qui s’en dégage, au-delà d’une multiplication par six entre 1510 et 1600, est aussi celle d’alternance de périodes de croissance rapide (1495-1513-1517 ; 1525-1550 ; 1575-1585) et de phases de ralentissement sensible (1515-1525 ; 1550-1560 ; après 1595). Image assez conforme au mouvement des prix à moyen terme. Avec quelques années de décalage, le trafic portugais aux Indes orientales confirme ce schéma qui a permis de parler d’une « conjoncture mondiale ». Mais le problème reste entier de savoir quelle influence réelle cet essor spectaculaire des trafics internationaux a eu sur la conjoncture profonde d’une Europe paysanne majoritaire…

c) Dernier volet nécessaire de cette tentative d’approche : **le mouvement des revenus**. Il paraît impossible de dessiner le mouvement du **profit**, trop

variable d'une firme à l'autre, trop soumis aux aléas humains de la gestion de l'entreprise. Des réussites spectaculaires, comme celle des Fugger, voisinent avec des faillites retentissantes. L'habileté des financiers et des hommes d'affaires a été de placer rapidement les bénéfices réalisés dans des valeurs que l'inflation ne menaçait pas, et particulièrement dans les seigneuries et les propriétés foncières.

Car la **rente seigneuriale** ou **la rente foncière** résistent remarquablement aux mouvements de la conjoncture. Contrairement à ce qu'on a cru longtemps, les revenus tirés du système seigneurial ne se sont pas effondrés au cours du XVI^e^ siècle. S'il est vrai que les droits fixés en argent ont subi les effets des dévaluations, il ne faut pas oublier qu'un bon nombre de revenus étaient perçus en nature et que la hausse accélérée des produits agricoles les a valorisés (champarts, banalités, lods et ventes indexés sur les prix de la terre). La puissance des aristocraties, le désir des bourgeois enrichis de pénétrer dans le monde de la noblesse s'expliquent aisément. Les revenus tirés de l'affermage des domaines croissent également. La révision régulière des baux permet aux propriétaires de suivre le mouvement général de la production. C'est ainsi que les loyers en nature s'alourdissent, procurant aux bailleurs des quantités (et des valeurs) croissantes. Alors que la production on l'a vu, a tendance à plafonner après 1530 ou 1540, la rente foncière réelle continue de monter. Bien évidemment, les troubles de la seconde moitié du siècle, en France et aux Pays-Bas, ont eu des effets désastreux sur cette catégorie de revenus, mais en Angleterre (où l'on s'efforce de remplacer les tenures à long terme par des affermages), en Espagne, en Italie, la terre reste d'un bon rapport.

Le mouvement des salaires revêt également une grande importance économique et sociale. Il est assez difficile à cerner car beaucoup d'ouvriers sont rémunérés en nature, beaucoup sont logés et nourris par leur patron et l'évaluation de ces données est délicate. Cependant tous les témoignages concordent pour affirmer une baisse à long terme du salaire réel, exprimé, non pas en monnaie de compte, mais en pouvoir d'achat. Le salaire du chef de culture languedocien, qui équivalait en 1480 à 30 setiers de froment ne correspond plus qu'à 10 setiers en 1580. Comme tous les autres éléments de la conjoncture, ce mouvement n'est pas régulier. Les salaires suivent la montée des prix avec un retard sensible, puis tendent à rattraper ce

handicap. Aux Pays-Bas, la période favorable aux salaires dure jusqu'en 1510-1515, puis la montée rapide des prix laisse les salaires à la traîne jusqu'au milieu du siècle. Une lente adaptation suit, qui équilibre à peu près prix et salaires à la fin du siècle. Même schéma à Florence, en Espagne, en France. Un peu partout, la plus mauvaise période coïncide avec les belles années de croissance qui s'étendent de 1520 à 1560. Ce sont les difficultés économiques de la fin du siècle qui permettent aux salariés de récupérer leur pouvoir d'achat. Le milieu du siècle marque le moment le plus difficile, ce qui explique les troubles sociaux de l'époque.

d) La confrontation de toutes ces données, souvent fragmentaires, parfois critiquables, mais toujours éclairantes, doit permettre de dessiner l'évolution séculaire de la **conjoncture économique**. Il semble qu'on puisse distinguer trois périodes caractéristiques.

1. De 1490 à 1530 environ, se déroule le « beau Seizième siècle ». Les forces productives s'accroissent, la production dans tous les domaines, et spécialement dans le domaine agricole retrouve les niveaux d'avant la crise des XIV^{e} et XV^{e} siècles et les dépasse parfois, les subsistances sont abondantes, les crises assez rares jusqu'en 1520. Les progrès techniques et une meilleure utilisation du travail humain ont peut-être permis un gain de productivité. L'inflation reste modérée et joue comme un facteur d'investissement et d'incitation à produire. L'ouverture des nouveaux marchés stimule l'ensemble de l'économie européenne. Peut-on parler de croissance au sens actuel du terme ? Oui, par rapport au très bas niveau de 1450. Mais on peut aussi parler d'une simple récupération. Le problème reste entier et nous sommes actuellement dans l'impossibilité de comparer les situations de 1300 et de 1530.

2. La période médiane du siècle (en gros de 1530 à 1570) peut, à la fois, être considérée comme un apogée menacé ou comme une crise latente, suivant l'optique choisie. La poursuite de l'essor démographique entre en contradiction avec les limites techniques de la production agricole. Les crises de subsistances sont plus nombreuses et plus graves, malgré les tentatives faites pour accroître les emblavures (défrichements) ou pour rentabiliser la terre (cultures spécialisées, ouverture sur le marché). Si la

production artisanale continue allégrement de se développer, si les échanges internationaux sont plus actifs, le caractère de l'inflation se modifie. L'ouverture entre hausse des prix et niveau des salaires accroît les tensions sociales, d'autant plus que les exigences fiscales des États se font plus grandes.

3. Les dernières décennies sont médiocres, à l'exception de quelques secteurs préservés. Pour des motifs variés (début du « petit âge glaciaire », ravages des guerres en France et aux Pays-Bas, baisse probable de la productivité du travail), la production agricole baisse sensiblement, ce qui entraîne, avec une succession de crises graves, un monstrueux gonflement des prix des subsistances. Le phénomène a des répercussions sur la consommation des autres produits — et par là même sur la demande et sur l'activité artisanale. Par ailleurs, le développement des dépenses improductives (poids de la guerre) pèse lourdement sur l'économie de l'Espagne et de la France. Enfin, le désordre monétaire et l'inflation galopante désorganisent les marchés internationaux. Dans ce climat difficile, des secteurs préservés manifestent la persistance du dynamisme séculaire. C'est l'Angleterre d'Élisabeth, qui progresse sur tous les fronts ; c'est le trafic méditerranéen qui s'ouvre aux marins du Nord ; c'est le monde baltique qui se fait fournisseur de grains pour les péninsules méridionales. Les premières années du XVII^e^ siècle forment ainsi un palier après lequel la tendance séculaire retrouvera sa signification.

Au total, si l'on dresse un tableau comparatif des structures économiques en 1500 et en 1600, les mutations enregistrées ne paraissent pas justifier la notion d'une « révolution économique du XVI^e^ siècle ». Les éléments nouveaux apparus dans le domaine du commerce de l'argent, de l'élargissement géographique de l'horizon économique, des rapports de production ne doivent pas faire oublier le poids décisif d'une Europe rurale presque immobile. Le premier capitalisme n'a pas remis en cause les formes socio-économiques. Au contraire, la « trahison de la bourgeoisie » (F. Braudel), son installation par l'investissement foncier, l'anoblissement ou la vénalité des offices dans le cadre traditionnel hérité du Moyen Âge, montre bien les limites de son influence réelle.

Lectures complémentaires

• Braudel (Fernand), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, A. Colin, 1979, 3 vol.

• Chaunu (Pierre), *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, P.U.F., (coll. Nouvelle Clio), 1969, 447 p.

• Braudel (Fernand), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 4e éd., 1979, 2 vol., 588 et 628 p.

• Mauro (Frédéric), *Le XVIe siècle européen : aspects économiques*, Paris, P.U.F., (coll. Nouvelle Clio), 1966, 388 p.

• Jeannin (Pierre), *Les Marchands au XVIe siècle*, Paris, Le Seuil, (coll. Le temps qui court), 1963, 192 p.

• Reinhard (Marcel), Armengaud (André), Dupaquier (Jacques), *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien, 1968, 709 p.

• Léon (Pierre), *Histoire économique et sociale du monde*, t. I, par B. Bennassar, P. Chaunu, G. Fourquin, R. Mantran, Paris, A. Colin, 1977, 606 p.

• Lebrun (François), *L'Europe et le Monde, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle*, Paris, A. Colin, 1987.

• Garcia Baquero (Antonio), *La Carrera de Indias. Histoire du commerce hispano-américain XVIe-XVIIIe siècles*, trad. de l'espagnol, Paris, Desjonquères, 1997.

Annexe

(a) Certains cas sont cependant bien connus, par exemple celui de la Sicile grâce à plusieurs recensements par « feux » ou familles : 120 864 en 1505 ; 177 797 en 1548 (chiffres révisés en 1970) ; 221 000 en 1575 ; 223 000 en 1597. Cet exemple souligne aussi que la croissance s'interrompt après 1560. La Provence ou la Castille permettraient des constats comparables.

(b) On comprend alors que les monnaies les plus sûres et les plus stables (poids, aloi) aient été recherchées partout : parmi les monnaies d'or, les *ducats* et les *sequins* vénitiens, les *cruzados* portugais, les *écus* français au temps d'Henri II, et surtout les *doublons* espagnols (ou doubles *escudos*) appelés *pistoles* en France ; en argent les *thalers* allemands, les *testons* français, jusqu'en 1560, et, mieux, les *réaux* de 8 espagnols (25 grammes environ, argent presque pur) qui ont fait prime dans le monde entier, notamment en Extrême-Orient où dominaient les monnaies d'argent.

CHAPITRE 2

La révolution spirituelle

Si l'on peut contester le caractère « révolutionnaire » du XVI^e^ siècle dans les domaines de l'économie ou de la politique, le bouleversement est plus évident au niveau de la pensée et de l'esthétique. Rarement à travers les siècles, un effort aussi tendu, aussi soutenu, aussi conscient et aussi complet pour organiser la vie de l'homme selon un certain ordre de valeurs a été tenté. On divise traditionnellement ce mouvement sous les noms d'Humanisme et de Renaissance, en en soulignant ainsi les deux caractères fondamentaux : l'exaltation de la *dignitas hominis*, comme moyen et comme finalité, la certitude de faire revivre une époque révolue considérée comme un modèle à égaler. Les contemporains ont eu pleine conscience de rompre avec les temps obscurs et barbares qui les avaient précédés : « Par la bonté divine, la lumière et dignité a été de mon âge rendue ès lettres… » (Rabelais). Mais il faut corriger cet enthousiasme. Si les chemins parcourus sont novateurs et féconds pour l'humanité occidentale, ceux qui les empruntent ou qui les frayent sont chargés du passé médiéval. La « révolution » spirituelle et artistique du XVI^e^ siècle reste prisonnière, dans ses démarches, de l'acquis des siècles antérieurs. Elle y trouve la base de son essor et les limites de ses hardiesses.

1. L'humanisme

Si l’on parle d’humanisme à chaque fois qu’une doctrine pose en valeur fondamentale le respect de la personne humaine, le sentiment de son irremplaçable originalité et de sa supériorité sur les forces obscures de la nature, le mot a cependant une acception historique mieux localisée dans le temps et l’espace. Selon la définition donnée par L. Philippart[1], on le décrira comme un mouvement à la fois esthétique, philosophique et religieux, préparé par les courants de la pensée médiévale mais s’affirmant radicalement différent, apparu au XV^e^ siècle en Italie et diffusé au XVI^e^ siècle à travers l’Europe, caractérisé par un effort à la fois individuel et social pour mettre en valeur l’Homme et sa dignité et fonder sur son étude un « art de vivre par où l’être humain se rend éternel ».

Les fondements de l’Humanisme

a) L’Humanisme prend d’abord sa source dans **l’héritage médiéval**, même s’il réagit fortement contre le système existant. À côté de la Révélation, contenue dans l’Écriture sainte et dans les commentaires des Pères de l’Église, qui fournit aux hommes une cosmologie, une histoire, une morale et une finalité existentielle, le Moyen Âge a édifié une philosophie, d’abord servante de la théologie, mais qui tend depuis longtemps à s’en distinguer, particulièrement dans les domaines où la Bible ne satisfait pas la curiosité naturelle de l’esprit humain, et une science qui permet de comprendre le monde pour tenter de le dominer.

Philosophie et science reposent essentiellement sur Aristote, connu intégralement à partir du XIII^e^ siècle, par l’intermédiaire des traducteurs et des commentateurs arabes et juifs. On lui emprunte une logique et un mode de raisonnement, une conception de la connaissance et un corpus scientifique. Mais le contact entre une pensée aussi complète et aussi totalement étrangère au christianisme, et la théologie posait de nombreux problèmes que l’École s’efforça de résoudre. Au XIII^e^ siècle, Thomas d’Aquin esquissa une solution globale en proclamant l’unité profonde de la vérité et l’accord nécessaire de la foi (connaissance révélée) et de la raison (connaissance élaborée à partir du sensible et des concepts qui servent à classer les phénomènes). Entre le monde des apparences, celui des essences (qui sont « réelles » dans chaque individu d’une espèce, à travers la diversité des accidents) et celui des formes archétypes, qui sont en Dieu, il établissait de subtiles relations. Doctrine optimiste

puisqu'elle affirmait la possibilité pour l'homme d'élaborer, à partir de l'expérience, par l'analogie et l'abstraction, une connaissance du monde réel, celui des essences.

Mais le thomisme, à la fin du XV^e^ siècle, n'est plus défendu que par quelques penseurs, généralement dominicains (par exemple ceux de Cologne). Ce qui triomphe un peu partout dans l'enseignement universitaire, c'est **le nominalisme** de Guillaume d'Occam (1280-1349) et de ses disciples. Pour eux, les vérités de la foi ne sont susceptibles d'aucune analyse rationnelle et la théologie est vaine, qui tente d'expliquer le contenu de la Révélation. Par contre, la raison à partir des apparences sensibles, peut élaborer une science purement expérimentale, qui ne doit rien à l'Écriture, mais qui n'est jamais assurée de correspondre aux réalités divines. Mieux, cette connaissance ne peut être qu'individuelle et les concepts dont les hommes usent par commodité pour désigner les espèces ne sont que des « noms », alors qu'ils correspondaient, pour les « **réalistes »**, aux essences.

Ce divorce total entre le domaine de la foi et celui de la raison, par son caractère désespérant eut de lourdes conséquences dans le domaine religieux. Il n'en eut pas moins dans le domaine de la pensée philosophique et scientifique. L'impossibilité d'une connaissance générale ramène toute réflexion à une discussion sur des concepts vides de sens, à un enchaînement aussi rigoureux et aussi ingénieux que possible de syllogismes permettant de classer les sensations et de ramener les phénomènes aux genres et aux espèces définis par Aristote. Ce déssèchement de la scolastique était encore accentué par l'enseignement des universités qui reposait sur la *lectio*, le commentaire (généralement emprunté à un auteur médiéval) et la *disputatio*, simple exercice d'agilité bavarde.

Cette crise de la pensée médiévale explique l'hostilité des humanistes à la scolastique et le succès des formules nouvelles qu'ils élaborèrent. Mais il faut souligner combien ces novateurs, dans leurs plus grandes hardiesses, restèrent prisonniers du passé, et particulièrement du mode de raisonnement syllogistique, faute d'avoir élaboré une logique.

b) La redécouverte de l'Antiquité est, évidemment, la source vive de l'humanisme. Le Moyen Âge n'a pas ignoré les œuvres et la pensée de l'Antiquité, mais il n'en avait qu'une vision tronquée et déformée. Tronquée parce qu'il ne connaissait pas la plus grande part de la littérature grecque, sinon à travers les analyses ou les imitations des Latins (par exemple, Homère à

travers Virgile ou les stoïciens à travers Cicéron). Tronquée parce que lui manquait une part importante de l'héritage latin : Plaute, Quintilien, les lettres de Cicéron. Déformée parce que ces œuvres, connues souvent dans des versions médiocres, déparées de fautes ou d'interpolations, ne sont jamais reçues en tant que telles, mais étouffées sous les commentaires qui en sollicitent l'interprétation pour le faire servir à la consolidation de la loi.

Dès le XIV^e^ siècle, Pétrarque (1304-1374) et Boccace (1313-1375) commencèrent le lent mouvement de reconquête de l'héritage antique en découvrant à travers l'Europe les manuscrits d'œuvres ignorées ou mal connues, en posant les premières règles de la philologie classique, en restituant la bonne latinité, en intégrant à la civilisation occidentale, par des traductions latines, des œuvres aussi importantes que celles d'Homère, d'Hérodote, des Tragiques. Laurent Valla (*circa* 1407-1457) fonda la critique externe des textes et donna un modèle de beau langage dans ses *Elegantiarum linguae latinae.* La seconde moitié du XV^e^ siècle, avec l'activité féconde des cercles romain (Platina, Filelfo, protégés par l'humaniste Aeneas Sylvius Piccolomini, devenu pape en 1458), florentin (Salutati, Bruni, protégés des Medicis), vénitien (Alde Manuce, qui se fait imprimeur pour veiller sur la qualité des éditions de textes) ; avec l'arrivée dans la péninsule des Grecs chassés par l'invasion turque et qui amènent, avec de nombreux manuscrits, l'enseignement de la langue ; avec les premières fouilles et les premières collections de statues, de médailles et d'inscriptions, marque une étape décisive de cette reconquête qui élargit et enrichit la culture occidentale.

La grande redécouverte est celle de Platon et des néo-platoniciens. Dès 1421, Leonardo Bruni traduit les *Dialogues* en latin, mais bientôt, les progrès de la connaissance du grec permettent à un nombre croissant de lettrés de le lire et de l'étudier. De même étudie-t-on Plotin et les textes alexandrins (Denys, ou plutôt pseudo Denys l'Aréopagite, Hermès Trismégiste) qui donnent de la philosophie platonicienne une version plus mystique, et par là même, plus apte à satisfaire les besoins spirituels d'un siècle profondément religieux.

Non moins importante, pour une science qui reposait tout entière (ou presque) sur le seul Aristote, la redécouverte de la science et de la technique, à travers les compilateurs byzantins, puis Pline, Végèce, Pythagore, Ptolémée, Euclide, désormais connus par des textes originaux ou des traductions fidèles.

Si cet héritage antique est assumé entièrement, avec une admiration qui tend à paralyser l'esprit critique, il n'en est pas moins senti à la fois comme quelque

chose de très actuel et comme quelque chose qui doit être replacé dans son temps. Les textes sont confrontés avec les vestiges, avec les inscriptions. Dès le milieu du siècle, Flavius Biondus, dans sa *Roma instaurata* et son *Italia illustrata* met à la disposition des érudits des descriptions de monuments accompagnées des textes qui s'y rapportent. Bientôt, l'imprimerie multipliera ces recueils ornés d'illustrations.

c) La philosophie de l'Humanisme. La révélation de Platon avait amené une réévaluation des doctrines aristotéliciennes, qui avaient jusque-là régné sans partage. La lecture traditionnelle, spiritualiste, adaptée par les théologiens médiévaux aux nécessités de la foi garde des adeptes dans toutes les vieilles universités, et il en sera encore ainsi au temps de Descartes. Mais il existait une autre interprétation d'Aristote, plus conforme d'ailleurs à la lettre, celle d'Averroes (1126-1189). Elle avait tenté plus d'un penseur, au prix d'une séparation totale de la philosophie et de la foi. On l'enseignait régulièrement à Padoue, en se donnant l'apparence de la critiquer au nom de la religion menacée. C'est ce que fait, au début du XVI^e^ siècle, **Pietro Pomponazzi** (1462-1525), en se plaçant dans l'hypothèse d'une humanité privée de la Révélation. Dans le *De immortalitatae animae* (1516), il montre que l'âme intellectuelle, liée à l'âme sensitive et au corps, meurt avec celui-ci. Il n'y a pas d'au-delà et l'homme doit se donner pour but « d'assumer le plus possible d'humanité ». Dans le *De Fato* (1520), il montre l'incompatibilité du libre arbitre et de la toute-puissance divine et, critiquant les religions (tout en mettant le christianisme hors jeu), il opte pour un simple naturalisme : en se conformant à la nature, l'homme se réalise plutôt qu'en tentant de ressembler à un Dieu qui est inconnaissable. Après lui, les professeurs de Padoue continuent d'enseigner ces doctrines qui introduisent dans l'univers un strict déterminisme et ne laissent pas de place à l'intervention divine. L'averroisme padouan joue un rôle intellectuel important pendant tout le siècle. Peu d'esprits qui n'aient fait à Padoue un séjour pour s'en informer, de Copernic à Dolet, de Rabelais à Michel de l'Hôpital, de Budé au cardinal du Perron.

Mais la véritable philosophie de l'Humanisme est empruntée à Platon et à son école. C'est **Marsile Ficin** (1433-1499), protégé de Cosme et de Laurent le Magnifique, qui en fournit l'exposé le plus magistral dans la *Theologia platonica* (1469-1474) dédiée à Laurent. Le néo-platonisme du XVI^e^ siècle est avant tout une ontologie. Dieu est l'Être, dont émanent tous les autres êtres, hiérarchisés selon leur degré de pureté. Les âmes astrales et les anges, pures créatures célestes, immortelles et parfaites assurent la marche des sphères qui

composent l'Univers incorruptible. Par contre les essences des choses matérielles qui composent l'univers terrestre, si elles sont des créatures, des Idées résidant auprès de Dieu, ont besoin des formes sensibles pour exister, mais ces formes ne sont que des traductions imparfaites et corruptibles de leurs archétypes divins. Au centre du Cosmos, l'homme est à la fois âme immortelle, image de Dieu, créature privilégiée entre toutes, mais aussi matière et pesanteur corporelle. Sa vocation est donc, par la connaissance, de passer du monde des apparences sensibles à l'intelligence des Idées, qui lui permettra de revenir à l'Être. Pour cette démarche, qu'il peut refuser en se ravalant au rang des bêtes, trois modes de connaissance s'offrent à lui, qui correspondent aux trois formes de l'âme : par les sens (âme sensitive, animale, mortelle), par la raison déductive (âme rationnelle), enfin par la contemplation, qui permet à l'âme intellectuelle d'appréhender intuitivement, en se séparant des apparences sensibles et des pièges de l'analyse, les archétypes. Mode supérieur puisqu'il permet de saisir le réel (celui du monde divin) dans son unité profonde, au-delà des accidents. Lorsque l'Homme étudie ou contemple l'Homme, il étudie ou contemple le miroir même de Dieu, son image imparfaite, mais à travers laquelle on peut atteindre la perfection : ainsi se trouvent justifiés l'exaltation de la *dignitas hominis* et l'intérêt passionné qu'on lui portera. On admirera les corps comme incarnations des âmes et on aimera les âmes pour remonter par elles jusqu'à Dieu. Ce qu'exprime admirablement Michel-Ange : « Mes yeux, épris de belles choses, et mon âme, en même temps éprise de son salut, n'ont d'autre force pour s'élever au ciel que de contempler toutes ces beautés. Des plus hautes étoiles descend une splendeur qui tire à elles notre désir, et qui se nomme, ici-bas, Amour. Et le cœur noble n'a autre chose qui l'emplisse d'amour, l'enflamme et le guide, qu'un visage, semblable aux étoiles, dans les yeux. » Cette philosophie, profondément idéaliste, tournée vers la recherche du divin, est celle des humanistes italiens de la fin du XV^{e} siècle ou du début du XVI^{e} siècle, Landino, Politien et surtout Pic de la Mirandole. Elle se répand ensuite, avec les œuvres antiques, avec les préoccupations philologiques, à travers l'Europe. Car l'humanisme devient rapidement, grâce aux nouveaux moyens de diffusion de la pensée, une donnée occidentale.

Les véhicules de l'Humanisme

Malgré l'espace, malgré les frontières, malgré les conflits qui opposent les princes, les idées défendues par l'Humanisme se sont propagées. Si elles ne

touchent profondément qu'une petite partie des hommes de ce temps, il s'agit bien de l'élite intellectuelle.

a) L'imprimerie joue un rôle très important dans cette diffusion. L'invention, vers 1450, dans la région rhénane, des caractères mobiles a créé un instrument souple et rapide. Dès 1500, la mise au point en est achevée : alliage de plomb et d'antimoine pour les caractères, gravure des poinçons en acier, presse à bras pour l'impression proprement dite, encre spéciale, formation des techniciens nécessaires. Les ateliers de copistes perdent leur clientèle. Aux caractères gothiques, imités de l'écriture des manuscrits, des premiers livres, les humanistes substituent les caractères romains, popularisés par les célèbres impressions aldines. S'y ajouteront bientôt les jeux nécessaires de caractères grecs et hébraïques. Les graveurs ont à cœur de faire de ces ensembles de véritables œuvres d'art, dignes des textes qu'ils sont chargés de transmettre.

Les centres d'imprimerie se multiplièrent rapidement entre 1455, où l'on ne signale guère que Mayence et Strasbourg, et 1500, où l'on dénombre déjà 236 villes possédant un ou plusieurs ateliers. Aux imprimeurs d'origine allemande, qui avaient essaimé un peu partout pour fonder les premiers ateliers, succèdent les techniciens du cru. Venise est le centre le plus important au début du XVI^e^ siècle, particulièrement grâce à Alde Manuce, ancien professeur devenu imprimeur en 1493 pour donner aux chercheurs des textes satisfaisants. Suivent Paris, où les premières presses furent installées en 1470, et Lyon. On trouve des presses jusqu'en Pologne. L'expansion de l'imprimerie se poursuit au XVI^e^ siècle : Bâle (avec la famille Amerbach et Froben) et Anvers (où Christophe Plantin, un Tourangeau, vient travailler en 1543) deviennent des centres importants, tandis que l'on voit des ateliers se créer en Espagne, en Russie (en 1560 seulement) et même en Amérique. Le métier est souvent héréditaire et de véritables dynasties se forment, comme celle des Estienne à Paris.

Les imprimeurs sont souvent des humanistes avertis et leurs ateliers deviennent des centres de réunion, de réflexion, et de travail. Alde Manuce avait formé une petite académie, où passèrent Pietro Bembo, Aléandre, helléniste célèbre et futur cardinal, Érasme, lors de son séjour vénitien de 1507. Josse Bade recevait Guillaume Budé. Robert Estienne, tout en dirigeant à partir de 1526 l'entreprise familiale, tout en publiant plus de 300 titres, rédige et édite son *Dictionnaire* latin-français et le célèbre *Thesaurus linguae latinae* ; son fils aîné,

Henri, rédige le *Thesaurus* grec et publie en France la première édition de Platon en grec.

Entre 1450 et 1500, on évalue à plus de 30 000 titres les publications sorties des presses européennes et à plus de 15 millions le nombre d'exemplaires. On peut imaginer la véritable révolution par rapport au système de la copie manuscrite. Pour le XVI^e^ siècle, les évaluations montent à 150 000 ou 200 000 titres et, peut-être, plus de 150 millions d'exemplaires. Alors que les ouvrages religieux (Écriture sainte, Pères de l'Église, écrivains spirituels ou simplement livres d'Heures) représentent, dans la première époque l'essentiel de la production imprimée, et une proportion qui reste importante ensuite, les éditions inspirées directement par l'Humanisme se multiplient significativement après 1480 : textes anciens en langue originale, textes traduits en langue véhiculaire des gens cultivés, le latin, puis en langue vulgaire (Virgile connaît ainsi 72 traductions en italien, 27 en Français, 11 en anglais, 5 en allemand et en espagnol), manuels, grammaires et dictionnaires, livres scientifiques. S'y ajoutent les écrits des humanistes eux-mêmes. Le plus grand succès de librairie d'un auteur contemporain est celui d'Érasme, dont les *Adages* connaissent 72 éditions de 1500 à 1525, 5 éditions de 1525 à 1550, et les *Colloques*, 60 et 70 tirages pour les mêmes périodes. L'imprimerie, en permettant de répandre rapidement et à un prix nettement inférieur, les ouvrages anciens et récents, a été le véhicule fondamental des idées nouvelles, celles des humanistes et celles des Réformés.

b) La diffusion des idées nouvelles naît aussi des **relations permanentes** qui se nouent entre les hommes, par des voyages, comme ceux d'Érasme en Italie et en Angleterre, comme ceux de Budé en Italie, par des séjours voués à l'enseignement comme ces Italiens enseignant philosophie et grec à Paris, par la correspondance, abondante, chargée de compliments réciproques, de réminiscences littéraires, d'exercices de style, et dont le destinataire s'empressait de diffuser le contenu dans les milieux intellectuels de sa ville. Une véritable émulation était ainsi entretenue, en permanence, entre les lettrés d'un même centre, entre les centres qui, partout en Europe, reçoivent le message italien. Il y a vraiment une République des Lettres, qui ne groupe évidemment qu'un petit nombre d'hommes, mais les lie étroitement : des clercs, des enseignants, des médecins, quelques grands bourgeois enrichis se piquant de culture, quelques gentilshommes tranchant sur la médiocrité intellectuelle de leur milieu, tels un Pic de la Mirandole, un Ulrich de Hutten, un Pierre

de Ronsard. Mais on doit aussi penser que les idées nouvelles ont débordé le cadre étroit de ces milieux et que quelque chose s'en est répandu dans les classes dirigeantes.

En se diffusant dans des régions et des milieux divers, les idées humanistes formées originellement en Italie ont pris des nuances variées. On pourrait esquisser une géographie de l'Humanisme en recensant les centres, les hommes et les courants. En simplifiant, et sans oublier les contaminations et les influences, trois groupes peuvent être distingués.

En Italie et spécialement à Florence et à Venise, à Paris, pour les érudits qui se groupent autour de Budé et des Estienne, à Lyon avec le médecin Symphorien Champier, à la cour du roi de Hongrie, à Cracovie, l'humanisme littéraire et philologique domine. C'est à l'étude des textes anciens, à leur commentaire, à leur imitation, au souci du beau langage cicéronien, à la défense du « divin Platon » que l'on s'emploie. Même si l'on s'exprime en langue vulgaire, c'est avec le désir de retrouver les formes rhétoriques de l'Antiquité. Si le *Roland furieux* de l'Arioste (1516), écrit en italien, s'inspire des chansons de gestes, il n'en est pas moins tributaire de l'Énéide. Et il est significatif de voir Buonaccorsi, florentin devenu polonais, prendre le surnom de Callimaque.

Si la recherche philologique et le souci de l'imitation littéraire ne sont pas ignorés des cercles humanistes des Pays-Bas, de Rhénanie ou d'Angleterre, une dimension religieuse, tournée vers le renouveau du christianisme, s'y affirme à un point généralement étranger aux érudits de la péninsule. Pour un Érasme, pour un Reuchlin, pour un John Colet, pour un Thomas More, pour un Lefebvre d'Étaples (à Paris), l'admiration des penseurs de l'Antiquité doit préparer à mieux recevoir le message évangélique. Et saint Socrate devient le précurseur du Sauveur et l'introducteur à la *philosophia Christi.*

Enfin, dans certains centres, comme Nuremberg, comme Padoue, dans la perspective du déterminisme, comme Cracovie, une part importante est donnée à la constitution d'une science de la nature, destinée à mieux asseoir la domination de l'Homme sur l'Univers. Les mathématiques, l'astronomie y sont spécialement cultivées. Mais il s'agit toujours de servir les Muses…

c) L'humanisme s'est aussi répandu par le canal de **l'enseignement** rénové. L'intérêt tout particulier des humanistes pour ce problème est déterminé par leur philosophie et par les circonstances. La croyance invincible dans la perfectibilité de l'homme et sa bonté naturelle, conforme à sa dignité de créature privilégiée,

suppose la responsabilité de l'éducateur : à lui de permettre l'épanouissement des vertus innées, à lui de combattre les aspirations trop matérielles, qui empêchent l'âme de s'élever à la contemplation, tant il est vrai que « gens libres, bien nés, **bien instruits**, ont **par nature** un instinct et aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux et les retire du vice » (Rabelais). L'éducation doit donc être bien plus que l'instruction, elle est formation de tout l'être, car « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Ce programme était incompatible avec les méthodes des collèges et des universités existantes et les humanistes furent donc amenés à définir une pédagogie nouvelle et à créer les instruments nécessaires.

L'idéal pédagogique repose donc sur un enseignement général, intellectuel, moral et physique. C'est tout naturellement, dans les œuvres de l'Antiquité que l'enfant ou l'adolescent trouvera à la fois les modèles lui permettant d'acquérir la grammaire, la rhétorique et l'art de raisonner, les bonnes règles esthétiques, les exemples des vertus à suivre et des vices à combattre, les fondements des sciences de la nature. C'est au plus vite qu'il doit être mis au contact de ce trésor : ainsi crée-t-on entre les petites écoles où l'on apprend le rudiment et les institutions d'enseignement supérieur, un cycle moyen, destiné aux adolescents, et qui devient le degré essentiel de la formation. Une formation graduée, programmée selon l'âge, mais reposant toujours sur la lecture directe, débarrassée des commentaires étouffants, sur l'imprégnation (récitation, analyse), sur l'imitation (thème et versification). Toute cette pédagogie nouvelle se trouve présentée dans d'innombrables traités, rédigés par Rudolf Agricola, Érasme, Budé, Juan Luis Vivès, Jean Sturm.

Elle est appliquée dans des collèges anciens réformés et dans des collèges nouveaux, créés par des humanistes avec l'appui des villes et des oligarchies bourgeoises, satisfaites d'un enseignement tourné vers la vie des laïques et non plus vers la formation de théologiens. En France, sont ainsi ouverts, aux frais des corps municipaux, les collèges d'Angoulême, de Lyon, de Dijon, de Bordeaux. Le plus célèbre de ces établissements est, peut-être, à Deventer l'école Saint-Lebwin, dirigée par Alexandre Hegius, qui y introduit les méthodes d'Agricola et animée par les Frères de la Vie commune, pieuse association attachée à la rénovation spirituelle. Le jeune Érasme y fut élève de 1478 à 1483. Les collèges devinrent, avec le développement de la Réforme, des instruments essentiels de la propagation des idées protestantes et les jésuites surent en faire une institution fondamentale du catholicisme rénové.

L’enseignement supérieur posait d’autres problèmes : les universités existaient, fortes de leur ancienneté, de leurs privilèges, de leur réputation passée et elles n’avaient aucune indulgence pour les humanistes qui critiquaient, ironiquement ou gravement, leur enseignement sclérosé. Deux voies s’offraient : les gagner de l’intérieur ou les remplacer par des instruments nouveaux. La première voie fut possible dans des universités jeunes, sans grandes traditions, lorsqu’un homme dynamique et gagné aux idées nouvelles en prenait la tête : ainsi à Vienne, fondée seulement en 1465, et réformée par Conrad Celtes, ancien élève de Rudolf Agricola ; ainsi à Cracovie, plus ancienne, mais où Celtes vint enseigner la philosophie de Ficin avec l’appui du souverain ; ainsi à Florence, où les humanistes du Studio jouissaient de l’appui des maîtres de la cité. Ailleurs, il fallut créer. En 1509, le cardinal Cisneros fonde l’université d’Alcala de Henares, avec un corps professoral en partie recruté en Italie. Elle devient bientôt le centre de rayonnement de l’érasmisme en Espagne. En 1517, désespérant de changer la mentalité des professeurs de Louvain, Érasme y crée le Collège trilingue (latin, grec, hébreu), centre d’exégèse, rapidement suspect d’hétérodoxie. Sur ce modèle, Guillaume Budé propose l’institution d’un Collège royal qui tournerait l’opposition de la Sorbonne aux idées nouvelles. François I^{er} sollicite Érasme d’en prendre la direction, honneur qu’il décline. En 1530, le roi crée des lecteurs royaux, rétribués par lui, qui enseignent le grec, le latin, l’hébreu, les mathématiques, la philosophie et même les langues orientales.

d) Rien n’illustre mieux la solidarité des lettrés, la rapidité de la diffusion des idées nouvelles, l’universalité du savoir et l’idéal élevé des défenseurs de l’Humanisme que la carrière et l’influence d’**Érasme de Rotterdam** (1469-1536). Fils bâtard d’un prêtre et d’une bourgeoise de Rotterdam, il reçoit sa première formation humaniste à l’école de Deventer. Moine augustin (l’ordre de Luther), ordonné en 1492, il devient, comme tant d’humanistes à la recherche d’une sinécure, secrétaire de l’archevêque de Cambrai. Il complète sa formation à Paris, où il fréquente les cercles lettrés. Puis ce sont des voyages incessants, en Angleterre, où Thomas More l’accueille et où John Colet l’intéresse aux problèmes de théologie, en Italie (1506-1509), où il séjourne à Rome, Florence, Padoue, Venise. Dès 1500, sa renommée est bien établie. Il est partout reçu comme un maître, on admire son latin, sa profonde connaissance des écrivains antiques, son humanité. Les savants et les lettrés s’honorent de correspondre avec lui, le jeune Charles de Bourgogne en fait son conseiller (et Érasme rédige

pour lui l'*Institutio principis*), François I[er] tente de l'attirer à sa cour, le Pape lui offrira en 1535 le chapeau de cardinal. L'âge venant, et les ruptures entraînées par le développement de la Réforme, Érasme se fixe à Bâle où il meurt en 1536, fidèle à son Église, fidèle à ses idées.

Son œuvre, abondante, variée, est une illustration des ambitions spirituelles de l'Humanisme. Toute une partie se rattache à l'humanisme littéraire et philologique : recueil de textes anciens commentés (les *Adages*, sorte de trésor de la sagesse antique, sans cesse enrichi de réédition en réédition, des 800 citations de 1500 aux 4 251 de 1508), exercices latins à l'usage des écoliers (*Colloques*, 1[re] éd., 1518), innombrables éditions de textes anciens (Plaute, Sénèque, Platon, Plutarque, Pausanias, etc.), traductions latines d'écrivains grecs (Euripide, Pindare, etc.). C'est encore le philologue qui prépare, à partir du texte grec, une traduction du Nouveau Testament, plus fidèle que la Vulgate, et qui édite les Pères de l'Église. Mais cette immense culture antique débouche sur d'autres horizons. Érasme se veut moraliste, en fustigeant tous les hommes dans l'*Éloge de la Folie* (écrit en 1509, édité en 1511), en conseillant les Princes (*Institution du Prince chrétien*, 1516), les époux (*Institution du mariage chrétien*, 1526), en dénonçant l'égoïsme, l'orgueil, l'agressivité. Il va de soi que cette morale est inséparable des aspirations religieuses d'Érasme qu'on analysera plus loin. Elles s'expriment à travers l'*Enchiridion militis christiani* (1503), la *Paraclesis*, les *Paraphrases sur saint Paul* (1520), le *Traité du libre-arbitre* (1524).

À travers cette vie et cette œuvre s'expriment les grandes réponses que l'Humanisme a tenté d'apporter aux questions où l'Homme est engagé.

Les positions de l'Humanisme

Une étude des conquêtes et des enseignements de l'Humanisme oblige à dissocier des éléments qui, pour les tenants des idées nouvelles, étaient les facettes d'une même réalité, même si notre esprit croit voir aujourd'hui des incohérences logiques dans des affirmations contradictoires. Il faut se souvenir que Descartes ne naîtra qu'en 1596. Pour les « idéalistes » nourris de néo-platonisme, des liens étroits et mystérieux unissent l'Univers (macrocosme) et l'Homme (microscosme). Étudier l'un sert à éclairer l'autre : toute l'activité intellectuelle d'un Léonard de Vinci est dominée par cette certitude.

a) L'Humanisme est d'abord **une esthétique**, dans la mesure où la contemplation de la beauté est un moyen supérieur de connaissance du réel. Ce qui est beau, harmonieux, équilibré est plus proche du divin : ainsi Copernic présentant sa théorie astronomique ne la justifie pas par l'observation, mais parce qu'elle est plus simple — donc plus vraie — que celle de Ptolémée. Si la beauté existe dans la nature, elle y est souvent voilée par les accidents matériels. Mais l'homme a le pouvoir de créer la beauté en imitant la nature et en l'idéalisant par un effort sélectif : l'art est à la fois acte créateur, par lequel l'artiste inspiré, « enthousiasmé » (au sens étymologique) participe à l'action divine, et moyen d'ouvrir au spectateur une fenêtre vers le monde idéal. On comprend qu'une pareille conception ait inspiré les œuvres de la Renaissance.

De toutes les beautés de la nature, la beauté humaine est la plus proche de cet idéal esthétique. C'est donc à l'étude du corps humain, image réduite du monde et image de Dieu, à la description des sentiments et des passions humaines que l'artiste donnera le meilleur de ses soins, soit en considérant les œuvres de l'Antiquité, modèles incomparables, soit en observant, en copiant, en analysant les modèles vivants. Cette élaboration doit permettre à l'art de traduire les grands mythes qui symbolisent le destin humain, de rappeler l'histoire, profane ou sainte.

Une hiérarchie des arts peut se définir à partir de ces prémices, et les innombrables traités rédigés à l'époque s'y attachèrent. Alors que l'Humanisme avait d'abord été tourné vers la littérature, et continuait d'inspirer les auteurs, les arts figuratifs passèrent au premier plan. L'architecture traduit l'ordre naturel, l'harmonie des « divines proportions », l'équilibre des masses. Elle est aussi chargée de symboles : les édifices à plan central sont images de l'univers, comme la coupole exprime la perfection de la voûte céleste. La sculpture rend immortel le corps humain dans sa nudité. Mais la peinture doit être placée au sommet des arts : elle recrée la nature, elle place l'homme en son sein, elle peut exprimer l'infinie diversité des situations et des sentiments, elle peut fixer les grands moments de l'humanité, elle frappe l'imagination. Toute la Renaissance est ainsi vivifiée par l'idéalisme esthétique.

b) Si l'art est un moyen de connaître les mystères de la nature, et un moyen supérieur, **la science** n'en est pas pour autant négligée. L'Humanisme a commencé de poser les bases d'une méthode scientifique, mais cet effort n'a pas abouti. Les résultats obtenus dans les différents domaines restent fragmentaires, parce que l'admiration pour les Anciens a paralysé une recherche qui parvenait

à des conclusions différentes, parce que l'idéalisme fondamental amenait à se désintéresser, en quelque sorte, du monde des apparences que nos sens perçoivent, enfin parce que le chercheur souhaitait retrouver l'ordre et l'harmonie consubstantiels à la nature et se détournait quand l'expérience démentait cette cosmologie. Ajoutons la faiblesse des instruments dont les hommes de ce temps disposaient : ni horloge précise ni balance sûre, ni thermomètre, de médiocres moyens optiques. Ces limites posées, il faut inventorier les progrès réalisés.

Les mathématiques retinrent spécialement l'attention des humanistes, nourris de la lecture de Pythagore. Dès le xv^{e} siècle, Nicolas de Cues (1401-1464) avait pressenti qu'elles étaient la base de toute connaissance et Léonard de Vinci, un siècle avant Galilée constate que « l'Univers cache sous ses apparences, une sorte de mathématique réelle ». Dans ce domaine, les bases antiques étaient solides et l'on put progresser. La géométrie s'enrichit de la trigonométrie, les exigences du commerce provoquent une amélioration des méthodes de calcul (mais la célèbre *Somme arithmétique* de Pacioli, publiée en 1494, donne 8 manières de multiplier et 4 de diviser). L'algèbre progresse également, mais l'absence d'une notation simple et uniforme rend son maniement difficile. Cependant Nicolas Chuquet, Tartaglia et surtout Jérome Cardan (1501-1576) et Viète (1540-1603) donnent les méthodes de résolution des équations du second et du troisième degré et les premiers éléments des symboles algébriques.

C'est grâce aux progrès des mathématiques joints à l'observation rudimentaire (pas de lunette d'approche) que **l'astronomie** se renouvelle. La certitude acquise de la rotondité de la terre laissait subsister le géocentrisme affirmé par Ptolémée et l'Écriture. Mais le système complexe des sphères fixes, des épicycles ne rendait pas compte du mouvement apparent des astres. À Nicolas Copernic (1473-1543) revient l'honneur d'avoir élaboré une solution révolutionnaire, à partir des astronomes anciens, de sa conviction de l'harmonie supérieure du mouvement circulaire, de quelques observations de Mars et de Vénus. Dans le *De revolutionibus orbium caelestium*, paru à Nuremberg, centre de recherches mathématiques, en 1543, Copernic présente comme une hypothèse rendant mieux compte des apparences sensibles, la théorie de l'héliocentrisme : autour du soleil, centre de l'univers, tournent les sphères célestes, parmi lesquelles celle de la terre. Critiquée par les théologiens (Melanchton, par exemple) au nom de l'Écriture, la théorie n'emporta pas l'adhésion des savants. Tycho Brahé, excellent observateur, revint au

géocentrisme tout en conservant l'idée du mouvement des autres planètes autour du soleil. Il fallut attendre le XVIIIe siècle pour que la terre perde définitivement sa place de centre de l'univers.

La physique était trop dominée par les conceptions d'Aristote pour faire des progrès. Tout au plus les travaux des ingénieurs (parmi lesquels Léonard de Vinci) firent-ils mieux connaître les solutions aux problèmes des forces, des résistances, de la balistique, de la dynamique des fluides. Mais aucune explication théorique ne pouvait être édifiée. Il en était de même pour **la chimie**, alors confondue avec la physique. Les anticipations d'un Paracelse, rejetant l'autorité d'Hippocrate, distinguant métaux et métalloïdes, utilisant les sels en médecine, sont noyées dans sa croyance à la transmutation des corps et sa volonté d'établir des correspondances entre les corps, les éléments d'Aristote et les astres qui président aux destinées humaines.

On fit plus de progrès dans **l'étude des êtres vivants**. Les plantes, les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes sont inventoriés, dessinés, décrits. Les découvertes gonflèrent le nombre des espèces recensées. Le premier jardin botanique et zoologique fut créé à Venise en 1533. L'imprimerie et la science des graveurs permettent de multiplier les publications. Grâce à la pratique de la dissection, vantée par Léonard, on connaît mieux le corps humain. Antoine Vésale (1514-1564), après avoir étudié et professé à Paris, Montpellier et Padoue, publie en 1543 le *De humani corporis fabrica*, première description anatomique enrichie de planches dont la précision étonne encore. Mais le fonctionnement du corps humain reste un mystère. Michel Servet semble avoir eu l'intuition de la circulation sanguine.

Le bilan est finalement assez mince. Le Grand siècle de la science est le XVIIe siècle. Il reste que le siècle de la Renaissance a enrichi le corpus scientifique légué par les Anciens, qu'il a promu l'observation et l'expérience (Bernard Palissy après Léonard) et ouvert ainsi la voie à Galilée et à Descartes.

c) L'Homme étant au centre de la réflexion humaniste, celle-ci élabora naturellement **une éthique**, à la fois individuelle et sociale. La morale humaniste repose sur un optimisme fondamental : créature privilégiée, l'homme est naturellement bon, naturellement disposé à se conformer au plan divin. Que cette conception soit en contradiction avec la doctrine du péché originel ne dérange pas les tenants de l'Humanisme. Pour eux, la raison humaine, instruite par la philosophie, soutenue par la Grâce divine, qui est généreusement donnée

à tous, permet de rejeter ce qui dérange l'ordre et l'harmonie de la nature et de choisir le respect de la volonté divine. Cette croyance va de pair avec l'affirmation double de la liberté et de la responsabilité de l'Homme. Il peut se tourner uniquement vers ses aspirations les plus matérielles, il peut aussi s'élever à la connaissance des réalités divines. Son choix est libre, et entière, sa responsabilité, dans la mesure où l'éducation lui donne les éléments d'un jugement sain. Cette ascension de la personnalité individuelle passe par l'amour, mais, comme l'enseigne Platon, cet amour, s'il se tourne d'abord naturellement vers la beauté des corps doit s'en affranchir pour s'adresser à la beauté des âmes, ce que traduiront les admirables sonnets de Michel-Ange à Tommaso de'Cavalieri et à Vittoria Colonna. La morale individuelle est donc respect de soi-même, obéissance aux aspirations naturelles et bonnes que chacun découvre en soi, sublimation des passions matérielles. Elle est aussi respect de l'autre et de ses propres aspirations.

C'est encore dans les écrits de l'Antiquité et dans les grands exemples de l'histoire que se trouve le fondement de cette éducation morale. C'est à Socrate, à Platon, aux stoïciens de livrer leur trésor. Et le récit du passé doit aider à cette prise de conscience. L'histoire humaniste ne se pique pas d'exactitude scientifique, elle se veut école de rhétorique et « maîtresse de vie ».

Transportée sur le plan collectif et social, cette morale individuelle s'attachera à tout ce qui préserve la liberté, à tout ce qui permet un choix raisonné du Bien. À travers les écrits politiques d'Érasme, à travers la description de la manière de gouverner de Pantagruel et de Gargantua s'exprime clairement cette conception. Le bon prince doit vouloir le bien commun, il doit respecter les droits de chacun, il doit faire régner la paix, renoncer aux conquêtes ambitieuses, lutter contre le luxe insolent et protéger les faibles. Inspiré par le Christ, qui est le Prince de la paix, le prince doit accepter les mêmes blessures d'amour-propre plutôt que de déclencher la guerre, qui est toujours le pire des maux. Car, pour Érasme, il n'y a pas de guerre juste et « la paix n'est jamais payée trop cher ».

Thomas More ira plus loin encore, en décrivant, dans l'*Utopie* (1516), une société idéale, après avoir rudement critiqué celle qu'il a sous les yeux : dénonciations de l'absolutisme, qui réduit la liberté naturelle des hommes et débouche nécessairement sur la satisfaction des ambitions d'un seul ; attaques contre les privilégiés, contre l'esprit de profit, contre le règne de l'argent. Et de conclure : « Partout où la propriété est un droit individuel, où toutes choses se mesurent par l'argent, là, on ne pourra jamais organiser la justice et la prospérité sociale ». En contraste, l'état d'Utopie repose sur le communautarisme :

propriété, travail, vie sociale, répartition des biens se font collectivement et égalitairement. Les lois sont peu nombreuses et simples, le pouvoir fait régner l'ordre et la prospérité, la religion, fort simple et liée au civisme, est avant tout une morale, les lettrés sont naturellement à la tête de l'État. Image irréalisable, mais proposée comme un idéal humaniste. Malgré les démentis de l'histoire, quelque chose de cet idéalisme politique passera dans les écrits d'un Las Casas contre le statut des Indiens dans l'empire espagnol, dans les traités de Vitoria ou de Grotius sur le droit des gens (*cf.* Annexe (a), p. 88).

Mais l'Humanisme a pu aussi bien inspirer la pensée terriblement réaliste de **Nicolas Machiavel** (1469-1527). Cet observateur lucide, nourri de la lecture des Anciens, de l'expérience acquise au service de la république florentine, de ses observations de voyageur en France et près de l'Empereur, inspiré par l'aventure des constructeurs d'États qu'il voyait opérer en Italie pose brutalement, dans *Le Prince* (1513), le problème de l'autorité, de son acquisition, de sa conservation. Au contraire des théories politiques médiévales, il écarte la notion de pouvoir légitime : le pouvoir est à qui sait le prendre et la force crée le droit. Pour garder son trône, le Prince peut et doit faire fi des barrières morales, des serments prononcés, des services rendus. Il doit inspirer la crainte, frapper ses ennemis potentiels, sacrifier ses conseillers quand ils ont rempli leur mission. La raison d'État est le seul moteur de l'action politique. Théorie condamnée avec un ensemble touchant par tous ceux dont elle dérangeait le confort intellectuel, mais dont l'expérience confirmait la vérité. L'éthique de la liberté individuelle aboutit ici à l'aliénation collective.

d) Mais l'Humanisme, au-delà de son effort pour construire l'Homme, l'entourer de beauté, lui donner des règles de vie et des moyens de dominer le cosmos, débouche naturellement sur une **théologie**. Tous les humanistes ont été des esprits profondément religieux, et ce serait gravement trahir leur pensée que de voir en eux des esprits forts, dégagés de toute croyance. Leur philosophie était bien trop imprégnée d'idéalisme, bien trop tournée vers la connaissance de l'Être, bien trop préoccupée de l'accès au monde divin, pour ne pas poser clairement le problème religieux.

Quelle que soit leur admiration pour la sagesse antique, ces hommes restent tout naturellement chrétiens. Ils tentent d'accorder leur vision de Dieu et leur conception de l'Homme avec la Révélation et les lois de l'Église, ce qui ne va pas sans quelques difficultés, quelques contradictions, quelques contresens. Mais l'optimisme fondamental aide à les surmonter ou à les dépasser, jusqu'à ce

que la rude lucidité de Luther et les exigences des théologiens tridentins obligent à choisir.

Puisque l'Amour est le mode supérieur de la connaissance, le Dieu des humanistes est avant tout Amour. Si le Père peut assez bien se confondre avec l'Être du néo-platonisme, en négligeant le Dieu jaloux de l'Ancien Testament, c'est le message évangélique et la douceur du Christ qui seront particulièrement retenus par les penseurs. Les paraboles, la charité, le Sermon sur la Montagne l'emportent sur le sacrifice de la Croix. Au vrai, puisque le péché originel n'avait pas détruit la *dignitas hominis*, le mystère de la Rédemption ne s'imposait pas. Il suffit donc d'imiter le Christ, d'aimer comme il l'a demandé et enseigné. Saint Augustin n'a-t-il pas tout dit : « Aime, et fais ce que tu veux » ?

De ces prémices, deux conséquences découlent. La première est une attention toute nouvelle à ce que la Parole soit enseignée et comprise dans sa forme exacte. Les mots étant, pour ces « réalistes », liés aux idées qu'ils représentent, aux essences qu'ils font connaître, il convient de retrouver, en utilisant les méthodes de la philologie classique, le texte le plus fidèle de l'Écriture. Dès le XV^e^ siècle, Laurent Valla, dans un mémoire resté inédit jusqu'à sa redécouverte et sa publication par Érasme en 1505, avait critiqué la version officielle de la *Vulgate* de saint Jérôme. Les humanistes recherchent les manuscrits, les comparent, les critiquent, retournent au grec, à l'hébreu, au syriaque, pour donner de nouvelles versions du texte saint, de nouvelles traductions. Cisneros patronne la préparation à Alcala de la *Bible* polyglotte, publiée en 1522, Lefebvre d'Étaples édite le *Psautier quintuple,* en juxtaposant sa version latine et celle de la *Vulgate* (1507), Érasme traduit en latin le Nouveau Testament (1516). Si ces éditions ne sont pas toujours parfaites, elles ont un caractère révolutionnaire puisqu'elles diffèrent sensiblement du texte dont l'Église médiévale s'était servi.

La seconde conséquence est le mépris des humanistes pour les discussions des théologiens sur les mystères divins, sur la Trinité, l'Incarnation — et l'indifférence vis-à-vis des formules dogmatiques où l'on tente d'enfermer les rapports entre le Dieu d'amour et les hommes. Érasme ou Rabelais, Thomas More n'ont que sarcasmes pour ces subtilités inutiles. Quelques dogmes fondamentaux, tirés de l'Écriture, doivent suffire. Le reste est construction humaine, domaine des opinions variables. Une large tolérance doit être pratiquée pour tout ce qui n'est pas nécessaire au salut.

L’amour étant affaire individuelle, la religion l’est aussi. L’homme libre et responsable fait son salut solitairement. La raison prépare la foi, qui est donnée par la Grâce. La foi vit de l’amour et de la Parole évangélique. Dans l’abbaye de Thélème, pas de chapelle, mais un oratoire dans chaque cellule monastique. Et Pantagruel médite chaque matin une page de l’Écriture, comme la servante ou le laboureur d’Érasme en accomplissant leur tâche.

Dans cette perspective, l’Église est une institution voulue par Dieu pour aider les hommes à faire leur salut. Elle doit donc être une mère, qui conseille, qui donne l’exemple, mais qui n’ordonne pas et qui ne punit pas. À la fois par respect de l’Antiquité, par souci de la liberté de l’Homme, par la prééminence donnée aux choses de l’esprit sur les actes matérialisés, les humanistes souhaitent un retour de l’Église aux pratiques des premiers siècles, une purification des rites. Ils rejettent, comme des formes superstitieuses, les observances traditionnelles, les dévotions outrées : « Ne croyons pas posséder cet Amour parce que nous sommes souvent dans les églises, ou que nous nous agenouillons devant les statues des saints, ou que nous faisons brûler des cierges, ou que nous récitons indéfiniment les mêmes prières » (Érasme). Leur religion est, à la limite, un moralisme fondé à la fois sur le message de l’Évangile et l’éthique gréco-romaine, un déisme assez vague, libéré des formes ecclésiastiques. Religion intellectualisée à l’extrême, religion d’érudits, d’hommes de cabinet, dotés d’une vaste culture. En ce sens, son impuissance à fournir aux hommes du XVI^{e} siècle une solution à leur quête spirituelle, son échec total face aux réformes étaient inscrits dans le contenu même de l’Humanisme.

2. La Renaissance

Toute la pensée humaniste menait à donner à l’art une place privilégiée dans l’ensemble des activités créatrices de l’homme. Et la période vérifie, partout en Europe, cette évidence. Seul le « siècle de Périclès » semble pouvoir être comparé au XVI^{e} siècle pour l’extraordinaire floraison des talents les plus divers en si peu d’années. De 1420 à 1560, l’Occident s’est formé une référence esthétique qui a résisté jusqu’au début du XX^{e} siècle et à laquelle, malgré les chemins nouveaux de l’art contemporain, on continue d’attacher une valeur exemplaire.

Le rayonnement des idéaux, des formes d'expression, des techniques de la Renaissance, qui, à partir des foyers les plus créatifs, l'Italie et les Pays-Bas, déborde l'Europe puisqu'il atteint l'Amérique espagnole, du Mexique au Pérou, voire l'Inde, avec Goa, s'explique par la circulation intense des artistes de tous les pays de l'Occident chrétien, dans un souci de formation, mais aussi pour répondre aux commandes attrayantes des Cours et des Églises, et par l'exportation des modèles, ainsi les séries de gravures flamandes ou allemandes aux Amériques, telle la série des apôtres de Martin de Vos.

Pour nous limiter à quelques exemples, le plus grand artiste allemand du siècle, Albrecht Dürer, a réalisé deux voyages en Italie, puis est allé aux Pays-Bas ; Philibert Delorme et Pierre Lescot, celui-ci d'origine italienne, sont allés se former en Italie, comme le peintre Castillan Pedro Berruguete qui est devenu le peintre officiel des ducs d'Urbin, tandis que son fils, Alonso, suivait les enseignements de Michel-Ange. De très nombreux Italiens ont répondu à l'appel des princes étrangers : le Primatice, puis Leonard de Vinci ont rejoint le val de Loire ; le Titien se rendit à Augsbourg en 1548 et 1551 pour faire des portraits de Charles Quint et de son fils, le prince Philippe ; les Leoni sont allés en Espagne et s'y sont fixés. De même, un grand nombre d'artistes flamands (architectes, sculpteurs, peintres) ont émigré en France et plus encore en Espagne où ils se sont installés ; pour sa part l'Allemand Hans Holbein s'est établi à la Cour d'Angleterre.

L'initiation italienne jusque vers 1490

Comme elle fut le berceau de l'Humanisme, ensuite étendu aux dimensions de l'Europe, la péninsule italienne fut le « grand atelier » (A. Chastel) où s'élabora la Renaissance. Elle y avait des titres privilégiés : le maintien, à travers l'époque médiévale, des traditions de l'architecture antique, dont certains monuments étaient encore visibles, le résultat des premières fouilles archéologiques, la redécouverte précoce des écrits théoriques des Anciens, la multiplication des cités-États et des cours princières engagées dans une concurrence où l'art tenait sa bonne place, enfin, et surtout, la vision humaniste de la destinée humaine, pour laquelle la contemplation de la Beauté peut être, doit être, un chemin d'accès au divin.

a) Sans remonter jusqu'à **Giotto** (1266-1337), savant architecte et peintre de génie, qui rompt délibérément avec la fixité byzantine pour introduire, avec une souveraine efficacité, la vie, l'action, le décor, dans la figuration des grandes scènes de l'histoire sainte, il faut au moins dater des premières décennies du XV^{e} siècle la mise en place des grands thèmes et des grands moyens de l'art de la Renaissance. Trois artistes, trois Florentins, trois amis aussi, doivent être mis au premier plan.

Brunelleschi (1377-1446), d'abord orfèvre et sculpteur, pose, après 1420, les principes de l'architecture nouvelle. S'il se conforme, dans la construction de la gigantesque coupole du Dôme de Florence (42 mètres de diamètre, 91 mètres d'élévation intérieure), au schéma gothique du monument, il donne à cet achèvement un développement tout nouveau. Mais surtout, à San Lorenzo, à la chapelle Pazzi, à Santo Spirito, il invente les éléments du nouveau vocabulaire architectural, en s'inspirant de l'antique : l'arcade sur colonne, la frise, la corniche. Il introduit avant les définitions des théoriciens, le calcul subtil des proportions qui donnent à tout monument une structure rationnelle. Le jeu des rapports mathématiques, à la fois sensible intuitivement et analysable à la réflexion attentive, est ainsi lié au programme humaniste et traduit l'harmonie naturelle au niveau de l'œuvre humaine. La vieille sacristie de Saint-Laurent, par ses emboîtements de volumes, son utilisation du carré et du cercle est ainsi un véritable « microcosme ».

Au même moment, **Masaccio** (1401-1428) rompt en peinture avec les mièvreries gracieuses du gothique international qui triomphe dans toute l'Europe et revient délibérément au vigoureux réalisme de Giotto. Il est surtout l'inventeur des règles de la perspective géométrique qui permet de figurer l'espace tel qu'il apparaît à l'œil de l'observateur. Son œuvre, brève et mince, dont les fresques de Santa Maria del Carmine sont le bouleversant témoignage, ouvre une ère nouvelle. Désormais, les personnages du tableau sont situés dans un espace construit, aéré, ils peuvent dialoguer entre eux, exprimer vigoureusement leurs sentiments, et le spectateur, par la magie de la perspective, est présent à la scène, entre dans elle, devient acteur…

Enfin, **Donatello** (1386-1466) donne à la sculpture ses aspects nouveaux : monumentalité, noblesse et réalisme. Inspiré aussi bien par la foi chrétienne que par la mythologie païenne, il traduit la grâce adolescente *(David)*, la force tranquille *(Saint Georges)* la solide vieillesse (Prophètes du campanile du Dôme), la joie païenne *(Cantoria).* Il réinvente la sculpture équestre (statue du *Gattamelata* à Padoue), utilise le bronze comme le marbre, le bas-relief comme

la ronde-bosse. Son influence s'étend sur toute son époque et sur toute la péninsule.

Il est bien évident que certaines des tendances ainsi mises en lumière peuvent être perçues ailleurs en Europe. À Donatello répond le réalisme flamand-bourguignon d'un Claus Sluter (chartreuse de Champmol). Et le souci de la précision, le sens de l'espace coloré triomphent dans l'œuvre picturale des frères **Van Eyck**, qui mettent au point, par ailleurs, l'utilisation de la peinture à l'huile. Mais c'est seulement à Florence que la révolution artistique est menée à son terme et dans sa totalité.

b) Florence reste, jusqu'à la fin du siècle, le centre dominant. L'art nouveau s'y développe sans contradiction, favorisé par l'ambiance intellectuelle, par le mécénat d'un patriciat gagné aux formes esthétiques et spirituelles engendrées par l'Humanisme, par le rôle des Médicis. Il y trouve ses premiers théoriciens, en particulier **L.B. Alberti** (1404-1472), qui rédige des traités sur la peinture, la sculpture et surtout l'architecture (*De re aedificatoria*, après 1450). À partir des leçons de Donatello, la sculpture se développe à la fois vers la finesse délicate (Della Robbia, Mino da Fiesole) ou la force réaliste (Verrochio). Les formules de Brunelleschi sont systématisées et vulgarisées par Michelozzo, Giuliano da Sangallo (1445-1516). La peinture après la disparition prématurée de Masaccio, peut s'analyser selon deux axes de recherches esthétiques. Un courant plus vigoureux, plus réaliste, plus tourné vers les formes et le dessin, où l'on trouverait Paolo Uccello, le maître de la perspective, Verrochio, aussi sculpteur que peintre, Andrea del Castagno. Un courant plus gracieux, accordant davantage à l'idéalisation des modèles, à la douceur colorée, non sans un certain affadissement, avec Filippo Lippi et son fils Filippino. À l'écart, **Fra Angelico** (1387-1455) tente, tout en utilisant les ressources nouvelles de la technique, un retour à la ferveur médiévale. La fin du xv^{e} siècle est marquée par deux puissantes personnalités, celle de **Botticelli** (1445-1510) et de **Léonard de Vinci (1452-1519)**. Marqués profondément tous deux par la philosophie néo-platonicienne, familiers du cercle des Médicis, ils traduisent l'humanisme de manière très différente. Botticelli reste fidèle à la tradition florentine du dessin vigoureux, de la ligne précise, de la couleur franche et simple. Dans l'allégorie du *Printemps* ou dans *La Naissance de Vénus, il* exprime les grands mythes familiers aux amis de Marsile Ficin. Dans *L'Adoration des Mages*, il figure en acteurs de la scène sacrée les Médicis et leur cour. La prédication de Savonarole le ramène à la fin de sa vie à une ferveur religieuse presque tragique. Sa dernière

œuvre est une illustration de *La Divine Comédie*. Léonard peintre procède d'une vision esthétique toute différente. Élève de Verrochio, il reste florentin jusqu'en 1481, avant de gagner la Lombardie à l'appel de Ludovic le More, duc de Milan. D'une formule très florentine (*Annonciation* des Offices, vers 1475), il passe à une composition plus complexe, où les formes se fondent dans une atmosphère subtile où la lumière tremble à travers une sorte de brume estivale. À Milan, de 1481 à 1499, il développe cette technique du « sfumato », introduit dans *La Vierge aux rochers* des emboîtements raffinés de gestes et de regards signifiant les rapports des êtres. À son second séjour florentin (1500-1506), il peint la *Sainte Anne* (Louvre) où le schéma complexe des formes laisse subsister le maximum d'émotion, et la célèbre *Joconde*, au modelé subtil, au clair-obscur mystérieux. On sait la variété de son génie, l'étendue de ses curiosités et la place qu'il tint dans la formulation des idéaux de l'Humanisme.

c) En cette fin du xv^{e} siècle, les formules de la Renaissance florentine avaient déjà **essaimé** à travers toute l'Italie, vivifiant les écoles locales encore engagées plus ou moins dans les formes gothiques. Les artistes, comme les écrivains sont de grands voyageurs et la renommée des Florentins leur vaut d'être appelés par les princes et les républiques. Donatello séjourne neuf ans à Padoue et influence les artistes vénitiens voisins, Uccello dessine des mosaïques pour Saint-Marc, Angelico est appelé à Rome par Nicolas V, Alberti expérimente ses théories à Rimini et à Mantoue, Michelozzo travaille en Lombardie. Et Botticelli, Signorelli, Léonard, à la fin du siècle, continuent cette tradition.

Dresser un panorama des différents centres de la péninsule à la fin du xv^{e} siècle risque d'aboutir à un catalogue de noms et d'œuvres. Il faut cependant insister sur quelques écoles et quelques personnalités.

Venise est le milieu artistique le plus original et le moins dépendant à l'égard de Florence, en particulier dans la peinture. C'est que Venise, carrefour commercial et humain, est au contact direct de l'art byzantin, des recherches des artistes allemands et en liaison avec les pays flamands. On y passe, vers 1450, des grâces du gothique international à la vigueur nouvelle de Jacopo **Bellini**, sensible aux recherches de Donatello et de **Mantegna** (1431-1506), qui épouse d'ailleurs sa fille. Ses deux fils, Gentile (1429-1507) et Giovanni (1430-1516) sont les véritables créateurs de l'école vénitienne, caractérisée par la fusion réussie de l'espace et de la couleur, toujours somptueuse, dorée, chaleureuse, par le goût du portrait aigu, par l'atmosphère donnée par une tonalité majeure. Leur

contemporain **Carpaccio** (*c.* 1455-1525) reste fidèle à une vision pittoresque, anecdotique, mais y allie la science de la composition *(Légende de Sainte Ursule*). Le Grand maître du début du siècle est **Giorgione** (*c.* 1476-1510), dont la mort prématurée a écourté l'évolution esthétique. Élève de Giovanni Bellini, peut-être influencé par Léonard, inspiré par le cercle humaniste de Pietro Bembo, il réalise, dans ses scènes mythologiques ou symboliques *(L'Orage, Le Concert Champêtre)*, une harmonieuse synthèse entre l'Homme et la Nature, dont le secret se perd jusqu'à Poussin, et donne à la lumière le rôle décisif dans l'organisation de l'espace et la disposition des personnages. Tout le XVI^e^ siècle vénitien s'en inspire. Et Titien se forme à son contact.

Bien que nourri des exemples florentins, **l'art lombard** emprunte des voies originales. Un certain goût décoratif, venu du gothique, y pénètre l'architecture. Bramante, venu d'Urbin, y forme son esthétique (coupole de Sainte-Marie des Grâces) avant de gagner Rome. La peinture est évidemment dominée par Léonard *(La Cène)* et ses élèves. **L'Italie centrale** offre plus d'éclectisme. À Urbin, près des Montefeltre, à Pérouse, à Arezzo, des personnalités importantes, inspirées sans doute par les Toscans, mais assez fortes pour rester originales, travaillent. **Piero della Francesca** meurt en 1492, laissant une œuvre peu abondante, mais d'une haute élévation : dans un espace où les recherches perspectives se donnent libre cours, des personnages, tantôt rustiques, tantôt aristocratiques, mais toujours d'une noblesse étudiée, sont posés avec une vigueur plastique oubliée depuis Giotto et Masaccio. Au contraire, **Signorelli** (1450-1523), qui fut son élève, introduit une véhémence dramatique dans le *Jugement dernier* du Dôme d'Orvieto, qui inspirera Michel-Ange. Quant au **Pérugin** (1445-1523), qui travaille à Pérouse, à Rome (fresques de la Sixtine), à Mantoue, il retient l'espace ordonné de Piero, mais sacrifie tout à la grâce un peu languide des personnages, tombant souvent dans la fadeur. Il reste l'admirable technicien des paysages, aux lointains noyés d'ombre, à la lumière adoucie. Il est surtout le maître de Raphaël.

Cette richesse, cette variété font de l'Italie un laboratoire incomparable, et, dès cette époque, une terre nouvelle que les artistes d'Occident viennent découvrir. Dès le milieu du XV^e^ siècle, un Van der Weyden, un Fouquet, font le voyage. Et Antonello de Messine établit la liaison entre l'art des Pays-Bas et l'art italien.

Le classicisme italien

La descente de Charles VIII en Italie, la chute des Médicis furent l'occasion d'un grand déplacement des artistes. Beaucoup furent appelés ou se réfugièrent à Rome, où la Papauté se lançait avec ardeur dans une politique de rénovation ou de reconstruction des monuments prestigieux de la chrétienté et dans le remodelage de la ville. Rome devient pour un quart de siècle un immense chantier où le rassemblement des plus grands talents entretient une vive émulation et permet de fécondes synthèses. Jusqu'à la mort de Raphaël en 1520, jusqu'au sac de Rome (1527), règne un classicisme qui résume toutes les aspirations, tous les efforts et toutes les expériences du Quattrocento.

a) Les valeurs classiques sont étroitement liées au mouvement de l'esprit. Tout classicisme repose sur une esthétique. On a plus haut défini celle qui inspire la génération de 1500 : la sacralisation de la Beauté, définie par les valeurs que sont l'Ordre et l'Harmonie, valeurs divines exprimant la perfection de l'Être et de sa création. Cette Beauté peut être définie par des critères objectifs, rationnels, elle est éternelle, car elle est Idée, donc essence incorruptible, elle est accessible par la réflexion et la contemplation. Le classicisme part donc de la connaissance sensible de la Nature, « maîtresse des maîtres » (Léonard), mais il dépasse le simple constat et la simple imitation. À partir du réel, il choisit, il élabore un monde plus conforme au plan divin, il « idéalise » en ne retenant que ce qui peut exprimer l'ordre et l'harmonie du monde divin.

L'art né de cette élaboration n'est pas passif. Moyen de connaissance, il doit délivrer un message, religieux, intellectuel, moral. Il est histoire, où le décor, l'expression plastique des sentiments, les couleurs assemblées, les formes, doivent élever le spectateur à la réflexion. Sur le plan des formes, et quelle que soit la branche des arts qu'on pratique, la *symmetria* est la traduction normale de cette aspiration à l'ordre et à l'harmonie. Qu'il s'agisse d'édifier un palais ou une église, de dresser une statue ou de faire un portrait, de peindre une action ou d'exprimer un mythe, on cherche avec application la composition qui distribue le plus également les volumes et les personnages, qui exprime le mieux les rapports mathématiques de l'univers et qui engendre le plus efficacement le plaisir intuitif qui résulte de cet équilibre. La travée rythmique en architecture, qui répète le motif parfait en soi, l'étagement régulier des ordres, la composition pyramidale, le plan central, le respect des proportions idéales du corps humain, autant de moyens techniques qui traduisent cette symétrie idéale.

b) De Florence à la primauté romaine. Léonard quitte définitivement Florence en 1507 ; Botticelli y meurt en 1510. Michel-Ange est appelé à Rome par Jules II en 1505 et Raphaël y arrive en 1508. Sansovino et Bramante y étaient déjà installés. Prodigieux rassemblement qui fait de Rome la capitale artistique du monde occidental pour trente ans.

Si l'opposition traditionnelle de l'art de Raphaël et de celui de Michel-Ange ne rend pas compte de toutes les richesses de la période, leurs deux vies, leurs deux œuvres donnent une image fidèle de l'effort et des réussites du classicisme romain.

Michel-Ange Buonarroti (1475-1564) se forme à Florence chez Ghirlandaio et Bertoldo, contemple les antiques rassemblés par les Médicis, médite les platoniciens, tout en restant d'une profonde religiosité. Il est connu d'abord comme sculpteur. *L'Amour endormi fut* vendu comme une statue antique, le *Bacchus ivre* respire la joie païenne, la *Pietà* de Saint-Pierre (1501) pose sur les genoux d'une Vierge restée étonnamment jeune, le corps harmonieux, apollinien d'un Christ qui échappe à la douleur. Pour la ville de Florence, il dresse, en 1504, le monumental *David*, qui fait du jeune berger de l'Écriture un colosse plein de force virile contenue. L'artiste s'essaye aussi à la peinture. *La Sainte Famille* Doni de 1503, exprime parfaitement l'idéal de Michel-Ange à cette époque. La Vierge, Joseph et l'Enfant occupent le premier plan du tableau circulaire, en une composition hardie et convaincante. Les formes harmonieuses, bien délimitées enserrent des couleurs pures, claires, légères. À l'arrière-plan, sur une sorte de palestre, des adolescents nus se reposent. La Beauté païenne et la Foi chrétienne se fondent ainsi harmonieusement. En 1505, Jules II lui confie l'exécution de son futur tombeau. Michel-Ange esquisse une architecture grandiose et commence à sculpter les esclaves enchaînés du soubassement. Mais il est requis de décorer le plafond de la Sixtine (1508-1512). Au terme d'un travail solitaire, l'œuvre est le résumé figuré de toute la pensée humaniste et la démonstration du talent de l'artiste. Dans les détails d'une architecture en trompe-l'œil qui crée des arcs, des lunettes, des cadres, des frises et des corniches, toute l'histoire de l'humanité vient s'inscrire, des zones obscures où se déroulent, peintes en grisaille, des scènes d'avant la Rédemption jusqu'aux neufs grands moments de la Genèse, de la Création au Déluge. On passe des unes aux autres par les différentes étapes de l'accession de l'homme à la Vérité éternelle : six prophètes et six Sybilles, accompagnés de leurs « génies », alternent, figurant la double Annonciation, païenne et biblique. Au-dessus, des adolescents nus, assis sur la corniche, qui expriment les sentiments

de l’âme et représentent la Beauté idéale, sont les introducteurs aux mystères divins. Au-delà de la Parole prophétique, c’est la contemplation du Beau qui est le moyen de connaissance de l’Être. Quant aux grandes scènes, elles peuvent se lire de l’autel vers la porte, de la Création à la promesse de rédemption après le Déluge, ou bien de cette Promesse jusqu’à la noble figure du Créateur dominant le chaos primitif, située au-dessus de l’autel et de la présence eucharistique. « Ainsi la vocation de l’âme, la hiérarchie de ses degrés sont pleinement illustrés » (A. Chastel).

L’avènement de Léon X suspend l’exécution du tombeau de Jules II (qui ne sera jamais reprise) et ouvre à Michel-Ange la carrière d’architecte. Il élève à Florence la sacristie nouvelle de San Lorenzo, destinée à recevoir les tombeaux de Julien et de Laurent de Médicis. Les statues des deux princes, les quatre figures du Jour, de la Nuit, de l’Aurore et du Crépuscule expriment les angoisses de l’artiste, confronté à la difficulté de signifier, dans la pierre, le monde intérieur de pensées qui l’habitaient, et les déchirements de l’homme, partagé entre les exigences de la Croix et l’amour païen de la beauté adolescente. Le divorce croissant entre les réalités existentielles et le grand rêve humaniste de réconciliation entre la culture antique et l’héritage chrétien, qui touche tout le milieu des penseurs et des artistes, s’exprime ici, comme il s’exprime dans les sonnets passionnés dédiés à Tommaso de’Cavalieri, comme il s’exprime dans *Le Jugement dernier*, peint de 1536 à 1541 sur la paroi d’autel de la Sixtine. Il n’y reste plus rien de l’exaltation de la beauté des corps et des visages. Dans une atmosphère d’orage, mêlant la noirceur du ciel aux rougeoiements de l’Enfer, le Christ vengeur foudroie les damnés de sa colère. Et l’on touche déjà, sur le plan des formes artistiques, au maniérisme.

Raphaël Sanzio (1483-1520) fut d’abord l’élève et le collaborateur du Pérugin. Mais en contemplant les œuvres de Masaccio et de Donatello à Florence, il se dégage heureusement de la mièvrerie de son maître. Ses premières œuvres *(Le Mariage de la Vierge*, 1504 ; *La Madone du Grand Duc*, 1505, les portraits des Doni, 1505) manifestent sa prodigieuse capacité à assimiler les influences les plus diverses (Pérugin, Léonard, puis Michel-Ange, les Vénitiens) pour en dégager un style profondément personnel, fait d’un fragile et merveilleux équilibre entre la forme, la couleur, la grâce et la force, la passion et la raison, en quoi réside proprement l’aspiration classique.

À Rome, le pape, conseillé par Bramante, son oncle et protecteur, lui confie la décoration des « chambres » de l’appartement pontifical. Il s’y applique avec une équipe de jeunes collaborateurs, dont le rôle devient de plus en plus

important. Il dessine les cartons, peint lui-même les morceaux essentiels et laisse ses aides compléter. Au poème peint de la Sixtine répond ainsi, au même moment, un autre cycle, tout aussi significatif de l'idéal du temps. La Chambre de la Signature (1509-1512) oppose et réconcilie la science païenne *(L'École d'Athènes)* et la foi chrétienne *(L'Adoration du Saint Sacrement)*, la poésie *(Le Parnasse)* et le Droit, création humaine et sociale *(Les Décrétales)*. D'un côté, dans le cadre grandiose d'une basilique, les sages de l'Antiquité, qui ont d'ailleurs des traits de contemporains (Léonard, Michel-Ange, etc.) devisent pacifiquement, toutes rivalités oubliées, toutes écoles confondues. Sur la paroi opposée, au-dessous du monde céleste, les Saints et les Pères de l'Église contemplent l'autel où brille l'ostensoir. Au Parnasse, Dante et Virgile, Homère et Pétrarque, l'Arioste et Pindare, anciens et modernes mêlés, entourent Apollon et les Muses. À la voûte, cette somme est complétée par les figures des sciences, des Vertus cardinales. Les autres Chambres (d'Héliodore, de l'Incendie du Borgo) sont décorées, de 1511 à 1514, de scènes historiques évoquant analogiquement les épreuves du règne de Jules II. On y sent davantage la main des élèves, comme dans la décoration des Loges. Parallèlement, Raphaël peignait d'admirables portraits, modèles de pénétration psychologique et d'harmonie heureuse *(Balthazar Castiglione)*, de grands tableaux d'autel, décorait de motifs mythologiques les salles de la Farnésine, se voyait confier en 1514 la direction de la reconstruction de Saint-Pierre et achevait sa féconde carrière en dessinant, de 1514 à 1519, les cartons d'une série de tapisseries illustrant les Actes des Apôtres. Il y manifeste une vigueur nouvelle, une science éblouissante de la perspective. Mais on y voit aussi percer, comme chez Michel-Ange, cette rupture d'équilibre qui annonce, dès 1520, les voies nouvelles.

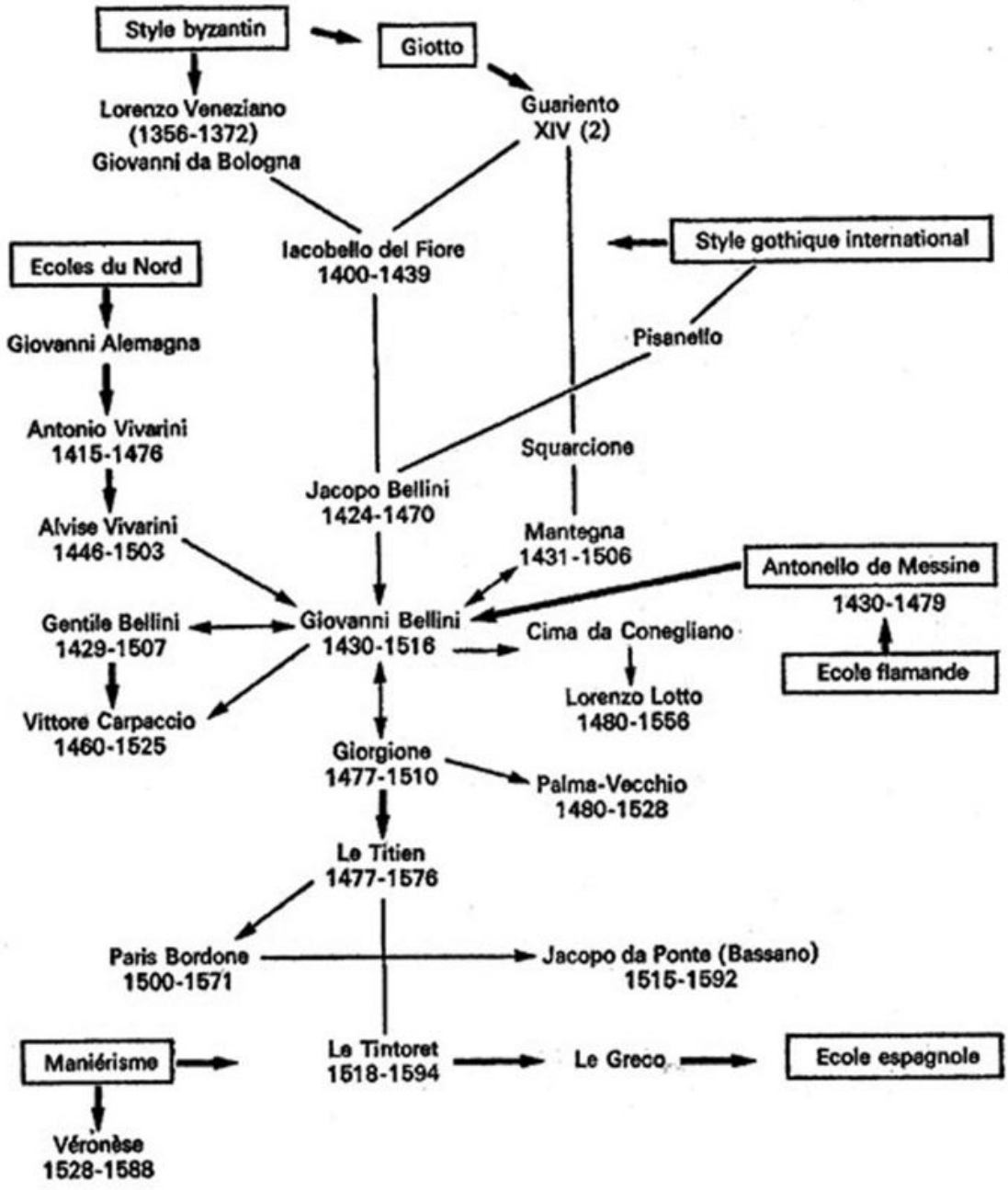

L’École vénitienne

Si l’œuvre picturale des deux artistes majeurs symbolise parfaitement l’aspiration classique, celle-ci se retrouve dans les créations architecturales romaines du début du siècle. **Bramante**, arrivé en 1499, nourri des leçons

d’Alberti et des principes de Léonard, utilise le plan central dans plusieurs édifices, conçoit la reconstruction de Saint-Pierre sur ce thème cosmique, invente la travée rythmique au Palais de la Chancellerie. Après sa mort, les Sangalli, Antonio, frère de Giuliano, puis Antonio le jeune, son neveu, dominent les chantiers romains en multipliant les exemples d’un classicisme architectural étroitement lié à la redécouverte des principes antiques. Les projets pour Saint-Pierre se modifient peu à peu : Raphaël et Giuliano da Sangallo reviennent au plan basilical, Antonio le jeune déforme la croix grecque conçue par Bramante. Michel-Ange y reviendra plus tard.

Mais le développement de l’école romaine fut brisé net, au moins provisoirement, par le sac des lansquenets impériaux en 1527. Les artistes se dispersèrent, les chantiers furent fermés. Quand l’activité artistique reprit, le paysage esthétique s’était profondément transformé.

c) L’art vénitien. À l’écart du grand courant classique romain, Venise élabore une autre conception de l’art, tout aussi chargée de résonances. Moins de références philosophiques, moins d’ambitions à délivrer un message, mais une pareille aspiration à la beauté équilibrée, à la synthèse harmonieuse de tous les éléments, au moins dans le domaine privilégié de la peinture. En effet, architecture et sculpture restent ici prisonnières de formules venues de Florence, de Rome, ou de la cité voisine de Vicence après 1540. Longtemps fidèle au gothique ornemental, l’architecture se fait classique avec la venue de Sansovino, chassé de Rome en 1527, qui édifie la Librairie sur la Piazzetta, la loge du campanile sur la place Saint-Marc.

Mais la peinture, nourrie des leçons de Bellini et de Giorgione, continue de mener une existence autonome, ce qui n’exclut pas la connaissance de ce qui se faisait ailleurs en Italie et en Europe. Le Grand peintre vénitien, à côté des continuateurs de Bellini, Palma le vieux, Sebastiano del Piombo, est Tiziano Vecello, **Le Titien** (*c.* 1485-1576). Comme Raphaël, il est apte à assimiler les influences les plus diverses, parfois les plus contradictoires. Celles de Bellini et de Giorgione, qui furent ses maîtres, celle de Dürer, qui passe à Venise, celles de Raphaël et de Michel-Ange, plus tard celles des maniéristes florentins. Comme Michel-Ange, son exceptionnelle longévité lui permet à la fois de prolonger très avant dans le siècle les valeurs classiques et de subir l’évolution esthétique après 1540. Dès ses premières œuvres (*Amour sacré et amour profane*, 1508-1510), on apprécie la beauté des compositions, le rendu des corps, le velouté des couleurs baignées d’une lumière blonde et chaude. Portraitiste inégalable

(L'Homme au gant, Charles Quint, L'Aretin), il sait aussi, comme Raphaël, composer de vastes toiles où le monde céleste s'oppose et s'unit à la terre (*Assomption des Frari*, 1518, *Vierge de la famille Pesaro*, 1526). Ses Vénus sont une exaltation à la fois sensuelle et sereine de la beauté féminine, tandis que *La Mise au tombeau* (au Louvre) exprime une ferveur religieuse profonde. Peu sensible au courant maniériste auquel il ne cède que dans quelques toiles, il multiplie les œuvres graves, les portraits, en conservant une splendeur de touche colorée qui défie les atteintes de l'âge. Ce n'est que dans les toiles ultimes de l'octogénaire qu'apparaît un pathétique presque baroque, comme dans la *Pietà* inachevée qui clôt l'œuvre, où la scène s'inscrit dans une robuste niche à bossage évoquant le style rustique mis à la mode par Jules Romain. Titien eut une influence considérable sur tous ses contemporains, par exemple Paris Bordone ou Jacopo Bassano. Seul **Lorenzo Lotto** (1480-1556) préfère travailler dans les petites cités de Vénétie pour rester fidèle à sa palette froide, à sa sévérité. Mais c'est un extraordinaire portraitiste.

d) Les autres centres. L'Italie compte encore de nombreux centres artistiques, de multiples écoles, plus ou moins tributaires de ce qui se faisait à Rome ou à Venise. Les élèves, assez décevants, de Léonard perpétuent à Milan et en Lombardie sa manière. Les centres de Mantoue, de Padoue, de Vérone sont absorbés par l'influence vénitienne. Bologne et l'Italie centrale sont dominées par Rome. Mais Parme, au centre d'un petit État princier, accède à la célébrité grâce à Antonio Allegri, surnommé **Le Corrège** (*c.* 1489-1534). Sans doute familier de l'œuvre de Mantegna, admirée à Padoue, il échappe à son influence comme à celles des autres maîtres. Sa peinture est dominée par la recherche de l'élégance gracieuse, atteinte par une extraordinaire délicatesse de touche, un choix de couleurs tendres, une lumière irisée. Les fresques de Saint-Jean à Parme, les tableaux religieux ou mythologiques également chargés de sensualité témoignent de sa virtuosité. On est tout près d'un maniérisme que son talent sut éviter, mais que son élève, **Parmesan** (1503-1540) adoptera en exagérant ses défauts.

e) L'évolution vers le maniérisme. Tout classicisme est un fragile équilibre, et tout classicisme ne peut être qu'un moment assez bref dans la vie intellectuelle et artistique. La richesse du classicisme romain, la variété de ses aspects, la qualité de ses maîtres expliquent la difficulté qu'il y a à analyser et à caractériser le demi-siècle, en gros, qui sépare le sac de Rome et le siège de

Florence des premières manifestations, vers 1580, de l'art baroque qui domine le XVIIe siècle. Deux traits apparemment contradictoires peuvent être soulignés. D'une part, le sentiment vif d'un apogée atteint avec les grandes créations du début du siècle pousse à perpétuer des formules qui ont fait leurs preuves, à les figer en recettes, complaisamment énoncées dans des traités savants. Le classicisme devient **académisme** : écrivains et artistes se groupent en cénacles où l'on analyse les œuvres (académie romaine, dispersée en 1527, académie des Lettres, puis du Dessin à Florence, académie de Ferrare, etc.). Des biographies exemplaires viennent fixer l'image des artistes et le sens de l'évolution depuis Giotto (*Vie des peintres* de Giorgio Vasari, 1550). Des manuels de rhétorique, de poésie, de peinture, d'architecture se multiplient. Tout ceci pour arriver à la « recette » d'un de ces théoriciens :

Pour peindre le couple d'Adam et d'Ève, il faut dessiner Adam d'après Michel-Ange, emprunter proportions et expression à Raphaël et le peindre avec les couleurs du Titien ; le dessin d'Ève sera pris dans Raphaël et les couleurs imitées de Corrège. L'auteur ajoute que ce serait le plus beau tableau du monde.

En revanche, les personnalités les plus affirmées répugnent naturellement à cette fade imitation et cherchent à se démarquer, à s'affranchir des maîtres. On les connaît, on utilise leurs œuvres comme références, mais on veut autre chose, en raffinant, en compliquant les programmes, en chargeant les symboles, en mêlant styles et formules. L'artiste est apprécié selon l'habileté de ce savoir-faire, selon sa « manière ». Ce qui mène à un éclectisme certain, à un manque fréquent de spontanéité. Cette tendance apparaît d'abord à Florence, qui réagit ainsi contre la primauté romaine : **Pontormo** (1494-1555) avec ses figures allongées, **Bronzino** (1503-1572) avec ses couleurs froides représentent ce courant qui gagne rapidement du terrain après la mort de Raphaël. Les élèves du maître, comme **Jules Romain** (*c.* 1499-1546), architecte (Palais du Té à Mantoue), décorateur, peintre, abandonnent l'équilibre parfait du classicisme. Partout, une inquiétude se fait jour, qu'exprime parfaitement l'évolution de **Michel-Ange** après 1540, jusqu'à sa mort en 1564. Comme architecte, tout en respectant le vocabulaire classique de la colonne, du pilier, de l'arc, il assemble différemment ces éléments, cultivant l'opposition des pleins et des vides, de l'ombre et de la lumière, comme à la Bibliothèque Laurentienne de Florence ; posant sur la basilique Saint-Pierre, une coupole aux formes classiques mais dont les dimensions colossales sont à l'opposé de la mesure retenue de l'âge classique. Dans ses sculptures, souvent abandonnées par un sentiment poignant de son impuissance à tout exprimer, il accentue également la *terribilità*. Les

trois *Pietà* réalisées à la fin de la vie de l'artiste témoignent de cette évolution. Celle du Dôme de Florence est une composition pyramidale où le corps brisé du Christ est porté par les Saintes femmes et présenté par le vieux Joseph d'Arimathie auquel l'artiste a donné son visage douloureux, la *Pietà* dite de Palestrina accentue le détachement à l'égard des formes esthétiques. Quant à la *Pietà* inachevée dite Rondanini, elle n'est plus qu'un pilier de pierre où les formes verticales enlacées de la Vierge et du Christ se distinguent à peine — sculpture hors du temps, plus proche d'un Giacometti contemporain que de la première *Pietà* de Saint-Pierre. Si Michel-Ange ne peint plus, ses dessins, copiés, gravés circulent dans toute l'Europe, apportant à tous l'image d'un talent tourmenté, créant sans cesse des formes nouvelles.

À Venise, tandis que Titien reste fidèle dans sa belle vieillesse aux valeurs d'un classicisme apaisé, les tendances nouvelles se font leur place avec modération. L'originalité de la cité se maintient. En architecture, la recherche maniériste de l'effet délicat se trouve bornée par la fidélité aux règles antiques. **Palladio** (1508-1580) déploie à Venise (Saint François de la Vigne, Saint Georges le Majeur, église du Rédempteur), à Vicence (Loge du Capitaine, Théâtre) et dans toute la campagne vénitienne (nombreuses villas patriciennes), une activité féconde complétée par une œuvre théorique (*Quatre Livres de l'architecture*, 1570). Pénétré de l'importance des valeurs harmonieuses, désireux de donner des solutions rationnelles aux problèmes de l'église, de la maison, de l'édifice public, respectueux des préceptes de Vitruve, il assemble en des schémas complexes des emboîtements de formes classiques qui acquièrent ainsi une valeur décorative nouvelle.

Après 1560, les formes maniéristes triomphent partout dans la péninsule. Elles sont le reflet esthétique de la rupture des équilibres dont on traitera plus loin. En un sens, la Renaissance italienne s'achève avec la disparition de Michel-Ange et du Titien. Mais elle a eu le temps de se répandre comme la pensée humaniste, dans toute l'Europe, en vivifiant tout l'art occidental.

Diffusion, conversions, réactions

La maîtrise italienne paraît évidente et l'art de la péninsule devient le modèle idéal vers lequel on se tourne. Les artistes ont à cœur de faire un ou plusieurs séjours, plus ou moins prolongés, dans les centres principaux. Certains de ces voyageurs se fixent durablement, comme Jean Bologne (1529-1608), né à Douai

et devenu le plus florentin des sculpteurs. Mais le voyage d'Italie n'est pas nécessaire à qui veut connaître les œuvres. L'imprimerie joue un rôle de diffusion considérable. La gravure sur cuivre, érigée à la dignité d'art, sert à reproduire les dessins, les tableaux, les monuments. Lucas de Leyde, Marc Antoine Raimondi, Dürer se font ainsi les propagateurs des œuvres classiques. Les grands traités, antiques ou modernes, sont reproduits, illustrés. Les œuvres d'art circulent aussi : un marchand de Bruges achète une Madone du jeune Michel-Ange, François I^{er} rapporte d'Italie des copies d'antiques mais aussi des toiles de Raphaël et de Léonard. Enfin, les artistes italiens sont d'ailleurs sollicités par les princes et les grands. Après Charles VIII, François I^{er} en fait venir : il invite le vieux Léonard, qui meurt près d'Amboise en 1516, Cellini, Rosso, Serlio, Primatice. Marguerite de Parme invite Jacopo de'Barbari à Malines, Charles Quint s'attache Titien, Sansovino travaille au Portugal.

Mais la pénétration des formules créées en Italie ne se fit pas sans difficultés. L'accord intime entre la pensée humaniste, la tradition artistique et les aspirations des maîtres, si forte dans la péninsule, ne pouvait se retrouver ailleurs. Chaque pays avait son goût, qui ne céda pas brusquement devant les révélations. L'intérêt d'une étude régionale de la Renaissance en Europe est de montrer ces résistances, ces refus, ces adaptations.

a) L'exemple français. Nulle part en Europe, l'influence de l'humanisme et de la Renaissance a été plus profonde. La première débouche sur la haute qualité des œuvres de Budé ou d'Estienne. La seconde aboutit, vers le milieu du siècle à la formation d'un style classique français qui atteint parfois à la qualité esthétique des réalisations italiennes et qui préfigure l'esthétique du XVII^{e} siècle. Pourtant, cette adaptation nationale de l'italianisme ne se fait que très progressivement.

1) Des années 1480 aux années 1520, **la tradition gothique** l'emporte encore, dans l'architecture religieuse (Saint-Gervais, à Paris, Gisors, croisillons de la cathédrale de Sens) comme dans l'architecture civile (Palais de justice de Rouen, château d'Azay-le-Rideau), dans les arts décoratifs (miniaturistes de la vallée de la Loire, comme Jean Bourdichon, vitraux de Beauvais et de Saint-Gervais), dans la sculpture (Michel Colombe). Pourtant, l'influence italienne se fait sentir, grâce aux décorateurs appelés par Charles VIII et Louis XII. On emprunte des éléments à l'architecture, « une parure sur un vêtement national » (L. Hautecœur) : pilastres, frises, caissons, arabesques viennent se plaquer sur

les structures flamboyantes. Premières apparitions à Amboise, à Solesmes, à Blois, à Gaillon. Peu à peu, ces fantaisies décoratives prennent de l'importance : les gisants de Louis XII et d'Anne de Bretagne reposent sous un édicule à arcades, pilastres et plafond à caissons. Avec François I^{er}, ces italianismes se renforcent. La façade sur la ville de l'aile nouvelle du château de Blois est formée de quatre étages de loggia, imités d'Urbin et du Vatican (*c.* 1520) et le château de Chambord, commencé de 1519 à 1524, est traité, sur un plan médiéval, en éléments architectoniques renaissants.

2) À partir de 1520, **l'italianisme** triomphe, tandis que le centre de gravité des expériences artistiques se déplace avec la cour de la Loire vers l'Ile-de-France. Autour de 1530, une nouvelle génération d'Italiens arrive : Rosso le Florentin (1494-1541), Primatice (1504-1570), élève de Jules Romain, Niccolo dell'Abbate (1509-1571), inspiré par le Parmesan. Tous achèvent leur carrière en France, y introduisant les formes évoluées du classicisme et déjà du maniérisme. Si le style « composite » — flamboyant mêlé de décor renaissant — continue de dominer dans les châteaux de la Loire (Chenonceaux, 1513-1521 ; Villandry, après 1532), à l'Hôtel de Ville de Paris, à la façade de Saint-Michel de Dijon, les formules nouvelles s'élaborent à **Fontainebleau**, sous la direction de Gilles Le Breton : cour Ovale avec un portique inspiré par Serlio, château Neuf, galerie François I^{er} (1531). **Serlio** devenu en 1541, « architecte ordinaire du Roi » rédige en France son *Traité d'architecture* et donne les plans d'Ancy-le-Franc (1546), premier ouvrage conforme aux bonnes règles. Pour Fontainebleau, le souverain souhaite une décoration à programme, inspirée par les grands cycles romains et confiée aux Italiens. Si la galerie d'Ulysse a disparu, l'ensemble de la galerie François Ier, due à Rosso et à Primatice, subsiste, avec ses représentations allégoriques, ses stucs, ses trompe-l'œil. De 1540 à 1550, **l'École de Fontainebleau** est un modèle pour tous.

3) Autour de 1540-1550, un épisode majeur se détache : **la formation d'un style classique français**, qui réussit la synthèse des traditions nationales, des influences italiennes et de l'inspiration directe des œuvres de l'Antiquité (achats de statues, moulages de bronze des morceaux célèbres, relevés de monuments). Ce qui était importation ou imitation devient une part du génie national. Au Louvre, à Ecouen, Jean Bullant, **Pierre Lescot** (1515-1578) dégagent les formules de l'avenir : strict étagement des ordres, emploi de la travée rythmique par la régularité des pilastres, découpage des façades par de forts éléments horizontaux, mais maintien des toits à la française, de la cheminée qui devient décoration, des lucarnes. L'aile sud-ouest de la Cour carrée témoigne de la

qualité de cette architecture, plus proche de Bramante que de Jules Romain. **Philibert de l'Orme** (*c.* 1515-1570) théorise à son tour ces recettes nouvelles, qu'il applique à Anet, dont les restes mutilés gardent leur valeur d'exemple, aux Tuileries disparues. Au même moment, **Jean Goujon** (*c.* 1510-1565) et **Germain Pilon** (*c.* 1537-1590) traduisent dans leurs sculptures le même idéal, souvent plus proche de la Grèce antique que de Rome (les Trois Grâces, Fontaine des Innocents). La peinture reste soumise aux courants italiens maniéristes, mais les leçons flamandes plus conformes au goût traditionnel français pour le portrait triomphent dans l'art des **Clouet**, Jean puis François, et des dessinateurs anonymes qui nous ont laissé des « crayons » d'une exceptionnelle pénétration psychologique.

Le déclenchement des guerres civiles, les difficultés financières de la monarchie, principal acteur de ce mouvement artistique, des grands seigneurs et de l'Église, qui l'imitaient, eurent pour effet, à partir de 1570, de bloquer le développement normal de cette expérience classique. Ici comme en d'autres domaines, la seconde moitié du siècle mérite une étude séparée. Mais les leçons des années médianes au XVI^e^ siècle ne furent pas oubliées. Elles dominent la formation du style classique au XVII^e^ siècle, et François Mansard est l'héritier direct de Lescot et de l'Orme.

b) La Renaissance aux Pays-Bas. Si les Pays-Bas, grâce à Érasme, furent terre d'Humanisme, la pénétration de l'esthétique italienne y fut lente et difficile. Elle se heurtait à un art national solide, novateur à sa manière depuis le début du XV^e^ siècle, fort de talents et de réussites éclatantes. Elle s'y trouvait limitée par le caractère particulier qu'y prit l'idéal humaniste, plus tourné vers les problèmes religieux que vers le néo-platonisme et ses conséquences en matière d'art. Mais pour parcourir des chemins différents, la Renaissance n'y est pas moins présente.

1) **À la fin du XV^e^ siècle**, les formes gothiques dominent naturellement en architecture, où l'on achève, sans rien changer au style, les grandes églises de Malines, d'Anvers, de Bois-le-Duc. La sculpture reste fidèle aux leçons de Claus Sluter (tombeau de Marie de Bourgogne à Bruges) et les ateliers de tapisserie de Tournai et de Bruxelles répandent les cartons des peintres du temps. La peinture s'inscrit dans la lignée du réalisme minutieux, baigné de lumière, que les frères Van Eyck avaient cultivé jusqu'à la mort de Jean en 1441. À Tournai et à Louvain, l'art pathétique de Roger van der Weyden (†

1464) se prolonge avec Dirk Bouts et ses élèves. À Bruges, le vieux Memling († 1494) forme Quentin Metsys et Gérard David, qui seront les maîtres du début du siècle. Enfin, le maître mystérieux de Bois-le-Duc, **Jérome Bosch** (*c.* 1450-1516) crée un monde fantastique de formes et d'êtres où s'expriment les inquiétudes et les fantasmes de la fin du Moyen Âge.

2) Comme en France, l'**italianisme** s'introduit après 1510, aidé par les Grands, favorisé par les échanges culturels. Si **Gérard David** (1460-1523) conserve la vision traditionnelle, **Quentin Metsys** (*c.* 1465-1530), lié à Érasme, au milieu humaniste anversois est plus sensible aux leçons ultramontaines. Mais c'est à la cour de la régente Marguerite, avec Jan Gossaert, surnommé **Mabuse** et **Bernard van Orley**, que les références mythologiques, les cadres d'architecture classique apparaissent dans la peinture, cependant que des éléments décoratifs ornent les édifices nouveaux. Les Pays-Bas subissent, beaucoup plus que la France, l'influence maniériste, sensible dans l'utilisation de la couleur froide, dans les torsions excessives des formes, dans une certaine confusion plastique. C'est à Bruxelles, devenue le centre majeur de la tapisserie que sont réalisés les célèbres cartons de Raphaël sur les Actes des Apôtres, achèvement de son art et ouverture vers les formes tourmentées qui succèdent au classicisme.

3) Malgré tout, l'italianisme reste un élément extérieur à l'art des Pays-Bas. **La tradition nationale** triomphe avec l'œuvre de **Pierre Brueghel** l'Ancien (*c.* 1525-1569). Élève d'un « romaniste », maître en 1551, il voyage deux ans en Italie avant de se fixer en 1554 à Bruxelles, où il mourut. Ses scènes paysannes, à la fois réalistes et chargées de symboles *(Le Dénombrement de Bethléem)*, ses allégories traduisant le désarroi de l'homme devant les malheurs de sa patrie déchirée *(Le Combat de Carnaval et de Carème)*, témoignent d'une parfaite maîtrise des techniques de son temps en même temps que d'une haute conscience du rôle de l'artiste. Par là, par sa profonde humanité, par sa sereine philosophie, il est bien un peintre de la Renaissance, même s'il échappe aux influences italiennes.

c) La Renaissance dans le Saint-Empire. La division politique et religieuse des Allemands à partir de 1520 y a bien naturellement limité le développement de la Renaissance et la pénétration de l'influence italienne. Le vigoureux nationalisme qui s'y manifeste et la violente opposition à Rome sont aussi des facteurs défavorables. Pourtant, l'Humanisme avait conquis dans le Saint-Empire des positions solides, à Nuremberg, à Augsbourg. Mais les mésaventures de Reuchlin à Cologne montrent bien le refus d'une partie de la

nation allemande. La Réforme y ajouta son dédain pour un art dénaturé par des références païennes et des restes de superstitions médiévales.

Le Moyen Âge finissant se prolonge durablement, en architecture, en sculpture avec les grands retables de Veit Stoss (Wit Stwoss) ou de Tielman Reimenschneider († 1531), en peinture avec l'expressionnisme dramatique d'un **Mathis Nithard**, dit **Grünewald** (*c.* 1460-1528), avec les grands tableaux d'autel de Hans Holbein l'Ancien ou de Hans Baldung Grien. Si un **Albrecht Altdorfer** (1480-1538) connaît la technique d'outre mont et place dans ses tableaux des accessoires copiés sur l'antique, il reste encore fidèle à l'esprit germanique.

Seul **Albrecht Dürer** (1471-1528) est profondément marqué par la pensée et l'art italiens, tout en restant original. Formé aux leçons du gothique fleuri de l'école de Schongauer, il entre précocement en contact avec les gravures de Mantegna. Deux voyages en Italie, en 1494-1495, puis en 1505-1507 (avec un long séjour à Venise, dans le cercle des Bellini) lui font connaître les écoles du Nord. Ce n'est qu'à son voyage aux Pays-Bas, en 1520-1521, qu'il découvrira, à travers les gravures de Lucas de Leyde, les grandes œuvres du classicisme romain. Par contre, familier des humanistes de Nuremberg, il connaît le néo-platonisme, il s'intéresse aux mathématiques, il écrit un *Traité des proportions.* Graveur aigu, il illustre l'*Apocalypse* (1498), la *Vie de la Vierge* (1504) ; dessinateur précis, il copie, avec la même passion que Léonard, la nature pour lui arracher ses secrets ; peintre admirablement doué, il multiplie les portraits, les siens (comme Rembrandt, il est le propre biographe de son vieillissement) et ceux des autres (son ami Pirckeimer, l'humaniste, comme l'empereur Maximilien, pour qui il prépare des décors de fêtes). Profondément religieux, sa conversion au luthéranisme ne l'empêche pas de continuer à peindre des scènes de l'écriture ou des images saintes (les *Quatre Apôtres* de 1525).

Hans Holbein le Jeune (1497-1543) peut lui être comparé. Né à Augsbourg, formé par son père, mis très tôt en contact avec l'art italien, il est à Bâle de 1517 à 1532, puis s'installe en Angleterre où il devient peintre du roi Henri VIII et de sa cour. Partout, il dessine, il grave, mais surtout il peint des portraits d'une qualité supérieure, sachant choisir le point d'observation le plus signifiant, cadrant les corps dans un espace rendu sensible par quelques détails précis. Mais le départ d'Holbein pour l'Angleterre peu après la mort de Dürer marque l'achèvement de la belle période de la Renaissance allemande. Ce n'est qu'à la fin du siècle, à la cour de Rodolphe et de Mathias, qu'on verra se reformer un foyer artistique important. Mais là encore, l'atmosphère sera très différente.

d) Les autres pays d'Europe voient également se manifester les tendances nouvelles, plus ou moins tôt, plus ou moins profondément, avec plus ou moins de références au modèle italien. En **Angleterre**, où l'Humanisme avait trouvé un de ses foyers les plus accueillants, la Renaissance ne pénètre que tardivement. Sans doute Henri VIII protège-t-il les lettres et les arts. Mais l'architecture reste fidèle au gothique perpendiculaire, se contentant d'y ajouter quelques éléments décoratifs (Hampton Court). C'est l'influence flamande et germanique qui pénètre avec Holbein et Antoine Moor. Le seul domaine où l'Angleterre se révèle originale est celui de la musique, avec les luthistes élisabéthains. Au vrai, la Renaissance est ici littérature, dominée, à l'extrême fin du siècle, par **Shakespeare (1564-1616)**. Le cas de la **péninsule ibérique** est particulier parce qu'elle est un carrefour d'influences : les architectes et sculpteurs bourguignons et flamands, les orfèvres rhénans, venus à la suite de Philippe le Beau et de Charles Quint, conservent un grand crédit jusqu'à l'époque de Philippe II, de goûts très italianisants, qui fait appel aux Italiens pour la sculpture sur bronze, ainsi la décoration de l'Escorial. Le Levant valencien est dominé par l'influence italienne car les contacts avec Naples sont constants. Le palais de Santa Cruz à Valladolid et le palais de Charles Quint à Grenade, conçu par Pedro Machuca, manifestent la force des modèles italiens dont s'inspire aussi l'immense palais-monastère de **l'Escorial** qui a retenu le style sévère de Bramante. Mais il faut tenir compte de la résistance du gothique plateresque et des traditions *mudejar*, notamment dans l'utilisation de la brique et la conception des plafonds à caissons, en bois, dits *artesonados*. Le succès en Espagne d'artistes aussi différents que Jérôme Bosch, Luis Morales ou Domenico Theotecopoulos, dit **le Greco** (*c.* 1540-1614), est significatif. Ce dernier importe à Tolède où il arrive en 1577 le maniérisme tourmenté du Tintoret et l'esprit de la Contre-Réforme. Ainsi contestée ou transformée en Espagne, comme en Allemagne, la Renaissance fut mieux adoptée et assimilée dans des pays plus lointains, mais où elle ne rencontrait pas de tradition artistique aussi forte. On la retrouvera plus loin en Pologne ou en Russie[2].

Le bilan de la révolution spirituelle et esthétique vécue par le premier XVI^e^ siècle est difficile à dresser. Il faut d'abord prendre conscience **d'un échec relatif** que les déchirements et les troubles de la seconde moitié du siècle rendent plus certain. Dans la mesure où l'Humanisme se voulait, et était, une conception globale de l'homme et de son rapport au monde, où il tentait d'embrasser la totalité de l'être, la réponse de l'histoire fut négative. À une

conception optimiste de l'homme, créature divine, mue par l'amour, capable de choisir librement et toujours le bien, grâce aux lumières d'une raison formée par la saine pédagogie, répondent les bûchers, les prisons, la guerre civile, les conflits entre États, les excès de la colonisation. Dans la mesure où l'Humanisme voulait expliquer le monde par la connaissance, sa science, enfermée dans les concepts de la physique aristotélicienne, s'est heurtée à d'infranchissables obstacles, faute de s'être donné une logique. Dans la mesure où l'Humanisme pensait sincèrement concilier le respect des aspirations naturelles de l'homme et les exigences du christianisme, les condamnations des réformateurs autant que les affirmations dogmatiques du concile de Trente ont désavoué cette attitude. Et plus encore, cette dialectique de l'Éros et de l'Agapè, de l'Amour profane et de l'Amour sacré qui sombre dans les déviations naturalistes ou succombe sous la morale austère d'une religion rénovée. L'échec de l'érasmisme, que nous retrouverons au chapitre suivant, est symbolique.

Sur le plan des arts, qui avaient été la traduction privilégiée de l'idéal néo-platonicien, l'équilibre atteint par le classicisme romain ou vénitien, ou par l'adaptation française, se trouve rompu et laisse place à un art du contraste, du tourment, de l'irrationnel, qui annonce déjà les tentations baroques. La fin du siècle est dominée par une esthétique fondamentalement autre.

Et pourtant, l'actif n'est pas nul. L'Humanisme a jeté les germes d'idées fécondes, que les siècles suivants ont reprises. La foi dans la puissance de la raison libre, l'irremplaçable valeur de l'individu, le nécessaire respect de celle-ci chez l'autre, la promotion de l'expérience pour compléter ou corriger l'héritage de l'histoire, le rôle formateur de la pédagogie, autant d'éléments qui survivent à la défaite apparente. Comme survit une accumulation d'œuvres littéraires et artistiques qui témoignent de l'effort du siècle pour s'entourer de beauté. Que Poussin, Rembrandt, Racine, Gœthe et Delacroix, Cézanne et Picasso, et bien d'autres soient, à des degrés divers, les héritiers conscients et reconnaissants des artistes du XVI^{e} siècle et de leur aptitude à créer les formes nouvelles où chaque génération tente d'enfermer son idéal fait de cette période le grand moment de l'Occident.

Lectures complémentaires

• Margolin (Jean-Claude), *L'avènement des Temps modernes*, Paris, P.U.F. (coll. Peuples et civilisations, t. VIII), Paris, 1977.

• Chastel (André) et Klein (Raymond), *L'Europe de la Renaissance : l'âge de l'Humanisme*, Paris, 1963, 348 p.

• Chastel (André), *L'Art italien*, Paris, Larousse (coll. Arts et styles), 1956, 2 vol., 270 et 338 p.

• Huyghe (René), *L'Art et l'Homme*, Paris, Larousse, 1957-1961, 4 vol.

• Halkin (Léon-E.), *Érasme*, Paris, Fayard, 1990.

• Febvre (Lucien), *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle : la religion de Rabelais*, Paris, A. Michel, 1968, 512 p.

• Delumeau (Jean), *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1973. Les illustrations sont précieuses car les légendes *qui* les accompagnent sont excellentes.

• Cloulas (Ivan), *L'Italie de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1990.

Annexe

(a) Les idées de Thomas More reçurent même des applications peu connues. Ainsi, l'Espagnol Vasco de Quiroga, « auditeur » de la deuxième Audience de Mexico et grand lecteur de More, créa dans le Michoacan, à l'écart de la colonisation, des institutions sociales à l'intention des Indiens d'une grande originalité et d'une certaine efficacité.

CHAPITRE 3

Les réformes religieuses

Ecclesia semper reformanda est », l'Église doit toujours être réformée, c'est-à-dire ramenée à sa pureté primitive et à la teneur exacte du message évangélique. En ce sens, l'Église d'Occident a connu plusieurs réformes dans son histoire, mais celles qui marquent le XVI^e^ siècle vont plus loin. Pour la première fois, cette volonté de retrouver une forme perdue (et qui rejoint le désir renaissant de réanimer une civilisation oubliée ou trahie) aboutit à briser l'unité, à créer des églises nouvelles, à rejeter l'héritage de la tradition millénaire. Sous ses formes multiples, le protestantisme est toujours une rupture. Et le catholicisme tridentin, s'il réaffirme les valeurs coutumières, n'en est pas moins différent de l'Église de la fin du Moyen Âge.

1. Les origines de la réforme

Le problème des **causes de la Réforme** a été posé très tôt par les tenants des confessions devenues ennemies, puis par les historiens. Pendant longtemps, on a insisté sur les abus de l'Église, les faiblesses du clergé séculier et régulier, la sécularisation de la papauté, les exactions financières

de la Curie. D'autres ont vu dans la révolte de Luther le simple fait d'un moine trop charnel pour suivre la règle, trop orgueilleux pour accepter sa condamnation. Certains ont dénoncé les appétits des princes temporels, qui auraient embrassé la Réforme pour s'approprier les richesses du clergé. Des historiens marxistes ont insisté sur la concomitance entre le mouvement religieux et le développement du premier capitalisme, que gênaient les limitations canoniques. Autant d'explications partielles, susceptibles d'être contredites : les premiers Réformés sont souvent des clercs d'une grande culture et d'une haute spiritualité, ni François I^{er}, ni Charles Quint n'ont été tentés par les richesses réelles de leurs églises nationales, les formes capitalistes existaient dès le XIII^{e} siècle en Italie et aux Pays-Bas et la péninsule a refusé la Réforme, comme les Flandres. Les recherches d'histoire religieuse posent aujourd'hui le problème en d'autres termes : « À révolution religieuse, il faut chercher des causes religieuses » (L. Febvre).

Les aspirations spirituelles

La Réforme n'est pas apparue dans une chrétienté où le sens religieux aurait été affaibli, mais, au contraire, dans un monde dont les exigences spirituelles croissaient, qu'il s'agisse des clercs ou de la foule des fidèles. C'est la crise de la spiritualité médiévale et l'impuissance de l'Église établie à la surmonter qui créent le climat favorable à une remise en cause de la foi traditionnelle.

a) Il faut d'abord se pénétrer du climat **d'inquiétude religieuse** qui marque la fin du Moyen Âge : l'exigence naturelle du salut se heurte à une conscience plus nette du péché et de ses conséquences, renforcée par le spectacle des désordres et des malheurs de la chrétienté. Chacun se sent coupable et la crainte du châtiment éternel se traduit dans les images terrifiantes des peintres et des poètes. Les *Danses des morts*, le *Testament* de Villon, l'*Apocalypse* de Dürer témoignent de cette interrogation permanente, qui atteint aussi bien les clercs que les petites gens : que faire pour être sauvé ? qui suivre ? qui invoquer ? Le souvenir du Grand

Schisme, les conflits entre les papes et les conciles, entre les papes et les états, autant de motifs de craindre de suivre un mauvais berger. Et l'Antéchrist ne doit-il pas tromper jusqu'aux justes ? Toute une atmosphère trouble se développe, renforcée par les prédicateurs populaires, qui décrivent les souffrances du Crucifié, invitent à la pénitence, approuvent les troupes de flagellants ; renforcée par le théâtre des Mystères, par les mille représentations de la Passion, des martyres des saints. Face au mal triomphant, le chrétien se sent à la fois coupable et terriblement seul. C'est dans la solitude qu'il cherche les moyens d'assurer son salut.

b) À cette inquiétude solitaire, la **dévotion traditionnelle** ne peut donner que des réponses insuffisantes. Dieu est trop loin, trop terrifiant. Aussi les fidèles cherchent-ils d'autres avocats. La Vierge, d'abord, qui abrite ses enfants sous son manteau, celle qu'implore la mère de Villon :

> « Dame du Ciel, régente terrienne,
> Emperière des infernaux palus,
> Recevez-moi, votre humble chrestienne,
> Que comprinse soye entre vos esleux, »

celle que peint Piero della Francesca, celle qu'on prie par la méditation des mystères du Rosaire. Et puis les saints, de celui dont on porte le nom aux innombrables « spécialistes » invoqués dans telle ou telle maladie, telle ou telle circonstance, ces saints dont les images se multiplient aux murs des églises, dont les vies sont racontées dans la *Légende dorée.* Tous peuvent intercéder pour les pécheurs.

De même cherche-t-on des assurances contre la mort soudaine et la damnation. Puisque les mérites des bienheureux sont réversibles, puisque nos œuvres pieuses nous sont comptées, on accomplit des pèlerinages, on porte médailles et scapulaires, on récite, plus ou moins mécaniquement, prières et litanies, on multiplie les messes pour les pauvres défunts, on collectionne les indulgences attachées par l'Église à telle ou telle dévotion. Le danger majeur est celui d'un glissement progressif du sentiment

religieux vers le formalisme, la superstition, d'un déplacement de la foi du Christ vers les créatures, du développement d'une mentalité de comptable additionnant le doit et l'avoir. Et encore, ces pratiques pieuses ne donnaient-elles pas la certitude intérieure du salut : Luther l'éprouva plus que tout autre. L'angoisse du salut, l'aspiration générale à une certitude appuyée sur l'autorité de Dieu est ainsi un élément fondamental de la crise.

c) Au niveau de **l'élite intellectuelle**, ce désarroi existe également. Il est renforcé par le triomphe universitaire du nominalisme d'Occam : en séparant radicalement le domaine de la révélation et celui de la raison humaine, il affirme l'impossibilité de connaître Dieu, l'inutilité des efforts pour comprendre ses desseins. La religion n'est plus qu'une série de vérités proclamées autoritairement et reçues passivement, de rites imposés et inintelligibles. Alors que le thomisme avait tenté de traduire en langage logique le mystère divin, les théologiens de la fin du XV^e^ siècle, à force de raffiner sur les concepts et d'enchaîner des syllogismes savants ont vidé la foi de toute substance rationnelle : le lien entre le créateur et l'homme est rompu. Or le fidèle éclairé, à cette époque plus encore qu'à toute autre, veut accorder son expérience sensible et sa croyance, soumettre à son jugement personnel les vérités, poser en termes rationnels sa relation à Dieu. À l'heure où l'esprit de découverte et d'observation fait des progrès, le silence des docteurs est fortement ressenti. Ce malaise va de pair avec le développement de l'individualisme. C'est dans la solitude que l'on cherche les voies du salut, car l'Église ne donne pas les réponses que l'on attend d'elle.

La carence de l'Église

La crise de l'Église à la fin du Moyen Âge est à la fois celle de l'institution et celle du message spirituel qu'elle doit transmettre.

a) Les abus dont souffrait l'Église « en sa tête et en ses membres » sont nombreux. Beaucoup sont anciens, d'autres ont cru avec le développement des États-nations. Des souverains pontifes plus occupés de belles-lettres,

comme Pie II, d'ambitions familiales, comme Alexandre VI pour César Borgia, de guerres, comme Jules II, de constructions nouvelles, comme Léon X que des devoirs de leur charge ; un Sacré Collège peuplé de cardinaux souvent indignes ; une Curie avide, guettant les profits possibles, exigeant des églises locales des sommes sans cesse croissantes (ceci surtout en Allemagne et en Angleterre), voilà pour Rome. Des évêques courtisans, nommés pour des motifs politiques (cadets de grandes familles, serviteurs des souverains), ne résidant pas, ne visitant jamais leur diocèse, cumulant les sièges et les profits, d'ailleurs sans pouvoirs de discipline sur des chapitres qui les ignoraient ou des curés qu'ils ne nommaient même pas, voilà pour les pasteurs. Des bénéficiaires chargés de paroisse, mais préférant la vie douillette des villes et confiant les soucis pastoraux à un prolétariat clérical, mal payé, cherchant à profiter de la situation, vendant les sacrements. Le clergé séculier donnait trop souvent l'exemple du relâchement et de la brutalité des mœurs : ivrognerie, paillardise, concubinage, violences. Même chose chez les religieux : inobservance de la règle, abandon de la clôture, vagabondage, âpreté matérielle, mauvaises mœurs. La littérature satirique, de Boccace à l'*Heptameron*, est pleine de ces histoires de prêtres.

b) Mais les abus n'étaient pas le plus grave. L'ignorance et **l'absence de tout souci pastoral** sont l'essentiel. On embrassait la prêtrise comme un métier, mais nul règlement corporatif n'en organisait l'apprentissage. La plus grande partie du clergé rural — responsable du salut des quatre cinquièmes de la population — ne recevait aucune formation, ni théologique, ni pastorale, ni même liturgique. Beaucoup de ces clercs campagnards ne savaient pas le latin et récitaient des textes qu'ils ne comprenaient pas. Ils ignoraient l'Écriture (et furent de piètres contradicteurs en face des Réformés). Ils distribuaient les sacrements comme des remèdes magiques. Comment ce clergé inculte, abandonné à lui-même par les pasteurs responsables, attiré par les profits matériels, aurait-il pu lutter contre les déviations de la dévotion, rassurer les âmes inquiètes, transmettre les éléments d'une vie spirituelle ? Le clergé urbain était sans doute mieux formé, ses membres avaient fait au moins un court séjour à l'Université, mais on devine que la formation scolastique ne les

préparait pas davantage à apporter au peuple des villes les certitudes rassurantes qu'il réclamait. Faiblesse que Luther stigmatise dès 1512, mettant ainsi l'accent sur les véritables problèmes : « Quelqu'un me dira : quels crimes, quels scandales, ces fornications, ces ivrogneries, cette passion effrénée du jeu, tous ces vices du clergé ! De grands scandales, je le dis… Hélas, ce mal, cette peste incomparablement plus malfaisante et plus cruelle : le silence organisé sur la Parole de Dieu, ou son adultération, ce mal qui n'est pas grossièrement matériel, on ne s'en aperçoit même pas, on ne s'en émeut point, on n'en éprouve pas de crainte… »

c) Ces faiblesses de l'Église établie expliquent **l'échec des tentatives de réformes** menées tant par la papauté que par la hiérarchie jusqu'aux affirmations brutales et toniques de Luther.

Les conciles généraux de Constance et de Bâle avaient promulgué des canons réformateurs, mais le désir de la papauté de maintenir et de renforcer la primauté romaine empêcha leur application. Les pontifes, à leur tour, proclamèrent à plusieurs reprises leur volonté de mettre un terme aux abus les plus criants. Mais la pratique démentait leurs efforts et les problèmes politiques venaient sans cesse se mêler aux nécessités religieuses. Si Jules II convoque en juillet 1511 le concile universel, c'est plus pour faire pièce à Louis XII et à Maximilien, qui ont, de leur côté, réuni un concile à Pise pour déposer le pape, que pour purifier l'Église. Et le concile de Latran (1511-1517) se borna à exhorter les cardinaux à vivre en prêtres et à restreindre le cumul des bénéfices. Six mois après sa dispersion, les thèses de Luther étaient publiées à Wittenberg.

Les princes échouèrent également dans leurs tentatives pour lutter contre les abus dans leurs États. N'étaient-ils pas, par le système de collation des bénéfices, les principaux artisans d'une partie de ceux-ci ? En France, les états généraux de 1484 réclamèrent des réformes que le cardinal Georges d'Amboise tenta de mettre en œuvre, en vain. Seule, l'Église d'Espagne, grâce au cardinal Cisneros, connut une réelle amélioration matérielle (restauration de la discipline, réforme des ordres religieux) et spirituelle (rénovation des universités).

Quelques efforts plus ou moins isolés vont dans le même sens : réformes de certaines congrégations bénédictines, fondation de l'ordre des Minimes par saint François de Paule, rétablissement de la règle franciscaine dans une partie de la vaste famille des Frères Mineurs, tentative de Jan Standonck au collège de Montaigu, à Paris, pour mieux former les futurs clercs. On n'insistera pas sur l'échec de Jérome Savonarole à Florence. Sa réelle volonté de faire de la ville un modèle religieux se heurtait à trop d'intérêts et se trouvait mêlée à trop d'intrigues politiques pour réussir. Sa mort sur le bûcher, en mai 1498, montrait les limites de l'entreprise. Au vrai, toutes ces tentatives de réformes ne touchaient pas à l'essentiel. On voulait faire disparaître des abus, on ne répondait pas à l'attente du peuple chrétien. Si le corps de l'Église était malade, combien plus l'esprit !

Amorce de voies nouvelles

C'est dans de petits cercles, unissant clercs et laïcs dans une commune recherche, que des voies spirituelles nouvelles s'élaborent discrètement, préparant ainsi un climat favorable à une vraie réforme religieuse. Recherches marquées par l'individualisme, menées en marge de l'Église officielle, de ses institutions et de ses rites.

a) Première direction, **le mysticisme**, la tentative de rejoindre directement le divin, hors des voies ordinaires. Le XIV^e^ et le XV^e^ siècles ont vu le développement d'une riche école d'écrivains spirituels rhénans et flamands qui prônent l'évasion du monde, la méditation individuelle, l'abstraction progressive, jusqu'à l'union à Dieu. Les écrits de maître Eckhart, de Jean Tauler (dont la *Théologie allemande* sera un des livres les plus lus du jeune Luther), de Ruysbroeck, de l'anonyme auteur de la célèbre Imitation de Jésus-Christ (probablement Thomas de Kempis, mort en 1471) sont lus et médités. Cette *devotio moderna* néglige les observances traditionnelles, insiste sur l'oraison, effort personnel qui s'aide de petits recueils de réflexions, de conseils, de textes à méditer. Ainsi se groupent les Frères de la Vie commune, ainsi se forme la congrégation des chanoines réguliers de Windesheim, regroupant, en une vie spirituelle communautaire,

les clercs gagnés à ces nouvelles voies religieuses. Ces petits cercles ont joué un rôle important, qui a déjà été évoqué : l'école de Deventer, où se forma Érasme, comme celle de Magdebourg, où Luther fit ses premières études, étaient tenues par les Frères de la Vie commune. Mais le mysticisme ne donne qu'une solution limitée aux problèmes de la foi. Il ne peut être sans danger proposé comme forme ordinaire de la vie religieuse à tous. Et si le fidèle prend conscience, comme Luther, de son impuissance à imiter le Christ, son angoisse en est accrue.

b) Seconde direction, déjà évoquée au chapitre précédent, la solution de **l'Humanisme**, telle qu'elle se dégage des efforts et des écrits d'un John Colet, d'un Érasme, d'un Lefebvre d'Étaples. À la base, une idée optimiste de la nature humaine, de son aptitude au bien, et donc au salut — ce qui peut rassurer le fidèle. À la base également, une profonde religiosité, mais qui ne s'embarrasse pas des formes de la tradition. Dans les faits, les humanistes souhaitent un retour à la simplicité évangélique, veulent une religion intellectualisée, sans formes extérieures trop facilement superstitieuses. Ils valorisent les œuvres spirituelles et rejettent les œuvres purement mécaniques de la dévotion de leur temps. Enfin, ils revendiquent le droit de vérifier, à la lumière de la philologie classique, la manière dont la Parole de Dieu est transmise. Ils ne se privent pas de critiquer les abus de l'Église, de se moquer des théologiens, de dévaluer la vie conventuelle. À ce titre, ils ont certainement contribué à préparer les esprits aux formules luthériennes. Mais ils ne pouvaient pas donner au peuple chrétien la réponse attendue. Religion d'intellectuels pour des intellectuels, l'Humanisme chrétien fut un échec.

Vers 1510, un tableau spirituel de l'Europe montre donc une vitalité religieuse extraordinaire, une aspiration générale à une religion plus simple, plus directe, une soif du divin qui s'exprime à tous les niveaux du peuple chrétien, aussi bien dans les dévotions matérialisées que dans les plus hautes aspirations des mystiques ou des humanistes.

2. La réforme de Luther

Au terme d’un long cheminement solitaire, Luther découvre sa voie et le proclame en 1517. Moment décisif, qui mène en quatre ans, aux ruptures sur les thèmes essentiels qui sont ceux de tous les mouvements réformés.

Un homme devant son salut

Le personnage de Luther a suscité de très nombreuses études, souvent contradictoires, souvent partiales. Le siècle de l’œcuménisme a pu, au-delà des fausses querelles et des déformations volontaires, restituer au premier des Réformateurs ses véritables dimensions spirituelles.

a) La formation de Luther jusqu’en 1510 doit éclairer ce qui a suivi. Né en 1483 à Eisleben, en Thuringe, il est fils d’un paysan aisé devenu exploitant minier. Il étudie chez les Frères de la Vie commune, dans une ambiance spirituelle exigeante, puis à l’université d’Erfurt où il obtient sa maîtrise en philosophie en 1505. Il semble qu’il ait été assez rudement élevé par un père peu sensible, qu’il aime et craint encore plus. Il se destinait au droit, comme tant d’autres enfants d’une petite bourgeoisie cherchant à s’élever socialement, lorsqu’à la suite d’un orage il fait vœu d’entrer en religion, malgré l’opposition paternelle. Il choisit l’ordre assez rigoureux des Ermites de saint Augustin. Étudiant brillant, on abrège pour lui le noviciat, on l’envoie étudier la théologie à Wittenberg. Très tôt, on lui confie un enseignement. En 1507, il est ordonné, en 1512, il est docteur en théologie et enseigne dès l’année suivante à Wittenberg. En apparence, une belle carrière religieuse (il est sous-prieur, jouit de la confiance du vicaire général de l’Ordre) et universitaire. Mais qui cache une profonde inquiétude personnelle : « Ce qui importe à Luther de 1505 à 1515, ce n’est pas la réforme de l’Église, C’est Luther, l’âme de Luther, le salut de Luther. Cela seul. » (L. Febvre.) Le jeune moine, formé aux leçons désespérantes de l’occamisme, nourri de l’idée que nous ne pouvons savoir si nos œuvres sont agréables, impuissant à vaincre son amour-propre, malgré ses austérités ne peut trouver le repos. La voie mystique, qui lui est ouverte par son directeur, le persuade de la transcendance absolue de Dieu, en même temps qu’il se pénètre de l’idée de la nature irrémédiablement pécheresse de

l'homme, par une assimilation de la tentation au péché, quelles que soient les œuvres accomplies. À ce stade de sa réflexion, qu'on peut saisir à travers ses cours sur les Épitres de saint Paul, Luther « découvre » l'affirmation fondamentale. Dieu ne nous juge pas par une sorte de balance entre nos péchés et nos œuvres, mais il nous justifie, à cause de notre seule foi *(sola fide)*, à cause des mérites du Fils, et sans que nous cessions pour autant d'être et de demeurer pécheurs. Et cette certitude emplit le cœur du croyant, malgré ses manquements, d'une totale quiétude intérieure. Tous les développements ultérieurs de la pensée de Luther et tous les courants réformés sortent de cette affirmation de la justification par la foi, et la foi seule.

b) La querelle des indulgences est l'occasion d'affirmer les idées de Luther. La concession d'indulgences accordées pour des pratiques de dévotion, voire pour des aumônes faites à l'Église entraînait une confusion entre indulgence (remise d'une partie des peines de purgatoire) et absolution. Par ailleurs, la justification par la foi ne permet pas d'attribuer aux œuvres une valeur quelconque, elle entraîne le rejet de la théorie de la réversibilité des mérites — l'homme, fut-il saint, n'en a aucun — et de la communion des saints. Indigné par la prédication d'un dominicain venu « vendre » des indulgences en Saxe, Luther affiche le jour de Toussaint 1517 ses 95 *Thèses*. Les thèmes essentiels sont la dénonciation des fausses assurances données aux fidèles, l'affirmation que Dieu seul peut pardonner, et non pas le Pape, que le seul trésor de l'Église réside dans l'Évangile. Autour de cette « querelle de moines » (Léon X), opposant les dominicains et les augustins, l'Allemagne se passionne. Rome intervient : le légat Cajetan, général des Frères prêcheurs et humaniste réputé, se heurte à Luther qui rejette l'infaillibilité du pontife et affirme que les sacrements ne peuvent opérer qu'avec la foi du sujet (alors que la tradition leur donne un pouvoir en-soi). La dispute se développe tout au long des années 1519 et 1520. À Leipzig (juillet 1519), Jean Eck, théologien solide, amène Luther à tirer les conséquences de ses affirmations : rejet de la primauté romaine et de l'autorité des conciles, valeur unique de l'Écriture comme contenu de la foi *(sola scriptura)*, inutilité de la tradition dogmatique, inexistence du purgatoire (le salut est total, ou il n'est pas).

De la rupture à l’Église

La force de Luther vient avant tout de sa conviction intérieure. Elle est appuyée par l’adhésion enthousiaste de beaucoup d’Allemands. Une révolte individuelle mène ainsi à un schisme général.

a) L’Allemagne, on le verra plus loin, formait un terrain favorable, par la faiblesse du pouvoir impérial, les ambitions des princes, les tensions sociales qui opposaient paysannerie et petits seigneurs, villes et noblesse, le profond nationalisme, très hostile aux influences italiennes. Sur le plan spirituel, l’Empire n’offrait pas plus d’abus que les autres provinces de la chrétienté, mais les mêmes faiblesses s’y observaient. Le heurt entre les humanistes, désireux de rajeunir l’enseignement universitaire, de répandre le goût des belles-lettres et les tenants de la tradition (spécialement les dominicains) y fut rude. En 1513, Reuchlin avait été condamné sur les instances des Frères prêcheurs de Cologne. Une guerre de pamphlets s’en était suivie et le jeune Ulrich von Hutten avait violemment attaqué les ordres religieux (*Epistolae obscurorum virorum*, 1515-1517). Luther se heurtait aux mêmes adversaires et reçut d’emblée l’appui des milieux humanistes (von Hutten et surtout le neveu de Reuchlin, Melanchton). Il eut également l’appui des jeunes étudiants de Wittenberg et d’Erfurt, celui de villes en lutte contre leur évêque, comme Nuremberg et Constance, celui de la petite noblesse rhénane, jalouse des richesses de l’Église. Aussi Luther peut-il très vite faire connaître ses idées.

b) Les années 1520 et 1521 sont décisives. La pensée de Luther se précise dans les trois grands traités de 1520 : *La Papauté de Rome* (le Pape n’a aucune autorité divine et est soumis comme tous les fidèles à la Parole), l’*Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande sur l’amendement de l’État chrétien* (il y définit la doctrine du sacerdoce universel, affirme que l’Écriture est intelligible à tous les croyants et défend le libre-examen contre l’autorité ecclésiale, soutient le droit pour tout fidèle d’en appeler au concile), enfin le *Traité de la liberté chrétienne et de la captivité babylonienne de l’Église* (Luther y critique les sacrements, devenus un

moyen d'imposer l'autorité sacerdotale, au passage, il ne garde, comme attestés dans l'Écriture, que le baptême et la cène et critique la théorie scolastique de la transsubstantiation). Pendant cette maturation de la pensée du réformateur, la machine répressive se met en branle : bulle *Exsurge Domine* (15 juin 1520) condamnant 41 propositions de Luther, et brûlée par lui en public en décembre, bulle *Decet romanum pontificem* (3 janvier 1521) prononçant l'anathème contre Luther et ses partisans, démarches auprès du nouvel Empereur, convocation du moine rebelle devant la diète de Worms en avril 1521, comparution de Luther les 17 et 18 avril et affirmation tranquille de sa certitude : « Je suis lié par les textes de l'Écriture que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu. Révoquer quoi que ce soit, je ne le puis, je ne le veux ». Ayant quitté Worms sans être arrêté, Luther est mis au ban de l'Empire en mai, « enlevé » par les hommes de Frédéric de Saxe et caché en sûreté au château de la Wartburg. Il y demeure dix mois, écrit de nombreux traités sur la confession, les vœux monastiques et traduit le Nouveau Testament en allemand pour mettre à la portée de tous la Parole divine.

c) De 1522 à 1526, la vie impose **des choix et des refus** qui vont orienter durablement le mouvement luthérien.

En matière religieuse, tout en approfondissant sa doctrine, Luther freine les extrémistes qui tirent des conclusions qu'il condamne. Il sort de la Wartburg en mars 1522 pour lutter contre les innovations de son disciple **Carlstadt** qui avait introduit à Wittenberg des innovations liturgiques, distribué la communion sous les deux espèces, prôné l'iconoclasme. Ce n'est que progressivement que le Réformateur se décide à modifier la célébration de la Cène. Plus tard, Luther se déclare très nettement contre les tendances à l'illuminisme des anabaptistes.

En matière sociale, au nom même de sa conception de la liberté chrétienne, qui est spirituelle, au nom de la nécessaire soumission aux autorités légitimes, Luther refuse d'appuyer, en 1522, la révolte des chevaliers dirigée par Franz von Sickingen contre les possessions temporelles des évêques rhénans. Plus nettement encore, il condamne la révolte des paysans de Souabe, déclenchée en 1524 sur un programme à la fois social (allégement des charges seigneuriales) et religieux (libre choix

des ministres par la communauté). Soutenu par Thomas Münzer et les anabaptistes, le mouvement s'étendit à l'Allemagne du Sud. Après avoir exhorté les seigneurs à la charité chrétienne et les paysans à l'obéissance (avril 1525), Luther, dans un violent libelle *Contre les hordes criminelles et pillardes des paysans* (mai 1525) condamne les révoltés et incite les « chers seigneurs » à la répression : « Délivrez-nous, sauvez-nous, exterminez, et que celui qui a le pouvoir agisse… » Le 15 mai 1525, son vœu est exaucé : les troupes paysannes sont taillées en pièces par les chevaliers à Frankenhausen, Münzer, fait prisonnier, est exécuté.

Enfin, la période voit **la rupture avec les humanistes**. La convergence des débuts (primauté de l'Écriture, dédain pour les rites, les dévotions traditionnelles, les dogmes trop contraignants, hostilité contre certains ordres religieux) laisse bientôt apparaître les sérieuses divergences doctrinales. Alors que les humanistes croient à la bonté naturelle de l'homme, à la valeur de ses actes positifs, à la possibilité pour lui de coopérer à l'œuvre divine, Luther affirme la totale impuissance de l'homme pécheur. Le conflit est retardé par des considérations tactiques : Érasme est homme pacifique, qui répugne à la polémique, qui estime le Réformateur et ne souhaite pas se joindre au chœur des adversaires ; Luther, à ses débuts, souhaite l'appui, au moins le silence, du Prince des humanistes. Finalement, Érasme publie en 1524 le *De libero arbitrio.* Il y défend la liberté de l'homme (et sa responsabilité) dans la réponse à la Grâce, la valeur de ses œuvres et l'idée que le péché originel a corrompu mais non pas anéanti la nature humaine. Luther répond brutalement dans le *De servo arbitrio.* Il y réaffirme sa position : la liberté du chrétien, c'est de reconnaître sa totale impuissance. La foi est le pur don de la Grâce divine.

d) Les conquêtes luthériennes sont imposantes et rapides, en dépit de l'opposition impériale. La Saxe électorale et la Hesse adoptent les formules réformées dès 1527, ainsi que de nombreuses villes libres comme Nuremberg, Ulm. Bientôt suivent le margrave de Brandebourg, le grand-maître de l'ordre teutonique, Albert de Brandebourg, qui se proclame duc de Prusse en conservant personnellement les biens de son ordre (1525). Bientôt, la Réforme déborde du cadre du Saint-Empire. Par conviction et par intérêt politique, Gustave Vasa, chef de la révolte suédoise contre le

Danemark, adopte les idées luthériennes en 1524, rompt avec Rome en 1527. Ces succès mêmes obligent Luther, quelle que soit son indifférence aux formes institutionnelles, à **définir une église**, pour satisfaire au besoin naturel des fidèles d'être encadrés, conseillés, de recevoir les sacrements. Convaincu que la véritable Église est invisible, le Réformateur accepte de laisser les princes et les magistrats prendre en main la mise en forme des églises locales, le choix des pasteurs et leur surveillance, les rites liturgiques. Il se contente de leur fournir une confession de foi (*Petit* et *Grand Cathéchismes* de 1529), des conseils pratiques, un matériel liturgique (il compose des chorals, comme le célèbre *Ein feste Burg ist unser Gott*). Ainsi s'expliquent la fragmentation et la diversité des églises (par exemple, maintien de l'épiscopat en Suède).

Les positions doctrinales du luthéranisme

Précisées peu à peu, au fur et à mesure que se posaient à Luther les problèmes nés de l'affirmation primitive de la justification par la foi, les positions doctrinales du courant réformé sont exposées dans le *Petit* et le grand *Catéchismes* (1529), dans la *Confession d'Augsbourg* (1530), dans les derniers écrits de Luther, enfin, avec des nuances sur lesquelles on reviendra, dans le *Corpus doctrinae christianae* de Melanchton (1560).

a) L'affirmation de base est maintenue : la foi est pur don gratuit de Dieu, elle est justification totale et entière, elle apporte espérance et charité. La source unique de la foi, le canal par lequel Dieu la donne, est l'Écriture. Luther en rejette certains textes douteux. C'est par l'assistance de l'Esprit Saint que tout fidèle interprète l'Écriture dans le sens que Dieu souhaite. Seule cette conviction intérieure doit être considérée, sans référence aux autorités humaines (papes, conciles, Pères). La vie de la foi s'exprime par l'abandon à Dieu dans la certitude du salut ; par la réception des deux sacrements que Dieu a voulu : le baptême, qui fait entrer dans la communion des croyants (et Luther, après avoir hésité, conserve le baptême des enfants) et la Cène, qui est participation au Christ ; par les œuvres, qui ne sont pas des moyens de justification mais une manière de glorifier Dieu ;

par un culte, qui est aussi action de grâce, fondé sur le chant collectif, la prédication et la communion. Bien entendu, seul Dieu y est honoré, à l'exclusion des saints.

b) Luther a longtemps cherché une formulation satisfaisante de sa **doctrine eucharistique**. Pour lui, la Cène n'est pas, comme pour l'Église romaine, un renouvellement du sacrifice de la Croix. La rédemption a été accomplie une fois pour toutes et c'est une offense à Dieu que de penser qu'on reproduit ce sacrifice comme s'il n'avait pas été suffisant. Formé aux leçons du nominalisme, il rejette la théorie scolastique de la transsubstantiation, formulée selon les exigences de la logique aristotélicienne : la substance du pain et du vin est changée par les paroles du prêtre consécrateur en substance du corps et du sang de Jésus-Christ, tandis que les « accidents » physiques, les apparences sensibles du pain et du vin demeurent. Mais Luther, profondément mystique souhaite un contact réel avec le divin, à la différence de ses adversaires zwingliens, qui se contentent d'un symbolisme. Il formule donc la théorie de la **consubstantiation** : dans la cène, par la volonté du Christ, les substances du corps et du sang coexistent pour le fidèle avec celles du pain et du vin, qui subsistent matériellement (apparences sensibles) et réellement (essences).

c) Enfin, **l'ecclésiologie** luthérienne est très simple. L'Église véritable est invisible, c'est celle des justifiés par la foi. Tous sont égaux devant Dieu. Il n'y a pas de sacerdoce limité à un groupe de fidèles séparés des autres. S'il y a des églises terrestres, elles ne font qu'aider les fidèles. Les pasteurs sont des fonctionnaires, ayant reçu une formation spirituelle qui les qualifie pour prêcher et distribuer les sacrements, mais il n'y a pas d'ordre, pas de vœux, pas de célibat obligatoire. De même, Luther rejette la valeur de la vie religieuse régulière et la notion de vœux perpétuels.

Ainsi formulée, la doctrine luthérienne apporte aux fidèles un profond renouvellement de la conception même de la religion. La confiance du croyant dans son salut est une assurance contre l'angoisse existentielle. La simplicité dogmatique et liturgique, l'emploi de la langue vulgaire, la

promotion des laïcs sont autant d'atouts pour l'évangélisme. Mais Luther a déclenché un mouvement de pensée qui le dépasse rapidement.

3. En marge et au-delà du luthéranisme

Dès les premières années du mouvement luthérien, d'autres réformateurs sont apparus, qui partent des mêmes prémices mais aboutissent à des formulations très différentes. Jusqu'à la parution de *L'Institution chrétienne* de Calvin, qui amènera une simplification salutaire, ces courants jouent un rôle important.

Les sacramentaires

a) Ulrich Zwingli (1484-1531) fut l'artisan de la réforme à Zürich. Fils de paysan, protégé par un oncle prêtre, il fait de solides études à Bâle, à Berne, à Vienne. Entré dans les ordres, il devient curé de Glaris en 1506, accompagne ses ouailles engagées comme mercenaires en Italie, s'intéresse aux idées des humanistes (c'est un helléniste distingué, admirateur de Platon, familier d'Érasme, conquis à la recherche d'une réforme modérée). Devenu prédicateur dans la célèbre église de pèlerinage d'Einsiedeln, il y combat les formes de superstition. Sa réputation lui vaut d'être appelé à Zurich en 1518 comme prédicateur ordinaire. À cette date, il ne semble pas connaître les écrits de Luther, mais sa recherche personnelle l'a amené très près de ses conclusions : faiblesse profonde de l'homme, gratuité de la Grâce, donnée à ceux que Dieu prédestine au salut. Mais il se sépare de Luther, dans ses écrits théoriques *De la justice divine*, 1522 ; 67 *Thèses* de 1523 et leur commentaire ; *Commentarius de vera et falsa religione* de 1525) sur des points essentiels. Influencé par sa formation humaniste, il réserve aux œuvres inspirées par la Grâce une certaine valeur. Attaché à l'Écriture, il n'y voit pas le canal nécessaire à l'irruption de la foi dans l'âme du fidèle mais croit davantage à une action directe de l'Esprit-Saint. Le grand point de divergence porte sur l'Eucharistie. S'appuyant sur le symbolisme de Jean (VI, Je suis le pain de vie) et sur l'affirmation logique

de la présence du Christ à la droite du Père depuis l'Ascension, Zwingli refuse toute présence réelle du corps et du sang du Christ dans la cène. Celle-ci n'est qu'un signe symbolique, un mémorial de la Passion rédemptrice sans effets propres sur le fidèle (*Claire instruction*… de 1526). Homme public, convaincu de la justesse de ses idées, Zwingli lutte, à partir de 1521 pour les faire adopter par sa ville et par les cantons confédérés. À la suite de ses prédications, de son mariage, de ses innovations liturgiques, le Conseil de Ville prit parti pour lui et adopta son programme réformateur au début de 1523. La messe en latin fut abolie, les images ôtées des églises, les couvents sécularisés, le chapitre cathédral supprimé. Soutenu par le Magistrat, Zwingli lutta contre les survivances romaines aussi bien que contre les anabaptistes (exécution de Manz en 1527). Dans les cantons voisins, ces innovations religieuses rencontraient tantôt un accueil favorable (Bâle, Berne, Saint-Gall), tantôt au contraire une forte opposition. Les cantons catholiques s'allièrent dès 1524. En 1526, une dispute générale eut lieu entre théologiens catholiques (Jean Eck) et protestants de tendances diverses (Œcolampade, Haller). Renforcé par l'adhésion de Berne, puis de Bâle à la Réforme, le camp protestant s'organisa aussi militairement. Le choc, évité une première fois en 1529 (paix de Cappel stabilisant la situation) eut lieu en 1531. Zwingli fut tué au milieu des soldats zurichois. Mais la Réforme resta maîtresse des cantons de Berne, Bâle, Zürich.

b) Avec quelques nuances, ce sont aussi les tendances sacramentaires qui l'emportent à **Bâle**, vieille cité impériale, centre humaniste important (avec les imprimeurs Froben et Amerbach, la présence de Paracelse et surtout d'Érasme qui s'y fixe en 1521 et y meurt en 1536). Dès 1523, **Oecolampade** — Jean Häussgen (1482-1531), humaniste et professeur de théologie, y prêche les idées de Luther, puis celles de Zwingli, dont il est le porte-parole à la diète de 1526. Le peuple impose au Magistrat de la Ville l'adoption de la Réforme (octobre 1527-février 1528). L'évêque doit quitter la ville. Au même moment, le Grand Conseil de Berne, qui avait accordé dès 1524 la liberté de prédication tout en maintenant le culte traditionnel abolit la messe et adopte les formules zwingliennes (février 1528). À Saint-Gall, à Constance, à Lindau la Réforme s'installe.

c) À **Strasbourg**, la Réforme triomphe précocement, grâce à Mathieu Zell, qui répand les idées de Luther dès 1521, à **Capiton** (1478-1541) et surtout à **Martin Bucer** (1491-1551), jeune dominicain, étudiant à Heidelberg où il a lu Érasme et découvert Luther. Dès 1523, à la suite de la prédication des deux hommes, le Magistrat est amené à prendre parti pour la liberté de commenter l'Écriture, puis à supprimer la célébration de la messe, à fermer les couvents, à réformer l'enseignement. Bucer défendit ces innovations en se plaçant franchement dans l'optique de Zwingli, découvert entre-temps. Ainsi Strasbourg figure-t-elle au nombre des « protestants » au lendemain de la diète de Spire (1529). À Augsbourg, en 1530, Bucer et Capiton présentent la Confession Tetrapolitaine, adoptée par Strasbourg, Lindau, Constance et Memmingen. Ils y adoptent une position moyenne entre les affirmations de Luther et celles de Zwingli, ce qui les amena à jouer un rôle médiateur entre les courants réformés. À Strasbourg même, ayant éliminé l'influence catholique et lutté contre les anabaptistes nombreux, ils organisèrent l'Église (règlement de 1533, adopté par le Conseil en 1534). Aux pasteurs étaient adjoints des « anciens », chargés de veiller sur les fidèles. La création, en 1538, d'une Haute École, dirigée par le grand pédagogue Jean Sturm, pour former le corps pastoral affermit encore la Réforme. Grâce à sa situation géographique, à la relative tolérance qui y régnait, la ville devint, pour l'Europe protestante, un refuge, un lieu de contacts. Les évangélistes français (Lefebvre d'Étaples et Roussel) s'y réfugièrent en 1525, Calvin y réside après l'affaire des Placards et y rédige la première version de l'**Institution**, il y revient en 1538, chassé de Genève.

d) Entre les courants luthériens, zwingliens et buceriens, les divergences étaient importantes, mais une base commune existait. Les villes et les princes allemands souhaitaient un raprochement et une unité pour mieux assurer la défense de l'évangélisme. Ces tentatives doivent retenir l'attention. Elles montrent d'une part, l'indécision de la masse des fidèles, l'impossibilité fréquente de classer tel ou tel personnage dans l'hérésie ou l'orthodoxie, d'autre part la force de conviction des chefs de la Réforme et l'intransigeance qui en découle.

À la suite de la diète de Spire (avril 1529), au cours de laquelle Charles Quint affirma sa volonté de lutter contre l'extension de la Réforme et pour

le maintien du culte catholique dans les États passés à l'évangélisme, les « protestants » cherchèrent à réconcilier Suisses et Allemands pour préparer une ligue. Au colloque de Marbourg (septembre 1529), on vit s'opposer Luther, secondé par Melanchton, et Zwingli, soutenu par Oecolampade, Bucer s'efforçant de dégager un compromis. On s'accorda sur les bases de la Réforme (primauté de l'Écriture, salut par la foi, rejet de l'Église) mais l'entente ne put se faire sur la nature de l'Eucharistie. L'année suivante, à la diète d'Augsbourg, les Réformés présentèrent trois confessions de foi, celle de Melanchton, celle de Bucer, celle de Zwingli. Dans les années suivantes, la disparition de Zwingli et d'Oecolampade, le rapprochement de Bucer et de Luther, la crainte d'une réaction catholique dans l'Empire, favorisèrent un compromis partiel. Par la Concorde de Wittenberg, refusée par Zurich, les courants bucerien et lutherien s'accordent sur la présence réelle. Les Suisses, sous l'influence d'Henri Bullinger, sans aller jusque-là, faisaient un pas en adoptant la confession helvétique où l'on affirme que, dans la cène, le Christ se donne lui-même au croyant. Ainsi dépassait-on le symbolisme de Zwingli.

Les anabaptistes

Divisés sur tant d'autres points, catholiques, luthériens et sacramentaires s'accordent dans une commune hostilité à l'anabaptisme.

a) L'anabaptisme n'a pas de théologie fixée, pas de véritable théoricien, pas de contenu défini. C'est plus une aspiration spirituelle qu'une forme de protestantisme. Et son semblant provisoire d'unité naît plus de la persécution que de sa doctrine. Les sources sont à chercher dans l'**illuminisme médiéval**, qui tente sans cesse de petits groupes de fidèles. D'une lecture littérale de l'Écriture naît la croyance à la proximité du Jugement dernier, d'une méditation des textes prophétiques, et surtout de l'Apocalypse, une vision de l'histoire et de l'avenir, d'une tendance mystique, l'insistance sur le rôle permanent de l'Esprit Saint et le rejet des médiations entre l'homme et Dieu. Cette conception religieuse

s’accompagne souvent d’un rejet plus ou moins brutal du monde, des règles sociales, des autorités établies, des hiérarchies.

b) Sans doute inspiré par un groupe hussite, les Frères Moraves, l’anabaptisme apparaît vers 1520 en Saxe. Il influence fortement Carlstadt lors de ses expériences de Wittenberg, interrompues par Luther (1522). Il joue un rôle dans la révolte des paysans à laquelle il donne son caractère mystique et messianique. Après la mort de **Münzer**, l’opposition aux anabaptistes est générale : Zwingli fait noyer ceux de Zurich, Luther demande la mort pour ceux qui sont, non seulement des hérétiques, mais des rebelles, ennemis de la société, Charles Quint ordonne leur exécution sans jugement. C’est que le mouvement, par son rejet de toute forme d’Église, par son refus de prêter serment, d’exercer des charges publiques, par sa proclamation de l’égalité naturelle et de la nécessaire communauté des biens entre les fidèles, semblait menacer tout l’ordre social. Persécutés, les anabaptistes choisirent l’action violente pour tenter d’amener le « Nouveau royaume » attendu. **Melchior Hoffmann** et ses disciples parcourent l’Allemagne, les Pays-Bas en annonçant le retour du Christ pour 1533 et la nécessité pour les vrais chrétiens de se regrouper. Il choisit Strasbourg comme le lieu de la Jérusalem nouvelle, mais il est arrêté à son arrivée dans la ville. Ses disciples, Jean Mathiszoon et surtout Jean de Leyde, s’installent alors à *Munster* et parviennent, à la faveur de la rivalité confessionnelle à contrôler la cité. Pendant un an, dans une atmosphère mystique, aggravée par le siège de la ville et la famine, une curieuse tentative de communautarisme intégral se déroule : mise en commun de tous les biens, vie collective, polygamie. En juin 1536, la ville tombe. Jean de Leyde et ses amis sont exécutés.

c) Mais l’anabaptisme, en tant que courant spirituel, subsiste. Grâce à Menno Simon, à David Joris, à Jacob Hutter, de petits groupes maintiennent l’idéal messianique et prophétique, tout en renonçant à la violence. Ces doctrines privilégiant l’action directe de l’Esprit sur le fidèle, l’illumination soudaine qui pousse à prophétiser, ont influencé les Sociniens polonais, les Puritains anglais. Et l’on retrouve les avatars contemporains du millénarisme dans les sectes actuelles. L’aspect social révolutionnaire de

l’anabaptisme a conduit certains historiens à parler du « socialisme » de Munzer et à voir dans la Guerre des paysans un mouvement de classe. S’il est assuré que le mouvement a un contenu revendicatif réel, il faut nuancer le jugement. Les anabaptistes veulent un retour à l’Église primitive, à la communauté décrite par les Actes des Apôtres. Ils constatent que les conditions de vie faites au peuple l’empêchent de s’occuper de son salut, seule chose qui leur importe. Ainsi restent-ils des hommes du passé bien plus que les annonciateurs de l’avenir.

Les débuts de la réforme anglaise : le premier anglicanisme

L’anglicanisme offre l’exemple d’une réforme voulue et dirigée par le prince, maintenue jusqu’à l’époque contemporaine, sans doute parce qu’elle répondait à un besoin. Le cas anglais témoigne aussi d’interférences entre problèmes religieux, politiques, personnels et intrigues internationales.

a) L’aspiration à une réforme de l’Église est aussi forte en Angleterre que sur le continent. Au début du XVI^{e} siècle, on y constate les mêmes abus (cumul, absentéisme, médiocrité pastorale, dérèglement des religieux), la même piété populaire, les mêmes exigences des milieux intellectuels. Mais il faut y ajouter la richesse de l’Église, les plaintes contre les exactions financières de la Curie, le rôle de la monarchie dans le choix des prélats, la confusion du temporel et du spirituel (le cardinal Wolsey est archevêque d’York, chancelier du royaume, Premier ministre et légat pontifical). Par ailleurs, le souvenir des doctrines hérétiques de John Wycliff († 1384) était conservé par de petits groupes. Enfin, l’Angleterre, à la fin du XV^{e} siècle, vit se constituer une école humaniste autour de Linacre, de John Colet, de Thomas More. Oxford devient un centre de réflexion sur l’Écriture, la nécessité d’en transmettre intégralement le message en la débarrassant des scories séculaires, la volonté de simplifier les observances pour retrouver l’esprit de l’Évangile. Mais cette influence reste limitée aux intellectuels.

b) Les idées de Luther sont d'abord assez bien accueillies par les milieux désireux de réforme, encore que le souverain Henri VIII, qui se pique de théologie, prenne soin de rédiger une réfutation qui lui vaut le titre de Défenseur de la foi. La rupture entre Érasme et Luther amène la formation d'un petit groupe plus hardi. Tandis qu'Oxford reste fidèle à l'Humanisme chrétien, Cambridge est la « petite Allemagne ». **Thomas Cranmer** (1489-1556) adopte une partie des thèses du réformateur tandis que Tyndale traduit le Nouveau Testament (1525). « Henry VIII, dont l'histoire a été remarquablement renouvelée, estimait excessive l'influence de Rome sur un clergé qu'il désirait mieux contrôler et dont la richesse contrastait avec la faiblesse des moyens financiers de la monarchie. Mais il souhaitait conserver de bonnes relations avec le pape Clément VII dont il espérait obtenir l'annulation de son mariage avec Catherine d'Aragon. Prince étrange, très cultivé, orgueilleux, cruel, angoissé et voluptueux, incapable de maîtriser ses appétits, Henry désespérait d'avoir de la reine un héritier mâle dans un pays où jamais une femme n'avait régné : l'Éternel ne lui avait pas accordé de fils, il n'avait pas béni sa première union — sur laquelle pesait un soupçon d'impureté ou d'inceste. L'un des livres du *Deutéronome*, le *Lévitique*, expliquait que l'on ne devait pas s'unir à la femme d'un frère défunt… » (Bernard Cottret). Catherine, en effet, avait épousé en premières noces le frère aîné d'Henry, Arthur, mort en 1502. Partisans et adversaires du « divorce » s'affrontèrent en Angleterre à coups de textes bibliques et d'arguments canoniques. On imagine mal aujourd'hui l'ampleur de cette controverse qui devait être par la suite fatale à plusieurs personnages de premier plan (John Fisher, Thomas More, etc.). En même temps, Henry éprouvait une violente passion pour Anne Boleyn qui ne voulait accorder ses faveurs qu'au prix d'une couronne !

Or, le pape Clément VII, d'abord prêt à donner satisfaction au roi d'Angleterre, effrayé par le sac de Rome perpétré par l'armée impériale, redouta alors de mécontenter Charles Quint, neveu de Catherine d'Aragon. Le pape refusa l'annulation du mariage, ce qui entraîna la disgrâce de Wolsey dont la mission à Rome avait échoué, peut-être grâce aux services diplomatiques français qui souhaitaient brouiller Henry VIII et Charles Quint. Une mission à Londres en 1529 du légat du pape Campeggio et un procès en annulation du mariage, parfois scabreux, échouèrent également.

Henry se résolut alors à la rupture avec Rome. Il réussit à mettre dans son jeu le Parlement convoqué en 1529, resté dans l'histoire sous l'appellation de « Parlement de la Réforme » et qui siégea jusqu'en 1536. Ce Parlement vota en 1534 *l'Acte de Suprématie* selon lequel le roi était reconnu comme « Chef suprême de l'Église d'Angleterre, dite *Anglicana Ecclesia*… ». En janvier 1533, peut-être même dès novembre 1532, le nouvel archevêque de Cantorbury, Thomas **Cranmer**, avait marié en secret Henry VIII et Anne Boleyn. En 1536, Henry VIII lança l'opération de suppression des monastères dont les biens furent confisqués ; les établissements les plus importants furent dissous de 1538 à 1540, « 800 sites, environ 9 000 religieux et religieuses, furent ainsi touchés en quatre ans, entraînant un déchaînement d'iconoclasme… La Couronne bénéficia d'une augmentation substantielle de ses revenus fonciers qui doublèrent pratiquement pour atteindre près de 90 000 livres par an… » (B. Cottret). La révolte des barons du Nord, dite *Pèlerinage de Grâce*, (1536-37), provoquée en partie par la suppression des monastères, fut écrasée.

Sur le plan doctrinal, une réunion d'évêques, dont beaucoup sont favorables aux thèses luthériennes (comme Hugh Latimer) rédige une première confession de foi, les *Dix articles* (juillet 1536). L'équilibre y est établi entre les tendances : si les sacrements d'institution divine sont réduits à trois (baptême, cène et pénitence), on reconnaît une valeur aux autres, comme on admet que les œuvres inspirées par la charité aident à la justification, comme on tolère les honneurs rendus aux saints tout en rejetant leur intercession. La doctrine eucharistique, par la volonté du souverain reste orthodoxe : la présence réelle et la transsubstantiation sont affirmées. Si les vœux religieux sont abolis, le sacerdoce subsiste, l'épiscopat est maintenu, le célibat des prêtres exigé. Telle quelle, la profession de foi ne peut satisfaire ni les catholiques, effrayés par les nouveautés, ni les évangélistes qui souhaitent une rupture plus nette. Ils l'emportent dans l'application courante : les offices sont dits en langue vulgaire, la lecture de la Bible dans la traduction orientée de Tyndale prend une place importante. Vers 1538, la poussée luthérienne est nette, grâce à la protection de Cranmer et de Latimer.

d) Après 1538, la **réaction royale** arrête le développement de la Réforme. Henri VIII, par conviction, déteste l'hérésie et s'inquiète de ses progrès. Il freine les initiatives de Cranmer, disgracie Cromwell en 1540 et rétablit l'orthodoxie. La Déclaration des *Six articles* (décembre 1539) réaffirme la transsubstantiation et punit de mort ses négateurs, rejette la communion sous les deux espèces, maintient la pratique des messes privées (ce qui rend à l'office sa valeur sacrificielle en soi, même sans participation de la communauté), rétablit la confession auriculaire, maintient le célibat et la chasteté sacerdotaux. En 1543, un texte rédigé par Henri VIII lui-même, la *Nécessaire Doctrine*, accentue le rôle du libre-arbitre dans le salut. Et la persécution contre les luthériens s'accentue jusqu'à la mort du souverain (1547). À cette date, l'anglicanisme est un catholicisme non romain, un schisme plus qu'une hérésie. Les catholiques anglais peuvent espérer un retour à la communion romaine, les groupes gagnés aux idées réformées (luthériens et déjà zwingliens) cherchent à accentuer la rupture. Et beaucoup de fidèles, par loyalisme monarchique, par ignorance, par amour de la *via media*, sont prêts à adopter une formule ambiguë.

4. La Réforme de Calvin

Au monde réformé qui s'interroge vers 1540 sur les finalités du mouvement déclenché vingt ans plus tôt, qui souhaite une remise en cause plus profonde des traditions, qui veut, dans un élan nouveau, affirmer encore plus nettement la transcendance divine, **Calvin** (1509-1564) offre une doctrine claire, logique jusque dans ses positions extrêmes, accessible à tous.

L'apparition de Calvin

En mars 1536 paraît à Bâle un gros ouvrage en latin : *Christianae religionis Institutio*, dédié au roi de France. Son auteur : un jeune clerc déjà connu, qui souhaite clarifier les positions réformées et donner aux fidèles une interprétation vraie des Écritures.

a) La formation de Calvin évoque plus celle de Zwingli que celle de Luther. Il naît à Noyon, où son père est avoué de l'évêque. Tout naturellement, on pense à en faire un homme d'Église. Tandis qu'on lui confère, dès 14 ans, un bénéfice, il étudie au collège de la Marche puis à celui de Montaigu, où le souvenir d'Érasme est repoussé par le principal, Noël Bédier, adversaire déclaré des luthériens et des disciples de Lefebvre d'Étaples, qu'il confond dans le même refus. Calvin poursuit ses études en droit, à Orléans et à Bourges. Le jeune homme se passionne pour l'Humanisme et sa première œuvre, en 1532, est un commentaire érasmien de Sénèque, cherchant les correspondances entre stoïcisme et christianisme. Il entre certainement en contact avec les œuvres de Luther et les idées des évangélistes : un de ses professeurs, Wolmar était gagné à la Réforme. Installé à Paris, familier du Collège royal, Calvin opte pour la nouvelle foi à la suite d'une « conversion subite ». Il participe sans doute à la rédaction du discours de rentrée universitaire du recteur Nicolas Cop où le thème de la justification par la foi seule est clairement développé (1533). Scandale, intervention du Parlement. Calvin fuit Paris, résigne ses bénéfices ecclésiastiques puis, à la suite de l'affaire des Placards qui déclenche la persécution, se réfugie à l'étranger. Strasbourg, où il connaît Bucer, Fribourg où il rencontre Érasme vieillissant, Bâle où il fréquente les sacramentaires. Tout au long de ce périple, il acquiert les connaissances théologiques et scripturaires qui lui manquaient, s'inquiète des divergences entre Réformés, s'indigne des tentatives iréniques de Melanchton, prêt à sacrifier une partie du message luthérien pour obtenir la réunion de l'Église. C'est alors qu'il décide de rédiger une profession de foi pour ranimer les énergies : l'*Institution*, dans sa première version latine.

b) Le texte de l'*Institution* vient à une heure favorable, si l'on examine la situation de la Réforme en Europe. Après les rapides progrès des idées évangéliques, accueillies favorablement dans les milieux où l'exigence religieuse était la plus forte, une certaine confusion régnait. En Allemagne du Nord et en Scandinavie, le luthéranisme, en se transformant en institution d'État, avait perdu de son dynamisme. Par ailleurs, les conflits politiques entre princes protestants et princes catholiques entraînaient une

regrettable confusion du spirituel et du temporel. Porte-parole de Luther dans les diètes et les colloques où la mise au ban de 1521 interdisait au réformateur de paraître en personne, Melanchton, mu par le désir de réconcilier les chrétiens, acceptait de passer sous silence les points de divergence. La confession d'Augsbourg (1530) mentionnait la possibilité de compromis. À Ratisbonne, en 1541, Melanchton s'accorde avec le légat Contarini sur la justification en acceptant **le synergisme** (participation du chrétien à son salut par ses œuvres). De leur côté, les sacramentaires se divisaient : certains, dont Bucer, acceptaient la doctrine luthérienne sur l'Eucharistie (compromis de Wittenberg, 1536), d'autres restaient fidèles au symbolisme de Zwingli. Mais beaucoup de fidèles trouvaient cette religion intellectualisée, un peu abstraite, incapable de satisfaire les besoins spirituels. Un français, **Guillaume Farel** (1489-1565), ancien disciple de Lefebvre d'Étaples, cherchait une voie nouvelle et prêchait à Neufchâtel puis à Genève une version du luthéranisme qui laissait une grande place à l'assemblée des fidèles dans la définition de la foi commune et le choix des pasteurs. Il put entraîner les autorités de Genève qui décidèrent en mai 1536 de « vivre selon l'Évangile et la Parole de Dieu ». Et c'est lui qui, en juillet 1536, demande à Calvin, en route pour Strasbourg, de s'arrêter dans la ville et de l'aider à y construire l'Église.

c) De 1536 à 1541, à travers les épreuves, la renommée de Calvin grandit. Farel et Calvin se heurtent rapidement à une forte opposition au sein de la bourgeoisie et du Magistrat genevois. En effet, tout en souhaitant l'indépendance du temporel et du spirituel, Calvin veut que l'autorité s'emploie à faire triompher l'Évangile. La Confession de foi de novembre 1536 doit être jurée par les habitants. Or Genève comptait encore des catholiques, des humanistes libéraux, et aussi des réformés désireux de conserver la liberté d'examen. Le conflit mûrit et éclate en 1538, lorsque le Magistrat interdit l'excommunication. Le 23 avril, les deux chefs de la Réforme sont exilés : Farel s'installe à Neufchâtel, Calvin est appelé à Strasbourg par Bucer, qui lui confie, dans cette ville germanique, le soin des exilés de langue française. Le second séjour à Strasbourg achève la formation doctrinale de Calvin : il rédige la seconde édition, déjà gonflée de réflexions nouvelles, de l'*Institutio* (août 1539) et surtout la traduction en

français, parue en 1541, et qui donne à son œuvre sa diffusion ; il précise sa pensée, tant envers les catholiques érasmiens (*Épître* au cardinal Sadolet) qu'envers les autres branches de la Réforme (participation à la diète de Ratisbonne en février 1541) ; il met au point son ecclésiologie en s'inspirant du modèle strasbourgeois. Lorsque les Genevois le rappellent, en 1541, il a acquis une sûreté et une réputation hors de pair. En quelques années, Genève va devenir la Nouvelle Rome, ce que Wittenberg ne fut jamais. Le succès même du calvinisme est à chercher dans la solidité de la construction doctrinale.

L'orthodoxie calvinienne

a) Calvin est parti de la nécessité de donner à la Réforme un corps de doctrine logique, tirant toutes les conclusions des premières affirmations fondamentales de Luther : l'impuissance de l'homme, la gratuité du salut, le primat absolu de la foi. Son œuvre, qui intègre les différents courants antérieurs, frappe par sa clarté didactique, la rigueur du raisonnement, la solidité des références scripturaires. La base de tout l'édifice est l'opposition de **la transcendance divine** et de la **malignité humaine**. Le Dieu de Calvin est vraiment le Tout-Puissant, l'inconnaissable (Calvin reste en ceci occamien), dont on ne peut discuter les volontés. C'est le Dieu qui exige le sacrifice d'Isaac. Quant à la créature, depuis Adam, elle est absolument et totalement déchue. Pour Luther, la volonté humaine ne pouvait que faire le mal, pour Calvin, elle ne veut que le mal et sa responsabilité est entière. La raison humaine elle aussi, est « pervertie », elle est incapable de « tenir le droict chemin à chercher la Vérité ». Ayant ainsi élevé Dieu et abaissé la créature, Calvin peut accentuer encore le caractère gratuit, soudain, étonnant de la Grâce.

b) Dieu nous parle par l'Écriture, qui établit ainsi un lien. Comme pour tous les Réformés, Calvin pose la primauté de l'Écriture qui contient tout ce que Dieu veut nous faire connaître. Mais Calvin accorde une attention toute particulière à l'Ancien Testament. Le Christ est venu parfaire la Loi, et non

pas l’abolir : il faut donc garder l’héritage mosaïque tout entier. Ces affirmations vont de pair avec le rejet total de toutes les traditions humaines.

Dieu nous justifie par sa Grâce. Pour Calvin comme pour Luther, la foi est un pur don de Dieu, elle est fondée sur le sacrifice parfait du Christ, dont la Résurrection est témoignage de vérité. Le croyant est ainsi établi dans une confiance totale dans la Parole de Dieu et la foi lui donne la volonté de se soumettre à la loi. Mais ce salut reste gratuit, car notre nature demeure irrémédiablement encline au péché, même après l’infusion de la Grâce. Notre volonté reste serve, en quoi nous méritons la mort éternelle. Mais Dieu **prédestine au salut**, sans que nous puissions avoir aucune certitude, ni aucune curiosité. Le fidèle doit faire confiance à Dieu et se soumettre à. son jugement : « À chacun, sa foi est suffisant témoin de la prédestination éternelle de Dieu : en sorte que ce seroit un sacrilège horrible de s’enquérir plus haut » (Calvin, Commentaire de Jean, VI, 40). La doctrine de la prédestination n’est pas nouvelle. On la trouve chez saint Augustin, elle est chez Luther, mais Calvin la place au premier plan, et de plus en plus (*Traité de la prédestination*, 1552). Non pas pour désespérer le fidèle, mais pour l’inciter à une confiance totale en Dieu. Car pour Calvin, le fait même de recevoir la Parole est déjà un signe de sa Miséricorde.

Dieu nous aide par son Église. La véritable Église, connue seulement de Dieu, est celle des rachetés, mais l’Église terrestre a été instituée pour consoler le fidèle. Prières, culte, sacrements sont autant de moyens de rendre grâce, d’adorer la toute-puissance divine, de manifester notre confiant abandon, de mieux vivre de la vie de la foi. La forme de l’Église n’est donc pas indifférente puisque voulue par Dieu. Et Calvin la précise, aussi bien dans l’*Institution* que dans les fameuses Ordonnances ecclésiastiques, adoptées à Genève dès novembre 1541.

c) S’il n’y a pas de sacerdoce, au sens catholique du terme, il y a des **ministères**, dons de l’Esprit Saint. Calvin en distingue quatre à l’imitation de la Réforme strasbourgeoise : ministère de la Parole et des sacrements (pasteurs, élus par leurs semblables, approuvés par le Magistrat et la communauté), ministère doctrinal (docteurs formés à cet effet, qui précisent l’interprétation de l’Écriture), ministère de la charité (diacres qui doivent « recevoir, dispenser et conserver le bien des pauvres, soigner et panser les

malades, administrer la pitance des pauvres »), ministère de la correction (anciens formant avec les pasteurs le Consistoire, qui veille sur la vie des fidèles, les admoneste et les punit). Organisation très forte, qui contraste avec la diversité des Églises luthériennes, avec le congrégationalisme de Farel (où la communauté était directement juge du choix de ses ministres et de leur convenance) et qui réintroduit une discipline très stricte à l'intérieur d'une orthodoxie doctrinale très ferme.

Les sacrements sont institués par Dieu pour donner au fidèle la force de persévérer dans la foi et la confiance dans leur élection, déjà manifestée par le don de celle-ci. Ils sont autre chose qu'une simple commémoration (Calvin est ici plus proche de Luther que de Zwingli), mais ils n'agissent que si la foi est présente au cœur du fidèle (à l'inverse de la doctrine catholique, pour laquelle ils opèrent par leur force propre, « *ex opere operato* »). Calvin ne retient que deux sacrements, le baptême, qui « nous a été donné de Dieu, premièrement pour servir à notre foi envers lui, secondement pour servir à notre confession envers les hommes », et la cène, qui nous est donnée comme aliment spirituel, de même que le Père nous donne les biens matériels nécessaires au corps.

La position de Calvin sur le problème central de l'Eucharistie, qui avait profondément opposé les disciples de Luther et ceux de Zwingli, est originale. Comme Zwingli, il répugne à l'ubiquité matérielle du corps du Christ : assis à la droite du Père, il ne peut être présent localement dans le pain et le vin. Mais comme Luther, il accepte comme vérité la formule évangélique : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Dans la cène, « nous sommes faits participants de la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ » mais cette participation est purement spirituelle, les espèces du pain et du vin ayant pour rôle de « signer et confirmer cette promesse par laquelle Jésus-Christ nous dit que sa chair est vraiment viande et son sang breuvage desquels nous sommes repus à vie éternelle ». Cette communion, par le mystère de l'Esprit Saint, permet au fidèle de recevoir réellement non pas le corps au sens matériel, mais la nature humaine du Christ, avec sa force et ses dons surnaturels qui se substituent à notre débilité. Présence spirituelle, dont on se souviendra que pour les hommes du XVI^{e} siècle, elle est infiniment plus « réelle » que la matérialité des accidents. Calvin dépasse ainsi la dispute entre Rome, les luthériens et les

sacramentaires, qui s'attachait aux éléments matériels du sacrement, pour ne se soucier que de la communion établie entre le Christ et le fidèle par la réception de la cène. Calvin recommande de recevoir souvent cette nourriture de l'âme, sans se soucier d'une indignité qui est la condition même de l'homme, avec confiance et désir de vivre mieux. Seule l'Église peut décider d'interdire l'accès du sacrement aux fidèles scandaleux jusqu'à leur amendement.

d) De 1541 à sa mort en 1564, Calvin s'est efforcé de **défendre cette orthodoxie** qui lui paraissait établie sur la Parole même de Dieu, contre tout ce qui la menaçait. À Genève même, son autorité morale (il ne reçut le droit de bourgeoisie qu'en 1559 et n'occupa aucune fonction officielle) fut souvent contestée. Le Magistrat, soutenu par une partie de la bourgeoisie qui trouvait pesant le contrôle du Consistoire sur la vie privée des citoyens, tendait à renforcer son influence sur l'Église et refusait aux pasteurs le droit d'excommunier les fidèles sans son aval. L'afflux de réfugiés français développait les sentiments de xénophobie. Ayant une majorité de partisans dans les conseils après 1554, Calvin put alors se consacrer tout entier à l'Église. Avec l'aide de professeurs de l'académie de Lausanne, dont Théodore de Bèze (1519-1605), il crée en 1559 l'académie de Genève qui devient rapidement le séminaire international du calvinisme.

Calvin fit exiler ses contradicteurs, l'humaniste Castellion, en 1544, le pasteur Bolsec, qui rejetait la prédestination, en 1551. En 1553, il fit condamner Michel Servet, qui niait le dogme de la Trinité, par fidélité à l'Ancien Testament et souci de préserver l'Unité du Divin. Par ses lettres, par ses traités, il exhortait les réformés de tous les pays à affirmer leur foi, à refuser les compromis avec le catholicisme majoritaire (*Épître aux Nicodémites*, 1544), il aidait à la construction des Églises réformées de France, d'Écosse, des Pays-Bas. Il continuait à polémiquer avec les représentants des autres courants du protestantisme pour défendre ses conceptions. Sur le problème de la cène, il accepta en 1549 un compromis avec l'Église de Zurich et son gardien Bullinger : le *Consensus tigurinus*, qui maintenait le caractère symbolique de la cène tout en soulignant la réalité de la présence spirituelle du Christ. Ce texte eut pour effet de lier plus étroitement entre elles les Églises suisses mais de heurter les luthériens.

Calvin dut défendre ses formules contre le pasteur Westphal après 1555. C'est en pleine activité, convaincu d'avoir répondu pleinement à ce que Dieu voulait de lui qu'il mourut le 27 mai 1564. À cette date, le calvinisme avait déjà gagné de nombreux pays et de nombreux fidèles.

Premières conquêtes du calvinisme

L'universalité d'une doctrine logique, harmonieuse, le dynamisme d'une ecclésiologie qui répondait aux besoins d'ordre et d'encadrement de la majorité des fidèles fit le succès du calvinisme. Mais certaines nuances distinguent les communautés ainsi formées.

a) En France et dans les **Pays-Bas**, la propagation du calvinisme fut précoce et son succès rapide. Dans ces deux régions, en effet, vers 1540, l'évangélisme était désorienté. Le caractère germanique et étatiste du luthéranisme, la sécheresse relative du sacramentarisme, les excès des anabaptistes arrêtaient les progrès de la Réforme. Partout, la majorité catholique entraînait l'État à poursuivre les hérétiques et l'absence d'une Église organisée se faisait sentir. À tous ceux qui étaient gagnés aux idées nouvelles, Calvin apporte ce qu'ils souhaitaient. De Genève, par ses lettres, il conseille les communautés, par l'envoi de pasteurs bien formés, il donne les cadres nécessaires. Dès 1542, le *Bref sommaire de la foi chrétienne* tiré sur les presses d'Étienne Dolet a un accent calvinien ; dès 1543, Pierre Brully, pasteur de l'église française de Strasbourg prêche à Tournai et à Valenciennes. Et c'est aux Français que s'adresse la *Lettre aux Nicodémites* qui exhorte les fidèles à quitter franchement l'Église romaine. C'est en 1556 que Guy de Brès fonde à Lille la première « église dressée », sur le modèle genevois. Dans les années suivantes, de nombreuses communautés, s'organisent en Flandre française, à Anvers, bientôt en Hollande et en Zélande. En France, dès 1555, les réformés de la capitale ont élu un pasteur et formé un consistoire. Quatre ans plus tard, on compte 34 églises dressées et d'innombrables petites communautés ; en 1561, on dénombre plus de 670 églises.

Ces églises nationales se donnent une confession de foi et une discipline. Pour la France, au premier synode national, tenu à Paris clandestinement du 26 au 28 mai 1559 : 72 églises y sont représentées et les envoyés de Calvin y participent. La *Confession*, en 40 articles reprend l'essentiel de la pensée du réformateur de Genève. Mais on y fait place aux symboles de Nicée et d'Athanase, alors que Calvin ne reconnaissait comme conforme à l'Écriture que celui des Apôtres. Les églises locales sont organisées sur le modèle genevois : les pasteurs sont élus par les consistoires (anciens et pasteurs). Des synodes provinciaux et nationaux assurent la communauté de foi. Dès le colloque de Poissy (septembre-octobre 1561), le calvinisme représente la Réforme française. Aux Pays-Bas, c'est en 1561-1562 que les Églises wallones et flamandes acceptent la *Confessio belgica.* Là encore, l'orthodoxie calvinienne est strictement conservée. Par contre, la discipline laisse une plus grande place aux fidèles : c'est leur assemblée, et non le consistoire, qui élit ministres, diacres et pasteurs.

Ainsi organisées, soutenues de l'extérieur, les Églises réformées de France et des Pays-Bas, malgré les persécutions, progressent rapidement dans les années suivantes. On retrouvera leur histoire politique plus loin.

b) Le calvinisme faillit l'emporter également dans **les Îles Britanniques** après la mort d'Henry VIII, en Angleterre, et sous la régence de Marie de Guise, en Écosse. Tandis que le premier calviniste écossais, Georges Wishart était exécuté en 1546, le mouvement réformateur, freiné par le roi dans ses dernières années, recevait en Angleterre le renfort de nombreux émigrés continentaux : Pierre Martyr Vermigli et Bernard Ochino, humanistes italiens gagnés à la Réforme, qui fuyaient l'Inquisition, Bucer, obligé de quitter Strasbourg après son refus de souscrire à l'Interim d'Augsbourg et qui enseigna à Cambridge jusqu'à sa mort en 1551. Les idées calviniennes influent sur les positions du primat Cranmer et de Hugh Latimer, elles inspirent certains actes du Protecteur, chargé de gouverner le royaume, le nouveau souverain, Édouard VI, n'ayant que 9 ans. Somerset établit ainsi une nouvelle liturgie, entièrement en anglais (*Book of Common Prayer* de 1549, puis de 1552, plus nettement éloigné de l'office romain et soulignant bien le caractère non sacrificiel du culte). Une commission de théologiens prépare une Confession de foi, approuvée par le jeune roi le

12 juin 1553. Tout en maintenant une Église d'État, hiérarchisée et soumise au pouvoir temporel, elle adopte les principales thèses calviniennes.

Un Écossais, **John Knox** (1505-1572), déporté en 1547 pour ses idées religieuses et installé en Angleterre, avait conseillé Somerset et Édouard VI. Chassé d'Angleterre par l'avènement de Marie Tudor, il parcourt la France, passe par Genève, organise une Église à Francfort pour les réfugiés anglais où il introduit un calvinisme strict. La révolte des Écossais contre la régente Marie de Guise lui permet de rentrer dans sa patrie en 1559. Il propose les mesures adoptées par le Parlement en août 1560 (abolition de la juridiction romaine, suppression de la messe) et rédige la *Confession* de l'Église d'Écosse, approuvée la même année par les églises dressées du royaume. L'orthodoxie calvinienne en est très stricte mais l'organisation de l'Église est différente. Pour chaque église locale, le consistoire est formé de pasteurs et d'anciens, les deux autres ministères, docteurs et diacres, manquant. Le choix des pasteurs est remis à la congrégation des fidèles, sans influence extérieure. À l'échelon national, une assemblée groupe les délégués de toutes les églises locales. Il lui revient de définir la discipline et de la faire respecter. Très vite, la « Kirk », profitant de la faiblesse puis du discrédit de la jeune reine Marie Stuart, puis de la minorité de Jacques VI, renforce son influence sur la vie du pays. Elle imprime au protestantisme presbytérien un caractère d'austérité marquée. Mais l'Église calviniste triomphe en Écosse à l'heure où l'Angleterre d'Élisabeth, par-delà la réaction du règne de Marie Tudor opte pour la *via media*[1].

c) En Europe centrale et orientale, le calvinisme se heurtait aux Églises luthériennes établies par les princes. Les formules genevoises ont tenté les esprits — suffisamment pour que le pasteur Westphal les critique et attaque le *Consensus tigurinus* —, mais elles n'ont pu donner naissance à une église dressée que par la conversion des souverains. Ainsi, en adoptant le calvinisme, l'Électeur palatin Frederic III, en 1559, fait de son État rhénan un nouveau centre de diffusion de la doctrine. Préparé par deux théologiens, le *Catéchisme de Heidelberg* (1563) devient, dans la seconde moitié du siècle le texte de référence du calvinisme européen. Intégrant à l'orthodoxie calvinienne les valeurs réelles du sacramentarisme de Zwingli et de Bullinger, il atténue la notion de prédestination négative (prédestination à la

damnation, qui paraît scandaleuse, venant du Dieu d'Amour) et reprend, sur la nature de la cène, le compromis du *Consensus* de Zurich. Il est adopté dès 1568 par l'Église de Hollande, puis par les Églises suisses après la mort de Calvin, enfin par les États allemands qui se rallient, par la volonté de leurs souverains, au calvinisme (Nassau en 1578, Brême en 1580).

L'influence calviniste se manifeste également, à la fois contre le catholicisme et le luthéranisme, en Hongrie, en Bohême, en Pologne. Dans ce dernier pays, *Laski* († 1560) tenta de faire la synthèse doctrinale des différents courants réformés, tout en organisant l'Église locale sur le modèle genevois. La diversité des positions était telle que le roi Sigismond-Auguste II et la diète, en 1556, proclamèrent la tolérance, au moins au niveau des nobles et des villes, par l'affirmation du principe *« Cujus regio, ejus religio* ». Pendant toute la seconde moitié du siècle, une tolérance véritable, unique en Europe, règne dans le pays. Elle permit le développement de courants hétérodoxes comme l'antitrinitarisme socinien.

5. Les bases de la réforme catholique

L'église catholique romaine ne prit que lentement conscience de l'ampleur du mouvement de contestation qui l'atteignait. Elle crut d'abord que Luther, comme Savonarole, Huss ou Wycliff, n'aurait qu'une postérité limitée. Elle put espérer que la répression d'État ou les tentatives de rapprochement réussiraient à circonscrire l'hérésie et à l'absorber. À partir de 1530, il fallut bien admettre que la rupture était profonde.

Les premières réactions

Elles ont lieu en ordre dispersé, aussi bien sous leur aspect répressif que dans leur aspect constructif.

a) Tandis que Rome condamnait Luther, après l'avoir cité à comparaître, les universités étaient entraînées dans le conflit. Les facultés de théologie,

gardiennes de l'orthodoxie, examinaient soigneusement les thèses réformées. Certaines, pénétrées par les influences humanistes, hésitaient à condamner. Mais la plus célèbre, malgré sa décadence, la Sorbonne, prit la tête des attaquants, confondant dans les mêmes décrets les écrits de Luther, de Lefebvre d'Étaples, d'Érasme, plus tard de Marguerite d'Angoulême. Un peu partout, les évêques citaient les « mal sentants » de la foi devant leurs tribunaux. Mais ils furent bientôt débordés, sauf en Espagne où **l'Inquisition** était parfaitement organisée. Après la mort des grands prélats érasmiens, Fonseca († 1534), évêque de Tolède, et Manrique, archevêque de Séville († 1536), la répression, soutenue par le souverain, est violente. Elle frappe aussi bien les humanistes chrétiens que les rares luthériens de la péninsule. Dès 1540, le protestantisme est anéanti.

Ce succès inspire le cardinal Carafa qui conseille Paul III. En 1542, **l'Inquisition romaine** est établie. On la confie aux dominicains (qui avaient été les premiers adversaires de Luther), on l'impose aux États italiens et, avec plus de peine, à toute la chrétienté. La nouvelle institution fut particulièrement efficace en Italie. Comme en Espagne, elle poursuit tous ceux qui, venus de l'humanisme philologique et critique, étaient attirés par les idées de Luther ou de Zwingli : le vicaire général des augustins, Pierre Vermigli, un prédicateur capucin, Bernard Ochino, Juan Valdès. Beaucoup quittèrent la péninsule pour errer à travers l'Europe, évoluant doctrinalement vers Calvin ou même vers l'anti-trinitarisme plus ou moins mêlé de mysticisme.

Mais la répression de l'hérésie est aussi le fait des princes, qui y voient une menace pour l'unité nationale et pour leur pouvoir. François I^{er}, Charles Quint, Henri VIII, avant et même après le schisme, avec plus ou moins de continuité, mènent la lutte contre les « luthériens » et plus encore, contre les anabaptistes, coupables de tous les crimes. Un peu partout les bûchers s'allument. En 1529, un édit de Charles Quint pour les Pays-Bas porte la peine de mort pour toutes les atteintes à la foi. Henri II prend la même mesure en 1557. Et la signature de la paix du Cateau-Cambrésis en 1559 est tout autant due à la volonté des deux souverains en guerre de consacrer leurs forces à extirper l'hérésie qu'à l'état de leurs finances.

b) Mais l'Église catholique réagit aussi au développement de l'hérésie sur le plan religieux. D'abord par **une œuvre réformatrice**, qui continue les efforts dispersés du début du siècle et qui tend à faire disparaître certains des abus les plus criants. Les prélats gagnés à l'érasmisme, en Espagne, en France, en Italie tentent des mesures disciplinaires et pastorales. L'humanisme chrétien s'installe même sur le trône pontifical avec l'élection en 1522 d'**Adrien VI**. Originaire des Pays-Bas, ami d'Érasme, ancien précepteur de Charles Quint, le nouveau pontife entreprend la réforme du clergé de la Ville éternelle, mais se heurte à la xénophobie de la Curie. Son règne de vingt mois fut trop court pour donner des résultats. **Paul III** (1534-1549) forma une commission de réforme composée d'érasmiens et prit le décret de convocation du Concile.

À ces efforts timides de réforme s'ajoutent les tentatives de réconciliation, encouragées par l'Empereur, désireux de rétablir la paix civile dans le Saint-Empire et prêt à faire un certain nombre de concessions aux luthériens. Selon l'état des rapports de Charles Quint avec les papes, ces colloques sont encouragés ou boudés par Rome. Ils sont approuvés par les érasmiens, moins attachés à la lettre des dogmes et, du côté luthérien, par Melanchton, qui formule la théorie des *adiaphora* — éléments non fondamentaux, indifférents, du christianisme. La plus importante rencontre entre théologiens catholiques et protestants se déroula en marge de **la diète de Ratisbonne** (février-juillet 1541). À Melanchton et à Bucer, porte-parole des réformes, s'opposent Jean Eck et les légats pontificaux, tandis que Calvin observe la discussion. On s'accorda sur la double justification (au salut par la foi s'ajoute la validité des œuvres inspirées par la Grâce), sur la communion sous les deux espèces, sur le mariage éventuel des prêtres. Mais les protestants refusèrent la primauté romaine et la transsubstantiation, les catholiques maintinrent les sept sacrements de la tradition et les légats insistèrent pour que le compromis soit soumis au futur Concile. Calvin s'indigna des concessions de Melanchton et Luther fut satisfait de l'échec final.

Dans d'autres cercles, on repoussait les concessions doctrinales pour réaffirmer fortement les vérités traditionnelles en s'efforçant de les expliciter mieux. Dès 1528, un concile de la province de Sens, présidé par le cardinal Duprat avait promulgué une série de canons, reçus ensuite dans

tout le royaume. Ce long document n'abandonne rien sur le plan de la foi. Il fut repris par un décret de la Sorbonne imposant à tous les clercs une profession publique en 29 articles rappelant tous les éléments du Credo romain : le libre-arbitre, la place de la tradition, le sacerdoce et son rôle, la communion des saints, l'infaillibilité de l'Église, la transsubstantiation.

À cette date de 1543, l'échec des tentatives œcuméniques, la proche réunion du concile, le renforcement des instruments répressifs, enfin la création de moyens d'apostolat ouvrent une époque nouvelle.

Instruments et doctrines

À la Réforme catholique, il fallait une doctrine, des instruments, une direction. Ces éléments sont mis en place entre 1530 et 1565.

a) À côté d'ordres nouveaux, comme les théatins, les barnabites, ou d'ordres anciens ramenés à la stricte observance, comme les capucins (franciscains), l'instrument essentiel de la Contre-Réforme fut **l'ordre des Jésuites**, approuvé en 1540 (bulle *Regiminis militanti ecclesiae*). La Compagnie de Jésus est la création d'un gentilhomme basque, **Ignace de Loyola** (1491-1556). Soldat courageux, éloigné du métier des armes par une grave blessure en 1521, il se tourne vers le mysticisme, inquiète l'Inquisition espagnole, étudie à Alcala, puis à Paris, au célèbre collège de Montaigu et au collège Saint-Barbe (il s'y trouvait en même temps que Calvin). Quelques compagnons approuvent ses projets et sa spiritualité, mise en forme vers 1526 dans les *Exercices spirituels.* En 1534, avec eux (François Xavier, Diego Lainez, Pierre Lefèvre), il fait vœu de se consacrer au salut des âmes, de vivre régulièrement et de servir le Pape. N'ayant pu gagner Jérusalem, Ignace et ses compagnons se rendent à Rome, avec l'appui du cardinal Carafa, inspirateur de la réaction contre la Réforme. Malgré la méfiance des milieux romains à l'égard de ces laïcs, les projets prennent corps. Ordonnés, protégés par des membres de la Curie, ils peuvent rédiger les constitutions approuvées en 1540. La nouvelle congrégation présente des caractères originaux. Ses membres, soigneusement sélectionnés, soigneusement formés à la théologie et à la

prédication, devaient accepter une soumission totale au supérieur de l'ordre, le général, élu à vie. Aux vœux monastiques traditionnels, ils ajoutaient un vœu spécial d'obéissance au pape. Une hiérarchie et une discipline militaire faisaient de la Compagnie un instrument parfait au service de l'Église et de son chef. Dès 1541, les premiers jésuites étaient présents aux premières lignes pour engager le combat avec les Réformés.

b) Dès 1518, Luther en avait appelé au *Concile général.* Rome, méfiante depuis les assemblées de Bâle et de Constance avait préféré la condamnation. Mais l'Empereur dans ses tentatives iréniques réclamait la réunion du Concile. Clément VII en 1532, Paul III en 1534, acceptaient le principe sans enthousiasme. Les divisions politiques de la chrétienté et particulièrement les guerres entre Habsbourg et Valois retardaient la convocation. Après 1540, Rome souhaite une assemblée, contrôlée par la Curie, pour définir le dogme et rétablir l'ordre dans l'Église. Convoqué en 1542 par Paul III, retardé jusqu'à la paix de Crépy-en-Laonnois, le Concile s'ouvre enfin à Trente le 13 décembre 1545 avec la participation de 24 prélats, dont 12 Italiens et 5 Espagnols. Transféré en 1547 à Bologne, suspendu en 1549, le Concile siège de nouveau pendant quelques mois en 1551-1552, puis du 15 janvier 1562 (il a fallu attendre la paix du Cateau-Cambrésis) à décembre 1563. Le vote global des canons discutés eut lieu devant 255 Pères et les décrets furent approuvés par Pie IV le 24 janvier 1564.

Le travail du concile préparé par des commissions fut soigneusement contrôlé par les légats pontificaux et les consulteurs désignés par le Pape (en majorité des jésuites). Rome souhaitait avant tout renforcer son magistère, éviter tout retour à la doctrine de la supériorité conciliaire, définir sans équivoque la foi catholique. Les protestants furent invités, pour complaire au désir impérial, mais se virent simplement proposer l'acceptation sans discussion des canons approuvés. La papauté dut cependant admettre, contrairement à ses désirs, que le concile s'occupe également de la discipline et de la pastorale, parallèlement aux définitions dogmatiques.

c) L’œuvre dogmatique du concile de Trente a fixé le contenu de la foi catholique jusqu’à Vatican II. Les Pères avaient suivi le plan de la confession d’Augsbourg pour la réfuter et réaffirmer, point par point la doctrine traditionnelle. L’homme, dans l’état de péché, voit sa nature corrompue par la faute d’Adam, mais, s’il est « diminué et incliné au mal », il conserve son libre arbitre et son aspiration au bien. Ainsi, même les païens, grâce aux lumières naturelles, peuvent accomplir des actes bons, affirmation antinomique de celles des réformés sur l’irrémédiable déchéance de l’homme seul. La foi est fondée sur l’Écriture (et le concile maintient la composition canonique de la Bible et la valeur inspirée de la Vulgate) mais celle-ci est expliquée et complétée par la tradition de l’Église telle qu’elle s’exprime par les écrits des Pères, les canons des conciles œcuméniques, le consentement de l’Église établie et le magistère romain. À l’autorité seule appartient cette lecture de l’Écriture (la congrégation de l’Index interdit en 1559 et en 1564 la lecture en langue vulgaire par les simples fidèles). Le décret sur la justification exigea trois versions, préparées en 44 congrégations particulières et 61 congrégations générales (V^{e} et VI^{e} sessions, en 1546-1547). Il s’agissait en effet du problème central. Dieu ne nous justifie pas en nous imputant les mérites du Christ, comme l’affirmait Luther, mais il nous rend vraiment justes en nous transformant intérieurement par l’action de la grâce. Celle-ci est préparée par notre aspiration vers Dieu elle est donnée suffisamment pour écarter le péché et pour nourrir les œuvres qu’elle inspire et qui contribuent au salut. La liberté de l’homme est entière face à la grâce. Celle-ci est alimentée dans l’âme du fidèle par les sept sacrements, tous d’institution divine et qui agissent en soi. La messe est vraiment un sacrifice qui renouvelle celui de la Croix, en même temps qu’une action de grâces. La doctrine scolastique de l’Eucharistie est réaffirmée avec force : présence réelle, « conversion de toute la substance du pain au corps du Christ, et de toute la substance du vin au sang, qui ne laisse subsister que les apparences du pain et du vin ». Corps du sauveur, le Saint-Sacrement doit recevoir les honneurs dus à Dieu. Enfin, l’ecclésiologie traditionnelle est maintenue : l’Église est l’instrument voulu par Dieu, elle est une, sainte, universelle et apostolique, et seule l’Église de Rome répond à ces caractères. Inspirée par l’Esprit-Saint, l’Église romaine n’a jamais erré dans la foi. Cette immense construction

dogmatique se trouve résumée dans la profession de foi de Pie IV et dans le *Catéchisme du concile de Trente*, publié en 1566. Elle ne fait aucune concession aux idées défendues par les courants réformés. Elle fige les positions des deux camps pour trois siècles.

d) L'œuvre pastorale et disciplinaire n'est pas moins importante, mais ses effets ne se firent sentir que très lentement. Au moins les principes furent-ils posés, un peu contre le gré de Rome, qui souhaitait avoir les mains libres en matière d'organisation de la vie de l'Église. Le concile ne s'occupe ni de la papauté, ni du Sacré Collège, malgré les abus fréquents. L'épiscopat fut au contraire l'objet de nombreux décrets. Son institution divine fut rappelée : les évêques sont successeurs des Apôtres comme le Pape, de Pierre. On définit les conditions d'accès (âge, prêtrise, institution canonique), les devoirs (non-cumul, résidence, tenue de synodes réguliers, visite du diocèse tous les deux ans, prédication, examen sérieux des candidats au sacerdoce). On s'efforce aussi d'assurer à l'évêque une autorité suffisante pour remplir sa mission. Le concile limite les exemptions dont jouissaient les réguliers, abaisse les prétentions des chapitres, interdit certains appels à Rome comme abusifs. Les clercs pourvus d'un bénéfice à charge d'âmes se voient rappeler aussi leurs obligations : résidence, obligation de prêcher, de catéchiser, interdiction de faire payer les sacrements, nécessité d'une vie austère, symbolisée par le vêtement et la tonsure. Le recrutement sacerdotal est soumis à des conditions d'âge, de science, d'indépendance matérielle. On se préoccupe de la formation en demandant à tout évêque de créer un séminaire diocésain. Enfin, les ordres religieux sont invités à restaurer la stricte observance de la règle. Le système si répandu de la commende est condamné (ce qui ne l'empêche pas de subsister jusqu'à la fin de l'Ancien Régime).

S'il était possible d'obliger les catholiques à professer leur foi telle que le concile venait de la définir, il était plus difficile d'obtenir la disparition des abus dénoncés depuis si longtemps. Mais la voie était tracée et les plus fervents se mirent aussitôt à l'œuvre.

La fixation des positions protestantes par les successeurs de Luther et de Calvin répond dans le temps à la réaffirmation tranquille des vérités traditionnelles de l'Église romaine. L'une et l'autre se produisent au moment même où se manifestent la crise de l'Humanisme et les mutations

esthétiques. Au-delà des années soixante du siècle, le dynamisme créateur des Réformes fait place aux crispations des orthodoxies, aux conflits fratricides, aux évasions plus ou moins déformantes. C'est avec la crise du siècle qu'il faut étudier les destinées du mouvement religieux dans les dernières décennies.

Lectures complémentaires

• DELUMEAU (Jean), *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, P.U.F., (coll. Nouvelle Clio), 1965, 419 p.

• DELUMEAU (Jean), *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, P.U.F., (coll. Nouvelle Clio), 1971, 359 p.

• DELUMEAU (Jean), sous la direction de, *Histoire vécue du peuple chrétien*, Toulouse, Privat, 1979, 2 vol., 454 et 481 p.

• CHAUNU (Pierre), *Le Temps des réformes*, t. I, Paris, Fayard.

• LÉONARD (Émile G.), *Histoire générale du protestantisme*, Paris, P.U.F., 1961, tome I : la Réformation, tome II : l'Établissement.

• FEBVRE (Lucien), *Un destin : Martin Luther*, Paris, P.U.F., 1968, 211 p.

• FEBVRE (Lucien), *Au cœur religieux du XVI^e siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1957, 361 p.

• VOGLER (Bernard), *Le monde germanique et helvétique à l'époque des Réformes*, Paris, éd. Sedes, 1982, 2 vol.

• MAYEUR (Jean-Marie), PIETRI (Charles), VAUCHEZ (André), VENARD (Marc) (sous la direction de), *Histoire du Christianisme*, t. 7. *De la Réforme à la Réformation*, Paris, Desclée, t. 8, 1994. *Le Temps des Confessions (1530-1620)*, Desclée, 1992 (très complet).

Profil du siècle

Les trois chapitres qui précèdent, en retraçant, sans tenir compte des frontières, les grands mouvements séculaires, qu'il s'agisse du nombre des hommes, de l'activité économique et de ses rythmes, des transformations spirituelles, des créations esthétiques, ont permis de prendre la juste mesure de l'évolution générale. Il s'en dégage une image contrastée, pleine de réussites étonnantes et de défaites, qu'elles soient celles de l'esprit ou celles de l'action. Image qu'il faut confronter avec le destin de ces autres créations humaines que sont les États et les empires. Mais ce récit du siècle dans le cadre national demande lui-même à s'ordonner chronologiquement autour d'articulations majeures.

Et d'abord, au-dedans des bornes du XVI^e^ siècle. On a vu que le siècle était en vérité annoncé dans bien des domaines depuis 1450, voire 1400 en ce qui concerne Humanisme et Renaissance. Et la conjoncture économique a rendu familière l'image d'un « long XVI^e^ siècle », élargi de 1450 à 1630, voire 1650. Les limites traditionnelles ont pourtant du bon. Les années 1485-1495, avec le passage du Cap et la découverte de l'Amérique, le transfert à Anvers des privilèges commerciaux de Bruges, l'achèvement de l'unité espagnole et la mort de Laurent le Magnifique, le début des guerres d'Italie, la Cène de Léonard et les premiers écrits d'Érasme peuvent légitimement servir de point de départ à une chronologie événementielle. À l'autre bout du siècle, les années 1595-1605 ou 1610 ont la même valeur topique. La fondation des Compagnies des Indes orientales anglaise et hollandaise marque la fin du monopole ibérique. La mort de Philippe II, celle d'Élisabeth, puis celle d'Henri IV, l'avènement des Romanov amènent un nouveau personnel politique, comme l'avènement des Tokugawa au Japon et la mort d'Akbar aux Indes. Les écrits de Campanella, les traités de

Kepler et de Galilée, aussi bien que la journée du Guichet à Port-Royal annoncent les directions nouvelles empruntées par l'esprit européen.

Mais entre ces limites ? On retiendra que les années 1519-25 correspondent à une véritable « accélération de l'histoire ». L'élection impériale de Charles Quint (1519) et l'avènement de Soliman le Magnifique (1520) ne sont que des événements importants. Mais la condamnation de Luther à la diète de Worms et son excommunication (1521), lancent le processus de la Réforme dont la Guerre des Paysans en Allemagne (1524-25) souligne les implications sociales et provoquent la rupture de la Chrétienté latine. Le premier « Tour du Monde » (1519-22), commencé sous la direction de Magellan, terminé sous celle d'El Cano, apporte la preuve expérimentale de la rotondité de la Terre, prouve que la planète est plus grande que l'on croyait et révèle l'immensité de la « Mer du Sud » qui va devenir le Pacifique.

La conquête du Mexique central par Cortez (1519-21), déclenche le mouvement long de la *Conquista* de l'Amérique, qui donne lieu à un métissage massif, depuis lors interrompu, et assorti, dès 1520, de la mise en place d'un commerce de traite négrière qui va bouleverser le destin de l'Afrique.

Une fois admise la place privilégiée de ces années décisives, on retiendra un schéma dualiste.

La coupure du milieu du siècle s'impose sur le plan politique avec la renonciation au pouvoir de Charles Quint, qui suit de près la disparition de François I^{er} et d'Henri VIII, qui précède d'un pas l'avènement d'Élisabeth, qui coïncide avec la liquidation, au Cateau-Cambrésis, du long conflit franco-espagnol. Il est conforme à l'évolution du problème religieux, qui passe en quelques années du rêve d'une concertation encore possible au terrain du durcissement dogmatique et de l'affrontement armé. La fin du concile de Trente, l'implantation des Églises calviniennes, la définition de l'anglicanisme, autant de fixations décisives. Si la mort de Raphaël et la liquidation de la Renaissance romaine après le sac de 1527 pourraient fournir une articulation plus réaliste de l'évolution esthétique, le milieu du siècle n'en est pas moins significatif d'une « nationalisation » des arts, affranchie de la simple imitation et tentant d'élaborer ses valeurs propres à

l’échelle de chaque pays. Et c’est bien au même moment que l’Humanisme en crise s’interroge sur lui-même et prend les formes nouvelles qui lui permirent de se survivre partiellement. Même sur le plan économique, si l’élan semble se ralentir depuis 1540, ce n’est guère avant 1560-1570 que la crise du premier capitalisme apparaît dans toute son ampleur avec les banqueroutes, les crises frumentaires, le désordre monétaire.

On opposera donc, en une série de biographies nationales, « le beau XVIe siècle » — celui des constructions étatiques, des réussites artistiques, du dynamisme réformateur, de la prospérité, de la mobilité sociale, d’un certain optimisme — et le temps des troubles, où à travers les épreuves des pays déchirés, les difficultés de l’économie, le trouble des esprits, la remise en cause de l’État moderne, s’élaborent les valeurs du siècle de l’absolutisme, du mercantilisme, de l’esthétique baroque et de la spiritualité tragique.

DEUXIÈME PARTIE

Le beau seizième siècle

CHAPITRE 4

Une puissance à l'échelle mondiale : l'Empire de Charles Quint

Ainsi, en l'espace d'une vingtaine d'années (entre 1492, date du premier voyage de Christophe Colomb, et 1513, année de la découverte de la « mer du sud », alias le Pacifique, par Nuñez de Balboa), les limites du monde connu par les Européens ont été considérablement reculées : les contours de l'Afrique ont été dessinés par des voyages successifs, l'océan Indien traversé et circonscrit (occupation de Malacca en 1511), l'Atlantique plusieurs fois franchi et sa bordure américaine reconnue du golfe du Mexique à la baie de Rio. Quelques années encore et les Portugais atteindront les Moluques, Sébastien El Cano achèvera le tour du monde commencé sous la direction de Magellan, le processus de la conquête territoriale du continent américain sera déclenché…

C'est précisément en ces années qu'achève de se former un ensemble politique à la mesure de la planète et non plus seulement de l'Europe. C'est en 1519 qu'un prince de la maison de Habsbourg, Charles I^{er} d'Espagne, est élu empereur sous le nom de Charles Quint. Il regroupe sous son autorité les héritages cumulés de l'Aragon, de la Castille, de la Bourgogne et des Habsbourg. Et le domaine américain, déjà constitué par les Antilles, va en quatre ou cinq lustres s'élargir aux dimensions de la moitié du continent.

Mais ce serait une erreur grossière que de voir dans cet empire l'analogue d'un grand État contemporain, même de constitution fédérale, c'est-à-dire

laissant une large autonomie aux diverses régions (ou « États ») qui le composent. À plus forte raison ne s'agit-il en aucune façon d'un empire centralisé dont tous les habitants obéiraient aux mêmes lois et seraient régis par les mêmes institutions. Cet empire est en quelque sorte un « jeu de construction dynastique » complété par la conquête, il a été réalisé par accumulations successives, par l'effet de mariages bien concertés et de décès prématurés : les divers États qui, en quelques années, se sont trouvés regroupés sous la couronne de Charles Quint n'en ont pas moins conservé de manière presque totale leur individualité ; ils gardent leurs lois, leurs institutions au niveau national comme au niveau local, leur monnaie, leurs fonctionnaires ou officiers ; ils sont séparés des autres États soumis à l'autorité du même souverain par les frontières traditionnelles consolidées par des barrières douanières. Les sujets des divers États sont réputés étrangers lorsqu'ils se trouvent dans l'un quelconque des autres États de l'Empire, ainsi les Flamands en Castille, les Castillans en Aragon, les Allemands dans le Milanais… Selon la terminologie du temps, les royaumes, principautés, duchés, marquisats ou villes devenus parties de l'Empire conservent leurs « privilèges » ou « franchises » que leur souverain a d'ailleurs prêté serment de respecter. En définitive, le lien qui rassemble tous ces territoires de statuts si divers se réduit presque à la personne du prince qui par le jeu des héritages est devenu le « seigneur naturel » de chacun d'entre eux. À l'origine il ne s'agit que d'un régime d'union personnelle. Avec le temps et dans certains cas la communauté des intérêts, celle des destins, pourra renforcer ce lien fragile. Mais les observations qui précèdent expliquent que l'Empire, au maximum de ses dimensions, n'ait pas survécu à la **personne** de Charles Quint. Après l'abdication de celui-ci il sera partagé entre son fils, Philippe II, et son frère, Ferdinand.

Peut-être cependant ce diagnostic est-il trop sévère. Au début du XVI^{e} siècle la mentalité médiévale demeurait, qui voyait dans l'empereur le chef de la hiérarchie féodale, l'autorité suprême en matière temporelle du monde chrétien. Or, la diffusion des idéaux humanistes pouvait agir dans ce sens car elle prônait en même temps que la paix l'union du monde chrétien : il y avait là un élément moral capable de travailler à la cohérence de l'Empire. Mais, dès 1517, la Réforme commençait précisément à briser l'unité du christianisme occidental…

1. Formation et composition territoriale de l'Empire de Charles Quint

Rien ne peut mieux résumer la genèse de l'Empire que le tableau suivant :

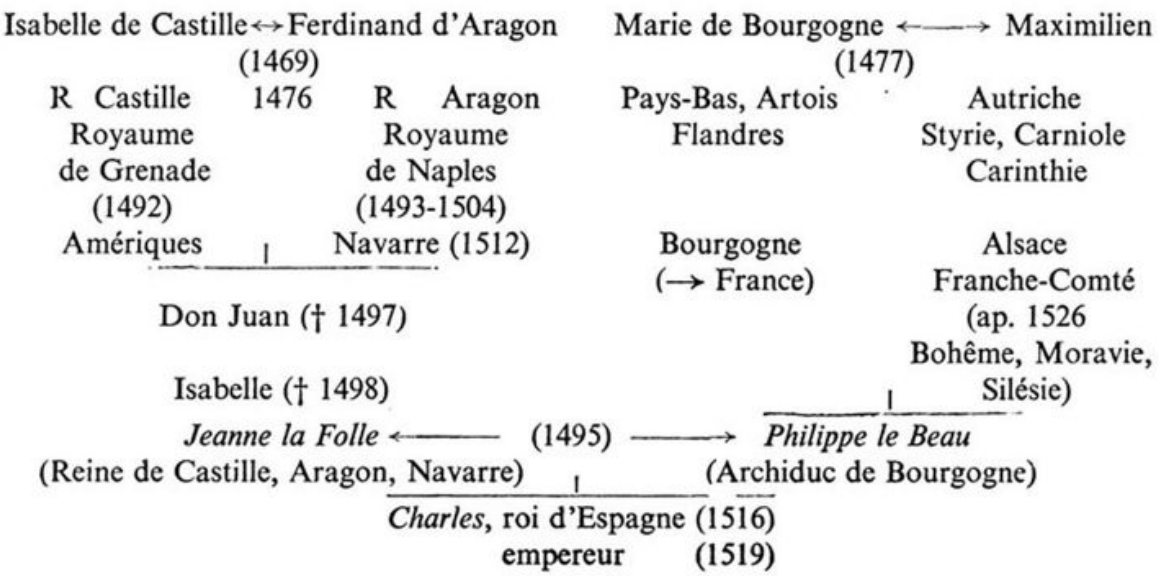

N B.

1) Bien entendu, il convient de distinguer entre les territoires appartenant à la famille des Habsbourg énumérés dans le tableau ci-dessus et les terres d'Empire, dont faisaient partie presque tous les États allemands et, théoriquement, l'Italie du Nord (sauf Venise), la confédération helvétique (indépendante de fait), la Provence et le Dauphiné pour lesquels le roi de France était vassal de l'Empereur.

2) Il faut ajouter aux domaines de Charles Quint, tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-dessus, le Milanais conquis définitivement à partir de 1525 et les présides espagnols en Afrique du Nord (Ceuta, Melilla, Peñon de Velez, Mers-el-Kebir, Oran) et en Toscane ; plus tard, les Philippines.

Indépendamment des « terres d'empire », dont Charles n'était que le suzerain, les domaines dont il était le « seigneur naturel » étaient immenses : ils comprenaient une grande partie de l'Europe occidentale, et certaines de ses régions les plus riches et les plus évoluées (Pays-Bas, Milanais, Andalousie du Guadalquivir) ; de plus, par le jeu de la conquête américaine, ils connurent un accroissement constant.

L'extension territoriale de l'Empire d'une part, l'autonomie administrative des divers États d'autre part, exigeaient que le souverain se fît représenter à un

niveau très élevé dans les régions où, à l'ordinaire, il ne résidait pas. Ce représentant avait le titre de **vice-roi**, dans les pays qui avaient le statut de royaume : Aragon, Naples, Mexique ou Nouvelle Espagne, Pérou ; ou même celui de roi, ainsi Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie à partir de 1526. L'administration des Pays-Bas fut confiée à une « gouvernante » de sang royal, d'abord la tante de Charles Quint, Marguerite d'Autriche ; puis, après 1530, sa sœur, Marie de Hongrie ; Philippe II lui-même assura plus tard ce gouvernement avant de le laisser à sa sœur naturelle, Marguerite de Parme, à partir de 1559. Quant au Milanais il était dirigé par un gouverneur.

Ainsi, toutes les parties de l'Empire eurent à leur tête un personnage de rang assez élevé pour qu'il fût en mesure de prendre des initiatives importantes. Cela était indispensable car s'il est vrai que la véritable distance est le temps, l'Empire de Charles Quint était immense : il faut savoir qu'un courrier rapide mettait 15 jours de Bruxelles à Grenade en été et 18 jours en hiver vers 1500 ; 7 à 8 jours en été de Bruxelles à Burgos en 1516 et 5 jours de Bruxelles à Innsbruck ; 24 jours en été et 27 en hiver de Rome à Madrid par Lyon. Ces courriers pouvaient souvent être détournés par le mauvais temps ou l'insécurité d'une route. Quant à la liaison entre l'Espagne et les territoires américains, elle n'était assurée que deux fois par an grâce aux deux grandes flottes : encore les nouvelles de certains cantons éloignés ne parvenaient-elles qu'une fois par an, ou même une fois tous les deux ans.

De plus, à la différence, par exemple, de l'empire turc, construit d'un seul tenant, celui de Charles Quint était très morcelé : certaines parties étaient séparées des autres par des territoires étrangers, ce qui nuisait à la cohérence de l'action politique. Le Milanais, par exemple, était séparé des autres territoires italiens de l'Empire mais il communiquait naturellement avec le Tyrol. La Franche-Comté était coupée des Pays-Bas par la Bourgogne, ce qui explique l'obstination de Charles Quint à récupérer le duché perdu par son arrière-grand-père, Charles le Téméraire, au bénéfice de Louis XI. Les présides étaient des « îles » en terre étrangère. Le Chili et Buenos Aires étaient d'autres planètes ! Et, pour sa part, la France se trouvait encadrée presque de tous côtés par des territoires relevant directement de l'autorité de Charles Quint. Il était fatal qu'elle fut mêlée constamment d'une façon ou d'une autre à la politique impériale.

2. L’héritage des rois catholiques : les Espagnes, les Amériques, les Italies

L’héritage maternel était d’assez loin le plus important. Charles en jouit avant l’heure parce que sa mère, Jeanne la Folle, fut jugée incapable de gouverner. Au lieu d’être gouverneur ou régent durant la vie de sa mère Charles fut proclamé roi de Castille en mai 1516 : procédure contestable qui permettra plus tard aux *Comuneros* révoltés contre le roi d’invoquer comme souveraine légitime Jeanne, cloîtrée à Tordesillas, et de faire reconnaître qu’elle jouissait de toutes ses facultés mentales.

Quoi qu’il en soit, les Espagnes assorties de leurs possessions italiennes et américaines représentèrent assez vite la pièce essentielle de l’Empire. C’est à dessein que nous employons le pluriel. Considérons en effet un acte officiel contresigné par le roi. Nous lisons : « Don Carlos, par la grâce de Dieu roi de Castille, de Leon, d’Aragon, des Deux Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Jerez, de Valence, de Galice, de Majorque…, des Indes Orientales et Occidentales…, Seigneur de Biscaye… » Les divers royaumes d’Espagne sont nettement distingués. De même, dans la correspondance du roi et empereur (comme plus tard de Philippe II) l’expression « mis reinos de España » revient régulièrement. Ce n’est pas une clause de style. Ces expressions signifient que les royaumes espagnols conservent leur autonomie et leurs institutions.

Les Espagnes

Depuis qu’Isabelle était devenue reine de Castille en 1476 (son mari lui étant associé au pouvoir) et Ferdinand roi d’Aragon en 1479, la Castille et l’Aragon avaient pris l’habitude de vivre ensemble. Ils avaient rassemblé leurs forces en vue d’entreprises communes comme la conquête de Grenade ou celle du royaume de Naples. L’évolution intérieure s’était parfois réalisée dans le même sens : ainsi au plan religieux puisque les juifs avaient été expulsés en 1492-1493 (sauf conversion) et les morisques de Grenade comme ceux de Valence et d’Aragon avaient été contraints pareillement à la conversion ; de même l’effort pour rétablir la sécurité et réduire le pouvoir des féodalités nobiliaires avait été accompli dans les deux royaumes. Cependant, des différences profondes

subsistaient entre eux, et leur poids respectif au sein de l'Espagne comme, après **1519**, de l'Empire, n'était pas équivalent.

a) Le royaume de Castille. Dès la fin du règne des Rois catholiques, la Castille l'emportait largement. Elle était à la fois beaucoup plus vaste et beaucoup plus peuplée : à cette époque elle comptait un peu plus de 3 millions et demi d'habitants alors que l'Ara gon ne dépassait guère 1 200 000 habitants. La proportion était environ de 3 à 1 ; au milieu du XVI^{e} siècle elle sera à peu près de 4 à 1.

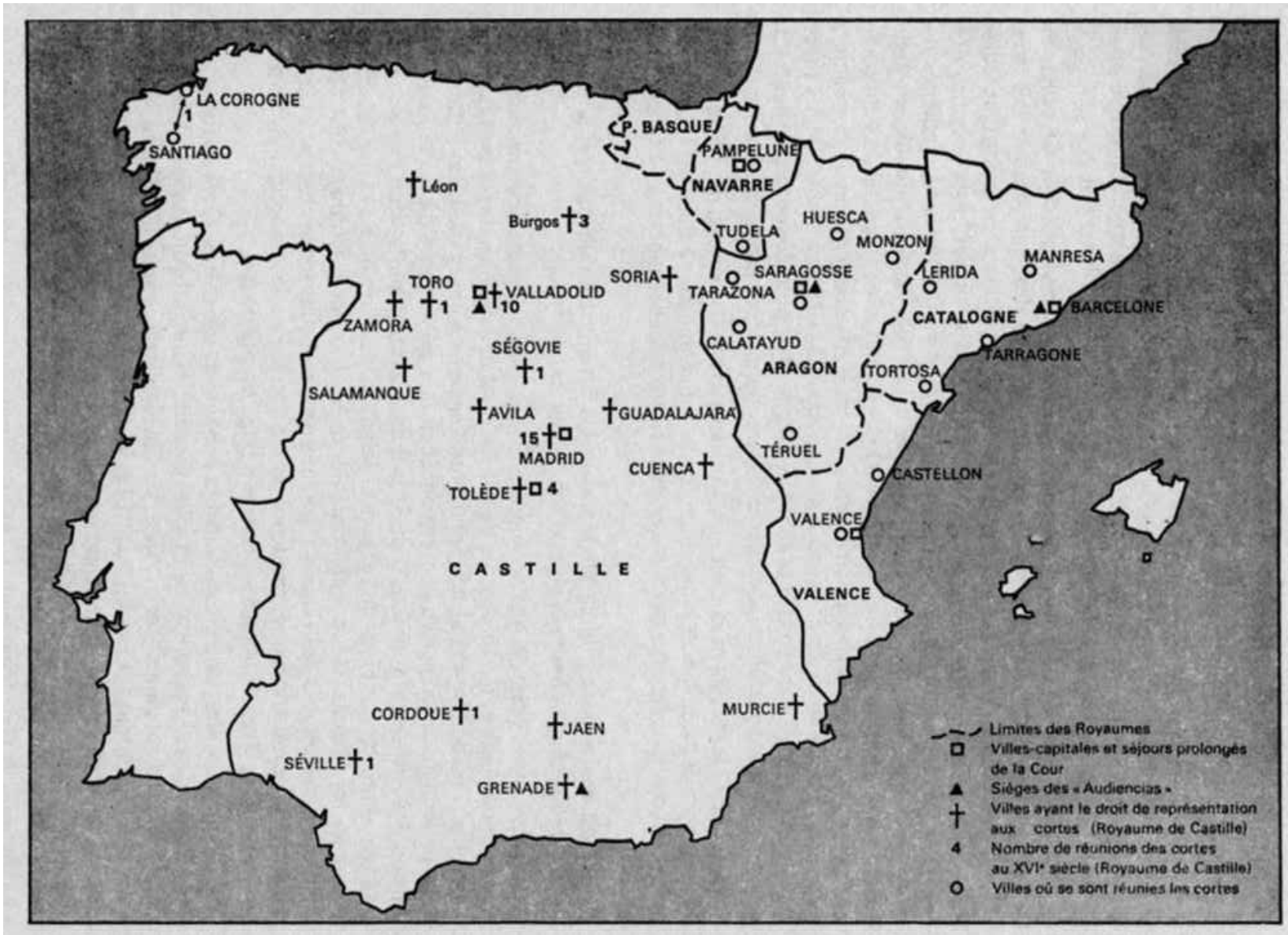
LA COROGNE
1
SANTIAGO
P. BASQUE
PAMPELUNE
NAVARRE
Léon
Burgos 3
TUDELA
HUESCA
MONZON
MANRESA
SORIA
SARAGOSSE
LERIDA
TORO
VALLADOLID
10
TARAZONA
CATALOGNE
BARCELONE
ZAMORA
1
CALATAYUD
SÉGOVIE
1
ARAGON
TORTOSA
TARRAGONE
SALAMANQUE
AVILA
GUADALAJARA
15
MADRID
TÉRUEL
CUENCA
CASTELLON
TOLÈDE
4
VALENCE
CASTILLE
VALENCE
CORDOUE
1
JAEN
MURCIE
SÉVILLE
1
GRENADE
Limites des Royaumes
Villes-capitales et séjours prolongés de la Cour
Sièges des « Audiencias »
Villes ayant le droit de représentation aux cortes (Royaume de Castille)
4 Nombre de réunions des cortes au XVIe siècle (Royaume de Castille)
Villes où se sont réunies les cortes

Carte politique des Espagnes du XVIe siècle

La Castille était alors beaucoup plus proche de l'État moderne que l'Aragon : cela veut dire que l'évolution de ses institutions allait dans le sens du renforcement du pouvoir central, de l'emprise du roi sur ses sujets. Cela ne signifie pas que la formule politique de la Castille ait été plus heureuse que celle qui prévalait en Aragon.

En apparence, la Castille avait des institutions représentatives proches de celles de l'Aragon : les Cortès formaient une assemblée où siégeaient des représentants des trois états, noblesse, clergé et villes. Ces Cortès avaient un rôle financier important puisqu'elles votaient les *servicios* demandés par le souverain de manière assez régulière et puisqu'elles élaboraient, avec les représentants du roi, les règlements et modalités de l'*alcabala*, principal impôt du royaume ; elles avaient un rôle législatif notable car elles présentaient des *pétitions* (sous forme de cahier) qui étaient examinées par le gouvernement royal et qui très souvent donnèrent lieu à textes législatifs (ordonnances, cédules, provisions, etc.). Toutefois, il s'en fallait de beaucoup que la représentativité des Cortès de Castille soit suffisamment fondée et capable, avec le temps, de donner naissance à un régime de monarchie contrôlée ou tempérée. Et ceci pour de nombreuses raisons :

— parce que ni les textes ni la coutume n'avaient prévu de périodicité des réunions. Les Cortès n'étaient convoquées que lorsque le souverain le voulait. Avec Charles Quint ces convocations furent assez fréquentes et relativement régulières : 15 fois durant le règne.

— parce qu'aucun texte n'obligeait le monarque à tenir compte des pétitions des Cortès. Il est vrai que la coutume, en revanche, allait dans ce sens.

— parce que, sous prétexte que le rôle des Cortès était souvent fiscal, les nobles et le clergé qui prétendaient n'avoir pas de devoir fiscal répugnaient à venir et pratiquaient l'absentéisme. À tel point qu'elles ne furent plus convoquées après 1539. En fait, nobles et prélats préféraient participer au gouvernement en tant qu'hommes du roi (au sein des Conseils ou des *Audiencias*), investis d'une fonction d'autorité plutôt que représentants de leur ordre. Mais les uns et les autres étaient seigneurs de villes ou de vastes territoires (par exemple, les Medina Sidonia en Andalousie ; les Enriquez, Amiraux de Castille, en Vieille Castille) : dès lors, ces villes et territoires ne furent plus représentés aux Cortès ; pas plus que les grands domaines des trois

ordres de chevalerie (Santiago, Alcàntara, Calatrava) dont les Rois catholiques s'étaient adjugé les maîtrises.

— parce que 18 villes seulement étaient représentées aux Cortès, à raison de deux députés *(procuradores)* par ville. Ces 18 villes étaient : Burgos, Léon, Avila, Valladolid, Zamora, Toro, Salamanque, Soria, Ségovie, Guadalajara, Madrid, Tolède, Murcie, Cuenca, Séville, Cordoue, Grenade, Jaen. Leur répartition géographique est très significative : la Vieille Castille et le Léon avaient à eux seuls la moitié de la représentation et certaines régions n'étaient représentées que par l'intermédiaire de députés de villes dont les intérêts étaient tout différents ; ainsi Zamora « parlait » pour la Galice, Léon pour les Asturies et Salamanque pour toute l'Extremadure ! En fait, cette situation privilégiait les régions qui avaient dirigé la Reconquête, elle correspondait à une réalité historique périmée[1]. Comme les députés aux Cortès n'étaient la plupart du temps désignés que par les conseils municipaux *(Ayuntamientos* ou *Regimientos)* de chacune des villes représentées aux Cortès, sans aucune intervention des populations des territoires concernés, et comme les villes privilégiées s'opposèrent constamment à ce que d'autres villes fussent représentées à leur tour, l'institution des Cortès se condamna elle-même à une faible représentativité, à n'être qu'une délégation d'oligarchies municipales. Et, très souvent, les collectivités rurales ou urbaines préférèrent faire entendre leur voix par d'autres canaux que les Cortès, notamment par les requêtes ou *memoriales* adressés à la *Camara de Castilla*, section très importante du Conseil de Castille.

De plus, certaines régions échappaient au régime commun : c'était le cas, non seulement des grands « états » seigneuriaux mais aussi des trois provinces basques, Alava, Biscaye, Guipuzcoa, qui, à l'abri de leurs *fueros*, jouissaient de leur autonomie administrative, fiscale et même judiciaire[2].

Au niveau du gouvernement local il existait trois types de juridictions : la royale ou *realenga*, de beaucoup la plus répandue et préférée par les populations parce que plus équitable et moins oppressive ; l'ecclésiastique ou *abadenga* ; et la seigneuriale ou *señorial*, ces deux dernières s'exerçant sur des enclaves de dimensions inégales et parfois sur des villes importantes : San Lucar de Barrameda, avant-port de Séville dont le seigneur était le duc de Medina-Sidonia ; Medina de Rio Seco, une des villes de foires, qui avait pour seigneur un autre Grand d'Espagne, l'Amiral de Castille. Bien entendu cette juridiction ne dispensait pas les populations de tout devoir fiscal à l'égard du roi.

Sur toute l'étendue du domaine royal le pouvoir était exercé par des fonctionnaires nommés et révoqués par le roi : les *corregidores*, créés par les Rois catholiques, dont les attributions étaient très grandes. Non seulement ils présidaient les séances des conseils municipaux mais encore ils exerçaient des fonctions de justice (présidence du tribunal de 1re ou 2e instance) et de police au sens large : ravitaillement, voirie, hygiène publique. Il y avait un *corregidor* dans chacune des 18 villes ayant droit de vote aux Cortès et que l'on pouvait considérer comme chefs-lieux de province. Mais il y en avait aussi, lorsque ces « provinces »[3] étaient trop vastes, dans bien d'autres villes, quelquefois avec le même titre, d'autres fois avec le titre subalterne *d'alcalde mayor.* C'était le cas à Bilbao, dans les « Quatre villes de la mer » (Castro Urdiales, Laredo, Santander, San Vicente de la Barquera), à Cáceres, Plasencia, Trujillo, ou encore à Sepulveda et Aranda de Duero, le même corregidor ayant parfois à charge plusieurs villes voisines et leurs territoires. Recrutés presque toujours parmi les *licendiados*, diplômés des Universités, les *corregidores* formèrent un corps d'agents dévoués au service royal, très souvent remarquables, que l'on pourrait comparer aux intendants français des XVIIe et XVIIIe siècles.

En revanche, le rôle des magistratures urbaines ou rurales *(merindades* par exemple*)* ne cessa de décliner sauf dans quelques cas très précis, ainsi dans les provinces basques administrées par des *juntas* élues dont les *regimientos* étaient renouvelés par des élections annuelles. Ailleurs, les conseillers municipaux, *regidores* en Castille, *veinticuatros* en Andalousie, étaient la plupart du temps désignés au sein d'oligarchies étroites (lignages de Valladolid, Ségovie, Plasencia par exemple), titulaires de leurs fonctions par voie héréditaire ou même par achat. Au plan local comme au plan national, il y a donc recul du représentant au profit du fonctionnaire d'autorité ou du propriétaire d'office.

L'organisation de la justice, relativement simple, renforçait les possibilités du contrôle royal : les magistrats locaux (*alcaldes, merinos,* etc.), éventuellement les justices seigneuriales, puis les *corregidores* ou *alcaldes mayores*, formaient les deux premières instances. Au-dessus se trouvaient deux grandes cours d'appel, les *Audiencias* ou *Chancillerias* de Valladolid et Grenade, la première jugeant les causes qui intéressaient les populations qui vivaient au nord du Tage, la deuxième destinée aux régions situées au sud de ce fleuve. Une section spéciale de l'*Audiencia* de Valladolid, présidée par le « grand juge de Biscaye », examinait les appels concernant les provinces basques. Les ecclésiastiques et les étudiants relevaient de juridictions particulières, même pour les délits graves (meurtres, viols, etc.). Toutefois, le Conseil d'Inquisition s'attribuait toutes les

affaires concernant la religion et certaines affaires de mœurs. Enfin le Conseil royal était la juridiction suprême d'appel. Or, *corregidores, alcaldes mayores*, membres des Audiences (auditeurs, alcades, procureurs…) étaient aussi agents du roi. Durant tout le XVIe siècle, la justice castillane fut remarquable par son équité et son esprit d'indépendance à l'égard des puissants, épices et pots-de-vin étaient relativement rares. Mais la procédure était lente.

À l'époque de Charles Quint, aucune ville ne pouvait être considérée comme authentique capitale. Le roi, le gouvernement, la cour, étaient itinérants. Cependant certaines villes, Valladolid et Tolède, étaient, plus souvent que les autres, siège de la cour, de l'administration, ou choisies pour les réunions des Cortès[4]. Mais, épisodiquement, les voyages et les séjours dans d'autres villes (Ségovie, Burgos, Medina del Campo, Séville, Grenade, etc.) donnaient au souverain l'occasion de se montrer à ses sujets et de resserrer les liens qui l'unissaient à eux.

Les ressources fiscales de la Castille augmentèrent beaucoup entre la fin du XVe siècle et le milieu du XVIe siècle grâce, surtout, à l'apport de plus en plus impressionnant des Indes occidentales : le *quinto real*, soit le cinquième du produit des mines d'or et d'argent, en était l'élément essentiel mais les tributs des Indiens et surtout les revenus des douanes *(almojarifazgo de Indias)* représentaient une fraction notable. Les autres impôts procédaient à peu près tous de la consommation et du commerce extérieur : *puertos secos* (douanes terrestres, y compris celles qui sanctionnaient le commerce entre l'Aragon et la Castille), *diezmos del mar* (douanes des ports cantabriques), *almojarifozgo mayor* (douanes des ports d'Andalousie et de Murcie), *Servicio y Montazgo* (Mesta et commerce de la laine), salines ; et surtout l'*alcabala*, à l'origine impôt indirect sur la consommation de presque tous les produits (grains exceptés) mais qui, par le système de l'*encabezamiento*, ou abonnement, devint sous Charles Quint un impôt direct, au moins par le mode de perception. Grâce à un historien espagnol, Ramon Carande, nous pouvons apprécier quelle était la part respective de chaque impôt dans le revenu fiscal global : c'est ainsi qu'en 1542, par exemple, le revenu de l'*alcabala* est de plus de 310 millions de maravedis sur un total de 417 pour les revenus ordinaires ; en 1553, de 333 millions sur 500. À la même date l'*almojarifazgo mayor* compte pour 38 millions. Le *quinto real* n'est évidemment pas compris dans les revenus ordinaires[5].

La progression du montant de *l'alcabala* et de la plupart des impôts ne suivit pas celle de la hausse des prix. Contrairement à ce que l'on écrit souvent, et

grâce à l'afflux miraculeux des trésors américains, la pression fiscale sur la population castillane eut tendance à diminuer pendant le règne de Charles Quint, surtout si l'on tient compte de l'accroissement démographique et malgré les services « extraordinaires » qui frappaient seulement les roturiers ou « *pecheros* ». C'est peut-être l'un des secrets de la longue paix intérieure qui régna en Castille après l'épisode tumultueux des *Comunidades.*

Toutefois, les finances de la Castille souffraient d'une grave faiblesse. Celle-ci ne concernait pas la comptabilité qui bénéficiait du travail de deux organismes : la *Contaduria mayor de Hacienda* qui supervisait les recettes et délivrait les bons de dépenses (ou *libranzas*) et la *Contaduria mayor de Cuentas* qui était un organisme de contrôle des comptes. Mais la Castille n'avait rien qui ressemblât à une banque d'État, capable de gérer les recettes du fisc et de servir d'organisme de crédit au gouvernement. Charles Quint fut donc obligé de recourir constamment à des banquiers privés, pour la plupart étrangers, d'abord surtout allemands, puis italiens, qui prélevaient un intérêt élevé dont ils frustraient le pays. De plus, le gouvernement remboursa souvent les avances des banquiers par des assignations sur le produit de divers impôts. Une part croissante de ceux-ci constitua le *situado*, soit le revenu destiné à payer les créanciers de l'État titulaires de *juros*, véritables valeurs mobilières négociables. Ainsi, à la fin du règne de Charles Quint, les trois quarts de l'*alcabala*, étant *situados* en *juros*, étaient dépensés avant d'être recouvrés !

Ainsi apparaît la véritable faiblesse de la Castille : État politiquement évolué, bien administré, dont l'unité religieuse, malgré les rigueurs des Rois catholiques et du régent Cisneros, malgré la création de l'Inquisition, ne paralysait pas encore la liberté de créer ; mais État dont l'enrichissement par la conquête a été trop rapide pour que l'économie pût se différencier, fomenter une bourgeoisie d'affaires de rang international, se doter d'organismes de crédit analogues à ceux de l'Allemagne du Sud, d'Anvers, Florence ou Gênes ; État dont l'histoire passée avait privilégié le service du roi (Guerre, Administration, Justice) aux dépens de la création des richesses par la domestication de la nature.

b) Le royaume d'Aragon. Le cas de l'Aragon pose un problème difficile à résoudre. Ce pays était devenu, à partir du XIII^{e} siècle, une grande puissance européenne grâce au dynamisme des Catalans qui avaient mené de pair une expansion commerciale à la dimension de tout le bassin méditerranéen et une expansion militaire qui leur avait valu des positions-clés en Méditerranée occidentale : Sardaigne et Sicile avec, pour conclure, sous le règne de Ferdinand, le royaume de Naples. D'autre part, les historiens catalans ont exalté,

souvent à juste titre, les institutions de l'Aragon, plus soucieuses de représentativité réelle que celles de la Castille et qui respectaient les diversités régionales : beaucoup moins vaste que la Castille, l'Aragon avait maintenu l'existence de trois Cortès distinctes, Aragon, Catalogne, Valence, convoquées et réunies séparément (le plus souvent à Saragosse, Barcelone et Valence, mais à plusieurs reprises dans d'autres villes). Toutefois, comme cela s'était déjà produit sous le règne de Ferdinand le Catholique en 1510, à partir de 1528 Charles Quint convoqua simultanément les trois assemblées à Monzon, qui se trouvait sur les confins des trois « royaumes ». Ainsi y eut-il des Cortès « générales » en 1528, 1533, 1537, 1542, 1547 et 1552.

Dans ces Cortès les trois ordres ou *brazos* étaient réellement présents, nobles et prélats tenant leur place. Elles discutaient effectivement et réduisaient souvent le montant du service réclamé par le roi ; elles exerçaient une fonction législative authentique car elles votaient les lois. Aussi la pression fiscale fut-elle plus modérée encore en Aragon qu'en Castille. En Aragon même, un juge inviolable veillait au respect des *fueros*, c'est-à-dire des privilèges ou franchises des villes et provinces. En définitive, le pouvoir royal était beaucoup plus limité qu'en Castille et respectait une manière de contrat. La monarchie aragonaise avait un caractère « fédéraliste » et « pactiste » pour reprendre les termes proposés par l'historien catalan Jaime Vicens Vivès.

Dans ces conditions, l'effacement de l'Aragon au cours du XVI^e^ siècle apparaît trop considérable pour s'expliquer par le seul handicap démographique et économique. Les fortes et brillantes traditions des Catalans et des Valenciens en matière de commerce et de finances auraient dû leur permettre de pallier les carences castillanes en ce domaine et de jouer le rôle confisqué par les Allemands et les Gênois. S'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils ne l'ont pas pu. De même, l'absence de l'Aragon dans la participation à la conquête américaine est moins le fait du monopole castillan que de l'impuissance. Même l'explication démographique reste courte : aussi peu peuplé que l'Aragon, le Portugal, à la même époque, a construit un empire.

En fait, il semble bien que l'effacement de l'Aragon soit la conséquence d'une très grave crise intérieure de nature sociale qui. durant la plus grande partie du XV^e^ siècle, a opposé en Catalogne la noblesse à la paysannerie et qui s'est terminée, en 1486, par un arbitrage royal, la Sentence de Guadalupe : celle-ci, favorable aux paysans, supprimait les « mauvais usages », c'est-à-dire les droits personnels que les nobles exerçaient aux dépens des paysans, corvées, mainmortes, etc. Cette lutte avait épuisé la Catalogne, fer de lance du royaume,

et la puissance économique de Barcelone, comme celle de la marine catalane, avait beaucoup décliné. Les guerres d'Italie demandèrent un effort de plus : c'est un royaume exsangue (à l'exception de Valence devenue plus prospère et plus riche que Barcelone) dont Charles Quint hérite. Durant le XVI^e^ siècle il devra d'abord songer à la « reconstruction » économique et démographique. Ainsi, à cette époque, c'est la Castille qui, sans conteste, dirige les destinées de l'Espagne.

Ajoutons enfin que l'annexion de la Navarre, en 1512, se fit, elle aussi, sous le signe de l'union personnelle. La Navarre conserva ses Cortès, réunies annuellement à partir de 1527, sur la demande de leurs députés, le plus souvent à Pampelune : sa Députation provinciale (manière de pouvoir exécutif), sa monnaie et ses privilèges. Le roi d'Aragon était représenté à Pampelune par un vice-roi.

c) Le gouvernement des Espagnes : les conseils. La communauté de destin et notamment de politique extérieure entre l'Aragon et la Castille à partir de l'avènement des Rois catholiques provoqua la mise au point d'organismes de gouvernement communs aux deux royaumes tandis que l'extension de l'Empire postulait d'autres organismes à vocation régionale. Ainsi, le Conseil d'État forma assez tôt un appareil inorganique sans périodicité et sans composition définie mais dont le rôle fut important parce qu'il réunissait autour du souverain (ou du régent) un certain nombre de grands personnages qui donnaient leurs avis sur les questions essentielles de politique intérieure et surtout extérieure. Ainsi, après 1526, l'archevêque de Tolède, don Alonso de Fonseca ; le Chancelier, Gattinara ; les ducs d'Albe, de Bejar ; les évêques d'Osma et de Jaen. Le Conseil de la guerre réunissait à peu près les mêmes personnes que le Conseil d'État. Celui de l'Inquisition, qui veillait à la pureté de la foi, était également commun aux deux royaumes.

La conquête imposa la création d'autres conseils : Conseil des Indes (1524) et Conseil d'Italie (créé en 1555) qui absorba le Conseil de Sicile. Toutefois les deux conseils les plus importants, créés dès le temps des Rois catholiques, furent le Conseil d'Aragon et surtout le Conseil de Castille, également appelé Conseil royal, dont les réunions étaient très fréquentes et qui était divisé en plusieurs sections spécialisées. Certaines de ces sections finirent par avoir une existence autonome et par constituer de véritables conseils : tel celui des Ordres militaires (1515) et surtout le Conseil des finances *(Hacienda)* à partir de 1523. Le rôle croissant des conseils fit que l'Espagne fut administrée réellement, durant tout le XVI^e^ siècle (et durant une grande partie du XVII^e^) par des *letrados*

qui avaient acquis les grades de licencié ou de docteur dans les grandes universités (*Universidades mayores*) de Salamanque, Alcala, Valladolid. C'est ainsi que le collège de *San Bartolomé* de Salamanque fut une pépinière de hauts fonctionnaires et de prélats : pourvus de hauts salaires, jouissant de grands honneurs, comme le démontre l'ordre des préséances dans les cérémonies, les *letrados* purent rivaliser avec la haute noblesse aux dépens de qui ils acquirent seigneuries, terres et titres de rentes.

Toutefois la division du travail entre les conseils risquait de faire disparaître l'unité de vues et, partant, la cohérence de l'action politique. Le danger fut peu apparent à l'époque des Rois catholiques, puis de Cisneros, qui ne quittèrent guère l'Espagne. Mais à l'ère impériale il en alla tout autrement, Charles Quint voyageant sans cesse de la Castille à l'Italie, de l'Italie aux Pays-Bas ou en Allemagne. C'est alors que la fonction de chancelier, puis de secrétaire, devint fondamentale. Le Piémontais Gattinara et surtout le Castillan Francisco de los Cobos, de 1527 à 1547, jouèrent aussi un rôle capital de coordination et même de décision. Après 1547, ce fut l'infant Philippe qui, jusqu'en 1554, gouverna les royaumes espagnols.

Les Amériques

Si l'Espagne est devenue en quelques décennies une très grande puissance, si elle fut le support le plus solide de la politique impériale de Charles Quint c'est en partie grâce à la richesse que lui procure l'Amérique dont la découverte et la conquête se sont poursuivies tout au long de la vie de l'empereur. Mais cette découverte et cette conquête sont aussi la démonstration de la prodigieuse vitalité castillane à cette époque, car elles représentent une des épopées les plus étonnantes de l'histoire humaine.

a) Les étapes de la conquête. De 1492 au milieu du XVI^{e} siècle, les Antilles, l'Amérique centrale au sens large et même la Californie, le Texas, une grande partie de l'Amérique du Sud, ont été reconnues, parcourues en tous sens et conquises, à l'exception de quelques territoires marginaux (Araucanie, sud des États-Unis actuels) avec une pauvreté de moyens stupéfiante. Découverte, exploration, conquête, organisation des territoires conquis seront conduits presque simultanément. On peut, sommairement, distinguer trois temps dans ce processus.

— La conquête des Antilles qui correspond à peu près au règne des Rois catholiques. Durant toute cette période le centre de la puissance espagnole est… « La Espanola », c'est-à-dire l'île de Saint-Domingue où sera fondée, en 1510, la première *Audiencia*, présidée par un gouverneur et capitaine général, avec juridiction sur toutes les Antilles et la Terre-Ferme. Porto-Rico et Cuba ne devaient être occupés que tardivement, dans les années 1508-1512 (Cuba seulement à partir du printemps 1511) et furent réduits au second rôle. Les principaux produits retirés des Antilles furent d'abord l'or, par orpaillage des rivières, et les perles. Mais la population fondit littéralement : à Saint-Domingue, elle atteignait peut-être 300 à 500 000 individus lors de la conquête ; or, dès 1510, elle était réduite à 50 000, et à 16 000 au début des années 1530 ! Il y eut des massacres, à la suite de rébellions, ce n'est pas douteux ; plus encore, des mauvais traitements résultant du travail forcé lié au régime de l'*encomienda*, établi par Colomb dès 1499, faute de pouvoir parvenir à faire payer un tribut fixe aux Indiens. Ce régime, qui distribuait aux conquérants des milliers d'Indiens dont ils pouvaient exiger du travail sous condition de les évangéliser, eut des conséquences désastreuses et fut dénoncé dès 1511, à Saint-Domingue même, par les sermons enflammés du dominicain Antonio de Montesinos : « C'est pour vous faire connaître vos fautes envers les Indiens que je suis monté dans cette chaire, moi, la voix du Christ qui crie dans le désert de cette île ; vous devez donc m'écouter, non pas distraitemert mais de tout votre cœur et de tous vos sens, afin d'entendre cette voix — la plus extraordinaire que vous ayez jamais entendue, la plus âpre, la plus sévère, la plus redoutable que vous ayez jamais pensé entendre… Elle dit que vous êtes en état de péché mortel, que vous y vivez, que vous y mourez, à cause de votre cruauté envers une race innocente. Dites-moi quel principe, quelle justice vous autorise à maintenir les Indiens dans une si affreuse servitude ? De quel droit avez-vous engagé une guerre atroce contre ces gens qui vivaient pacifiquement dans leur pays ?…. Pourquoi les laissez-vous dans un tel état d'épuisement, sans les nourrir suffisamment ?.. Car le travail excessif que vous exigez d'eux les accable, les tue — ou plutôt c'est vous qui les tuez en voulant que chaque jour vous apporte son or. Et quel soin prenez-vous de les instruire dans notre religion ?… Ne sont-ils pas des hommes ? N'ont-ils pas une raison, une âme ?… » Toutefois, la principale cause de la chute dramatique de la population fut le choc microbien. La conséquence en fut, dès 1501, l'autorisation d'introduire des esclaves noirs d'Afrique aux Indes de Castille : la société indienne des Antilles allait progressivement disparaître pour laisser la place à une société noire et mulâtre.

En même temps, l'Espagne organisait son empire naissant : dès 1493, elle avait obtenu du pape Alexandre VI la bulle *Inter Cœtera* qui attribuait à la Castille toutes les terres à découvrir à 100 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert (limite reportée à 370 lieues au traité de Tordesillas signé avec le Portugal le 7 juin 1494). En 1503 était créée à Séville la *Casa de Contratación* dirigée par un triumvirat (trésorier, contrôleur, notaire) et chargée d'organiser et de codifier le commerce hispano-américain. La Casa qui joua ainsi un rôle essentiel dans les progrès de la navigation et de la cartographie. Une *junta* dont les premières ordonnances datent de 1511 prit en charge les affaires et la législation des Indes : elle devait devenir, en 1524, le *Consejo de Indias*. De nombreux voyages de reconnaissance préparaient la période suivante : ceux d'Ojeda et Juan de la Cosa le long des côtes du Vénézuela et des Guyanes actuelles (1499-1502) ; les expéditions malheureuses d'Ojeda et Nicuesa dans les régions de Carthagène et de l'isthme (1509-1510) ; surtout celle de Vasco Nuñez de Balboa, qui, avec 90 hommes, traversa l'isthme pour découvrir, le 25 septembre 1513, la « Mer du Sud », le futur océan Pacifique, dont il prit possession au nom de l'Espagne.

– La conquête du Mexique commença le 10 février 1519, lors du départ de l'armada de Cortez, et s'acheva, pour l'essentiel le 13 août 1521, après la reconquête de Mexico et la reddition de Cuauhtemoc, dernier souverain aztèque.

Les expéditions de 1517 et 1518 avaient procuré quelques informations. Mais la conquête fut surtout le produit de la volonté de puissance de Cortez et d'une conjoncture politique favorable. Les instructions du gouverneur de Cuba, Diego Velàzquez, à propos de l'expédition, ne concernaient que l'acquisition d'or et d'argent au moyen du troc et la chasse aux informations sur l'emplacement des mines. En fait, Heman Cortez, petit noble d'Extremadure, parti dès 1504 aux Indes. La flotte du *conquistador*, 11 navires de petite taille, emportait 518 soldats, 32 archers, 13 mousquetaires, 16 cavaliers et 110 marins. Cortez disposait de 32 chevaux, 10 canons de bronze et 4 fauconnettes ; 200 Indiens et quelques Noirs servaient d'auxiliaires et de porteurs. Après une difficile victoire sur les Indiens de Tabasco pour prendre pied sur le sol mexicain, le sort se prononça en faveur de Cortez : des ambassadeurs des Totonaques lui rendirent visite afin de conclure alliance contre les Aztèques dont la domination récente, sanctionnée par des prélèvements en nature et en hommes, était mal acceptée. Cortez put ainsi compter sur quelques milliers d'auxiliaires indiens. Malintzin (doña Marina), une Indienne, qui entretint avec Cortez une liaison passionnée, joua un rôle essentiel dans la conquête, grâce à sa connaissance des langues maya et nahuatl. Par elle, Cortez fut informé des origines surnaturelles que

certains conseillers de Moctezuma attribuaient aux Espagnols et surtout il comprit les divisions profondes du monde mexicain et le parti qu'il pouvait en tirer. Malintzin servit d'interprète et d'exégète lors des négociations qui aboutirent à la grande alliance, indéfectible, entre Cortez et la cité de Tlaxcala, qui lui permit d'obtenir des milliers d'auxiliaires indiens, combattants de valeur, sans lesquels il n'aurait jamais pu reconquérir Mexico malgré sa supériorité tactique.

Cortez était entré une première fois le 8 novembre 1519 à Mexico, sans combattre car le souverain aztèque, Moctezuma, observait alors une prudente expectative. Mais les Espagnols le prirent comme otage pour assurer leur sécurité. De plus, les maladresses des conquérants, le débarquement d'une nouvelle armée espagnole, dont le chef (Narvaez) paraissait hostile à Cortez, le massacre du Grand Temple, en l'absence de Cortez parti à la rencontre de Narvaez, provoquèrent une terrible révolte. Lors de la *Noche triste* (30 juin-1er juillet 1520), les Espagnols durent fuir Mexico, perdant une grande partie de leurs forces. Mais sept jours après ils battirent leurs poursuivants à Otamba et Cortez donna la mesure de son génie : déjà, il avait gagné à sa cause l'armée de Narvaez, envoyée de Cuba pour le soumettre ; au cours des mois qui suivirent il renouvela son alliance avec les Tlaxcaltèques et mena une campagne méthodique pour mettre sur pied une coalition des tribus opposées aux Aztèques. Puis, progressivement, il investit Mexico avant de lancer contre la capitale l'assaut décisif en août 1521. Cuauhtemoc, successeur de Moctezuma, fut exécuté. L'empire aztèque s'était effondré.

À partir de l'Anahuac, la conquête du Mexique s'effectua, sans vicissitudes graves, en quelques années. Cortez, nommé gouverneur et capitaine général de Nouvelle-Espagne (15 octobre 1522), lança des raids dans toutes les directions, répartit les *encomiendas*, fonda des villes, légiféra, installa les premières missions franciscaines. Cependant, dès 1523, trop puissant désormais, il fut remplacé dans son rôle de gouverneur par un *letrado*. Son voyage en Espagne, pour réclamer justice, ne changea pas son destin : comblé d'honneurs, fait chevalier de Santiago et marquis *del Valle*, il ne retrouva pas le pouvoir. Il se voua alors à la colonisation et à la mise en valeur de ses domaines : plantations de canne à sucre, coton, mûriers, formation de grands troupeaux… Il devait mourir en 1547, lors d'un nouveau séjour en Espagne.

Pendant ces années la conquête avait absorbé le Guatemala et le Yucatan. L'*Audiencia* de Mexico avait été créée en 1527, bientôt coiffée par la vice-royauté de Nouvelle-Espagne, en 1534. Les mines d'argent de Guanajato,

Zacatecas, étaient en pleine activité, des milliers d'Espagnols étaient venus s'établir sur ces territoires. La Californie et la Floride avaient été explorées, l'embouchure du Colorado reconnue. Depuis décembre 1512, les lois de Burgos s'efforçaient de protéger les Indiens mais il y avait loin des textes, très remarquables, à leur application.

— LA CONQUÊTE DU PÉROU, qui s'effectua pendant la deuxième moitié du règne de Charles Quint à partir de la Castille d'Or, fut marquée par des exploits plus prodigieux encore.

La réputation de l'Empire Inca, plus ou moins déformée par des récits fabuleux, était parvenue jusqu'à l'isthme de Panama (siège d'une *Audiencia* à partir de 1535). Plusieurs expéditions de reconnaissance avaient été lancées vers le continent sud-américain et un petit noble de Trujillo, Francisco Pizarre, avait participé à presque toutes, notamment à celle qui, en 1526-27, lui avait permis de parvenir jusqu'à l'embouchure du rio Esmeraldas sur les confins actuels de la Colombie et de l'Équateur, puis jusqu'à la baie de Guyaquil. Il était revenu très impressionné par la prospérité du pays visité et le caractère pacifique de ses habitants. Il se rendit alors en Espagne, obtint de l'Empereur des capitulations qui lui accordaient le titre de vice-roi avec juridiction sur les territoires à conquérir ainsi que des avantages financiers et honorifiques pour ses associés, Diego de Almagro et le chanoine Luque, qui finançait l'opération. Pizarre ne doutait vraiment de rien : il quitta Panama en janvier 1531 avec 180 hommes et 37 chevaux pour conquérir un immense empire, bien organisé. Et cet homme avait près de 60 ans ! Il ne lui fallut que trois ans pour réussir.

Cette fois encore les Espagnols furent servis par la conjoncture politique : une guerre civile opposait, pour la succession d'Huayna Capac, les deux frères, Huascar et Atahualpa. Profitant de ces divisions, combinant l'audace et la ruse, ainsi à Cajamarca où il se rendit maître d'Atahualpa, Pizarre élimina successivement tous les obstacles et les Espagnols entrèrent à Cuzco le 15 novembre 1533. Ni une révolte dirigée par l'Inca Manco, ni les guerres civiles entre pizarristes et almagristes ne purent remettre en cause leur victoire. Dès 1535, Lima était fondée et, en 1542, un an après l'assassinat de Pizarre, était créée la vice-royauté de la Nouvelle-Castille.

Il ne faut surtout pas imaginer l'entreprise de Pizarre comme un raid isolé. Durant ces années de très nombreuses expéditions parcourent en tous sens les Andes et d'autres parties de l'Amérique du Sud. En voici un exemple : un lieutenant de Pizarre, Sébastien de Belalcazar, envoyé vers le nord, avait fondé, en 1534, Quito sur l'emplacement d'une ville indienne, puis, en 1536, Popayan.

Poursuivant son exploration vers le nord, il rencontra dans une belle savane, à 2 600 mètres d'altitude, un autre *conquistador* venu de la côte du golfe du Mexique, Jimenez de Quesada, personnalité de premier ordre. C'est sur cet emplacement que fut fondé, en 1538, Santa Fé de Bogota. Trois ans plus tard, un autre compagnon de Pizarre, Orellana, parvenait jusqu'à un grand fleuve qu'il descendait jusqu'à l'Atlantique sur un petit brigantin de sa construction : ainsi venait d'être réalisée, en 1541, la première reconnaissance du cours de l'Amazone ! Cinq ans plus tôt, Almagro avait remis toute sa fortune en jeu pour organiser une expédition vers un pays dont il ne savait rien, le Chili. Tentative malheureuse, mais raid épique au cours duquel les limites de l'endurance humaine parurent encore reculer. Les Andes franchies en tous sens, les fondations de villes se multipliaient : sur l'*altiplano*, au Chili, sur le Rio de la Plata…

b) Bilan de la Conquête. On l'a vu, les Espagnols bénéficièrent des divisions qui opposaient les peuples indiens, ou de conflits dynastiques. Ils profitèrent aussi de l'effet de surprise produit par leurs chevaux et leurs armes et, très probablement, de certaines prophéties des religions indiennes qui pouvaient laisser croire à la nature divine des conquérants. Ils ne lésinèrent pas non plus sur le choix des moyens. Mais une telle continuité dans le succès témoigne aussi des extraordinaires qualités des conquérants. Certaines de ces qualités n'ont pas toujours été appréciées à leur juste valeur.

Même si l'on tient compte du rôle joué par les porteurs indiens (important mais seulement après les premières victoires), les Espagnols témoignèrent d'une endurance et d'une résistance à la souffrance qui confondent l'imagination. Lorsqu'on parcourt l'Amérique du Sud on retrouve parfois, signalés par la renommée, les « chemins des Espagnols ». Ces pistes traversent les *llanos* humides, les forêts tropicales, escaladent les nombreuses cordillères andines, cheminent longuement sur les *paramos* à plus de 3 000 ou 4 000 mètres d'altitude où les chances de nourriture étaient devenues rares, parmi le froid, le brouillard, la pluie. Il fallait ainsi plusieurs mois durant supporter les privations de toutes sortes. Alors qu'aujourd'hui, à Bogota ou Quito, qui n'atteignent pas 3 000 mètres, on recommande à l'Européen de passage de s'abstenir de tout effort à cause de la raréfaction de l'air !

Les conquistadors furent surtout des Andalous, et des hommes du Leon d'Estrémadure et de Vieille Castille. Ainsi Bernard Grunberg, à qui l'on doit une étude très précise sur les 551 premiers conquérants du Mexique (les

compagnons de Cortès), compte 176 hommes originaires d'Andalousie, 58 de Séville, 93 du Leon, 85 d'Estrémadure, 67 de Vieille Castille, etc. ; il y avait aussi 36 étrangers mais les représentants du royaume d'Aragon n'étaient que 17 ! La plupart étaient de jeunes hommes, de 20 à 35 ans (comme Bernai Diaz del Castillo qui devint l'historien de la conquête et qui avait 24 ans), mais il y eut quelques jeunes gens de 16 à 18 ans. Le plus âgé, Rodrigo Rengel, avait 72 ans !

Plusieurs des conquistadors les plus célèbres furent des *estremeños* : Cortès, Pizarre, Balboa, Orellana, Pedro de Valdivia. Certains avaient participé à la conquête de Grenade ou aux guerres d'Italie, ce qui peut expliquer leur expérience militaire. Contrairement à des opinions répandues, les hidalgos ne constituaient qu'une petite minorité (de l'ordre de 10 %) ; il semble bien que la plupart savaient lire et écrire (96 % des hidalgos) et, à l'instar de Bernai Diaz, plusieurs avaient subi l'influence des romans de chevalerie. Il y eut aussi des femmes « conquistadoras » : Bernard Grunberg en a identifié 13.

On a reproché aux conquistadors leur comportement impitoyable, leur cruauté incontestable. Mais telle était la loi du temps. En ceci les Espagnols ne se différencient pas des Français au temps des guerres de religion ou des reîtres allemands. On pourrait aussi bien s'extasier devant leur sens politique, l'une des raisons de leurs victoires, et devant leur sens de l'avenir, une des qualités les plus remarquables de Pizarre. Le choix des sites de villes fondées par dizaines au cours du XVI^{e} siècle, paraît particulièrement heureux. Voici par exemple Merida, fondée en 1558 dans les Andes du Venezuela où se mêlent essences tropicales et plantes tempérées, dans la haute vallée d'un torrent abondant, le Chama, sur une belle et fertile terrasse à 1 600 mètres d'altitude, encadrée par deux cordillères dépassant 4 000 mètres ; Bogota au cœur d'une verdoyante savane de quinze lieues de long sur trois de large à 2 600 mètres ; Popoyan dans la riche vallée du Cauca ; Carthagène dont les rades successives et les collines faisaient un site défensif prédestiné ; Santiago du Chili dans la plus fertile vallée de la région, au pied même des montagnes ; Cochabamba à la jonction des terres tempérées et des terres chaudes de la Bolivie… Toutes ces villes furent construites selon un plan concerté qui a laissé son empreinte dans presque toutes les cités d'Amérique espagnole, compte tenu des variantes imposées par la topographie : au centre, une place rectangulaire ou carrée, où s'élèvent les signes de la foi, la cathédrale, et de l'autorité, le bâtiment du *cabildo* (hôtel de ville) ou, dans les capitales, de l'*Audiencia.* Autour de cette place, devenue aujourd'hui une place Bolivar, Sucre ou San Martin, la ville se distribuait en

cuadras, carrés de cent mètres de côté dessinés au cordeau, formés par les rues et les avenues qui se croisent à angles droits.

c) L'organisation et l'exploitation de la conquête

— L'ADMINISTRATION DES INDES. On a vu que l'organisation politique de l'Amérique avait accompagné la conquête, les *letrados*, agents fidèles du roi prenant le relais des gens de guerre trop indépendants. Cette organisation atteignit sa première maturité aux trois quarts du XVI^e^ siècle.

En 1574, les Indes de Castille étaient divisées en deux vice-royautés. Celle de Nouvelle-Espagne qui comportait quatre Audiences : Santo Domingo (1511) pour les Antilles, Mexico (1527), Nouvelle-Galice (1556) qui correspondait au Nord du Mexique et Guatemala (1535) qui couvrait la plus grande partie de l'Amérique Centrale. Quant à la vice-royauté du Pérou, elle comptait cinq Audiences : Panama (Sud de l'Amérique Centrale et grande partie de l'actuelle Colombie), Nouvelle-Grenade (1549 — essentiel de la Colombie et du Vénézuela actuels), Quito (1563 — territoire de l'Équateur), Lima (1543) couvrant le Pérou et le Chili actuels, enfin Charcas (1551) qui joignait à la Bolivie les territoires presque vides du Rio de la Plata. Buenos Aires, fondée une première fois pour rien en 1536, ne fut établie définitivement qu'en 1580 : véritable bout du monde où l'on accédait beaucoup plus en venant de l'intérieur que par la voie maritime et dont la fonction principale, jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, fut la contrebande.

Saint-Augustine (1586)
San Augustin
Monterrey (1596-1600)
La Havane (1538)
Santiago (1514)
Zacatecas (1557)
San Luis Potosi (1590)
Nueva Isabela (1496)
San Juan (1511)
León (1576)
Vera Cruz
Mérida (1542)
Guadalajara (1590)
MEXICO
Puebla (1531)
(1519)
Guatemala (1517)
Maracaibo
Coro (1523)
Cumana (1521)
Santa Marta (1525)
Carthagène (1533)
Caracas
Valencia (1567)
Panama (1518)
(1555)
Merida (1558)
Bogota (1538)
Cali (1536)
Popayan (1536)
Quito (1534)
Guyaquil (1538)
Cuenca (1557)
Trujillo (1534)
LIMA (1535)
Cuzco
La Paz
Cochabamba (1574)
Arequipa (1540)
Sucre (1539)
Arica
Potosi (1545)
Jujuy (1593)
Salta (1582)
Asuncion (1537)
Tucuman (1565)
Cordoba (1573)
Santa Fé (1573)
Valparaiso (1544)
Mendoza (1559)
Santiago (1541)
Buenos Aires (1580)
Concepcion (1550)
Valdivia (1552)
Villes fondées au XVI^e s.
Principaux établissements indiens
Directions suivies par les conquérants et colonisateurs

Les fondations de villes en Amérique espagnole au XVI^e^ siècle (carte indicative)

Les vice-rois, les capitaines généraux et les Audiences dépendaient du **Conseil des Indes** formé en 1524 et réorganisé par Charles Quint dans les années 1534-1542. Il comprenait, comme les autres conseils, un président, un chancelier, huit auditeurs, un procureur et deux secrétaires plus un grand nombre de subalternes. Le Conseil effectua un gros labeur législatif, promulguant les **Lois des Indes**, le plus bel ensemble de législation coloniale de l'époque moderne, dont malheureusement l'application laissa d'autant plus à désirer que les sujets se trouvaient loin de l'autorité. De plus, les *cabildos* ou municipalités qui dirigeaient l'administration espagnole n'étaient, sauf exceptions très rares, formés que d'Espagnols : *regidores* ou *alcaldes* ordinaires élus, fonctionnaires de justice ou de police. Il y eut donc toujours un écart important entre les lois qui se préoccupaient notamment de protéger les Indiens contre les abus, et la pratique quotidienne de la vie américaine. Toutefois, les chroniqueurs et les moines espagnols disputèrent avec une telle liberté des problèmes moraux et sociaux de la colonisation qu'ils influencèrent souvent dans un sens favorable l'opinion publique et les décisions de l'administration. On pense évidemment à l'action du dominicain Bartolomé de Las Casas, mais il ne fut pas le seul.

— LA CHUTE DE LA POPULATION. Toujours est-il que la population indienne, détruite aux Antilles, diminua dans des proportions alarmantes au XVI^e^ siècle sur le continent. Ce fut surtout vrai dans les zones minières, au Mexique dès le XVI^e^ siècle, et surtout au Pérou plus tard car, à Potosi, à 4 800 mètres d'altitude, les conditions d'exploitation de l'argent étaient terribles, même pour les Indiens de l'*altiplano* dont le système respiratoire était adapté à une atmosphère raréfiée. Le vice-roi Francisco de Toledo organisa un système de travail par roulement selon le modèle incaïque, la *mita* : les Indiens devaient satisfaire à des périodes de 4 mois de travail alternant avec des périodes de liberté de 2 ans. Mais les Indiens, une fois intégrés dans l'économie urbaine et monétaire, préféraient souvent continuer à travailler dans les mines que retourner aux champs et, d'autre part, la dépopulation réduisit progressivement les intervalles séparant les périodes de travail. Néanmoins, dans l'ensemble de l'Amérique, les maladies microbiennes contre lesquelles les Indiens n'étaient pas immunisés furent les principales responsables et parfois les plus banales, telles que la grippe. Mais aussi le typhus et la fièvre jaune. Les effectifs indiens

s’effondrèrent d’une trentaine de millions à 15 peut-être à la fin du XVIe siècle. Ce qui explique que dans toutes les zones tropicales l’importation de Noirs soit apparue comme le seul moyen de maintenir une force de travail suffisante, cela surtout dans la deuxième moitié du XVIe siècle et au début du suivant, Portugais et Hollandais étant alors les pourvoyeurs principaux de « bois d’ébène » alors que le premier *asiento* avait été conclu avec les Génois en 1517.

— La première exploitation. Pendant les premières décennies qui suivirent la conquête, les métaux précieux représentaient l’objectif essentiel des Espagnols et le fondement de l’économie des Indes. Produits d’abord par le pillage des trésors des empires indiens et par les tributs payés par les peuples vaincus, ils procédèrent ensuite des mines régulièrement exploitées : pour l’argent, ce sont Zacatecas, Guanajuato, au Mexique, dont les mines dominent durant le règne de Charles Quint, Potosi au Pérou dont l’exploitation commence vers 1545 et prend son essor à partir de 1570-1575. Pour l’or, surtout Buritica dans l’actuelle Colombie. Dès le milieu du XVIe siècle, la valeur de l’argent exporté dépasse celle de l’or.

En échange, l’Amérique reçoit du mercure dont elle a besoin pour l’exploitation de l’argent, des tissus et des étoffes, du vin et de l’huile, des armes et des munitions, des articles de luxe… Elle ne peut guère fournir, outre le métal précieux, que des bois de teinture, de la cochenille, un peu de sucre et quelques cuirs. Le trafic ne cesse d’augmenter jusqu’en 1550 atteignant 20 000 tonneaux puis, après une régression en 1550-1560, se développe régulièrement jusqu’en 1610-1615. Pour des raisons de contrôle et de sécurité, il était pour l’essentiel regroupé en flottes qui voyageaient en convois deux fois par an, l’une à destination de la Nouvelle-Espagne, l’autre de l’isthme de Panama avec relais vers le Pérou. Le voyage d’aller et retour durait plus d’un an : longtemps, les ports d’Amérique ne furent que des grèves mal équipées, ainsi La Vera Cruz et Nombre de Dios dans l’isthme. Après 1540, Carthagène des Indes, ses forts et ses rades, constituèrent un abri bien meilleur dont les raids des corsaires anglais, Drake, Hawkins, Raleigh, soulignèrent l’utilité. Cette organisation réduisit les pertes à peu de choses durant le XVIe siècle et les trésors américains financèrent la politique espagnole. Mais ce devait être plus vrai à l’époque de Philippe II qu’à celle de l’Empereur, son père.

Les Italies

L’Italie représente dans l’Europe du XVIe siècle un cas particulier : elle est sans aucun doute, alors, avec les Pays-Bas, la région la plus riche et la plus évoluée de l’Europe. Pourtant, dès les années 1520-1530, si elle ne lui appartient pas intégralement, elle est devenue un satellite politique de cet empire et plusieurs de ses régions sont soumises directement à l’autorité des représentants de l’Empereur. Il n’y a en effet aucune commune mesure entre le développement démographique, économique, culturel de l’Italie et sa force politique.

a) État de l’Italie au début du XVIe siècle

— Richesse et prestige de l’Italie. Proportionnellement à sa superficie, l’Italie est le pays le plus peuplé de l’Europe après les Pays-Bas : 6 à 8 millions d’habitants au début du XVIe siècle. Le taux de population urbaine est le plus élevé de l’Europe. À elle seule elle possède **la moitié des villes d’Europe dépassant 50 000 habitants** (compte non tenu de l’empire turc) : Naples, Venise, Milan, Florence, Rome, Messine, Palerme, Bologne, Gênes, dans l’ordre décroissant, dépassent largement ou atteignent cet effectif qu’approche encore Vérone. Naples a déjà 150 000 habitants en 1500 et atteindra 245 000 âmes en 1547 ; Venise et Milan dépassent également 100 000 habitants à l’orée du XVIe siècle alors qu’à la même époque seul Paris atteint ce chiffre dans le reste de l’Occident, Londres et Séville ou Lisbonne ne le dépassent ou l’atteignent qu’à la fin de ce siècle.

Dans ces villes, la population est mieux protégée qu’ailleurs. Les offices du blé, l’*Uffizo* de Venise, l’*Abbondanza* à Florence, les services de l’*Annone* à Naples, etc., savent remarquablement prévenir les famines en stockant les grains aux époques de bas prix. L’assistance est déjà développée. Le crédit populaire commence à s’organiser grâce aux monts-de-piété qui permettent de limiter les ravages de l’usure pratiquée par les communautés de juifs et « lombards » et dont les premiers sont apparus au XVe siècle.

C’est qu’en effet le niveau moyen de richesse de l’Italie dépasse manifestement le niveau moyen de ce temps : l’agriculture irriguée est pratiquée sur de vastes espaces en Lombardie et en Vénétie. En Lombardie, par exemple, le plateau situé entre le Tessin et l’Adda est parcouru par un réseau serré de canaux qui ont fait l’admiration des voyageurs d’alors : cette zone où domine la grande propriété capitaliste avertie des nouveautés du temps obtient de gros rendements et une grande variété des cultures, blé, avoine, millet, sorgho,

légumes verts, et aussi le riz, introduit vers 1475, qui, avec les luzernes, couvre des surfaces importantes dans la plaine alluviale. La huerta de Pavie est particulièrement remarquable.

Mais l'Italie du Nord n'est pas seule en cause. On sait que la Sicile fut à cette époque le grenier à blé de la Méditerranée. Il en va presque de même des Pouilles. Et la Calabre elle-même ne fait pas alors figure de pays pauvre : elle se distingue par une production accrue de blé, l'essor vertical de l'élevage des vers à soie (et du marché de Cosenza qui débite 40 à 50 % de la soie calabraise), les progrès de la vigne et de l'olivier, ceux de la canne à sucre (dans les domaines de Bisignano, des Spinelli, des barons de Tortora).

L'Italie est aussi le laboratoire où se prépare l'élargissement de la gamme des plantes cultivées : vers 1500 les vergers lombards produisent déjà les poires de Milan et de Crémone, les pêches de Pavie, les figues. Les potagers italiens ont acclimaté l'artichaut (qui est passé de Naples à Florence en 1466, à Venise en 1480), les courges et les citrouilles, les aubergines, les melons (responsables de nombreuses indigestions mortelles), les choux-fleurs, de nombreuses variétés de salades au nom significatif lorsqu'elles passent en France : laitue de Gênes, « romaine ». En 1528, un humaniste italien sème à Belluno une graine importée du Pérou, le *fagiulo.* C'est le haricot qui va connaître un succès étonnant en Italie. Autant de nourritures de relais qui permettent de mieux combattre les effets des mauvaises récoltes jamais générales. De même le succès de l'« herbe médique », la luzerne, à partir de la Vénétie, favorise l'alimentation du bétail. Tandis que l'extension du mûrier blanc (qui ne passe en France qu'en 1495) assure à l'Italie la production de soies de meilleure qualité.

L'avance agricole se double d'une avance industrielle. Moins générale toutefois. Pour ce qui est de la métallurgie et des armes, l'Allemagne et la région de Liège l'emportent sur l'Italie. Mais celle-ci domine (avec les Flandres), l'industrie textile. Elle possède les matières premières : la laine locale ou importée d'Espagne et d'Afrique du Nord, la soie, l'alun indispensable à l'apprêt des draps et dont la Papauté exploite le gisement essentiel à Tolfa. Les villes lombardes : Milan, Côme, Brescia, Bergame, Pavie, auxquelles il faut ajouter Florence, dominent le marché des draps de laine organisé selon les méthodes capitalistes : les marchands drapiers distribuent les matières premières aux artisans, leur font accomplir les tâches successives qu'exige la manufacture des étoffes, les paient à forfait et récupèrent les articles finis qu'ils commercialisent. Ainsi, à Milan, les 158 personnes inscrites à la corporation de la laine entre 1510 et 1520 sont les entrepreneurs qui contrôlent la production.

Celle-ci approche les 100 000 pièces au début du siècle[6] : 8 000 à Brescia ; 18 à 20 000 d'ordinaire et 4 000 de fin à Florence. Ce qui permet une exportation substantielle, notamment vers l'Allemagne (à Côme les principaux marchands sont allemands) ou le Levant. Venise, qui au début du XVI^e^ siècle ne produit que 2 à 3 000 pièces de drap de laine a des industries plus différenciées : soieries, verreries, savonneries, constructions navales et imprimerie.

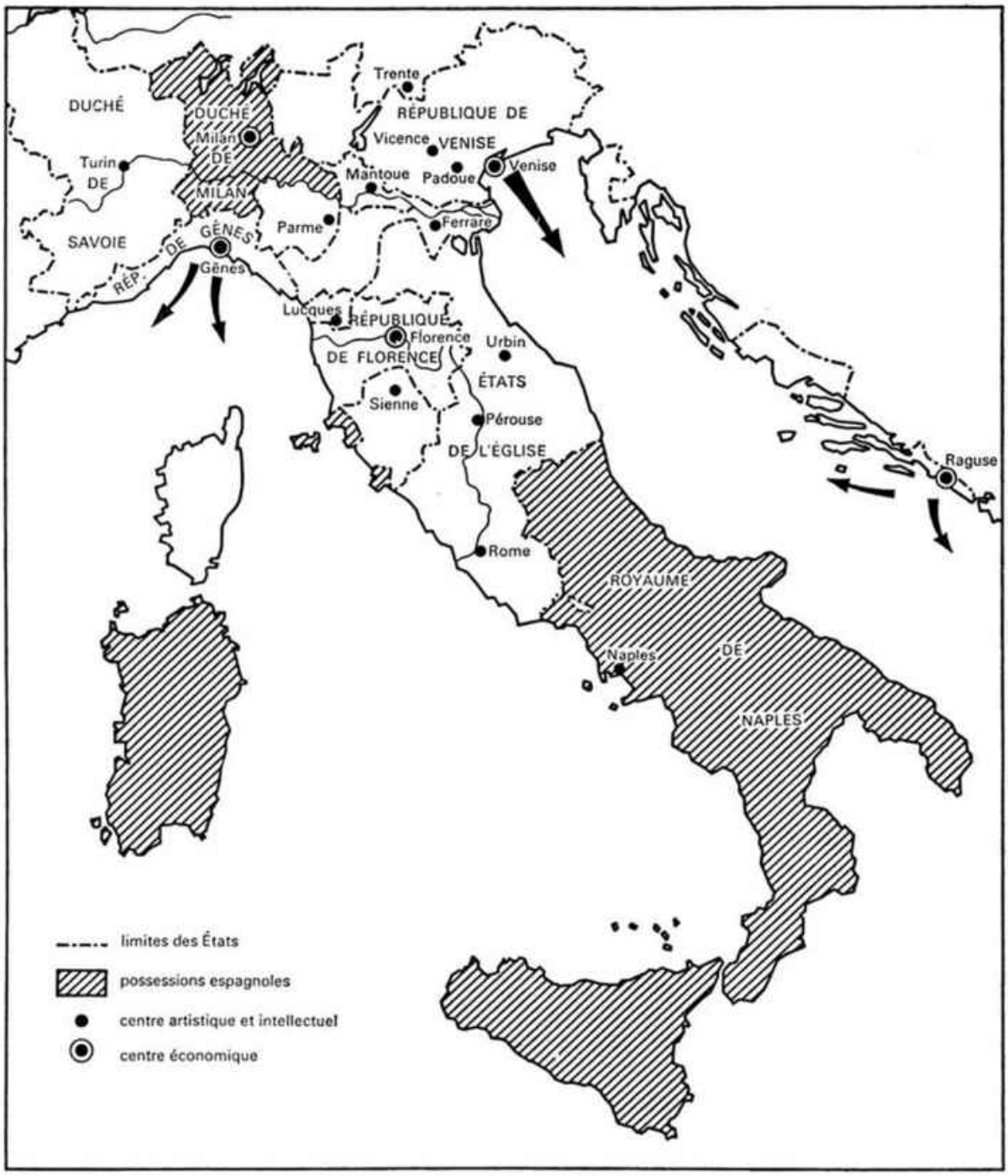

La péninsule italienne au XVI^e^ siècle

Mais la domination de l'Italie est plus complète en matière de commerce et de finance. Venise où les établissements allemands sont nombreux n'est pas seulement l'une des portes principales du monde germanique *(Fondaco dei*

Tedeschi). Elle est aussi à la charnière de l'Occident et de l'Orient grâce notamment à son empire colonial dont Chypre est le joyau. Le port de Venise est sans doute alors le plus important de l'Italie. Mais le rôle de Gênes, Pise malgré son déclin, Civitavecchia (grâce surtout au trafic de l'alun), Amalfi, Palerme est très notable. Que dire alors de la banque ? La banque Médicis a été l'un des éléments fondamentaux de la fortune de Florence. La *Casa di San Giorgio* gênoise, fondée en 1407, va organiser et gérer un grand nombre d'emprunts publics au XVI^e^ siècle et se rendra longtemps indispensable à l'Espagne. Les banquiers romains gèrent les revenus pontificaux. Mais les financiers italiens sont présents dans toute l'Europe « développée » de l'époque : à Lyon qu'ils ont littéralement colonisé (grand rôle de la maison Bonvisi de Lucques), en Flandres, à Londres, en Espagne, au Portugal… Ils cherchent à contrôler toutes les bonnes affaires. L'alun de Tolfa est exploité par une compagnie fermière dont les Chigi, banquiers de Rome, sont les maîtres de 1501 à 1513, puis les Gênois Grimaldi et Venturi de 1531 à 1541… Les Affaitadi de Crémone ont établi leur maison mère à Anvers avec filiales à Séville, Medina del Campo, Valladolid, Rome, Londres et surtout Lisbonne : ainsi obtiennent-ils, de 1508 à 1514, le monopole de la vente des épices aux Pays-Bas, en commun avec la firme Gualtarotti. Les Italiens sont les maîtres des techniques financières dont ils ont inventé plusieurs : ainsi la lettre de change que l'on commence à endosser au XVI^e^ siècle. Ils sont au premier plan des grandes foires de change de l'époque : celles dites de Plaisance ou « Besançon », vrai monopole gênois ; celles de Lyon, de Castille, d'Anvers…

La supériorité économique se double d'une supériorité intellectuelle et artistique. La Renaissance, déjà une aventure d'un siècle lorsque Charles Quint est élu, a porté le prestige italien au plus haut. Voici maintenant que, sous l'impulsion de papes-mécènes, Jules II ou Léon X, Rome s'élève au niveau de Florence et de Venise[7].

— FAIBLESSE POLITIQUE DE L'ITALIE. Or, il se trouve que cette Italie parée de tous les prestiges est d'une grande faiblesse politique, ce qui ne peut qu'encourager les convoitises des États voisins, moins riches mais plus forts. Et les Italiens sont si peu conscients de cette faiblesse que, pour résoudre leurs querelles intestines, ils vont pratiquer l'appel à l'étranger qui fera leur perte.

L'Italie, à cette époque, est selon la formule célèbre « une expression géographique ». Elle se partage en une vingtaine d'États souverains qui ont brisé tous leurs liens de dépendance à l'égard du Saint-Empire romain germanique. Les statuts de ces États sont divers : républiques, comme Florence, Sienne,

Lucques, Gênes, Venise ; duchés, comme la Savoie, Mantoue, Ferrare, Mirandole, Milan ; marquisats, comme Massa, Saluzzo, Montferrat… Certains de ces États étaient minuscules, quel que fut leur statut, ainsi la république d'Asti, le duché de Guastalla ou la principauté ecclésiastique de Trente. Seuls, cinq États avaient une véritable importance territoriale et politique : le royaume de Naples, le duché de Milan, les républiques de Florence et de Venise, l'État pontifical.

Mais, en dépit des statuts et à la seule exception de la république de Venise, la réalité politique de l'Italie était dominée par le « prince ». Celui-ci n'avait que rarement d'attaches avec les familles féodales de la vieille Italie. Il était le véritable bénéficiaire des conflits qui opposaient entre eux, depuis des lustres, les divers États de l'Italie ou, du moins, leurs oligarchies et il était bien souvent le descendant d'un *condottiere*, c'est-à-dire d'un entrepreneur en guerre chargé par l'une ou l'autre des villes italiennes de recruter des mercenaires et de faire la guerre pour leur compte. Après quoi le condottiere avait détruit les institutions et le pouvoir légal de la ville qu'il devait servir et était devenu lui-même le pouvoir : ainsi Este à Ferrare, Malatesta à Rimini, Sforza à Milan, ce dernier paysan des Abruzzes transformé en chef de guerre qui, selon le mot de Machiavel « de particulier devint duc de Milan ».

La division de l'Italie (ainsi le désaccord permanent entre le pape, Milan et Venise), l'habitude des patriciats urbains de s'en remettre à des armées de mercenaires pour régler les conflits, conjuguaient la faiblesse politique avec la faiblesse militaire. Ce fut peut-être l'origine profonde des guerres d'Italie dans lesquelles ce pays en vint à n'être plus qu'un enjeu entre les puissances voisines. Machiavel résume parfaitement la situation : « La ruine de l'Italie ne vient aujourd'hui que de la confiance qu'elle a mise dans des troupes mercenaires qui d'abord rendirent quelques services mais qui donnèrent la mesure de leur bravoure dès que les étrangers parurent. » Ceci après avoir parfaitement analysé le jeu du *condottiere* et les effets de ce jeu : « Jeanne II, reine de Naples, se voyant abandonnée par Sforza qui commandait ses troupes fut contrainte, pour conserver ses États, de se jeter entre les bras du roi d'Aragon. Et François Sforza, son fils, après avoir battu les Vénitiens à Caravaggio ne se joignit-il pas à eux pour opprimer les Milanais qui lui avaient confié le commandement de leurs troupes à la mort de leur duc Philippe. » « Ou bien encore : Les Florentins donnèrent le commandement de leurs troupes à Paul Vitelli, homme très prudent… Si ce général eût pris Pise c'en était fini de la liberté des Florentins car il n'avait pour les perdre qu'à passer au service de leurs ennemis. » Seule en

somme Venise sut se tirer du guêpier : « Mais ils (les Vénitiens) s'aperçurent de leur faute quand ils eurent étendu leur territoire et qu'ils eurent battu le duc de Milan sous la conduite de Carmagnola ; car, voyant que c'était un très habile homme, mais qu'il cherchait à faire traîner la guerre en longueur, ils jugèrent bien qu'ils ne devaient pas s'attendre à vaincre puisque ce général ne le voulait pas ; d'un autre côté, ne pouvant le licencier sans perdre ce qu'il avait conquis par sa valeur, ils prirent le parti de le faire assassiner.» Ce sont les conflits entre États italiens qui vont permettre à l'Espagne de s'assurer le contrôle de l'Italie.

b) L'implantation de l'Espagne en Italie. La conquête américaine avait été une affaire castillane. La conquête des terres italiennes commença comme une entreprise aragonaise mais elle se poursuivit avec le concours des Castillans. Voilà qui illustre le rôle différent des deux royaumes espagnols.

À la fin du Moyen Âge, l'Aragon avait conquis les grandes îles : la Sardaigne dès 1325, la Sicile en 1409, après des péripéties diverses. À l'extrême fin du xv^{e} siècle se présenta l'occasion de conquérir le royaume de Naples.

Celui-ci était gouverné par le roi Ferrante (ou Ferdinand I^{er}), fils naturel du roi d'Aragon, Alphonse V, mort en 1458. Mais il subsistait à Naples un parti angevin dont plusieurs membres réfugiés en France incitaient Charles VIII à une expédition à l'issue de laquelle il pourrait faire valoir ses droits, au moins égaux à ceux des Aragonais (droits de la maison d'Anjou que Louis XI avait reçus de Charles du Maine). Ludovic Sforza qui gouvernait le Milanais au nom de son jeune neveu, Jean-Galéas (ce qui déplaisait fort à l'épouse de celui-ci, Isabelle d'Aragon) encourageait aussi cette entreprise qui détournerait de Milan l'attention des Français. Le cardinal Julien De la Rovère la recommandait pour sa part, afin de créer des difficultés à son ennemi, le pape Alexandre VI Borgia. Charles VIII, qui ne souhaitait qu'épopée, avait déjà réuni une armée et réalisé une solide préparation diplomatique lorsque, ultime signe du destin, Ferrante mourut (janvier 1494).

La promenade militaire des Français en Italie, jusqu'à Naples où ils entrèrent sans grande difficulté était déjà le signe de la faiblesse politique et militaire de l'Italie. La suite la confirma. Certes, Venise réussit à mettre sur pied une vaste coalition où entrèrent, à côté d'elle, le Pape, le duc de Milan, et, malgré leurs engagements, l'Empereur et les Rois catholiques. Or, l'armée de la Ligue ne parvint pas à arrêter à Fornoue (5 juillet 1495) celle, bien moins nombreuse, de Charles VIII qui avait jugé plus prudent de rentrer en France. Il est vrai que les Espagnols étaient absents à Fornoue. Plus pratiques, ils avaient entrepris la

conquête de Naples, éliminant les garnisons laissées par Charles VIII sous la conduite de leur « Grand Capitaine », Gonzalve de Cordoue. En 1497 le travail était achevé. Certes, le trône revint d'abord au fils de Ferrante, Ferdinand II, puis après la mort précoce de celui-ci, à son frère Frédéric, mais ce nouveau règne fut presque aussi éphémère. Dès 1501, Ferdinand d'Aragon concertait le partage du royaume de Naples avec Louis XII qui, entre-temps, avait repris le Milanais où il pouvait s'affirmer l'héritier des Visconti. Rapidement vaincu, Frédéric s'exila en France. Quelques mois plus tard, la désunion s'installait entre les occupants. Les victoires de Gonzalve de Cordoue à Cerignoles et sur le Garigliano, en 1503 et 1504, décidèrent du sort de Naples, réglé par le traité de Lyon. Pour deux siècles, le royaume de Naples fut soumis à l'Espagne qui le gouverna par l'intermédiaire d'un vice-roi et d'une importante administration.

Grâce à la politique de l'Aragon, continuée par les Rois catholiques, l'Espagne était maîtresse des îles et du sud de la péninsule. Plus tard, lorsque Charles Quint eût recueilli son héritage, elle devait affirmer son emprise sur l'Italie. En 1529, au traité de Cambrai, le Sforza était rétabli dans le duché de Milan mais comme vassal de l'Empereur. La Toscane, après de longues et graves convulsions qui se terminèrent par la mort de la république de Florence (1494-1530), devenait l'alliée de l'Espagne qui l'aida ensuite à conquérir Sienne, non sans prélever quelques positions stratégiques : les présides de Montefilippo, Monteargentario, Orbetello, Talamone, Porto Ercole, Porto San Stefano, bons compléments de l'île d'Elbe occupée en 1548. Depuis 1528 la république de Gênes s'était étroitement alliée à l'Espagne, et cela pour un siècle[8].

L'Italie compta beaucoup dans le jeu impérial : les îles et les présides étaient des pièces essentielles dans la lutte contre les Turcs qui s'étaient installés en 1479 à Otrante et contre les Barbaresques. De plus, la Sardaigne était un réservoir de mercenaires et la Sicile un grenier à blé qui, surtout durant la première moitié du XVI^e^ siècle, combla régulièrement les déficits espagnols en grains (la correspondance entre les rois d'Espagne et les vice-rois de Sicile, pleine d'affaires de blé, atteste l'importance de cette question). Le royaume de Naples procura autant de soucis que d'avantages à l'administration espagnole, surtout à cause du banditisme, mais il représentait une base opérationnelle de grande valeur. L'alliance à façon de protectorat avec la Toscane et le Milanais assurait les communications avec le nord. Enfin, Gênes fut la véritable banque de l'Espagne, une banque coûteuse il est vrai, jusqu'en 1627. Mais la république fournit aussi une excellente flotte de guerre et des amiraux, les Doria, très

précieux pour l'Espagne. Tout cela fit de la route Barcelone-Gênes un des grands axes de l'empire espagnol.

— Les forces indépendantes de l'Italie : Venise et la Papauté. La disparition de Naples comme royaume indépendant, les crises florentine et milanaise, réduisirent à deux le nombre des États italiens authentiquement indépendants.

Au début du XVI^e siècle la puissance de la **république de Venise** demeure à peu près intacte. Il ne faut pas, dans son cas, parler de décadence avant le dernier quart du siècle.

Dans les premières décennies du XV^e siècle, Venise avait arrondi considérablement son domaine territorial : tout ce que nous appelons la Vénétie, avec Vicence, Vérone, Padoue, Trévise, lui demeurait acquis depuis 1410 environ. Par la suite, elle s'était emparée vers l'ouest de Brescia et même de Crémone (1500), et à l'est du Frioul, tout en consolidant ses positions dans l'Adriatique par la reconquête de la Dalmatie : Zara en 1409, Trari et Scutari de 1418 à 1420. Avec près de deux millions d'habitants, un empire colonial important en Orient, une économie en plein essor, une flotte redoutable, la république de Venise était, aux alentours de 1500, une puissance comparable à l'Angleterre.

Il est vrai que ses institutions avaient acquis une manière de perfection et fonctionnaient harmonieusement. C'est alors qu'un historien vénitien écrit : « Cette sainte République se gouverne avec tant d'ordre que c'est chose admirable ; on ne voit ni soulèvement populaire ni rivalité entre nobles ; au contraire, tous sont unanimes à la défendre ».

Il est vrai que l'État, devenu presque tout-puissant, est depuis le XIV^e siècle la propriété d'une aristocratie à laquelle on ne peut plus accéder qu'au prix de services exceptionnels, du moins cette aristocratie exerce-t-elle son pouvoir avec sagesse. Le gouvernement vénitien n'avait rien d'une tyrannie.

Si l'on veut essayer de réduire les institutions vénitiennes au maximum de simplicité, on peut dire que la répartition des pouvoirs s'effectuait ainsi :

Exécutif : Seigneurie (doge et 9 conseillers) ; Conseil des Dix.

Législatif : Conseils, le Grand Conseil donnant naissance aux Conseils spécialisés et notamment au Sénat.

Judiciaire : Tribunal des Quarante.

En fait cette simplification est arbitraire, factice, car il n'existait pas de véritable séparation des pouvoirs. Comme le schéma ci-contre le montre tous les pouvoirs procédaient du Grand Conseil sauf le Doge lui-même, élu à l'issue d'un scrutin compliqué.

Le doge représentait l'État : avec son manteau de pourpre, son épée, sa coiffure très particulière, une escorte somptueuse, il témoignait publiquement de la grandeur et de la majesté de la république. Mais, s'il régnait, il ne gouvernait pas. Il pouvait cependant, en assistant aux Conseils, présenter et défendre ses idées. D'autre part, avec les autres membres de la Seigneurie et les Sages des commissions désignées par le Sénat, il participait à la préparation des projets de lois soumis ensuite au Grand Conseil et au Sénat. De plus, élu à vie, seul par conséquent à « durer », il exerçait une influence réelle.

Le Grand Conseil était donc le fondement de l'État : dans la tradition vénitienne, il apparaît comme l'émanation aristocratique de l'assemblée populaire supprimée depuis 1423 alors que depuis longtemps elle ne jouait plus de rôle. Par élection il désignait les titulaires de tous les autres pouvoirs. Mais comme sa tâche était trop vaste, il s'en était déchargé progressivement auprès des commissions ou des conseils qu'il désignait. Si, au XVI^{e} siècle, la *Quarantia* n'était plus qu'un tribunal, le rôle du Sénat et du Conseil des Dix n'avait cessé de se développer.

Le Sénat composé alors de 120 *pregadi* (les « priés ») s'occupait de la politique étrangère et des affaires économiques. Il choisissait les ambassadeurs et contrôlait leur action, organisait les flottes de guerre et les armées de terre, nommait les amiraux et engageait les chefs de guerre. De même il promulguait les règlements maritimes, ceux sur le commerce et le ravitaillement. Cependant, le Grand Conseil avait conservé la décision réelle en matière de législation intérieure.

Quant au *Conseil des Dix* il était devenu l'organe le plus puissant du gouvernement vénitien, cela dès la fin du siècle précédent, ce qui montre que Venise a donné l'exemple quant à l'organisation de l'État moderne comme d'ailleurs en politique étrangère (diplomatie, espionnage). Chargé de la sûreté de l'État il en profitait pour étendre son contrôle à toutes les affaires (finances par exemple). La présence du doge et des conseillers à ses séances atténuait cependant le caractère secret de son action. Mais, en 1539, la création de trois inquisiteurs d'État par les Dix accrut leur pouvoir.

Les organes d'exécution comptaient un certain nombre de magistratures :

— Les procurateurs de Saint-Marc (9, un pour chaque district), élus à vie par le Grand Conseil, administraient les revenus de la basilique.

— Les avocats de la Commune protégeaient les droits de l'Église, tenaient à jour le Livre d'or de la noblesse, devenaient éventuellement accusateurs publics.

— Le Grand Chancelier enregistrait les actes publics, conservait les documents importants.

— D'autres magistrats administraient les monopoles publics comme le sel. Les caissiers de la Commune répartissaient et levaient les impôts directs.

Un historien de Venise, F. Thiriet, pense pouvoir conclure à

> la puissance de l'État à Venise… Son pouvoir est énorme et il peut paraître exorbitant, surtout sous l'emprise croissante des Dix… Pourtant, il n'est pas sans offrir de sérieuses garanties : aux nobles qui l'ont forgé il assure une protection efficace contre la tyrannie possible du Doge et Venise n'a jamais connu de Borgia ou de Médicis ; aux citoyens et au peuple même il donne la tranquillité et une certaine équité car il n'est ni clérical ni tyrannique… Oligarchie si l'on veut mais intelligente et soucieuse d'un équilibre qui a fait l'admiration des Vénitiens et des étrangers.

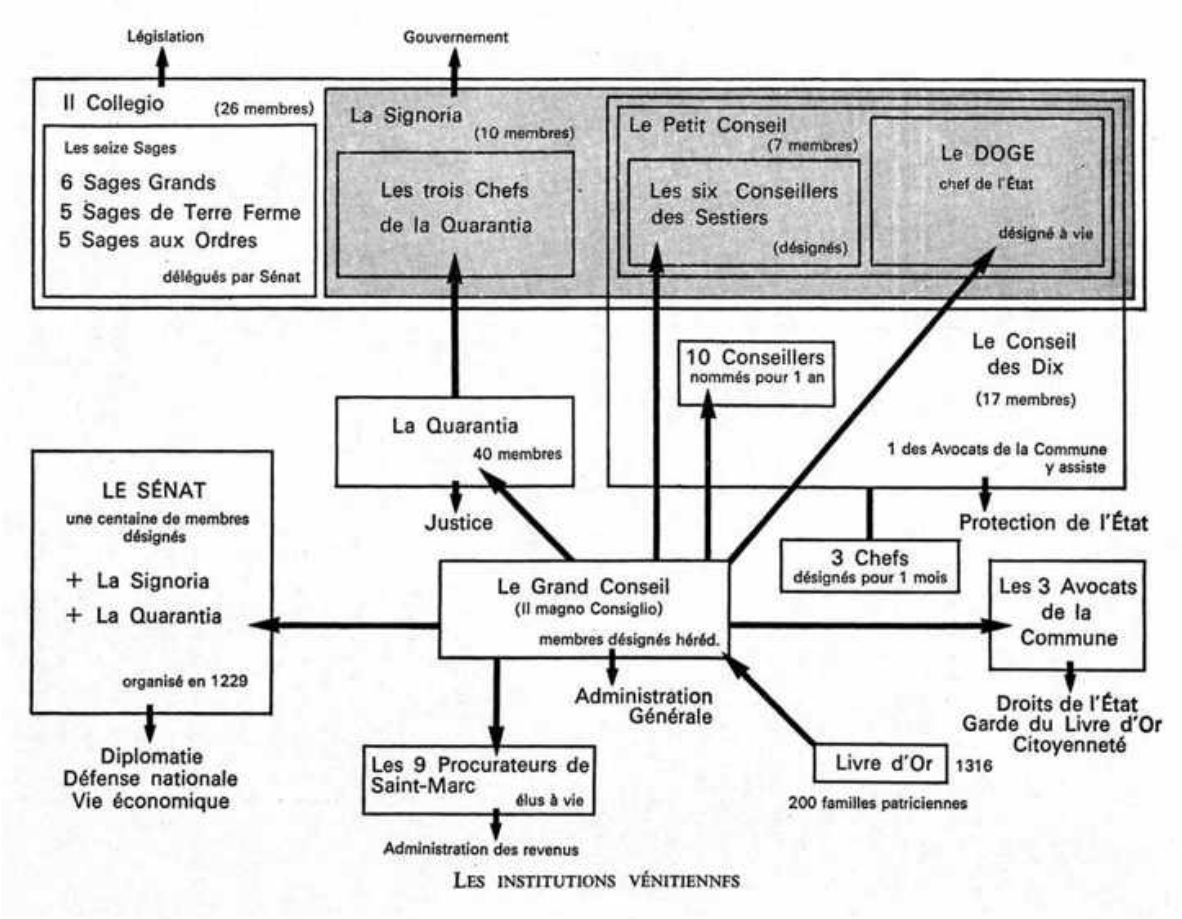

LES INSTITUTIONS VÉNITIENNES

Les institutions vénitiennes

Quant à **l'État Pontifical**, il présente évidemment un cas très spécial puisque ses institutions sont appelées à gouverner et à administrer simultanément une ville et un État territorial entourant la ville de Rome, mais aussi à assurer le gouvernement de l'Église dans le monde.

Ici, la source de tout pouvoir est apparemment un homme, **le pape**. Mais la réalité est moins simple. En effet, à cause de l'âge auquel un prélat parvient au trône de saint Pierre, la durée moyenne d'un pontificat, au XVI^{e} siècle, est assez brève. De 1492 à 1605, dix-huit papes ont occupé le trône de Pierre, soit un peu plus de 6 ans et 3 mois en moyenne. Les pontificats de Pie III en 1503, Marcel II en 1555, et les 3 pontificats successifs d'Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, de 1590 à 1592, n'ont duré que quelques semaines ou quelques mois, le plus long du siècle étant celui de Paul TU, de 1534 à 1549. Pour deux

papes de très humble origine, tels Pie V et Sixte Quint, petits bergers de village dans leur jeunesse, il y eut plusieurs pontifes issus des plus grandes familles italiennes, comme Léon X, Paul III et Paul IV, ou Pie IV, ce qui suppose de grandes possibilités de pression politique et sociale. Toutefois, il est évident qu'il ne pouvait être question pour chaque pape de renouveler complètement le personnel des congrégations, des grands services, des tribunaux et des services de la ville. Ce personnel a fait donc preuve d'une certaine continuité de direction même si la personne du secrétaire d'État, souvent un cardinal-neveu à cette époque, donnait un caractère particulier à chaque administration.

Les papes du xvi^{e} siècle		
Alexandre VI (Rodrigue Borgia)	*1492-1503*	
Pie III (Antoine-F. Todeschini-Piccolomini)	*1503*	*(25 jours)*
Jules II (Julien de La Rovère)	*1503-1513*	
Léon X (Jean de Médicis)	*1513-1522*	
Adrien VI (Adrien Florisse - d'Utrecht -)	*1522-1523*	
Clément VII (Jules de Médicis)	*1523-1534*	
Paul III (Alexandre Farnèse)	*1534-1549*	
Jules III (Jean-Marie Del Monte)	*1550-1555*	
Marcel II (Marcel Servini)	*1555*	*(21 jours)*
Paul IV (Jean-Pierre Carafa)	*1555-1559*	
Pie IV (Jean-Ange Medici)	*1559-1565*	
Pie V (Michel Ghisleri)	*1566-1572*	
Grégoire XIII (Ugo Buoncompagni)	*1572-1585*	
Sixte Quint (Félix Peretti)	*1585-1590*	
Urbain VII (Jean-Baptiste Castagna)	*1590*	*(13 jours)*
Grégoire XIV (Nicolas Sfondratti)	*1590-1591*	
Innocent IX (Jean-Ant. Facchinetti)	*1591*	*(2 mois)*
Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini)	*1592-1605*	

Les congrégations étaient les organismes les plus importants. Composées de cardinaux et de spécialistes, elles étaient chargées de proposer au pontife les décisions à prendre dans tous les domaines. Voici les plus notables : Rites (liturgie et canonisations) — Inquisition — Pour la création de nouvelles églises

— Annone (ravitaillement). D'autres furent particulières au XVIe siècle ou apparurent à cette époque : pour la construction de Saint-Pierre (1523) ; pour l'exécution et l'interprétation du concile de Trente ; pour la conversion des infidèles (1568). Bien entendu, certaines de ces congrégations, par leurs décisions, ont influé sur la vie du monde catholique tout entier. On peut en dire autant de certains tribunaux : celui de **la Pénitencerie** qui statuait sur les cas litigieux en matière théologique ou morale ; celui de **la Rote** qui jugeait les procès à la fois religieux et civils. Et de grands services : **la Daterie** qui concédait les bénéfices ecclésiastiques et vendait les offices ; **la Chambre apostolique** qui gérait les finances de toute l'Église ; **la Chancellerie** qui préparait, rédigeait et envoyait les lettres apostoliques.

À côté de ces organes de gouvernement à l'échelle du monde chrétien les services qui administraient l'État pontifical et Rome même pâlissent : le gouverneur de la ville était le chef de la justice ; chargé du maintien de l'ordre il disposait pour cela de la Garde pontificale et des milices. Six légats dirigeaient les six circonscriptions de l'État : Bologne, la Marche d'Ancône, la Romagne, l'Ombrie, le Patrimoine, la Campagne Romaine. Quant aux magistrats élus, vestiges de l'autonomie ancienne, ils ne jouaient plus qu'un faible rôle au XVIe siècle.

L'action de l'État pontifical au plan international ne pouvait pas exactement se confondre avec celle des autres États. Cela même au début du XVIe siècle alors que les papes, par leurs intrigues et leur faste, tendaient à se confondre avec les autres souverains temporels.

3. L'héritage Bourguignon : les Pays-Bas

Les Espagnes, les Amériques, les Italies : voici l'héritage maternel. Il est d'assez loin le plus important et, grâce à l'Amérique, en extension continue. L'héritage paternel n'en fut pas moins considérable. Certes, Maximilien de Habsbourg, grand-père de Charles, n'est mort qu'en 1519, mais cela ne fait qu'un écart de trois ans avec l'avènement au trône d'Espagne.

Une partie de cet héritage était l'ancien cercle de Bourgogne de l'Empire romain germanique, amputé du duché de Bourgogne, depuis la défaite de Charles le Téméraire. Il comportait 12 provinces : Artois, Brabant, Flandre, Hainaut, Limbourg, Luxembourg, Hollande, Zélande, Franche-Comté, plus les

comtés de Namur, Anvers, Malines. Charles Quint ajouta à ces provinces de nouvelles acquisitions : Gueldre, Groningue, Overyssel, Frise, Utrecht. Ainsi se constituèrent les 17 provinces des Pays-Bas.

Une région développée

Au début du XVI^e^ siècle les Pays-Bas, dont la population fut estimée par un ambassadeur vénitien à 3 000 000 d'habitants en 1557, (soit 40 habitants au km^2) étaient la région la plus développée de l'Europe tant économiquement que socialement.

L'agriculture des Pays-Bas était à l'avant-garde de l'Europe : dans plusieurs terroirs la jachère avait disparu grâce à l'application d'assolements plus complexes incluant le lin et le navet de plein champ et les rendements étaient élevés ; la superficie des terres cultivées s'était accrue grâce au drainage, à l'endiguement, à la remise en valeur de certaines friches. Parallèlement, les derniers vestiges du régime féodal disparaissent alors : les édits d'affranchissement se sont multipliés à la fin du XV^e^ siècle, en 1520 la création de nouvelles dîmes est interdite, ce qui libérait par avance de cette servitude les cultures nouvelles ; les paysans étaient protégés par l'interdiction de constitution de rentes perpétuelles et la possibilité de racheter les anciennes. Toutefois, les progrès du capitalisme dans les campagnes avaient abouti à la constitution d'un nouveau prolétariat : domestiques, vachers, journaliers. Mais encore peu nombreux : les campagnes des Pays-Bas sont demeurées prospères jusqu'au « temps des troubles ».

Beaucoup plus considérable était le nouveau prolétariat industriel : il procédait d'une transformation profonde de l'industrie textile. Ruinée par la concurrence anglaise, la production de draps des grandes cités flamandes : Bruges, Gand, Ypres, Courtrai, s'effondre à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle. L'historien belge Henri Pirenne estime que le régime corporatif qui prohibe la concurrence et empêche, par une réglementation minutieuse, toute initiative était responsable de cette situation : celle-ci était incomprise des artisans qui s'en prenaient aux autorités et demandaient pour survivre l'interdiction de toute importation et le monopole de leurs fabrications (ainsi la requête des corporations de Gand en 1539).

Or, à la même époque, une industrie libre se développait très rapidement, qui se souciait peu des règlements corporatifs ; nettement capitaliste dans ses méthodes et son esprit, dominée par les marchands d'Anvers, cette industrie faisait naître ou rajeunissait des centres comme Hondschoote, Bailleul, Armentières, Valenciennes, Tournai, Mons, et se diffusait dans le plat pays autour de ces villes. Selon le régime de la libre entreprise, de la concurrence et de la division du travail, cette industrie s'orientait vers une production d'étoffes légères à bon marché fondée sur une matière première nouvelle, la laine espagnole qui remplaçait la laine anglaise, moins propre aux draps lourds de luxe, mais excellente pour les tissus légers comme serges et ostades. Il est évident que l'association politique entre Espagne et Pays-Bas va favoriser ce commerce et cette fabrication. Peu à peu, la nouvelle draperie va gagner la Wallonie, le Hainaut et même le Limbourg. Les mêmes méthodes vont s'étendre à l'industrie du lin (dès le début du règne de Charles Quint, le lin indigène ne suffit plus et il faut faire venir du lin de Russie) et même à une industrie d'art comme la tapisserie (Audenarde, Lille, Douai, Tournai). Cependant, la tapisserie de luxe faite sur les dessins des meilleurs artistes se pratique toujours à Bruxelles, Enghien, Tournai, Gand. C'est l'époque où les tapisseries flamandes sont vendues dans toute l'Europe.

Les ouvriers de ces industries, affranchis de tout contrôle, indépendants des métiers, sont livrés sans défense aux lois du marché. Ce sont de vrais prolétaires mal payés malgré un dur travail. Parmi eux, le calvinisme se diffusera rapidement et les sayetteurs d'Hondschoote et d'Armentières fourniront des troupes à l'armée des iconoclastes.

L'histoire des prix et des salaires aux Pays-Bas, rapprochée de cet essor capitaliste, pose le problème des conditions de vie des masses pendant la première moitié du XVI^e^ siècle. Relativement bonnes jusqu'en 1520, ces conditions se sont dégradées ensuite jusqu'en 1555 et les crises cycliques (1521-1522 ; 1531-1532 ; 1545-1546) ont créé une véritable misère, provoquant des troubles importants où le religieux vient fortifier le social (mouvement anabaptiste de 1535). Le résultat est l'essor considérable du paupérisme : le pourcentage des foyers de pauvres assistés est déjà, en 1526, bien supérieur à celui de la fin du XV^e^ siècle (21,7 % à Louvain ; 21 % à Bruxelles). Parallèlement est mis en place un système d'assistance laïque qui va faire école en Europe et dont le modèle fut le règlement d'Ypres de 1525. À partir d'un recensement général des mendiants, deux catégories étaient distinguées : les invalides qui recevaient le droit de mendier et un insigne pour attester ce droit ;

les valides, auxquels il était interdit de mendier, et qui étaient obligés d'accepter le travail procuré par le bureau de placement créé à cet effet. Lille, en 1527, Mons et Valenciennes, en 1531, l'adoptèrent et, la même année, un édit de Charles Quint en généralisa les principes.

D'autres industries se transformaient aussi : la métallurgie du pays de Liège, spécialisée dans l'armement, qui produit canons, fauconneaux, arquebuses. Le Namurois, bien pourvu en bois et forces hydrauliques, multiplia les forges.

Tandis que le patriciat des villes anciennes sombrait dans le naufrage des corporations, une nouvelle bourgeoisie se développait grâce au travail de ce prolétariat et à son esprit d'entreprise propre : entrepreneurs d'Anvers qui suscitent les industries rurales de la draperie, du lin, de la tapisserie ; marchands de céréales d'Amsterdam ; propriétaires des chantiers navals de Zélande, des fabriques de toiles et de cordages : les Veir, les Goes, les Arnemuyden ; métallurgistes liégeois ; industriels d'Anvers dirigeant l'apprêt et la teinture des draps anglais, les raffineries de sucre, les moulins à papier du Bas-Escaut, la taille du diamant, la brasserie comme les Van Schoonebecke. Avec, au sommet, quelques très grands négociants tels que les Schetz d'Anvers qui font un gros commerce de métaux, sont en liaison régulière avec Danzig, Leipzig et la Suède, s'occupent d'épices et d'alun, ont des plantations et des moulins à sucre au Brésil ; et aussi de nombreux banquiers et marchands méridionaux établis à Anvers : Espagnols, Portugais, Italiens. Une société aussi dynamique pouvait-elle accepter une orientation politique autoritaire dès lors qu'elle serait contraire à ses intérêts ?

Un pays bien administré

Il est vrai qu'à l'avènement de Charles Quint, né à Gand, « seigneur naturel » des Pays-Bas et qui commencera sa carrière politique en offrant à ses courtisans les plus riches prébendes de Castille, le problème ne se posait pas. Administré par ses nationaux, le pays jouit d'une grande liberté et d'une paix retrouvée très favorable aux affaires en ce début du « beau XVIe siècle ».

Cultivée, très marquée par les idéaux et les méthodes de l'humanisme, la nouvelle bourgeoisie a un goût très vif pour la fonction publique. Henri Pirenne constate l'excellence de l'administration, la grande activité de ces fonctionnaires : « Peu de pays au XVIe siècle ont été mieux gouvernés que les 17 provinces et ont possédé un corps de fonctionnaires aussi remarquable. » Les

preuves de leur compétence, de leur goût au travail, sont dans les archives : magistrats comme Wielant, Damhouder, Vigliers ; comptables comme Thomas Granage. Tous belges, connaissant bien le peuple et ses mœurs, ils interprètent la loi dans un sens favorable à la population et les services publics en sont mieux acceptés. Hommes de la Renaissance (beaucoup sont correspondants d'Érasme ou de Vivès), ils ont le goût des réformes : rationalistes et tolérants, opposés aux privilèges financiers et juridiques du clergé, ce sont eux qui ont préparé, puis exécuté la laïcisation des services de bienfaisance en vertu des édits de 1531 et 1540. Ils s'efforcent de combattre la spéculation, prohibent les jeux de bourse, font rédiger les coutumes des provinces après les avoir mises au goût du jour. Voici, merveille, des fonctionnaires populaires !

De plus, dans les premières années du XVI^e^ siècle, puis sous le règne de Charles Quint, la haute administration est dirigée par la noblesse des Pays-Bas. Mais il s'agit d'une aristocratie moderne, qui s'est formée et enrichie au service du prince, d'abord le duc de Bourgogne, plus tard le roi d'Espagne, enfin l'Empereur. Composée de familles indigènes (Aremberg, Berghes, Egmont, Lalaing, Ligne) ou d'origine bourguignonne et picarde (Croy, Meghem), voire allemande comme les Nassau venus à la suite de Maximilien, cette noblesse est d'autant plus fidèle au prince que celui-ci lui confie des tâches importantes : « La noblesse acquiert une influence qu'elle n'avait pas possédée depuis 400 ans. »

Le fait est que le rôle de la noblesse s'accrût : tous les gouverneurs de province furent choisis dans la haute noblesse ou parmi les chevaliers de la Toison d'or. Les titres de prince, duc et marquis furent distribués généreusement, les sièges épiscopaux attribués aux cadets des grandes familles : Arras à Eustache de Croy, Tournai à Charles de Croy, et trois autres Croy se succèdent sur le siège de Cambrai. À partir de 1531, l'administration des Pays-Bas est confiée à trois collèges collatéraux : l'un d'entre eux, le Conseil d'État, qui joue le rôle d'un conseil politique, est formé de membres à vie qui sont tous choisis parmi la haute noblesse. Par ce Conseil « la haute noblesse est intimement liée à l'administration du pays et associée à tous les actes du pouvoir central ».

Ainsi, le développement d'un État monarchique centralisé s'est accompagné, aux Pays-Bas, d'un renforcement à la fois politique et économique de la haute noblesse. Tant que le prince vécut en bonne intelligence avec la noblesse, le calme régna aux Pays-Bas. Mais, peu à peu, la haute noblesse en vint à se considérer comme gardienne de l'indépendance des Pays-Bas et sa tendance

nationale s'affirma. Et, lorsque les libertés des Pays-Bas lui paraîtront menacées, elle prendra la tête de l'opposition. Mais une telle situation ne se produisit pas durant tout le règne de Charles Quint, représenté sur place par sa tante, Marguerite d'Autriche, jusqu'en 1530, puis par sa sœur, Marie de Hongrie.

Au milieu du XVIe siècle, et si l'on veut bien faire abstraction des crises conjoncturelles, d'ailleurs importantes, seules la misère du prolétariat et la division croissante des esprits sous l'influence de la Réforme contestent l'image d'un pays heureux qu'illustrent les *Kermesses* produites en série par une peinture éblouissante.

En marge des Pays-Bas : la Franche-Comté

Malgré sa communauté de destin historique avec les Pays-Bas durant la dernière période du Moyen Âge il est impossible de ne pas faire un sort particulier à la Franche-Comté. Car « parmi les États secondaires de l'Europe (elle) présente au milieu du XVIe siècle un aspect original… Française de langues, de coutumes, d'esprit, elle ne s'est point fondue comme le Dauphiné, la Provence ou la Bourgogne proche, dans l'unité du grand royaume voisin »[9].

Ce pays, fort peu homogène, présentait une grande variété de sols et d'activités humaines : « sabotiers de la Vôge au parler lorrain ; laboureurs d'Amont, bûcherons et charbonniers de la forêt de Chaux ; Bressans au teint fiévreux, haut perchés sur des jambes sans mollets… ; rouliers du Grandvaux, escortant par les routes leurs charrettes comblées de fromages ou de fusterie ; colons et défricheurs du haut Jura… »[1]. Néanmoins, une solidarité économique évidente unissait le plat pays et la montagne jurassienne. Riche en céréales, en bétail, en vins même, en bois, en poisson d'eau douce, en sel, en minerais, ce « bon pays » était parvenu à préserver son autonomie, son particularisme bourguignon qu'un maître lointain ne mettait pas vraiment en péril. La Comté avait profité d'un ralliement provisoire au royaume de France pour obtenir, sous Philippe le Bel, ses institutions majeures : un Parlement, une Chambre des comptes, les deux bailliages d'Amont et d'Aval. Les états (nobles, clercs, députés des bonnes villes) surent créer et développer les libertés comtoises avec le concours des légistes formés à l'université de Dole. On le vit bien à la mort de Charles le Téméraire en 1477.

Tandis que les Suisses, Louis XI et Maximilien se disputaient la souveraineté du pays (occupé par les Suisses), la Comté fit de son mieux pour échapper à la France sans se donner à l'Empire. Elle y réussit presque et, réclamant au début du XVI^e siècle Marguerite d'Autriche comme souveraine, c'est avec enthousiasme qu'elle vit, en 1508, cette princesse devenir « gouvernante » des Pays-Bas. Jusqu'en 1530, la Comté vécut en paix, dans la prospérité et l'autonomie sous cette administration : un gouverneur de grand lignage, assisté par le Conseil des « bons personnages », le parlement, les états. Par les traités de 1511 et 1522, qui liaient les Suisses et le roi de France, la paix fut assurée à la Comté. Après la mort de Marguerite, Charles Quint continua ce sage gouvernement : par lettres patentes du 1^er octobre 1531, il maintint les liens entre Comté et Pays-Bas, sous la direction de Marie de Hongrie. Mais sans toucher à l'autonomie du pays. Ce sont des Comtois, Claude de la Baume, Claude de Vergy, qui l'administrent réellement, avec l'aide des « bons personnages », comtois eux aussi, et du parlement de Dole (en gros 20 personnes de responsabilité), à la triple fonction politique, administrative et judiciaire. Les états continuent à voter le « don gratuit », car il n'y a pas en Comté d'impôts fixes et réguliers. Comme le pays paraît mieux défendu (Gray et Dole ont été dotées de fortifications) et que la prospérité matérielle n'a jamais été aussi grande (« rage d'industrie », défrichements, plantations de vignes, forte poussée démographique), la nationalité comtoise s'exalte mais la fidélité à Charles Quint demeure sans faille jusqu'en 1556.

4. L'héritage des Habsbourg : l'Allemagne et l'Empire

Les domaines des Habsbourg et l'élection impériale

L'inventaire des territoires soumis à l'autorité de Charles Quint ne s'achève pas avec les Pays-Bas et la Franche-Comté. À la mort de Maximilien les États des Habsbourg constituaient un ensemble à la fois plus vaste, plus cohérent et mieux administré qu'une vingtaine d'années auparavant.

L'ensemble autrichien était le plus important, regroupant la Haute et la Basse Autriche, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, provinces libérées des menaces hongroise et turque grâce aux expéditions de Maximilien. En 1526 devaient s'ajouter à ces territoires la Bohême, la Moravie et la Silésie grâce à

l’habile politique de mariages menée par l’Empereur. L’Alsace faisait également partie des domaines des Habsbourg. Maximilien avait créé une Chancellerie aulique, sorte de ministère de l’Intérieur qui suivait les nombreux déplacements de l’Empereur, et une trésorerie installée à Innsbruck. Mais il avait eu le tort de vouloir rendre cette même administration commune à ses domaines et au reste de l’Empire où son autorité était beaucoup plus théorique que réelle, surtout après que la diète d’Augsbourg de 1500 eût imposé la constitution d’un Conseil d’État de 20 membres (princes, électeurs) qui limitait considérablement le pouvoir de l’Empereur.

On peut donc se demander si la puissance de Charles a gagné quelque chose à recevoir la sanction de l’élection impériale de 1519. Et cependant il est bien évident que le petit-fils de Maximilien a désiré de toutes ses forces cette élection pour laquelle il a engagé l’énorme somme de 851 000 florins, c’est-à-dire tout près de 2 tonnes d’or fin, avancés par les banquiers d’Augsbourg (543 000 par les Fugger et 143 000 par les Welser) et par les financiers italiens (165 000 pour le compte des Fornari et des Gualtarotti) : un emprunt qui va peser lourdement sur les finances castillanes au cours des décennies suivantes et qui représentait le prix de la conscience des électeurs allemands appelés à choisir entre Charles I^{er} d’Espagne, François I^{er} de France, Henri VIII d’Angleterre et… le duc de Saxe, Frédéric le Sage qui, élu, renonça en faveur de Charles (28 juin 1519).

L’Allemagne au début du XVI^{e} siècle

Les circonstances mêmes de l’élection semblent nier le pouvoir de l’Empereur. Pour emporter la décision, Charles dut non seulement payer gros mais signer une capitulation qui subordonnait toutes les décisions importantes de la politique extérieure à une consultation de la diète d’Empire et notamment des Électeurs. Mais il n’est pas sûr que les princes allemands aient été les seuls maîtres du jeu dans l’Empire. Il ne faut pas oublier que l’Allemagne de ce temps était, en Europe, le pays des mines par excellence, et notamment des mines d’argent. La propriété juridique des mines appartenait aux princes mais ceux-ci, pour obtenir les avances dont ils avaient besoin pour organiser leurs États et pour développer leur mécénat, abandonnaient l’exploitation des mines aux grands capitalistes du Sud : Fugger, Welser, Hochstetter, Manlich. Ces mêmes banquiers qui ont financé l’élection de Charles, c’est-à-dire du maître de

l'Espagne, un pays qui venait de conquérir un monde nouveau dont on commençait à soupçonner la grande richesse : intéresser les banquiers allemands au jeu espagnol, n'était-ce pas l'assurance de pouvoir entraîner les princes et leurs forces militaires dans les entreprises de l'Empereur, que ce soit contre la France ou contre les Turcs ? Ce calcul a pu être fait et il était raisonnable. En 1519 on pouvait encore ne considérer la révolte de Luther que comme un épisode sans conséquences majeures. Charles Quint pouvait croire légitimement qu'il mettait une force supplémentaire dans son jeu en contrôlant l'Allemagne par le biais de l'Empire.

a) Progrès des princes et des États. À la fin du xv^e^ siècle et au début du xvi^e^ siècle les maisons princières destinées à jouer un rôle important dans le destin du peuple allemand commençaient à affirmer leur puissance : les Hohenzollern dans le Brandebourg, les Zähringen en Bade, les Wittelsbach en Bavière et en Palatinat, les landgraves de Hesse en Allemagne centrale… ; les princes considéraient de moins en moins leurs territoires comme une propriété privée, divisible et aliénable, et l'idée de l'État, d'un État supérieur aux hommes, destiné à leur survivre, s'imposait à eux. Ils employaient leurs forces à réunir les biens de famille et à en maintenir l'unité : en 1471, les pays du Mecklembourg s'étaient rassemblés sous l'autorité du duc Henri de Schwerin ; en Bade, en 1488, le margrave Christophe était devenu le seul souverain ; un peu plus tard la Hesse s'était réunifiée sous une seule autorité, celle du landgrave Guillaume II, et la Bavière fit de même sous le duc Albert II ; en 1493, le règlement du Wurtemberg proclama l'indivisibilité du pays qui venait de se réunifier et la loi de 1506 décida la même chose en Bavière ; en Brandebourg la *Dispositio Achillea* (1473) avait résolu l'indivisibilité de l'Électorat. Ces États se dotaient d'organes centraux de gouvernement : conseils, chancellerie ; et de dépôts d'archives qui permettaient de fonder une pratique administrative. De plus, la liaison entre l'aristocratie princière et la haute Église permettait aux princes de participer dans une certaine mesure à la richesse de l'Église allemande : en 1520, dix-huit évêques étaient frères, fils ou neveux d'Électeurs, de ducs, de margraves ou de comtes.

Du sein d'une Allemagne informe émergeaient enfin des États organiques prêts à devenir des puissances. Même à l'est de l'Elbe, dans l'Allemagne « nouvelle », l'État devenait une réalité : l'Électeur de Brandebourg, Joachim I^er^ (1499-1539), faisait la chasse aux seigneurs-brigands de son domaine et faisait décapiter en deux ans 40 gentilshommes coupables de diverses atrocités ; en

Saxe et en Poméranie les ducs intégraient la noblesse dans l'État mais au prix de la liberté des paysans livrés au servage. Les chevaliers de l'Est, descendants des recruteurs de colons (pour peupler les terres arrachées aux Slaves), devant renoncer au brigandage, combinant abus de pouvoir et spoliations, accaparaient les tenures vacantes à la suite de guerres ou d'épidémies, dépouillaient les paysans et constituaient de grands domaines où, en assujettissant leurs justiciables à des corvées multiples, ils se lançaient dans la culture des céréales qu'ils vendaient à bon prix à l'ouest de l'Elbe.

b) Tensions sociales. La petite noblesse de l'Allemagne de l'Ouest, fort nombreuse, n'avait pas eu les mêmes possibilités. Au-dessous des grands propriétaires fonciers, les *Herren*, la foule des chevaliers, les *Ritter*, avait vu sa position économique et sociale décliner régulièrement depuis deux siècles. Le morcellement de la propriété nobiliaire, de succession en succession, avait réduit les patrimoines. L'évolution des armées et des méthodes de guerre avait diminué la considération dont jouissaient les chevaliers car l'appel aux mercenaires, l'apparition des armes à feu et de l'artillerie, faisaient d'eux des attardés. Comme ils étaient habitués à vivre en rentiers du sol, percevant des revenus fixes, les débuts de la hausse des prix vont encore aggraver leur condition qu'un train de vie coûteux (tournois, chasses, festins, beuveries) détériorait rapidement. Bref, il se constituait un véritable prolétariat noble qui n'avait pas, à la différence des hidalgos espagnols, la ressource de l'aventure américaine. Parmi ces nobles, certains n'avaient ni donjon, ni château ; d'autres, qui n'avaient pu payer le prix de l'initiation chevaleresque, n'étaient plus qu'écuyers ou valets d'épée, ou réduits à la condition paysanne. Tous mécontents et amers : quelques-uns se sont fait brigands, rançonnant les voyageurs, attaquant villages et convois, et plusieurs seigneurs de cette époque se sont rendus tristement célèbres, Hans Thomas d'Absberg, près de Nuremberg, Mangold d'Eberstein, Goetz de Berlichingen. Ruinée, déclassée, la chevalerie était prête à se lancer dans n'importe quelle aventure : ce sera la Réforme.

Il est vrai qu'en cette Allemagne la pénétration croissante des méthodes capitalistes suscitait de dures tensions. Si l'artisanat de l'Allemagne du Nord et de l'Ouest demeurait relativement prospère, très structuré dans le cadre de corporations qui avaient leurs statuts, leurs règlements, leurs organisations d'assistance et d'éducation (brasseurs de Hambourg, couteliers de Solingen, tonneliers et « soyeux » de Cologne, armuriers de Brunswick), les villes textiles

du haut Danube étaient en pleine mutation sociale : à Ulm et Augsbourg les tisserands de futaines (étoffes fortes à chaînes de lin et trame de coton) devenaient des salariés ; des marchands importaient le coton, l'avançaient aux artisans auprès de qui ils récupéraient le produit fini et, maîtres des débouchés, imposaient les prix.

L'évolution était encore plus avancée dans les mines : argent du Tyrol, de Bohême et de Silésie ; cuivre du Tyrol ; or de Bohême ; fer de Styrie, etc., à cause des importants capitaux qu'imposait le progrès technique. Déjà, on creusait des puits verticaux profonds dont partaient de longues galeries ; on employait des pompes pour évacuer l'eau ; les mines étaient équipées de rails et de wagonnets, d'appareils d'éclairage et d'aération, de conduites d'eau et de lavoirs ; les premières transformations exigeaient machines à concasser, soufflets hydrauliques, fourneaux. Autant de conditions qui suscitent capitalistes — dont le modèle est représenté par la famille Fugger — ouvriers spécialisés bien payés, et manœuvres durement exploités.

Il semble bien que ces transformations structurelles de l'artisanat soient responsables de l'augmentation certaine du nombre des pauvres : ainsi à Augsbourg, où la législation devient répressive à l'égard des pauvres à partir de 1522 (interdiction de la mendicité dans les rues, nomination de 6 gardiens des pauvres, chargés de surveiller les distributions périodiques à leur intention). Des villes comme Strasbourg, Breslau, Ratisbonne, adoptent un système comparable.

Enfin, le malaise paysan est certain : les juristes produits par les nouvelles universités, tout heureux de leurs retrouvailles avec le droit romain, méprisent les vieilles coutumes germaniques et veulent imposer aux paysans des lois qui aggravent leur sort (prestations et prélèvements très augmentés). Les besoins d'argent poussent princes et évêques à s'emparer des communaux. Il n'est donc pas étonnant que des paysans aient trouvé dans la prédication de Luther et les lectures des Écritures qui leur étaient faites de grandes raisons d'espérer.

Aux alentours de 1520 l'Allemagne était un baril de poudre. Mais qui le savait ?

5. L'effort d'organisation de l'empire et les rêves de monarchie universelle

Partage des responsabilités et conception impériale

On le voit, l'Empire de Charles Quint formait un ensemble immense, une construction trop vaste pour être à la mesure d'un seul homme, d'une seule administration. Au début de ce chapitre il a déjà été signalé que l'Empereur avait délégué ses pouvoirs à des représentants de haut rang pour gouverner diverses parties de l'Empire. Mais cette répartition des tâches ne suffisait pas. Charles Quint, sollicité par quantité d'intérêts différents, voire divergents, était, dès son élection, et même dès son avènement à la couronne des Espagnes, condamné au voyage. De fait, s'il résida 19 ans en Espagne, il passa 14 années dans l'Empire, effectua 5 séjours en Italie et 6 en France. Aussi, très tôt, il associa son jeune frère Ferdinand à la direction de l'Empire dans des conditions qui préfigurent la solution intervenue après son abdication : après la diète de Worms (1521), Ferdinand devint le représentant permanent de Charles dans le Conseil de Régence de l'Empire. Pour que son rôle ait plus de poids, Charles lui céda, par le traité de Bruxelles (1522), les territoires autrichiens des Habsbourg, ce qui assurait à Ferdinand une place prééminente parmi les princes allemands ; en même temps, Ferdinand put poursuivre l'œuvre ébauchée par Maximilien afin de transformer le domaine féodal des Habsbourg en État moderne et ses domaines s'accrurent beaucoup lorsqu'en 1526, après la mort de son beau-frère, le roi Louis, tué sur le champ de bataille de Mohacs, il devint roi de Bohême et de Hongrie. Paradoxalement, le prince né en Espagne allait progressivement devenir un souverain allemand tandis que Charles de Gand, qui à son avènement ne parlait même pas l'espagnol, devait achever volontairement sa vie en Espagne.

La Chancellerie avait pour tâche de coordonner toutes les actions politiques de l'Empereur. Dirigée dès 1518 par un Piémontais, Gattinara, nommé « Grand Chancelier de tous les royaumes et terres du roi », elle s'appuya sur le Conseil d'État où entrèrent des hommes de diverses origines : Espagnols, Italiens, Flamands, Francs-comtois… Ce cosmopolitisme, certains textes émanés de Gattinara ou de Charles Quint lui-même (ainsi l'appel au Concile de 1526), qui fleurent bon l'humanisme érasmien, avaient laissé penser à certains historiens que l'Empereur avait, sous diverses influences, nourri un grand rêve de monarchie chrétienne universelle : les Allemands, dont K. Brandi, pensaient que l'inspirateur de cette politique était Gattinara ; Menéndez Pidal soutint, lui, que cette inspiration était d'origine castillane, en se fondant sur le discours de l'évêque La Mota, prononcé aux cortès de la Corogne en 1520. Des travaux plus

récents ont permis d'établir que la part de l'idéologie dans la politique de Charles Quint avait été quelque peu surestimée et surtout que les conceptions de l'Empereur avaient profondément évolué entre son avènement et son abdication.

Jusqu'en 1530, il est possible que Charles ait vraiment conçu le rêve de faire sous sa direction l'unanimité du monde chrétien : c'est le plus beau temps de l'humanisme, la croyance aux vertus du Concile général demeure, la menace turque, redoutable avant et après Mohacs (1526), impose le rassemblement des énergies chrétiennes. Devant affronter ces problèmes fondamentaux, l'Empereur a donc pu croire qu'il devait être au temporel « le chef suprême, juge, médiateur, arbitre, … avoir la conduite des affaires générales de la chrétienté, en particulier être le chef contre les infidèles et les hérétiques ». Sans négliger, pour cela, la poursuite d'objectifs plus concrets : conquête du Milanais ou récupération de la Bourgogne. Mais Gattinara, mort en 1530, ne fut pas remplacé. Peut-être les crises des années 1520 avaient-elles converti l'Empereur-chevalier au réalisme politique.

Les crises des années 1520

En plusieurs régions de la partie européenne de l'Empire, les années 1520 sont l'occasion de crises graves. Or, ces crises ne se ressemblent pas : leurs différences accusent le caractère hétéroclite de la construction dynastique dont Charles Quint fut la somme.

a) Les crises espagnoles, qui occupent les années 1520-1522, sont les *Comunidades* de Castille et les *Germanias* de Valence et Majorque. Elles ne sont pas exactement comparables[10].

Les *Germanias*, qui commencèrent avec quelques mois de retard sur les *Comunidades* (et qui, à Majorque, se terminèrent seulement en 1523), constituent le cas le plus simple : elles sont un épisode de la lutte des classes, encore que les préoccupations religieuses aient eu leur place et que se soient produits des affrontements entre vieux chrétiens et morisques. À Valence, elles opposent les artisans aux nobles ; à Majorque, les artisans et les paysans aux nobles. Dans le premier cas, les artisans se plaignent de l'arbitraire et des exactions d'une municipalité tombée aux mains des grands seigneurs ; dans le deuxième cas la survivance des « mauvais usages » dont sont victimes les paysans de la part des grands propriétaires s'ajoute à la première raison. Les

chefs de la *Germania* de Valence sont tous des artisans (cardeurs, tisserands, confiseurs, marins aussi) ; parmi ceux de Majorque il y a des paysans et la haine de classe est plus vive encore, qui se traduit par l'exécution de nombreux nobles. Mais les deux affaires prennent un tour politique parce que le souverain, pressé d'arbitrer, repousse le mémorial des *agermanados* et parce que son représentant, le vice-roi, dirige la répression en prenant le commandement de l'armée envoyée contre les révoltés. Le cas des *Comunidades* de Castille est plus complexe, et cette complexité explique la diversité des interprétations à leur propos. Leur histoire a été complètement renouvelée depuis quelques années par plusieurs travaux, espagnols et français, dont le plus considérable est celui de Joseph Perez[11]. La révolte, d'une ampleur bien plus vaste, gagne en quelques semaines bon nombre des villes de la Meseta, de Tolède à Zamora, Burgos et Léon. Mais Tolède et Ségovie jouèrent le rôle principal : les députés des villes révoltées constituèrent une « Santa Junta » qui assuma la direction de la révolution. Celle-ci eut incontestablement un caractère politique : elle était la protestation de la Castille contre l'avidité flamande ; l'installation aux charges les plus hautes, aux prébendes les plus riches des courtisans étrangers de Charles (la plus scandaleuse étant celle du jeune Guillaume de Croy à l'archevêché de Tolède, et la plus significative la désignation du cardinal Adrien d'Utrecht comme régent de Castille) ; la protestation contre l'aggravation du prélèvement fiscal (élévation du taux des *alcabalas* et autres impôts ; service extraordinaire de 1518 et, surtout, de 1520 : 400 000 ducats concédés aux cortès de La Corogne) ; peut-être aussi exprimait-elle le mécontentement de voir Charles accepter l'élection impériale sans consulter les cortès de Castille.

En même temps la crise fut sociale. Elle regroupa une bonne part des classes moyennes : quelques *hidalgos*, des *letrados*, des artisans, une bonne part du clergé dont les sermons subversifs n'attaquent pas seulement la politique royale mais l'aristocratie qui « s'est disqualifiée elle-même par ses divisions internes, le souci exclusif de ses intérêts particuliers, sa platitude devant le pouvoir, son absence de réaction devant les abus et les erreurs d'une ligne politique néfaste pour le pays ». Dans les campagnes les châteaux sont en danger, ainsi ceux des comtes de Buendia et de Benavente, et certains flambent. Dans les villes passées aux *Comunidades* s'installe la démocratie municipale. Et il est significatif que, pour vaincre les *Comunidades*, Charles ait associé à Adrien d'Utrecht, dans le gouvernement de la Castille, les deux plus grands seigneurs du pays : l'Amiral, don Fadrique Enrìquez, et le Connétable, don Iñigo de Velasco. Mesure efficace pour gagner définitivement la haute noblesse au parti du roi. De fait, c'est

l’armée des grands nobles qui vaincra les comuneros à Villalar (23 avril 1521). Sur ce plan la politique à laquelle Charles menacé se résout ressemble à celle suivie en Flandres, appuyée sur la haute noblesse.

D’ailleurs, avec une ampleur bien moindre, le soulèvement de Gand (1539) ressemblera plus tard à ceux des villes castillanes, l’agitation antifiscale servant de levier et les classes moyennes tenant le premier rôle. Ailleurs, il en fut autrement.

b) La crise allemande : guerre des paysans et politique des princes. Beaucoup plus grave fut la crise allemande. Elle occupa longuement l’esprit et les soins de Charles Quint, elle désintégra l’Empire ; en accroissant considérablement la puissance des princes elle diminua celle de l’Empereur.

On sait déjà que l’origine de cette crise est religieuse[12]. Mais la Réforme luthérienne devait provoquer en Allemagne une crise sociale et politique de grande ampleur.

Interprétant à leur façon les prédications de Luther, un certain nombre de chevaliers prolétarisés, puis beaucoup de paysans et d’artisans, crurent que l’heure de la liberté avait sonné. On vit en 1523 le chevalier de Sickingen se proclamer l’homme du Christ, ravager le Palatinat et marcher sur Trêves à la tête de paysans exaltés. Repoussé, Franz de Sickingen dut se réfugier dans sa forteresse de Landstuhl qui fut enlevée et rasée, son seigneur tué (1523). Des gens comme Thomas Munzer, le fondateur de l’anabaptisme, dépassèrent de beaucoup Luther en fait de violence oratoire. Se réclamant de l’Évangile, beaucoup d’agitateurs revendiquèrent le massacre des princes, ces « loups pervers » qui avaient cherché à tromper Dieu, leur maître, et pendant les années 1523 à 1525 les paysans soulevés et rameutés forcèrent, pillèrent, incendièrent des dizaines de châteaux et de monastères en Alsace, dans le Palatinat, la Hesse, le duché de Brunswick, la Thuringe, la Franconie (63 châteaux détruits), la Saxe, puis le Tyrol, la Carinthie, la Carniole, la Styrie…

Les paysans en avaient appelé à Luther lui-même. Or celui-ci condamna sans retour la révolte paysanne dans son pamphlet, *Contre les bandes meurtrières et pillardes des paysans*, publié en 1525. On y lit des phrases telles que celles-ci : « Chers Seigneurs, délivrez-nous, sauvez-nous, secourez-nous, sabrez, frappez tant que vous pourrez… Le pouvoir civil, ministre de la colère divine sur les méchants… ne doit pas être miséricordieux, mais raide, courroucé, sévère dans sa fonction et dans son œuvre… L’âne veut recevoir des coups et le peuple doit

être gouverné par la force. » En fait, dès 1520 *(Manifeste à la noblesse chrétienne de la nation allemande)*, Luther avait encouragé les princes à prendre la tête de la Réforme, leur offrant la subordination de l'Église au pouvoir temporel ; selon lui, la distinction entre clercs et laïcs n'était qu'une hypocrisie, tous les hommes étaient prêtres par l'effet du baptême et l'Église n'avait droit, de ce fait, à nul privilège. En 1522, dans son traité, *De l'autorité séculière*, Melanchton, bras droit de Luther, avait précisé ces idées : « Les sujets doivent bien se persuader qu'ils servent réellement Dieu en s'acquittant des charges qu'impose l'autorité… C'est une action sainte que d'obéir… Si un prince se conduit mal avec toi, s'il t'écorche et te tond contrairement à toute équité, tu n'en seras pas moins criminel de te révolter… Le pouvoir a le droit d'imposer et d'instituer tous les châtiments qu'il veut… Le peuple allemand est si turbulent et si féroce qu'il est bon et juste de le traiter plus rudement qu'un autre… Dieu appelle le pouvoir temporel un glaive ; or, un glaive est fait pour trancher… » Les princes ne pouvaient qu'être tentés par une réforme qui justifiait leur pouvoir social et leur proposait un grand accroissement de richesse sous la forme de monastères à séculariser puisque la distinction entre laïques et clercs devenait sans fondement. Sous la direction du duc de Bavière, la répression s'organisa et les bandes de paysans révoltés furent écrasées les unes après les autres au cours de l'année 1525, au prix de véritables massacres (peut-être 100 000 morts). Mais les princes ne se contentèrent pas de cette action : voyant dans Luther un défenseur de l'absolutisme ils le protégèrent et certains d'entre eux, appâtés par ces sécularisations possibles de monastères, se rallièrent à la Réforme, ainsi l'Électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le prince d'Anhalt, le duc de Brunswick-Lunebourg, le comte de Mansfeld, ainsi que certaines villes, comme Nuremberg, Ulm, Strasbourg… L'Allemagne allait se diviser, de nombreux princes allemands se dresser contre l'Empereur et former dans ce but la Ligue de Smalkalde (1531). Ni la diète de Worms (1521), ni celle de Spire (1529), ni celle d'Augsbourg (1530), ni le concile de Trente, ni la victoire de Muhlberg (1547), ne purent rétablir l'unité spirituelle et politique de l'Allemagne. En 1555, la paix d'Augsbourg dut reconnaître l'existence des deux confessions (la luthérienne et la catholique) et sanctionner les sécularisations opérées avant 1552. Mais, bien avant ce dénouement, l'interférence des questions allemandes provoqua l'échec de plusieurs des entreprises de l'Empereur.

c) La crise romaine. La crise romaine marquée par le célèbre « sac » de la ville Éternelle (mai 1527) est sans aucun doute un épisode de la rivalité entre les Habsbourg et la France[13]. Toutefois, elle a une dimension supplémentaire. Jusqu'à cet épisode dramatique, des réformateurs italiens avaient mis leurs espoirs dans l'Empereur contre le Pape. Ils se fondaient sur la politique de Charles Quint envers la papauté et les critiques de documents impériaux accusant le Pape d'agir en politicien et non en pasteur, ainsi le manifeste de 1526, rédigé d'ailleurs par les érasmiens, Gattinara et surtout Alonso de Valdès. Les textes de 1526 pouvaient être interprétés comme l'énoncé du principe de séparation entre l'Église et l'État.

Le « sac » de Rome contrariait ces espoirs : certes, il est à peu près sûr que la responsabilité personnelle de l'Empereur ne fut pas engagée dans cette affaire menée par le duc de Bourbon. Il reste que l'excès du pillage qui dura une semaine et n'épargna aucune église, la participation de nombreux lansquenets allemands protestants qui servaient dans l'armée impériale, firent la plus mauvaise impression. L'idée d'un arbitrage impérial, capable de s'élever au-dessus des intérêts temporels alors que le Pape trahissait sa mission, se trouvait gravement compromise. La réconciliation du Pape et de l'Empereur en 1529 intervenait trop tard. Au reste, après 1530, Charles semblait renoncer progressivement à l'*Universitas Christiana*, idéal de l'humanisme érasmien.

Dès lors, en effet, la partie européenne de l'Empire est divisée en trois ensembles dont l'administration devient autonome : la Castille, l'Aragon, les présides d'Afrique du Nord, l'Italie, sont confiés à la responsabilité du secrétaire Francisco de los Cobos ; les pays de langue française (Pays-Bas, Luxembourg, Lorraine, Franche-Comté) à celle du secrétaire d'État Nicolas Perrenot de Granvelle ; l'Allemagne et l'Europe centrale à celle de Ferdinand et de la Chancellerie impériale. Certes, l'Empereur conserve la haute main sur la grande politique mais il semble avoir admis que les diverses parties de son Empire étaient trop différentes pour être régies par une administration commune.

Toutefois, il ne faut pas croire à une transformation radicale des idéaux et de la politique : en 1548 encore l'Interim d'Augsbourg, les instructions au prince Philippe, témoigneront que l'idéal universaliste n'est pas complètement oublié. D'ailleurs les transformations structurelles dans l'armature administrative de l'Empire ne seront réalisées qu'à partir de 1555.

Conclusion : Charles Quint

Il est plus facile maintenant de comprendre pourquoi il n'a pas été composé de portrait de Charles Quint. Car, à la vérité, on ne sait lequel proposer : celui du jeune seigneur « bourguignon » qui débarque en Espagne, dans un pays qu'il ne connaît pas et dont il ne parle pas la langue, pour prendre possession d'une couronne contestée (sa mère est toujours vivante !), accompagné d'une tourbe de courtisans avides et jouisseurs, qui accumule en quelques mois les erreurs politiques et provoque l'éclatement d'une grande révolte ? Celui de l'Empereur-chevalier, combattant de Pavie ou de Tunis, ou de Mulhberg (voir le portrait équestre du Titien), prêt à se battre en duel avec François I^{er} ? Celui de l'humaniste érasmien, soucieux de la concorde des princes chrétiens, cherchant longtemps par l'appel au concile à rétablir l'unité religieuse de l'Occident menacé par les Turcs ? Celui de l'homme las, envahi par l'obsession de l'échec, prêt à choisir la retraite et le silence dans un monastère d'Extremadure, en marge des grands chemins du monde ? Toutes ces images, et quelques autres, sont des vérités successives, parfois des vérités simultanées. Elles sont l'expression d'un monde où les ruptures comptent davantage que les continuités, d'un empire et d'un temps dont les contradictions étaient plus fortes que la volonté, pourtant forte, et les moyens, pourtant grands, de l'homme qui avait sollicité et obtenu la condition d'Empereur. Car sa personne et son entourage furent parfois les seules réalités communes aux diverses parties de l'Empire.

Lectures complémentaires

• Bernand (Carmen) et Gruzinski (Serge), *Histoire du Nouveau Monde*, t. 1 : *De la Découverte à la Conquête* (1991), et t. 2, *Les métissages* (1993), Fayard.

• Braudel (Fernand), *Le Modèle Italien*, Arthaud, 1989 (livre admirable).

• Grunberg (Bernard), *L'Univers des Conquistadors*, L'Harmattan, 1993.

• Perez (Joseph), *Charles Quint, Empereur des deux mondes*, Gallimard, La Découverte, 1994.

• Zysberg (André) et Burlet (René), *Gloire et misère des galères*, Gallimard, La Découverte, 1987 (comprend des chapitres sur Venise et un sur Lépante).

• Delumeau (Jean), *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1967, 720 p.

• Lapeyre (Henri), *Les Monarchies européennes du xvi*e siècle et les relations internationales, Paris, P.U.F., (coll. Nouvelle Clio), 1967, 384 p.

• Chaunu (Pierre), *Conquête et exploration des nouveaux mondes*, Paris, P.U.F., (coll. Nouvelle Clio), 1969, 448 p.

• Gomez (T.) et Olivares (I.), *La formation de l'Amérique espagnole, xv*e*-xix*e *siècle*, Paris, Armand Colin, 1993.

• Braudel (Fernand), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 4e éd., 1979, 2 vol., 588 et 628 p.

• Dhondt (Jean), *Histoire de la Belgique*, Paris, P.U.F. (coll. Que Sais-je ?), 1963, 128 p.

• Febvre (Lucien), *Philippe II et la Franche-Comté*, Paris, Flammarion, 1970, 538 p. (2e éd.).

• Perez (Joseph), *L'Espagne au xvi*e *siècle*, Paris, A. Colin (coll. U prisme), 1973, 256 p.

• Perez (Joseph), *Isabelle et Ferdinand*, Paris, Fayard, 1988.

• Bennassar (Bartolomé), *Un siècle d'or espagnol*, Paris, R. Laffont, 1982 (Marabout-U).

• Bennassar (Bartolomé), *Histoire des Espagnols*, T. I, Paris, A. Colin, 1985.

• Delumeau (Jean), *L'Italie de Botticelli à Bonaparte*, Paris, A. Colin, 1974.

• Bennassar (Bartolomé), *Vallodolid au Siècle d'Or*, Paris, Mouton, 1967, 634 p.

• Dhondt (Jean), *Histoire de la Belgique*, Paris, P.U.F., (coll. Que Sais-je ?), 1963, 128 p.

• Febvre (Lucien), *Philippe II et la Franche-Comté*, Paris, Flammarion, 1970, 538 p. (2e éd.).

• Perez (Joseph), *L'Espagne au xvi*e *siècle*, Paris, A. Colin (coll. U prisme), 1973, 256 p.

• Bennassar (Bartolomé), *Vallodolid au Siècle d'Or*, Paris, Mouton, 1967, 634 p.

• Almaric (J.-P.), Bennassar (B.), Perez (J.), Temime(E.), *Lexique historique de l'Espagne*, Paris, A. Colin, 1976, 229 p.

• Béranger (J.), *Lexique historique de l'Europe danubienne*, Paris, A. Colin, 1976, 254 p.

• Racine (P.), *Lexique historique de l'Italie*, Paris, A. Colin, 1977, 384 p.

• Delumeau (Jean), *Rome au xvi*e *siècle*, Paris, Hachette, 1975, 247 p.

• Renouard (Yves), *Histoire de Florence*, Paris P.U.F., (coll. Que sais-je ?), 1964, 126 p.

• THIRIET (Freddy), *Histoire de Venise*, Paris, P.U.F., (coll. Que sais-je ?), 1952, 126 p.

• MACHIAVEL (Nicolas), *Le Prince*, trad. Jacques Gohozy, Paris, éd. de Cluny, 1946, 175 p.

• MONTAIGNE (Michel de), *Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne*, Paris, Garnier, 1942, 301 p.

• *Le premier âge de l'État en Espagne, 1450-1700* (ouvrage collectif), Bordeaux, éd. du C.N.R.S., 1989.

• BERNAND (Carmen) et GRUZINSKI (Serge), *Histoire du Nouveau Monde*, t. 1, Paris, éd. Fayard, 1991.

CHAPITRE 5

Rivaux et ennemis

Quatre siècles et demi de « distance » historique, les déformations de la rétrospective sont responsables d'erreurs de jugement assez communes. L'Empire de Charles Quint eut des rivaux à sa mesure qui ne sont pas obligatoirement ceux que l'on imagine en projetant sur le passé les images du présent. Jusqu'en 1530 au moins, pour cet empire qui ne trouva sa forme quasi définitive que dans les années 1517-1520, le danger vint davantage du Portugal et de l'empire turc que de la France et de l'Angleterre. En vérité, ce dernier pays compta relativement peu au plan international jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle. Si nous lui faisons une place égale, dans ce chapitre, à celle du Portugal ou de l'empire ottoman, c'est par référence à ce qu'il va devenir beaucoup plus qu'à ce qu'il est.

1. L'empire portugais

89 000 km^2. Un million d'habitants au début du XV^{e} siècle, 1 400 000 environ dans les années 1525-1530, tel se présente le Portugal. Ni par l'étendue, ni par la population, ce pays ne paraissait destiné à jouer alors un grand rôle. Et cependant, jusqu'en 1530, sa puissance économique fondée sur une remarquable force navale, est sans doute supérieure à celle de l'Espagne ; jusqu'en 1550 ou 1570 à celle de l'Angleterre. Parce que le Portugal avait su prendre une avance

considérable en fait de techniques de navigation au long cours et, grâce à cette avance, construire le premier empire aux dimensions planétaires.

Genèse de l'essor de l'État

a) Le pouvoir de l'État. Libéré de la domination arabe dès le milieu du XIIIe siècle, le Portugal a échappé au régime féodal. L'État s'est constitué avec tout le pouvoir, toute l'autorité qu'exigea l'effort multiséculaire de la « Reconquête ». Le roi a exercé constamment la justice suprême. Grand propriétaire lui-même, il paie les services militaires des propriétaires nobles, les *fidalgos.* Servitude économique sans doute, mais qui lui donne le droit d'être exigeant. Aussi l'autorité royale qui, au XVe siècle, se fortifie par une richesse croissante, est plus précoce qu'ailleurs en Europe. La conscience nationale est, elle aussi, développée : forgée durant les luttes contre les Maures, elle s'est consolidée par le conflit avec les Castillans qui, battus lourdement à Aljabarrota (1385), ont dû reconnaître l'indépendance du Portugal, appuyée sur une langue accomplie qui a déjà remplacé le latin dans les textes juridiques. Le pouvoir de la dynastie d'Aviz, notamment de Jean Ier (1385-1433) et de Jean II (1481-1495), fut un pouvoir fort, servi par un fisc productif (*sises* ou impôts indirects sur toutes les ventes ou achats). Le développement intellectuel et scientifique est certain : l'université de Coïmbra est renommée dans tout l'Occident, la presqu'île de Sagres, près du cap Saint-Vincent, est le vrai laboratoire de la science nautique atlantique durant tout le XVe siècle.

Cependant cet essor ne doit rien à une quelconque bourgeoisie d'affaires. Rien qui ressemble aux Flandres ou à l'Italie (dont les bourgeoisies n'ont d'ailleurs pas su créer une nation). Le Portugal à la fin du XVe siècle est un peuple de paysans, de marins et de soldats.

b) Les tensions économiques. Dans ce pays qui est mal cultivé (vastes friches, grandes forêts) peut-être parce que la seigneurie est avide, l'agriculture ne suffit pas à nourrir la population ; le déficit en céréales est très fréquent et constitue l'une des raisons de l'expansion ; salariés agricoles et bergers forment des catégories turbulentes prêtes aux jacqueries et à l'aventure. Pour se nourrir, le pays a aussi très tôt regardé vers la mer : aux XIVe et XVe siècles la pêche hauturière et celle du thon au long des côtes de l'Algarve deviennent l'une des

grandes ressources du Portugal, comme les salines de Setubal et d'Aveiro qui ravitaillent l'Europe. Tout récemment, un historien a ainsi présenté les facteurs qui « ont déterminé et dominé la première phase des découvertes et conquêtes d'outre-mer »[1].

— La faim de l'or, la gêne provoquée par la rareté de la circulation monétaire dans les milieux marchands ;

— Les dévaluations monétaires qui avilissent les revenus fixes et poussent les nobles à rechercher d'autres domaines ;

— Le déficit en céréales que l'insuffisance de moyens de paiement pour en acheter à l'étranger rend plus aigu ;

— Le dynamisme des intérêts sucriers : la culture de la canne s'est développée au Portugal à partir de 1400, d'où les visées sur les régions sucrières comme Ceuta, Tanger et le Sous ;

— La demande d'esclaves pour servir de main-d'œuvre dans les plantations de canne et les « engins » à sucre ;

— La demande de gomme laque et de couleurs pour la teinturerie ;

— La demande de cuirs et de peaux pour la chaussure et la maroquinerie ;

— L'élargissement de l'aire des pêcheries.

c) Le progrès technique. Tous ces facteurs ont joué simultanément et c'est leur combinaison qui explique nombre d'établissements ou de conquêtes. Il faut ajouter que, visité régulièrement depuis le Moyen Âge par les flottes méditerranéennes (vénitienne, gênoise, catalane) ou nordiques (biscayenne, bretonne, flamande, anglaise), le Portugal a bénéficié des apports techniques de tous ces peuples et de ses propres recherches pour mettre au point, au cours du XV^e^ siècle, un outil remarquable de découverte : la caravelle, un navire léger (50 à 100 tonneaux en moyenne avec une tendance à l'augmentation mais sans jamais dépasser 200 tonneaux même au XVII^e^ siècle), de haut bord, à quatre mâts et à voilures quadrangulaires ou latines, dont il y avait deux types principaux : le type long (rapport longueur-largeur égal à 3,3) et le type rond (rapport 2,9). Bien entendu, la caravelle a adopté, comme les autres marines européennes, le gouvernail d'étambot qui permet un bien meilleur guidage du navire et grâce auquel il sera possible de contourner les régions des alizés au large des côtes. Avec la boussole, l'astrolabe, la cartographie, les Portugais ont disposé d'un ensemble technique qui fut l'un des grands arguments de leur succès. À ce

propos, assimilant l'effort méditerranéen et biscayen, l'associant au leur propre, les Portugais sont parvenus au début du XVIe siècle à des connaissances très remarquables. L'*Esmeraldo de situ orbis* est une œuvre vraiment scientifique : « Partout des chiffres : latitudes, distances, profondeurs de la mer. Des erreurs insignifiantes de latitude. La longitude du méridien de Tordesillas calculée à 5 degrés près. L'estimation des distances permet d'identifier aujourd'hui encore les endroits signalés. Toponymie riche, les connaissements des terres suffisamment établis pour permettre leur identification, les descriptions rigoureuses, minutieuses. Des cartes partout. Pas de fables : des données d'observation[2]. »

Le premier empire portugais

Bien préparée au Moyen Âge, contrairement à ce qu'avaient longtemps prétendu les historiens européens, l'expansion portugaise construit un premier empire dès le XVe siècle : c'est l'*expansâo quatrocentista* qui concerne le Maroc, l'Atlantique oriental et les archipels. On sait déjà comment la progression des Portugais le long des côtes de l'Afrique les conduisit en 1488 jusqu'aux rivages du Natal, une fois doublé le cap de Bonne-Espérance[3].

Tous ces voyages de découverte avaient des intentions spéculatives. De fait, de 1440 à 1510-1514, « la traite des Noirs, les trafics de l'or, de la malaguette, de l'ivoire soudanais ont appartenu presque sans contestation aux caravelles portugaises ». Ainsi le comptoir d'Arguin d'abord, au nord du Sénégal, puis les comptoirs de Cantor sur la Gambie et de Sao Jorge da Mina dans le golfe de Guinée, dévièrent au profit des Portugais le trafic de l'or soudanais qui aboutissait jusque-là en Barbarie après avoir traversé le Sahara. Dans les vingt premières années du XVIe siècle, la *Mina* a fourni annuellement à Lisbonne 410 kilos d'or, soit plus de 100 000 cruzados.

Il en fut de même avec les esclaves quoique les musulmans aient conservé de nombreux marchés : les Portugais accédèrent aux grands marchés d'esclaves ouolofs du Sénégal où ils trafiquèrent sans retenue. Ils se procurèrent également à meilleur compte et en plus grandes quantités les épices africaines : la malaguette utilisée dès le XIIIe siècle dans le Midi de l'Europe comme condiment et médicament et dont les grandes aires de production étaient la Haute-Gambie et le Haut-Niger et qui fournira une exportation notable vers les Pays-Bas après 1470 ; le poivre du Bénin à partir de 1485, également réexporté en grande partie

vers les Pays-Bas. Chacune des deux épices alimenta un commerce notable (2 000 quintaux par an environ, débarqués au Portugal dans chaque cas), mais très inférieur à celui des épices asiatiques. Le Bénin était aussi un lieu d'achat pour l'ivoire et les esclaves.

Ainsi, à la fin du XV^e^ siècle, le Portugal avait-il pris une large avance dans les domaines de la découverte, de la conquête et des trafics extra-européens. Cette avance allait lui permettre de construire un nouvel empire.

Le Grand empire

a) La route de l'Inde et l'empire des épices. Une fois le cap de Bonne-Espérance reconnu et doublé, le voyage maritime depuis l'Europe de l'Ouest jusqu'à l'Inde était assuré. Car la navigation sur l'océan Indien n'était pas à inventer. Or en 1488, Bartolomeu Diaz atteint le cap de Bonne-Espérance. C'est dix ans plus tard seulement que l'armada de Vasco de Gama arrive à Calicut. Tandis que Cabrai découvre le Brésil en 1500, peut-être en cherchant à améliorer la route vers l'Inde, les Portugais mènent rapidement à bien la découverte de l'océan Indien. Il ne s'écoule qu'une décennie entre l'arrivée à Calicut et l'arrivée à Malacca. Alors que la reconnaissance du continent américain et de ses limites va demander un demi-siècle, et pour cause, les Portugais, au-delà du cap de Bonne-Espérance, bénéficient de l'apport des cultures antérieures : « Les pilotes arabes, goujrates, malais, guidèrent au début les navires portugais… Au-delà du Cap, les Portugais reçurent comme en cadeau, présenté sur un plateau, la connaissance du régime des moussons qui commande la navigation, les routiers qui enregistraient des siècles d'expérience, le tracé des principales routes longuement pratiquées. Ils en arriveront jusqu'à utiliser les types orientaux de bâtiments. Mais, tout en les ayant essayés méthodiquement, ils n'adopteront pas les procédés orientaux de nautique astronomique… ce sont leurs propres procédés qu'ils y emploient avec pour outils essentiels l'astrolabe et la carte nautique… »

Dès lors, la rapide construction de l'empire portugais s'explique mieux : le deuxième voyage de Vasco de Gama a déjà pour but la conquête et l'organisation des territoires conquis. Vasco de Gama porte, en 1502, le titre d'Amiral des Indes, il dispose d'une flotte puissante bien pourvue d'artillerie : pour établir des relais, il fonde des comptoirs à Sofala et Mozambique, sur la côte orientale de l'Afrique ; il venge cruellement les marchands portugais

massacrés en son absence à Calicut et fonde le premier comptoir portugais de l'Inde à Cochin. Albuquerque continue son œuvre, s'emparant de Socotora, puis d'Ormuz (en 1507, une première fois et en 1514 durablement), fondant la capitale de l'Empire à Goa en 1510, prenant Malacca, la première place de commerce de l'océan Indien en 1511, atteignant les Moluques, l'une des grandes zones de la production des épices. Au cours des années suivantes les Portugais fondèrent plusieurs villes dont les plus durables furent Diu et Macao.

Le Portugal était trop peu peuplé pour envisager une conquête territoriale et une colonisation de grande ampleur. Aussi l'empire portugais fut-il essentiellement un empire commercial. Le caractère discontinu de l'occupation et des établissements portugais peuvent même autoriser l'expression d'empire insulaire, chaque comptoir, même continental, vivant un peu comme une île reliée à l'extérieur par les flottes. Ce qui explique que la sécurité et l'existence même de cet empire dépendaient de la prépondérance maritime portugaise sur l'Atlantique Sud et l'océan Indien. Mais il en allait de même de l'entreprise commerciale : en s'appropriant la route des Indes, les Portugais avaient conquis, partiellement au moins, le service des importations en Europe des soieries, des pierres précieuses et surtout des épices asiatiques : gingembre de Malabar, cannelle de Ceylan, clou de girofle des Moluques, noix muscade des îles de Banda et plus encore, le poivre de Malabar et de Sumatra, seule épice à donner lieu à un commerce de masse, dont le trafic dépassait celui de toutes les autres épices réunies ; des drogues également, dont on faisait grand usage dans la médecine et la parfumerie (betel, rhubarbe, musc, opium même). En retour, les Portugais apportaient les produits manufacturés d'Europe dont les armes, l'or et l'argent. Mais, en plus, ils avaient remplacé les Arabes dans le commerce *d'Inde en Inde*, c'est-à-dire que d'Ormuz, de Calicut ou de Goa à Malacca et Macao et retour, ils servaient d'intermédiaires entre Chinois, Malais et Hindous. Service fructueux, qui ne pouvait être conservé que par la puissance militaire : c'est pourquoi l'empire portugais atteignit son zénith pendant la première moitié du XVI^e^ siècle et sans doute de 1525 à 1550. Après cette date, son monopole du grand commerce fut contesté et la situation des Portugais s'affaiblit lentement.

Le Brésil occupe une place à part dans cet empire. Domaine inventé par chance, d'abord méprisé parce qu'apparemment sans richesses, il devait devenir une grande île au cœur des terres espagnoles. Son immensité et sa faible population indigène, l'absence de toute civilisation avancée, en firent, mais bien plus tard, la seule vraie colonie de peuplement du Portugal. D'ailleurs, en 1534, Jean III livra le Brésil à l'entreprise privée en le partageant entre des capitaines

donataires. Face aux menaces de colonisation françaises et hollandaises, les Portugais se décidèrent à créer un certain nombre d'établissements sur la côte ou dans l'intérieur du *Nordeste* dont ils avaient découvert les aptitudes sucrières : à partir de 1570 on assiste à la création de nombreuses plantations de canne à sucre et de moulins à sucre (*engenhos*) dans la région de Bahia-Permanbouc. Bahia devient dès 1549 la première capitale du Brésil, le siège du gouverneur général et du premier évêché.

b) Organisation des voyages et exploitation économique. L'énormité des distances imposa une organisation stricte des voyages, presque toujours en convois : après la prière collective et la bénédiction dans la chapelle de Restelo, puis l'église de Belem, les armadas appareillaient pour l'océan Indien. Presque toujours en mars et avril : sur 918 départs de 1500 à 1635, 87 % eurent lieu pendant ces deux mois. La durée du voyage était très rarement inférieure à quatre mois mais dans les cas d'hivernage (avarie ou accident climatique), elle pouvait être beaucoup plus grande, jusqu'à un an et demi ! L'hivernage se produisit dans la proportion d'un neuvième. Dans 88 % des cas la durée oscilla entre quatre mois et demi et sept mois. Le voyage fut relativement sûr, du moins jusqu'en 1586 (seulement trois cargaisons pillées pendant cette période) et pendant cent trente-six ans le taux des pertes s'établit à 11 % pour l'aller et à 15 % pour le retour : c'est-à-dire qu'il n'était pas plus dangereux d'aller de Lisbonne à Cochin que de Barcelone à Gênes ! Il est vrai que, dans les premières années, le Portugal envoya de puissantes escadres pour briser la résistance musulmane.

Dans les toutes premières années, le commerce de l'Inde demeura libre. Ceux qui disposaient des capitaux nécessaires pouvaient fréter un ou plusieurs navires, expédier vers les Indes et en ramener les marchandises de leur choix sous la seule condition de payer un droit de douane d'environ 5 % et de passer par la *Casa da Mina* (créée pour le commerce africain), à la fois douane et magasin de transit. La couronne de Portugal elle-même avait, en 1499, pris une participation de 20 000 cruzados dans une société fondée pour ce commerce et pour cinq ans.

Mais dès 1504 les prix s'effondrent en raison de l'excès de l'offre. Dès lors le régime fut modifié. La liberté de vente disparut la première, la *Casa da Mina* demeura le seul organisme de vente à un prix unique. Et, en 1506, fut établi un régime de monopole au profit de la couronne (géré par la *Casa da India*) qui armait les navires, achetait et exportait les marchandises et l'argent, importait et

vendait les épices. Ce régime dura jusqu'en 1570 mais, dans la pratique, il comporta de nombreuses exceptions légales : c'est ainsi que beaucoup d'honoraires ou de dettes du roi du Portugal furent payés sous forme de licences d'importation. De même les fonctionnaires, officiers, marins avaient-ils droit à importer pour leur compte certaines quantités d'épices. En fait, le roi lui-même s'associait avec de grands nobles (Albuquerque plusieurs fois) et des marchands, dont de nombreux étrangers : Italiens, Allemands, Espagnols même, pour l'armement des navires. Après 1570 cet armement et les voyages furent affermés.

Le fait que le roi de Portugal devint le plus gros capitaliste de son empire nécessita la création de factoreries ou comptoirs d'État dont les principaux furent établis à Koulam, Cochin, Cannanore, Calicut (ce dernier de 1513 à 1525 seulement), Chalyat, Mongadore. Chaque flotte était gérée par un facteur mais il fallut mettre en place deux administrations parallèles : l'une à Lisbonne, la *Casa da India ;* l'autre aux Indes dont les personnages principaux furent les *vedores*, responsables du chargement des navires et de la direction des factoreries à épices. Tout un système de protection des petits royaumes qui avaient signé des traités d'amitié avec les Portugais dut être installé. Le vice-roi, qui résida à Goa, avait la direction politique et militaire de l'ensemble et la fonction fut tenue par des hommes remarquables : Almeida, puis Albuquerque. À l'extrême bout de l'Empire, une capitainerie des Moluques et de Banda fut créée en 1522, appuyée sur la forteresse et la factorerie royale de Ternate. Malgré quelques contestations espagnoles, le pouvoir des Portugais s'implanta pour longtemps dans cette région.

Il n'est pas douteux que ces trafics assurèrent de gros profits au Portugal. En 1512, Albuquerque évaluait les cargaisons de retour à 1 300 000 cruzados, soit huit fois la valeur de l'aller. En retenant comme moyenne annuelle pour le XVI^{e} siècle le retour de 4 naves, on obtient des cargaisons de 40 à 50 000 quintaux jusque vers 1535-1540, de 60 à 75 000 quintaux ensuite, dont à peu près les deux tiers en épices et presque toujours des marchandises de grande valeur sous un faible volume. Même si la proportion de 1512 est exceptionnellement favorable, on peut admettre qu'elle descendait rarement au-dessous de 5 pour 1. Une fois déduits les frais en capital (navires surtout), en salaires et primes et en investissements d'infrastructures politiques, militaires ou commerciales, le profit demeurait important. Mais, après 1580, il s'affaisse avec le trafic malgré la hausse des prix. Il est vrai que les profits de la traite

augmentent aux dépens de l'humanité africaine dont les États les plus solides sont durement touchés.

c) L'apogée portugais. Ces profits expliquent pour une large part l'apogée portugais qui correspond aux règnes de Manuel le Fortuné (1495-1521) et de Jean III (1521-1557). C'est le beau temps de l'État portugais moderne « impérial, mercantiliste et entrepreneur ». Le souverain peut se livrer au mécénat d'où l'expression « style manuelin » appliquée à de nombreux monuments de Lisbonne de cette époque (tels le monastère hiéronymite et la tour de Belem).

Le trafic avec l'Inde stimule nombre d'industries portugaises : chantiers navals évidemment, dont les plus importants sont à Lisbonne, Viana, Lagos ; biscuits ; pêche au thon dont les madragues s'arment en Algarve ; il stimule aussi les plantations de vignobles et d'oliveraies. Malgré le prélèvement des capitalistes étrangers, des fonds demeurèrent sans doute disponibles pour développer les industries textiles des régions de Covilha et Guiramaes, les nombreuses poteries, marbreries, industries de cuirs et fabriques de conserves alimentaires (figues sèches, pâtes d'amandes, thon). Mais la main-d'œuvre a probablement gravement manqué à ce développement.

Il reste que l'apogée portugais se signala par d'autres traits. L'élan religieux avait joué un rôle relativement faible dans les débuts de la découverte et de la conquête. Passé le premier tiers du siècle, les jésuites portugais prennent une part importante à l'évangélisation, notamment aux Indes et en Chine. Les nouveaux mondes tiennent une grande place dans la littérature de cette époque, la plus brillante de l'histoire du pays, par exemple dans les *Lusiades* de Camoes qui séjourna longtemps à Goa et à Macao, dans les chroniques de Joâo de Barros, Damiao de Gois. Mais lorsque les rivaux du Portugal eurent rattrapé l'avance acquise en matière de navigation et d'armement, la trop faible population du Portugal ne lui permit pas de maintenir la position extraordinaire qu'il avait conquise. En 1578, le jeune roi Don Sébastien se lança dans une folle tentative de conquête du Maroc, malgré les conseils de prudence qu'il avait reçus, notamment de Philippe II ; son armée fut écrasée lors de la bataille d'Alcazarquivir (ou Alcacer Quibir) et le roi périt dans le combat mais son corps ne fut pas retrouvé, ce qui donna lieu à la tradition légendaire du « roi caché ». Les Portugais eurent des milliers de morts et la fine fleur de la noblesse portugaise tomba en captivité : les rançons coûtèrent une véritable fortune et le Portugal y perdit une partie notable des profits de son commerce. L'oncle et

successeur de Sébastien, le cardinal Henrique, mourut dès le 31 janvier 1580 et la crise de succession tourna au profit de Philippe II, qui l'emporta sur la nièce d'Henrique, la duchesse de Bragance, et sur le prieur de Crato, Don Antonio, fils naturel de l'infant Don Luis, décédé. Proclamé roi par les Cortès de Tomar, le 16 avril 1581, Philippe II eut l'habileté de garantir au Portugal le maintien de son indépendance, sa législation, l'usage exclusif de sa langue dans les actes officiels, ses libertés, us et coutumes, de conserver aux Portugais l'exclusivité du commerce de l'Inde et de la Guinée, etc. De sorte que jusqu'à la fin du règne de Philippe II, il prévalut une « cohabitation harmonieuse » (J.-F. Labourdette). Mais le Portugal n'avait plus la maîtrise de son destin. La situation devait se dégrader après 1620 et aboutir à la révolution portugaise de 1640.

2. L'empire Turc

Rival plus durable pour l'empire hispanique, et d'ailleurs formé longtemps avant lui, l'empire ottoman fut, comme le domaine portugais, créé et maintenu par la conquête. Mais une conquête territoriale annexant d'immenses espaces à l'autorité du sultan. Quoique les Turcs soient devenus l'une des puissances les plus redoutables de la Méditerranée, ils créèrent avant tout un empire continental ou plus exactement multicontinental puisqu'il s'étendit sur trois continents : l'Asie, dont provenaient les Ottomans, l'Europe et l'Afrique. Constitué dès le XIVe siècle, il devait résister longuement à l'érosion du temps et demeurer une grande puissance jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Une entreprise de conquête deux fois séculaire

Les Turcs étaient originaires de l'Asie centrale. Ils avaient fondé un premier empire, celui des Seljoukides, qui fut détruit en 1292 par les Mongols de Gengis-Khan. L'une des tribus turques, les Ottomans ou Osmanlis (d'Othman Ier ou Ostman), se déplaça alors vers l'ouest, occupant la Bithynie et Brousse en 1325. Durant le XIVe siècle, elle se rendit progressivement maître d'une grande partie de l'Asie Mineure, de plusieurs îles grecques puis, après la prise de Gallipoli, elle attaqua les peuples slaves des Balkans, les refoulèrent ou les soumirent (prise de Sofia en 1359), s'empara de la Thrace et notamment

d’Andrinople qui, en 1362, devint leur nouvelle capitale : l’empire byzantin fut dès lors réduit à un petit territoire autour de Constantinople, qui devait résister quatre-vingt-dix ans encore à la pression quasi incessante des Turcs.

Les Ottomans étaient déjà devenus une grande puissance militaire. En 1389, lors de la célèbre bataille de Kossovo, ils éliminèrent pour longtemps le danger représenté par les Slaves du Sud en écrasant Bulgares, Serbes et Albanais réunis : les peuples slaves devinrent vassaux des Turcs qui ajoutèrent alors la Thessalie à leurs domaines et, à l’est, l’Anatolie. Leur ascension parut compromise un temps par une nouvelle poussée mongole et la victoire de Tamerlan sur Bajazet I^{er} à Ancyre (1402), mais Tamerlan n’avait pas su créer un État et, dès qu’il eut disparu, les Turcs reprirent leur marche en avant : vers l’ouest, Mahomet II emporta Constantinople d’assaut en 1453 après avoir soumis la ville à un véritable blocus ; simultanément les Ottomans submergèrent les Balkans : la deuxième bataille de Kossovo (1448) leur permit de soumettre les Serbes, puis d’occuper provisoirement Belgrade (1456), parvenant ainsi au Danube, contrôlant la Transylvanie. En 1460, ils s’emparaient de la Morée et des derniers îlots de résistance grecque ; en 1468, ils forçaient le réduit montagneux albanais dont la résistance avait été remarquable, jetant même une tête de pont en Italie par la prise d’Otrante (1480) qui affola l’Occident, notamment le pape et Venise, seule puissance occidentale à conserver de solides positions en Méditerranée orientale. Après avoir lentement conquis la Bosnie et l’Herzégovine, les Turcs débouchaient sur l’Adriatique, enlevant Scutari en 1479 et Durazzo en 1501.

Vers l’est, la poussée turque est tout aussi spectaculaire : après la prise de Trébizonde, les Turcs s’en vont conquérir la Crimée en 1479, l’Arménie ; puis en 1516 et 1517, d’un même élan, ils soumettent la Syrie et l’Égypte, brisant le pouvoir des Mameluks. Aux environs de 1520, l’empire turc, entièrement construit par la conquête, est l’une des grandes puissances mondiales. Mais il a désormais atteint, ou presque, ses limites maximales, parce qu’il se heurte à des rivaux dignes de lui : à l’est, monarchie perse née des tribus turbulentes de l’Azerbaïdjan qu’une haine religieuse tenace oppose aux Turcs ; à l’ouest, Empire de Charles Quint, maître de la Méditerranée occidentale comme les Turcs le sont de la moitié orientale de la mer malgré la persévérante présence vénitienne (colonies de Nauplie et Malvoisie en Morée, plusieurs îles de la mer Égée jusqu’en 1537 ; Chypre jusqu’à 1573 ; la Crète jusqu’au milieu du XVII^{e} siècle, et la forteresse de Corfou).

Fernand Braudel a souligné cette situation géopolitique : « Les deux Méditerranées sont, au XVIe siècle, deux zones politiques de signe opposé. S'étonnera-t-on, dans ces conditions, que les grandes luttes maritimes, à l'époque de Ferdinand le Catholique, de Charles Quint, de Soliman et de Philippe II, se situent avec insistance, à la jointure des deux mers, à leur approximative frontière ? Tripoli (1511, 1551), Djerba (1510, 1520, 1560), Tunis (1535, 1573, 1574), Bizerte (1573, 1574), Malte (1565), Lépante (1571)…[4]. » L'Asie Mineure, « grecque et orthodoxe au XIIIe siècle » n'a été que lentement pénétrée et soumise. Cette mutation s'est opérée au prix d'un recouvrement démographique par migration de peuples turcs vers l'ouest et d'une patiente entreprise de propagande religieuse menée par les ordres musulmans, certains révolutionnaires, d'autres mystiques. En revanche la péninsule des Balkans a été rapidement conquise malgré son étendue de même que la Syrie et l'Égypte plus tard. On peut s'en étonner.

La supériorité militaire des Turcs fondée sur les janissaires *(yéni-tcheri)* ou « nouvelle troupe » créée dès le XIVe siècle est incontestable. Elle concerne toutes les armes : infanterie, cavalerie, artillerie. Grâce à leur cavalerie, les Turcs ont réussi à soumettre très vite les plaines : ainsi la plaine bulgare, les larges vallées du Vardar, de la Maritsa, de la Morava, la Thessalie, tout cela avant la fin du XIVe siècle. Il est intéressant de constater que leur pénétration dans les montagnes a été beaucoup plus difficile : ce n'est que dans la deuxième moitié du XVe siècle qu'ils s'assurent le contrôle de la Morée, de la Bosnie, de l'Albanie. Alors qu'en deux ans ils occupent la Syrie et l'Égypte. Ce n'est pas seulement une question de terrain : c'est aussi qu'ils rencontrent dans les montagnes une société plus robuste, plus indépendante, qui a quelque chose à défendre. Rien de tel dans les plaines. Ainsi l'explication de la conquête turque n'est pas seulement militaire. Elle est aussi sociale, et encore politique, religieuse. Lisons Fernand Braudel « De l'autre côté des détroits, la conquête turque a été largement favorisée par les circonstances. La péninsule des Balkans est loin d'être pauvre, elle est même, aux XIVe et XVe siècles, plutôt riche. Mais elle est divisée : Byzantins, Serbes, Bulgares, Albanais, Vénitiens, Gênois y luttent les uns contre les autres. Religieusement, orthodoxes et latins sont aux prises ; socialement enfin, le monde balkanique est d'une extrême fragilité, un vrai château de cartes. Tout cela à ne pas oublier : la conquête turque dans les Balkans a profité d'une étonnante révolution sociale. Une société seigneuriale, dure aux paysans, a été surprise par le choc et s'est écroulée d'elle-même. La conquête, fin des grands propriétaires, maîtres absolus sur leurs terres, a été, à

certains points de vue, une « libération des pauvres diables… ». La péninsule des Balkans semble ne pas avoir résisté à l'envahisseur. En Bulgarie, où les Turcs feront des progrès si rapides, le pays avait été travaillé, bien avant leur arrivée, par des troubles agraires violents. Même en Grèce, il y avait eu une révolution sociale… devant les Turcs, un monde social s'est écroulé, en partie de lui-même… » Faut-il ajouter que les Turcs laissèrent les peuples vaincus pratiquer librement leur religion et qu'ils recrutèrent une bonne part de leur personnel — y compris les plus hauts fonctionnaires — et de leurs soldats parmi ces peuples !

Les moyens de la domination : le Sultan, l'armée, les fonctionnaires

L'empire ottoman est une forme évoluée du despotisme oriental. Il s'en faut cependant de beaucoup que ce despotisme soit aveugle et sans limites même si le pouvoir du sultan est théoriquement absolu.

a) Le sultan. Mahomet II (1451-1481), Bajazet I^{er} (1481-1512), Selim I^{er} (1512-1520), prédécesseurs de Soliman le Magnifique furent déjà de grands personnages, le pacifique Bajazet I^{er}, contemplatif et mystique, ayant d'ailleurs provoqué une halte dans la conquête.

Le sultan était, à l'origine, un chef de guerre choisi parmi les descendants de l'ancêtre Osman. Mais il enrichit progressivement son pouvoir de prestiges nouveaux : la conversion à l'Islam fit de lui un chef religieux, un « émir » ; la prise de Constantinople le changea en empereur et, pour les Grecs, en basileus ; la victoire sur l'Égypte et l'achat des droits du Khalifat firent de lui le khalife, successeur de Mahomet. Nul doute que ces titres aient donné plus d'éclat à sa puissance, que les étrangers jugent immense : « toute la suprême autorité, dans l'Empire des Turcs, est aux mains d'un homme unique, tous obéissent au sultan, il gouverne seul… en un mot, il est le maître tandis que tous les autres sont ses esclaves »[5].

Est-il vrai que les Ottomans demeurèrent une caste à l'écart des vaincus ? Par le genre de vie, sans doute. Mais les sultans peuplèrent leur sérail d'esclaves chrétiennes, russes, circassiennes, grecques, italiennes ; et la famille privilégiée se croisa ainsi avec plusieurs ethnies. De même, d'ailleurs, le chef de la

hiérarchie de l'empire, le grand vizir, est-il rarement un musulman de vieille souche : sur 48 grands vizirs aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, 12 seulement furent fils de musulmans ; beaucoup sont des descendants d'esclaves affranchis d'origines très diverses, certains même sont des renégats chrétiens. Il est possible que la diversité des influences parvenues jusqu'au palais du sultan par le canal de tous les croisements ait rendu plus avisé l'exercice du pouvoir.

b) L'armée. L'outil de la conquête fut donc l'armée. Les qualités du soldat turc : endurance, courage, sens de la discipline, jouèrent leur rôle. Mais qu'est-ce que le soldat turc ? L'analyse du recrutement nous montre que l'armée turque ne procédait nullement d'une ethnie privilégiée car ce recrutement s'adressait aussi bien aux Asiatiques qu'aux Européens, aux paysans d'Anatolie ou aux montagnards d'Albanie.

La vraie force de cette armée, ce fut donc de compter d'abord sur un corps de spécialistes préparés dès l'enfance au métier des armes, au service exclusif du sultan, sorte de garde prétorienne à grande échelle : à l'origine, le **corps des janissaires**, puisque c'est de lui qu'il est question, comportait uniquement des enfants chrétiens enlevés très tôt à leurs familles, élevés ensemble dans l'Islam, soumis à une discipline stricte et voués à la vie militaire (interdiction du mariage). Tous les cinq ans, les recruteurs des janissaires parcouraient les provinces de l'empire et sélectionnaient les enfants mâles les plus beaux, de l'aspect le plus sain. Au XVI^e^ siècle, il y a aussi des Turcs parmi les janissaires dont l'effectif est d'environ 12 000 hommes, mais la discipline ne s'est pas encore relâchée : les hommes reçoivent chaque jour une solde et une ration alimentaire. Étant donné que le sultan était considéré comme le père nourricier des janissaires, les grades étaient empruntés au langage de la cuisine du Palais : le *tchorbadji bachi* ou « maître de la grande soupière » était l'analogue d'un colonel ; l'*achtchi bachi* ou « maître-queux » était le capitaine ; le *sakka bachi* ou porteur d'eau avait rôle de lieutenant et la marmite *Kazan* était le vrai drapeau du régiment. Le commandant des janissaires était à l'origine l'*aga* mais l'augmentation des effectifs avait suscité la nomination de plusieurs *agas*.

Autour de ce noyau permanent de soldats d'élite dotés d'un armement moderne (mousquets), le sultan recrute des mercenaires pour le temps de guerre et, surtout, mobilise les contingents féodaux fournis par les seigneurs titulaires des *timars*. Ceux-ci sont des concessions en forme de seigneuries qui englobent des terres cultivées ou incultes, des redevances, des péages, et la noblesse

chrétienne des pays conquis a souvent bénéficié elle-même de ces concessions mais celles-ci sont conditionnelles : leur contrepartie est la contribution militaire à l'appel du sultan, chaque maître de *timar* devant fournir un nombre de cavaliers *(sipahis)* proportionnel à l'importance de son domaine. Il y a trois classes de domaines dont les plus considérables, les *has*, d'un revenu annuel supérieur à 100 000 *aspres*[6], portent la grande aristocratie foncière.

Lors des grandes batailles, l'armée turque plaçait les janissaires au centre, derrière un rempart de chariots. Aux ailes se plaçaient les cavaleries, à droite celle d'Asie, à gauche celle d'Europe et, avec elles, l'artillerie prête à croiser ses feux sur l'ennemi. L'artillerie fut responsable de plusieurs grandes victoires : celle sur les Mameluks en 1517 ou celle de Mohacs en 1526. L'armement turc suivait sans retard le progrès technique mais, dans ce domaine, les Turcs dépendaient de l'Occident. Un contrôle rigoureux des ventes d'armes, s'il avait été possible, les aurait mis en grande difficulté. Il est vrai qu'à l'occasion de chaque raid à l'Ouest les Turcs ont soigneusement « razzié » les artisans spécialistes de l'armement auxquels ils offraient ensuite de hauts salaires et même de grands honneurs en cas de conversion à l'Islam. De même la conquête de la Grèce fut à l'origine de la force navale des Turcs fondée sur des galères rapides : dans les chantiers navals encore, on retrouve des spécialistes européens, Vénitiens et Gênois notamment.

c) Les fonctionnaires et la « paix turque ». Les voyageurs étrangers, au moins jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, ont été impressionnés par l'ordre et la sécurité qui régnaient dans l'empire turc. On peut voyager sur les chemins sans craindre agression et voleurs. Voilà qui favorise le commerce et l'activité économique. De fait, l'empire turc dans les premières décennies du XVI^e^ siècle donne le spectacle d'une grande prospérité.

Il est probable que cette conjoncture favorable doit beaucoup à la libération des paysans consécutive à la conquête des Balkans : sans doute les paysans ont-ils à s'acquitter de leurs obligations envers le fisc (capitation et impôt territorial) et de quelques redevances à leurs seigneurs, titulaires des *timars*. Mais ils ont été libérés des corvées et leurs communautés sont restées maîtresses de la terre. De plus, la paix et l'ordre que fait régner l'autorité du sultan représentent une protection pour les paysans : des milliers d'entre eux migrent à travers l'Europe centrale vers les domaines ottomans où subsiste la liberté de religion.

À l’époque de Mahomet II s’est affirmé un mouvement de centralisation politique qui va s’accélérer sous Soliman. En 1534, l’Empire est divisé en circonscriptions ou *Sandjaks* (30 en Europe, 63 en Asie) gouvernées par des *beys*, fonctionnaires aux grands pouvoirs, civils et militaires. Des groupements de *sandjaks* sont administrés par des fonctionnaires de rang supérieur, les *pachas*. Enfin, coiffant les circonscriptions plus petites, huit « gouvernements » dirigés par des *beglerbeys* : celui d’Europe, celui d’Égypte et six en Asie. Il s’y ajoute le *beglerbey* de la mer, sorte de grand amiral qui administre les ports de Gallipoli, Cavalla et Alexandrie. Les beys se chargent du maintien de l’ordre, président les tribunaux, convoquent les contingents militaires, font rentrer les impôts : dîmes payées par les musulmans au sultan, descendant du Prophète, capitations, impôt foncier, droits de douane, tributs des peuples vaincus comme ceux payés par l’Égypte, la Moldavie, la Valachie ou la Transylvanie. Prenons deux exemples qui démontrent la souplesse du système ottoman. Après la conquête de la Bosnie dans les années 1455-63 par Isa Bey, celle-ci avait été érigée en *sandjak*. Comme la Bosnie était peuplée de chrétiens, Isa Bey voulut doter le pays d’une capitale nouvelle qui serait un centre musulman : ce fut Sarajevo, fondée en 1462, qui avait déjà environ 5 000 habitants en 1520-30 et 21 000 vers 1571-80. Les habitants de la Bosnie eurent le statut de *dhimmi*, ou « mécréants protégés » (Gilles Veinstein). Ils pouvaient conserver leur religion mais étaient soumis à des impôts spécifiques et ne jouissaient que de droits restreints. Mais en Bosnie, peut-être à cause du rayonnement de Sarajevo, l’islamisation fut rapide et massive. Dès le milieu du XVI^{e} siècle, la population de la capitale était en majorité musulmane. Cependant, des marchands ragusains vinrent s’y installer, ainsi que des juifs chassés d’Espagne et du Portugal à partir de 1568. Le plus célèbre bey de Bosnie, Gazi Husrev, l’embellit de monuments remarquables dont la *Begova Djamiya* ou « mosquée du bey ».

En Égypte, conquise en 1517 et de population majoritairement musulmane, les Ottomans donnèrent le gouvernement du pays à un *pacha* dont les pouvoirs étaient grands mais qui ne demeurait en charge que trois ans. Il avait comme collaborateur immédiat un *qâdi* ou grand juge, envoyé pour un an d’Istanbul, qui dirigeait la justice. Des milices (les *odjaks*), dirigées par des agas, nommés par Istanbul, assuraient le maintien de l’ordre. Mais, en même temps, les sultans avaient conservé une partie des institutions mamelukes, de sorte que les provinces égyptiennes furent administrées conformément aux usages antérieurs. Émirs et beys, recrutés selon le système habituel de l’achat d’esclaves blancs dans les régions caucasiennes, continuèrent à exercer d’importantes fonctions,

de manière satisfaisante jusqu'à la fin du XVIe siècle (André Raymond). À tel point qu'on a parfois évalué les revenus du sultan à deux fois ceux de Charles Quint : évaluation risquée, qui néglige trop de différences d'autant qu'à cette époque l'empire ottoman n'avait pas de véritable budget : « ni évaluation des dépenses à prévoir, ni identification des sources de revenus fournissant les moyens de faire face à ces dépenses, ni autorisation de recouvrement du revenu, ni ordonnancement des dépenses… Les comptes tiennent plus de l'inventaire de fin d'année ou de bilan que de budget proprement dit[7]. » Il reste que les finances publiques ottomanes furent prospères jusqu'aux deux tiers du siècle et constituèrent l'un des leviers de l'expansion.

L'apogée turc : Soliman le Magnifique (1520-1566)

a) Le règne de Soliman. Soliman succéda sans difficulté à son père Sélim qui l'avait associé depuis quelques années à la direction des affaires. Son règne commença par une série de coups d'éclat : prise de Belgrade en 1521 ; prise de Rhodes, où la forteresse des chevaliers de Malte était l'une des dernières citadelles chrétiennes du Levant, en 1522 ; grande victoire de Mohacs sur les Hongrois en 1526. L'époque de Soliman correspond au maximum d'extension territoriale de l'empire ; elle est aussi celle où la construction politique ottomane atteint à sa plus grande perfection.

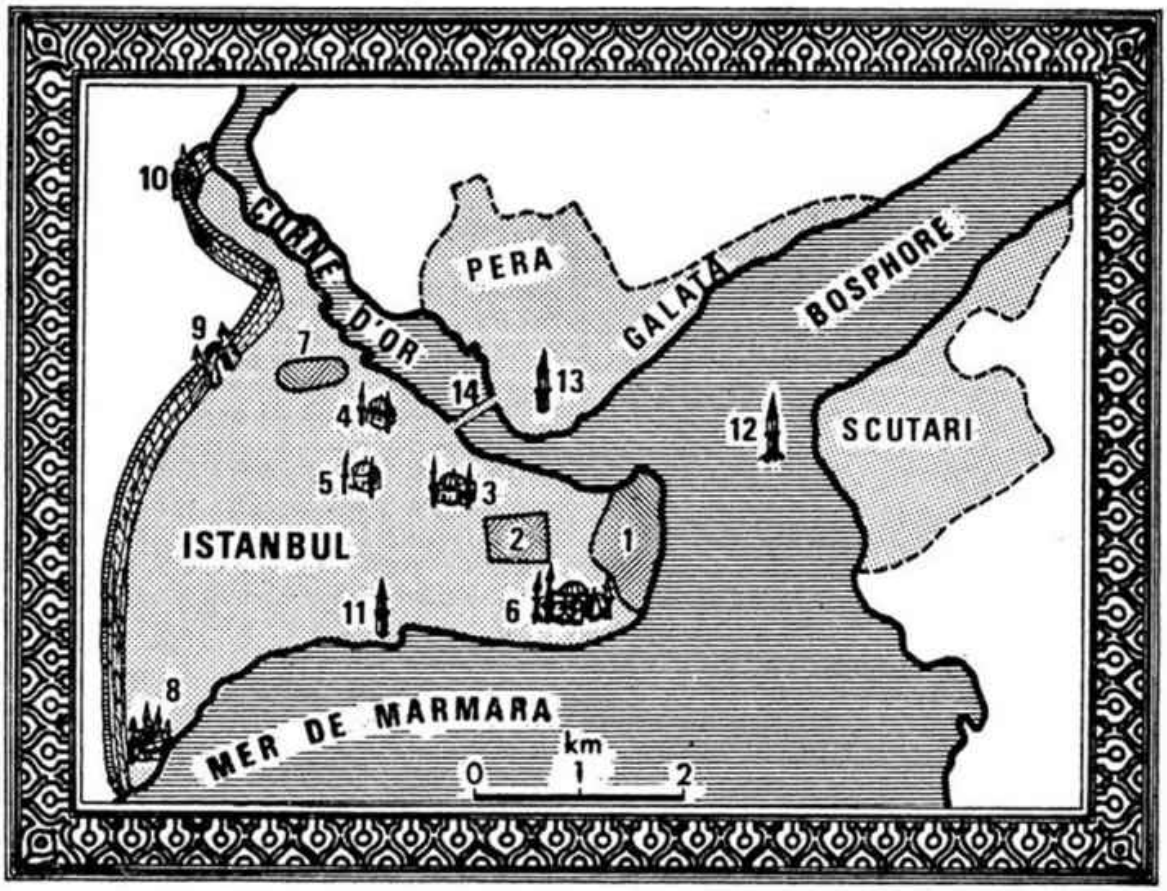

ISTANBUL aux XVI^e^ & XVII^e^ s.

Soliman fut d'abord un législateur, le *kanuni*, servi par de remarquables juristes comme Aboul's Su'ud et Ibrahim Halebi. Son code, le Kanuname, fut un des recueils de lois les plus remarquables de l'Histoire. Pour assurer l'exécution des lois, Soliman et son grand vizir (jusqu'en 1536 le remarquable Ibrahim) multiplièrent le nombre des fonctionnaires formés dès l'enfance par une méthode analogue à celle qui présidait au recrutement des janissaires, le *devchirmé*, « ramassage qui consistait à enlever dans les foyers chrétiens des Balkans un certain nombre d'enfants généralement âgés de moins de cinq ans »[8]. S'appuyant sur ces fonctionnaires, Soliman renforça sa tutelle sur la féodalité des timariotes : le règlement de 1530 disposa que les fiefs militaires seraient désormais attribués à Istanbul par le sultan ou son administration et non plus par les beglerbeys. Il s'agissait de tuer dans l'œuf tout germe de séparatisme sans toucher à la grande propriété. Mais cette pratique devait

ultérieurement favoriser les intrigues de sérail lorsque les successeurs de Soliman ne furent pas capables de diriger eux-mêmes l'administration.

Soliman avait créé dès son avènement un climat de détente lorsqu'il restitua les biens confisqués du temps de Sélim et renvoya dans leur pays les prisonniers égyptiens. Il favorisa le développement des relations commerciales avec l'Occident, signant notamment avec la France des « Capitulations ». Favorisant les conceptions d'un grand architecte, *Sinan,* il améliora les conditions de vie de sa capitale, surtout grâce à l'adduction d'eau potable (nombreux aqueducs et fontaines) et à l'organisation du ravitaillement ; il l'embellit beaucoup aussi, faisant construire en particulier les grandes mosquées de Chheadi (1548), Suleymanieye (1550-1557) ainsi que la Selimeyé d'Andrinople (terminée en 1567).

b) Istanbul. Au milieu du XVI^e^ siècle, Istanbul est déjà une ville énorme, la plus peuplée de l'Europe et d'assez loin : 400 000 habitants environ entre 1520 et 1535, peut-être 700 000 à la fin du XVI^e^ siècle. Ville fort cosmopolite où domine cependant l'élément turc (55 à 60 %), reconnaissable au turban blanc, tandis que celui des juifs est jaune et celui des Grecs, bleu, où travaillent quantité de renégats chrétiens venus de tous les pays de la Méditerranée. La ville doit sa fortune à sa rade, la Corne d'Or, seul abri sûr entre la mer de Marmara et la mer Noire ; à ce qu'elle est le point d'arrivée obligé des caravanes d'Asie qui transitent par Scutari sur la rive opposée, et la porte du monde balkanique. Divisée en quartiers très différenciés que séparent plusieurs plans d'eau, l'agglomération comporte trois grands ensembles : d'abord la ville d'Istanbul proprement dite, limitée d'un côté par la mer de Marmara, de l'autre par la Corne d'Or, enfin au nord par une muraille continue de 7 kilomètres du château des sept tours à la porte de Eyoub, dont l'espace urbain n'est pas très densément peuplé. Quantité de jardins, promenades, esplanades, séparent les uns des autres les larges pâtés de maisons basses et tassées, faites de bois et de briques, peintes de couleurs tendres et autour de chacune des 400 mosquées (certaines très petites), il y a une place. Les rues sont étroites et sinueuses. Quelques quartiers se distinguent nettement : le Bazestan, véritable bazar à étages où l'on trouve toutes les marchandises du monde ; le sérail à la pointe sud qui est le lieu par excellence de la promenade et du divertissement ; l'immense mosquée de Soliman et son environnement : jardins, bibliothèques, écoles, hôpital. Sur l'eau, une foule de barques, de chaloupes, assurent les transbordements des marchandises et des voyageurs entre l'Europe et l'Asie,

entre les divers quartiers de la ville : il faut tant de monde à ce travail qu'il est l'un des grands pourvoyeurs d'emplois de la ville.

De l'autre côté du grand estuaire de la Corne d'or, large de 400 à 500 mètres, s'étend Galata-Pera, « la ville franque », il serait plus juste d'écrire la ville grecque, où résidaient les ambassadeurs et la plupart des Occidentaux, les grands marchands et les banquiers, où s'exhibent les plus belles demeures. Galata abrite les grands arsenaux, les quais et les entrepôts que desservent les navires d'Occident, les maisons de courtage et d'assurance et les juifs y sont nombreux ; Pera chevauche les collines plantées de vignobles d'où la vue s'étend sur l'admirable panorama de la Corne d'Or, des mosquées et des palais d'Istanbul. On y célèbre en liberté le culte catholique.

Enfin, gardée par l'îlot de Léandre, accrochée à la rive d'Asie, Scutari est « la gare caravanière d'Istanbul à l'aboutissement et au départ des immenses routes d'Asie », avec ses quelques dizaines de caravansérails et son grand marché aux chevaux.

À la charnière de l'Asie et de l'Europe, mêlant ses peuples bariolés, élevant la mosquée de Soliman non loin de Sainte-Sophie (devenue une autre mosquée), accueillant les navires d'Occident et les convois d'Extrême-Orient, Istanbul est un résumé authentique de l'empire turc.

3. La France

Par sa population nombreuse, par sa richesse, par le degré d'organisation du pouvoir monarchique, et les moyens dont dispose son souverain, le royaume de France joue un rôle essentiel dans l'équilibre européen. Face au rêve impérial de Charles Quint qui menace son existence, elle devient l'obstacle le plus sérieux au cours de la période.

Malgré le poids des aventures extérieures où l'entraînent les ambitions chevaleresques de ses rois, malgré les revers subis en Italie et l'épisode de la captivité de François I^{er}, elle poursuit, de 1494 (début du règne personnel de Charles VIII) à 1559 (mort accidentelle d'Henri II), sa transformation en État moderne.

La construction de l'État monarchique

La période voit le passage d'une monarchie paternelle, encore médiévale par bien des côtés, à une monarchie qu'on peut déjà rattacher à l'absolutisme, même si les obstacles et les limites demeurent importants. Cette construction suppose **une direction** ferme, soutenue par une idéologie et des institutions, des **moyens** humains et matériels, un certain **consentement** du corps social.

a) Les souverains et le gouvernement central. La monarchie repose sur la personne du roi. Au vieux Louis XI, habile et patient, succède un jeune souverain de treize ans, marié à vingt et un ans par la sagesse des Beaujeu à la duchesse Anne de Bretagne, sa cadette. Règne prématurément interrompu, suivi par celui de Louis d'Orléans, plus mûr, plus soucieux de ménager l'opinion des notables (ce qui lui vaudra une réputation flatteuse et le titre de Père du peuple, décerné par les états de 1506). Le règne de Louis XII prépare celui de son cousin François d'Angoulême. Dans ce prince de vingt ans, parfait gentilhomme, aimant la guerre et ouvert aux choses de l'esprit, désireux de briller et de plaire, mais attentif à sa renommée et à son autorité, la classe dirigeante du royaume se reconnaît. Un long règne (1515-1547) permet à François I^{er} d'imprimer à l'évolution des caractères durables. Moins brillant, mais peut-être plus solide, Henri II, de 1547 à 1559 poursuit son œuvre, à l'intérieur comme à l'extérieur.

La conception du pouvoir royal continue d'évoluer, sous l'influence des juristes des humanistes, nourris de l'image idéale de l'*Imperium romanum.* Aux vieilles notions médiévales du roi, premier seigneur et sommet de la pyramide des relations vassaliques, de l'Oint du Seigneur, descendant de saint Louis et élevé par le sacre au-dessus de tous les fidèles, du Juste, auquel ses sujets peuvent s'adresser comme à un père, s'ajoutent désormais l'idée impériale du pouvoir absolu, délié de toutes les contingences terrestre. et celle du roi héroïsé, que ses vertus mettent tout naturellement à la tête du corps social, Conception exposée, à grand renfort de références antiques, par Guillaume Budé, porte parole des humanistes, dans *L'Institution du Prince*, écrite pour le roi en 1518 ; conception souvent rappelée par les serviteurs de la monarchie, du chancelier Duprat (« Nous devons obéissance au Roi, et n'est à nous de récalcitrer à ses commandements », 1518) aux gens du parlement de Paris (« Nous ne voulons révoquer en doute ou disputer de vostre puissance. Ce seroit espèce de sacrilège, et scavons bien que vous estes par sus les lois », 1558) ; conception résumée fortement par Jean Bodin : « le Roi n'a pas de compagnon en son pouvoir souverain » (1575). Mais cette évolution vers la conception d'un pouvoir absolu

laisse subsister, dans les idées et les faits, des limitations. Premier serviteur de l'État, le roi a des devoirs envers la Couronne et les sujets : assurer la bonne administration de la justice, la prospérité de tous et les conditions de leur salut éternel. Ainsi ne peut-il vouloir tout ce qu'il peut, « ains seulement ce qui est bon et équitable ». Dans son action, il est soumis aux lois de Dieu, aux « bonnes coutumes », au respect des « franchises naturelles » de ses sujets.

Le roi doit **prendre conseil** avant de décider souverainement. Par tradition, le Conseil du roi comprenait ses parents, ses familiers, les serviteurs les plus proches, les grands, clercs ou gentilshommes. Depuis la fin du XV^e^ siècle, les fonctions proprement juridiques du Conseil avaient été séparées des fonctions politiques. Mais, dans ce domaine, à côté du Conseil d'État, trop nombreux, le roi se confie plutôt à un petit groupe de fidèles, librement choisis par lui, sans considération de rang. À ce Conseil secret, ou des Affaires, appartient le rôle essentiel. Louis XII et François I^er^ donnent ainsi une place importante à Florimond Robertet, officier de finances, qui les conseille en matière diplomatique jusqu'à sa mort en 1526, à Antoine Duprat, passé du parlement de Paris à la Chancellerie, comblé de bénéfices et nommé cardinal à la prière du roi, plus tard au connétable Anne de Montmorency. Très longtemps, la reine Louise de Savoie, mère de François I^er^, joue également un rôle important.

Dans le gouvernement central, une place doit être faite aux officiers de la Couronne qui étendent leurs attributions. **Le chancelier**, « vicaire et lieutenant général du roi sur le faict de la loy et de la justice » est le personnage essentiel. Garde des Sceaux, garant de là conformité des ordonnances aux coutumes (que l'on achève de mettre en forme écrite dans tout le royaume) et aux lois fondamentales du royaume, il dispose du personnel nombreux de la Chancellerie : les 120 notaires et secrétaires du roi, qui rédigent les actes, les maîtres des requêtes de l'Hôtel, qui rapportent les affaires devant les Conseils, forment un tribunal devant lequel le roi évoque les procès concernant ses familiers, peuvent être envoyés en mission d'enquête. Leur nombre croît avec leur rôle : de 8 sous Louis XII à 35 sous Henri II. Si la charge de connétable reste longtemps vacante, ainsi de 1523 à 1538, date de la nomination d'Anne de Montmorency, c'est parce que le renforcement de l'armée de métier pourrait la rendre dangereuse.

Joël Cornette considère que le célèbre lit de justice de François I^er^, tenu en trois séances, les 24, 26 et 27 juillet 1527, pour sanctionner la trahison du connétable de Bourbon, eut le sens d'une « cérémonie fondatrice ». Il s'agissait,

par un acte symbolique « dont le cadre cérémoniel… frappa les contemporains par la magnificence et le luxe d'un décor dont la fonction était politique », de signifier la souveraineté absolue du roi à l'égard du parlement, qui se voyait interdire toute immixtion dans les affaires d'État, et des grands lignages. Le chancelier Duprat, lui-même, placé à l'écart des grands corps du royaume, sur un fauteuil semblable à celui du roi, eut le privilège de lire l'acte royal ; rôle dont fut privé le président du parlement. Ce n'était pas un choix innocent.

D'autre part, l'administration royale fut réformée dans un souci d'efficacité. Les quatre **secrétaires**, dont les compétences n'étaient jusqu'alors que financières, reçurent de larges attributions administratives, chacun ayant la responsabilité d'un quart du territoire et des problèmes de frontière avec les pays correspondants. Un peu plus tard, ils prirent le titre de **secrétaires d'État**.

b) Les moyens d'action du roi dans le royaume. La diversité des coutumes, les privilèges de certaines provinces récemment entrées dans le domaine royal (comme la Provence ou plus encore la Bretagne, qui négocie son rattachement en 1532), l'existence des apanages des princes du sang, compliquent l'action du pouvoir. Mais celui-ci s'exerce plus directement dans le centre de la France grâce à la confiscation des biens considérables du connétable.

Pour administrer le pays, la monarchie dispose, au début du siècle, d'un ensemble **de corps d'officiers**, mêlant étroitement les attributions judiciaires et administratives et organisés, plus ou moins parfaitement, en hiérarchies… Les membres de ces corps, pourvus de leurs charges par lettres royales, sont inamovibles, sauf en cas de forfaiture ou de trahison (depuis 1467). Ils savent qu'ils accroissent leur rôle et leur influence en cherchant à étendre les interventions royales. L'heure des conflits n'est pas encore venue. Au contraire, le souverain multiplie ces charges (il est vrai qu'il les vend, ce qui gonfle ses ressources), accepte peu à peu la tendance à la patrimonialité des offices (d'abord par la pratique de la résignation en faveur d'une personne désignée, puis par celle de la survivance). Ces corps d'officiers, qui assurent à moindres frais l'administration ordinaire, échappent au contrôle du pouvoir, retardent ou déforment l'exécution des ordres royaux, sont sensibles aux pressions locales. Cependant, sous François I^{er} et Henri II, il y eut plusieurs vagues de création d'offices : en 1522-23, afin, notamment, de développer les moyens d'action du Parlement de Paris ; de 1542 à 1547, puis en 1552, avec la création des présidiaux qui provoquèrent la vente en une seule fois de 550 offices de

judicature. Dès le milieu du siècle, le souverain a cherché des moyens plus efficaces et plus rapides d'imposer sa volonté au pays. Il a d'abord utilisé les services des **gouverneurs de province**. Au nombre d'une douzaine, ces grands seigneurs étaient, dans leur poste, des lieutenants dotés de pouvoirs étendus : attributions militaires, au premier chef, mais aussi transmission des ordres, surveillance des autorités locales, voire police générale. Mais leurs longs séjours à la Cour suspendaient souvent leur action. D'autre part, ils menaient une politique personnelle que l'habitude de laisser les gouvernements dans les mêmes familles renforçait.

En 1542, les pouvoirs des gouverneurs furent révoqués. L'institution subsista cependant, vidée de son contenu réel en temps normal, mais grosse de possibilités pour un ambitieux servi par les circonstances.

Depuis longtemps, le roi, pour mener certaines affaires à bien, utilisait le système de **la commission** : pouvoir limité dans le temps, l'espace et la compétence, donné à un courtisan ou à un officier en service extraordinaire. Sous François I^{er}, et plus encore sous Henri II, ces commissaires furent choisis parmi les maîtres de requête de l'hôtel qu'on envoyait en chevauchées. En 1552, on en compte une vingtaine à travers le royaume. Ils jouissent de pouvoirs largement étendus : ils remettent de l'ordre dans l'administration forestière, rapportent sur l'état des provinces, coordonnent la lutte contre l'hérésie, surveillent les juges, assurent la discipline des troupes, veillent à la bonne gestion des finances. Certains reçoivent le titre d'intendant de justice. Mais il ne s'agit encore que d'une institution extraordinaire, intermittente, qui se heurte à l'hostilité des gens en place.

c) Justice, police et finances. Dans ces domaines, des progrès substantiels sont accomplis sur la voie de l'efficacité et de la centralisation.

Ce sont les mêmes hommes, tout au long de la hiérarchie officière qui sont chargés de la justice et de l'administration générale. Les *prévôtés royales* (parfois vigueries ou vicomtés) jugent en première instance dans l'étendue de leur ressort au civil et au criminel, et en appel simple au civil sur les justices seigneuriales ; au-dessus, les *bailliages* ou *sénéchaussées*, une centaine pour le royaume.

Le Conseil de bailliage, formé par le lieutenant-général, assisté d'un lieutenant criminel et parfois d'un lieutenant-civil, et de conseillers, est à la fois

un tribunal et un organe d'administration (gestion du domaine royal, arrêts d'application des actes royaux, police générale).

Les *parlements* (six en 1500 : Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, auxquels se joignent Aix en 1501 et Rennes en 1554) ont un rôle plus important. Formés de plusieurs chambres (Requêtes, Enquêtes, Criminelle, Grand'Chambre), dotés d'un personnel nombreux (conseillers, présidents, procureurs et avocats du roi), ce sont des cours supérieures de justice, auxquelles certaines causes sont réservées et où aboutissent les appels, ce sont aussi des conseils d'administration, qui donnent force de loi aux actes royaux en les enregistrant et qui surveillent leur application. Ils peuvent être appelés à suppléer, dans leur ressort, l'administration. Fier d'être le plus ancien, de représenter la *Curia Regis* des premiers Capétiens, de juger les Pairs, d'étendre son action sur le tiers du royaume, le *parlement de Paris* prétend être le conseiller naturel des souverains et le gardien des bonnes coutumes. Il s'oppose au Concordat, veut partager le pouvoir avec la régente pendant la captivité du souverain. Mis au pas par François I^{er}, il se tait jusqu'aux troubles de la seconde moitié du siècle. Ainsi constituée, cette hiérarchie est complétée en 1552 par la création des *présidiaux*, cours intermédiaires entre bailliages et parlements. Le renforcement du pouvoir royal se manifeste par le grignotage des justices particulières (cours seigneuriales, cours ecclésiastiques), les grandes ordonnances qui tentent d'unifier la législation et surtout par la saisine du **Grand Conseil**, forme judiciaire du Conseil du Roi, dont les sentences tendent à s'imposer à toutes les cours.

Les observateurs étrangers (par exemple les ambassadeurs vénitiens) constatent que la force essentielle du roi de France vient de l'abondance de ses ressources et de son droit d'imposer ses sujets sans leur consentement exprimé. La politique de la monarchie, à l'intérieur comme à l'extérieur, exige le développement et le perfectionnement de **l'appareil financier**.

Dès le début du siècle, si l'on continue à distinguer les ressources ordinaires (le domaine royal proprement dit, les droits seigneuriaux du souverain et les droits régaliens) des ressources extraordinaires, celles des impôts, le caractère permanent et essentiel de ces dernières ne fait pas de doute (en 1514, les premières ne rapportent que 300 000 l. t. contre 4 500 000 l. pour les autres). Le système fiscal de la monarchie comprend un impôt direct, **la taille**, pesant sur les roturiers et levée dans le cadre des paroisses, auquel s'ajoutent des « crues » proportionnelles, un impôt sur la consommation du sel, **la gabelle** et de nombreuses taxes indirectes sur la consommation et les échanges, **les aides**. La

taille est perçue directement, les autres impôts sont affermés, comme le sont ordinairement les revenus du domaine.

Au début du siècle, **l'administration financière** reflète, dans sa complexité, l'artificielle distinction des ressources. La gestion des finances ordinaires est confiée aux receveurs des bailliages dans leur ressort : perception ou affermage des droits, règlement local des dépenses. Les surplus sont envoyés aux quatre trésoriers de France, un par « généralité ». La levée de la taille, dont le montant annuel est fixé en Conseil, dont la répartition se fait par généralité, puis par élections (85 pour la partie du royaume où les états provinciaux, qui ont conservé ailleurs le droit d'asseoir l'impôt, ont disparu), enfin par paroisse et par feu, se fait au niveau local par des villageois élus (asséeurs et collecteurs). Le montant est envoyé au siège de l'Élection (on y trouve des officiers, les élus, chargés de la répartition et du contentieux, un receveur), puis, après règlement d'un certain nombre de dépenses, aux receveurs généraux des finances des quatre généralités. Quatre **généraux de finances** dirigent cette administration. La liaison des deux systèmes est assurée par la réunion périodique des quatre généraux et des quatre trésoriers qui établissent l'estimation annuelle des recettes et l'état au vrai en fin d'exercice. Leur puissance est considérable : issus des mêmes familles, liés par les intérêts et par de nombreux mariages, ils jouent le rôle de prêteurs, font des avances au souverain et s'enrichissent scandaleusement. Les Beaune de Semblançay, les Hurault, les Briçonnet forment une véritable oligarchie capable de faire obstacle à la politique royale s'ils en refusent les moyens. L'administration financière est complétée par des juridictions spécialisées : chambre des Comptes, de même nombre que les parlements, cour des Aides (Paris, Rouen, Montpellier), cour du Trésor.

En 1523, François I^{er} commença de réformer cet édifice trop complexe et inefficace en temps de nécessité, faute d'organisation de la trésorerie. Le collège des généraux et des trésoriers fut supprimé et le Conseil du roi redevint l'organe suprême. Une série de procès, terminés par l'exécution de Semblançay et de lourdes amendes pour les autres brisa la puissante oligarchie financière. Les impôts passèrent symboliquement dans les ressources ordinaires, sous la gestion comptable du **trésorier de l'Épargne** (1524), cependant que les ressources extraordinaires (et particulièrement les profits de la vente des offices) relevèrent du **receveur général des Parties casuelles**. Après 1547, les mouvements de fonds furent surveillés par deux contrôleurs généraux des Finances (un seul après 1554). Si la direction des finances est centralisée au niveau le plus élevé, celui du roi en son Conseil, les opérations sont largement régionalisées pour

éviter les transferts incommodes de fonds, par la création en 1542 des seize **recettes générales** qui divisent le royaume en autant de **généralités**. La réforme est alors complétée, en 1552, par la formation des **bureaux de finances** au siège de chacune de ces circonscriptions qui devinrent plus tard les ressorts d'intendance. Les fonds collectés sont rassemblés au niveau de la généralité, utilisée pour le règlement de toutes les dépenses régionales, avant l'envoi des « revenants bons » au Trésor de l'Épargne.

Ces profondes réformes s'accompagnent, tout au long de la période, d'un renforcement de la fiscalité : la taille triple de 1515 à 1559, complétée par de nombreuses levées extraordinaires (taxe sur les aisés, sur les villes closes, décimes sur le clergé), par la création de taxes nouvelles, par l'augmentation de la gabelle. Les ressources accrues restèrent insuffisantes et justifièrent le recours aux expédients : vente d'offices en nombre croissant (chaque charge fut doublée, puis triplée), emprunts coûteux auprès des banquiers, émission de rentes, garanties par la Ville de Paris. Au tournant du siècle, au cœur de la lutte avec l'Empire, la faillite financière arrêta Henri II.

d) Monarchie et groupes sociaux. Dans la ligne de la politique esquissée à la fin du XV^e^ siècle, le souverain s'efforce de réduire le rôle des corps intermédiaires, qui pourraient limiter sa liberté de décision et de soumettre les différents groupes de la société. Depuis 1484, et leur tentative pour obtenir des réunions périodiques, les états généraux ne sont plus convoqués (pas même après Pavie). On les remplace par des assemblées de notables, choisis par le roi (1506, 1526, 1558). Les états provinciaux voient leurs pouvoirs réduits. De même pour le parlement de Paris auquel on défend, en 1527, de « s'entremettre en quelque façon que ce soit du fait de l'État ». Mais une large autonomie administrative subsiste au niveau des communautés villageoises et urbaines.

La noblesse, ancienne ou nouvelle, est à la fois choyée, honorée et contrôlée. Le brusque gonflement des effectifs de la cour n'est pas qu'une manifestation de prestige. Il permet de s'attacher, par des charges honorifiques, des dons et des pensions, une clientèle noble, plus facile à surveiller. La faveur royale devient un élément essentiel : la brusque disgrâce de l'amiral Chabot ou du connétable de Montmorency le montre. Malgré tout, la richesse et les vastes possessions des Albret-Navarre, des Bourbon-Montpensier, des Clèves-Gonzague sont des dangers pour l'autorité royale. Et l'installation de Claude de Lorraine, duc de

Guise, dans le royaume, son mariage avec une princesse de Bourbon, son élévation à la pairie créent une nouvelle puissance aristocratique.

La mainmise sur **le clergé**, préparée de longue date par la surveillance des élections épiscopales, est assurée par le concordat de Bologne (1516). Il donne au roi la disposition des bénéfices majeurs — quelque 120 sièges épiscopaux, plus de 600 abbayes, autant de prieurés —, réserve au pape l'investiture canonique. Les bénéfices deviennent un moyen de récompenser un serviteur, de soutenir une famille fidèle : « on fait marché d'évêchés et d'abbayes comme du poivre et de la cannelle ». Si la vie religieuse s'en ressent, la monarchie en tire une puissance supplémentaire.

Comme aux siècles précédents, la monarchie sait à la fois flatter **la bourgeoisie** et s'en servir. On en favorise l'ascension sociale par la vente des offices qui permettent de passer de la marchandise au service du roi, on ferme les yeux sur les achats de fiefs et de seigneuries qui mènent tout naturellement à l'usurpation de la noblesse, on aide les entreprises des marchands. Mais ces faveurs ont pour contrepartie la réduction des libertés municipales (pratique du candidat officiel), les exigences financières.

Quant aux masses populaires, tous les groupes sociaux dominants avaient le même intérêt à les maintenir dans l'obéissance. La monarchie n'eut à faire face à aucun soulèvement d'envergure, sauf les révoltes antifiscales du Sud-Ouest entre 1543 et 1548, provoquées par une aggravation du poids de la gabelle. Au vrai, un obscur sentiment d'attachement à la personne royale semble bien tenir lieu, au-delà des particularismes provinciaux, de patriotisme.

Sans aller jusqu'à dire, avec G. Pagès, que « jamais peut-être rois de France ne furent plus puissants que François I^{er} et Henri II », on ne peut nier que la première moitié du siècle a vu s'accomplir un pas décisif sur la voie de l'absolutisme. Les épreuves d'après 1560 devaient montrer la force des résistances à ce mouvement.

Prospérité économique et évolution sociale

Tout au long de la période, le royaume de France participe au mouvement général de l'économie, décrit plus haut. Jusqu'en 1540, date large, on peut considérer que la prospérité s'est accompagnée d'une croissance relative et d'une transformation, limitée mais réelle, des mentalités et des structures.

À la base de cette prospérité, on retrouve, comme partout en Europe, le flux démographique, l'impact des techniques nouvelles, l'élargissement des marchés, l'afflux monétaire, le développement de la notion de profit. Mais le degré d'évolution de l'économie française reste bien en retard par rapport aux Pays-Bas, aux vieilles cités italiennes et même aux jeunes pôles de développement qui se créent en Allemagne et en Angleterre.

La richesse essentielle du pays vient de son **agriculture**, de la masse et de la variété de ses productions. C'est elle qui soutient l'édifice économique et social, en assurant la subsistance d'une population rapidement croissante, en occupant le plus grand nombre des hommes, en fournissant les revenus de tous les bénéficiaires du régime seigneurial.

Il semble certain que la production fondamentale, celle des grains, s'est sensiblement accrue, au moins jusqu'en 1530-1540. Le témoignage des baux de dîmes, le mouvement de la rente foncière, la rareté des disettes l'attestent, même si les documents ne permettent pas de chiffrer cette augmentation. À quoi l'attribuer ? Les méthodes culturales ne se modifient pas. La prospérité de l'élevage dans les premières décennies permet des fumures plus régulières et, peut-être, une très légère amélioration des rendements moyens. Restent les gains de terre : défrichements de bordures forestières, qui obligent le souverain à prendre des mesures pour préserver les étendues boisées, conquête des garrigues languedociennes ou provençales ou des landes de Poitou ou de Bretagne, assèchement de marais dans l'Ouest atlantique. Des gains limités, et dont la rentabilité décroît rapidement.

Les progrès sont plutôt à chercher, comme à la fin du xv^{e} siècle, dans le développement de cultures ou d'activités spéculatives, là où le marché le permet. La vigne gagne encore du terrain, vigne de qualité, produisant des vins exportés vers l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Europe du Nord, dans le Bordelais, la Bourgogne, vigne plus populaire alimentant les marchés urbains. L'évolution du vignoble parisien vers cette forme nouvelle, liée à la popularisation de la consommation, est significative. Dans le Languedoc et la Provence, l'olivier gagne également du terrain. Par contre l'Ouest de la France tend à développer l'élevage sur les prairies naturelles et les landes, tandis que les banlieues, surtout autour de Paris, font « des nourritures » : les bêtes, venues d'autres provinces, sont mises à l'engrais sur les jachères et les chaumes. De même, les cultures industrielles (chanvre et lin, plantes tinctoriales) améliorent la rentabilité du sol.

L’influence du capitalisme naissant sur la vie agricole se marque ainsi par un souci nouveau de profit, de meilleure utilisation du sol, d’adaptation aux besoins nouveaux du marché. Il se marque surtout par l’investissement sous différentes formes. Depuis très longtemps, l’acquisition de la terre, et particulièrement de la terre noble, était, pour les citadins enrichis par le commerce, un placement et un moyen de promotion sociale. La nouveauté est dans l’ampleur nouvelle du phénomène : tandis que les officiers royaux recherchent fiefs et seigneuries, les marchands, les artisans se lancent à la conquête des terres en censive, que vendent les ruraux les plus pauvres. Le phénomène est tout naturellement limité aux abords des villes : Lyon, Montpellier, Rouen, Bordeaux et Paris, surtout. Cette politique d’achats vise à la constitution de domaines, formant autant de cellules d’exploitation rentables, si possible rassemblées. On a étudié le phénomène dans la Gâtine poitevine où se créent ainsi des métairies de 25 à 40 hectares, forme normale de la possession et de l’exploitation.

Cette emprise croissante de la Ville sur ses campagnes environnantes, qui complète la mainmise de l’Église et de la noblesse sur une large part du sol amène naturellement le développement du faire-valoir indirect. Si le métayage, dans lequel le propriétaire amène la moitié du capital d’exploitation, apparaît comme une forme assez conservatrice, le fermage, en plein essor sur les plateaux limoneux du Bassin parisien suppose, au sein même de la paysannerie, l’existence d’un groupe de « laboureurs », dotés du matériel du cheptel, de l’expérience et des capitaux nécessaires à la mise en valeur de grosses fermes (parfois plus de 100 ha en Valois, Brie ou Beauce). Ces exploitants apparaissent comme des entrepreneurs, **plus** attachés à **leur bail qu’à** leurs **propres** biens. Ouverts sur le marché, vendeurs de grains, de bestiaux, fournisseurs de travail aux ruraux moins bien pourvus, ils cumulent les occasions de profit en se faisant receveurs de dîmes ou de droits seigneuriaux. Ils tendent ainsi naturellement à dominer le monde paysan. Mais on ne le trouve encore que dans quelques provinces privilégiées. Partout ailleurs, la petite exploitation, la petite propriété dominent et la société villageoise est moins contrastée.

Si la prospérité agricole permet à la paysannerie dans son ensemble de profiter de l’élan général de l’économie, si les témoignages — par exemple les écrits de Noël du Fail — nous montrent une certaine joie de vivre, il faut cependant constater que les signes avant-coureurs de la crise qui caractérise la période 1560-1700 apparaissent dès cette époque : jeu des partages successoraux, amenuisement de la propriété paysanne, inconvénients de la très

petite exploitation, réduction du salaire réel des manouvriers. À partir de 1540, le ralentissement de la croissance accentue ces difficultés.

De même que la production agricole, **la production artisanale** a dû s'accroître de 1500 à 1550, comme elle l'avait fait dans le demi-siècle précédent. Là aussi, impossible de chiffrer. Quelques données éparses : les 6 000 sayetteurs d'Amiens en 1547 et leur production, 40 000 à 50 000 pièces ; les 460 forges recensées par le chancelier Poyet qui note que beaucoup ont moins de 25 ans ; la multiplication des verreries ; les milliers de livres sortis des presses de Paris, de Lyon, de tant d'autres villes. Quelques indices concordants : la montée du produit de certaines taxes indexées sur la production, le gonflement des échanges. À côté des branches traditionnelles, la période est marquée par le développement d'activités nouvelles, destinées à fournir des produits jusque-là importés ou demandés par le marché. On a noté plus haut l'extension de la draperie légère et de la sayetterie, phénomène européen, qui touche la France du Nord. Il faut faire une place spéciale à l'industrie de la soie. Introduite à Tours par Louis XI vers 1470, elle s'y développe rapidement grâce à la présence de la cour dans le val de Loire : on parle de 800 maîtres et de 8 000 métiers vers 1550. C'est en 1536 qu'un privilège est donné à un marchand italien pour créer une manufacture à Lyon, mieux placée pour recevoir la matière première d'Italie ou d'Orient. Les progrès sont rapides : peut-être 5 000 ouvriers au milieu du siècle. L'intérêt de cette industrie est de montrer le rôle joué par le pouvoir en matière économique : subventions, monopoles de fabrication. On verrait la même action dans l'introduction de la verrerie de luxe (à Saint-Germain-en-Laye). Le développement des forges est également attesté partout où se trouvaient réunis rivière, minerai et forêt : Nivernais, Bocage normand, Barrois, Dauphiné. Selon J.U. Nef, vers 1560, la production française l'emporte par sa masse et sa variété, mais la qualité reste médiocre : minerais moins riches, techniques moins évoluées.

La petite entreprise, aux horizons limités, produisant peu, ne mobilisant que des capitaux médiocres domine largement. Les phénomènes de précapitalisme restent exceptionnels au stade de la production : séparation de la propriété des forges et de leur mise en œuvre, concentration plus forte de certaines entreprises, comme les salines ou les grands ateliers d'imprimerie. C'est, en France comme ailleurs, au stade de la commercialisation qu'on observe les formes nouvelles. Au vrai, le système des métiers, dans sa diversité géographique et juridique, pouvait apparaître comme un obstacle au développement de la production. Dans son effort pour contrôler le maximum

d’activités nationales, la monarchie intervint pour tenter d’unifier la condition des entreprises et les aligner sur le statut des métiers-jurés. Plusieurs ordonnances furent prises en ce sens, et sans grand succès.

Ce sont en vérité les progrès des échanges qui marquent le mieux le passage à une économie plus largement ouverte et qui permettent l’accumulation des capitaux. La France n’avait pas, en ce domaine, les traditions des villes italiennes ou flamandes. Les techniques commerciales, pendant tout le siècle, y demeurent archaïques : faible emploi de la comptabilité en partie double, de la lettre de change, faible dimension des firmes. Mais l’horizon commercial s’est élargi, sous l’impulsion d’hommes d’affaires et de marins hardis. Les progrès les plus notables ont lieu en Méditerranée, en direction du Levant et des côtes barbaresques. Le port de Marseille, ouvert par le rattachement de la Provence au royaume, sur l’arrière-pays, lié au grand centre lyonnais, vivifié par les expéditions italiennes, s’y taille la meilleure part. La diplomatie, tournée vers l’alliance avec l’Empire turc, facilite les choses. Dès 1528, les marchands français bénéficient de privilèges substantiels à Alexandrie. Si les « capitulations » de 1535 sont un mythe, il n’en reste pas moins que les navires phocéens fréquentent les Échelles du Levant. De même les relations se multiplient avec la côte de Bône : vers 1550, on y recueille le corail, on y achète le blé. Le Bastion de France y sert d’entrepôt.

Mais l’Atlantique et les terres nouvelles attirent également les capitaux et les entreprises. Malgré la vigilance des Ibériques, les marins français prennent part aux voyages de découvertes. Après l’expédition de Verrazzano, un Florentin subventionné par ses compatriotes de Lyon et les marchands rouennais, sur la côte de l’Amérique du Nord en 1523-1524, c’est le départ de Jacques Cartier en mission officielle, « pour descouvrir certaines ysles et pays où l’on dict qu’il se doibt trouver grand quantité d’or ». Ayant reconnu l’embouchure du Saint-Laurent, Cartier y revient en 1540 avec des colons. C’est un échec, mais les marins français continuent de fréquenter l’estuaire pour y troquer quelques produits européens contre les fourrures. L’empire espagnol était bien défendu, mais pas assez pour que la course, autorisée par les conflits des deux pays, et la contrebande ne s’y développent. Restaient les Indes fabuleuses. Un riche armateur dieppois, enrichi par la pêche de Terre-Neuve, ne dédaignant pas les profits de l’industrie textile cauchoise, honoré par le souverain du titre de capitaine du château de Dieppe, Jean Ango, tenta l’aventure. Associé à Verrazzano et à l’amiral Chabot, il arma, en 1529, deux navires, confiés aux frères Parmentier. S’ils n’atteignirent pas la Chine, ils allèrent jusqu’à Sumatra.

Voyage sans lendemains immédiats, mais qui amorce les futures entreprises indiennes.

Mais il faut penser que l'essentiel du commerce extérieur du pays continue de se faire selon les directions traditionnelles : Pays-Bas, Italie, Espagne, Angleterre.

Les formes de l'économie nouvelle se marquent mieux dans les progrès du crédit et son organisation. Le développement de **la banque** est un élément important. À côté du rôle original des officiers de finances, qui utilisent les fonds publics ou qui tirent de leurs fonctions même des possibilités de crédit, de nombreuses banques se créent ou se renforcent. La place de Lyon, marché important de capitaux à cause des foires, regroupe la majeure partie de ces établissements. Les deux tiers sont entre les mains d'Italiens — Strozzi, Gondi, Guadagni — qui bénéficient de l'expérience et des réseaux d'intérêts de la péninsule. Ils jouent un rôle fondamental dans la mise à la disposition des armées françaises en Italie, des fonds nécessaires. Mais on trouve aussi dans la cité des firmes allemandes, comme les Obrecht et les Kleberger, liés aux grands banquiers d'Augsbourg. Cette domination des étrangers sur le marché de l'argent est un signe du retard français en ce domaine.

Par contre, la France, avec la Castille, est l'initiatrice du crédit public parmi les grands États. Dès 1522, à côté des emprunts royaux contractés auprès des officiers de finances ou des banquiers lyonnais, on émet des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, rentes « perpétuelles » au denier 12 (8,33 %), négociables. La bourgeoisie y voit rapidement un excellent placement, garanti par la capitale. Les désillusions (quartiers retranchés) viendront plus tard. De 1543 à 1560, un capital de 8 millions de livres est ainsi transformé en rentes. La rente constituée, créée par contrat entre deux particuliers, jouit également d'un grand succès. Malgré les précautions exigées par le droit canon (perpétuité, non-exigibilité du capital mais rachat possible par le débiteur, assiette sur un immeuble), elle acquiert suffisamment de souplesse pour devenir un instrument de crédit. Mais son extension même montre bien la préférence des détenteurs de capitaux, en France, pour des placements plus que pour des investissements. Et l'achat des offices, s'il est un instrument de la promotion sociale de la bourgeoisie, immobilise une masse importante de crédits.

Tout ceci cadre bien avec l'évolution générale de ce groupe social. Suivre une famille de bons marchands citadins sur les deux ou trois générations qui vivent de 1500 à 1550, c'est la voir quitter l'activité économique pour le service du roi, les délices de la vie aristocratique, et à plus ou moins longue échéance, l'entrée

dans la noblesse. La « trahison bourgeoise » dont parle Fernand Braudel est un trait dominant de la société française.

La prospérité économique et l'équilibre social du royaume de France se ressentent, après 1540 (date large) du malaise général engendré par une conjoncture moins favorable. On a déjà indiqué les éléments de cet essoufflement de la croissance à l'échelle de l'Europe occidentale : relative surcharge démographique au terme d'un siècle d'augmentation de la population, impossibilité des techniques agricoles à multiplier les subsistances face aux besoins accrus, premiers effets d'un déséquilibre monétaire qui devait s'aggraver ensuite, poids des guerres incessantes sur les budgets d'États.

Les victimes sont les plus pauvres. À la campagne, le nombre des paysans condamnés par l'exiguïté de leur exploitation à s'endetter et à aliéner une part de leur maigre patrimoine grandit. Mais c'est parmi les gens de métier que les tensions sociales sont les plus vives. À l'heure de la stagnation, les salaires réels sont orientés à la baisse, ou à se maintenir tandis que les prix montent, le chômage a tendance à s'étendre. Et beaucoup de compagnons viennent grossir la masse permanente des mendiants et des errants. Les grandes villes sont ainsi le théâtre de conflits sociaux très modernes d'aspect. Dès 1529, à Lyon, la Grande Rebeine voyait des hordes de pauvres gens piller les maisons des bourgeois. Et dans la même ville, on comptait, en 1534, plus de 7 000 personnes ayant besoin d'assistance — 1/7^{e} de la population. En 1539, les compagnons imprimeurs y déclenchent la première grande grève de l'histoire sociale du pays. Né à Lyon, le conflit s'étend aux ateliers parisiens. Le Grand Tric (sans doute de l'allemand Streik, arrêt de travail) suscite l'intervention royale : interdiction aux ouvriers de s'assembler, de s'entendre pour demander des augmentations de salaire, interdiction des « confréries » qui devenaient instrument de combat. Le pouvoir se range du côté des patrons, désireux avant tout de maintenir l'ordre à l'heure des conflits extérieurs, à l'heure aussi des problèmes intérieurs posés par l'extension de la Réforme.

Les débuts de la Réforme

Dans le grand déchirement de la chrétienté, le choix de la France, de son peuple et de son souverain, pouvait être décisif. La pénétration de la Réforme dans le royaume, les hésitations du pouvoir royal demandent à être retracées.

a) La pénétration de la Réforme (1516-1540). L'Église de France présentait, au début du XVI^e^ siècle, les mêmes faiblesses, les mêmes abus, les mêmes aspirations que les autres provinces du catholicisme : médiocrité du bas clergé, relâchement des réguliers, incohérence des nominations épiscopales, affaiblissement de la spiritualité, impuissance de la recherche théologique, et, au-delà de tous ces défauts, désir plus ou moins formé d'une rénovation religieuse. Encore faut-il souligner que les liens de l'Église avec le pouvoir y sont plus nettement affirmés qu'ailleurs, que le nationalisme y est plus marqué au détriment de l'universalité (**gallicanisme** qui s'est manifesté aux conciles de Constance et de Bâle aux dépens de la primauté romaine et que le parlement défend au nom de l'indépendance du temporel), que la crise de la théologie y est à la mesure de la réputation de la Sorbonne.

Les tentatives de réforme menées par le cardinal Georges d'Amboise, les exhortations parfois triviales des prédicateurs mendiants, l'organisation du collège de Montaigu par Jean Standonck en centre de formation d'un clergé conscient de ses responsabilités et nourri aux sources du mysticisme flamand sont autant de signes de la fermentation des esprits, mais aussi d'échecs. La mise en tutelle du clergé de France par le Concordat montre la prédominance des intérêts temporels sur les aspirations spirituelles.

Pourtant, dans la ligne de l'Humanisme érasmien, un mouvement d'idées se développe autour de **Lefebvre d'Étaples** (*c.* 1450-1536). Ce jeune professeur parisien suit un itinéraire spirituel qui le mène de l'aristotélisme et de la relecture des textes antiques (il étudie le grec, voyage par deux fois en Italie, fréquente l'académie d'Aide Manuce) au souci des problèmes religieux. Il lit les mystiques rhénans, visite les Frères de la Vie commune, étudie les textes alexandrins (Hermes trismegiste, Denys), se passionne pour l'exégèse. La protection de Guillaume Briçonnet, abbé de Saint-Germain-des-Prés, lui permet de publier, en 1507, le Psautier quintuple, en 1512, une nouvelle version des *Épîtres* de saint Paul. Autour de lui, un petit groupe d'humanistes, de religieux, tous soucieux d'allier une meilleure compréhension des livres saints à une rénovation religieuse, se forme. On s'y attache davantage à l'esprit qu'à sa lettre, on considère l'Écriture comme la source essentielle du salut, on se croit autorisé à rejeter les traditions qui ne sont qu'humaines.

L'élévation de Briçonnet à l'épiscopat, en 1516, va permettre à ce groupe, rassemblé à Meaux, de mettre ses idées en pratique. On lutte contre l'absentéisme des clercs, on insiste sur la prédication de la Parole (Lefèvre publie, en 1525, les Épîtres et Évangiles commentés pour les 52 dimanches de

l'année), on associe le peuple à la prière sacerdotale (récitation du Credo et du Pater en français), on lutte contre les formes superstitieuses de dévotion, on diminue le culte rendu aux saints pour exalter la toute-puissance de Dieu, on met l'Écriture à la portée des fidèles (1523 : traduction du Nouveau Testament par Lefèvre). Ces tendances rejoignent les efforts d'Érasme pour une religion intériorisée, aux rites simplifiés, aux observances limitées. Elles vont dans le sens souhaité par les milieux humanistes du royaume. Mais elles arrivent au moment même où Luther rompt avec Rome et développe ses idées. Aux uns, les fabristes apparaissent comme trop modérés. Aux autres, comme les fourriers de l'hérésie. Au vrai, Lefèvre, après 1520, évolue vers des formules moins orthodoxes, peut-être sous l'influence du Réformateur dont il connaît les œuvres. S'il reste fidèle au libre-arbitre et à l'action de la volonté humaine dans l'œuvre du salut, il insiste sur la foi, pense que les sacrements n'agissent qu'avec elle, réduit le rôle des œuvres, rejette les « traditions humaines, lesquelles ne peuvent sauver » et semble bien ne plus croire à la présence réelle.

Dès 1519, les écrits de Luther circulent en France et la Sorbonne est appelée à juger ses thèses. Le syndic Noël Bédier poursuit à la fois les idées de Luther (censurées en avril 1521) et celles de Lefèvre (réfutation de son *Traité des trois Maries*). Dans les années suivantes, cette tactique de l'amalgame est celle de la Sorbonne et du Parlement.

En 1523, tandis qu'on brûle le premier martyr du protestantisme français, le groupe de Meaux est attaqué. Briçonnet, effrayé des progrès de l'hérésie, condamne les idées de Luther tandis qu'une partie des disciples de Lefèvre (Guillaume Farel, Caroli) passe ouvertement à la Réforme. En 1525, pendant la captivité du roi, qui avait jusque-là protégé les humanistes, l'offensive reprend. Lefèvre et Roussel, menacés d'arrestation, fuient à Strasbourg (où ils se familiarisent avec les idées des Sacramentaires). À son retour, François I^{er}, sous l'influence de sa sœur, Marguerite de Navarre, rappelle Lefèvre.

Mais les temps d'une Réforme modérée, limitée, établie sur l'optimisme des humanistes érasmiens étaient passés. Sans qu'on puisse souvent établir un partage entre l'hérésie et l'orthodoxie, sans que les courants de la Réforme soient toujours bien caractérisés, un nombre sans cesse plus grand de « mal sentants » de la foi se déclarait. Tous les milieux pouvaient être touchés. Si les premiers protestants français sont souvent des moines, des clercs, des gens d'humble condition, on y trouve aussi des gentilshommes, comme Louis de Berquin, traducteur de Luther, deux fois sauvé par la faveur royale, finalement

arrêté, jugé et exécuté en quelques semaines en 1529, pendant une absence du souverain.

Le fait montre les hésitations de François I^{er} (et aussi les limites du pouvoir monarchique). Ami des lettres et des arts, peu enclin aux subtilités des théologiens de Sorbonne, méfiant à l'égard du parlement, le roi toléra longtemps, au nom de ses amitiés humanistes, une certaine tendance réformiste. Il y était encouragé par sa sœur Marguerite, qui accueille en 1529 le vieux Lefèvre à Nérac, qui protège à Alençon l'imprimeur Simon Dubois, qui fait confier en 1531-1533 les prédications du Carême au Louvre à Gérard Roussel. Mais le durcissement des positions des deux confessions exige une décision. L'imprudence des Réformés — actes iconoclastes, multiplication des brochures de propagande et pour finir, affichage, en octobre 1534, des fameux Placards —, les exigences des évêques, de la Sorbonne, de la papauté, le souci d'apparaître, face à l'Empereur, comme le défenseur de l'orthodoxie et, par-dessus tout, la conviction que la force du royaume venait de son unité spirituelle décident le roi. Ajoutons-y peut-être le désir de conserver la disposition de cette force sociale et politique qu'était l'Église du Concordat.

Après 1534, et surtout après 1538, les mesures répressives se multiplient.

b) La répression et l'extension du mouvement réformé. L'édit de Fontainebleau (juin 1540) marque une étape nouvelle dans la répression de l'hérésie. Devant la lenteur des officialités, les cours royales reçoivent mission d'informer et de juger. Bientôt, une chambre particulière du parlement de Paris sera créée à cet effet. L'accession au trône d'Henri II est marquée par un renforcement des mesures répressives : les édits de Chateaubriant (1551) puis de Compiègne (1557) aggravent les peines, organisent la surveillance des imprimeries, interdisent l'émigration, prononcent la confiscation des biens des hérétiques. Malgré son zèle, le parlement de Paris est blamé et le conseiller Du Bourg arrêté (juin 1559). La persécution fit de nombreuses victimes à Paris, en Provence (massacre des Vaudois de Merindol en 1545), en Toulousain. Mais les progrès de la Réforme n'en furent point affectés.

Depuis 1540, la Réforme française, après avoir longtemps hésité entre le courant luthérien et le courant sacramentaire, a trouvé à la fois sa doctrine et son chef. De Genève, Calvin anime la foi des protestants, les exhorte, leur envoie les pasteurs formés à Lausanne. Un peu partout en France, des communautés se forment. Une carte dressée vers 1550 montre que toutes les provinces, à

l’exception de la Bretagne, sont touchées, les centres les plus nombreux se trouvant en Languedoc, en Poitou, en Normandie.

C’est en 1555 que l’Église de Paris se constitue sur le modèle genevois. Suivent, en quelques mois, Meaux, Angers, Poitiers, Loudun. En 1559, on compte 34 églises « dressées », que Calvin et Bèze conseillent et instruisent. À l’heure même où Henri II, par la déclaration d’Écouen, décidait d’extirper l’hérésie et envoyait des commissaires dans toutes les provinces pour animer la répression, le premier Synode national de l’Église réformée se tenait clandestinement à Paris (26-28 mai 1559). On y adoptait une confession de foi, un règlement de la discipline, une organisation. Les envoyés de Calvin avaient pris une part active aux discussions. Et le nombre des Réformés croissait au point d’inquiéter les puissances catholiques. En 1558, l’ambassadeur de Ferrare écrivait : « Tout Paris, et même toute la France, sont pleins de luthériens (sic). Si le roi n’y pourvoit promptement, son royaume deviendra pire que l’Allemagne. » La signature de la paix du Cateau-Cambrésis montrait que le choix du roi était fait. La lutte contre l’hérésie devenait prioritaire.

Au moment où un accident stupide cause la mort du roi Henri II, le royaume de France fait bonne figure parmi les États européens. Il a conservé sa primauté démographique, accru sa richesse, drainé, par l’élargissement de ses échanges, une partie des trésors des Indes. Ses institutions permettent au pouvoir d’agir efficacement. De tous les pays d’Europe, il est celui où la monarchie est la plus forte, la mieux dotée des instruments de gouvernement. Enfin la tourmente religieuse ne semble pas y avoir les mêmes conséquences qu’en Allemagne ou en Angleterre. Pourtant, des limites et des faiblesses se font jour. Si le roi a traité avec l’Espagne ennemie, c’est autant pour consacrer ses forces à la lutte contre le Réforme que parce que l’état des finances publiques interdisait la poursuite d’un conflit ruineux. Depuis la mort de François I^{er}, le déficit ne cessait de s’aggraver et le poids des dettes à court terme, contractées auprès des banquiers lyonnais, était un danger permanent. Les taux d’intérêt exigés par les financiers étaient tels (16 à 20 %) qu’ils ne laissaient plus au Trésor des moyens suffisants. Un accord fut préparé avec les créanciers de l’État (ou plutôt, selon l’esprit du temps, du roi) pour consolider la dette flottante et l’amortir. Aux termes du Grand Parti (1555), la somme de 5 millions de livres de dette publique serait amortie en dix ans. Malheureusement, de nouveaux emprunts furent contractés dans les années suivantes. Le poids des intérêts s’en accrut d’autant. En février 1558, huit mois après Philippe II, Henri II dut reconnaître la faillite financière : le payement des intérêts fut amputé. À la mort du roi, alors que les recettes

budgétaires étaient d'environ 15 millions de livres, la dette atteignait 35 à 40 millions de livres. La limite principale de l'absolutisme réside déjà dans son incapacité à se donner les moyens de sa politique.

Cette ruine des finances publiques, coïncidant avec l'avènement d'un souverain mineur, avec la transformation du mouvement réformé en un parti désireux d'obtenir par la force ce que ses prières n'avaient pu faire, avec le choc des ambitions des Grands, prépare la crise de la monarchie française dans la seconde moitié du siècle.

4. L'Angleterre

L'Angleterre qui a dû, au cours du XV^e^ siècle, renoncer au rêve français, est une puissance secondaire au seuil du XVI^e^ siècle. La guerre des Deux-Roses (trente ans d'épouvantables guerres civiles et de massacres en séries, de la première bataille de Saint-Albans en 1455 à celle de Bosworth en 1485) l'a ruinée presque complètement : le pays a été dévasté, l'arbitraire a remplacé la justice, le pouvoir royal s'est effondré. Si l'Angleterre mérite malgré tout une place dans ce chapitre, c'est pour ce qu'elle va devenir.

La « Reconstruction »

a) La pacification. La victoire d'Henri VII (de Lancastre) sur Richard III (d'York) battu et tué à Bosworth en 1485 créa les conditions de la paix : dès l'année suivante, en effet, Henri VII épousa Élisabeth d'York, fille aînée d'Édouard IV, le frère défunt de Richard III. Les deux grandes familles qui avaient fait de l'Angleterre le champ clos de leur rivalité étaient donc réconciliées.

GÉNÉALOGIE DES TUDOR

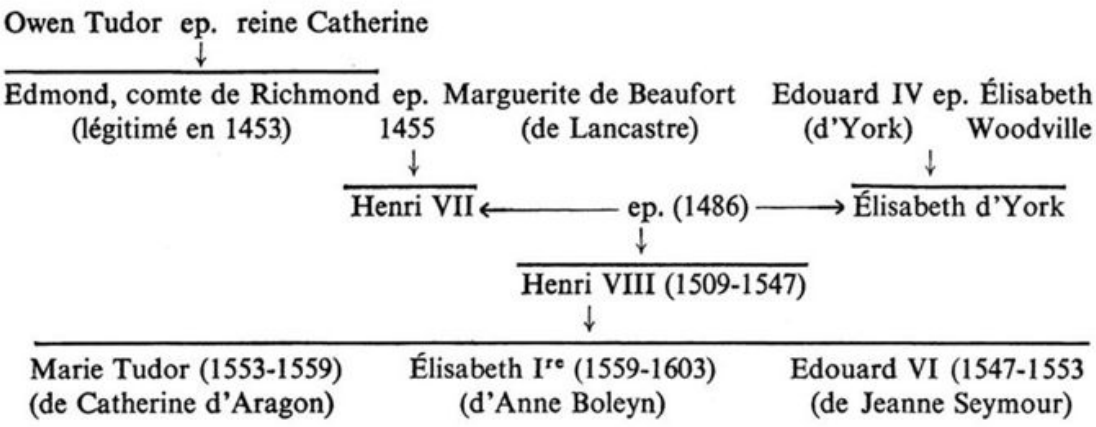

La grande noblesse anglaise avait été en partie « liquidée ». Plusieurs grandes familles avaient disparu physiquement, victimes des massacres. Il ne restait d'ailleurs que 29 lords temporels à l'avènement d'Henri VII. Toutefois, pendant une partie de son règne, Henri VII dut réprimer les révoltes fomentées par quelques-unes des familles survivantes, mal résignées au rétablissement d'un pouvoir royal fort. En 1487 ce fut le soulèvement de Simnel, qui se faisait passer pour Édouard de Warwick (en fait prisonnier à la Tour), dont les troupes levées en Irlande furent battues par Henri VII à Stoke-on-Trent ; puis, en 1496, éclata la révolte de Perkins Worbeck qui se donnait pour le duc d'York, Richard, fils d'Édouard IV (en fait assassiné par son oncle Richard III). Ce deuxième imposteur allié aux Écossais fut pris et pendu en 1497. Désormais le pouvoir d'Henri VII ne fut plus contesté.

b) Les moyens du pouvoir. Pour reconstruire son royaume, Henri VII pratiqua une politique pacifique qui correspondait aux vœux de la population après tant d'années remplies de bruit et de fureur. Il augmenta considérablement ses moyens financiers en réorganisant la gestion des domaines de la Couronne (surtout des terres) dont le produit passa de 10 000 à 30 000 livres sterling ; en accroissant le revenu des douanes : aux taxes sur l'exportation (laines, draps, étain surtout), furent ajoutés des droits à l'importation concédés au roi par son premier Parlement et dont les Hanséates qui avaient déjà perdu leurs privilèges

firent en partie les frais. Les revenus féodaux, droit de tutelle *(wardship)*, de pourvoirie *(purveyance)*, de chevalerie, le montant des amendes de justice, furent mieux recouvrés. Au total, le revenu royal passa de 52 000 à 142 000 livres sterling. La Chambre du roi administrait le domaine et l'Échiquier s'occupait des douanes. Quant aux subsides extraordinaires, ils dépendaient du Parlement qui pouvait accorder l/5^{e} du revenu dans les comtés et 1/10^{e} dans les villes. Henri VII parvint à s'en passer pendant la plus grande partie de son règne et laissa à son successeur des finances prospères. Il profita de la conjoncture internationale pour réaliser sans frais de fructueuses opérations (ainsi le traité d'Étaples où il obtint 750 000 écus de Charles VIII à seule fin de lui laisser la voie libre en Italie !). Les rébellions furent l'occasion de percevoir de lourdes amendes et d'effectuer des confiscations importantes.

Le roi s'occupa aussi de rétablir son pouvoir et celui de ses agents. Il gouverne avec son *Conseil privé* où il fait entrer qui il veut et les grands personnages de l'État : le chancelier (Morton, également archevêque de Cantorbery), le trésorier, le garde du Sceau privé, qui assistent en général à ce Conseil dont plusieurs membres le suivent en déplacement. Ce Conseil, outre son rôle politique, administre le pays et agit comme tribunal suprême. Dans les comtés les *sheriffs* (c'est-à-dire « les officiers de comté ») dont l'origine remontait à la conquête normande et qui étaient chargés du maintien de l'ordre, de la surveillance des élections, de l'exécution des jugements civils et de l'accueil des fonctionnaires itinérants de la Couronne, s'étaient rendus beaucoup trop indépendants pendant la guerre des Deux-Roses à la faveur des troubles, et certains avaient commis toutes sortes d'abus. Henri VII châtia durement les sheriffs coupables d'actes d'arbitraire évidents et favorisa un transfert de leurs responsabilités vers les *justice of peace* : les gentilshommes qui exerçaient bénévolement ces fonctions en retiraient une grande influence au plan local mais ils ne les conservaient qu'un temps limité en vertu d'une *commission* confiée par le roi qui distinguait successivement les principales familles du Comté. L'institution avait donc un double sens, politique et social, et faisait de la *gentry*, bien contrôlée par le roi, un véritable pouvoir intermédiaire entre le roi et le reste de la population : à l'époque d'Henri VII, le nombre des familles de la *gentry* peut être évalué à 10 000 environ.

D'autre part, les trois grands tribunaux de Westminster : *Court of Common's Pleas* (affaires civiles) ; *King's Bench* (affaires criminelles) ; *Exchequer* (affaires financières) qui appliquaient la *Common law* (droit commun) furent concurrencés par un nouveau tribunal dépendant directement du chancelier

(Court of Chancery) dont la procédure expéditive, peu coûteuse et équitable contrastait heureusement avec les coûteuses lenteurs de Westminster.

c) Les progrès économiques. Grâce à la paix l'Angleterre réalisa de notables progrès économiques. Certes, le royaume demeurait peu peuplé : moins de 4 000 000 d'habitants. Mais le développement de l'industrie et du commerce joua un rôle de stimulants. Alors que l'Angleterre avait exporté durant des siècles ses laines brutes (et parfois même les toisons), l'industrie de la draperie connut un essor important à partir de 1450 et après 1485 le retour de la paix l'accéléra. Les premières zones productrices furent surtout les districts ruraux du Sud-Ouest, les villages ruraux des Costwolds qui installèrent leurs moulins à foulons sur l'Avon et la Severn ; de même les régions de Salisbury, Winchester et Norfolk développèrent leurs industries domestiques organisées parfois, comme dans le Wiltshire, par les capitalistes des villes. Les Marchands Aventuriers organisés dès le xv^{e} siècle, bénéficièrent, en 1504, de la protection d'Henri VII : ce sont eux qui vont assurer désormais la diffusion à l'extérieur des beaux draps longs d'Angleterre. Le remplacement à la vente de la laine par le drap suppose le gain d'une importante valeur ajoutée par le travail industriel. Le gouvernement royal favorisa également les armateurs anglais en promulguant les deux premiers *actes de Navigation* (1485 et 1489) qui accordaient aux navires anglais le monopole de l'importation des vins et de quelques autres denrées accessoires.

L'essor de la draperie et de la demande de laine fut responsable de l'apparition d'un phénomène qui allait tenir une grande place dans l'histoire anglaise : celui des *enclosures* (français : enclôture). Des propriétaires entourèrent leurs terres de clôtures afin de les consacrer au pâturage pour élever des moutons : du même coup ils soustrayaient ces terres à la libre pâture des troupeaux des habitants de la paroisse entre moissons et semailles ou sur les jachères ; en même temps ils évinçaient les tenanciers qui n'avaient qu'une tenure précaire pour confier leurs terres à de gros fermiers. Quoique très limité, ce mouvement fit scandale et provoqua l'opposition des moralistes, des économistes, du clergé, du gouvernement. Il heurtait totalement les habitudes de pensée et de vie d'une société demeurée profondément solidariste sinon collectiviste.

Dans l'Angleterre de ce temps, les villes étaient petites sauf Londres dont la première évaluation sérieuse, pour 1563, propose le chiffre de 93 000 habitants.

Les autres villes n'atteignent pas 10 000 habitants : ni Southampton, le port des Italiens ; ni Norwich, au centre de la région agricole la plus riche et qui contrôle les industries textiles d'une vaste zone rurale ; ni les villes épiscopales, York ou Lincoln par exemple. Sauf peut-être Bristol dont l'essor fut remarquable à la fin du XV^e^ siècle, doté de bons quais (le Welsh Bach sur l'Avon, le Key sur le Frome) et qui pratique le commerce au long cours vers l'Espagne ou l'Italie pour l'exportation des draps de Coventry (les *Coventry blues*) et du Somerset ou des Costwolds, du fer, du poisson salé (harengs), du beurre, du lard, qui va aussi s'approvisionner en poisson sur la côte Est.

Depuis le milieu du XII^e^ siècle, le roi d'Angleterre était aussi *lord of Ireland* mais son autorité de fait était limitée au district du *Pale*, zone de 40 km autour de Dublin, aux villes côtières de Waterford, Limerick, Cork et Galway et à la forteresse de Carrickfergus, en Ulster. La ségrégation entre Anglais et Gaéliques, instituée par les statuts de Kilkenny (1366) n'avait pas été respectée. Depuis 1470 environ, le clan des Fitzgerald de Kildare, anglo-irlandais, dominait l'île avec Garret Mor (Gerald le Grand), puis Garret Og (Gerald le Jeune) comme lord-député : en dépit des luttes de clan, qui opposaient notamment les Kildare aux Butler d'Ormond et de brèves tentatives anglaises pour nommer un lord-député anglais, le système perdura jusqu'en 1534. La convocation à Londres, puis la détention de Garret Og, sur ordre de Thomas Cromwell, provoquèrent une révolte dirigée par Silken Thomas, frère de Garret, une marche sur Dublin et le meurtre de l'archevêque-chancelier John Alen. Cromwell envoya Skeffington et une petite armée qui, avec le soutien d'autres clans (Butler, O'Donnell), vint à bout de la révolte.

Ce fut l'occasion d'une nouvelle politique anglaise : gouvernement direct avec Skeffington comme lord-député, ordonnances sur l'Irlande de 1534, qui instituent les *justices of peace* dans les comtés, redistribution des domaines des rebelles à la gentry du *Pale*, installation de garnisons anglaises, nouvelle législation financière, suprématie du roi d'Angleterre sur l'Église d'Irlande soustraite à la juridiction du Pape (1536), etc., et en 1541 Henri VIII est proclamé roi héréditaire d'Irlande. Ce régime provoque des révoltes sanglantes (1539-40, 1561-67, 1579, entre autres). Les lords-députés successifs alternent répression (Leonard Grey) et modération (Anthony Saint-Leger). Sous Élisabeth, la politique des *plantations* vise à évincer les chefs gaéliques au profit de soldats, de colons ou de marchands anglais. C'est une véritable colonisation qui est en marche d'autant qu'Élisabeth craint que l'Irlande ne serve de relais aux entreprises espagnoles.

Henri VIII, qui s'était proclamé « protecteur de l'Écosse » à la faveur de la minorité de Jacques V Stuart, n'a pas réussi durant son règne à exercer réellement ce protectorat, ni à entraîner l'Écosse, dont la spécificité culturelle est évidente, dans la réforme. De part et d'autre des *Borders*, Anglais et Écossais s'infligent alternativement de dures leçons, à l'avantage des Anglais (1542), puis des Écossais (1545). La conversion radicale de l'Écosse au calvinisme avec John Knox est un facteur supplémentaire d'opposition à l'Angleterre. Marie Stuart, revenue en Écosse en août 1561 après son veuvage (son époux François II, roi de France, est mort en décembre 1560), avait d'abord réussi à réconcilier les modérés des deux confessions (catholiques et calvinistes), mais ses problèmes matrimoniaux (mariages avec Darnley, puis Bothwell) et les intrigues d'Élisabeth finissent par provoquer sa chute. L'Écosse, à l'égard de laquelle la politique anglaise est désormais prudente, reste indépendante.

De la Renaissance anglaise au retour des troubles (1509-1559)

a) La pénétration de la Renaissance : Henri VIII. Au début du XVI^e^ siècle, l'esprit de l'humanisme et de la Renaissance pénètre en Angleterre. John Colet et Thomas More sont en relation avec les autres grands humanistes de l'Europe : Guillaume Budé, Érasme, et c'est par les soins d'Érasme qu'est édité le plus remarquable ouvrage de Thomas More, *L'Utopie*, à Bâle, en 1518. Colet de son côté s'en prend aux moines et aux abus du clergé et l'on assiste à une résurgence de l'hérésie des *lollards* du XIV^e^ siècle, qui affirmait notamment l'inutilité des sacrements et l'invisibilité de l'Église. C'est dans ce climat de remise en question des dogmes et de la discipline que grandit le Prince Henri qui, en 1509, devint Henri VIII.

Mais il grandit aussi dans une ambiance de plaisir et de fêtes que favorisent les cadres nouveaux de la vie des princes, où s'affirme la revanche de la lumière et de la beauté. La fin de la guerre et le retour de la sécurité permettent aux châteaux de s'épanouir autour de plusieurs cours, de s'orner de balustres, d'avancées à plusieurs fenêtres, de développer de grandes galeries intérieures éclairées de plusieurs côtés. Toutefois, la marque du gothique subsiste avec les tours, les lignes verticales, les pignons triangulaires, les créneaux. L'influence italienne concerne donc plus l'aménagement intérieur et la décoration que l'architecture : tel est le cas de *Hampton Court*, construit à partir de 1515 par le cardinal Wolsey et qui, après sa mort, devient propriété du roi. Dans la sculpture

et la peinture, en revanche, les maîtres étaient étrangers : allemands ou hollandais en peinture (Holbein, Moor), italiens en sculpture (tombeaux de Young et de Wolsey).

Henry VIII, qui avait dix-huit ans à son avènement en 1509, fut un prince contradictoire : le « jeune premier de la chrétienté », intelligent, doué de sens politique, « le roi aux six femmes », sans aucun doute l'un des fondateurs de l'État moderne en Angleterre, devint dans la deuxième moitié de sa vie un obèse difforme, lourd de mauvaises graisses, et grand « pourvoyeur de l'échafaud », dès les années 1530. Après un début de règne heureux, l'affaire du divorce déjà évoquée transforma lentement le roi en un despote sanguinaire : il fit exécuter deux de ses femmes (Anne Boleyn et Catherine Howard en 1536 et 1542), pour trahison et adultère, et quelques-uns de ses meilleurs serviteurs, dont, après John Fisher et Thomas More (1535), Thomas Cromwell (1540) mais aussi la prophétesse populaire Élisabeth Barton, dite la « vierge du Kent » (1534) et plusieurs dizaines de personnes adversaires du schisme avec Rome.

Le processus de la réforme anglaise devait se poursuivre, avec des alternatives diverses jusqu'au tournant de 1563, marqué par la rédaction et la promulgation des « 39 articles ». Ces variations peuvent ainsi se résumer :

– après avoir manifesté quelque sympathie luthérienne, Henri VIII se rapproche de plus en plus du catholicisme, repoussant en particulier les nouveautés doctrinales de la Réforme. Il manque seulement à franchir le dernier pas : le retour à l'obédience pontificale ;

– sous Édouard VI, dominé par l'influence du comte de Somerset, le « protecteur », et de Thomas Cranmer, s'accuse une orientation calviniste très nette, soulignée par l'acte d'Uniformité de 1549, les « 42 articles » et le « Prayer Book » de 1553 ;

– le règne de Marie Tudor (1553-1559), qui épouse Philippe II, est l'occasion d'une vive réaction catholique. D'abord tolérante, Marie, après avoir rétabli les relations avec la Papauté dont elle reçoit un légat, déclencha les persécutions contre les « hérétiques ». Elle devint « Marie la Sanglante » ;

– avec Élisabeth, le balancier repart vers le calvinisme : les évêques préparent alors les « 39 articles » de 1563 qui définissent le dogme et la discipline de **l'anglicanisme** : apparences romaines mais sans latin et sans culte des images, esprit « réformé »[9].

c) L'évolution politique. Comme on le voit, l'origine de la réforme anglaise a eu un caractère politique très net. De même, les circonstances et la consolidation du schisme ont eu des conséquences politiques importantes : le renforcement de l'institution du **Parlement**. Car Henri VIII s'est appuyé sur le Parlement à l'occasion de toutes les décisions importantes : mise en accusation des dignitaires ecclésiastiques du temps de Wolsey ; vote de l'acte de Suprématie ; vote de plusieurs lois de 1536 à 1539 qui prononcèrent la suppression de plusieurs monastères et la confiscation de leurs biens. Dès lors, le rôle du Parlement dans l'histoire anglaise ne va cesser de grandir malgré plusieurs réactions royales dont la principale sera la tentative de Charles II, au XVII^e^ siècle. *Le King-in-Parliament*, le roi-en-son-Parlement, marque sans ambiguïté le caractère collectif de la souveraineté… Le Parlement « associait dans son pouvoir les Lords, les Communes et le roi lui-même » (B. Cottret). C'était une trinité législative. Rappelons que l'origine du Parlement remontait à la deuxième moitié du XII^e^ siècle.

Le Parlement dont l'origine remontait à la deuxième moitié du XII^e^ siècle (Henri II Plantagenêt) procédait de l'Ancien Conseil du roi. À partir de 1340, il fut formé de deux chambres qui siégeaient séparément : la chambre des Lords (ancien *Magnum Concilium*) qui devinrent héréditaires (la lettre de convocation signée du roi constituant un droit pour l'héritier de celui qui l'avait reçue), du moins les lords temporels, car les lords spirituels (archevêques et évêques) l'étaient de droit, la chambre des Communes (ancien *Commune Concilium*) dont les membres, gentilshommes et bourgeois, étaient élus par les notables des comtés et des villes depuis le XV^e^ siècle selon des modalités variables. Mais seules les villes figurant sur la liste arrêtée par les souverains envoyèrent des députés aux Communes : cette liste ne devait pas varier depuis Élisabeth jusqu'à 1832.

Le rôle du Parlement s'était peu à peu défini en fonction de **la coutume** beaucoup plus que de la loi écrite. Il était d'ordre financier (vote de nouveaux impôts ou de subsides extraordinaires), législatif (en concurrence avec le roi), et judiciaire (procédure de *l'impeachment ou* mise en accusation d'une personne pour une faute politique). Mais ni la coutume ni la loi écrite ne déterminaient la périodicité et la durée des sessions parlementaires. Aussi tout appel du roi au Parlement grandissait son rôle. Henri VII n'avait convoqué que sept fois le Parlement en vingt-quatre ans et son fils suivit cet exemple jusqu'en 1529 ;

mais, à partir de cette date, les difficultés politiques et religieuses obligèrent Henri VIII à s'appuyer sur une fraction de l'opinion pour défier l'Église et les catholiques. Il ne put y parvenir que par le Parlement. Ainsi Henri VIII déclarait-il en 1543 : « Nous ne sommes jamais aussi élevé dans notre fonction royale qu'au moment des sessions du Parlement, lorsque nous-même comme tête et vous comme membre nous sommes réunis et liés en un corps politique. »

Toutefois, Henri VIII avait eu soin de développer parallèlement des moyens d'action entièrement à sa discrétion : la Secrétairerie d'État dont le titulaire fut Thomas Cromwell jusqu'en 1540. Et aussi la *Chambre étoilée* (*Star Chamber*) créée en marge du Conseil privé à peu près à cette même époque, sorte de cour de sûreté de l'État, à la procédure expéditive et aux jugements sévères qui allait un siècle durant se révéler comme l'un des auxiliaires les plus sûrs de l'absolutisme[10].

De fait, après 1530, les condamnations à mort suivies d'exécutions capitales se succèdent pendant trente ans : en 1535 Thomas More et l'évêque de Rochester, Fisher, pour leur opposition au divorce suivis bientôt, ironie du sort, d'Anne Boleyn elle-même, pour trahison et adultère (1536), de Thomas Cromwell (1540), de Catherine Howard (1542), convaincue elle aussi d'inconduite et d'adultère ; puis, après la mort d'Henri VIII, de Thomas Seymour, époux de la reine douairière Catherine Parr, exécuté sur la volonté de son frère Édouard, le puissant comte de Somerset qui sera décapité à son tour en 1552, un an de plus et ce sont Lady Jane Grey, son mari Guitford Dudley et son beau-père John Dudley, comte de Northumberland, qui payent de leur vie leur tentative de supplanter Mary Tudor comme héritière d'Édouard VI. Enfin, en trois ans, Mary Tudor envoie au supplice 277 personnes, dont Thomas Cranmer qui avait survécu à tous les régimes. Les intrigues de palais pour la conquête du pouvoir ou de l'influence, les oppositions religieuses, les conflits d'alcôve alimentent ce jeu de massacre qu'organise un redoutable bras séculier. Mais en même temps s'opère une profonde mutation sociale.

d) Une nouvelle société. Dès la fin de la guerre des Deux-Roses, la monarchie anglaise était redevenue le plus grand propriétaire du royaume et de beaucoup, grâce aux confiscations et aux terres tombées en déshérence par suite de l'extinction de nombreuses familles. Dans les années trente du XVI^e^ siècle, ses domaines s'accrurent démesurément à cause de la confiscation des biens des monastères : 370 dès 1536 et 430 dans les années qui suivirent. Or Henri VIII

vendit ou donna approximativement les deux tiers des terres ainsi récupérées. Il créa donc une nouvelle aristocratie, en quelque sorte sa clientèle, qui lui devait son élévation car, abstraction faite des dons purs et simples, les conditions de vente furent exceptionnellement avantageuses. C'est ainsi que, de 1539 à la fin de son règne, Henri VIII vendit des terres pour 700 000 à 750 000 livres sterling. Or il n'en perçut effectivement que 320 000.

Ainsi grandissent les nouvelles familles qui vont composer l'aristocratie Tudor, souvent prolongée sous les Stuarts : les Cavendish (George, collaborateur de Wolsey, 1500-1561 ; William, son frère, 1505-1557, maître des cérémonies puis trésorier de la Chambre du roi à partir de 1546) ; les Seymour (Édouard, 1506-1552, comte d'Hertford, duc de Somerset, dit Le Protecteur, frère de Jeanne que le roi épousa en 1539, grand chambellan en 1543, lieutenant général en Écosse en 1544, devenu quelque temps le plus puissant personnage du royaume ; son frère Thomas, 1508-1549, diplomate, gentilhomme de la Chambre et ambassadeur) ; les Dudley (Édouard, 1462-1509, membre du Conseil privé d'Henri VII, exécuté pour concussion en 1509 ; John, son fils, 1502-1553, comte de Warwick, duc de Northumberland, d'une immense ambition, qui voulut régner par l'intermédiaire de sa belle-fille Jane Grey) ; les Russell, les Cecil, les Hubert, etc.

Le renouvellement de l'aristocratie est d'autant plus complet que les seules grandes familles qui aient bien résisté à la guerre des Deux-Roses, les grands seigneurs du Nord, les Percy, Neville, Dacre, demeurés catholiques, ont déclenché un important soulèvement en 1536, dit « Le Pèlerinage de Grâce ». Ces barons, véritables souverains sur leurs terres, avaient conservé une grande emprise sur les populations locales : « Parmi les fermiers armés de ces comtés pastoraux (Northumberland, Westmorland), un sentiment farouche d'indépendance personnelle se combinait avec le loyalisme envers les chefs héréditaires qui les conduisaient à la guerre non pas seulement contre une invasion occasionnelle ou de fréquentes razzias de bétail des Écossais mais parfois contre le gouvernement Tudor lui-même. Le Pèlerinage de Grâce fut fait pour défendre les monastères et aussi la puissance quasi féodale des nobles familles de la Marche contre les intrusions en force de la nouvelle monarchie. Henri saisit l'occasion de la répression de cette révolte pour écraser la classe seigneuriale et pour étendre le pouvoir royal[11]… » Écrasement non définitif d'ailleurs : les barons du Nord retrouvent leurs domaines une dernière fois sous Marie Tudor mais leur éclipse est réelle de 1536 à 1550.

La nouvelle aristocratie, beaucoup moins enracinée dans l'histoire, dont les relations affectives avec la paysannerie sont faibles, dépend davantage de la faveur royale et des charges publiques. Elle ne répugne pas non plus à des entreprises spéculatives. Néanmoins, cette époque favorise la montée de la *gentry* (chevaliers, surtout écuyers ou *squires*, gentilshommes), noblesse rurale qui profite, elle aussi, de l'acquisition à bon prix des terres monastiques, des transformations de l'économie agraire et qui a parfois des intérêts dans l'industrie drapière ou le commerce lointain. Néanmoins, l'*East India Company*, la *Moscovy Company*, l'*Africa Company*, sociétés encore modestes formées pour des durées limitées mais qui vont jouer un rôle croissant dans le développement de la richesse nationale, ne se constitueront que dans la deuxième moitié du siècle.

L'orientation de l'agriculture vers l'élevage des moutons pour satisfaire une demande croissante de laine, l'essor de l'industrie drapière rurale qui échappe aux règlements des corporations, la destruction des monastères et de quelques-unes au moins de leurs fondations d'assistance (même déclinantes) créent des tensions sociales après 1530. Les artisans des villes, et notamment de Londres, très organisés dans des guildes ou corporations, qui tiennent des assemblées régulières, élisent des officiers pour les contrôler et les diriger, ont des règlements précis, voient leurs bénéfices limités par la concurrence des industries rurales ou les compagnies à monopole. Un certain nombre de paysans sont évincés de leurs tenures malgré un effort du gouvernement pour leur garantir la sécurité (statut de 1527) et les journaliers de certains comtés des Midlands perdent leur travail à cause du mouvement pourtant limité des *enclosures*, au moment même où les pauvres perdent les secours des couvents. Il n'est donc pas étonnant qu'un certain nombre de révoltes populaires aient alors éclaté en Angleterre, parfois combinées avec des motifs religieux et politiques, comme dans le cas du Pèlerinage de Grâce (où les paysans ont joué un rôle important), dans le Devon et en Cornouailles en 1528 ; parfois pour des raisons surtout sociales comme en 1525 et 1528 parmi les ouvriers drapiers du Sud-Ouest de l'Angleterre, en 1549 surtout dans le Norfolk où la rébellion de Robert Kett massacra 20 000 moutons appartenant à de grands propriétaires.

L'État essaya de résoudre ces problèmes en promulguant les premières lois des pauvres : ce n'est pas un hasard si la première loi importante date de 1536, qui confie aux autorités des paroisses l'entretien de leurs pauvres par collectes et aumônes tout en réprimant durement la mendicité. En 1547, une nouvelle loi, à la fois protectrice et répressive, prévoit le logement des indigents. Et c'est par

nécessité que les fonctions d'assistance se multiplient alors (460 hôpitaux créés au XVI^e siècle en Angleterre) ; la ville de Norwich, au cœur du riche Norfolk, qui atteint 12 000 habitants vers 1549, est, après Londres, la ville d'Angleterre où ces fondations sont les plus nombreuses : précisément parce qu'elle se trouve dans une zone où les mutations économiques et sociales sont considérables. La création de la richesse fait aussi des victimes.

Lectures complémentaires

• LABOURDETTE (Jean-François), *Histoire du Portugal*, Paris, Fayard, 2000.

• BENNASSAR (Bartolomé) et Marin (Richard), *Histoire du Brésil*, 1500-2000, Paris, Fayard, 2000.

• MAGALHAES GODINHO (Vitorino), *L'Économie de l'empire portugais aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969, 857 p.

• MANTRAN (Robert), *Histoire d'Istanbul*, Fayard, 1994.

• MANTRAN (Robert), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1985.

• MANTRAN (Robert), sous la direction de, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989 (éd. très argumentée).

• BOQUET (Guy) et Gruter (Édouard), *Les Îles Britanniques au XVI^e siècle*, A. Colin (Coll. U), 1994.

• MARX (Roland), *Lexique historique de la Grande-Bretagne*, Paris, A. Colin, 1976, 212 p.

• DURAND (Georges), *États et Institutions (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, A. Colin (coll. U), 1969, 309 p.

• DAVIES (G.S.L.), « Les révoltes populaires en Angleterre 1500-1750 », *Annales E.S.C.*, janvier-février 1969, p. 24- 60.

• GARRISSON (Janine), *Royaume, Renaissance et Réforme, 1483-1559*, Paris, Le Seuil, 1991 (Nouvelle histoire de la France moderne).

• LE ROY-LADURIE (Emmanuel), *L'État royal de* Louis X*I à Henri IV*, Paris, Hachette, 1987.

• BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E.), *Histoire économique et sociale de la France*, t. 1, par R. Gascon, E. Le Roy- Ladurie, P. Chaunu et M. Morineau, Paris, P.U.F., 2 vol., 1977.

• MANDROU (Robert), *Introduction à la France moderne*, Paris, Albin Michel, 1961.

• Cornette (Joël), *L'affirmation de l'État absolu*, 1515-1652, Paris, Hachette Supérieur, 1994.

• Le Roy-Ladurie (Emmanuel) et Morineau (Michel), « Paysannerie et Croissance 1450-1660 », in *Histoire économique et sociale de la France*, I, Paris, P.U.F., 1977.

• Jacquart (Jean), *François I^er^*, Paris, Fayard, 198 1.

• Cottret (Bernard), *Henry VIII. Le pouvoir par la force*, Paris, Payot, 1999.

• Jouanna (Ariette), *La France du XVI^e^ siècle. 1483-1598*, Paris, P.U.F., 1996 (très complet).

• Cloulas (Ivan), *Henri II*, Paris, Fayard, 1985.

• Lebrun (François) (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. 2 *Du christianisme flamboyant aux Lumières*, Paris, Seuil, 1988.

• Audisio (Gabriel), *Les Français d'hier*, t. 1 : *Des paysans* ; t. 2 : *Des croyants*, A. Colin (coll. U), 1994-1996.

CHAPITRE 6

Les autres mondes

Le monde du XVIe siècle, ce n'est pas seulement l'Europe atlantique et méditerranéenne, prolongée par les empires en construction au-delà des océans, portugais ou espagnol, plus le grand domaine ottoman. Une autre Europe germe au nord et à l'est. De grandes puissances se constituent en Asie : les empires séfévide en Perse et mogol en Inde ; ou se survivent : la Chine des Mings. L'Afrique livrée à une traite maintenant déchaînée, dont profitent simultanément musulmans et chrétiens, entre dans une phase tragique dont ses plus beaux royaumes sortiront brisés.

1. Une autre Europe

Autour de la Baltique et dans la grande plaine russe, de nouvelles nations se consolident ou se forment. Dans tous les cas, l'existence nationale s'affirme avec un gouvernement monarchique capable de s'imposer aux grands féodaux ou de faire leur union, et les phases de troubles, de décadence, de recul devant l'étranger correspondent aux « interrègnes » (après la mort du dernier **Jagellon**, en Pologne ; pendant la minorité d'Ivan IV ou après sa mort en Russie), ou aux compétitions dynastiques (au

début du siècle au Danemark, entre Christian II et Frédéric I^{er}, et à la fin de ce même siècle, en Suède entre Sigismond et son oncle Charles). Cette Europe n'est pas isolée du reste du monde : les influences de l'Europe atlantique là pénètrent de plus en plus tant au plan religieux et culturel (humanisme, Renaissance, Réforme et Contre-Réforme), qu'au plan économique (montée des prix, grand commerce).

Affirmation des nations

a) La Pologne. La nationalité polonaise était sans aucun doute la plus affirmée au début du XVI^{e} siècle. Le royaume de Pologne était apparu dès le XI^{e} siècle et après l'évangélisation (XII^{e} et XIII^{e} siècles) l'Église préserva l'unité de la nation. À la fin du XIV^{e} siècle, une dynastie originaire de Lithuanie, les **Jagellons**, devint la famille régnante de Pologne en même temps que du grand-duché de Lithuanie, quoique la royauté de Pologne demeurât élective. C'est ainsi, par exemple, qu'après le règne de Casimir Jagellon (1447-1492), ses trois fils furent élus sans difficultés : Albert (1492-1501), Alexandre (1501-1506) et Sigismond I^{er} (1506-1548). À ce dernier succède pareillement son fils Sigismond-Auguste (1548-1572). De telle façon que le problème de l'élection du roi de Pologne ne se posa vraiment qu'après l'extinction de la dynastie en 1572.

Les Jagellons avaient réussi à abaisser la puissance de l'Ordre des Chevaliers teutoniques grâce à la grande victoire de Tannenberg (ou Grünwald) en 1410, puis à une longue guerre (1454-1466) : ainsi le royaume de Pologne, en récupérant la Poméranie et Danzig, avait trouvé un bon accès à la Baltique. Et comme il en était de même pour le grand-duché de Lithuanie, les domaines de l'Ordre ne furent plus que fragments difficiles à défendre.

Dès ses débuts, la dynastie des Jagellons avait ébauché, avec Casimir le Grand (1333-1370), un style de gouvernement. Le roi réunissait un Conseil où entraient les grands officiers de la Couronne (chancelier, trésorier, maréchal) et les prélats ainsi que quelques grands personnages distingués par leur situation du moment. Ce Conseil devint plus tard le Sénat. De même, le roi consultait **les diétines** ou assemblées générales de la

noblesse, qui se tenaient dans les diverses provinces. Ce système fut perfectionné sous Casimir IV (1447-1492) lorsque les diétines provinciales envoyèrent des délégués ou « nonces » auprès du roi pour constituer une diète centrale qui réunit ainsi le Sénat et la Chambre des Nonces. On peut donc définir le gouvernement polonais comme une association entre la monarchie et l'aristocratie. Le pouvoir de celle-ci se renforça prodigieusement de la fin du XV^e^ siècle au milieu du XVI^e^ aux dépens des autres classes : la bourgeoisie, qui s'était enrichie grâce au commerce maritime, se vit supprimer le droit de posséder des terres (1496), ce qui va faire des nobles les maîtres de l'important marché des céréales ; les paysans qui grâce à la peste noire s'étaient libérés du servage furent livrés sans défense aux seigneurs, plusieurs lois échelonnées de 1496 à 1532 les fixant sur le domaine ainsi que les membres de leurs familles, et les tribunaux royaux n'étant plus habilités à connaître de leurs plaintes contre les seigneurs. Le roi se privait ainsi en sacrifiant les bourgeois et les paysans d'un contrepoids possible à la puissance de l'aristocratie. Et cela d'autant plus qu'Alexandre avait promulgué, en 1505, le statut « *Nihil Novi* » selon lequel : « Rien de nouveau ne pourra être décrété par nous ni par nos successeurs, en matière de droit privé et de liberté publique, sans le consentement commun des sénateurs et des nonces du pays. » Comme les nonces étaient seulement les mandataires des diétines provinciales, l'unanimité était difficile à réunir. Toutefois, tant que les Jagellons parvinrent à maintenir une égalité relative entre les nobles et tant que le roi conserva grâce au passé de la dynastie un réel prestige personnel, l'équilibre put être sauvegardé entre la monarchie et l'aristocratie. Il n'en fut plus ainsi après 1572. Le régime de l'anarchie seigneuriale s'imposa alors : de nombreuses diètes ne parvinrent pas à siéger et quelques-unes ne purent même pas procéder à l'élection du président-maréchal de la diète. Entre 1572 et 1650, le pourcentage des diètes inutiles est déjà de 28 % ! Ainsi la Pologne présente un cas unique dans l'Europe de ce temps : l'apogée national ne se réalise pas sous le signe d'un progrès de l'absolutisme. Mais peut-être parce que la prospérité économique concerne tous les grands nobles grâce au dynamisme du marché des grains et du bois et parce que les possibilités d'expansion à l'Est demeurent grandes, la diète agit en accord

avec le roi, au moins jusqu'en 1572, et l'accord de la noblesse maintient la cohésion du pays.

Celle-ci paraît se renforcer autour de la capitale, Cracovie. Tous les duchés de Mazovie, dont celui de Varsovie en 1526, sont réunis à la Couronne. Le grand-maître de l'Ordre teutonique devint le vassal du roi de Pologne. Les institutions lithuaniennes ayant été influencées par le modèle polonais et les seigneurs du sud de la Lithuanie souhaitant une protection efficace contre les nombreux raids des Tatars, l'*Union de Lublin*, en 1569, décida de l'union perpétuelle du royaume de Pologne et du grand-duché de Lithuanie qui, tout en gardant leurs institutions, leurs finances, leur justice, seraient gouvernés par une diète commune et un souverain élu en commun.

b) Le Danemark. Le Danemark possédait, lui aussi, une monarchie depuis le XII^{e} siècle. Mais, dans la deuxième partie du Moyen Âge, il avait été inclus avec les autres pays du monde Scandinave dans la sphère d'influence hanséatique. Les Allemands avaient peu à peu contrôlé une grande partie de la richesse danoise et une dynastie allemande, celle d'Oldenburg, s'installa dans le pays en 1448. L'« Union des trois couronnes » (Norvège, Suède, Danemark), dite de « Kalmar », qui n'entamait pas l'autonomie de chaque pays fut maintenue tant mal que bien jusqu'au début du XVI^{e} siècle. Elle avait seulement le sens d'un contrat d'association entre la monarchie et les noblesses des trois pays. Mais elle fut définitivement rompue en 1521 lorsque Christian II, après avoir soumis à son autorité le jeune régent de Suède, Sten Sture, voulut réduire l'autonomie des magnats suédois. Le massacre de Stockholm provoqua un soulèvement général et la fin de l'union. Christian II « le Mauvais » fut alors détrôné par la noblesse danoise et son successeur, Frédéric I^{er}, renonça à la Suède : les diètes de Viborg et Roskilde, en 1523, le proclamèrent roi de Danemark et l'année suivante il fut reconnu en Norvège. Il gouverna avec l'accord des nobles mais sa mort, en 1533, fut le signal d'une nouvelle série de troubles : le roi détrôné Christian II cherchant à reconquérir le pouvoir avec l'appui des gens de Lubeck qui tenaient à reprendre le contrôle des détroits du Sund, des bourgeois, voire des paysans du Jutland révoltés contre leurs seigneurs et le fils de Frédéric, le futur Christian III, comptant sur l'appui de la noblesse, des Suédois et des fortes milices des duchés,

Holstein et Schleswig. Finalement Christian III l'emporta et fut couronné roi en 1537.

Sous son règne, (jusqu'en 1559) et sous celui de son successeur Frédéric II, le Danemark connaît un remarquable développement. Comme en Pologne, la monarchie et l'aristocratie constituent les grandes forces du pays, des forces multipliées par la Réforme et la sécularisation des biens de l'Église qui, jusqu'en 1535, possédait un tiers des terres. Or, à partir de 1536, ces terres passent exclusivement au pouvoir de la Couronne et des nobles. Mais la monarchie est beaucoup plus puissante qu'en Pologne parce qu'à elle seule elle détient environ la moitié de la richesse foncière, l'autre moitié se partageant entre quelque 400 propriétaires nobles. Comme le tiers de ces 400 propriétaires possède approximativement les trois quarts des terres nobles, cela veut dire que 150 familles environ contrôlent le pays en concurrence avec le roi. Dans le cas du Danemark du XVI^e^ siècle (et jusqu'en 1650) plus encore que dans celui de la Pologne, on peut parler de **l'association au pouvoir du souverain** et **des grands nobles**. Ajoutons que ceux-ci forment une société fermée, inaccessible : « Après la Réforme de 1536, la caste nobiliaire est demeurée pendant un siècle pratiquement inaccessible aux *homines novi* ; vers le milieu du XVI^e^ siècle, la noblesse danoise constituait une aristocratie d'élite. La couronne elle-même n'avait aucun moyen d'intervenir dans le domaine de la propriété nobiliaire[1]. » En outre, l'exercice monopolistique des charges administratives par la noblesse (par exemple les préfectures de comté) accrut son emprise sur la société ; elle en profite pour faire reculer, voire disparaître, la paysannerie libre, pour développer corvées et redevances quoique celles-ci n'aient jamais été aussi lourdes qu'en Pologne ; la petite noblesse dont la richesse foncière était médiocre consacra tous ses efforts à protéger « le système de prérogatives économiques et juridiques conçu pour protéger l'essor et la splendeur de la noblesse durant la période allant de 1439 à 1558… Les privilèges étaient devenus une sauvegarde contre l'ascension du patriciat urbain et contre la perte de la propriété au bénéfice de ce patriciat » (id.). En 1560, il est vrai, la bourgeoisie ne conteste pas encore ces privilèges. Elle définit alors ses membres comme « d'humbles rameaux à l'ombre de Votre Majesté et de la noblesse de Danemark ».

La forte concentration territoriale au profit d'un petit nombre de familles devait assurer à celles-ci de substantiels bénéfices. Mais le gouvernement royal en eut sa part. De plus, grâce à l'essor du commerce maritime le péage du Sund, dont le tarif avait été augmenté en 1567, donnait des revenus en forte hausse : le Danemark put récupérer l'île de Bornholm, organiser la navigation en promulguant un code maritime, installer l'observatoire d'Uranienburg pour l'astronome Tycho-Brahé, fonder ou embellir ses villes, créer une administration centrale dotée de fonctionnaires. Frédéric II put soumettre les irréductibles Ditmarschen, comté du Holstein au particularisme très vif, et contrôler, par l'intermédiaire de ses barons, le royaume de Norvège dont les lois et les coutumes furent respectées : il est vrai que la Norvège, affreusement ravagée par la peste noire, dépourvue de noblesse, était surtout peuplée de marins, de pêcheurs, de forestiers, sans prétentions politiques et qui profitaient de la renaissance du commerce international.

En 1595, lorsque Christian IV commence son règne personnel, le Danemark est devenu la première puissance du Nord. La richesse réelle de l'État est en rapport direct avec le développement remarquable du grand commerce baltique car le péage du Sund fournit les deux tiers des recettes budgétaires.

c) La Suède. Les Suédois avaient mal supporté l'Union des trois royaumes et déclenché plusieurs révoltes. En 1520-1521, les maladresses et la cruauté de Christian II provoquèrent la rupture définitive de l'Union et l'élévation à la royauté de Gustave Vasa en 1528. Ce prince, né dans une grande famille, les Jonson, originaire du centre historique de la Suède, l'Upland, était un personnage assez extraordinaire, un véritable Viking, qui ne parvint au pouvoir qu'après de longues aventures et après avoir provoqué le soulèvement de la Dalécarlie. La diète de Sneugnäss le reconnut comme roi en 1523 mais ce n'est pas avant 1527 (diète de Vasteras) qu'il parvint à fonder durablement son pouvoir. Comme les autres souverains de l'Europe du Nord-Ouest et du Nord, Gustave I^{er} se donna les moyens de l'autorité, c'est-à-dire la richesse, en sécularisant les biens d'Église qui représentaient à peu près 20 % de la fortune du pays. C'est précisément la diète de Vasteras qui permit ce changement décisif. Depuis

le milieu du xv^{e} siècle, la Suède offrait l'originalité d'une diète (ou Riksdag) qui rassemblait les délégués des quatre ordres : clergé, noblesse, bourgeoisie et paysans. Gustave, tribun populaire authentique, réussit à faire l'unité des trois ordres contre le clergé et à obtenir ainsi l'autorisation d'administrer lui-même les domaines de l'Église et de prélever les revenus ecclésiastiques, en attendant la sécularisation complète, une fois l'Église suédoise passée au luthéranisme à partir de 1530.

Jusqu'en 1532, Gustave dut réprimer plusieurs révoltes : celle des partisans de l'ancien régent Sten Sture, regroupés autour de Christian II, devenu écumeur des mers ; une révolte paysanne en Dalécarlie ; un soulèvement aristocratique en 1529 ; une tentative à partir de la Norvège de l'ancien archevêque d'Upsal, Gustave Tulle, entraîné dans la chute de Christian II, enfin la « révolte des cloches » à la suite d'un nouveau prélèvement sur les églises en 1532. Après cette date, le roi put étendre son emprise sur le pays, créant une administration centrale, envoyant en province des agents pris souvent parmi les bourgeois. Il profita de la guerre menée par Christian III de Danemark contre les hanséates pour appuyer ce prince et se libérer ainsi, en 1536, des privilèges commerciaux accordés aux Lubeckois en 1523 pour les rembourser des avances qu'ils avaient consenties à Gustave pendant sa lutte contre Christian II. Il parvint ainsi à faire reconnaître l'hérédité de la Couronne dans sa famille par la diète d'Orebrö en 1544. Pendant son règne, la nationalité suédoise s'était fortifiée par l'émancipation de la langue qui se différenciait plus nettement du danois : la traduction de la Bible en suédois par Olaus Petri et la « chronique suédoise » du même auteur jouèrent un grand rôle en ce sens.

La société suédoise paraissait plus ouverte que la société danoise grâce au rôle des bourgeois et à la résistance de la paysannerie libre. Mais la politique trop ambitieuse d'Erik XIV (1560-1569) et surtout la terrible guerre de Sept Ans (1563-70) contre le Danemark et la Pologne rendit sa chance à la haute noblesse. Celle-ci détrôna Erik au profit de son frère Jean, duc de Finlande, qui devint Jean III en 1569. Celui-ci dut confirmer solennellement les privilèges de la noblesse et conclure la paix de Stettin : la Suède perdit l'île de Gotland et dut verser une lourde indemnité pour récupérer son port d'Elfsberg. Ses forces reconstituées, le pays se tourne vers l'Est contre la Russie pour la possession de l'Ingrie et de la Carélie.

Mais une fois de plus le pays est troublé par les dissensions internes, cette fois pour des motifs religieux : Jean III, époux d'une Jagellon, favorise les progrès de la Contre-Réforme catholique et cherche à concilier luthéranisme et catholicisme (nouvelle liturgie de 1576) ; il s'appuie toujours sur les bourgeois ; contre lui son frère Charles, le plus jeune fils de Gustave, s'accorde d'abord avec les nobles, puis contre eux avec les autres ordres et se fait nommer régent en 1595, enfin roi en 1600, aux dépens de son neveu Sigismond déjà roi de Pologne.

Malgré ces difficultés presque incessantes, la Suède bénéficiait de l'essor économique ; elle exportait de plus en plus de fer, de cuivre, de beurre et de peaux. Mais ses faiblesses internes l'empêchèrent de jouer un grand rôle durant tout le XVI^{e} siècle.

d) La Russie. Parmi les principautés qui s'étaient formées à travers l'immense espace russe et sur lesquelles, à la fin du Moyen Âge, les Khans des Tatars exerçaient la suzeraineté, celle de Moscou avait conquis progressivement une place prééminente. Jean Kalita (1328-1340) avait obtenu du Khan le titre de grand-prince et c'est à la même époque que Moscou devint la ville sainte de Russie, le métropolite s'y installant. Au XV^{e} siècle, Moscou établit sa suzeraineté sur les principautés de Iaroslav, Rostov, Tver, Riazan, et sur les républiques marchandes de Novgorod, Viatka, Pskov. Le Grand règne d'Ivan III (1462-1505) fit du grand-prince de Moscou **le rassembleur de la terre russe** : par des achats (fragments de la principauté de Rostov), des annexions sans risques (Iaroslav), des démonstrations de force (victoire sur Novgorod qui s'était alliée à la Pologne), des alliances opportunes (avec le Khan de Crimée, Megli Ghirei, contre le Khan de la Horde d'Or écrasé en 1502), Ivan III mena une grande politique à l'est comme à l'ouest. En 1472, après avoir épousé Sophie, nièce du dernier empereur byzantin, Constantin Paléologue, il imprima l'aigle bicéphale de Byzance sur ses armes et sur ses drapeaux, affirmant ainsi de grandes ambitions. À l'école des Mongols les grands-princes de Moscou avaient pris le goût de l'autocratie : Ivan III l'accentua. Il fit développer par son clergé la notion de son droit divin, adopta le cérémonial byzantin qui grandissait son rôle, fit exécuter les boïars rebelles, légiféra (code des 69 articles). Ivan III fut vraiment le premier des tsars : il ne lui manqua

qu’une conception absolument moderne de l’État : il laissa en effet des apanages importants à quatre de ses fils, l’aîné conservant cependant la plus grande partie de la Moscovie. Vassili III (1505-1533) poursuivit avec des bonheurs divers l’œuvre de son père, annexant Pskov, Riazan, Starodoub, récupérant Smolensk.

Ivan III et Vassili III adoptèrent les méthodes les plus brutales pour assimiler les villes annexées : ainsi à Novgorod, Tver, Pskov, ils déportèrent quelques centaines ou quelques milliers de familles (toujours les plus riches), remplacées par des familles moscovites gratifiées de leurs biens.

Mais le processus de renforcement de l’État et de mise en place d’un pouvoir absolu s’interrompit à la mort de Vassili dont l’héritier Ivan n’avait que trois ans. L’aristocratie chercha alors à retrouver l’influence perdue : elle était formée des anciens boïars, membres des vieilles familles princières des autres villes décapitalisées par l’ascension de Moscou (comme le clan Chouiski, originaire de Vladimir), ou même de l’étranger (tel le clan lithuanien Gluiski et la famille d’origine prussienne des Romanov) ; et des nouveaux boïars, « noblesse de fonction » dont les services, confiés par Ivan III ou Vassili III, avaient été payés en terres. Mais les boïars ne parvinrent pas à s’entendre : les clans se disputèrent le pouvoir, gouvernant à coups d’assassinats et autres violences. À partir de 1542, le nouveau métropolite Macaire prépara discrètement l’avenir en s’occupant de l’éducation du jeune Ivan qu’il persuada de l’importance de son rôle et de l’avenir de la Russie. En 1547 Ivan IV fut couronné par Macaire et prit le titre de « tsar ». Personnalité hors du commun, génial et cruel, Ivan le Terrible allait faire de l’État russe, isolé au milieu des forêts, coupé des mers, une grande puissance.

Avant de réaliser ses objectifs de grande politique, Ivan IV réorganisa l’État affaibli par les luttes entre les boïars. Avec l’assemblée de notables de 1549, il fit l’inventaire des maux et des désordres dont souffrait la Russie ; il réforma la justice en publiant en 1550 un code de 100 articles de procédure civile et pénale ; en 1551, il réglementa la discipline ecclésiastique ; enfin il réorganisa complètement l’armée, engageant des techniciens étrangers pour se doter d’armes à feu et d’artillerie, créant un corps du génie, fixant les officiers de cavalerie par des distributions de terre autour de Moscou. Beaucoup plus tard, en 1581, comme les paysans libres

émigraient en masse vers les terres libres de la Russie du Sud, pratiquement vides d'hommes et désormais plus sûres, Ivan IV leur interdit de quitter les domaines où ils travaillaient de façon à conserver des cadres pour son armée (les propriétaires de domaines fournissant les cavaliers). Il eut ainsi une grande responsabilité dans l'évolution vers le servage.

Ivan IV créa un gouvernement central, répartissant les tâches entre ministères (Finances, Affaires étrangères, Guerre), nommant parmi les bourgeois les secrétaires à sa discrétion, composant avec les scribes une bureaucratie. Il laissa en place les administrations locales généralement désignées ou élues par les communes. Mais il se servit des marchands comme collecteurs d'impôts.

Le tsar réprima impitoyablement les révoltes ou les conspirations des boïars, surtout après 1560. Il créa l'*opritchina*, sorte de police politique, qui fit régner une véritable terreur : les grandes familles furent déracinées, leurs biens transférés à la petite noblesse des officiers du tsar. Ivan IV désarma ainsi toute opposition mais il prépara mal l'avenir : après sa mort (1584), ses fils nés de mères différentes furent le jouet des clans qui se disputèrent le pouvoir. Une fois mort (1598) son dernier fils, Féodor, ultime rejeton de la race de Rurik, la Russie sombra dans **le temps des troubles** qui devait durer jusqu'en 1613 : période catastrophique où se succédèrent guerres civiles, épidémies, famines, révoltes populaires. La Russie va connaître un long effacement politique.

Et cependant Ivan avait lancé dans toutes les directions l'expansion russe : son plus grand succès fut sans doute la conquête du bassin de la Volga avec les prises de Kazan (1552) et Astrakhan (1556) qui assurait l'accès à la Caspienne ; pendant plus de vingt ans (1558-1581) il s'ouvrit un accès sur la Baltique. Il fut moins heureux contre les Turcs. Ceux-ci par exemple lancèrent jusqu'à Moscou les Tartares de Crimée en 1571 : la ville brûla, plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup d'étrangers, furent massacrés. Ivan réagit en créant sur les frontières du Sud un véritable *limes*, série d'ouvrages fortifiés, de fossés, de réseaux de pieux, distribuant en arrière de la ligne de grands domaines qui permirent une surveillance régulière : il s'avérait que seul le peuplement du Sud éliminerait le danger tartare. En revanche, Ivan IV commença à utiliser les

cavaliers cosaques et le long processus de la conquête de la Sibérie fut déclenché[2].

2. L’ouverture sur le monde : Renaissance, Réforme, Grand commerce

Humanisme et Renaissance

La Pologne fut le pays de l’Europe orientale et septentrionale qui s’ouvrit le plus complètement aux influences d’Occident. Au point qu’elle ne se contenta pas de suivre les modes venues d’Italie et autres lieux, elle apporta une contribution originale à l’humanisme et à la Renaissance. La noblesse joua ici, dans une certaine mesure au moins, le rôle que ne pouvait pas complètement tenir une bourgeoisie insuffisamment développée.

Les voyages en Italie et en France furent une des conditions de la diffusion de l’humanisme. Beaucoup de jeunes nobles et bourgeois polonais étudièrent dans les universités étrangères au xv^{e} siècle, surtout en France, à Paris, Montpellier et Orléans : ainsi le poète Kochanowski et Jean Zamoyski, à la fois humaniste et chancelier, séjournèrent à Paris. Cependant l’université de Cracovie (fondée en 1364), qui fut l’un des foyers les plus actifs de l’humanisme, prit pour modèles Bologne et Padoue : elle reçut la visite de nombreux humanistes étrangers : Conrad Celtis, Leonard Coxe, Joachim Vadianus. Les œuvres d’Érasme jouirent de la plus grande réputation en Pologne. La reine Bona Sforza, épouse de Sigismond 1er, admiratrice de Machiavel et Léonard de Vinci, contribua à la constitution de la très belle bibliothèque du palais royal. Celui-ci concurremment avec l’université fut donc l’un des foyers les plus actifs du développement des idées et de l’art nouveau. Des foyers secondaires s’étaient créés à Poznan, Gdansk (ou Danzig), Lublin, Lwow, Rakow, Zamosc où une université fut fondée en 1594.

La Pologne eut donc ses propres humanistes : si Philippe Callimaque Buonacorsi (mort en 1496) était un Italien réfugié en Pologne où il accomplit toute sa carrière, Jean Laski et André Frycz-Modrzewski furent

d’authentiques Polonais : leur pensée se recommande par une très grande audace soit dans le domaine religieux et scientifique (Callimaque, Laski), soit dans le domaine politique (Frycz-Modrzewski) : ce dernier, par exemple, demandait la réduction des privilèges de la noblesse, avait élaboré d’importants projets de réforme des finances, des impôts, de la justice (tribunal d’appel, égalité de toutes les classes devant le droit civil et pénal) et une théorie intéressante de la guerre juste ou injuste. La Pologne eut également ses géographes : Mathieu de Michow auquel on doit la première géographie de l’Europe orientale (*Tractatus de duabus Sarmatiis, Asiana et Europiana*, 1517) qui connut onze éditions au XVIe siècle et plusieurs traductions ; Bernard Wapowski, qui fut surtout un cartographe ; ses écrivains politiques avec Martin Kromer qui publia deux ouvrages (*De originis et rebus gestis Polonorum*, 1555 ; *Polonia*, 1570) au caractère scientifique affirmé, qui sont de bonnes descriptions de l’état politique, économique et culturel de la Pologne. Néanmoins, la grande gloire polonaise fut Nicolas Copernic (1473-1543), l’un des plus grands savants de son temps, ancien élève de l’université de Cracovie qui était bien équipée en appareils astronomiques, astrolabes, globes, etc. Copernic est avant tout l’auteur de *De revolutionibus orbium cœlestium* (1543), où il exposait sa conception révolutionnaire du système solaire, mais on lui doit aussi une remarquable étude de la monnaie, *De moneta cudenda ratio* (1517), où il formula le premier la loi selon laquelle la mauvaise monnaie chasse la bonne (dite loi de Gresham).

L’apport des Polonais à l’art de la Renaissance ne fut peut-être pas aussi remarquable : certes, le palais de Wavel, à Cracovie, est un très bel exemple de style renacentiste, mais le château, reconstruit, en 1499, avec deux étages d’arcades et une colonnade, l’a été sous la direction d’un Italien, Francesco della Lora. C’est un maître de Nuremberg, Wit Stwosz, qui sculpte le grand Christ, le retable doré de Sainte-Marie et le mausolée du roi Casimir IV à Cracovie. La chapelle Saint-Sigismond, dans la cathédrale du Wavel, est aussi de caractère italien. Toutefois, vers le milieu du XVIe siècle, l’émancipation est accomplie : en 1550 c’est un Polonais, Gabriel Slouski, qui embellit les hôtels des riches marchands de Cracovie en les ornant de portails rectangulaires et de cours à colonnes.

Les autres pays de l'Est et du Nord de l'Europe participèrent de manière plus modeste aux manifestations de l'esprit et de l'art de la Renaissance. Au Danemark et en Suède, par exemple, on distingue mal le courant humaniste du courant réformateur, peut-être parce que les clercs Scandinaves allaient étudier en Allemagne et notamment à Wittemberg. Il faut toutefois distinguer le cas de Paul Eliae qui, au collège des Carmes de Copenhague, ouvert en 1518, proposait des interprétations érasmiennes de la Bible, enseignait le latin et le grec. Mais dans l'ensemble, les agents de l'humanisme furent en même temps ceux de la Réforme. Il faut cependant signaler un goût nouveau pour le passé national : chronique suédoise d'Olaus Petri, *Gesta Danorum* édités à Paris en 1514 et chronique du Royaume de Danemark d'Aril Huitfeld, chancelier de Christian IV. Et bien entendu, l'œuvre importante de l'astronome danois Tycho-Brahé : le seigneur de Knudstrup, après ses études en Allemagne et en Suisse, s'installa à partir de 1573 dans son beau château d'Uranienborg près duquel il fit édifier l'observatoire de Stalleborg (château des étoiles). Il réalisa de sérieux progrès dans la connaissance de la Lune et de son orbite, dans la théorie des comètes et la connaissance de la réfraction.

Quant à **la Russie**, il suffit de préciser que le premier livre imprimé à Moscou le fut en 1564 pour que soit évident le caractère limité de l'humanisme. Néanmoins le métropolite Macaire fit rassembler des collections de chroniques et biographies des princes russes et des vies de saints. Beaucoup plus importante fut l'œuvre de création artistique qui demeure originale parce que les modèles byzantins ne disparaissent pas à l'arrivée des artistes italiens appelés par Sophie Paléologue, l'épouse d'Ivan III. Fioravanti de Bologne, Novi de Milan, Ruffo et Solario. Ceux-ci d'ailleurs n'ont pas cherché à plaquer sur la Russie les formes de l'Italie mais seulement à les adapter à un milieu insolite. Avec eux le Kremlin prend son visage quasi définitif, devient cet ensemble de palais couronnés de coupoles, de clochers à bulbes, ornés de fresques. Certes, la Salle du Trône (1487-1491) et l'église funéraire des tsars (1505-1509) ont des allures de palais vénitiens : mais ce n'est pas tellement trahir Byzance. Et dès le milieu du XVI^{e} siècle des architectes russes, tels Barma et Postnik montrent leur maîtrise en élevant au bord de l'actuelle place Rouge l'église à pyramides et à coupoles du Bienheureux Vassili.

La Réforme en Pologne et en Scandinavie

La Russie orthodoxe demeura en marge de la Réforme protestante. Celle-ci en revanche submergea littéralement la Pologne et la Scandinavie. Plus tard, la Contre-Réforme catholique remporta un succès presque complet : la reconquête de la Pologne. En revanche elle échoua au nord et la Scandinavie demeura luthérienne.

Les relations intellectuelles étroites que Cracovie entretenait avec l'Allemagne favorisèrent une diffusion précoce des idées de Luther en Pologne ; autour de Bona Sforza se regroupaient aussi de nombreux Italiens propagandistes d'idées subversives : Stancaro, Lismanino, Blandrata, Sozzino (ou Socin) et quelques Français suspects de calvinisme. La religion réformée couva sous le règne de Sigismond I^{er}, puis explosa après la mort de ce prince en 1546 : les plus puissantes familles du pays passèrent à la Réforme, stimulées par l'exemple de la noblesse allemande qui avait ainsi rétabli les fondements terriens de sa puissance : la chambre des Nonces fut dominée par les protestants et le roi laissa se développer une tolérance de fait. Elle fut réclamée en droit par le synode général des protestants polonais de Cracovie en 1573 et à la même époque la Confédération de Varsovie garantit la paix entre toutes les religions en Pologne ainsi que l'égalité des droits politiques, la liberté de conscience et la tolérance (28 janvier 1573). Ces « postulata polonica » ou principes de tolérance furent l'une des conditions de l'élection d'Henri de Valois comme roi de Pologne en juin 1573. Toutefois, ces principes ne valaient que pour les seigneurs et les grandes villes : à l'intérieur de leurs domaines les nobles restaient les maîtres.

On vit ainsi se créer en Pologne et en Lithuanie une Église luthérienne, deux Églises calvinistes et de nombreuses sectes. La Pologne était l'un des rares pays d'Europe où régnât la tolérance. Cependant, l'Église romaine ne restait pas inactive : elle reprenait l'offensive sous l'impulsion du cardinal Hazjusz, évêque de Varmie, acteur notable du concile de Trente, dont la confession de foi catholique de 1551 eut une audience internationale. Le cardinal introduisit des jésuites en Pologne : ce sont eux qui vont y mener une Contre-Réforme victorieuse.

En Scandinavie la victoire de la Réforme fut rapide et définitive : les abus de l'Église romaine peut-être plus éclatants que dans d'autres pays (cumul, absentéisme, simonie), et sa très grande richesse (un tiers des terres au Danemark, plus encore en Norvège où l'archevêque était le personnage le plus puissant du pays) en faisaient une proie trop tentante pour des princes en difficulté, endettés par leurs compétitions, et pour les nobles. Les paysans d'ailleurs supportaient mal les dîmes. Aussi fallut-il moins de vingt ans pour que l'édifice catholique s'effondre complètement en Scandinavie.

Dès 1519, des luthériens saxons sont à l'œuvre à Copenhague. Toutefois la résistance catholique fut plus forte au Danemark où elle n'est abattue qu'en 1536, après la victoire de Christian III à qui la hiérarchie catholique s'était opposée : les évêques furent emprisonnés, les biens d'Église sécularisés. Les réformés, qui avaient obtenu la liberté dès 1530, sont vainqueurs ; après quelques mois de résistance catholique, la Réforme triomphe en 1537 en Norvège : l'évêque de Bergen, dont la colonie allemande s'était la première convertie au luthéranisme passe à la Réforme.

Victoire plus facile encore en Suède où, dès 1526, paraissait la première version suédoise de la Bible, d'Olaus Petri. Sans rompre avec Rome, Gustave Vasa commence, on le sait, la sécularisation des biens d'Église à partir de 1527. En 1531, l'Église suédoise est luthérienne et son premier archevêque est Laurentius, le frère d'Olaus Petri. La première Bible suédoise complète paraît en 1541 (alors que la Bible de Christian III ne sera publiée qu'en 1550). En Finlande l'évêque Michel Agricola, qui a étudié à Wittemberg, dirige le mouvement luthérien et la traduction de la Bible en finnois (1548-1552). Dans toute la Scandinavie, la Réforme luthérienne va assurer durablement la puissance de la noblesse. Les foyers calvinistes, à partir de 1560, auront beaucoup plus de mal à se développer.

Le Grand commerce et les stimulations du capitalisme

La communication entre l'Europe septentrionale et orientale et l'Occident fut de nature intellectuelle, artistique, religieuse ; cela est incontestable. Mais aussi de nature économique. Plusieurs facteurs au cours du XVI^{e} siècle intensifièrent cette communication : l'amélioration et la régularisation de la

navigation par les détroits du Sund, la croissance de la demande de grains et de bois de l'Europe occidentale et surtout méditerranéenne après 1550 et, simultanément, la hausse des prix. Au cours des trente dernières années, plusieurs travaux ont montré que la Pologne, la Scandinavie et la Russie avaient été atteintes à leur tour par la vague de hausse des prix au-delà de 1550 et dans des proportions notables. En bref, alors que se produit l'extension du marché mondial, ces pays sont intégrés dans ce marché pour une partie de leurs produits au moins. Mais comme cela s'est produit fréquemment au cours de l'histoire, cette intégration se fit au profit d'une classe relativement restreinte qui monopolise les bénéfices du nouveau trafic en renforçant son emprise sur le reste de la population et souvent en aggravant sa condition. Dans le cas qui nous occupe, la classe bénéficiaire fut la noblesse bien plus qu'une bourgeoisie presque inexistante.

Ainsi **la Pologne** : son accès direct au marché occidental fut rendu beaucoup plus facile par la conquête des ports baltiques, surtout Gdansk, et plus profitable par le déclin de la Hanse. Les besoins en blé et en bois des Pays-Bas, de la péninsule ibérique, de l'Italie, firent le reste.

Un historien polonais, Andrzej Wyczanski, a expliqué le processus. Les seigneurs polonais conservaient dans leurs domaines une réserve dont la production leur revenait en totalité et qu'ils faisaient exploiter partie par un personnel salarié, partie par les corvées de leurs tenanciers. Étudiant l'exploitation de certains domaines seigneuriaux et d'un domaine royal (la starostie de Korczyn, administrée directement ou affermée et comprenant deux villes, 37 villages et 10 réserves), Wyczanski a montré que les nobles comme l'administration royale ont réussi à augmenter les surfaces cultivées (25 % de plus par exemple dans la starostie de Korczyn entre 1537-1538 et 1556-1564) et à diminuer les coûts d'exploitation en accroissant les corvées paysannes plutôt que le travail salarié : dans la même starostie, la prestation de corvée est en moyenne de 1,45 jour par laboureur en 1533-1538 ; elle atteint 1,87 jour en 1572 et approchera les 3 jours au XVII^{e} siècle ! Ainsi, alors que la corvée assurait 65 % du travail en 1533-1538, elle en assure 80 % en 1564-1572 et 85 % en 1600-1616. Il n'est pas étonnant que les revenus des réserves aient augmenté continuellement de 1530 à 1580, puis après une brève récession due à la première chute des prix des céréales, de nouveau jusqu'en 1605. Les céréales d'hiver (froment et seigle) furent les

productions les plus recherchées et les magnats polonais, qui avaient pris goût au luxe et accru leurs dépenses, cherchèrent alors à agrandir leurs domaines en Ukraine en constituant d'importantes réserves. La participation régulière au marché international a donc consolidé la puissance de la noblesse polonaise, raffermi l'emprise féodale, aggravé la condition paysanne[3].

Ainsi encore **le Danemark**. En gros, les conditions furent les mêmes et elles assurèrent « le développement d'un capitalisme à forme exclusivement agricole, se caractérisant par la spéculation sur le commerce en gros des grains et des bovins et par un investissement foncier cumulatif ». La forte concentration de la propriété noble a rendu plus facile la réponse positive aux stimulations du marché. Au début du XVIIe siècle, encore 84 % des nobles danois ne vivaient que des revenus de la terre.

Toutefois, le Danemark se différencie de la Pologne par la nature de ses exportations principales : les céréales ne tiennent qu'une place secondaire (l'orge et le seigle représentent seulement 10 et 12 % de la totalité des exportations de la Baltique) et les ventes les plus importantes concernant les bovins, l'exportation danoise étant demeurée indispensable à l'alimentation des grandes villes des Pays-Bas et de l'Allemagne occidentale durant le XVIe siècle. De la fin du XVe siècle aux années 1610-1620, les ventes danoises de bovins n'ont cessé de se développer, atteignant finalement le chiffre de 40 000 à 50 000 têtes. Les nobles danois ne dérogeaient nullement en s'adonnant à ce commerce : l'ordonnance de 1558 autorisa d'ailleurs les propriétaires nobles à exploiter sans limitations leurs propres domaines, leur interdisant seulement d'exporter au-delà de leurs propres ressources. Ils n'hésitèrent pas en tout cas à spéculer, constituant des stocks pour attendre les meilleures conditions de vente comme le prouvent, par exemple, les comptes quotidiens d'Esge Brock ou de Christopher Goye[4]. Jusqu'en 1580 au moins, les nobles danois réalisèrent d'importants profits et la valeur de la terre s'éleva d'ailleurs de 400 à 500 % entre 1540 et 1600, plus rapidement il est vrai que celle des principaux produits. Mais au Danemark la corvée, quoique importante, ne représenta jamais la part la plus importante du travail accompli sur les domaines nobles et la taille des réserves demeura modeste. La noblesse danoise, quoique ayant largement

profité de l'essor économique du XVI^e siècle, ne put donc fonder une puissance aussi durable que celle de la Pologne.

Ou encore **la Russie**. On sait que sous Ivan III les étrangers avaient afflué à Moscou et contribué à l'essor du commerce et de l'artisanat ; mais à l'échelon local et régional. Avec Ivan le Terrible, la Russie noua des relations commerciales à l'échelon international, notamment à la suite de l'expédition de l'anglais Chancellor jusqu'à l'embouchure de la Dvina. Deux ans plus tard (1555), Ivan IV accorda à la *Moscovy Company* de Londres une charte qui autorisait l'établissement de comptoirs à Moscou et Vologda et accordait des franchises pour l'exportation de certains produits : peaux, fourrures, bois, cire, etc.

D'autre part, l'historien soviétique A.J. Mankow a montré que, sous l'impulsion de la hausse des prix des céréales, la production et l'exportation des blés avaient fait de grands progrès en Russie : les livres de compte des grands monastères l'établissent avec certitude. Mais il en fut certainement de même dans les grands domaines nobles. Dès lors, les paysans, principale force de travail, devenaient précieux. Les nobles firent pression sur le tsar dont l'intérêt était le même, puisque grand propriétaire, pour qu'il s'oppose à l'émigration des paysans russes, **alors libres** (sauf endettement), vers les terres nouvelles et presque vides des bassins du Don, de la Volga et même de Sibérie. En 1581, Ivan IV donne le premier coup d'arrêt et il prescrit ensuite le recensement des « âmes » russes dans chaque domaine, ce qui rendait difficile le départ clandestin des paysans. Ce recensement était à peu près achevé en 1593. Ici encore, l'intégration au marché international se révèle très défavorable aux paysans et accélère le processus du servage.

Inversement, elle stimule le développement des villes russes : Moscou d'abord mais aussi Pskov, Riazan, Vologda… Une classe marchande se forme, plus instruite, qui initie la Russie aux valeurs mobilières. Le rapprochement de la Russie avec l'Occident était commencé lorsque survint l'affreuse régression du « Temps des Troubles » (1584-1613).

3. L'Afrique et l'Asie

Au XVIe siècle, il n'existe aucune communauté de destin entre l'Afrique et l'Asie. Le premier des deux continents entre dans le drame, c'est le début d'une longue nuit. Le deuxième est encore le siège de grands empires dont le niveau de développement est souvent remarquable quoique la faiblesse du progrès technique compromette l'avenir.

Les débuts de la tragédie africaine

Durant la période qui correspond au Moyen Âge européen, l'Afrique n'avait aucun « retard » à l'égard de l'Europe, qu'il s'agisse des aspects culturels, économiques ou même politiques. Les civilisations n'étaient pas semblables à celles de l'Europe mais elles leur étaient comparables quant au niveau de développement. Au XVe siècle encore, malgré un certain déclin, plusieurs États africains sont florissants : le royaume hafside de Tunis, le Sonrhay de Gao, l'empire d'Éthiopie au temps de Zara Yaqoh (1434-1468) et, à un degré moindre, les royaumes noirs du Monomotapa et du Congo[5].

> Au XVIe siècle le sens de l'histoire africaine change brutalement ; plusieurs facteurs de déclin interviennent qui entraînèrent une décadence rapide… L'année 1492 symbolise particulièrement bien la signification différente de la fin du Moyen Âge pour l'Europe et pour l'Afrique. En janvier la prise de Grenade par les chrétiens espagnols enlève définitivement à l'Islam africain tout espoir d'expansion vers l'Europe ; en octobre la découverte des Indes Occidentales, appelées plus tard Amérique, ouvre un champ immense aux appétits européens. Fermeture pour l'Afrique, ouverture pour l'Europe ; déclin pour l'Afrique, éveil et Renaissance pour l'Europe : telles seront les conséquences des grandes découvertes… »[6].

Ainsi le XVIe siècle est-il un « tournant » décisif de l'histoire d'Afrique. Il marque le début d'une tragédie qui va se poursuivre jusqu'au début du XIXe siècle au point que les Européens trouveront alors naturel de s'emparer de la quasi-totalité du continent. Au XVIe siècle, en tout cas, seule une partie

de l’Afrique blanche, le Maghreb, échappe au déclin et maintient une réelle prospérité.

a) L’Afrique blanche et la prospérité du Maghreb. L’Égypte a connu, au début du XVIe siècle, une décadence économique et politique profonde due au détournement du commerce extrême oriental par les Portugais qui privaient ainsi l’Égypte de son rôle fructueux d’intermédiaire. L’Égypte essaya bien de défendre sa position mais sa flotte fut anéantie en 1509 par les Portugais devant Diu. Le sultan Selim Ier comprit alors que l’Égypte n’était plus qu’une proie facile et lança ses troupes à la conquête. Dès 1517, celle-ci était terminée. L’indépendance égyptienne, sauvegardée depuis 969, était étouffée pour longtemps. L’Éthiopie représentait un bastion chrétien insolite au nord-est du continent africain. Les Turcs, résolus à l’éliminer, armèrent les émirats de la mer Rouge et instruisirent leurs troupes. En 1527, l’émir de Harar, Mohammed le Gaucher, lança à l’assaut du haut-plateau éthiopien les rudes et remarquables combattants que furent toujours Danakils et Somalis. De 1527 à 1540, l’Éthiopie fut littéralement dévastée par les raids du Gaucher, les grandes richesses accumulées dans ses églises et monastères drainées vers l’Inde et l’Arabie. L’empire, qui paraissait perdu en 1540 à la mort de l’empereur Lebna Denguel, fut sauvé par une expédition portugaise de secours de 500 hommes, commandée par Christophe de Gama, le fils de Vasco, en 1540. Les Portugais sont d’abord vaincus, perdent 100 hommes, leur chef est torturé et tué. Les survivants parviennent néanmoins à reconstituer une armée éthiopienne, à fabriquer des munitions et reprennent l’initiative sous la direction du nouvel empereur Claudius. À son tour le « Gaucher » est vaincu et tué (1543). Peu à peu, Claudius reconquiert son empire mais c’est un pays ruiné, dépeuplé (par massacres ou déportations en esclavage), religieusement divisé par des conversions massives à l’Islam, qu’il doit maintenant gouverner. Actif, intelligent, tolérant, Claudius réussit malgré tout un magnifique effort de restauration nationale et parvint à faire vivre en paix musulmans et chrétiens. Malheureusement, les tribus nomades Galla venant de la région du lac Rodolphe submergent lentement les Somalies et le Sud-Est du plateau éthiopien : leur niveau culturel, leur « arriération » en matière d’organisation politique et sociale vont poser de graves problèmes

d’assimilation. De surcroît, les jésuites portugais ou espagnols veulent substituer le catholicisme romain au monophysisme éthiopien[7] et créent des difficultés continuelles aux empereurs chrétiens. Travaillée par des forces contraires, privée d’une partie de ses richesses, l’Éthiopie, malgré ses brillantes réactions, est entraînée dans une irrésistible décadence.

Le Maghreb représente un cas différent. Pour lui, le XVIe siècle est un temps de prospérité, au moins dans le cas des « régences » barbaresques et dans celui de l’empire marocain. Il est probable, en revanche, que les tribus nomades de l’intérieur ont connu des difficultés parce que leur rôle de transporteurs de l’or soudanais vers le nord et de marchands d’esclaves s’est affaibli à la suite de l’installation des Portugais en Guinée et du détournement de ces trafics vers le sud. Néanmoins, les nomades ont tiré profit de l’intensification de leurs ventes de dattes et de cuir aux villes de la côte et il est possible que les oasis aient bénéficié du remarquable apport qualitatif de morisques espagnols réfugiés dans ces oasis.

L’histoire des régences barbaresques au XVIe siècle s’intègre dans le grand duel hispanoturc. Au début du siècle, tandis que le royaume hafside, si brillant lors des siècles précédents, notamment par ses réalisations culturelles et artistiques, s’émiettait en principautés et en républiques urbaines, la menace espagnole se précisait par l’établissement de présides depuis Ceuta jusqu’à Bougie. Les Algérois appelèrent alors à la rescousse les Turcs, et une famille de corsaires célèbres de Mytilène, les Barberousse, vint prendre en charge les destinées des villes côtières du Maghreb. Installé d’abord à Djidjelli, Aroudj Barberousse vint débarrasser Alger de la menaçante garnison espagnole du Peñon, puis chercha à donner à la ville un arrière-pays en s’emparant successivement de Cherchell, Medea et Miliana. Tué à Tlemcen en 1518, il fut relayé par son frère Kheyreddin qui, pour obtenir des renforts militaires, se déclara vassal du sultan : il reçut ainsi 6 000 hommes dont 2 000 janissaires qui lui permirent de conquérir une partie de la Kabylie (Bône, Collo, etc.). Dès lors Alger va connaître un grand développement, son action étant d’ailleurs soutenue par celle des régences de Tunis et de Tripoli. Mais la puissance de Barberousse, nommé Beylerbey, est la plus grande.

50 000 habitants vers 1550, 100 000 probablement vers 1620 à la suite d’un grand essor nourri avant tout par la course. Au temps de Barberousse

déjà, les corsaires d'Alger sont une des puissances de la Méditerranée occidentale. Mais leur pouvoir grandit encore après 1560. Désormais les corsaires constituent de véritables escadres avec lesquelles ils attaquent l'Andalousie, l'Algarve, la Sicile, Naples, la Ligurie, le Languedoc, la Provence… C'est alors la grande époque de Dragut, élève fidèle et successeur de Kheyreddin.

La course est alors si fructueuse qu'elle fait les « fortunes prodigieuses » d'Alger. Elle permet la capture de quantité de navires (8 galères siciliennes d'un coup par Dragut en 1561, 50 navires en une saison dans le détroit de Gibraltar, 28 navires biscayens devant Malaga en 1566. Entre 1580 et 1670, Alger est au maximum de sa force, pouvant aligner dès 1580, 35 galères, 25 frégates, un certain nombre de brigantins et de barques. Les équipages de ces flottes dirigent aussi des coups de mains rapides et féconds dans l'intérieur des terres avec razzia d'hommes, de femmes, de jeunes garçons pour les marchés d'esclaves. À tel point que des organisations de rachats de captifs avec mercédaires et trinitaires s'installent à demeure à Alger. La ville donne l'image d'un très grand cosmopolitisme : berbère et andalouse, ville aussi de Grecs et de Turcs de 1516 à 1528, Alger est devenue à demi-italienne à l'époque d'Eudj-Ali (1560-1587). Elle est pleine de renégats chrétiens alléchés par les profits énormes de la course. En 1581, sur 35 *raïs*, ou capitaines corsaires recensés à Alger, 10 seulement sont « turcs de nation ». Les autres sont, selon l'expression de l'époque, « turcs de profession », c'est-à-dire « renégats ». On identifie parmi eux 6 Gênois, des Vénitiens, des Siciliens, des Napolitains, des Corses, des Albanais, des Grecs, des Espagnols, un Français, un Hongrois, sans parler des fils de renégats. Plus tard, à Tunis par exemple, on découvre des renégats anglais, flamands, etc. Eudj Ali lui-même est un calabrais. Les Européens, moyennant licence, s'établissent aussi pour commercer dans la régence, ainsi la Compagnie marseillaise du Corail, des trafiquants de cire, dattes, cuir, les marchands d'armes, de toiles et même de vins !

À la fin du XVI^e^ siècle, les gens de Tunis et de Tripoli prennent aussi de plus en plus d'importance. Tunis, tout aussi cosmopolite qu'Alger, devient une grande place de course autant que de commerce (laines et cuirs) dirigée par un conseil d'officiers qui élit son dey. Tripoli, plus proche de l'Égypte,

est sous le contrôle plus direct des Turcs qui se sont emparés de la ville depuis 1551.

Quant au Maroc, à l'extrême-ouest du Maghreb, il échappe complètement à l'emprise turque. Il doit d'abord s'efforcer de contenir l'expansion des Portugais établis à Tanger, à Agadir (1504), Safi (1508). Puis, dans la deuxième moitié du siècle, porté par une nouvelle dynastie née dans le Sous, la dynastie saadienne, qui bénéficie d'une grande ferveur religieuse et des qualités guerrières des tribus du Sud, le Maroc atteint à une véritable splendeur. Il imposa son prestige aux puissances européennes en anéantissant l'armée de Sébastien de Portugal venue soutenir un prétendant évincé en 1578 à Ksar-el-Kabir (ou Alcazarquivir). Cette bataille dite aussi des « Trois Rois » parce que trois souverains y périrent (Sébastien, son protégé et le roi du Maroc) marque le début du règne d'Al Mançour (1578-1603) qui coïncide avec un premier apogée marocain. Al Mançour, comme son prédécesseur, pratique une alliance plus ou moins clandestine avec l'Espagne, ce qui lui permet de se tenir en dehors du duel hispano-turc, de consacrer son effort à la lutte contre les Portugais et de lancer la conquête du Soudan en 1591.

Pour y parvenir, Al Mançour développa largement la fiscalité, créant plusieurs monopoles d'État dont celui du sucre. Puis il se paya sur la conquête : l'annexion du royaume noir du Sonrhay et de sa capitale Gao lui procura beaucoup d'or et des milliers d'esclaves. Ainsi l'Islam contribuait pour une large part au drame de l'Afrique noire.

b) Les malheurs des royaumes noirs. **Un exemple : le Congo**[8]. Le principal agent de désagrégation des États de l'Afrique noire fut le Portugal. La conscience croissante de cette responsabilité parmi les élites noires de notre temps contribue au très mauvais état des relations entre le Portugal et les États indépendants d'Afrique jusqu'à la « révolution des œillets » et la décolonisation qui s'ensuivit. Les Portugais furent au moins responsables du déclin de deux royaumes noirs importants : le Congo à l'ouest, le Monomotapa à l'est.

Le royaume du Congo occupait une part importante de l'Afrique Centrale, surtout à l'ouest et au sud du fleuve, et il était doté d'une large

façade côtière. Constitué vers la fin du XIVe siècle, ce royaume était formé de plusieurs ethnies dont les dominants étaient les envahisseurs du XIIe siècle, les Bakongo, et les dominés, des populations bantoues difficiles à définir. Le royaume vivait de la polyculture à la charge des femmes, quoique l'abattage des arbres, l'essartage et le brûlis, ou la préparation des sols soient l'œuvre des hommes : l'igname avant tout mais aussi le sorgho, le millet, les bananes, formaient la base de la nourriture. Le pays avait « une multitude innombrable » de bœufs et de moutons possédés par le roi et les nobles, et cependant, la consommation de viande a dû être faible. La propriété appartenait au royaume et les biens et terres des Congolais revenaient au roi à leur mort ce qui empêchait l'accumulation du capital et provoquait en même temps le désintérêt à l'égard des richesses. Cela explique aussi la facilité relative avec laquelle les Congolais ont accueilli les idéaux chrétiens mais aussi leur amertume croissante lorsqu'ils ont constaté progressivement que les Portugais ne mettaient guère en pratique ces idéaux. L'inégalité sociale au Congo était donc d'origine exclusivement politique et pouvait sans cesse être remise en question d'autant que la personne du roi était littéralement sacrée : élu dans une famille pour ses qualités physiques (dont l'embonpoint) et intellectuelles, le roi était divin, à la fois thaumaturge et bouc émissaire. Certaines fonctions ou professions étaient le monopole des nobles ou Munesi-Conghi (Bakongo) qui étaient forgerons et tisserands et qui utilisaient des esclaves[9].

L'organisation politique de l'État reproduit la division des ethnies : le « conseil » du roi de dix à douze membres, les fonctionnaires portant des titres honorifiques, nommés et révoqués par le roi, étaient presque tous des Bakongo. La garde royale en revanche était composée d'étrangers.

Les premiers rapports entre Portugais et Congolais furent bons. Sortant de la mer, c'est-à-dire de l'autre monde, du séjour des esprits qui, selon la cosmogonie congolaise, vont s'incarner sous l'eau dans des corps **blancs**, les Européens appartenaient au domaine du sacré. Il est certain qu'ils furent considérés comme des revenants et que leur arrivée sur des vaisseaux inconnus eut un effet traumatisant.

Du point de vue de la christianisation, les premiers contacts furent très prometteurs. À tel point que si l'évangélisation avait été le but suprême des nouveaux venus il n'existe pas de raison de croire qu'elle aurait pu échouer.

Une entreprise missionnaire confiée à un ordre religieux, par exemple, et qui eût négligé les intérêts temporels, aurait vraisemblablement réussi. Voyons plutôt.

Diego Cam atteint l'embouchure du Congo en 1482 et établit la même année les premières relations avec le royaume. Dès 1489 celui-ci envoie une ambassade à Lisbonne. Deux ans plus tard, le roi Nzinga Nkuwa se fait baptiser ainsi que ses fils et cherche à entraîner tous ses sujets à la conversion. Cet enthousiasme est sans doute prématuré puisque l'opposition se déchaîne et oblige le roi à abjurer. Mais à sa mort en 1506, son fils aîné Nzinga Mbenba, qui a pris le nom d'Alfonso lors de son baptême, conteste l'élection des grands en faveur d'un de ses demi-frères et avec ses partisans chrétiens impose la bataille qui tourna en sa faveur grâce, sans doute, à l'aide des Portugais. Dès lors, Alfonso I^{er} (1506-1543) va devenir « l'apôtre du Congo ». Sans que l'on puisse savoir exactement à quel contenu de foi adhéra Alfonso I^{er} ni comment il plia les antiques coutumes à la morale chrétienne (cas de la polygamie, de l'inceste royal en usage dans la monarchie congolaise), il est certain qu'il fit preuve du plus grand prosélytisme. Il apprit le portugais qu'il lisait et écrivait couramment, connaissant bien les évangiles, ce qui démontre d'ailleurs ses capacités intellectuelles, il fit construire de nombreuses églises au point que sa capitale, rebaptisée « San Salvador », fut surnommée « la ville des cloches ». En 1513, il envoya à Rome un de ses fils qui devait devenir évêque et la même année prêta serment d'obédience au pape comme prince chrétien, ce qui, en 1571, valut au royaume la protection pontificale lorsque les Portugais, à partir de Luanda, manifestèrent l'intention de le conquérir. Il chercha, semble-t-il, à développer l'enseignement et la catéchisation de ses sujets sans que l'on puisse bien connaître quels étaient les programmes d'enseignement.

Mais les Portugais ne furent pas à la hauteur d'aspirations aussi sincères et exigeantes. Peu peuplé, le Portugal ne put pas envoyer autant de missionnaires et de techniciens (maçons, charpentiers, imprimeurs) qu'Alfonso le demandait. De plus la valeur morale de la plupart des Portugais venus au Congo fut très insuffisante. Dès 1520, pour alimenter les colonies espagnoles en esclaves noirs, ils commencent à rechercher des esclaves au Congo. De plus les communications avec Lisbonne passaient

par Sao Thomé dont la population portugaise était intégralement compromise dans la traite et formait ainsi écran déformant entre Lisbonne et le Congo. Bref, les aspirations réformistes et modernes d'Alfonso I^{er} seront frustrées par la médiocrité de l'assistance missionnaire et technique et sa correspondance avec son « frère » le roi du Portugal révèle la déception d'un homme qui avait adhéré de tout son être au christianisme et à la civilisation européenne mais qui était surpris, voire scandalisé par la cupidité et l'insolence à son égard des Portugais résidant au Congo. Dès la mort d'Alfonso les rapports entre le Congo et le Portugal s'étaient détériorés.

Ils n'allaient cesser de se dégrader par la suite. Un conflit de succession finalement résolu au bénéfice d'un neveu d'Alfonso, Diego ; les difficultés entre les jésuites et Diego ensuite ; les attaques des tribus Jaga enfin, vont affaiblir de plus en plus le royaume du Congo, surtout après la mort de Diego en 1561. Les jésuites installés au Sud, au Ngola (d'où Angola), facilitèrent leur émancipation à l'égard du royaume du Congo. Ce fut un désastre. L'Angola devint colonie portugaise et le terrain privilégié de la chasse aux esclaves : en 1575 le roi Sébastien accordait à Paulo Dias de Novais la « donatoria » c'est-à-dire la propriété à titre personnel et héréditaire de 35 lieues de côte au sud de la Kouanza et des terres vers l'intérieur aussi loin qu'il pourrait en prendre possession, à charge pour lui d'entretenir une garnison de quatre cents hommes dans l'île de Loanda, de construire des forts et d'introduire cent familles portugaises. Les hommes et les armes introduits en Angola servaient essentiellement à encadrer et à armer des guerriers qui allaient faire des razzias d'esclaves. En 1602, le gouverneur portugais reçut l'ordre de fournir annuellement aux colonies espagnoles du Nouveau Monde 4 250 esclaves[10]. Ce qui avait commencé comme une expérience étonnante d'adhésion spontanée au christianisme s'achevait en tragédie ignoble.

À l'est, les Portugais installés à Sofala sur la route de l'Inde ne purent pénétrer le royaume du Monomotapa que par le Zambèze, à partir des ports de Sena et Tete. Dans cette partie de l'Afrique, les Portugais recherchèrent l'or davantage que les esclaves. De 1571 à 1573, ils lancèrent deux expéditions qui atteignirent enfin la région des mines. Sur la côte, le commerce de l'ivoire, de l'or et des esclaves est appauvri par le monopole

royal qui décourage les intermédiaires arabes en diminuant leurs profits. Au XVIIe siècle, le royaume deviendra aussi colonie portugaise.

Le drame est que les États africains qui progressent à cette époque deviennent eux aussi des États esclavagistes. Ainsi le Bornou qui se constitue autour du Tchad et du Fezzan et devient puissant sous l'autorité du prince Idin Alaoura (1571-1603), grâce au corps de soldats turcs qui sont venus instruire ses propres troupes. Sur la grande route qui alimente, au nord, les marchés d'esclaves des Turcs, le royaume du Bornou va devenir la base de départ de redoutables razzias, une entreprise de négriers. Ainsi, puissances musulmanes et chrétiennes déchaînent le processus fatal de la traite qui compromet pour des siècles l'avenir de l'Afrique.

L'Asie aux grands empires

Compte non tenu de l'empire turc, au carrefour de trois continents, l'Asie était par excellence la terre des grands empires. Au XVIe siècle tandis que la Chine des Mings décline, deux grands empires se constituent qui atteindront leur apogée à la fin de ce siècle : la Perse des Séfévides et l'Inde des Mogols. Quant au Japon, il émerge progressivement d'une féodalité sanglante et d'une économie si peu évoluée qu'elle est dominée par le troc et que le riz en est la monnaie.

a) Le Japon féodal et la reconstitution de l'État. Depuis des siècles, le Mikado, divinité prisonnière, ne jouait plus aucun rôle au Japon. Une famille, celle des Ashikaga avait confisqué la fonction de *shogun*, sorte de maire du palais devenu le vrai maître du pays. Mais dès le premier tiers du siècle, les minorités successives des shoguns favorisent une décomposition de l'autorité centrale et l'indépendance à peu près complète des grands seigneurs ou *daïmios*, notamment ceux de Kyu Shù, véritables princes, et des monastères bouddhistes dont certains possédaient de très vastes domaines. Daïmios et monastères militaires (ainsi ceux du Mont Hiei) conduisaient avec leurs samouraï de grandes entreprises de guerre privée, ce qui explique l'intérêt immense manifesté par les Japonais pour les arquebuses portugaises ; ils participaient aussi à l'organisation

d’expéditions hardies au long des côtes chinoises et parfois même sur le territoire chinois (dix raids sur l’estuaire du Yang Tseu Kiang, de 1551 à 1570 ; pillage de Nankin en 1555). Les Portugais furent donc bien accueillis par les daïmios de Kyu Shù qui voyaient dans le trafic avec les nouveaux venus l’occasion de conquérir quelque avantage sur leurs rivaux. Et l’évangélisation de François-Xavier commença sous d’heureux auspices dans cette île en 1549 : une importante communauté chrétienne se forma, qui comptait 100 000 personnes en 1577 et le père Orgentino écrit : « En dix ans tout le Japon sera chrétien si nous avons le nombre suffisant de missionnaires. »

Passé le milieu du siècle, une nouvelle famille, celle des Tokugawa, entama son ascension. Dans l’ombre du shogun, Oda Nabunaga commença à rétablir l’entretien du palais de Kyoto, menant des expéditions punitives contre les seigneurs-brigands qui tenaient la campagne. En 1573, menacé de disgrâce par son maître, il le renversa et prit sa place jusqu’en 1582. Son successeur, Hideyoshi, était son plus proche collaborateur et c’est le lieutenant de ce dernier, Hiyeyusu qui, en 1598, fonda la nouvelle et longue dynastie. Sous l’autorité de ces princes, quel qu’ait été le titre porté, le Japon recréa un gouvernement et une administration, rétablit la sécurité intérieure et l’exercice normal des activités économiques, ceci au prix de proscriptions et d’exécutions sommaires (peut-être plusieurs dizaines de milliers en 1600). Le shogunat ressaisit donc le pays à la fin du XVI^{e} siècle, ce qui explique peut-être qu’il ait pu le fermer efficacement aux étrangers durant les périodes suivantes, un étroit commerce avec les Hollandais, successeurs des Portugais, représentant l’un des rares échanges avec l’extérieur. L’aventure chrétienne, après un brillant départ, allait avorter : interdiction en 1587, dix-huit crucifixions en 1597.

Les cours féodales avaient été, lors des deux tiers du siècle, des foyers prestigieux d’art et de culture : peinture, miniature, poésie. La cour d’Hideyoshi dans le palais tout neuf de Momoyama, près de Kyoto, les éclipsa par la suite. Dans les villes où les progrès du commerce faisaient naître une bourgeoisie, surtout à Osaka, l’éclat de l’estampe où triomphent les courtisanes évoque à la fois la recherche sensuelle de plaisirs tangibles… et de rêves.

b) La décadence de la Chine des Ming. La dynastie des Ming était née d'une révolution nationale qui avait chassé les Mongols (dynastie Yuan) en 1368. Elle avait créé un État divisé en 13 provinces pourvues d'institutions uniformes. Ainsi chaque province était divisée en préfectures (159 au total), elles-mêmes subdivisées en sous-préfectures, puis cantons. Sous l'autorité du gouverneur de province les principaux fonctionnaires étaient le trésorier provincial, le juge provincial, le contrôleur et l'intendant du sel, enfin le directeur provincial des études dont le rôle était grand puisque la bureaucratie chinoise était intégralement recrutée par des concours de plus en plus difficiles. Tous les magistrats et fonctionnaires, jusqu'à ceux des cantons, étaient agents du pouvoir central, nommés par le gouvernement à l'issue de leur succès à un concours. « Ministres et généraux ne sont pas nés en fonction ». Ce proverbe signifie bien que la société d'ordres qui caractérise la Chine des Ming n'était pas fondée sur le privilège de la naissance. Les concours qui avaient lieu tous les trois ans étaient ouverts à tous mais ils étaient difficiles (1 % de candidats admis ou un peu plus à chaque concours en moyenne). Les trois premiers concours (au canton, puis deux à la préfecture) permettaient finalement avec le titre de Shang-Quan de devenir membres de l'élite, étudiants du gouvernement, et procuraient un petit traitement. Dès lors on pouvait se présenter au concours provincial pour devenir Chu-yen et enfin au concours du palais pour devenir Chin-Shih ou docteurs : ces derniers élus étaient promis aux plus grands postes de la hiérarchie chinoise. Ministres, gouverneurs de province, directeur général des transports de grains ou de la conservation des rivières, juge, trésorier ou directeur provincial des études, etc. En moyenne chaque concours faisait 276 docteurs à l'époque Ming. En 1610, par exemple, sur 230 reçus au concours de Chin-Shih ou docteurs, 60, soit 26 %, n'avaient jamais eu de gradés dans leurs familles au cours des trois générations précédentes. Cela montre que la mobilité de la société chinoise était grande et de fait, outre que les statuts héréditaires déterminant les fonctions sociales (artisan, soldat, etc.) avaient toujours été très souples et ne furent plus du tout respectés après 1550, « il était rare qu'une famille puisse se maintenir dans des fonctions publiques importantes plus de deux ou trois générations »[11]. Les administrations provinciales étaient coiffées par un gouvernement central très évolué et différencié qui contrôlait notamment les mines, le

régime des eaux et l'hydraulique, le commerce du sel, source de l'impôt le plus important. Il y avait six ministres : Personnel, Finances, Rites, Guerre, Justice, Travaux publics. L'empereur, tête de l'exécutif, était en même temps la source de la loi, mais il gouvernait avec un Conseil impérial comprenant ministres, secrétaires, eunuques, membres de la Garde impériale. Quant à l'armée, elle était dirigée par des officiers recrutés par des concours spéciaux comportant des épreuves techniques (tir à l'arc, équitation, etc.) mais si les officiers étaient théoriquement au-dessus des magistrats et des fonctionnaires civils, l'opinion inversait les rapports hiérarchiques.

Un tel système paraît au premier abord plus harmonieux et plus juste que ceux qui régissaient les sociétés européennes de l'époque : il ne fondait pas définitivement l'inégalité et sanctionnait positivement l'effort et le mérite. Mais, au XVI^{e} siècle, ce système est déjà perverti par des tares graves.

D'abord au sommet. L'empereur était héréditaire dans la dynastie. Mais comme il avait généralement de nombreux fils, de mères différentes, « les princes impériaux », il choisissait le meilleur et le plus capable de gouverner, théoriquement au moins. Cela était devenu le prétexte de féroces rivalités féminines : autour de chaque héritier possible se constituent des partis d'eunuques qui livrent une bataille impitoyable pour le pouvoir et les eunuques apparurent souvent aux empereurs, même les meilleurs, comme des agents dévoués capables de contrebalancer la puissance d'une bureaucratie forte de ses titres et de ses traditions. À la fin de l'époque des Ming il y a donc concurrence entre hauts fonctionnaires et eunuques. Ceux-ci sont plusieurs dizaines de milliers et, si l'on ose dire, nombre d'ambitieux font carrière d'eunuques, subissant une castration volontaire. Ils constituaient une administration parallèle, contrôlaient la police politique, la Garde impériale, les prisons, l'armée et les chefs militaires, la levée des impôts, etc. Ils géraient les domaines de l'empire.

Les partis d'eunuques les plus puissants cherchaient à gagner l'esprit de l'empereur. Ainsi en fut-il sous le règne de Wou-Tsong (1505-1521) subjugué par l'eunuque Lieou-Kin jusqu'en 1510, puis par le mandarin Kiang-ping. De même Chi-Tsong (1521-1566) qui après s'être adonné à la poésie, se livra avec délices à l'ésotérisme, recherchant avec passion le secret de l'immortalité que des imposteurs avaient promis de lui révéler,

comme il le confessait lui-même à la fin de sa vie. Wan-Li (1573-1620), qui avait reçu une excellente éducation, fut un bon empereur qui promulgua le grand code Ming en 1580 mais son règne fut rendu difficile et souvent triste par une accumulation de catastrophes.

Ensuite à la base : selon la hiérarchie des ordres, les paysans se classaient immédiatement au-dessous des fonctionnaires, très au-dessus des artisans et des marchands qui occupaient, eux, le plus bas degré de l'échelle. La dignité du paysan était exaltée et son rôle constamment loué. Mais la réalité était différente : tandis que de nombreux marchands avaient réalisé de grandes fortunes (à Pékin, Nankin, Hang-Tchéou, Canton, toutes villes de plus de 50 000 habitants), les paysans, en dépit d'une grande différenciation, voient leur condition s'aggraver dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle à cause d'une fiscalité renforcée par la conversion de la corvée en impôt et surtout à cause de l'endettement dû aux conditions usuraires des prêts (20 à 60 %) consentis par les grands propriétaires : beaucoup de paysans avaient dû céder leurs terres pour payer leurs dettes ou avaient perdu leur liberté au profit de créanciers pour qui ils travaillaient. De plus, si la Chine de l'époque produisait une quantité fort suffisante de céréales, les producteurs paysans dépendaient des transporteurs qui exigeaient un prix très lourd. Dans l'ensemble, la situation des paysans était bien meilleure dans le Sud grâce à la diversité des cultures : à côté du riz, l'introduction du maïs à partir de 1550 et de la patate douce après 1560 (surtout au Yun-nan), rendit les plus grands services. Peut-être était-ce parce que la paysannerie du Sud était beaucoup plus heureuse qu'elle résista longuement, au XVII^e^ siècle, à la conquête Tsing.

De surcroît, on l'a dit, la fin du XVI^e^ siècle fut fertile en calamités, dont les *Annales* chinoises sont pleines : sécheresses et mauvaises récoltes provoquant de redoutables famines (1589 par exemple), épidémies meurtrières (1582) ; les jacqueries et les dissidences se multiplièrent, ainsi le Seu-Tchouen de 1586 à 1600 ; les provinces occidentales étaient dévastées par les raids des Tatars et les provinces maritimes (Chan-Si et Chen-Si) par les raids des pirates-japonais.

Il est possible que ce malaise ait coïncidé avec les débuts du « petit âge de glace » dont nous commençons à connaître les ravages en Europe à la

même époque. Il est également probable que la fin du XVIe siècle réalise moins bien l'équilibre entre la population et les ressources malgré les progrès des cultures nouvelles dans le Sud. La Chine, aussi peuplée à elle seule que l'Europe, avait plus de 50 millions d'habitants au début du siècle (on indique plus de 53 millions lors du recensement, certainement incomplet, de 1502) et on lui attribue plus de 100 millions en 1662 alors que les nombreuses guerres civiles et dévastations de toutes sortes, surtout après 1620, ont certainement provoqué une régression démographique. Ce qui veut dire que le XVIe siècle a très bien pu, en Chine comme en Europe, et avec des conséquences analogues, être marqué par un doublement de la population.

En outre, la philosophie officielle vulgarisée grâce à l'œuvre de Tchou-Hi au XIIe siècle, et qui reprenait l'essence de la pensée de Confucius et de Mencius, pouvait incliner les Chinois à la fatalité dans la mesure où elle représentait l'histoire comme une façon de cycle éternel où les phases d'expansion, d'activité maximale *(Yang)* étaient relayées régulièrement par les phases de repos ou de rétraction *(Ying).* De fait, à la fin de l'époque Ming, les Chinois ne paraissent pas montrer, dans l'ensemble, une très grande curiosité intellectuelle ; et ils ne réalisent guère de progrès techniques au XVIe siècle. Si la Chine a connu, bien avant l'Europe, l'usage du charbon de terre, si elle conserve en matière de métallurgie (fonte au coke dès le XIIe siècle sans doute, plusieurs degrés d'aciération) une large avance, elle n'en tire pas grand avantage : « Rien ne progresse plus, les prouesses des fondeurs et des forgerons chinois ne sont que des répétitions. La fonte au coke, si elle est connue, ne se développe pas »[12].

Lors de leurs premiers contacts avec les Européens, les Chinois se sont persuadés trop vite et trop facilement qu'ils leur demeuraient très supérieurs. Ils laissèrent les Portugais s'enfermer dans le ghetto de Macao à partir de 1533, allèrent commercer avec les Espagnols aux Philippines. Ils accueillirent avec courtoisie les jésuites, admirèrent leur savoir et même leurs manières, et les missionnaires pénétrèrent lentement la Chine du Sud jusqu'à parvenir au palais impérial de Pékin où, au seuil du XVIIe siècle, le père Ricci devient le familier de l'empereur Wan-Li. La civilisation brillante des Ming, vouée aux arts majeurs (architecture, peinture,

musique), jetait ses derniers feux. Mais le refus du dialogue réel avec l'Europe devait coûter cher à la Chine.

c) Construction et apogée de l'empire mogol en Inde. Dans un autre domaine essentiel de l'espace extrême-oriental se jouait une autre partie passionnante pour l'historien. Les Mongols construisaient un puissant empire dont l'organisation et l'administration, à l'époque d'Akbar, devaient provoquer l'émerveillement des étrangers.

Étonnante aventure que celle de Baber : ce descendant de Gengis-Khan et de Tamerlan, roi détrôné du Ferghana, qui échoue dans les tentatives de reconquête de son royaume, réussit au-delà de toute espérance lorsque, avec quelques milliers de cavaliers mongols armés de flèches, des convois de chariots et les artilleurs turcs (sa force la plus certaine), il entreprit, à partir de 1505, la conquête de l'Inde. Véritable athlète, cavalier et nageur intrépide, Baber était un excellent entraîneur d'hommes et les canons d'Ustad-Ali-Rubi firent le reste. Le Mongol commença par s'assurer la possession de Samarkand et le contrôle de l'Afghanistan où il put recruter d'excellents combattants. Dès lors il lança des expéditions successives vers l'Inde, détruisant aussi bien les États musulmans (royaume afghan de Delhi avec la victoire de Paniput en 1526) que ceux des princes hindouistes, les Rajputes. En 1526, il fut proclamé, dans la mosquée de Delhi, empereur de l'Hindoustan. En réalité il ne contrôlait que la plaine indo-gangétique où il choisit Agra pour capitale.

Mais Baber dont les *Mémoires* livrent bien la personnalité, n'était qu'un conquérant, d'ailleurs curieux et d'esprit vif, auquel de plus le temps manqua puisqu'il mourut en 1530. Il traita les hindous à la fois en vaincus et en infidèles, établissant la *Jisya* ou taxe d'infamie religieuse, une autre taxe sur les pèlerinages, et livrant les terres conquises à ses officiers et soldats sans beaucoup se préoccuper du sort des paysans. Cependant il avait compris que la prospérité de l'Inde dépendait largement des travaux d'hydraulique auxquels il avait l'intention de donner ses soins.

Les cruautés, les exactions et les tracasseries des Mongols en matière religieuse provoquèrent des soulèvements : le fils de Baber, Houmayoun, après des premiers succès qui lui livrèrent le Gujerat, en 1539 et 1540, se

réfugia dans le Sindh, puis en Perse où il put obtenir le secours d'une armée avec laquelle il reconquit les positions perdues en Hindoustan.

Il était réservé à Akbar d'achever la conquête de l'Inde, d'organiser l'empire et de faire accepter les vainqueurs par les vaincus. Ce souverain qui régna plus de 40 ans (son règne personnel correspondant aux années 1562-1605) fut peut-être l'esprit politique le plus remarquable de son époque et ses qualités humaines, exceptionnelles, ne le cèdent en rien à celles de l'homme d'État. D'une grande force physique, capable d'affronter un tigre avec l'épée, sachant calmer les éléphants, il participa en personne à toutes les entreprises de conquête qu'il lança. S'il ne savait ni lire ni écrire, cela était dû uniquement aux habitudes d'éducation des princes hindous qui avaient constamment à leur disposition lecteurs, et scribes. De fait, la culture d'Akbar, servi par une mémoire hors du commun, était vaste, elle dépassait de beaucoup les horizons de l'Islam et de l'hindouisme et concernait, par exemple, le christianisme et le zoroastrisme. Sa puissance de travail était énorme, ses vues politiques lucides : tout en comprenant qu'il devait sa puissance à son armée dont il entretint le dynamisme et l'ambition par des entreprises presque incessantes (jusqu'en 1595), il chercha avec persévérance à mettre en place une administration compétente, juste et honnête. Certes, la plupart des fonctionnaires (70 % environ) appartenaient à la caste des conquérants mongols ou du moins à leurs fils mais ils furent sérieusement contrôlés ; des commissions d'enquête furent constituées pour indemniser les paysans lésés par les déplacements des armées.

L'effort d'Akbar pour créer une fiscalité équitable et supportable mérite une particulière attention. Dès 1563 et 1564, il abolit la taxe sur les pèlerinages et la *jizya*, c'est-à-dire les impôts discriminatoires de caractère religieux. Puis dans la plus grande partie de l'empire et notamment la plaine indo-gangétique, il essaya d'uniformiser l'impôt foncier. Pour cela il fit établir un cadastre à partir de 1574 : les terres furent divisées en trois classes selon leur fertilité et la production moyenne fut calculée pour chaque culture d'après les estimations de la période 1571-1580. Le tiers de cette moyenne fut attribué à l'État qui remplaça le plus souvent possible l'affermage de ces revenus par la régie assurée par des fonctionnaires qui recevaient un traitement, les *amils* dont l'activité fut contrôlée. De même Akbar parvint à limiter les abus des *djagidars*, bénéficiaires d'une

aliénation de revenus de l'État en paiement de services ou remboursements d'emprunts. Le paiement de l'impôt s'effectuait en monnaie. Ainsi l'État et les paysans pouvaient envisager de mesurer leurs recettes et leurs dépenses.

L'économie de l'Inde reste pour l'essentiel une économie rurale, dont les paysans sont, avec buffles et vaches, la grande force de travail et demeurent prisonniers d'une structure sociale archaïque, presque immobile, très marquée par le régime des castes qui se répercute sur la vie professionnelle (notamment dans l'artisanat, le commerce, etc.). Même avec Akbar, qui libère les paysans de nombreux péages et taxes, le prélèvement sur les producteurs reste très important car il s'agit d'entretenir de très nombreux fonctionnaires, une armée pléthorique avec cavalerie, artillerie, éléphants (on l'évalue à plusieurs centaines de milliers d'hommes) et des services très différenciés (depuis les scribes jusqu'aux porteurs d'eau en passant par les courriers) où les esclaves jouaient un rôle notable. De plus Akbar eut une grande activité de bâtisseur, faisant édifier mosquées et palais. Les hauts fonctionnaires étaient choisis parmi les officiers de l'armée.

La création de l'empire portugais, puis la venue des Hollandais, agirent cependant sur l'économie de l'Inde où le commerce devint plus actif. Par les comptoirs de Diu, Daman, Goa, sur la côte occidentale, et d'Houghli et Chittagong sur la côte orientale, ils drainaient des quantités notables de produits (indigo, étoffes, épices) qu'ils payaient en argent : révolution des frappes des nouvelles monnaies, les *roupies* d'argent, rondes ou carrées, est incontestablement en relation avec l'économie occidentale et un historien hindou, Aziza Hazan, a pu établir un parallélisme impressionnant entre les importations d'argent américain en Espagne et l'abondance des roupies d'argent en Inde, compte tenu du décalage nécessaire à l'investissement du métal américain dans le commerce hindou : ainsi l'abondance des roupies d'argent augmente beaucoup entre 1585 et 1600, après un premier gonflement entre 1566 et 1570. Ajoutons qu'avant 1540 la principale monnaie en circulation, la *tanka*, était une pièce de billon contenant fort peu d'argent, ce qui montre la liaison avec l'économie européenne[13].

Durant son règne, Akbar avait peu à peu étendu son empire : il contrôla finalement l'ensemble de la plaine indo-gangétique, l'Afghanistan et le Bélouchistan qui gardaient les routes de l'empire perse, les zones peuplées du Gujerat et du Surate ainsi que du Bengale, les marges septentrionales du

Dekkan. Toutefois, la péninsule elle-même lui échappa. De 1572 à 1595 (contrôle de la passe de Kandahar) l'entreprise de conquête fut continue.

Mais, en même temps, Akbar prenait le goût de l'Inde, la passion de sa culture, cherchait à devenir le véritable souverain des Hindous. Bien avant le grand édit de tolérance générale de 1593, il pratiqua une tolérance de fait. Toutefois, le plus intéressant est ailleurs : la recherche religieuse personnelle d'Akbar le conduisit dans des voies nouvelles, assez loin de l'orthodoxie musulmane. Dans « la maison de l'adoration » qu'il inaugura en 1575, il invitait souvent à de longues controverses les philosophes hindous et chrétiens, ainsi les jésuites portugais. Influencé par le *Ramayana* de Toulou Das composé en son temps, où *Rama* est proche parent du Christ, Akbar conçut une manière de religion universelle rassemblant les éléments essentiels de tous les monothéismes. Il en fut le grand-prêtre, s'imaginant comme le reflet de Dieu, et se proclama infaillible en matière religieuse en 1579. Sans doute en vint-il aussi à la monogamie. Dans les années 1590, il sollicita à nouveau les missionnaires chrétiens. Son respect pour la religion hindoue et pour le christianisme, sa rupture avec nombre d'usages musulmans (l'adoption du vin, par exemple) témoignent d'une liberté d'esprit rare qui s'accordait avec des tendances mystiques évidentes. Mais à la mort d'Akbar cette tentative originale ne fut pas poursuivie.

d) La Perse : ascension de l'empire séfévide. Au temps où Baber préparait ses expéditions vers le Sud, qui allaient créer l'empire mogol de l'Inde, les tribus turbulentes de l'Azerbaïdjan peuplées de nomades vigoureux, courageux, hardis, parmi lesquelles se forgea presque toujours la puissance politique de l'Iran, se donnaient un bon chef de guerre, Chah-Ismaïl (1499-1524), qui allait être le fondateur de la dynastie Séfévide. Mais l'ascension de l'empire perse fut moins rapide que celle de l'Inde du Grand Mogol et c'est seulement dans le premier quart du XVII^{e} siècle, sous Chah Abbas le Grand (1587-1629) qu'il parvint à son apogée[14].

L'origine de la nouvelle dynastie fut religieuse comme il convenait en Perse. Chab Ismaïl était un descendant d'Ali, gendre de Mahomet, considéré comme seul héritier authentique du Prophète par les docteurs soufis de Perse qui tenaient pour des usurpateurs les premiers califes Abou-

Bekr, Omar et Othman. Toutefois l'opposition des musulmans perses, *chiites* (de l'arabe schiah : faction) aux autres musulmans et notamment aux *sunnites* turcs ne se limitait pas à une querelle dynastique. Les *chiites* repoussaient comme apocryphes les *sunna* (textes qui prétendent avoir recueilli le message de Mahomet) et le chiisme témoignait de l'interférence entre les vieilles religions iraniennes et l'Islam car il reprenait certains éléments du mazdéisme. Le chiisme devait être la source de nombreuses sectes islamiques, considérées comme hérétiques par les sunnites : fatimites, wahhabites, alaouites, etc. L'opposition religieuse très violente entre chiites et sunnites devait être l'une des raisons essentielles de l'interminable conflit entre Perses et Turcs.

Chah-Ismaïl constitua une armée formée surtout de turcomans : il enleva d'abord l'Azerbaïdjan à Elvend bey, prince de la horde du Mouton Blanc (1501), puis conquit l'Irak arabe, avec Bagdad (1502-09), Harat et Boukhara, le Kurdistan, battit les redoutables Ouzbeks et annexa aussi le Khorassan. Ces succès sur les sunnites provoquèrent l'intervention du sultan Selim I^{er} : pendant un siècle Turcs et Perses allaient s'affronter avec de rares répits.

Chah-Ismaïl avait installé dans le Nord, à Tabriz, sa première capitale. Mais ses successeurs connurent bien des difficultés : son fils Tahmasp (1524-1576) sut s'allier avec les Ouzbeks, reprendre Bagdad en 1529, contenir la poussée turque. Mais il est possible que, sous son règne, l'Iran ait été appauvri au moins temporairement par le déclin provisoire du commerce de caravanes à cause des détournements portugais. Ismaïl II (1576-1578) et Khodabendeh (1578-1587), le souverain aveugle, n'ont pas laissé de forte empreinte. Durant tout le XVI^{e} siècle la principale faiblesse de l'État (qui ne devait pas disparaître à l'époque de Chah-Abbas) fut le problème de succession : plusieurs souverains périrent de mort violente ou firent assassiner une grande partie de leur descendance afin d'empêcher une contre-révolution. Tahmasp et Ismaïl II moururent sans doute empoisonnés par une de leurs femmes. Tahmasp, plusieurs fois trahi par ses frères, se contenta de faire emprisonner Ismaïl II mais ce dernier, devenu roi, fit massacrer tous les princes de sa famille à l'exception de l'aveugle Khodabendeh. La Perse, pays de brillante civilisation (poésie, peinture et miniature, tapisserie, architecture prestigieuse) où se mettait peu à peu en

place une administration policée, où l'État s'efforçait d'assurer la sécurité des routes et des paysans, ici aussi grande force de travail et principaux contribuables, ne parvenait pas à éliminer, au sommet de l'État, les habitudes sanglantes du despotisme oriental.

Lectures complémentaires

• Déon (Pierre) sous la direction de, *Histoire économique et sociale du monde*, t. I, L'ouverture du monde XIVe-XVIe siècles, Paris, A. Colin, 1978, 602 p.

• Portal (Roger), *Les Slaves, peuples et nations,* Paris, A. Colin, 1965, 519 p.

• Meuvret (Jean), *Histoire des pays baltiques*, Paris, A. Colin, 1934, 203 p.

• Jeannin (Pierre), *Histoire des pays Scandinaves*, Paris, P.U.F., (coll. Que Sais-je ?), 1965, 126 p.

• Jobert (Ambroise), *Histoire de la Pologne*, Paris, P.U.F., (coll. Que Sais-je ?), 1965, 126 p.

• Welter (Gustave), *Histoire de Russie*, Paris, Payot, 1963, 442 p.

• Cornevin (Robert), *Histoire de l'Afrique*, t. II : *L'Afrique précoloniale 1500-1900*, Paris, Payot, 1966, 639 p.

• Coquery (Catherine), *La Découverte de l'Afrique. L'Afrique noire atlantique des origines au XVIIIe siècle*, Paris, Ed. Julliard, (coll. Archives), 1965, 255 p.

• Ki-Zerbo (Joseph), *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1972, 702 p.

• Randles (W.G.L.), *L'Ancien Royaume du Congo des origines à la fin du XIXe siècle*, Paris, Mouton, 1968, 275 p.

• Dupuis (Jacques), *Histoire de l'Inde*, Paris, Payot, 1963, 386 p.

• Grousset (René), *Histoire de la Chine*, Paris, A. Fayard, nouvel. éd., 1952, 460 p.

• Toussaint (François), *Histoire du Japon*, Paris, A. Fayard, 1969, 413 p.

• Frédéric (Louis), *La Vie quotidienne au Japon à l'époque des samouraï, 1185-1603*, Paris, Hachette, 1968, 269 p.

• Léon (Pierre), sous la direction de, *Histoire économique et sociale du monde*, t. I, *L'ouverture du monde, xiv^e^-xvi^e^ siècle*, Paris, A. Colin, 1977. Voir les pages 71-90 et 111-174.

• Lebrun (François), *L'Europe et le Monde, xvi^e^, xvii^e^, xviii^e^ siècle*, Paris, A. Colin, 1987.

• Queiros Mattoso (Katia de), *Être esclave au Brésil xvi^e^, xix^e^ siècles*, Hachette, (Col. Le temps et les hommes), 1979.

• Didier (Hugues), *Petite vie de saint François-Xavier*, Desclée de Brouwer, 1992. (Concerne la pénétration européenne en Inde et au Japon).

CHAPITRE 7

Tensions et conflits

Même si la première partie du XVI^e siècle est une période relativement heureuse, en Europe du moins, de l'histoire des hommes, elle fournit à l'historien sa ration ordinaire de tensions, de conflits, produits par le dynamisme et la nouveauté des temps : les grandes découvertes, la Renaissance et la Réforme modifient les données de la stratégie internationale, divisent les empires et les nations, en un mot posent de nouveaux problèmes.

1. Les problèmes

1) Le premier problème résulte du contraste entre **la faiblesse politique de l'Italie** et son prestige, sa richesse[1]. Cette faiblesse politique se double d'une faiblesse militaire, tentation supplémentaire pour des envahisseurs éventuels, puisque l'Italie n'a guère que des troupes mercenaires commandées par les *condottieri* qui ont intérêt à prolonger les conflits, source de leur richesse et de leur puissance. En aucun cas ces troupes ne pouvaient constituer une force militaire stable. L'analyse de Machiavel est sans défaut : « Les troupes étrangères… qu'elles servent en qualité

d'auxiliaires ou comme mercenaires sont inutiles et dangereuses et le Prince qui fait fond sur de tels soldats ne sera jamais en sécurité parce qu'ils sont désunis, ambitieux, sans discipline et peu fidèles, braves contre les amis, lâches en présence de l'ennemi et n'ayant ni crainte de Dieu, ni bonne foi envers les hommes ; en sorte que le Prince ne peut retarder sa chute qu'en différant de mettre leur courage à l'épreuve. Et pour tout dire d'un mot, ils pillent l'État en temps de paix comme le ferait l'ennemi en temps de guerre. » Il ne faut donc pas nous étonner que l'Italie ait été au cours du siècle l'enjeu d'autres puissances, concrètement la France et l'Espagne ; que les guerres se soient déroulées en Italie du moins jusqu'en 1530, que les Italiens aient été impuissants à empêcher la domination de l'étranger de s'affirmer sur leur pays, Venise, l'État Pontifical et, dans une certaine mesure, la Toscane, étant les seuls États à préserver leur indépendance.

2) Une deuxième catégorie de problèmes procède de **l'irruption de la Réforme** : « Un coup du destin : Luther prêche au moment où Charles prend le pouvoir ». Cette observation de G. Zeller est juste. Charles, roi d'Espagne, pourvu grâce à elle de moyens d'action extraordinaires devient empereur (dignité d'origine religieuse autant que politique) au moment où la prédication de Luther prépare et va consommer la division de l'Europe chrétienne et de l'Empire lui-même puisqu'une grande partie de l'Allemagne va suivre Luther. L'empereur, qui cherche pendant longtemps à obtenir des papes la réunion d'un concile général (elle aura lieu trop tard pour empêcher l'épanouissement de la Réforme), qui pour cela ménage longuement les Réformés alors même qu'il est profondément attaché à l'unité de la chrétienté, va être conduit à guerroyer en Allemagne pour refaire cette unité ou du moins le tenter. Ainsi l'Espagne est amenée à se mêler des affaires d'Allemagne. La France cherche naturellement à utiliser cette conjoncture pour reconquérir le terrain perdu au cours du premier quart du siècle. Les Ottomans agissent de même pour pousser leurs avantages en Europe centrale.

3) La position stratégique de la France, ses ambitions en Italie et lors de l'élection impériale de 1519 (par l'intermédiaire de François I^{er}), son

souci de conserver ou améliorer les avantages acquis sur l'État bourguignon pendant le XV^e^ siècle, représentent une occasion continuelle de tension et de conflit avec l'Empire.

4) La maîtrise de la Méditerranée est encore un enjeu capable de susciter la guerre. En apparence le problème est simple : les Turcs ont le contrôle de la Méditerranée orientale, l'Espagne celui de la Méditerranée occidentale, le détroit de Sicile servant de zone frontière. En fait, la situation est beaucoup plus compliquée : Venise, qui se rétablit assez vite (après une dépression d'une vingtaine d'années) du coup porté par les Portugais lorsqu'ils s'approprièrent une grande partie du commerce des épices, a conservé des positions fortes en Méditerranée orientale, au moins jusqu'en 1573 (perte de Chypre). Aussi ménage-t-elle les Turcs pour être ménagée par eux. Ce qui explique l'attitude de Venise, cherchant à conserver de bonnes relations avec l'Espagne et les Turcs en même temps afin de maintenir ses affaires. Or Venise est un facteur important du jeu politique en Méditerranée car elle domine l'Adriatique et possède une flotte puissante.

En Méditerranée occidentale, les corsaires barbaresques (Alger, Tunis surtout) empêchent l'Espagne d'exercer une domination réelle de la mer. Pour comble l'Espagne craint (non sans raison) que ces corsaires ne viennent donner la main aux morisques du royaume de Grenade et du Levant restés musulmans de cœur. La France contribue à compliquer le jeu en nouant de bonnes relations avec les Turcs afin de gêner l'Espagne. Le résultat est que **l'insécurité** de la Méditerranée occidentale peut être considérée comme un facteur constant au XVI^e^ siècle.

5) La maîtrise de l'Atlantique devient un autre enjeu de la politique internationale. Au début du siècle elle oppose violemment Espagnols et Portugais (ceux-ci, par exemple, intercepteront un des navires de l'expédition Magellan lors de son retour). Par la suite, la maîtrise de l'Atlantique central deviendra vitale pour l'Espagne parce qu'elle peut seule assurer l'arrivée régulière à Séville des trésors d'Amérique, nerf moteur de la politique impériale. Ces flottes chargées d'or et d'argent deviennent une

proie mirifique pour les corsaires : français et, de plus en plus, anglais. Ce sera l'origine de difficultés croissantes avec l'Angleterre qui produiront leur principal effet à la fin du XVIe siècle.

6) Enfin **au nord de l'Europe** le développement des nationalismes Scandinaves, le fructueux contrôle des détroits du Sund et les efforts des Hanséates pour conserver leur position commerciale dominante agissent comme ferments de conflits.

2. Les moyens d'action

Pour résoudre ces problèmes dans le sens de leurs intérêts, de quels moyens disposent les États ?

La diplomatie et l'espionnage

Les moyens pacifiques (parfois clandestins), négociations et renseignements, ont joué leur rôle. La grande nouveauté du XVIe siècle est que ces négociations se font de plus en plus par des intermédiaires officiels, des diplomates que les états entretiennent auprès de souverains étrangers, ambassadeurs et consuls[2].

C'est l'Italie qui a inventé la diplomatie : les divers États italiens au XVe siècle, s'étaient engagés dans de telles rivalités qu'ils éprouvaient le besoin de se surveiller continuellement. La tension provoquée par ces rivalités suscita un effort continuel pour accommoder traités ou alliances à l'évolution de la situation. À tel point qu'il était bon de disposer dans chaque État important d'un ambassadeur accrédité qui pût jouer ce rôle. L'usage des ambassadeurs était devenu général en Italie dès 1480.

Dans ce domaine, les Italiens furent les maîtres. Nulle part la diplomatie moderne n'atteignit autant de perfection qu'à Venise. Les représentants de la République à l'étranger formaient d'ailleurs un important service de

l'État. Les ambassadeurs vénitiens étaient prévenus contre la corruption : à leur entrée en fonction, ils s'engageaient par serment à déposer auprès du Grand Conseil les cadeaux qu'ils recevaient pendant leurs missions. Aujourd'hui, les dépêches périodiques qu'ils envoyaient au Sénat et les « relations » qu'ils composaient à leur retour sont une documentation de premier ordre sur l'Europe du temps.

Les autres États suivirent l'exemple vénitien. La papauté, sous Léon X, installa des nonciatures permanentes dans les principales capitales étrangères. Charles VIII, au retour de son expédition d'Italie, adopta le même principe. L'Espagne et l'Empire firent de même à l'occasion des guerres d'Italie. Dans le premier quart du XVI^e^ siècle un réseau diplomatique s'est mis en place dans l'Europe méditerranéenne et gagne progressivement le reste du continent : ainsi, à Anvers, les « facteurs » des grands souverains jouent un rôle à la fois commercial et politique.

Selon Roland Mousnier, l'ambassadeur permanent est « un espion privilégié qui dispose de tout un réseau d'informateurs ». C'est bien ainsi d'ailleurs que les Turcs considèrent les ambassadeurs étrangers qu'ils surveillent de très près. Il est vrai que les ambassadeurs créent parfois de véritables réseaux d'espionnage ; l'Espagne en eut de remarquables, tel celui du duc d'Albe en France après la paix du Cateau-Cambrésis dont le chef fut Thomas Perrenot de Chantonnay, frère du cardinal de Granvelle, ou celui d'Alvaro de la Quadra en Angleterre.

Prenons l'exemple de la France : la diplomatie atteint à une organisation déjà importante sous François I^er^. Des ambassades permanentes existent auprès de l'Empereur, du Pape, de l'Angleterre, de Venise, du Danemark, de la Turquie et il y en a deux en Suisse (Soleure et Coire, à cause des Grisons). De plus le roi utilisait fréquemment l'ambassade extraordinaire : il en envoya beaucoup en Allemagne, auprès des divers princes et de la ligue protestante de Smalkalde ; en Italie, à Florence, Ferrare, Mantoue, Milan ; au Portugal. Il en établit une auprès du concile de Trente. Les rois de France choisirent volontiers pour un tel rôle des gens d'Église qu'ils rétribuaient par un bénéfice : Jean de Langeac, évêque d'Avranches et de Limoges, accomplit ainsi des missions dans presque toute l'Europe ; Georges de Selve, évêque de Lavaur, fut envoyé à Rome, à Venise, en Angleterre et en Espagne.

Les ambassadeurs consommaient beaucoup de personnel auxiliaire : secrétaires, interprètes, juristes, courriers rapides, agents secrets, espions, aventuriers qu'on pouvait désavouer le cas échéant. Ils avaient souvent de gros frais, comme en Turquie où les fonctionnaires exigeaient des cadeaux de toutes sortes. De plus, ils étaient parfois chargés du recrutement de mercenaires, surtout en Allemagne et en Suisse.

Est-il sûr que la diplomatie permanente marque un grand progrès dans l'ordre des relations internationales, la négociation et l'esprit juridique accroissant leur rôle aux dépens de la force brutale ? Certains historiens n'en sont pas persuadés. Zeller, par exemple, estime que des conflits bénins furent envenimés par certains ambassadeurs pour des raisons de vengeance personnelle ou d'étroitesse d'esprit. Les moyens employés n'étaient pas toujours recommandables : corruption (moindre mal !), menaces, enlèvements, assassinats.

Les armées

De toute façon, beaucoup de conflits furent résolus par la force des armes. Or, au XVI^{e} siècle, les armées subissent une mutation importante : les effectifs s'accroissent, atteignent plusieurs dizaines de milliers d'hommes en certaines circonstances ; les armes à feu ont un rôle beaucoup plus important, en particulier l'artillerie qui rend toutes leurs chances aux places-fortes. La constitution de grands États, aux moyens budgétaires considérables, Espagne, France, empire ottoman, n'est pas étrangère à cette évolution.

On peut négliger les armées italiennes qui étaient peu nombreuses et tout à fait incapables de s'opposer aux entreprises de leurs puissants voisins. Seules méritent une mention les milices vénitiennes, bien organisées.

L'Allemagne, la Suisse, la Sardaigne, la Wallonie furent les grands marchés de mercenaires. Mais, en Europe, seules trois armées représentaient de grandes forces : l'espagnole (parfois confondue avec l'impériale), la française, la turque[3]. Hors d'Europe, les armées marocaine, perse et mongole (celle de l'Inde) ont certainement atteint une puissance

militaire considérable. On peut considérer en détail les cas des armées espagnole et française.

a) L'armée espagnole. Dès les Rois catholiques apparut en Espagne une armée permanente. Théoriquement, le service militaire pouvait être obligatoire, mais seul un homme sur 15 ou 20 était effectivement appelé au service, ce qui permettait de n'employer que des volontaires à qui on servait une solde régulière.

Pendant les guerres d'Italie, l'importance démontrée des armes à feu conduisit Gonzalve de Cordoue, le « grand capitaine », à mettre au point le fameux *tercio*, c'est-à-dire une unité de combat employant trois armes : infanterie, cavalerie, artillerie. L'arme essentielle, l'infanterie, était elle-même composée de trois catégories de fantassins : les piquiers (dont 40 % avaient à la fois épée courte et javelot), les mousquetaires, et les arquebusiers (1 sur 5) dont l'efficacité fut beaucoup plus grande à partir de Pavie, grâce à la mise à feu automatique et à l'allégement de l'arme. Chaque unité comptait 12 compagnies de 250 à 300 hommes, soit environ 3 000 fantassins. Elle était appuyée par une cavalerie qui comportait deux variantes : une cavalerie lourde, les « gendarmes », avec une armure complète, lance et dague, dont les chevaux étaient caparaçonnés et les « chevau-légers », sans armure, avec lance courte, épée et dague. Jusqu'à Pavie la cavalerie lourde fut la plus importante mais son rôle déclina rapidement ensuite. Le *tercio* était également appuyé par l'artillerie qui ne va cesser de se développer au cours du siècle : d'ores et déjà signalons que la prise de Grenade et la conquête des présides espagnoles en Afrique du Nord sont dues à l'artillerie. Au lieu de quatre pièces à Pavie en 1525, il y en aura une quarantaine à Saint-Quentin en 1557. Un chirurgien, un médecin, quelques barbiers et un aumônier complétaient l'effectif de chaque tercio.

De plus, pendant les guerres d'Italie, le *tercio* espagnol parvint à une grande rapidité et précision de manœuvre que la division en compagnies (unités relativement peu nombreuses) rendait plus facile. Gonzalve de Cordoue exigeait une grande discipline au feu mais laissait beaucoup de liberté par ailleurs ; il donna à son armée une véritable préparation psychologique, cultivant l'orgueil du corps, exaltant la dignité individuelle :

« Señores soldados », messieurs les soldats, appellation rare dans une armée ! Ainsi l'armée attira beaucoup d'hidalgos de petite noblesse, ayant le goût de l'aventure, d'esprit chevaleresque, parfois cultivés. Au XVI^e^ siècle, les Espagnols formèrent la majorité des combattants des *tercios* mais il y eut aussi des Italiens (souvent sujets espagnols), des Allemands, des Wallons. Presque tous étaient volontaires. Il faut accorder une certaine importance aux contingents féodaux formés par l'Aragon, utilisés dans la garde des frontières pyrénéennes et plus tard, en 1580, dans la conquête du Portugal.

L'effectif de cette armée ne fut jamais très élevé, sans doute jamais plus de 40 000 hommes. L'armée levée pour la conquête du Portugal comptait 35 360 fantassins et 2 107 cavaliers.

Cette armée où abondaient les combattants d'élite, bien outillée, fut aussi bien commandée. Gonzalve de Cordoue pendant les guerres d'Italie, le duc d'Albe, Emmanuel-Philibert de Savoie, Alexandre Farnèse, furent parmi ses meilleurs chefs. Mais elle fut mal administrée : lorsqu'elles étaient cantonnées quelque part, les troupes commettaient des excès d'ailleurs dénoncés par les Cortès (1542, 1558, 1559). On connaît aussi l'exemple du sac de Rome en 1527 ; la ville éternelle livrée à la soldatesque internationale, à l'armée du Roi catholique ! Il est vrai que le pillage fut souvent dû au retard du paiement de la solde : en Flandres, cela provoqua nombre d'incidents entre les troupes espagnoles et la population locale et parfois des tueries.

Cette armée, accompagnée de femmes pour le contentement du soldat (on a avancé le taux de 8 %), n'avait pas d'uniforme mais une élégance souvent ostentatoire dans les défilés (chapeau à plumes, justaucorps de couleurs vives). Les soldats qui s'étaient distingués par des hauts faits venaient immédiatement après les officiers et sous-officiers : c'étaient les « aventajados ». Brantôme a laissé de l'armée espagnole, pour le dernier tiers du siècle, il est vrai, une description pittoresque : « Et eussiez dict que c'estoient des princes, tant ilz estoient rogues et marchoient arrogamment et de belle grâce… Je les vis alors passant par la Lorraine, et les y allay voir exprès en poste, tant pour leur renom qui en résonnoit et retentisoit partout… »[4].

b) L’armée française. Elle suivit une évolution parallèle à celle de l’armée espagnole et pour les mêmes raisons, mais plus tardive, ce qui peut contribuer à expliquer l’avantage pris par les Espagnols dans la première moitié du siècle. Elle fut formée par des éléments de base, permanents (ban et arrière-ban, compagnies d’ordonnance et de francs-archers datant de la fin du XV^{e} siècle), et par un élément théoriquement extraordinaire mais qui tendit à devenir permanent durant le XVI^{e} siècle, les compagnies de mercenaires à pied ou à cheval.

— Le ban et l’arrière-ban étaient une survivance féodale ; ils fournissaient les contingents dus par les vassaux directs et indirects du roi au titre du service d’ost. Depuis les états généraux de 1484, le principe d’une rétribution était reconnu et appliqué. Mais le rôle de cet élément ne cessa de décliner : il y eut onze levées générales jusqu’en 1570, deux seulement après. Les gentilshommes ayant le goût de l’armée préfèrent servir dans les compagnies d’ordonnance tandis que le nombre de vieillards inaptes ou des remplaçants pressés d’en finir ne cessa de croître dans les rangs des contingents féodaux.

— Création de Charles VII, noyau essentiel de l’armée jusqu’à la fin des guerres d’Italie, les compagnies d’ordonnances étaient des unités de jeunes gentilshommes, tous volontaires, dits « gendarmes » qui servaient à cheval, accompagnés d’archers et de suivants. Avec armure complète et grande lance, puis pistolet, ils devaient se présenter en temps de paix aux « montres » trimestrielles pour faire vérifier l’état de leur équipement et leur niveau d’entraînement. D’autres compagnies étaient les corps d’élite qui faisaient partie de la Maison du Roi : « Cent-Suisses », compagnie d’archers écossais, compagnie d’archers français.

Les francs-archers, également créés sous Charles VII, étaient des fantassins recrutés parmi la bourgeoisie et les classes populaires, chaque groupe de 50 feux devant fournir un homme équipé. Exempts de tailles, constitués en bandes de 500, ils atteignaient un effectif de 16 000 hommes relevant de 4 capitaines généraux. Le Languedoc et la Provence formaient des contingents séparés. Mais la décadence de l’institution amena sa

suppression en 1535. Déjà les compagnies de mercenaires devenaient la base de l'armée.

Les transformations de l'armement et de la tactique, l'obligation d'augmenter les effectifs pour faire face à la menace impériale, imposèrent le recours croissant aux mercenaires dont les unités, sans tradition, permettaient plus facilement l'adoption de nouveaux procédés : ainsi les groupes spéciaux d'arquebusiers à partir de 1529, les troupes de pistoliers sous Henri II. De plus, le rôle croissant de l'infanterie ne rendait plus possible le seul recours aux gentilshommes qui ne concevaient de servir qu'à cheval ; car si à Agnadel (1509) l'armée comptait presque autant de cavaliers (14 000) que de fantassins, à Strasbourg (1552), le rapport était passé de 4 500 à 32 000 !

Le recrutement se fit d'abord en France (Picards et Gascons notamment) ; beaucoup en Suisse, en vertu de véritables traités (1516, 1521, 1549) à tel point qu'en 1543 il y avait 19 000 soldats suisses dans le royaume et des compagnies suisses entièrement homogènes, de 3 à 500 hommes ; en Allemagne aussi (lansquenets). Pour essayer de conserver à l'armée un certain caractère national, l'ordonnance du 24 juillet 1534 créa 7 légions de gens à pied de 6 000 hommes chacune, correspondant aux diverses régions du royaume. Après de bons débuts, l'institution déclina rapidement malgré une tentative de réforme en 1558 : seules les légions de Picardie, Champagne et Languedoc semblent avoir eu une existence réelle. Elles devaient disparaître pendant les guerres civiles.

Les compagnies de chevau-légers (2 000 à 3 000 hommes en général, 8 000 en 1558), arquebusiers et pistoliers, furent surtout composées d'Allemands. L'artillerie fut sans doute l'arme la mieux organisée parce que nouvelle : dirigée par un grand-maître qui coiffait une hiérarchie précise, elle disposait d'un corps de 200 à 250 conducteurs de convoi, d'un corps de pionniers (le génie actuellement), fort de 2 500 hommes à Marignan, de spécialistes de la défense de places-fortes.

En résumé, l'armée française, vers 1560, n'était encore qu'un assemblage assez hétéroclite de corps différents. Ainsi, l'armée qui marcha sur Strasbourg en 1552 comptait 1 220 lances à cheval des compagnies d'ordonnances, 600 cavaliers des compagnies de la Maison du Roi, 2 700

chevau-légers et arquebusiers à cheval, 18 700 gens à pied français et 13 500 lansquenets allemands.

c) L'évolution générale. Quelle que soit l'armée considérée, l'évolution est le même : **la puissance de feu** augmente et, à forces égales, l'armée qui en a le plus l'emporte pour peu qu'elle ait un minimum d'expérience.

On a déjà vu que les victoires espagnoles sur l'Islam de 1492 à 1509 sont dues à l'artillerie. Mais plusieurs des grands succès militaires du siècle n'ont pas d'autre origine : la prise de Belgrade par les Turcs en 1521 et leur grande victoire sur les Hongrois à Mohacs en 1526, leur victoire à Tabriz sur les Perses en 1548 ; les victoires de Baber dans l'Inde ; les succès d'Ivan le Terrible (prises de Kazan et Astrakhan en 1551 et 1556) ; la grande victoire des Espagnols sur les Français à Saint-Quentin en 1557. En outre l'artillerie permet une défense beaucoup plus efficace des places-fortes : « en 1525, la place de Pavie immobilisa l'armée de François I^{er} que les Impériaux surprendront à revers le 24 février. Marseille résiste de la même façon devant Charles Quint en 1524 et 1536 ; Vienne devant les Turcs en 1528 ; plus tard, Metz en 1552-1553 devant les Impériaux »

Les armes à feu individuelles sont aussi d'une importance croissante : les arquebuses font la victoire de Pavie en 1525 et dans la deuxième moitié du siècle le nombre des arquebusiers égale souvent celui des piquiers.

Bien entendu, armes à feu, artillerie, rendent la guerre plus coûteuse : « Seuls les États riches sont capables de soutenir les frais fabuleux de la guerre nouvelle »[5]. Mais ces États eux-mêmes ne parviennent pas toujours à financer longuement l'effort militaire. Après Pavie l'Empereur n'a pas les moyens financiers d'exploiter son succès et la paix du Cateau-Cambrésis sera préparée par une banqueroute quasi-générale.

Les flottes

Au début du XVI^{e} siècle il existe quatre flottes de guerre de grande importance : la portugaise, l'espagnole, la vénitienne et la turque. Mais les Portugais agissent surtout dans l'océan Indien ou dans l'Atlantique, ils

n’ont guère à redouter que les corsaires barbaresques. Les flottes de Gênes et de la France, sans être négligeables, sont de moindre importance. L’Angleterre est absente mais les corsaires de diverses nationalités représentent un élément avec lequel il faut compter. Selon leur aire d’action ces marines fondent leur puissance sur **les galères**, navires bas sur l’eau, à plusieurs rangs de rameurs et à voiles auxiliaires, généralement triangulaires (avec toutes les variantes : galéasses, galiotes, brigantins) ou sur les navires de haut bord : galions, caravelles, caraques, qui combinent les voiles triangulaires et les voiles carrées, sont beaucoup plus hauts sur l’eau et n’ont pas de rames. Les navires du premier type dominent en Méditerranée, ceux du second dans l’Atlantique. Dès la fin du XV^e^ siècle, l’artillerie s’est installée à bord des navires de guerre, les vénitiens et les turcs notamment. Et au cours du XVI^e^ siècle, beaucoup de navires destinés au commerce s’équipent pareillement de canons.

a) La flotte vénitienne est la mieux connue. En temps de paix, Venise disposait généralement de 24 trirèmes armées (c’est le cas en 1526 comme en 1549 ou en 1566) : en 1566, par exemple, 18 patrouillent dans l’Adriatique ou sont à quai à Venise tandis que 6 se trouvent en Crète et à Chypre. Mais en temps de guerre, Venise était capable d’augmenter dans d’énormes proportions sa flotte grâce à la remarquable organisation de son gigantesque arsenal qui employait environ 3 000 ouvriers. Cela fut surtout vrai après la catastrophique défaite de La Prevesa (septembre 1538) contre les Turcs, sanctionnée par la perte de la Morée et des îles de la mer Égée. Le République fit alors un grand effort, sous l’impulsion de l’amiral Cristoforo Da Canal. Dès 1520, la réserve de Venise était de 50 trirèmes gardées à l’Arsenal ; en 1560 elle atteint 100 trirèmes, régulièrement entretenues. Les techniques de l’Arsenal vénitien étaient si évoluées et l’organisation si parfaite que, dans les périodes d’urgence (ainsi en 1570), l’Arsenal est parfois arrivé à sortir une galère par jour.

Entre 1540 et 1570, Da Canal mit au point la galère idéale de combat : longue de 42 mètres sur 5 de large et haute de 1,75 mètre, la proue relevée, les rames plus minces et plus légères obtenant une propulsion plus rapide ; l’artillerie de ces galères devint supérieure à celle des Turcs et des Espagnols : un canon, 2 aspics (ou couleuvrines tirant des boulets de

12 livres) et 4 fauconneaux (tirant des boulets de 3 à 6 livres). Ces progrès expliquent le rôle déterminant des Vénitiens à Lépante : placées au centre du dispositif chrétien, en avant des trois escadres de galères, les six galéasses vénitiennes, véritables forteresses flottantes, dotées d'une grande puissance de feu, rompirent la ligne compacte des galères ottomanes et rendirent inopérante la stratégie d'Ali pacha, l'amiral turc, qui dut écarter ses galères et ne put éviter l'abordage de la *Réale* chrétienne commandée par Don Juan d'Autriche.

b) Les autres flottes ne bénéficièrent pas d'une organisation aussi parfaite malgré les moyens supérieurs des États. Les Turcs étaient peut-être capables d'équiper en quelques jours une flotte car l'Arsenal de Constantinople était très grand et disposait de 120 petits chantiers pouvant travailler simultanément. Mais les galères turques étaient faites en général de bois trop frais et, souvent, elles ne supportaient qu'une seule saison. Même pour parvenir à la supériorité numérique, les Turcs durent appeler à l'aide les corsaires de Tripoli, Tunis et Alger. De plus, dépendant de leurs prises sur les chrétiens pour leur artillerie, ils furent souvent dépassés dans ce domaine. Leurs échecs contre les Portugais dans l'océan Indien jusque vers 1560 sont en partie dus à cette infériorité.

Au cours du XVI^{e} siècle, **l'Espagne** développe surtout son escadre atlantique : Charles Quint, en particulier, compta beaucoup sur l'alliance génoise pour tenir la Méditerranée. À cette époque les meilleurs marins espagnols furent basques et la Biscaye fournit le plus grand nombre de navires. Malgré tout, on continue à construire des galères, surtout à la veille des grandes expéditions contre Alger ou Tunis.

Les équipages étaient recrutés parmi les condamnés de droit commun, les captifs turcs ou Maures. La chiourme n'avait donc aucun esprit national et la discipline était très relâchée, on admettait de nombreuses femmes à bord, ainsi les « 4 000 amoureuses » de l'expédition de Tunis.

Après 1550, la menace de la course anglaise augmenta beaucoup dans l'Atlantique et l'Espagne fit un effort pour la neutraliser. Les escadres avaient en général Carthagène, Gibraltar, Cadix, Vigo ou La Corogne comme ports d'attache.

La flotte française est demeurée faible pendant le XVIe siècle malgré un effort notable entre 1540 et 1560, surtout à l'époque d'Henri II : le nombre des galères fut porté à 42, des équipages furent recrutés et des ports aménagés (avec des services d'escadres) à Nantes et Marseille. En fait, en Méditerranée, la France agit surtout par personnes interposées (les corsaires barbaresques en particulier) car ses corsaires de Dieppe et La Rochelle n'évoluaient guère que dans l'Atlantique.

c) La course en effet est souvent intervenue comme élément décisif. Elle a littéralement écumé la Méditerranée pendant tout le siècle et pris une importance croissante dans l'Atlantique durant les années 1560.

La Méditerranée est alors infestée de corsaires : pour les chrétiens, ceux de La Valette (Malte), Palerme, Messine, Trapani, Palma de Majorque, Almeria et Valence ; et encore les corsaires slaves de l'Adriatique, les Uscoques de Fiume, particulièrement redoutables avec leurs petits navires habiles à utiliser les moindres chenaux de la côte dalmate et ses nombreux abris naturels. Pour les musulmans, ceux de Valona et Durazzo dans l'Adriatique ; Tripoli, Tunis, Bizerte, Tetouan, Larache, Alger surtout, et bientôt Salé, siège d'une vraie république corsaire. Ainsi, à côté de la guerre officielle, une guerre larvée, perpétuelle, secrète et dangereuse, complique sans cesse le jeu.

3. Les grands conflits

Les partenaires, les enjeux, les atouts sont connus. On devine cependant que les géants du siècle n'ont pas joué librement leurs parties. Constamment les puissances secondaires, par des interventions directes ou indirectes, cherchent à glaner quelque profit. Ce fut particulièrement vrai pendant les guerres d'Italie.

Les guerres d'Italie

On connaît la situation originelle : l'Italie, riche et belle, est faible politiquement et militairement. Elle est aussi divisée contre elle-même. L'appel à l'étranger que certains États italiens vont pratiquer fera de la péninsule l'enjeu des ambitions rivales de la France et de l'Espagne.

La France, qui vient d'hériter de la Provence, fait valoir les prétentions dynastiques léguées par René d'Anjou, qui comportent des droits sur Naples où les Angevins s'étaient installés au Moyen Âge. Plus tard, lorsqu'à Charles VIII succède son cousin Louis XII, celui-ci rappelle qu'il a des droits sur Milan : il est en effet le petit-fils de Valentine Visconti. Le roi de France est donc tenté de se faire l'héritier des Visconti aux dépens de la famille régnante de Milan, les Sforza, qui ont évincé les Visconti. L'Espagne a des intérêts opposés : elle est héritière de la politique méditerranéenne des rois d'Aragon, caractérisée par la conquête de la Sicile et de la Sardaigne dont celle de Naples apparaît comme la suite logique. Au surplus, l'Espagne avait, elle aussi, des « droits » sur le pays. D'autre part, l'Empereur Maximilien et son successeur Charles Quint étaient tout à fait opposés à la domination française sur le Milanais, l'Empire ayant longuement exercé une manière de protectorat sur l'Italie du Nord.

On connaît déjà les péripéties et les résultats de la compétition pour Naples[6]. On voudrait seulement décrire ici le processus des conflits qui se sont déroulés en Italie de 1494 à 1516 et qui, avec quelques variantes, se déroulent presque toujours de la même façon.

a) Dans une première phase, les divisions de l'Italie jouent à plein. Certains États italiens font alors appel à l'étranger pour vider leur querelle. Ainsi en 1494, comme on l'a déjà vu (appel du pape Innocent VIII à Charles VIII contre Naples, puis, le nouveau pape Alexandre VI ayant fait la paix avec Naples, sollicitation du duc de Milan Ludovic le More ; expédition de Charles VIII) ; en 1499, le schéma se renouvelle : Louis XII s'allie à Venise contre Milan, dont il veut faire la conquête, et signe un traité de dix ans avec les Suisses. Il prend Milan, gagne l'appui du pape Alexandre VI Borgia en comblant son fils César de faveurs et en l'aidant à conquérir quelques villes d'Italie centrale. Il s'entend aussi avec l'Espagne (traité de Grenade) à propos de Naples ; en décembre 1508, pour la

troisième fois en 15 ans, le mécanisme fonctionne identiquement : sur l'initiative du pape Jules II, se forme la ligue de Cambrai dirigée contre la république de Venise et rassemblant la France, l'Empereur, les Cantons suisses, le Pape… Évidemment, l'armée vénitienne est écrasée à Agnadel en 1509 et le Pape reprend à Venise Ravenne et diverses villes.

b) Mais chaque fois se produit **une deuxième phase** qui détruit une bonne partie des résultats obtenus à l'issue de la première. Quand ils ont vidé leurs querelles, les Italiens trouvent lourde la présence des étrangers, des « barbares » et ils essaient de les évincer en les opposant les uns aux autres, c'est-à-dire en dressant les Français contre les Espagnols ou les Impériaux, avec le concours éventuel des Suisses. C'est toujours au cours de cette deuxième phase qu'ont lieu les batailles les plus dures parce qu'elles opposent des armées sachant combattre.

Reprenons les épisodes précédents : en 1495, on sait que Charles VIII, risquant de devenir prisonnier de sa conquête sous la menace de l'Empire et de l'Aragon fut obligé de battre en retraite. Ludovic le More expliquait fort bien le plan qui devait réussir dans une lettre au Sénat vénitien en janvier 1495 : « L'unique remède au malheur dont nous sommes menacés est de porter la guerre hors de l'Italie. Pour cela il faut que l'Empereur et le roi d'Espagne la fassent à la France et que nous leur fournissions l'argent dont ils manquent l'un et l'autre. Dépensons de grosses sommes plutôt que d'attirer chez nous de nouveaux étrangers. Croyez-moi, si les Allemands viennent en Italie, ils ne vaudraient pas mieux pour nous que les Français et au lieu d'une fièvre nous aurons deux maladies. » En 1500, une variante : la complication de la situation ne vient pas d'abord d'un retournement de toute l'Italie contre les étrangers (il va se produire plus tard) mais de la rivalité née entre les Français et les Espagnols au cours de la conquête de Naples. On connaît le résultat.

En 1510, le schéma de 1495 se reproduit, plus perfectionné. Jules II, satisfait de la correction qu'il a infligée à Venise, traite avec elle et lève l'excommunication qui la frappe dès février 1510. Louis XII ayant commis l'erreur de ne pas renouveler le traité d'alliance conclu pour dix ans avec les Suisses et gênant l'approvisionnement en grains des marchands des Cantons qui venaient se fournir en Lombardie, le pape attire à lui les Suisses et en

octobre 1511 forme la Sainte-Ligue qui a pour but de rejeter les Français hors d'Italie : elle réunit donc, outre le pape, Venise, les Suisses, bien entendu les Sforza qui espèrent récupérer leur duché et le roi d'Espagne pour qui l'occasion est belle. De très dures batailles marquent les années 1512-1515 : victoires françaises à Bologne sur les Espagnols et les Pontificaux (février 1512), près de Brescia sur les Vénitiens, à Ravenne de nouveau sur l'Espagne et le Pape (avril 1512), où s'affirme le génie militaire de Gaston de Foix tué dans cette dernière bataille. Puis viennent les revers, la révolte de Gênes contre la France, l'évacuation de la Lombardie où les Sforza se réinstallent, la victoire des Suisses sur les Français à Novare en janvier 1513, l'invasion de la Bourgogne où les Suisses viennent assiéger Dijon et le débarquement dans le Nord des Anglais acquis à la Sainte-Ligue ; enfin les débuts éclatants de François I^{er} se débarrassant des Anglais à prix d'or, divisant les Suisses, puis les battant à Marignan (encore l'artillerie !) reprenant Milan. L'année 1516 marque la fin des guerres d'Italie, au sens restreint de l'expression, grâce à toute une série d'accords : concordat de Bologne signé entre la France et Léon X, traité de Noyon passé entre les rois de France et d'Espagne ; « paix perpétuelle » entre la France et les Suisses. L'Italie fait les frais de la paix car celle-ci consacre le partage des influences entre la France (Milanais, Piémont, Gênes) et l'Espagne (Naples et la Sicile) ; seuls Venise et la papauté conservent une indépendance réelle.

La France contre l'Empire

Pendant quarante ans (1519-1559) une longue lutte, seulement coupée de trêves (1529-1536 ; 1538-1542 ; 1555-1556) va opposer pour l'essentiel la France à l'Empire. Dans une certaine mesure cette opposition continue celle qui s'était exprimée pendant les guerres d'Italie. Mais d'autres facteurs sont entrés en jeu : la rivalité personnelle entre François I^{er} et Charles Quint, éclatante lors de l'élection impériale de 1519, dans laquelle intervint parfois Henri VIII ; la nostalgie de la Bourgogne pour Charles Quint ; surtout peut-être les occasions que donnent à la France la Réforme, qui divise l'Allemagne, et la poussée turque.

a) La première phase (1519-1529). Elle est très favorable à l'Empereur. Après le « tournoi diplomatique » de 1520 (Camp du Drap d'Or, entrevue de Gravelines) qui a comme enjeu l'alliance anglaise et dont Charles Quint sort vainqueur, gagnant ensuite le pape à sa cause, les hostilités sont déclenchées en Navarre, François I^{er} cherchant à profiter de la crise intérieure de l'Espagne *(Comunidades et Germanias) :* l'occupation française en Navarre provoque une violente réaction espagnole et très vite l'Italie du Nord redevient le théâtre essentiel de la lutte. Les Impériaux occupent Milan où François II Sforza est proclamé duc. Trois tentatives de François I^{er} pour récupérer le Milanais échouent successivement (1522 ; 1522-1523 ; 1525), la dernière se terminant par le désastre de Pavie (25 février 1525) : François I^{er} est prisonnier de l'Empereur. Celui-ci pousse un peu trop loin ses avantages en obligeant le roi captif à signer le traité de Madrid (13 janvier 1526), ce qui a pour effet de détacher l'Angleterre et le pape de l'alliance impériale. À Madrid, en effet, Charles avait exigé le Milanais et la Bourgogne, l'abandon de la suzeraineté française sur l'Artois et la Flandre. Sa puissance devenait excessive : ainsi s'explique la conclusion rapide, en mai 1526, de la ligue de Cognac où Venise et le pape se rangent aux côtés de la France tandis que les Turcs, donnant l'assaut à la Hongrie, réalisent une diversion fort opportune.

Mais la France était hors d'état de reconstituer immédiatement une force armée réelle et le pape Clément VII signa une trêve avec l'Empereur. Trop tard ! Les lansquenets allemands de l'armée impériale (majorité de luthériens !), mécontents de n'être pas payés, déclenchèrent un raid sur Rome que leurs chefs (et notamment le Connétable de Bourbon passé à l'Empereur) ne purent empêcher : c'est le fameux sac de Rome (mai 1527), coup de tonnerre sur la chrétienté, pour certains châtiments des turpitudes de l'Église romaine, pour d'autres grave atteinte au prestige de l'Empereur.

Une armée française, commandée par Lautrec, put alors être lancée en Italie, aller jusqu'à Naples. Puis Gênes passa à l'Espagne et le rapport de forces changea une nouvelle fois. Mais les progrès de la Réforme, la menace turque, ne rendaient pas confortable la position de Charles Quint. Ainsi on put s'acheminer vers la paix de **Cambrai** conclue le 3 août 1529 : la France renonçait au Milanais et payait une rançon de deux millions

d’écus d’or pour les enfants du roi qui remplaçaient comme otages leur père à Madrid, mais la Bourgogne était conservée. L’Espagne affirmait sa domination en Italie.

b) La deuxième phase est courte. Elle se réduit à une passe d’armes qui a une nouvelle fois le Milanais pour origine, François I^er^ ayant demandé le duché pour son fils après la mort de François Sforza en octobre 1535 et ayant essayé de forcer le destin en occupant les états du duc de Savoie (février 1536). La réplique impériale fut l’invasion de la Provence et celle de la Picardie en 1536-1537. Cette fois le pape Paul III intervint comme arbitre et provoqua la trêve de Nice (18 juin 1538) conclue pour dix ans, raffermie par l’entrevue d’Aigues-Mortes. Mais l’accord ne dura pas.

c) La troisième phase devait être longue, difficile, marquée pour les deux adversaires par des alternances de succès et de revers. Depuis 1531 et la formation de la ligue de Smalkalde, la Réforme ne cessait de progresser en Allemagne : l’Électeur de Brandebourg et le duc de Saxe passèrent au luthéranisme en 1535 et 1539. Charles Quint considérait volontiers que la diplomatie française (plusieurs missions des frères Du Bellay) était largement responsable de cette situation quoique, au moins dans le début des années 1530, cette diplomatie eût surtout visé à l’union des Églises à laquelle Charles Quint lui-même travaillait. Mais il est bien vrai que l’action du roi de France concurrençait celle de l’Empereur, inquiet, d’autre part, des négociations françaises avec les Ottomans. Lorsque Charles se décida à donner l’investiture du duché de Milan à son fils Philippe (octobre 1540), il supprima une des dernières chances de paix.

La guerre éclata sur un prétexte assez mince en juillet 1542. Un premier succès français en Piémont (Cerisoles, 1544) fut compensé par des succès impériaux dans le Nord d’autant que Charles avait obtenu l’alliance anglaise. L’avance de Charles en Champagne au cours de l’été 1544 fut si dangereuse que François I^er^ conclut la paix de Crépy où il promettait de rendre la Savoie, de travailler à l’unité religieuse et de rompre avec les Turcs contre des promesses concernant son dernier fils, le duc d’Orléans qui se hâta de mourir. Il fallut ensuite après avoir traité avec Henri VIII à

Ardres (juin 1546) racheter Boulogne occupé par les Anglais pour 400 000 écus.

L'Empereur mit à profit le répit français pour tenter d'écraser la force militaire des luthériens. Ayant fait mettre au ban de l'Empire, lors de la diète de Ratisbonne de juin 1546, le duc de Saxe et le landgrave de Hesse parce qu'ils avaient dépouillé le duc de Brunswick de ses États, il réussit à obtenir l'appui de certains princes luthériens, tel Maurice de Saxe. L'Empereur écrasa l'armée protestante à Muhlberg (24 avril 1547), récompensa Maurice de Saxe en lui donnant l'Électorat et une grande partie de la Saxe, essaya de faire la paix religieuse par l'Interim d'Augsbourg (mai 1548) qui rétablissait le catholicisme comme religion de toute l'Allemagne avec quelques concessions aux protestants. Mais la trahison de Maurice de Saxe qui se rapprocha des princes vaincus et négocia avec eux et le roi de France, Henri II, l'accord de Chambord (15 janvier 1552), entraîna l'échec de Charles Quint. Henri II occupait Metz, Toul et Verdun avec l'autorisation des princes allemands tandis que l'Empereur, qui séjournait au Tyrol, devait s'enfuir en toute hâte pour éviter d'y être bloqué. En même temps la ville de Sienne chassait sa garnison espagnole.

Charles Quint ne parvint pas à rétablir la situation. Il subit un grave échec devant Metz qu'il ne put reprendre (octobre 1552) ; il se résigna à la division religieuse de l'Allemagne (paix d'Augsbourg, 1555) ; en revanche la domination espagnole en Toscane fut Consolidée mais la trêve de Vaucelles avec la France (février 1556) laissait à celle-ci la Savoie et le Piémont. Sur ces échecs Charles Quint abdiqua.

Mais Henri II, poussé par Paul IV, donna l'occasion à l'Espagne d'une cinglante réplique en envoyant une troupe de secours au pape en conflit avec le duc d'Albe, vice-roi de Naples. Fort de l'alliance anglaise (après son mariage avec Marie Tudor), Philippe II lança une puissante armée vers Paris : les Espagnols remportèrent une très grande victoire sur l'armée de Montmorency à Saint-Quentin (10 août 1557) mais il leur manqua l'argent nécessaire pour aller jusqu'au bout. En 1558, les deux adversaires équilibrèrent succès et revers. Ils avaient besoin de la paix. Elle fut enfin signée au Cateau-Cambrésis (2-3 avril 1559) : la France renonçait à ses revendications en Italie où elle conservait comme gages des places-fortes (Turin, Pignerol) ; elle récupérait les places perdues à la frontière du nord

dont Saint-Quentin. Le cas de Toul, Metz et Verdun n'était pas évoqué, ce qui permettait de conserver ces villes. La France gardait provisoirement Calais avec une option sur son rachat. Ainsi, tandis que l'Espagne conservait le contrôle de l'Italie, la France renforçait ses frontières du nord et du nord-est. Cette interminable lutte avait aussi détruit les rêves de monarchie universelle de Charles Quint, submergé par la diversité des tâches qu'il dut affronter.

Les poussées turques et la guerre en Méditerranée

On sait déjà que les règnes de Sélim I^{er} (1512-1520) et Soliman le Magnifique (1520-1566) correspondent au maximum de la puissance turque. Il n'est pas douteux que les Ottomans ont profité lors de leurs poussées vers l'ouest des difficultés de Charles Quint face à la France et aux protestants. Mais les Turcs n'étaient pas eux-mêmes libres de leurs mouvements : l'affrontement avec la Perse à l'est, avec les Portugais au sud-est, a souvent absorbé leurs énergies, divisé leurs efforts.

a) L'avance vers l'Ouest. L'une des plus dangereuses poussées turques se produit dans les années 1520. Tandis qu'ils font sauter, en 1522, le verrou de Rhodes dont les chevaliers doivent se replier sur Malte, la marée turque submerge les Balkans : en 1521, Belgrade est prise ; en 1526, à Mohacs, l'artillerie turque foudroie la brillante cavalerie hongroise et le roi Louis II est tué. Les Turcs occupent la plus grande partie de la plaine hongroise dont sa capitale Buda et le voïvode de Transylvanie, Jean Zapolya, devient leur vassal. Ferdinand de Habsbourg, le futur Empereur, ne parvint à conserver qu'une petite partie de la Hongrie, à l'ouest du lac Balaton. Soliman, en 1529, tenta un coup d'éclat en venant assiéger Vienne tandis que les raids de cavaliers turcs atteignent Ratisbonne : c'est la panique dans l'Occident chrétien. Cependant Soliman ne peut s'emparer de Vienne : coup d'arrêt plutôt qu'échec. D'ailleurs, au bout de la plaine hongroise, les Turcs subissent le handicap de la distance. Ils dominent presque toute la péninsule balkanique dont la conquête, on le sait, a été facilitée par les luttes de classes entre seigneurs et paysans. Mais la Moldavie et la Valachie ne sont

contrôlées qu'à demi car les Tatars y font de fréquentes incursions ; vers le nord, les Karpathes, la Transylvanie couverte de forêts ne sont pas vraiment saisies par la domination turque ; à l'ouest, le pays entre Drave et Save forme une autre frontière de la puissance turque. Celle-ci ne se fonde vraiment que dans les grandes plaines, se consolide en Hongrie en 1541. Pour contenir le danger turc les impériaux édifieront de nombreuses forteresses sur la frontière hongroise, dans le Raab et créeront une flotte d'alerte sur le moyen Danube. Pour les Turcs ici il s'agit désormais plus de conserver que de conquérir. Un dernier grand effort toutefois : celui de 1566, lorsqu'une énorme armée turque (300 000 hommes peut-être !) quitte Constantinople le 1er mai. Après trois mois de marche elle parvient devant la place de Szigrtvar, près de Pecs, au sud-ouest de l'actuelle Hongrie. Le 8 septembre la place est prise mais trois jours avant, Soliman est mort devant la ville : l'élan turc en est brisé. Les problèmes de succession prennent le relais.

b) L'expansion turque en Orient. Après 1530 les Turcs, satisfaits de leurs positions dans les Balkans, reportent l'essentiel de leurs efforts à l'est, en Méditerranée. Contre la Perse, la guerre, affrontement religieux autant que politique, renaît sans cesse[7]. Soliman mène trois dures campagnes contre les Perses en 1535, 1548, 1554 : il s'agit avant tout de contrôler le pays montagneux qui s'étend entre la mer Noire et la Caspienne emprunté par les routes du Turkestan qui sont aussi celles de la soie. Dans l'ensemble, ces campagnes sont autant de victoires pour les Turcs grâce à leur artillerie dont les Persans n'ont pas l'équivalent. C'est en 1548 que la capitale initiale de l'Empire, Tabriz, est emportée. Mais, sauf dans le cas de l'occupation de l'Irak en 1535, ces victoires ne furent pas toujours durables parce que la distance jouait contre les Turcs. Aussi l'Arménie et la Géorgie restèrent-elles un enjeu de la rivalité turco-perse.

L'affrontement avec les Portugais qui étaient, eux, fort bien pourvus d'artillerie, posait d'autres problèmes. Les Portugais ne dominaient pas la terre mais la mer, en l'occurrence l'océan Indien. Il s'agissait donc de faire sauter les places-fortes qu'ils avaient établies sur le pourtour de l'océan Indien de façon à protéger leurs routes commerciales. C'est ainsi qu'outre leurs comptoirs les Portugais avaient bâti de véritables citadelles en des

points stratégiques dont la valeur était évidente ; tout en protégeant l'Éthiopie chrétienne ils s'étaient établis à Massaouah sur la Mer Rouge, dans l'île de Socotora à la sortie du Golfe d'Aden, en 1506, avaient noué des relations amicales avec cette ville qui reconnut même leur suzeraineté en 1530 ; en 1514, ils avaient occupé Ormuz, au débouché du golfe Persique. Enfin, en 1535, ils avaient obtenu Diu, la clé du Gudjérat, qui interdisait aux Turcs l'accès à l'Inde… et aux épices d'autant plus que, depuis 1512, les Portugais avaient une forteresse à Calicut.

La destruction des verrous portugais était donc du plus haut intérêt économique pour les Turcs. De plus, de toutes les parties de l'océan Indien montaient vers Constantinople les sollicitations des musulmans de l'océan Indien. Les Vénitiens, de leur côté, ne voyaient pas d'un mauvais œil une entreprise turque vers l'océan Indien.

Néanmoins les Turcs ne parvinrent à réaliser qu'une petite part de leur programme : l'établissement d'un certain contrôle sur la mer Rouge. Une expédition longuement préparée quitta Suez en 1538, dirigée par Solayman Pacha : 76 bâtiments dont 2 galions et 4 naves, une artillerie très puissante, 20 000 hommes dont 7 000 janissaires. Arrivée devant Diu, elle soumit la place, assiégée par terre par les Gujratis, à un bombardement continuel et les assauts ne cessèrent pas du 5 octobre au 5 novembre. Pourtant, ce fut l'échec, et la prise d'Aden au retour ne fut même pas durable. En 1546, une nouvelle tentative contre Diu échoua pareillement. Selon l'historien portugais Magalhaes Godinho « l'échec militaire est fondamentalement celui d'une conception et d'une action méditerranéenne se heurtant aux réalités océaniques »[8]. Le même auteur attribue à la même raison fondamentale les échecs cinglants subis par les Turcs lors de leurs tentatives répétées contre Ormuz de 1551 à 1554, marquées chaque fois par de lourdes pertes. Il est exact que les flottes turques furent beaucoup plus efficaces en Méditerranée.

c) La guerre en Méditerranée. Jusqu'à la fin du xv^{e} siècle, la Méditerranée était demeurée un lac chrétien. La conquête turque signifie dans ce domaine une mutation fondamentale. Après la prise de Rhodes, en 1522, et la reprise du Peñon d'Alger par Barberousse, en 1529, la

suprématie change de camp : « de 1534 à 1540 et 1545 une lutte dramatique renversait la situation : les Turcs alliés aux corsaires barbaresques, commandés par le plus illustre d'entre eux, Barberousse, réussissaient à se saisir de la suprématie de presque toute la Méditerranée… Ce fut un énorme événement »[9]. On peut affirmer que le deuxième tiers du XVIe siècle en Méditerranée appartient aux Turcs. En 1538 les flottes italiennes firent un grand effort contre les Turcs. Le pape, Venise et Gênes avaient uni leurs navires, encouragés trop mollement par Charles Quint : ce fut le grave échec de La Prevesa (septembre 1538), après quoi Venise conclut une paix séparée. Dès lors les Turcs et les Barbaresques qui, en 1535, n'avaient pu empêcher Charles Quint de prendre Tunis et d'y établir son allié, Moulay-Hassan, font la loi en Méditerranée. En 1541, Charles Quint éprouve personnellement une grave défaite devant Alger qu'il ne peut enlever. Pendant 25 ans les raids de la flotte turque réussissent presque à tout coup. En 1543-1544, elle se permet d'hiverner à Toulon après avoir pris Nice. En 1551, Tripoli, qui avait été prise par les Espagnols en 1510 et confiée aux Chevaliers de Malte, est prise par les Turcs ; l'année suivante, ceux-ci razzient les côtes de Sicile et défont la flotte d'Andrea Doria. En 1553, ils prennent et pillent l'île d'Elbe. En 1554, les Algérois enlèvent le Peñon de Velez et en 1555 Bougie, supprimant ainsi deux importants présides espagnols. Les répliques espagnoles échouent lamentablement : depuis Oran ils tentent, en 1558, une incursion sur Mostaganem, qui coûte 12 000 prisonniers. En 1560 l'expédition conduite vers Djerba, repaire du célèbre corsaire Dragut, aboutit à un désastre ; 28 galères perdues sur 48 et plusieurs milliers d'hommes. Les Turcs peuvent tranquillement ravager la Sicile et la côte des Abruzzes.

Djerba marque le point culminant de la puissance ottomane. L'Espagne comprend la nécessité d'une réaction forte. C'est l'apostrophe célèbre du duc de Medina-Celi à Philippe II : « Que votre Majesté nous vende tous et moi le premier mais qu'elle se fasse seigneur de la Mer. » En 1564, une flotte espagnole reprend le Peñon de Velez et en 1565 une grosse expédition turque échoue dans la conquête de Malte. Le combat change d'âme.

En 1565, la flotte turque mena une grande attaque contre l'île de Malte où les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui avaient dû abandonner Rhodes en 1522, s'étaient établis en 1530 sur la proposition de Charles

Quint. Il s’agissait pour les Turcs de faire sauter le verrou maltais de façon à tenir en permanence la Méditerranée occidentale sous la menace de leurs raids. Mais les 512 chevaliers, assistés de 2 ou 3 000 « servants » et de quelques milliers de Maltais, résistèrent héroïquement sous le commandement de Jean Parisot de La Valette aux assauts répétés de 30 000 Turcs jusqu’à l’arrivée de la flotte de secours espagnole.

Les conflits nordiques

Les luttes qui se déroulent à la même époque pour la domination de la Baltique n’ont pas une telle ampleur, il s’en faut de beaucoup. Elles ont surtout la valeur d’une liquidation du passé en même temps que d’un prélude aux grands conflits de la fin du XVI^{e} et du XVII^{e} siècles.

Liquidation du passé, c’est-à-dire de la puissance des Hanséates, naguère détenteurs d’un quasi-monopole en matière de commerce baltique. Déjà Christian II de Danemark essaie de secouer la tutelle de Lubeck en favorisant l’introduction des Hollandais dans la mer intérieure. Lubeck joue bien sa partie en favorisant Gustave Vasa de Suède contre le Danemark et la rupture de l’Union de Kalmar[10]. Lors de la mort de Frédéric I^{er} de Danemark, en 1533, et les troubles de succession qui la suivent, le bourgmestre de Lubeck, Wullenwever, organise une coalition qui joue la restauration de Christian II et les bourgeoisies de Copenhague et Malmoë contre Christian III allié des Suédois. Mais il perd et la Hanse avec lui (1535-1536).

Quant à la tentative d’Erik XIV de Suède contre Frédéric IV de Danemark qui va donner lieu à la dure guerre de Sept Ans (1563-70), elle témoigne d’une manière seulement trop précoce de la montée de la Suède et de son effort pour devenir la première puissance baltique, ce qui implique le déverrouillage du Sund. Ambition prématurée : le Danemark, dont le budget est précisément alimenté chaque année davantage par le Sund grâce à l’expansion du commerce hollandais, demeure encore une puissance trop considérable pour la tolérer.

Lectures complémentaires

• ZELLER (Gaston), *Les Temps Modernes : I. De Christophe Colomb à Cromwell*, t. 11, Paris, Hachette, (coll. Histoire des Relations Internationales), 1953, 327 p.

• BELY (Lucien), *L'invention de la diplomatie. Moyen Âge-Temps Modernes*, Paris, P.U.F., 1998.

• LAPEYRE (Henri), *Les Monarchies européennes du XVI^e siècle et les relations internationales*, Paris, P.U.F. (coll. Nouvelle Clio), 1967, 384 p.

• TENENTI (Alberto), *Cristoforo da Canal, La marine vénitienne avant Lépante*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1962, 209 p.

• LIVET (Georges), *Guerre et paix de Machiavel à Hobbes*, Paris, A. Colin (coll. U2), 1972, 395 p.

• LEBRUN (François), *L'Europe et le Monde*, Paris, Colin, 1989, ch. 5 et 6, p. 67-96.

TROISIÈME PARTIE

Le temps des troubles

Le « beau XVI^e siècle » a eu ses malheurs, ses mauvaises récoltes, ses pestes et ses guerres. Et, bien sûr, ses pauvres, ses misérables, journaliers à l'embauche incertaine, ouvriers des premières grandes entreprises capitalistes, vagabonds… Il semble impossible, cependant, de ne pas croire à l'aisance, à la prospérité relative, et sans doute au plaisir de vivre du plus grand nombre, quand bien même le travail était rude. Les récits de voyages des contemporains abondent en descriptions heureuses de bonnes et belles villes, de campagnes fertiles et bien cultivées, de paysans prospères. Au moins en Europe occidentale. Et ces descriptions concernent des terroirs que, un siècle ou deux plus tard, on jugera pauvres : la Sicile, les campagnes andalouses, le Rouergue lui-même ou la Calabre. Que dire alors des « bons pays » ? Le Vénitien Mario Cavalli admire la richesse de la France et l'abondance de ses nourritures (Relation de 1548) ; l'Espagnol Vicente Alvarez, grand panetier du prince Philippe d'Espagne, trouve belles les villes du nord de l'Italie : Pavie, Milan, Mantoue, et riche la Basse Allemagne où la nourriture est substantielle, où il y a beaucoup de blé et de viande, presque partout du vin, des fruits et des légumes à suffisance (Relation de 1546) ; le Flamand Antoine de Lalaing s'émerveille du spectacle de la huerta de Valence, « les plus beaux jardins qu'on puisse voir » (Relation de 1501). Significatif : les voyageurs se plaignent rarement de manquer de nourriture. Observant les gens du commun, ils les jugent parfois sobres, rarement misérables. L'activité des affaires, le mouvement du commerce les impressionnent vivement. Le tableau est aux couleurs gaies.

Il va s'assombrir. Le dernier tiers du siècle accumule les crises et les troubles : violentes pulsions des prix, épidémies plus meurtrières, guerres

civiles ou étrangères en cortège, pays dévastés. Une mutation profonde est commencée.

CHAPITRE 8

La rupture des équilibres

Depuis quarante ans les historiens ont beaucoup travaillé à l'histoire des prix : instrument de mesure insuffisant, sans doute, mais utile. Construites à partir des mercuriales ou, à défaut, des comptabilités hospitalières ou conventuelles, les courbes des prix, celles des prix des grains notamment, parlent assez souvent le même langage, qu'il s'agisse des courbes espagnoles, romaines, toulousaines ou parisiennes, flamandes, voire polonaises ou russes. Au-delà de 1550, voici que s'inscrivent sur le profil de la hausse longue, séculaire, des accidents cycliques violents, davantage qu'ils ne l'étaient dans la première partie du siècle, capables de provoquer famines et surmortalités catastrophiques. Il faut d'abord constater et mesurer le phénomène, avant de l'interpréter.

1. Les crises de l'économie

« Les fluctuations des récoltes constituent la raison ultime du mouvement des prix pour tous les siècles antérieurs au XIX^e^ siècle ». Cette vérité de bon sens que Michel Morineau rappelait à juste titre[1] nous invite à rechercher

les séries de mauvaises récoltes à l'aide des courbes de prix. Leur examen est significatif.

La première partie du siècle a connu quelques alertes très sérieuses : 1505-1506, de 1520 à 1523, autour de 1530 et en 1545-1546. Crises généralisées que l'on retrouve en Espagne, à Paris, en Languedoc, en Flandres et en Hollande, en Italie. Et celle de 1545-1546 se retrouve même, très violente, en Russie. Mais force est de convenir que la deuxième partie du siècle se signale par un resserrement des pointes cycliques, des flambées plus spectaculaires, alors même que l'accélération de la hausse longue aurait pu les atténuer. Certaines de ces flambées sont quasi générales. D'autres ont un caractère plus régional.

Si l'on veut bien négliger les décalages d'une ou deux années, imputables aux variations locales, les pointes cycliques peuvent être localisées en 1556-1557, en 1562-1563, 1566, 1572-1576, 1582, 1586-1590. Pendant la dernière décennie du siècle les récoltes sont presque partout mauvaises, les années 1593-1594 et 1597-1599 atteignent les prix records du siècle. Les crises des années. 1556-1557, 1575-1576, 1589-1590, sont particulièrement violentes dans le monde méditerranéen (la fantastique pointe de 1590, à Paris, ne s'explique que par le siège de Paris), quoique la première soit aussi très marquée en Russie ; celles de 1566, 1572, 1586-1587, 1597-1599, caractérisent davantage les pays du nord et les régions continentales.

L'amplitude de ces crises est impressionnante. Elle signifie disettes et, pire, famines atroces. Elle place les populations dans des situations de désastre. Voici quelques exemples.

À Paris, le setier de blé passe de 4 livres en 1560 à plus de 7 en 1562, d'un peu moins de 5 livres en 1564 à 11 livres en 1565, de 6 livres en 1570 à 18 en 1573, de 8 livres en 1584 à plus de 20 livres en 1586. À Toulouse, le blé qui se vend à très bas prix en 1568 et 1569 (2,1 livres le setier), monte légèrement en 1570 (2,4 livres), atteint 6,3 livres en 1572 et 7,1 livres en 1573. Tombé à 4,4 livres en 1589 le setier vaut 9 livres en 1593. En Castille, à Valladolid, le prix du blé triple, ou peu s'en faut, entre 1555 et 1557 ; il est encore très près de tripler entre 1588 et 1594, quoique le niveau de 1588 soit deux fois supérieur à celui des années trente du siècle. Au cours de la dernière décennie le prix du seigle triple à Anvers tandis que celui du blé est près de doubler à Leyde. En Russie les prix du seigle

connaissent des hausses fantastiques en 1570-1571 dans les provinces centrales, l'invasion de Devlet-Ghirei venant amplifier les résultats de la mauvaise récolte (les prix sextuplent !) et en 1587-1588 où l'on assiste à un triplement ou quadruplement.

La durée des crises agit autant ou plus que leur intensité. Lorsque les grains, qui peuvent constituer 40 à 60 % du budget des familles pauvres, demeurent plusieurs mois, **voire plusieurs années**, au double de leur valeur normale, comme cela advint à plusieurs reprises, c'est la catastrophe. Les épidémies (peste, typhus, coqueluche, variole) complètent ou accompagnent alors l'œuvre de la famine.

Les indices des prix des grains sont les plus significatifs. Mais d'autres pourraient ajouter des pièces au dossier : ceux des prix de la viande, de l'huile, du bois par exemple. Il faut, en tout cas, retenir pour mieux comprendre la condition des hommes, **la fréquence, la violence**, et la durée des chertés, c'est-à-dire des carences.

Interprétation : le problème climatique

Voici pour le constat. Mais l'explication ?

La mauvaise récolte est le plus souvent d'origine climatique, quoique d'autres raisons puissent, dans des circonstances précises, expliquer leur fréquence, ainsi l'épuisement des sols. Or, l'histoire du climat a fait de grands progrès depuis vingt ans. Grâce à l'analyse systématique des chroniques et des livres de raison, des bans de vendanges, de la position des glaciers alpins, on peut désormais intégrer l'élément climatique dans l'étude du processus historique[2].

La première partie du XVI^e^ siècle (jusqu'aux années 1560 environ) est dominée par un type de temps relativement beau, chaud et sec, très favorable à la maturation des céréales dans les pays du nord et du nord-ouest, un peu moins favorable dans les pays du sud où la sécheresse provoque parfois des invasions de sauterelles venues d'Afrique : ainsi dans les années 1540 où les retours des sauterelles se font plus fréquents (dans toute l'Espagne en 1542 et 1543, dans toute l'Italie péninsulaire en 1545, en

Andalousie et en Castille en 1547 et 1548). Néanmoins l'ensoleillement est favorable aux bonnes récoltes. Les intermèdes très arrosés (1502-1503, 1527-1529 : déluges de l'Andalousie à l'Autriche et même dans le bassin oriental de la Méditerranée ; de l'automne 1543 à 1545) peuvent provoquer des catastrophes locales mais refont les sources. L'oscillation chaude est confirmée par l'absence d'hivers très rudes, si cruels aux pauvres : « le nombre des hivers rudes passe par un minimum nettement caractérisé entre 1495 et 1555 : un seul grand hiver en tout et pour tout, celui de 1506 où tout gèle, le Rhône, la mer, les oliviers » (E. Le Roy-Ladurie).

La situation change au cours des années 1550 : déjà l'hiver 1552 est rigoureux en Catalogne. Dans la Russie centrale, l'été beaucoup trop arrosé fait périr les moissons et l'hiver qui suit est terrible. Il est aussi extrêmement rigoureux à l'autre bout de l'Europe, en Vieille Castille. Une oscillation pluvieuse et froide fait sentir ses premiers effets, qui va être particulièrement défavorable aux céréales dans les pays de régime océanique où la germination et la maturation des céréales vont se faire dans de mauvaises conditions.

> La décennie qui court de 1565 à 1574 est d'une incroyable rigueur, même par rapport au XVIII^e^ siècle. Quatre grands hivers « étranges et impétueux » presque coup sur coup : quatre mortalités d'oliviers, quatre gels prolongés du Rhône, tous ces faits étant attestés par d'innombrables textes : en décembre-janvier 1565, décembre-mars 1569, janvier-février 1571, novembre-février 1573. Et les autres hivers en ces dix années ne brillent pas par la clémence. Le résultat : une disette d'huile aiguë… le grain cher, les pauvres mourant par les chemins… Par la suite les hivers paraissent s'installer définitivement dans la rigueur… Le Rhône gèle encore totalement, à porter mules, canons et charrettes, en 1590, 1595, 1603[3]…

Les pluies diluviennes accompagnent ces froids. De 1568 à 1577 on trouve une majorité d'étés frais et très humides ; d'autres grandes pluies se produisent au printemps 1582, par exemple en Vieille Castille où l'année 1592 est celle des grandes inondations, hivernales il est vrai. Dans l'ensemble la période 1590-1601, qui est un temps de désastres dans une

grande partie de l'Europe, est froide et pluvieuse avec des neiges tardives et tenaces qui rendent le printemps rigoureux. Quelques sécheresses totales et prolongées aggravent encore ce panorama climatique : 1570 en Russie, 1599 en Castille…

Voici donc un premier élément d'explication : le climat est responsable de la fréquence plus grande des mauvaises récoltes.

Interprétation : un blocage malthusien ?

On sait que la population européenne a beaucoup augmenté au XVIe siècle[4]. Or il semble bien que l'augmentation ait été la plus forte durant la première partie du siècle. Cela est sensible pour la Sicile ; c'est encore plus vrai pour le royaume de Naples qui passa de 255 000 feux en 1505 à 422 000 en 1545 et 540 000 en 1595 : en Calabre par exemple, le nombre des feux double de 1505 à 1561 alors qu'il n'augmente plus que légèrement de 1561 à 1595. En Vieille Castille la hausse est très forte de 1530 à 1561, beaucoup plus légère de 1561 à 1591. Il en est très probablement de même en Catalogne et en Provence ainsi qu'en Languedoc où l'essor se ralentit nettement après 1570. La situation est sans doute différente dans le royaume de Valence ou en Andalousie. Mais aux Pays-Bas, en Angleterre, dans le Canton de Berne (où la population passe de 40 000 à 65 000 habitants entre 1499 et 1538), c'est encore le premier XVIe siècle qui paraît avoir été le plus fécond. À l'est de l'Elbe, l'évolution est mal connue.

Dans de nombreux cas, la population a vraisemblablement doublé entre 1480 et 1560. Un problème se pose aussitôt : les ressources, et notamment la production de denrées alimentaires, ont-elles progressé au même rythme ? Ces hommes deux fois plus nombreux sont-ils aussi bien nourris ?

Il faut admettre qu'on ne possède pas tous les éléments nécessaires pour donner une réponse satisfaisante. Il est possible par exemple que les progrès de la pêche dans les pays atlantiques (du Portugal à la Norvège) aient permis un approvisionnement important en poisson, denrée de choix au fort pouvoir nutritif. Mais il semble probable qu'une rupture de l'équilibre entre les hommes et les ressources se soit produite pendant le deuxième demi-siècle.

Une quasi-certitude d'abord : sauf en quelques terroirs, très réduits, les rendements céréaliers n'ont pas augmenté au cours du XVIe siècle. Les conclusions de Schlicher Van Bath, qui admettent une augmentation décisive des rendements après 1500 en Europe Occidentale, ont été trop facilement acceptées : elles érigeaient en loi générale des exemples trop peu nombreux. Des travaux plus récents, surtout ceux de Michel Morineau, ont montré que la hausse générale des rendements s'est produite très tard, en France au XIXe siècle seulement. Les rendements très élevés en Hainaut ou Brabant par exemple **étaient les mêmes au Moyen Âge**. Ce n'est pas par des rendements améliorés que l'on pouvait aussi bien nourrir un plus grand nombre d'hommes.

Il y a davantage. Au plus fort de la hausse démographique certaines terres ont été dérobées au grain pour satisfaire à des intérêts spéculatifs. Le cas typique est celui de l'Espagne, de l'Andalousie surtout, mais aussi de certains terroirs de Vieille Castille. La demande d'huile d'olive et de vin par les Espagnols d'Amérique, à pouvoir d'achat élevé, a suscité sur ces denrées une hausse des prix qui a précédé de quelques années celle du blé. On assiste ainsi à des mouvements de conversion de terres à blé en vignobles et olivettes. L'Espagne alors, en cas de disette, croit pouvoir compter sur le blé sicilien.

Aussi la seule réponse possible du siècle à l'augmentation du nombre des hommes est-elle l'extension des cultures. Car les plantes nouvelles ne peuvent encore fournir en abondance les nourritures de relais : le maïs colonise lentement l'Espagne Cantabrique ; les nouveaux légumes verts (artichauts, aubergines, choux-fleurs, haricots, tomates), les melons, ne sont encore que cultures de jardin dont l'Italie, l'Andalousie, la Catalogne, la Provence, le Languedoc sont les laboratoires. Les fourrages artificiels (luzernes, trèfles, navets) sont connus mais eux aussi comme cultures de jardin malgré quelques progrès en Lombardie, Flandres, ou dans le Norfolk.

L'extension des cultures est, au XVIe siècle, une réalité d'évidence. Partout **en Italie** les États et les capitalistes privés sont engagés dans de grands travaux de « bonification » pour faire des terres nouvelles. Entreprise difficile que le succès ne couronne pas toujours : en Toscane l'effort du Grand Duc pour faire de la Maremme et de Val de Chiana un grand pays à blé ne réussit qu'à demi ; les travaux de la Seigneurie

vénitienne pour assécher les marécages aux environs de Brescia et dans la partie nord du delta du Pô coûtent cher et rendent peu. Ailleurs le résultat est satisfaisant : ainsi, toujours sur la terre ferme vénitienne, dans la zone de Trévise et le long du canal de la Brenta, entre Venise et Padoue dans le royaume de Naples, sous l'impulsion du vice-roi, Pedro de Toledo, avec le drainage des marais de Cherranola et de Marellano autour de Capoue et surtout dans la redoutable « Terra di Lavoro », devenue la *piu sana terra del mondo.* En Lombardie, le canal de la Mortesana est élargi en 1572 pour développer l'irrigation. Et les Génois font de la terre aux dépens des marais de la côte orientale de la Corse. La culture de blé gagne du terrain en Calabre et permet de ravitailler les flottes espagnoles qui relâchent à Messine.

En Catalogne, comme en **Castille**, les cultures reprennent possession des friches et font reculer les pâturages : que ce soit en Nouvelle ou en Vieille Castille le laboureur prend sur les bergers de la Mesta de fréquentes revanches. Nombre de paysans, se comportant en « *squatters* » mettent en culture les terres inoccupées (*las tierras baldias*) qui appartiennent à la Couronne. Des communaux sont partagés pour être « rompus » et ensemencés. Beaucoup de paysans sans terres peuvent accéder ainsi à une quasi-propriété au moyen du bail emphytéotique. On retrouve le même système **en Languedoc** où les villages conquièrent, grâce aux emphytéoses, les garrigues marginales, tel ce bourg de Langlade (près de Nîmes) qui se contentait en 1500 de cultiver les 306 hectares de sa plaine et qui y a ajouté, avant 1576, 44 hectares de garrigue qui en deviennent 78 en 1597. L'assainissement des marais de la région d'Aigues-Mortes est de plus de profit mais ces beaux terroirs sont d'étendue limitée.

Dans toute **la France** l'extension des cultures entraîne de nombreux défrichements que l'historien de la forêt française, Michel Devèze, a signalés : ainsi en bordure de la forêt d'Orléans, lors des réformations de 1519, 1529, 1539, de nombreux paysans sont condamnés pour avoir mis en cultures quelques arpents aux dépens de la forêt ; et des collectivités entières ont, de 1520 à 1540, agrandi leur terroir en grignotant la forêt : ainsi Saran, Fleury, Chanteau. De même sous François II les défrichements sont-ils importants aux confins de la Normandie et de la Picardie (Comté de Gisors, comté de Clermont), en Brie (bailliage de Provins), en Touraine,

dans le Maine. **Aux Pays-Bas**, la culture mord au nord sur les marais et les étangs, au sud sur la forêt des Ardennes. En **Angleterre** sur la chaîne Pennine, dans les comtés du nord (Cumberland par exemple) et de l'ouest. **En Allemagne** et **en Pologne** le mouvement a dû être plus important encore, ce qui expliquerait l'invasion de la Méditerranée devenue déficitaire par les blés du nord après 1580, quoique l'exportation ait pu se faire aux dépens des indigènes. Cependant il est sûr que la colonisation de l'Allemagne orientale a repris dans les années 1520-1530 et s'est accélérée en Brandebourg et en Poméranie après 1550. On a vu également que les surfaces cultivées en céréales avaient nettement augmenté en Pologne.

La question qui se pose est donc de savoir si l'extension des cultures et l'augmentation de quelques ressources accessoires ont pu assurer une production suffisante pour répondre au défi de l'essor démographique. Revenons alors au terroir de Langlade. Pendant tout le siècle il n'a augmenté que de 33 %. Or, dans le même temps, la population a doublé ; Le Roy-Ladurie conclut : « Comme les techniques culturales et les rendements, à terroir égal ne se sont pas améliorés au cours du XVI^{e} siècle, on est obligé de constater que la loi des subsistances, telle que l'a formulée Malthus, a joué implacablement. Population (P) = + 100 %. Subsistances (S) accrues au rythme des terroirs = + 33 %. Avance de P sur S = + 67 % [5].

Évidemment il ne s'agit que d'un exemple. Mais on a de fortes raisons de croire que le cas évoqué ci-dessus s'est souvent reproduit. Les subsistances n'augmentent guère, au contraire de la population. À Valladolid, par exemple, le nombre des moutons abattus dans les boucheries de la ville baisse au cours du dernier tiers du siècle alors que la population augmente, au moins de 1575 à 1590. La baisse de la consommation de viande semble certaine. Comment expliquer autrement que par la rupture de l'équilibre l'inflation des pauvres, des mendiants, des vagabonds dont toute l'Europe se plaint ? Peut-être quelques régions parviennent-elles à forcer le blocage technique : la Flandre où la jachère est en recul, où des assolements compliqués, incluant le lin et le navet, permettent à la fois une production accrue et une amélioration de l'élevage des bovins et des chevaux ; la Normandie où les cultures sur jachères « dérobées » (millet, plantes oléagineuses, pois ou lentilles) paraissent importantes et où, comme en Angleterre, on commence à enclore. Mais il s'agit de cas trop isolés et seuls

les pays de l'Est et du Nord de l'Europe disposant encore de très vastes friches, ont pu suivre l'essor démographique.

Or, le blocage des subsistances est, pour l'heure, décisif. Sans doute l'Europe de ce temps dispose-t-elle de moyens monétaires sans cesse plus considérables puisque l'apport du métal américain se gonfle jusqu'en 1580 et demeure ensuite, jusqu'en 1620, à un niveau très élevé. Comme l'économie monétaire de l'Inde et de l'Extrême-Orient est fondée sur l'argent, l'Europe a ainsi les moyens d'intensifier son commerce avec cette partie du monde et notamment d'accroître ses importations. Les profits réalisés sur ce négoce permettent une accumulation capitaliste souvent spectaculaire. Mais celle-ci ne résout pas le problème vital de l'alimentation, elle facilite seulement la résistance aux crises des classes privilégiées et accroît le caractère socialement différentiel de la mortalité en temps de disette. Les véritables crises demeurent celles que fabriquent les séries de mauvaises récoltes qui se répercutent sur l'activité industrielle ou commerciale des villes en suspendant l'investissement et l'embauche, en déclenchant le sous-emploi. La « largesse » monétaire et les progrès du commerce permettent sans doute l'appel à des ressources plus lointaines que jadis (ainsi le blé polonais pour Séville ou Livourne). Mais il a été démontré que le commerce maritime du blé (le plus important) ne représentait pour les pays de la Méditerranée qu'un pour cent de la consommation ! Le déficit des moissons reste le grand drame. Ce déficit est fréquent après 1560.

L'offensive des épidémies

Dans la société d'Ancien Régime la morbidité était grande et les taux de mortalité en portent témoignage. Le début du XVI^{e} siècle n'échappe pas à la règle. Il est possible d'ailleurs que seule la carence des documents soit responsable de l'hypothèse selon laquelle les épidémies auraient été plus meurtrières dans le dernier tiers du XVI^{e} siècle. Pourtant, cette fois encore, il semble que leurs retours soient plus fréquents, leurs accès plus violents. Même si nous savons que les « pestes » de 1505-1506, de 1527-1530 ont été d'une terrible efficacité.

Il faut se garder de croire à une relation simple entre famine et épidémie. Il arrive assez souvent qu'une épidémie de peste, par exemple, se déclenche **avant** la montée des prix qui signale la disette. Ce qui reste vrai, c'est que la famine, en multipliant les errants, les migrants, favorise la diffusion de la maladie contre laquelle la protection de loin la plus efficace reste la méthode du cordon sanitaire.

Au XVI^e^ siècle la lèpre est en recul. La syphilis, dont les ravages ont été terribles après les grandes découvertes, s'est atténuée grâce à l'usage du mercure. Mais les autres maladies se portent bien : la variole qui moissonne les enfants, notamment en Scandinavie ; le typhus et la malaria, redoutables dans les plaines mal égouttées ; la rougeole, la coqueluche qui, en 1580, frappa Rome et Paris. Mais la vraie terreur demeure la peste, « ce grand personnage de l'histoire d'hier ».

Sans doute ne s'agit-il surtout que de la peste bubonique dont on peut guérir. Mais elle frappe à coups redoublés dans le dernier tiers du XVI^e^ siècle qui compte au moins quatre graves accès : 1563-1566, 1575-1578, 1589-1590, 1597-1601[6]. Encore faudrait-il signaler des violences plus localisées, ainsi en 1569-1570 pour la Russie, en 1586 ou en 159.3 à Londres.

Constantinople est sans doute l'épicentre du mal mais la Méditerranée n'a pas le monopole de la maladie. De 1563 à 1566 par exemple, le Nord Atlantique est aussi durement frappé que le Midi : le *bill* londonien de 1563 propose 43 000 morts (*city* et faubourgs), soit au moins 30 à 35 % de la population ; Hambourg aurait perdu le quart de sa population en 1565 ; le Nord de l'Espagne est très touché également : la peste de 1566 laissera à Burgos un souvenir épouvanté qui demeure très vif 33 ans plus tard.

En 1575-1578, la catastrophe touche surtout les pays de la Méditerranée et notamment l'Italie : elle commence en Sicile, faisant peut-être 40 000 morts à Messine, se propage à travers la péninsule et ravage l'Italie du Nord : 17 329 morts à Milan sur 180 000 habitants (environ 10 %), 6 393 à Mantoue (19 %), 46 721 à Venise pour 168 627 habitants (27 % environ !), 28 250 à Gênes, ce qui est tout autant. Ensuite le fléau gagne la Sardaigne, l'Espagne où il n'a qu'une forme atténuée et la Provence où Marseille subit un cruel assaut en 1580, puis remonte la vallée du Rhône, atteint Lyon, Dijon… En 1589 et 1590, la peste ravage toute la côte

occidentale de la Méditerranée : Valence, les Baléares, la Catalogne où Barcelone perd le quart de sa population (10 935 morts), le Languedoc…

Enfin, à partir de 1597, une terrible vague pesteuse ravage le monde atlantique, de la Baltique au Maroc. Les ports allemands du Nord sont parmi les premiers touchés : 6 200 morts à Hambourg, 7 700 à Lubeck. La même année, et sans doute dès septembre 1596, la peste frappe en Flandres, en Picardie (Amiens), en Normandie (Port-en-Bessin), en Bretagne, en Gironde, sur la côte cantabrique à partir de laquelle elle gagne lentement la Meseta Castillane puis le Maroc. En 1598, la peste s'étend vers les Asturies, la Galice, le Portugal où Lisbonne est atteint en octobre et, vers l'est, dans les provinces basques tandis que déjà les parties septentrionales de la Castille sont durement atteintes. En 1599, c'est le massacre sur tout le plateau castillan, en Extremadure, dans la vallée du Guadalquivir, et le mal s'étend jusqu'à la huerta de Valence. Simultanément, la maladie s'en prend aux archipels atlantiques : les Açores, les Canaries. Durant les années 1600-1602, la maladie ne disparaît jamais complètement, elle jette ses derniers feux à Londres en 1603 : plus de 30 000 morts.

C'est sans doute l'Espagne qui a, globalement, le plus souffert : les 2/3 de la population à Santander, 20 à 40 % dans de très nombreux bourgs et villages de Castille, 17 à 18 % des habitants de grandes villes comme Valladolid et Ségovie, 10 % à Madrid, Séville, Cordoue… Mais on sait que les provinces cantabriques ont été affreusement décimées (certaines villes, certains districts obtiendront une exemption totale d'*alcabalas* pour 6 ans !). Des évaluations raisonnables avancent 500 à 600 000 morts de peste durant les fatales années 1597-1602. Peut-être le pays s'est-il mal défendu parce que cette fois la peste est venue du Nord, de l'Atlantique, et non, comme à l'accoutumée, de l'Orient…

Au cours de ces trois ou quatre décennies la peste, escortant la famine, a multiplié les paniques, les abandons de responsabilités, les fuites des riches. Si les corregidores des villes castillanes demeurent stoïquement à leur poste, bien des villes, et parmi les plus importantes, sont livrées à elles-mêmes et à leur malheur, privées de leurs Parlements, de leurs maires ou de leurs bourgmestres, devenues séjours des pauvres, victimes de toutes les frustrations. Paniques et défaillances des autorités, présence insistante de la

mort sont favorables aux convulsions politiques, préparent ou exagèrent le désarroi des esprits.

2. Les crises de l’esprit

On a déjà évoqué plus haut l’infléchissement de la Renaissance, les échecs de l’Humanisme, la cristallisation des oppositions religieuses. Il faut y revenir pour tenter de définir le nouveau climat d’inquiétude qui s’installe un peu partout en Europe après 1550-1560.

La crise de l’Humanisme

Le premier Humanisme, solidement appuyé sur l’héritage de l’Antiquité, avait été optimisme, appétit de tout appréhender de la Nature et de l’homme, confiance dans la sagesse des Anciens et les infinies possibilités de l’esprit. Dès 1530, à la lumière des limites rencontrées, des espoirs déçus, des affrontements de l’intolérance, des tendances nouvelles se font jour. Le changement de ton de Rabelais, d’un livre à l’autre de son œuvre, illustre bien cette évolution négative. Alors que les deux premiers livres (Pantagruel et Gargantua, 1533-1534) sont pleins de croyance dans la bonté naturelle de l’homme, d’esprit de tolérance, le *Tiers Livre* (1546) fait de nombreuses références à l’averroïsme padouan, le *Quart Livre* (1552) dénonce les sectateurs d’Antiphysis, les « magots, cagoys, papelars, démontâcles Calvins, impostateurs de Genève », tous ceux qui font triompher l’intolérance dans le monde. Et le *Quint Livre*, posthume, laisse sur l’impression d’un scepticisme résigné, que l’oracle consulté résout en plaisanterie.

a) Montée du scepticisme. Les hésitations de Panurge illustrent bien cette montée, qui contraste avec les certitudes tranquilles des néo-platoniciens du début de la période. Elle est provoquée par la constatation des impasses où s’engage l’Humanisme. Impasse morale, puisque la

formation intellectuelle ne suffit pas à améliorer sensiblement la nature humaine, malgré l'excellence du système éducatif. Impasse scientifique, puisque la connaissance parfaite des Anciens ne permet pas d'asseoir solidement la connaissance. Au fur et à mesure que le siècle s'avance, le divorce croît entre les vérités de l'héritage antique et les enseignements de l'expérience. De ce divorce, la plupart des Humanistes ne se soucient pas : en 1539 encore paraît à Paris le *Recueil de diverses histoires des trois parties du monde*, qui sera plusieurs fois réédité sans changements, comme si l'Amérique n'était pas. C'est un simple artisan, qui n'est pas passé par l'École, Bernard Palissy, qui vante la supériorité de Pratique sur Théorique. En 1580 seulement. Les doctes, devant la diversité des opinions, devant l'impossibilité de connaître les secrets de la nature se résignent. **Montaigne** (1533-1592) revient sans cesse sur ce point dans ses *Essais.* Et le choix même des sentences empruntées aux Anciens et à l'Écriture qu'il fait inscrire sur les travées de son cabinet de travail est significatif : « Ce n'est pas plus de cette façon que de celle-là ou que d'aucune des deux », « Ne sois pas plus sage qu'il ne faut, de peur d'être stupide », « Aucun homme n'a su, ni ne saura rien de certain », et pour finir « Je suspends mon jugement ». La science aristotélicienne garde, aux yeux des plus hardis, sa valeur, même si l'on en perçoit les insuffisances. Un Giordano Bruno (1548-1600), formé aux leçons de l'averroïsme padouan se réfugie dans un panthéisme naturaliste, faute de pouvoir penser un univers mécaniste. Il faut d'ailleurs constater qu'après les critiques acerbes des premières générations d'humanistes, la scolastique reprend sa valeur, surtout dans les pays de la Contre-Réforme, où elle soutient la théologie rénovée. Il faut attendre Descartes pour que les règles de la science moderne se dégagent.

b) Nationalisation des cultures. L'existence d'une république des Lettres, unie par un idéal commun et liée par un langage commun, le beau latin cicéronien, avait été le trait distinctif de l'activité intellectuelle de la première moitié du siècle. L'Humanisme, par ses tenants comme par ses foyers, était européen. Le développement des antagonismes politiques, la montée des orgueils nationaux, une certaine réaction contre la domination culturelle de l'Italie mènent à la dissociation de cet œcuménisme culturel. Non pas que soient remis en cause les fondements de la civilisation de la

Renaissance : écrivains et penseurs conservent la même admiration pour l'héritage antique. Mais on l'utilise désormais pour nourrir une culture nationale, s'exprimant dans la langue vulgaire. Événement majeur, qui s'avère positif dans l'histoire intellectuelle de l'Europe, mais qui est une rupture avec le début du siècle. Dès 1549, la *Défense et illustration de la langue française* de **Du Bellay** revendique pour le parler national la dignité de langue de culture, apte à exprimer tous les sentiments. La floraison des œuvres des écrivains de la Pléiade, et spécialement la féconde variété de **Pierre de Ronsard** (1524-1585), illustre cette vocation nouvelle. Aux Anciens, on continuera de demander l'inspiration, les formes rhétoriques, les genres littéraires, de l'épopée à l'épigramme, du discours à l'églogue. Mais c'est en français qu'on écrit.

Évolution qui se retrouve, plus ou moins précocement, dans tous les pays d'Europe, désireux d'affirmer leur autonomie intellectuelle. **L'Italie** elle-même, terre natale de l'Humanisme philologique antiquisant, s'y exerce avec **Le Tasse** (1544-1595) dont la *Jérusalem délivrée* (1575) retrouve les légendes médiévales, l'esprit des romans de chevalerie et d'amour, traduit dans une forme virgilienne. Même chose en **Angleterre**, avec les poèmes de **Spenser***(La Reine des fées)* et les pièces de théâtre de **Marlowe** (1564-1593) et du jeune **Shakespeare**, né en 1564. Avant la mort d'Élisabeth, le célèbre directeur du Théâtre du Globe a écrit une partie des tragédies historiques exaltant l'orgueil national et les rivalités de la guerre des Deux-Roses, *Roméo et Juliette*, emprunté à une nouvelle italienne, *Jules César* et *La Nuit des rois.* Même chose en **Espagne**, où l'érasmisme s'est souvent exprimé en langue vulgaire, où le genre picaresque fait ses débuts avec le *Lazarillo de Tormes* (1554), où la vogue des romans de chevalerie est telle qu'ils forment une bonne part des expéditions de livres destinés à l'Amérique et qu'ils nourrissent, on le sait, les rêves des Conquistadors et ceux de Don Quichotte (l'ouvrage de **Cervantès** paraît en 1605). Même chose au **Portugal** où Luis de **Camoens** (1524-1580) chante l'épopée nationale dans les *Lusiades.* En **Allemagne**, on le sait déjà, c'est la traduction de la Bible par **Luther** qui fait du dialecte saxon la langue commune du monde germanique, apte à dire les vérités divines, jusque-là réservées au latin des théologiens. On pourrait poursuivre ce voyage à travers l'Europe.

Peut-être faut-il souligner le renouveau, à côté des thèmes qui demeurent liés à l'héritage antique, d'une culture médiévale, celle des contes populaires, des légendes où se mêlent héros des chansons de gestes, enchanteurs et fées, paladins des croisades. Un certain retour au merveilleux, à l'irrationnel, par-delà la volonté d'ordonner le monde et d'éclairer les secrets de la nature qui avait été l'idéal inaccessible des premières générations du siècle.

a) Les refuges de l'érudition. Les leçons de l'Humanisme n'étaient pas pour autant perdues. On en a déjà dit les survivances dans le catholicisme rénové. En reprenant la plénitude du libre arbitre, en affirmant le rôle de la raison dans l'acquisition de la foi et de la volonté dans la préparation du salut par les œuvres, le concile de Trente confirmait certaines positions des érasmiens. En édifiant le système d'éducation de leurs collèges (*Ratio studiorum* de 1599) les jésuites conservent une bonne part de la pédagogie humaniste. Et l'humanisme chrétien eut encore de beaux jours au début du XVII^{e} siècle.

L'humanisme philologique se perpétue également par les œuvres de l'érudition dans la seconde moitié du XVI^{e} siècle, après qu'on eut renoncé aux grandes constructions philosophiques. Dictionnaires, grammaires, éditions savantes continuent de paraître. Les Scaliger, Juste Lipse établissent les règles de l'épigraphie, de la chronologie (*De emendatione temporum*, 1583). Pierre Pithou et Étienne Pasquier étudient l'histoire du droit et des institutions françaises tandis que Cujas, reprenant les recherches de Budé, s'intéresse au droit romain. La critique historique gagne au conflit entre Réforme et Église romaine : des deux côtés, on étudie le passé du christianisme pour justifier sa position. Aux *Centuries de Magdebourg* répondent les *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius, elles-mêmes discutées par les commentaires de Joseph Juste Scaliger et de Casaubon. À travers ces recherches, ces textes, ces commentaires, les leçons du premier humanisme se transmettent au siècle de Mabillon.

Naissance du Baroque

L’évolution des formes esthétiques, amorcée avec le passage du classicisme romain au maniérisme qui triomphe en Italie, puis un peu partout, après 1530, se poursuit dans une **atmosphère nouvelle**, celle de la Réforme catholique. En réaffirmant la légitimité du culte rendu aux saints, en exaltant la mission de l’Église visible et son caractère divin, le Concile a, par là même, consolidé le rôle de l’art : enseigner par l’image les vérités de la foi, signifier la grandeur et la pérennité de l’Église romaine. En même temps, par une réaction contre les tendances paganisantes de l’époque précédente, l’autorité religieuse s’estime qualifiée pour « épurer » l’esthétique et lui donner la « convenance ». (Ainsi Véronèse aura-t-il de sérieux ennuis pour avoir donné un caractère trop profane à sa représentation du *Repas chez Lévi* 1573).

a) Un art catholique. L’art italien des dernières décennies du XVI^e^ siècle se voue ainsi à l’exaltation de la foi catholique, « Un art qui s’efforce d’associer un petit peuple médiocrement cultivé à une liturgie, un art donc qui instruit avec le geste, un art théâtral pour une religion de bonnes œuvres qui a voulu, au concile de Trente, incorporer au renouveau de l’Église, sans rien laisser perdre, le naturalisme païen de la Renaissance »[7]. Cette vocation nouvelle s’affirme dans l’architecture, qui demeure fidèle aux formes de Palladio et de **Vignole**. C’est ce dernier qui donne à Rome la solution au problème posé : un édifice cultuel clair, ample pour recevoir les foules, permettre le déploiement de la liturgie, solide comme l’Église, signalé par sa coupole dans le paysage urbain. Le modèle pour un siècle, c’est **le Gesù**, église des jésuites : une nef unique, un vaste transept sous la coupole qui l’éclaire, une acoustique qui permet la prédication, de nombreux autels latéraux pour les messes privées. Des lignes sobres, un peu lourdes, qui donnent l’impression d’un ordre divin. Là façade, ajoutée en 1575, fut aussi un modèle avec ses deux étages, le supérieur coiffé d’un fronton triangulaire et flanqué de deux volutes. C’est la décoration qui anime l’intérieur de ces édifices : fresques, plafonds peints s’ouvrant vers le ciel, statues, autels. Là peut s’exercer la virtuosité des artistes, comme dans les immenses tableaux de chevalet. Les formes esthétiques restent celles du maniérisme, avec un goût marqué pour les torsions contradictoires, les perspectives hardies, les détails pittoresques accumulés. À **Venise**, Paolo Caliari, dit **Le Véronèse** (1528-1588), fait la liaison entre l’époque du

Titien et celle de Tintoret. Avec un peu de facilité, un peu de complaisance, il excelle à composer de savantes architectures, peuplées de figurants, à rendre, dans des tonalités claires, un peu froides, les étoffes chatoyantes, les carnations féminines, les paysages. Il couvre de ses œuvres les plafonds du Palais ducal aussi bien que ceux de Saint-Sébastien ou que les murs de la villa Barbaro, à Maser. Une peinture d'aristocrate, pour un monde de patriciens. Son contemporain, Jacopo Robusti, **Le Tintoret** (1518-1594) est le plus grand artiste de la fin du siècle. Doué d'une puissante personnalité, d'un sens aigu de l'espace coloré, d'une extraordinaire capacité d'invention, il oppose ombres et lumières dans des compositions hardies, violemment contrastées, qui annoncent toute la peinture baroque du XVII^{e} siècle. Le cycle de la *Légende de saint Marc* (*c.* 1545-1550), les toiles de la Scuola de San Rocco (après 1650) témoignent de sa prodigieuse virtuosité. C'est dans son atelier que **Le Greco** (1545-1614), venu de Crète, forme son style avant de gagner Tolède en 1576. Il y reste fixé jusqu'à sa mort, lié aux milieux humanistes et religieux, comblé de commandes des communautés et des paroisses, respecté sinon toujours compris. La technique acquise à Venise se trouve transcendée par une profonde religiosité. Dans une lumière étrange, les formes s'étirent, se tordent, s'emboîtent en des schémas complexes. Mais l'expression des sentiments atteint une rare intensité (*Enterrement du comte d'Orgaz, Le Christ dépouillé de ses vêtements*, etc).

b) Art de la Contre-Réforme et de l'Église catholique triomphante, le maniérisme du siècle finissant, qui peut souvent être déjà qualifié de baroque est aussi **un art de cour**, sacrifiant volontiers au décor fastueux, théâtral, nécessaire à là vie brillante d'une société aristocratique. Ainsi s'explique la mode des villas, qui permettent, aux environs des villes, au milieu des terres dont cette aristocratie tire le meilleur de ses revenus, une vie de fêtes, d'ostentation. Dans les environs de Rome, la villa d'Este (*c.* 1550), la villa Giulia (*c.* 1560) sont de fastueuses créations auxquelles collaborent architectes (Vignole, Ligorio), sculpteurs (Ammanati), peintres et décorateurs (Vasari, Zuccaro). Bâtiments dispersés dans des parcs où les jeux d'eau, les grottes artificielles, les plans successifs organisent un espace théâtral, appartements ornés de stucs et de fresques, propres aux réceptions, tels en sont les éléments. La Terre ferme, domaine vénitien, vit se multiplier

aussi les fastueuses résidences des patriciens de la lagune. Palladio en donne le modèle : utilisation des motifs classiques, façade de temple, plan harmonique, intégration au site (villa Rotonda, villa Malcontenta). La décoration intérieure complète l'ensemble : panneaux en trompe-l'œil prolongeant en fiction colorée le monde de fêtes, paysages faisant entrer la nature dans les salles.

Le goût spécifiquement baroque de la mise en scène s'exprime également dans l'importance nouvelle donnée aux cérémonies, qu'il s'agisse des « entrées » solennelles des princes, pour lesquelles on bâtit portiques, arcs de triomphe, savamment ornés de décors allégoriques, ou des pompes funéraires, où le symbolisme peut se donner libre cours. Ce sens de la fête, où chacun est à la fois spectateur et acteur, donne naissance au ballet de cour qui unit musique, costumes, poème, danse, chant et déclamation. Né en Italie, il est importé en France par Catherine de Médicis (*Ballet comique de la Reine*, 1581), à la cour d'Angleterre.

c) Les années 1600 sont marquées par une grande variété des formes artistiques qui reflète la confusion générale. Le maniérisme, avec ses aspects tourmentés, ses couleurs froides, son symbolisme complexe se survit encore à lui-même. On le rencontre aussi bien aux Provinces-Unies (Goltzius) qu'à Fontainebleau, qui retrouve, avec la paix, un rôle de centre artistique ou qu'à Prague, où Rodolphe II appelle **Spranger** (1546-1611), un Flamand passé par Fontainebleau, Parme et Rome, et aussi à Tolède avec le Greco. Mais en Italie, il apparaît comme dépassé. À Bologne, **les frères Carrache** répudient ses complications et prônent le retour aux leçons du classicisme, un classicisme débarrassé de ses aspirations philosophiques, assumé comme un héritage, non comme une totalité. De 1597 à 1604, Annibal Carrache réalise la décoration du palais Farnèse, à Rome, référence future pour tout le XVII^{e} siècle. Au même moment, à Saint-Louis-des-Français, **Le Caravage** (1573-1610) peint les toiles de la *Vie de Saint Mathieu*, avec une brutalité réaliste qu'on avait oubliée, sous un éclairage violent qui accentue les jeux de l'ombre et de la lumière. La grande peinture du Grand Siècle est née.

Sur le plan architectural, les leçons de Vignole et du Palladio continuent de nourrir l'inspiration. **Carlo Maderna** (1556-1629) complète Saint-Pierre en élevant la nef (1607). Un peu partout, diffusée par la gravure, la nouvelle formule du Gésù se répand avec les idées de la Contre-Réforme. Cependant qu'une autre solution d'avenir s'élabore en France à la fin des guerres de Religion avec les premiers édifices brique et pierre (château de Fleury-en-Bière, vers 1580, places Dauphine et Royale à Paris).

Mais le grand art du XVI^e^ siècle finissant est peut-être **la musique**. Après la perfection de la polyphonie héritée du Moyen Âge (école flamande dominée par **Roland de Lassus** (*c.* 1532-1594), italienne, illustrée par **Palestrina** (1525-1594), espagnole, avec **Victoria** (1548-1611)), après les créations de la Réforme (chorals de Pretorius) vient l'heure de la musique instrumentale. Musique d'orgue, musique de clavecin (William Byrd et les Anglais). Mais le créateur le plus important est **Claudio Monteverdi** (1567-1643) auteur de Livres de madrigaux et surtout du premier opéra (*Orfeo* en 1607).

Le durcissement des oppositions religieuses

Au-delà de la crise de la Renaissance, l'art occidental est préparé à son nouveau destin. La fixation de l'orthodoxie calvinienne et l'œuvre doctrinale du concile de Trente ont figé les positions du catholicisme et du plus dynamique des courants réformés. La seconde moitié du siècle voit la rivalité religieuse passer du plan des discussions au plan de la guerre civile, de la lutte implacable, de l'incompréhension. En même temps, tandis que s'épuise la veine créatrice du protestantisme, que s'accentue le caractère fermé du catholicisme, les premiers fruits de la rénovation voulue à Trente murissent.

a) Hésitations du luthéranisme. La mort de Luther a fait apparaître les divergences entre Melanchton et ses partisans, désireux d'atténuer les points de divergence avec Rome, et les théologiens d'Iena, soucieux de maintenir l'originalité de la Réforme. Sur le problème de la Cène, sur celui des formes extérieures de la religion, qualifiées d'adiaphora (choses indifférentes) par

Melanchton, sur le problème du libre-arbitre et de la participation du fidèle à son salut, les deux écoles s'affrontent.

Ce sont les princes, devenus les garants du protestantisme depuis la paix d'Augsbourg (1555), qui poussent à la réconciliation doctrinale. Elle est acquise par l'acceptation, en 1580, de la Concorde de Wittenberg, qui fixe durablement l'orthodoxie luthérienne. Si les affirmations fondamentales sont maintenues (nature déchue de l'homme dans le péché, gratuité totale de la foi qui justifie pleinement, totalité du message de l'Écriture, présence réelle du Christ dans l'Eucharistie), des concessions sont faites aux disciples de Melanchton : vocation de l'homme au salut, coopération de l'âme aux œuvres de l'Esprit-Saint, nécessité de la Loi.

Mais le luthéranisme a cessé de progresser (seul ralliement notable, la ville de Strasbourg en 1598). Il est même sur la défensive, dépassé par le dynamisme calvinien, repoussé en Bavière ou en Autriche par les efforts de la Contre-Réforme.

b) Échecs et dépassements du calvinisme. Le calvinisme conserve après la mort de son fondateur son dynamisme et son unité. Si la Confession de foi de l'église suisse fait quelques concessions aux thèses de Zwingli, **Théodore de Bèze** (1519-1605) veille sur l'orthodoxie au même titre que les théologiens de l'université de Heidelberg. C'est seulement au début du XVII^{e} siècle que la querelle de la prédestination divise profondément les Réformés. Mais le calvinisme, s'il gagne plusieurs États allemands, s'il pénètre en Pologne, en Hongrie, n'en subit pas moins le contrecoup du renouveau catholique. La guerre l'élimine des Pays-Bas du Sud, le cantonne finalement en France après les guerres de Religion. La volonté d'Élisabeth lui interdit de devenir la religion officielle de l'Angleterre.

Et lui-même se trouve, après son institutionnalisation, contesté par ceux qui refusent toute forme rigide de l'Église visible. Ainsi, les premiers **puritains**, qui reprochent au compromis élisabethain de trop ménager la tradition romaine, vont souvent plus loin que le désir d'installer en Angleterre une église presbytérienne de type écossais. Ils prônent la fuite, au monde, le refus des formes établies. C'est une des raisons de leur persécution par le pouvoir. Le calvinisme se trouve également dépassé par

le courant anti-trinitarien. L'exaltation de la transcendance divine, le recours constant à l'Ancien Testament, le désir d'affirmer l'unité profonde nécessaire à la perfection divine amènent certains calvinistes, souvent formés à la philosophie humaniste, à rejeter la Trinité. C'est le cas de **Bernard Ochino**, ancien capucin, chassé d'Italie par l'Inquisition ou de **Fausto Sozzini**. L'un et l'autre se retrouvent en Pologne, terre de tolérance. Les prédications des antitrinitariens, influencées par le mysticisme des Frères moraves, aboutissent à la scission de l'Église calviniste polonaise en 1565. L'*Ecclesia minor* se développe, hésitant entre le refus total du monde et des hiérarchies sociales (on retrouve ici l'héritage de l'anabaptisme) et l'intégration. Dans les premières années du XVII^e^ siècle, Socin donne à l'Église son catéchisme (1605) et sa capitale, Rakow. Les Sociniens ont eu une réelle influence sur les sectes du XVII^e^ siècle et sur la formation du déisme.

c) Fixation de l'orthodoxie anglicane. On verra plus loin ce que fut la politique religieuse d'Élisabeth, qui n'est qu'un aspect de sa politique générale[8]. Mais en rompant avec Rome, en refusant de reprendre telle quelle la réforme calvinienne d'Édouard VI, en persécutant catholiques irréductibles et puritains, elle a aidé, en Angleterre comme ailleurs, à la définition d'une orthodoxie d'État, dont il est interdit de se détacher sans encourir la répression de l'autorité établie. Pour n'être qu'un habile compromis, la Déclaration des 39 articles, rédigée par la convocation des évêques en 1563, approuvée par la reine en 1571, n'en est pas moins un symbole de foi. Elle fait de l'Église anglicane une Église réformée, par l'affirmation centrale du salut par la foi, de la primauté de l'Écriture, le rejet de l'infaillibilité de l'Église de Rome et de l'autorité de Pierre, la réduction à deux du nombre des sacrements, la négation de la transsubstantiation et de la réversibilité des mérites des saints. Mais elle insiste sur le caractère établi de l'« Église catholique d'Angleterre », en maintenant la succession apostolique de l'épiscopat, la nécessité du sacerdoce, les rites liturgiques. Cette orthodoxie se trouve renforcée, face au mouvement puritain, par les Articles de Lambeth (1595) et par l'œuvre théologique de John Jewel (*Apologia pro ecclesia anglicana*, 1562) et surtout de **Richard Hooker** (1554-1600), véritable Père de l'Église *(Laws of ecclesiastical policy).*

d) La contre-offensive catholique. Les trente années qui suivent la clôture du concile de Trente voient les premiers développements de la réforme catholique : mise en place des moyens, esquisse des actions, apparition des limites. Le fait le plus important, avec la fixation du dogme, est le renforcement du pouvoir pontifical dans l'Église. La papauté apparaît, dans la crise, comme le point d'appui solide de la foi. Les souverains pontifes sont à la tête du mouvement de réforme au temps de Pie V (1566-1572), dominicain, ancien inquisiteur, d'une austérité de mœurs qui lui valut la canonisation, de Sixte Quint, ancien vicaire général des Frères mineurs (1585-1590), de Clément VIII (1592-1605). La Ville éternelle est épurée, le Sacré Collège est réorganisé, les cardinaux choisis avec plus de soin. Le gouvernement pontifical est réorganisé pour mieux assurer sa mission universelle. On doit à Sixte Quint l'organisation des congrégations (pour l'application du Concile, de l'Index, du Saint Office, des Rites, etc.) et l'établissement du Secrétariat d'État. Les nonces et les légats sont les mandataires du pape dans les pays catholiques, conseillent les souverains, excitent le zèle des évêques, appuient les efforts de réforme.

Le renouveau repose sur l'action de bons prélats — le modèle étant *Charles Borromée* (1538-1584), cardinal à 22 ans par la grâce de son oncle Pie IV, archevêque de Milan en 1565, dont le zèle et l'austérité sont exemplaires. Il bénéficie de l'ardeur des ordres nouveaux ou rénovés, et avant tout des jésuites. La Compagnie multiplie les prédications, les missions en pays protestants (Pierre Canisius en Allemagne du Sud), les fondations de collèges, tout spécialement aux limites du monde réformé (Ingolstadt, Gratz, Olmütz, Douai). Mais il faut aussi mentionner l'œuvre des Capucins, des Ursulines, des Théatins.

Le plus significatif, et c'est là un héritage du mouvement spirituel protestant, est la part grandissante de la religiosité individuelle, celle des clercs comme celle des laïcs, qui se groupent pour approfondir la vie de leur foi. Ainsi de l'Oratoire de l'Amour divin, créé à Rome par saint Philippe Neri, qui essaime ensuite dans la péninsule, ainsi, dans le Paris de la Ligue, des pieuses personnes fréquentent la Chartreuse de Vauvert ou la maison de madame Acarie. On y pratique l'oraison, née de la *devotio moderna*,

présentée par saint Ignace dans ses Exercices spirituels comme une méthode et une ascèse, nourrie des écrits de Louis de Blois ou de Louis de Grenade.

Sur cette voie, les plus ardents s'avancent jusqu'à l'union mystique, anéantissement en Dieu, dissolution de sa propre personnalité. L'Espagne, toujours tentée par l'illuminisme, est la terre des grands mystiques de la fin du siècle, avec les expériences et les écrits de sainte **Thérèse d'Avila** (1515-1582) et de saint **Jean de la Croix** (1542-1591). Ainsi se prépare « Le siècle des saints[9] ».

e) Présence du démon et vague de sorcellerie. La ferveur religieuse, qu'elle soit catholique ou réformée, la haute spiritualité des promoteurs de la réelle rénovation religieuse qui marque tout le siècle, ne doivent pas faire oublier les limites de la christianisation, particulièrement dans les masses rurales — les quatre cinquièmes des hommes. Certes, l'effort protestant vers la prédication, l'usage de la langue vulgaire, la simplification d'une liturgie plus magique que symbolique, ont donné leurs fruits. Et l'Église catholique, vers 1600, commence aussi à se préoccuper du petit peuple. Mais il n'en demeure pas moins que la foi reste souvent mêlée de grossier naturalisme, de rites superstitieux.

Robert Muchembled, auteur d'une *Histoire du Diable*, constate que le concept de sorcellerie s'était adapté à la situation créée en Allemagne par la rupture de l'unité religieuse ; il écrit : « La première chasse aux sorcières de grande ampleur dans le sud-ouest de l'Allemagne eut lieu en 1562, dans la ville protestante mais très disputée de Wiesensteig, où 63 accusés furent exécutés. » Selon le même auteur, c'est à partir des années 1575 que l'on retrouve « d'autres exemples dépassant le chiffre de 20 exécutés dans un lieu unique de cet espace composé de 350 juridictions différentes, très convoitées par deux confessions rivales ». L'ensemble de l'Europe ne fut pas également touché : le « séisme diabolique » eut pour épicentre le grand couloir de circulation qui va de l'Italie à la mer du Nord. Le phénomène concerna toute l'Allemagne mais ignora presque totalement la Méditerranée et ne gagna que tardivement le centre et l'est de l'Europe.

La chose n'était pas nouvelle : la fin du Moyen Âge avait connu cette hantise de Satan, qui cherche à perdre les humains. La crise religieuse, le

désordre des esprits, les malheurs du temps, de la guerre aux caprices des saisons, autant d'occasions de rejeter sur le Diable l'origine de tout ce qu'on ne comprend pas. Peut-être la confiance naïve du premier humanisme dans les possibilités de la raison a-t-elle été cause de la croyance des esprits les plus éclairés (un Jean Bodin, créateur de la science politique, juriste remarquable, promoteur de la méthode historique écrit une *Démonomanie des sorciers* en 1580) à la sorcellerie : ce qu'on ne peut expliquer échappe à l'ordre naturel et ne peut venir que du Démon.

Contre la sorcellerie, la répression se déchaîne, en pays catholique comme en pays réformé. Des milliers de personnes sont brûlées, après avoir avoué, sous la persuasion ou la torture, leurs rapports avec le Diable. Les aveux mêmes confirment les bons esprits dans leur conviction et poussent à rechercher d'autres coupables. Les suspects sont d'ailleurs condamnés d'avance : s'ils avouent, tout est clair, s'ils nient, leur obstination est l'œuvre du Malin.

Cette obsession collective de la fin du siècle, qui fit sans doute plus de victimes innocentes que les persécutions religieuses, est le signe le plus net, au-delà des oppositions des orthodoxies, du profond désordre des esprits devant les étrangetés du monde de ce temps. Elle donne à la crise du second XVI^e^ siècle un arrière-plan tragique.

Lectures complémentaires

• BRAUDEL (Fernand), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, A. Colin, 1979, 3 vol.

• LÉON (Pierre), sous la direction de, *Histoire économique et sociale du monde*, t. 1, L'ouverture du monde, XIV^e^-XVI^e^ siècle, 602 p. et t. Il, Les hésitations de la croissance, 1580-1730, Paris, A. Colin, 1977, 1978.

• LE ROY-LADURIE (Emmanuel), *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1967, 381 p.

• NADAL (Jorge) et Giralt (Emilio), *La Population catalane de 1553 à 1717*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1960, 354 p.

• Bennassar (Bartolomé), *Recherches sur les grandes épidémies dans le nord de l'Espagne à la fin du XVIe siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969, 194 p.

• Chastel (André), *La Crise de la Renaissance, 1520-1600*, Genève, Skira, 1968, 221 p.

• Tapie (Victor-L.), *Baroque et classicisme*, Paris, Plon, 1957, 385 p.

• Delumeau (Jean), *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, P.U.F., 1965, 419 p. du même, *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, P.U.F., 1971, 359 p. et *La Peur en Occident. XIVe-XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1978, 485 p.

• Castan (Yves), *Magie et sorcellerie à l'époque moderne*, Paris, Albin Michel, 1979, 298 p.

• Poitrineau (A.), *Ils travaillaient la France. Métiers et mentalités du XVIe au XIXe siècle*, Paris, A. Colin, 1993.

• Muchembled (Robert) et coll., *Magie et sorcellerie en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1994.

• Muchembled (Robert), *Une histoire du Diable. XIIe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 2000.

CHAPITRE 9

La fin du rêve de l’unité impériale

« Entre l’Espagne des Rois catholiques et celle de Philippe II, l’époque de Charles Quint a été chargée d’un sens universel ». Ce sens universel, Charles Quint n’y a pas renoncé facilement. La division de l’empire dans les années 1550 du siècle n’est que l’aveu de l’impossible.

1. Le partage de l’Empire de Charles Quint

Pourtant jusqu’à l’Interim d’Augsbourg (1548) au moins, Charles avait espéré laisser la totalité de son héritage à son fils Philippe avec, pour seule concession, l’abandon de la couronne impériale à son frère Ferdinand sa vie durant, Philippe devant l’obtenir ensuite. Cela supposait que Philippe dirigerait les affaires d’Allemagne comme Charles les avait dirigées lui-même : les Allemands, surtout les protestants, ne voulaient pas de cette solution ; après la victoire de Muhlberg (1547), Charles crut pouvoir l’imposer. Il commença par faire venir Philippe d’Espagne où le prince gouvernait à la place de son père depuis 1542, le fit reconnaître à Bruxelles comme héritier des Pays-Bas en 1549, puis l’emmena à Augsbourg où il réunit sa famille en 1550. Il s’agissait de convaincre Ferdinand et plus encore son fils aîné Maximilien auquel ses tendances luthériennes valaient de nombreuses sympathies en Allemagne. La gouvernante des Pays-Bas, Marie de Hongrie, sœur de Charles Quint et toute

dévouée à son frère vint deux fois à Augsbourg, en 1550 et 1551, pour faire triompher la conception unitaire. Elle réussit la première fois en l'absence de Maximilien mais fut moins heureuse en 1551, Maximilien se refusant à plier. Charles Quint imposa alors sa volonté en mars 1551 : l'Empire reviendrait à Philippe après la mort de Ferdinand et dans l'intervalle il serait roi des Romains.

Mais d'un texte à son application, il y avait loin : dès août 1551, l'Empereur devait retirer ses troupes d'Allemagne, circonstance qui allait permettre, en 1552, la trahison de Maurice de Saxe au bénéfice des princes protestants. Charles avait été conduit à cette mesure par la menace qui pesait sur l'Italie à la suite de la prise de Tripoli par les Turcs (14 août 1551). Ferdinand, pour sa part, devait faire face sur la frontière de Hongrie aux raids du beylerbey de Roumélie, Mohamed Sokolly. Un peu plus tard (juillet 1552) Sienne chassait sa garnison espagnole. En avril 1552 Henri II, après avoir signé le traité secret de Chambord avec les princes protestants d'Allemagne (janvier 1552), occupait Toul et Metz, envahissait l'Alsace. Malgré un grand effort, Charles Quint ne pouvait reprendre, en octobre 1552, la place de Metz défendue par François de Guise et subissait de lourdes pertes. C'est peut-être après l'échec devant Metz que Charles a pris la décision d'abdiquer et s'est résigné à partager ses domaines.

Car en ces années 1551-52 se révèle pleinement la multiplicité épuisante des tâches proposées à l'Empereur. Et la simultanéité des périls. Le Turc frappe en Méditerranée et sur le Danube. Le roi de France s'allie aux princes luthériens, jamais résignés, et l'Allemagne échappe dès lors qu'elle n'est plus contrôlée directement par l'armée. L'Italie elle-même est moins sûre qu'il n'y paraissait. Encore, par chance, le pape Paul III, hostile à l'Empereur, est-il mort en novembre 1549. Et les difficultés d'argent sont grandes : en 1552, l'Empereur ne s'en tire que grâce à l'aide d'Anton Fugger (400 000 ducats), de Florence (20 000), de Naples (800 000 ducats).

Avant d'abdiquer, toutefois, l'Empereur essaya d'assurer l'avenir : il y parvint d'abord par le mariage anglais, entre Philippe et Marie Tudor, concerté par le traité de juillet 1553, consommé en 1554, qui fit grand effet en Europe ; par l'écrasement de la révolte de Sienne. La conclusion de la paix d'Augsbourg en Allemagne (25 septembre 1555), qui acceptait la division religieuse de l'Empire selon le principe (implicitement reconnu) *cujus regio, ejus religio ;* par la trêve de Vaucelles (6 février 1556) qui suspendait les hostilités avec la France.

Simultanément, les « abdications » de Charles Quint redistribuaient les cartes. L'Empereur avait rédigé son testament en 1554. De juillet à octobre 1554, il cédait à son fils, devenu roi d'Angleterre, le royaume de Naples et la Sicile que

le pape lui concédait en fiefs. Le 25 octobre 1555, à Gand, devant les États des Pays-Bas, il transmettait son cher domaine bourguignon à Philippe et annonçait son intention de se retirer du monde ; en janvier 1556, il abandonnait l'Espagne et les Indes. Puis il se retira au monastère de Yuste, sur le versant sud de la sierra de Gredos, aux confins du Leon et de l'Extremadure, parmi le silence et les fleurs. En 1558, quelques semaines avant sa mort, il abandonna la couronne impériale à l'intention de son frère Ferdinand à qui il avait laissé depuis 1555 la direction des affaires allemandes.

Sans doute les domaines de Philippe constituent-ils au sens politique un véritable empire. Mais cet empire change de sens : il perd son caractère cosmopolite, sa vocation à l'universel, surtout lorsque Marie Tudor meurt sans héritier (« faillite corporelle » de Marie Tudor selon l'historien Pfandl !), surtout après la révolte des Pays-Bas. Il s'agit d'un Empire de plus en plus hispanique où les contributions financières des Pays-Bas et de l'Italie deviennent secondaires tandis que se gonfle l'apport des métaux précieux américains. D'ailleurs, Philippe qui, de 1555 à 1559, a séjourné aux Pays-Bas, regagne définitivement la péninsule ibérique en 1559. À l'Empereur nomade, courant l'Europe pour défendre sur tous les fronts la conception d'une monarchie universelle, succède un roi sédentaire, de plus en plus espagnol, pour qui le catholicisme lui-même se confond avec l'Espagne. Et l'empereur Ferdinand, pour sa part, va se consacrer à l'Allemagne, à la naissance de l'Autriche. À partir des années 1554-1556 il n'y a plus d'Empire tel que Charles Quint l'avait rêvé. La place est libre pour les nationalismes.

Le Saint-Empire en 1550

2. L’Espagne de Philippe II

En apparence, l’Espagne de Philippe II continue celle de Charles Quint. Les institutions sont stabilisées. L’emprise du pouvoir royal s’affirme sur le pays et n’est plus guère discutée. En profondeur, cependant, l’Espagne change : ses structures se durcissent, les cadres sociaux se font plus contraignants.

Le roi et le gouvernement

a) Le roi. Philippe II n’est pas Charles Quint, tout le monde en convient, mais rarement la personne d’un prince a suscité tant de controverses : des portraits sinistres façonnés par la « Légende Noire » grâce à Antonio Pérez, puis à Guillaume d’Orange et aux philosophes du XVIIIe siècle, repris à leur compte par Victor Hugo, puis plus récemment par Ferrara, jusqu’à l’interprétation apologétique de l’Autrichien Pfandl, il y a une immense distance. Une fois de plus, il faut renoncer à ces propositions manichéennes.

Né en Espagne, où il est demeuré presque constamment pendant la deuxième moitié de sa vie, aimé, semble-t-il, de ses sujets castillans, Philippe II n’avait guère, cependant, le type espagnol : teint blanc, cheveux blonds, yeux bleus. Réservé, secret, délibérant longuement avant de prendre une décision, Philippe ne fut pas, à la différence de son père, l’homme des grands desseins, et il parut plus soucieux de conserver que d’agrandir ses domaines. Les historiens s’accordent aujourd’hui à reconnaître son extrême conscience professionnelle, le soin qu’il apportait aux affaires, son aptitude à maintenir sa liberté de décision. Jamais il ne se laissa subjuguer par un favori quelconque. Mais on s’accorde également à lui reconnaître un goût exagéré du détail, une certaine étroitesse de vues, de l’irrésolution, une méfiance abusive envers ses serviteurs. Après la mort de Philippe, l’ambassadeur vénitien Nani devait formuler un jugement concis qui a l’avantage de prendre en compte l’évolution du personnage : « Le roi était religieux, juste, économe et pacifique. La première de ces vertus se changea en raison d’État, la deuxième en cruelle sévérité, la troisième en avarice, la quatrième en désir d’être l’arbitre de la Chrétienté ». Absolvons cependant Philippe II du péché d’avarice. Des difficultés financières de son règne justifient son comportement en la matière.

On connaît assez mal l'homme Philippe malgré la publication, par Gachard, de ses lettres à ses filles Isabelle et Catherine pour lesquelles il semble avoir eu beaucoup d'affection. Ses rapports avec ses deux dernières épouses, les reines Élisabeth de Valois et Anne d'Autriche, ont fait l'objet d'interprétations controversées. Le drame qui se termina par la mort de son fils Don Carlos, en 1568, après la condamnation de ce prince, sans qu'on ait jamais connu exactement les circonstances de sa mort en prison, a été diversement apprécié selon que l'on jugeait au nom de la politique ou de la simple morale humaine. Il est certain que Don Carlos, être disgracié physiquement, était une manière de petit monstre, sadique et pervers. Il est non moins certain qu'il a été sacrifié impitoyablement sur l'autel de la raison d'État.

b) Le personnel de gouvernement. Ce qui distingue le gouvernement de Philippe II, c'est son caractère ultra-castillan. Ce gouvernement se fait de plus en plus par les Conseils. Les cortès castillanes votent, sans contester, autrement que pour la forme, les services demandés, même ceux de la fin du règne, très lourds. Et elles laissent passer l'augmentation très forte des *alcabalas* après 1575. Les cortès d'Aragon sont plus rarement réunies.

Quant aux membres des Conseils et aux secrétaires ils sont presque tous castillans, sauf le franc-comtois Antoine Perrenot de Granvelle, homme d'État de grande classe, dont l'influence subit cependant plusieurs éclipses jusqu'à sa mort en 1586 ; le prince d'Eboli, Ruy Gomez de Silva, et le portugais Moura. Que ce soit dans les premières années, au milieu du règne ou à la fin, les Castillans dominent largement : le duc d'Albe, le comte de Feria, Mendoza, Manrique, les secrétaires Gonzalo Perez et Vargas avant 1570 ; don Juan d'Autriche, les cardinaux Espinosa et Covarrubias, le Grand inquisiteur Quiroga, le comte de Chinchon, les marquis de los Velez et d'Aguilar après 1570 ou 1575, avec les secrétaires Mateo Vàzquez et Antonio Pérez ; le duc de Medina Sidonia, le comte de Barajas et le marquis de Velada à la fin du règne, avec les secrétaires Idiaquez et Moura.

Il semble qu'il y ait eu deux factions au Conseil, au moins jusqu'en 1570, la première autour de Ruy Gomez et de Mendoza, favorable en toutes circonstances à la négociation, à une Espagne « ouverte » ; la deuxième, dirigée par le duc d'Albe, partisan des solutions de force, d'une politique « dure ». Mais Philippe a laissé s'opposer les factions pour mieux les contrôler, décidant en dernier ressort, et aucun des secrétaires ne joua le rôle de Los Cobos sous Charles Quint, surtout après l'affaire Antonio Pérez. Comme l'historien anglais

Elliott l'a bien vu, c'est surtout à propos de la politique aux Pays-Bas que les conceptions se sont opposées.

En marge de la grande politique le pays est bien administré ; les Conseils lancent de grandes enquêtes (1561, 1575) pour mieux connaître la population, les ressources et les problèmes du pays (les réponses à ces enquêtes constituent des documents extrêmement précieux pour les historiens). Les *corregidores* adressent au roi des rapports réguliers. La situation économique ne se dégrade qu'à partir de 1575 et surtout de 1591, car la décennie 1581-1590 semble avoir été bonne. Aussi les grands problèmes politiques restent souvent ignorés de la population.

c) Les moyens. Sous Philippe II, la centralisation s'est accrue. La capitale est fixée à Madrid en 1561 : la cour et les organes de gouvernement viennent s'y installer presque définitivement[1]. Le choix de Madrid, qui détrône Valladolid et Tolède, s'explique par l'avantage d'une ville neuve où il n'y a ni privilèges ni intérêts locaux à ménager (ce n'était pas le cas à Tolède) et par des raisons de géopolitique qui éliminaient Valladolid. Avec le gonflement des arrivées de métaux précieux en provenance des Indes, Séville devient le centre vital de l'empire espagnol.

> Sans doute la position de Séville était beaucoup trop excentrique pour que l'on puisse songer à faire de cette ville une capitale. Mais Madrid est sensiblement plus proche de Séville que Valladolid (15 lieues, c'est-à-dire une journée de courrier, 3 journées de charrette)… Au surplus l'itinéraire Madrid-Séville se trouve sur l'axe majeur du pays… Valladolid capitale, c'est en quelque sorte la survivance de l'Espagne de la Reconquête, dominée par la Castille du Nord. Madrid capitale, c'est franchie la barrière des *sierras*, redoutable l'hiver, une Espagne nouvelle à l'heure de l'Amérique, à l'heure du péril turc[2].

Ainsi, le transfert de la capitale à Madrid correspond au glissement irrésistible de la monarchie castillane vers le sud.

Car, désormais, le rôle du métal américain augmente, surtout après 1575, lorsque commence la grande exploitation de l'argent de Potosi, associé au mercure de Huancavelica. Selon Modesto Ulloa le produit de *quinto* passe de 700 000 ducats en 1558 (sur un revenu total de près de 4 millions) à 2 millions

(sur 9) en 1598. Il est vrai que la hausse de l'*alcabala* a été proportionnellement aussi forte et que, sous le règne de Philippe II, les revenus de l'État ont augmenté plus vite que les prix, ce qui permit au roi d'Espagne de mener une politique de puissance. Mais les besoins étaient tels que Philippe II dut trois fois se résigner à la banqueroute en 1557, 1575 et 1597. Il faut une fois de plus souligner l'importance de l'absence de grandes banques en Castille. Les énormes dépenses dues à la révolte des Pays-Bas, à l'effort naval contre les Turcs et l'Angleterre, firent le reste.

Le renforcement de l'unité religieuse et politique

Durant le règne de Philippe II aucune crise intérieure n'atteignit l'ampleur et la gravité de celle des *Comunidades*, même la guerre de Grenade. Peut-être parce que l'unité du pays s'était renforcée. Mais au prix d'une rigueur idéologique qui devait aussi, au siècle suivant, provoquer un appauvrissement démographique, économique et intellectuel du pays.

a) L'étouffement des dissidences religieuses. Dès le début du règne, de 1559 à 1561, une série d'**autodafés** qui ont Séville et Valladolid pour théâtres, frappent cruellement ceux qui se séparent de l'orthodoxie catholique. Ils sont condamnés comme luthériens, font l'objet de lourdes sentences et les principaux coupables sont brûlés : 15 bûchers à Valladolid, le 21 mai 1559 ; 14, le 8 octobre 1559… En fait, il n'est même pas sûr qu'ils aient franchement adhéré au luthéranisme. Les questions qui les préoccupaient étaient bien celles qui divisaient l'époque : problèmes de la présence réelle, de la justification par la foi, de la simplification du culte, de la guerre aux images et d'une religion plus intérieure. Mais ces problèmes se placent aussi dans le sillage de la pensée érasmienne qui avait eu une grande influence en Castille et dont les œuvres, malgré les interdictions, demeuraient dans les bibliothèques. Esprit de libre examen, certainement ! Luthéranisme, le problème reste entier. Quoi qu'il en soit, les victimes faisaient partie de l'élite sociale et intellectuelle du temps et c'est à cette élite que l'Inquisition s'en prit, organisant des parades spectaculaires en présence du roi, des princes, de l'aristocratie, capables d'impressionner durablement l'esprit des multitudes. On connaissait le docteur Cazalla, ancien chapelain de Charles Quint, les docteurs Egidio et Constantino Ponce de la Fuente, formés à Alcala, et le second prédicateur de l'Empereur, qui

créèrent le foyer sévillan ; on connaissait à Valladolid les Vivero et, plus encore, les familles titrées de Poza et d'Alcañizes, à Séville les Coronel et les Bohorquez et dans les deux villes les *letrados* et les religieux des couvents les plus célèbres, qui furent condamnés. Désormais, en Castille, les chemins de la dissidence religieuse sont interdits.

L'Inquisition fait preuve de beaucoup plus d'indulgence (quelques maravedis d'amende) pour les pauvres diables qui ont risqué un blasphème : soit qu'elle tolère ce trait du tempérament hispanique, soit qu'elle ne prenne pas les contrevenants au sérieux. Et parce qu'elle a frappé les puissants elle est, avouons-le, populaire. Vérité que beaucoup d'historiens ont refusé de voir mais que les textes nous imposent. Son intolérance s'accorde avec celle du peuple ; les Morisques en furent témoins et victimes.

b) La guerre de Grenade. Depuis la prise de Grenade, la situation des Morisques n'avait cessé de se dégrader. Les capitulations de 1492 n'avaient été respectées que quelques années et, sous l'influence de Cisneros, les morisques avaient eu le choix entre la conversion au christianisme et l'exil (1502). La plupart s'étaient convertis mais il s'agissait d'une conversion formelle, démentie par les comportements (faible pratique du catholicisme, persistance de réunions clandestines et d'usages islamiques tels que le refus de la viande de porc). Le peuple catholique accusait les morisques de continuer à célébrer la religion musulmane. D'autre part, les morisques étaient traités comme des vaincus par les fonctionnaires castillans, et certains prêtres abusaient de leurs ouailles. Pour comble, la Pragmatique du 17 novembre 1566 interdit l'usage de l'arabe, des bains et du costume traditionnel, et le Conseil ne suivit pas l'avis du capitaine général, marquis de Mondejar, qui recommandait le report de ces mesures. La révolte couve alors longuement, puis éclate dans la nuit de Noël 1568 à Grenade : le grand quartier morisque de l'Albaïcin (bourgeoisie aisée) ne bouge pas mais un millier d'hommes environ, ne pouvant s'emparer de la ville, la quittent et se réfugient dans les montagnes où les rejoignent plusieurs milliers de partisans. Le principal foyer de la révolte devient vite le sauvage massif de la Alpujarra. En janvier 1569, Almerià est bloquée par les révoltés, et en février, le duc de Sesa, qui a de nombreux vassaux dans la région, évalue à 150 000 le nombre des rebelles, dont 45 000 capables de combattre. De plus, la Alpujarra est proche de la mer et les Barbaresques pouvaient venir donner la main aux révoltés. L'affaire était donc très sérieuse.

Le marquis de Mondejar était un chef de premier ordre mais il manquait de troupes et la population locale aidait discrètement la rébellion. Il fallut acheminer des renforts qui, sous la direction de Don Juan d'Autriche, reprirent l'initiative à partir de janvier 1570. Mais les opérations ne progressaient que très lentement : les insurgés étaient encore 25 000 dont 4 000 turcs ou barbaresques. On craignait aussi que les villes de Valence ou d'Aragon ne se soulèvent à leur tour. Aussi la guerre fut-elle menée de façon impitoyable, le droit au pillage étant reconnu, l'assassinat des chefs préparant la soumission. La diplomatie de don Juan parvint à diviser les révoltés mais, pour en finir, il fallut se résoudre à une opération chirurgicale : la déportation massive des morisques à travers le royaume de Castille, leur dispersion devant permettre, espérait-on, l'assimilation. Plus de 50 000 morisques furent ainsi déportés durant l'année 1570 dans des conditions désastreuses, au point que 20 % au moins sont morts et même beaucoup plus dans le cas de ceux qui avaient été envoyés en Extremadure. Un grand nombre de ces déportés furent envoyés dans d'autres parties de l'Andalousie mais certains beaucoup plus loin : 3 462 dans la seigneurie d'Albacete ; 1 760 dans l'archevêché de Tolède ; 1 958 à Ségovie, 1 000 à Avila, etc.[3].

L'assimilation devait échouer. D'abord dispersés, les morisques devaient se regrouper dans les villes, dans les mêmes quartiers. Ils continuèrent à se marier entre eux, à pratiquer peu le catholicisme. Mais ils ne constituaient plus un danger politique et ne pouvaient plus jouer le rôle de cinquième colonne en faveur des Barbaresques.

c) L'affaire Antonio Pérez et l'émeute de Saragosse. L'affaire Pérez intéresse la grande histoire non en elle-même mais en raison de ses conséquences. Elle est significative des rapports de l'Aragon et de la Castille à cette époque, du degré d'évolution du processus d'unification.

C'est en 1579 que le secrétaire du roi fut arrêté et emprisonné. Pour quelle raison exactement ? Parce que Philippe II avait découvert que Pérez l'avait supplanté dans les faveurs de la princesse d'Éboli et qu'il en conçut de la jalousie ? Ou, plus probablement, parce qu'il se rendit compte qu'il avait été dupé par Pérez un an auparavant, lors du meurtre de Juan Escobedo, lui-même secrétaire de don Juan d'Autriche, meurtre que le roi aurait laissé commettre à l'instigation de Pérez qui accusait Escobedo de divers forfaits ? Quoi qu'il en soit, Pérez fut relâché en 1580, arrêté de nouveau en 1585, sans être jugé. Peut-

être le roi cherchait-il à récupérer des documents importants que son ancien secrétaire aurait dissimulés. Mais, en 1590, Pérez parvint à s'échapper dans des conditions rocambolesques et se réfugia en Aragon, son pays d'origine. Pour se mettre à l'abri des poursuites, il se livra à la *Carcel de los Manifestados*, qui, en vertu du *fuero*, dépendait de la seule juridiction du Grand Juge d'Aragon. C'est alors que Philippe, ne pouvant admettre d'être joué, recourut au seul moyen possible. Il fit déclarer Antonio Pérez suspect d'hérésie par l'Inquisition dont le Tribunal, commun aux deux royaumes, réclama le prisonnier. Les Aragonais comprirent qu'il s'agissait là d'un moyen détourné de remettre en cause leurs privilèges et une émeute éclata au cours du transfert de prison, le 24 septembre 1591, au cri de « Liberté », permettant au détenu de s'évader et de gagner la Navarre, puis la France en novembre 1591.

Philippe II mit aussitôt sur pied une expédition forte de 6 000 fantassins et 1 000 cavaliers. Les notables aragonais, à leur tête le Grand Juge, déclarèrent cette action illégale, en violation de leurs *fueros*, et levèrent leurs milices. Mais l'armée castillane les dispersa sans peine, entra à Saragosse. La ville insurgée avait vainement appelé à l'aide les autres cités d'Aragon, Valence et Catalogne. Des poursuites furent engagées contre les responsables de la rébellion. L'Inquisition jugea 500 personnes, prononça et fit exécuter plusieurs condamnations à mort dont celle du Grand Juge Lanuza.

Mais si la répression fut sévère, Philippe II sut se montrer modéré dans l'exploitation de sa victoire. Il convoqua les cortès d'Aragon, en juin 1592, à Tarazona, sur les confins de l'Aragon, de la Navarre et de la Castille et il fit décider par ces mêmes cortès la réforme de leurs *fueros*, alignés sur ceux de la Castille, de Valence et de Catalogne. Désormais, les votes seraient acquis à la majorité et non plus à l'unanimité. Le roi recevait le droit de désigner librement le Grand Juge et le lieutenant de justice. Il fut décidé également qu'il pourrait nommer, s'il le jugeait bon, un vice-roi « étranger » jusqu'aux prochaines cortès et l'assemblée vota un service de 700 000 ducats, le plus considérable qu'ait obtenu jusqu'alors un roi d'Aragon. Ce fut tout : Philippe se contenta d'augmenter son contrôle sur l'Aragon sans chercher à priver le pays de ses institutions. En ce sens, il ne sema pas de rancunes inexpiables et la révolte de 1640, qui concerne la Catalogne beaucoup plus que l'Aragon procède de la politique infiniment plus dure d'Olivarès et non des souvenirs de 1591.

Les transformations de la société espagnole

En même temps que se consolide l'unité politique et religieuse de l'Espagne, les structures sociales se durcissent. À une société fluide dans laquelle la guerre de conquête (Grenade, Italie, Amérique) et la colonisation d'un continent ont longtemps multiplié les chances d'une ascension rapide ; à une société ouverte aux vents de l'Europe et à ses nouveautés : humanisme, Renaissance sinon Réforme, fait place progressivement une société plus hiérarchisée, de plus en plus soucieuse du préjugé du sang, qui renforce la conservation des patrimoines par la multiplication des majorats, qui n'accueille plus qu'avec méfiance la culture de l'étranger. En même temps, l'esprit d'entreprise recule devant la passion de la rente qui gagne toutes les classes du pays, dans la mesure de leurs moyens, et le sentiment de l'honneur se sclérose quand il n'est pas tourné en dérision par les *picaros.*

a) Préjugé du sang et préjugé social. Menacés d'expulsion en 1492, s'ils ne se convertissaient pas, beaucoup de juifs avaient préféré adhérer au catholicisme. Certains de ces *Conversos* se conduisirent d'ailleurs en prosélytes et occupèrent souvent de hautes charges publiques dans l'Espagne des Rois catholiques et de Charles Quint. Le préjugé à leur encontre n'était alors pas courant et il en allait de même pour les descendants de Maures dont le rôle social était généralement plus modeste : « on n'avait pas encore l'habitude de considérer comme une tache une ascendance maure ou hébraïque plus ou moins proche ; particuliers et autorités accomplissent en leur faveur des démarches qui, plus tard, seraient inconcevables »[4]. Certes, quelques collectivités s'étaient déjà donné des statuts de « pureté du sang », qui interdisaient leur accès à ceux qui ne pourraient prouver une ascendance de « vieux-chrétien ». Ainsi quelques *colegios mayores* réputés : celui de San Bartolomé de Salamanque dès le début du XV^e^ siècle, celui de Santa Cruz de Valladolid en 1481. Et la cathédrale de Cordoue, en 1530, excluait les *conversos.* Mais il ne s'agissait que de cas rares.

Or, la situation évolua beaucoup au cours du XVI^e^ siècle, et d'abord aux dépens des *conversos*, sans que les descendants de Maures soient en cause. Il semble qu'on ait reproché aux *conversos*, à tort ou à raison, leur participation aux mouvements illuministes des années 1520 en Nouvelle Castille, aux *Comunidades*, et plus tard aux cercles qualifiés de luthériens. Le tournant principal fut l'affaire du statut du chapitre de Tolède qui, en 1547, interdit à toute personne d'entrer au chapitre cathédral si elle ne pouvait prouver son origine de « vieux-chétien ». Toutes les protestations échouèrent et le sentiment populaire s'affirma de plus en plus hostile aux *conversos.*

Le statut de Tolède eut un immense retentissement en Espagne et hors d'Espagne. Désormais, « les préoccupations de la pureté du sang passèrent au premier plan et en même temps changèrent de contenu »[5]. Les ordres religieux, les chapitres, les collèges, les confréries, vont adopter des statuts comparables à celui de Tolède et l'exclusion va bientôt concerner les descendants de Maures. Les statuts de Tolède furent imités par les cathédrales de Jaen, Osma, Leon, Oviedo, Valence (1566). Cependant, la plupart des cathédrales ne l'adoptèrent pas. Il en alla différemment avec les grands ordres religieux et leurs collèges. Ainsi, l'exigence de pureté du sang fut introduite en 1556 dans l'ordre bénédictin. Chez les dominicains, la situation varia d'un couvent à l'autre. Les jésuites résistèrent longuement à la pression sociale, mais se résignèrent, en 1593, à exclure à leur tour les *conversos.* Un peu partout, les grandes confréries paroissiales, disciplinaires ou hospitalières adoptaient la même attitude : ainsi, en 1560, la plus célèbre confrérie de Valladolid, celle de l'Hôpital de Santa Maria del Esgueva. En revanche, les universités repoussèrent le préjugé et restèrent ouvertes aux *conversos.*

Un peu plus tard, les descendants des morisques furent visés à leur tour et la guerre de Grenade accéléra l'évolution de l'opinion à partir de 1570 : par exemple, l'article 5 du titre VIII des statuts du collège de San Gregorio de Valladolid, révisés en 1576, rend nécessaire « la preuve de race » *(probanza de raza)* afin d'éviter l'admission de tout collégien de souche hébraïque ou maure alors que les statuts précédents ne visaient que les juifs convertis. À la fin du siècle le préjugé ne concernait plus seulement les collectivités mais aussi les familles : « même dans la fondation des majorats les clauses destinées à garantir la pureté du sang des usufruitiers se firent plus fréquentes »[6]. Hostilité renaissante, ou plus vive, des masses, méfiance des élites, tels sont les sentiments qui se généralisent à l'égard des « nouveaux-chrétiens » de toute origine.

b) Conservatisme social et protection des patrimoines. Il est vrai que la société espagnole, si elle prend des caractères de caste en se soumettant à l'épreuve de la « pureté du sang » ne se structure pas encore en classes étanches. La noblesse est, proportionnellement, beaucoup plus nombreuse qu'en France ou en Angleterre : peut-être 130 000 à 140 000 familles dans le seul royaume de Castille, en 1598, approximativement une sur dix. Charles Quint et Philippe II, par souci budgétaire, ont vendu quelques *hidalguias* mais sans grand succès car l'aspiration à la noblesse, procédant surtout de la recherche de l'honneur,

préférait des moyens moins humiliants que l'achat. Beaucoup de bourgeois parvinrent à la noblesse par l'achat de seigneuries ou l'accession à des charges anoblissantes. D'autre part, à l'intérieur de cette noblesse nombreuse le mouvement était vif ; les *caballeros* représentaient la noblesse moyenne qui tenait les cortès et une bonne partie des municipalités. Certains d'entre eux parvinrent à la haute noblesse, aux *titulos* dont le nombre augmente : 20 « Grands » d'Espagne et 35 titres en 1520 ; une centaine en 1598, soit 18 ducs, 38 marquis, 43 comtes, et parmi eux 25 « Grands » environ.

Mais l'ensemble de la société fait preuve d'une rigidité plus grande et les barrières s'élèvent : de nombreux couvents s'orientent vers un recrutement de caractère nobiliaire de plus en plus affirmé et il en est souvent de même dans les chapitres cathédraux. Le mariage se définit surtout par une relation d'égalité et la mobilité sociale en est contrariée. Enfin, et peut-être d'abord, le majorat agit comme instrument de protection des patrimoines. Il s'agit d'une institution qui permet de réserver à un des héritiers (pas obligatoirement l'aîné) une part majoritaire du patrimoine dont il est impossible dès lors d'aliéner tout ou partie sans licence royale. Longtemps réservée à la noblesse, cette pratique est de plus en plus utilisée par les autres classes de la société : les *letrados*, les marchands, même de petite taille, les artistes. Et cela pour des fortunes qui n'atteignent pas toujours 1 000 ducats. Il est bien évident que la généralisation du majorat va dans le sens d'un durcissement des structures sociales en préservant l'état de la propriété. Enfin le roi protège également la haute noblesse en cherchant à diminuer son endettement. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter les cédules de la fin du règne autorisant plusieurs grands seigneurs à procéder, après accord avec leurs créanciers, à des réductions de rente. Il en fut ainsi, par exemple, des ducs d'Albuquerque, d'Albe, de Bejar, d'Osuna des comtes d'Olivares, de Benavente, de Monterrey ou d'Osorno, qui n'eurent plus à acquitter sur leurs dettes qu'un intérêt de 6,25, 5,5 ou 5 % au lieu de 7,14 %. À l'autre bout de l'échelle, le mouvement d'accession des paysans à la propriété par l'emphytéose, le bail à mi-plants ou même le crédit, important avant 1560, se ralentit beaucoup et tend à disparaître après 1575, sauf peut-être en Catalogne. Ainsi se préparent les conditions de la « réaction aristocratique et seigneuriale » qui déferlera au XVII^{e} siècle.

c) Le contrôle de l'opinion. L'Espagne de Philippe II est beaucoup moins accueillante aux influences extérieures que le fut celle de son père. Les Rois Catholiques s'étaient déjà réservé le droit de concéder des licences d'imprimer

(Pragmatique de 1502), ce qui leur assurait le contrôle des livres. Néanmoins une liberté assez grande dans l'impression comme dans l'importation des livres (ainsi ceux d'Érasme) avait caractérisé la première partie du XVI^e^ siècle. Mais, après la parution du premier index romain de 1559 et, en 1564, du catalogue des livres interdits établi par le concile de Trente, le contrôle devint plus sévère. Si le Conseil de Castille décide toujours des licences d'imprimer (règle rappelée en 1558 et 1562), l'Inquisition intervient désormais : elle publie en Espagne les premiers Index et Édits expurgatoires et prohibitoires. Elle publie ainsi des catalogues de livres interdits en 1559, 1583 et 1584. De même, en 1562, une Pragmatique enjoint « aux archevêques, évêques et prélats de nos royaumes… conjointement avec nos magistrats et corregidors… de voir et visiter les librairies et boutiques de livres » pour y dépister les livres suspects et leur ordonner d'en faire rapport au Conseil Royal[7]. Ainsi s'affirme le souci de « suffoquer toute pensée hétérodoxe ». Il ne faut pas croire, malgré tout, à une application rigoureuse des prohibitions : les inventaires de bibliothèques démontrent le contraire[8]. Et le Siècle d'Or espagnol qui se prolonge jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle témoigne d'une belle vitalité intellectuelle.

d) La passion de la rente, l'honneur et l'anti-honneur. Cette société de moins en moins ouverte, de plus en plus hiérarchisée, conservait cependant des foyers où l'esprit d'entreprise demeurait vif : Séville, grâce à la stimulation du commerce américain, et la basse Andalousie ; Ségovie, où la draperie est en plein essor entre 1570 et 1590. Les foires de Castille retrouvent une belle activité jusqu'en 1594. Barcelone recrée lentement les conditions de sa fortune. Dans la plus grande partie du pays, cependant, une passion corrosive possède toutes les classes de la société : celle de la rente. Rentes sur les fonds publics, sur le produit fiscal ou « *juros* » que possèdent surtout les nobles, les letrados, les collectivités religieuses, quelques grands marchands. Rentes sur les fonds privés, avant tout sur la terre, ou « *censos* » qu'ont acquises les mêmes catégories sociales mais aussi de nombreux artisans ou petits négociants, des laboureurs à l'aise, des prêtres, des veuves. D'abord instrument de crédit à long ou moyen terme, qui permettait de mobiliser la propriété foncière pour rechercher un revenu supérieur, les *censos* ne sont plus recherchés que pour eux-mêmes. On vend des terres et des maisons pour acquérir des rentes et elles tiennent une place de plus en plus grande dans les fortunes, les dots, les héritages. Pourtant, la forte hausse des prix dévalue le revenu ; la multiplication des rentes fait que leur perception devient difficile. Rien n'y fait, quelques

observateurs lucides fulminent en vain :« Le marchand, pour la douceur du profit sûr des *censos*, laisse son commerce, l'artisan méprise son métier, le laboureur abandonne le labourage, le berger son troupeau, le noble vend ses terres pour échanger les cents qu'elles lui rapportaient contre les cinq cents du *juro*… Un homme qui travaille doit se suffire à lui-même, pourvoir le seigneur du domaine, celui de la rente, le bénéficiaire de la dîme, le percepteur du *censo*, tous ceux qui ont quelque chose à réclamer… et des gens qui travaillent à ceux qui ne font rien la proportion est de un à trente… les *censos* sont dissipateurs des propriétés, corrupteurs de la force, destructeurs du temps, ils étouffent la vertu, s'approprient le vice, sont source de tout mal. Par eux le laboureur se perd, l'hidalgo se corrompt, le chevalier se décourage, le grand s'humilie et le royaume pâtit.[9] » Les *censos* connaissent une diffusion prodigieuse et dangereuse dans les deux Castilles, le royaume de Valence. C'est précisément parce que les terres de ce royaume étaient hypothéquées par une foule de *censos* que cette région sera si difficile à repeupler après l'expulsion des morisques en 1609-1610.

Cet engouement pour la rente s'explique par le désir de vivre noblement, honorablement. Le noble est le modèle admiré par tous et l'honneur une contagion. Le mot *honra* envahit le vocabulaire, la langue des notaires et celle des auteurs de théâtre. L'honneur équivaut à la virginité des jeunes filles, à la vie des hommes. Il devient source d'agressivité mais aussi contrainte car il interdit bon nombre d'activités. Mais en même temps l'honneur est tourné en dérision par ceux qui sont exclus du banquet de la vie, par les *picaros* qui tiennent les mauvais lieux des villes, traînent dans la cour des Ormes ou la cour des Orangers de part et d'autre de la cathédrale de Séville (défendus par l'immunité), derrière le Zocodover de Tolède, autour de la Puerta del Sol de Madrid, qui ont leurs forteresses comme San Lucar de Barrameda : escrocs, tueurs à gages, faux infirmes et faux aveugles, compères et truands en tous genres. C'est en la dernière année du règne de Philippe II que se situe la « Nouvelle Exemplaire » de Cervantes, *Rinconete y Cortadillo*, qui nous introduit parmi les confréries de voleurs de Séville. La montée du picarisme correspond à celle du paupérisme comme à celle du banditisme dans les campagnes, surtout sur les confins aragonais et catalans. L'Espagne porte une charge déjà lourde de parasites et de marginaux.

3. Les nouveautés de l'Italie

Il n’est pas sûr que la deuxième moitié du XVIe siècle ait été défavorable à l’Italie, au contraire. Le pays a joui d’une longue paix qui contraste avec les convulsions des trois quarts de siècle précédents.

L’Italie espagnole

Elle s’est consolidée par l’occupation des présides et surtout parce que le futur Philippe II avait été proclamé duc de Milan dès 1540 (François Sforza étant mort en 1535). Mais la domination espagnole ne fut pas très lourde : elle laissa en place les institutions locales, confia les plus hautes charges, sauf celles de vice-rois, à des Italiens. Malgré tout, il est possible que la réaction seigneuriale (nobiliaire et ecclésiastique), perceptible en Espagne, se soit répercutée en Italie : ainsi en **Calabre** où, sans doute, s’est constituée une classe moyenne de gros fermiers (les *fittauoli*) qui sont les gestionnaires directs d’une part notable de l’économie calabraise, mais l’on voit aussi, à la fin du XVIe siècle, l’Église reprendre avec vigueur la défense de ses immunités traditionnelles, réaffirmer ses privilèges et ses droits de juridiction, récupérer la propriété. Les évêques d’Umbriatico, Tropea, Reggio, sont en conflit continuel avec les communes à propos des perceptions de dîmes et autres droits. En même temps, il est vrai, comme en Espagne, l’Église gagne en prestige grâce au développement d’ordres tels que les jésuites et les dominicains dont l’activité est grande aux plans théologique et pédagogique. Parallèlement, les municipalités se convertissent en oligarchies dont le recrutement est très étroit et la réaction féodale se développe : si de très grandes familles (Bisignano, Cosenza-Casali) sont en déclin d’autres marquent de très grands progrès, Spinelli, Carafa di Roccella, Pignatelli di Monteleone, qui font partie de l’aristocratie historique de Calabre. Les autorités espagnoles répriment les comportements scandaleux : ainsi le marquis de Castelvetere est-il exécuté publiquement à Naples en 1553 parce qu’il avait, des années durant, maltraité ses vassaux (violences, stupres, vexations de tout genre). Mais dans l’ensemble « l’abus féodal » reste un des éléments caractéristiques de l’état politico-social du pays.

Dans les autres parties du **royaume de Naples** le programme de grands travaux, lancé par le vice-roi Pierre de Tolède et poursuivi par Ferrante Gonzague, eut le mérite d’occuper les chômeurs, d’augmenter la production, de mieux défendre le pays. La *Terra di Lavoro* entre Nola, Aversa et la mer, fut asséchée et porta de belles récoltes. À partir de 1538, un grand nombre de

forteresses et de tours de guet (forts de Reggio, Otrante, Brindisi, Trani ; 313 tours en 1567) furent construites. Après 1560 les travaux eurent surtout pour but de fortifier Pescaire, l'île de Brindisi et Tarente. Ce souci se retrouve en Sicile où, de 1583 à 1594, fut accompli un gros travail de reconstruction des forts et des tours de guet des côtes est et sud. En Sicile, il est probable que la domination espagnole limite l'arbitraire seigneurial car on voit les paysans siciliens s'adresser chaque fois qu'ils le peuvent au Tribunal de l'Inquisition.

L'Italie du Nord a retrouvé, grâce à la paix, une activité économique satisfaisante. La draperie lombarde a dépassé largement ses niveaux du début du siècle : 25 à 26 000 pièces par an à Bergame, 15 000 à Milan, 8 à 10 000 à Côme[10]. Comme on pourrait en dire autant de Venise (le développement industriel de la ville est remarquable : soie, verreries, savonnerie, chantiers navals, arsenal), on peut admettre que l'atonie politique de l'Italie « espagnole », comme de la république de Venise, n'est pas, cette fois, synonyme de déclin.

Les progrès de la Toscane et de la Savoie

Ils sont importants et vont dans le sens d'un accroissement notable des forces indépendantes de l'Italie.

a) Toscane. La république florentine était morte en 1530. Le retour des Médicis au pouvoir s'accompagna de la mise en place, en 1532, d'un régime seigneurial, par Alexandre de Médicis, fait duc de Florence par concession impériale. Un sénat de 48 membres était choisi au sein d'un Grand Conseil de 200 membres. Ces 48 sénateurs avaient à charge le législatif mais ils ne pouvaient siéger hors de la présence du duc, Ils désignaient quatre d'entre eux pour être les conseillers du duc avec lequel ils assuraient le pouvoir exécutif. Les corporations ou « Arts » qui, depuis 1293, étaient représentés dans les pouvoirs avaient disparu. Ce régime fut considéré par les Florentins comme une « tyrannie » et l'agitation continua. En 1537. Alexandre était assassiné par son cousin Lorenzino (ou Lorenzaccio). Cet assassinat marqua la fin des troubles. Un jeune homme de 17 ans, le dernier de la branche cadette. Côme de Médicis, profita de la situation, à nouveau explosive, pour se faire reconnaître comme chef du gouvernement par le pape et l'Empereur ainsi que par les Conseils florentins. Peu à peu il institua un régime autocratique et centralisateur,

réprimant toutes les factions, supprimant l'autonomie de toutes les villes dépendant de Florence où il nomma des gouverneurs qui ne dépendaient que de lui. L'État-ville devint un État territorial et désormais « l'histoire de Florence se fond avec celle de la Toscane » (Y. Renouard). Cet État fut agrandi par la conquête de Sienne (1555), il disposa de véritables organes de gouvernement, les *Uffizi*, d'une petite armée permanente appuyée sur les forteresses construites aux frontières, d'un port neuf créé sur la Tyrrhénienne, Livourne (petite bourgade de 600 habitants en 1560, ville active de 5 000 habitants en 1600, avec 700 marins et 760 soldats), doté de deux bassins bien abrités par des môles puissants, terminés en 1598, d'un arsenal, d'une douane. Côme lança avec de grands moyens la bonification du Val di Chiana dont il voulait faire une vaste zone à blé mais il n'obtint qu'une réussite partielle. Néanmoins, le titre de grand-duc de Toscane obtenu de Pie V en 1570 avait valeur de consécration. Les deux successeurs de Côme I^{er}, François (1574-1587) et Ferdinand (1587-1609) poursuivirent l'œuvre de leur père : ils relevèrent Pise pour en faire une ville universitaire mais aussi commerciale (banquiers, marchands, foires rétablies en 1588, canal de Livourne à Pise). La Toscane était devenue une puissance notable en Italie.

b) Le développement de la Savoie. Il n'est pas moins original. Ayant récupéré une bonne partie de ses États au traité du Cateau-Cambrésis, le duc Emmanuel-Philibert créa un État alpestre dont la position stratégique devait lui permettre de jouer un rôle intéressant en Europe. Il put obtenir de la France la restitution des places de Turin et Pignerol, enleva aux Suisses le Chablais et le Genevois (1567). Il gouverna avec les parlements de Chambéry et Turin, devenus des Sénats ; mais sans convoquer les états généraux dont les derniers se réunirent en 1560 au Piémont, en 1562 en Savoie, en 1565 en Bresse. Le duc abolit le servage, chercha à stimuler le commerce et l'agriculture. Il créa des milices paysannes qui, régulièrement entraînées et contrôlées, purent fournir une armée. Le duché de Savoie devint lui aussi un « interlocuteur valable » dans le concert international.

L'essor de Rome et de l'État pontifical

Faible au début du siècle, l'État pontifical est devenu plus solide à la fin. Les papes de la Contre-Réforme sont, il est vrai, assez souvent de fortes

personnalités. De plus ils profitent de ce que les grandes familles de l'aristocratie romaine (Colonna, Orsini, Savelli, et même Farnèse) sont réduites à l'impuissance politique par l'importance de leurs dettes. Sixte Quint obligea même ces familles à diminuer leur endettement en sacrifiant une partie de leur patrimoine. Les Savelli durent ainsi vendre plusieurs de leurs châteaux dont celui de Castelgandolfo. Cet endettement procédait d'un train de vie excessif : réceptions fastueuses, construction de belles villas suburbaines, grandes chasses au sanglier, multiplication des carrosses…

Les papes, au contraire, voyaient leurs revenus croître, notamment grâce à l'exploitation de l'alun de Tolfa, abondant et d'excellente qualité. Indispensable à l'industrie textile du temps, l'alun pontifical faisait prime sur les marchés d'autant plus que les papes avaient « excommunié » l'alun turc. Ils affermèrent l'exploitation à des sociétés (Chigi et Cie ; Grimaldi et Venturi ; Pallavicino ; Ridolfi, etc.) qui poussèrent l'exploitation : environ 1 300 tonnes annuelles au début du siècle, 1 800 à la fin. Les possibilités d'action des papes furent augmentées par cette aubaine.

Rome, à elle seule, témoigne de l'essor de l'État. La ville, qui n'avait que 55 000 habitants vers 1525, en a 109 000 en 1600. Pour faire face à tous les problèmes que pose cette croissance urbaine, les gouvernements pontificaux déploient une activité fébrile, ils organisent de façon convenable le ravitaillement, ils développent l'hygiène publique : un office des immondices, financé par une taxe sur les artisans et les commerçants, est créé au début du XVI^{e} siècle ; en 1565 est ordonnée la suppression de tous les égouts et latrines débouchant sur les voies publiques ; un gros effort est fait pour fournir la ville en eau potable (et l'épidémie de typhus de 1566 en soulignait la nécessité) : de 1556 à 1600, trois aqueducs amenant 180 000 m^3 d'eau par jour et permettant d'ouvrir 35 nouvelles fontaines publiques furent mis en service.

Les papes obtinrent d'autres résultats : ils développèrent dans des proportions impressionnantes la construction, dont Jean Delumeau a montré qu'elle était de loin la première industrie romaine. En un siècle, ils firent bâtir des logements nouveaux pour 50 000 personnes avec notamment 2 quartiers et 30 rues nouvelles ; 60 palais dont l'un des plus grands du monde ; 20 villas aristocratiques ; 54 églises nouvelles dont Saint-Pierre ; 3 aqueducs et 35 fontaines. Carrières de tuf et de travertin et fours à chaux travaillèrent à plein régime. Cette industrie, celle des carrosses, celle de la confection, expliquent qu'une bonne partie de la population romaine ait pu vivre décemment.

Il fallait cependant limiter son endettement en rendant le crédit moins cher. Le taux de l'intérêt était de 60 % sous Léon X : il fut réduit progressivement, à 48 % sous Paul III, à 18 % sous Grégoire XIII. Un des meilleurs moyens d'agir sur la baisse du taux d'intérêt fut le Mont-de-Piété, créé en 1539, où les papes firent déposer l'argent provenant des ventes judiciaires et des liquidations de faillites. Cela permit d'user d'un taux très bas, 3 %, puis 2 %. Le mont-de-piété, qui consentait seulement 2 943 prêts en 1550, en était à plus de 25 000 en 1589.

Un gros effort fut réalisé en matière d'assistance car les mendiants envahissaient Rome ; et avec eux les filles perdues (600 à 700 prostituées à Rome en 1599-1600), les enfants perdus. Grégoire XIII et Sixte Quint firent de leur mieux (hôpital de l'Ile Tiberine en 1581, des Fanciulli Spersi pour les enfants en 1582). Mais cette fois la tâche était au-dessus de leurs forces.

L'État pontifical compte une autre ville très importante, Bologne : 62 000 habitants en 1570, 72 000 en 1587, mais 59 000 seulement en 1595, après la dure famine des années 1590-91. La société bolonaise est dominée par 40 familles sénatoriales, puis 50 à partir de 1590 (entre autres les Boncompagni, Fontuzzi, Malvezzi, Albergati) dont la fortune repose sur de grands domaines producteurs de céréales, chanvre et soie. Il est donc logique que la principale industrie de la ville soit le textile. Bologne, cité cléricale, est aussi le siège d'une importante université célèbre par la qualité des études juridiques. Le gouvernement de la ville est une « dyarchie » qui partage le pouvoir entre le légat du Pape (à qui appartient le dernier mot en cas de conflit et qui maintient l'ordre public) et le Sénat, assisté de divers magistrats. Il s'agit là d'une formule équilibrée que résume la formule : « Le Légat ne peut rien sans le Sénat ; le Sénat ne peut rien sans le Légat. » Observons que le légat ne se confond jamais avec l'archevêque.

Dans la campagne romaine, outre les travaux de bonification, la lutte contre les brigands fut menée avec vigueur. Enfin, en 1598, Clément VIII annexa Ferrare, accroissant encore l'étendue de l'État.

La plaie de l'Italie : le banditisme

Ces réussites ne devraient pas incliner à un optimisme excessif. Comme ailleurs la fin du XVI^{e} siècle correspond en Italie à une montée du paupérisme qu'explique sans doute la rupture de l'équilibre entre ressources et démographie. Tandis que les villes sont envahies par les pauvres des révoltes paysannes

éclatent ici ou là, qui témoignent d'un malaise : montagnes de Calabre en 1563, duché de Piombino en 1589, Calabre en 1599. Surtout, le banditisme réalise d'effrayants progrès.

L'Italie est d'une extraordinaire richesse en brigands et la Calabre surpasse tout le reste de l'Italie. Quand le marquis de Mondejar devient vice-roi de Naples on le met au courant des exploits des *fuorisciti* calabrais : « terres pillées, routes coupées, voyageurs assassinés, églises profanées, incendies, gens capturés ou rançonnés sans compter beaucoup d'autres graves, énormes et atroces méfaits ». Les mesures prises par le cardinal de Granvelle antérieurement ont été parfaitement inefficaces et même : « Le nombre des *uorisciti* a augmenté, leurs délits se sont multipliés, leur pouvoir et insolence ont tellement crû qu'en mille parties de ce royaume on ne peut voyager sans grands risques et périls… » Pour réagir, le marquis de Mondejar organise une véritable expédition, associant forces de terre (9 compagnies d'Espagnols et 3 de chevau-légers) et de mer (3 frégates destinées à bloquer les côtes). L'expédition dura trois mois, du 8 janvier au 9 avril 1578 : 17 brigands sont exécutés, beaucoup d'autres prisonniers. Mais, en 1580, Pouilles et Calabre sont toujours infestées de brigands.

Il n'y a pas que la Calabre. Dans d'autres régions il fallut organiser des expéditions d'envergure pour enrayer au moins provisoirement le banditisme : ainsi Venise s'entendit avec Milan en 1572 et en 1580 pour mener des actions concertées contre les brigands. En 1585, Sixte Quint déclencha une opération d'envergure.

Il arriva même que de grands seigneurs s'érigent en chefs de bandes. L'exemple le meilleur fut celui d'Alfonse Piccolomini, duc de Montemarciano, qui ravagea pendant plusieurs années l'État pontifical, parvint à s'enfuir en France grâce à la complicité du grand-duc de Toscane et en revint pour reprendre ses méfaits… en Toscane où, en 1590, il provoqua une véritable guerre civile à l'occasion d'une famine. Piccolomini fut enfin pris et exécuté à Florence le 16 mars 1591. Un autre grand seigneur chef de bande fut le comte Ottavio Avogado qui mit le plat pays vénitien en coupe réglée dans les années 1580 avant de s'enfuir au Tyrol.

Tous les moyens sont bons pour parvenir à se débarrasser de ces brigands. En 1592-1593, dans toute l'Italie, on offre le pardon général aux bandits qui s'engagent dans les armées de la République de Venise qui projette une expédition en Dalmatie. C'est une fois de plus le vieux remède (?) de la guerre.

4. L’Empire et l’Allemagne

L’Empire

Après 1558, peut-on encore parler de « Saint-Empire » ? Oui, en droit, jusqu’au début du XIXe siècle. Mais en fait ? C’est beaucoup plus contestable. Le « Saint-Empire » n’est plus qu’une superstructure infiniment légère qui se vide de son contenu international et se confond avec l’Allemagne avant de se réduire, rapidement, à l’Autriche. Or, l’Autriche n’est pas encore un État et l’Allemagne s’émiette en forces divergentes.

Il est vrai que l’Empereur, jusqu’à la fin du XVIe siècle, fut longuement accaparé par le souci de la menace turque. Mais il n’est pas moins vrai que Ferdinand ne semble pas s’être élevé jusqu’à la notion d’État territorial, s’agirait-il même des seuls domaines des Habsbourg. Sinon, comment expliquer la décision de Ferdinand de partager son héritage entre ses trois fils ? Maximilien II, qui lui succède comme Empereur en 1564, a sans doute l’essentiel avec les Haute et Basse-Autriche, la Bohême et la Moravie, ce que les Turcs ont laissé de la Hongrie ; mais Ferdinand eut le Tyrol et Charles la Styrie, la Carinthie, la Carniole. Rodolphe II, fils de Maximilien, céda à son tour le gouvernement de la Haute et Basse-Autriche à son frère Ernest, se contentant de la Bohême et de la Moravie. Dans ces conditions, les institutions impériales, créées pourtant par Ferdinand : le Conseil aulique impérial et la Chancellerie aulique impériale, virent leur rôle et leur autorité contestés par les conseils locaux qui se constituaient autour des princes[11].

Encore l’Empire conserva-t-il une certaine consistance à l’époque de Ferdinand (1558-1564) et de Maximilien II (1564-1576). Ce dernier, en particulier, malgré ses sympathies luthériennes, sut tenir la balance égale entre protestants et catholiques et permettre une application correcte de la paix d’Augsbourg. Mais avec Rodolphe les choses changèrent. Le solitaire du Hradschin (palais de Prague) était un collectionneur, un doux érudit, un passionné d’astronomie (il protégea Tycho-Brahé et Képler). Il ne s’intéressait pas le moins du monde aux affaires politiques, ne signait pas les dossiers, ne convoquait plus guère la diète. Le Saint-Empire devint une expression dénuée de sens. Le plus grave est que Rodolphe laissa se détériorer lentement la paix religieuse, se reformer les organisations de combat : Ligue catholique et Union

évangélique. Les domaines des Habsbourg auraient couru les plus grands dangers sans la crise ottomane qui suivit la mort de Soliman.

L’Allemagne

Dans la deuxième moitié du siècle, totalement libérée des contraintes de l’autorité impériale, l’Allemagne peut enfin jouir de quelques décennies de paix. Les luthériens ont les positions les plus fortes (Nord et centre du pays) et le fait que les catholiques gardent la majorité des électorats à l’Empire (archevêchés de Cologne, Mayence et Trêves, royaume de Bohème, contre margraviat de Brandebourg, Saxe électorale, Palatinat électoral) perd de son importance puisque l’Empereur n’a plus guère d’influence sur les princes allemands. Or, les catholiques ne demeurent forts en Allemagne que dans le Sud (Bavière) et l’Ouest (vallée du Rhin, Westphalie notamment).

L’évolution des petits États allemands à cette époque n’est pas très bien connue. Il semble que la situation des princes ait été fortifiée par la confirmation des sécularisations obtenue à Augsbourg. Les progrès de la Saxe électorale, du Brandebourg, sont certains. Il est plus difficile d’apprécier l’évolution de l’Allemagne du Sud : d’une part, il est certain que les grandes maisons de banque liées à la politique impériale de Charles Quint (Fugger, Welser) ont été très touchées par la banqueroute de 1557 et par le divorce entre l’Espagne et l’Empire. De même, sans doute, les Paumgartner qui font faillite en 1560. Mais il n’est pas sûr que cela ait tellement affecté la prospérité de l’Allemagne du Sud : tous les témoignages attestent de ses relations économiques avec l’Italie ; l’exploitation du cuivre hongrois ou slovaque, de l’argent de Haute-Silésie et du Tyrol, paraît s’intensifier pour des besoins monétaires. Or, elle se fait sous la direction des hommes d’affaires allemands, avec des techniciens allemands. De même le textile du Haut-Danube (tissage des futaines autour d’Ulm et d’Augsbourg) paraît maintenir son activité.

Quant aux républiques urbaines du Nord, et notamment aux villes de la Hanse, elles ont mis à profit la paix et la liberté. Lubeck, par exemple, retrouve une situation avantageuse. À la fin du XVI^{e} siècle elle reçoit, certaines années, jusqu’à 2 000 navires, trois fois plus que 100 ans auparavant. La ville entretenait un commerce très actif, surtout avec la Scandinavie, les Pays-Bas et même l’Espagne : elle reçoit la morue et le bois de Norvège, le fer, le cuivre et le beurre de Suède, les draps hollandais, le sel de Lunebourg, réexpédie ces

marchandises dans d'autres directions. La compagnie des Spanienfahrer achemine vers l'Espagne le cuivre suédois et hongrois et le bois norvégien. Danzig et Hambourg, pour les mêmes raisons, connaissent un grand développement. Hambourg double sa population durant le siècle (de 15 000 à 30 000 habitants), elle a la deuxième flotte des villes hanséatiques et, grâce à l'appoint des armateurs hollandais et de la batellerie fluviale, elle étend son emprise vers l'amont des bassins de l'Elbe et de l'Oder. En 1558 elle se dote d'une bourse et devient le principal centre producteur et vendeur de bière en Allemagne du Nord. Lubeck, Danzig, Hambourg, profitent des besoins méditerranéens pour drainer les excédents de blé des pays baltiques et les expédier vers le sud en même temps qu'ils redistribuent le sel portugais et le drap anglais. Les difficultés économiques de la fin du siècle agissent ainsi comme des stimulants qui sont à la source de certaines réussites.

Lectures complémentaires

• Braudel (Fernand), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 4e éd., 1979, 2 vol., 588 et 628 p.

• Bennassar (Bartolomé), *Un Siècle d'or espagnol*, Paris, R. Laffont, 1982 (et Marabout U).

• Perez (Joseph), *L'Espagne du xvie siècle*, Paris, A. Colin, 1973, 156 p.

• Salomon (Noël), *La Campagne de Nouvelle-Castille à la fin du xvie siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1964, 379 p.

• *L'Espagne au temps de Philippe II* (Ouvrage collectif), Paris, Hachette (coll. Ages d'Or et Réalités), 1965, 291 p.

• Delumeau (Jean), *L'Italie de Botticelli à Bonaparte*, Paris, A. Colin (coll. U), 1991, 368 p.

• Dreyfus (François-G.), *Histoire des Allemagnes*, Paris, A. Colin (coll. U), 1970, 496 p.

• Zollner (E.), *Histoire de l'Empire autrichien des origines à nos jours*, Roanne, Horvath, 1968, 750 p.

• Deyon (Solange) et Lottin (Alain), *Les casseurs de l'été 1566*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1986.

CHAPITRE 10

La France déchirée

De la mort accidentelle d'Henri II (1559) à l'assassinat d'Henri iv (1610), la France traverse une période difficile où la monarchie manque de sombrer, où la savante construction politique et administrative mise en place par les rois et leurs serviteurs dans la première moitié du siècle s'effrite, où la richesse du royaume est compromise par trente années de guerres civiles, ajoutant leurs ruines propres aux effets de la conjoncture défavorable de la fin du siècle.

1. Les conflits religieux

Depuis 1540 et l'apparition en France du calvinisme ; depuis 1555, surtout, qui marque les débuts des rapides progrès de l'hérésie et l'organisation des églises réformées, le durcissement des positions des Églises rivales préparait un affrontement violent. Derrière les deux conceptions du christianisme, des partis s'étaient formés et renforcés, animés par les Grands, soutenus par leurs clientèles, nourris par les passions populaires. La persécution violente décidée par Henri II dans les dernières semaines de son règne marque l'ouverture des « guerres de Religion ».

La dernière chance (1559-1562)

La mort d'Henri II, la venue au pouvoir, sous le nom du jeune François II (1544-1560), des Guise, oncles de sa jeune femme (le Duc François, libérateur de Calais, le cardinal Charles) ne marquent aucun changement politique. La persécution ouverte par la déclaration d'Écouen (2 juin 1559) se développe : Anne du Bourg est exécutée, les tribunaux (Chambre ardente) multiplient les condamnations. Mais le parti protestant, fort de l'appui de nombreux gentilshommes (parmi lesquels les Châtillon-Coligny), se voit puissamment renforcé par le ralliement des Bourbons : le jeune prince de Condé est le plus exalté ; Antoine, influencé par son épouse Jeanne d'Albret, reine de Navarre, est plus réservé. Tout changement de politique passe cependant par une sorte de coup d'État. Les conjurés d'Amboise se donnent pour but de « libérer » le jeune roi de la tutelle des Guise. Dénoncés par un traître, ils échouent. La répression est féroce.

Mais la mort du souverain, à la veille de la réunion des états généraux, convoqués pour la première fois depuis 1484, la minorité du nouveau roi, Charles IX (1550-1574), la régence sans partage de Catherine de Médicis, peu intéressée aux questions religieuses mais désireuse d'éviter les conflits, amènent une évolution. Le nouveau chancelier, Michel de l'Hospital, nourri de l'optimisme des humanistes, tente une réconciliation. Devant les états, il appelle à cet idéal : « La douceur profitera plus que la rigueur. Otons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons le nom de chrétiens ».

Les actes suivent : suspension des poursuites, libération des prisonniers. On décida la réunion d'un concile national auquel furent invités des représentants des Réformés. Calvin envoya Théodore de Bèze défendre ses positions au colloque de Poissy (juillet 1561), mais les divergences étaient trop profondes pour qu'un accord fût possible. Restait la voie de la tolérance, fort étrangère aux idées du temps, que l'édit de janvier 1562 tenta d'instaurer. Les Réformés recevaient le droit de culte hors des villes closes et dans les maisons privées, ils pouvaient tenir des consistoires et des synodes. Ce texte devait servir de référence par la suite. Dans l'immédiat, il fut refusé par les parlements et par l'opinion catholique. Quelques semaines plus tard, le massacre de Vassy (1er mars 1562) fut le signal de la lutte ouverte.

Les premières guerres (1562-1584)

De 1562 aux derniers soubresauts de la Ligue, la tradition distingue huit guerres de religion, plus ou moins longues, plus ou moins généralisées à l'échelle du royaume, mais ce sont en vérité trente années de désordres constants, d'expéditions guerrières coupées de trêves violées sitôt conclues. Le tout s'épanouit en une crise générale, politique, économique et sociale. Cependant, dans cette confusion, la date de 1584 marque une coupure importante, avec la mort du dernier Valois apte à succéder à Henri III, la menace de l'avènement d'un roi légitime mais hérétique et l'intervention ouverte de l'étranger dans les affaires du royaume. Dans le lacis complexe des événements, on peut établir quelques articulations.

a) De 1562 à 1572, Catherine de Médicis, régente jusqu'en 1563, puis principale conseillère du faible Charles IX, est à la recherche d'une politique préservant l'autorité royale : de là ses changements de parti déroutants, mais logiques. Au printemps 1562, les Guise se réconcilient avec le connétable de Montmorency, forment le triumvirat (avec le maréchal de Saint-André) pour contrecarrer la politique de tolérance. Condé quitte la cour, mobilise les troupes réformées, s'assure l'appui d'Élisabeth en livrant Le Havre aux Anglais, tente vainement de prendre Paris. Les Grands signent la paix, sanctionnée par l'édit d'Amboise (19 mars 1563) qui restreint la tolérance aux gentilshommes. Catherine profite de la trêve des armes pour réaffirmer l'autorité royale à l'intérieur (voyage de deux ans du jeune roi et de sa mène, qui les mène à Hyères, à Bayonne, à Nantes et à Clermont-Ferrand : montrer le souverain à son peuple, c'est rallumer la ferveur monarchique) et à l'extérieur (reprise du Havre, acquisition définitive de Calais, refus d'un front commun contre l'hérésie proposé par Philippe III, non-promulgation des canons du concile de Trente). Mais la politique de tolérance trouve ses limites dans le fanatisme des deux partis (massacres commis par les uns et les autres, persécution des minorités sur le plan économique et social) et dans leur refus de désarmer.

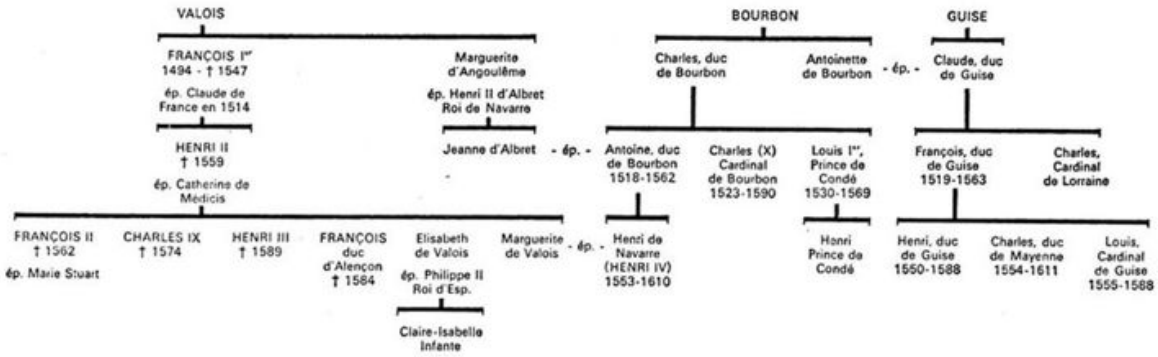

Généalogie des Valois, des Bourbon et des Guise

En 1567, inquiets devant l’offensive du duc d’Albe aux Pays-Bas, les Protestants mobilisent leurs forces. Condé tente de s’emparer du jeune roi à Meaux. Il échoue mais les hostilités reprennent autour de Paris pour aboutir à la paix de Longjumeau (mars 1568). C’est le constat d’échec : le chancelier est disgracié, l’opinion publique catholique pousse à la guerre (formation des premières ligues). Le jeune duc d’Anjou (futur Henri III) dirige la campagne. Après Jarnac et Montcontour, la lutte se déplace vers le Languedoc, citadelle de la Réforme, puis vers la Bourgogne. Mais l’argent manque, les Grands intriguent. L’édit de Saint-Germain (8 août 1570) donne de larges satisfactions aux Réformés : liberté de conscience, liberté de culte, là où il était célébré en 1568 et chez les seigneurs haut-justiciers, ainsi que dans deux villes par bailliage. Le tout est garanti par la possession de quatre places de sûreté où les protestants pourront tenir garnison. Mais la reine n’a accepté que pour gagner du temps.

Les deux années qui suivent sont des plus complexes. La révolte des Pays-Bas donnait occasion à la France de faire valoir des droits et des ambitions, mais Catherine ne s’engagea jamais franchement aux côtés des insurgés. Coligny, devenu conseiller de Charles IX, tenta de convaincre le souverain d’agir. À l’été 1572, la reine-mère prend parti contre cette politique. La présence à Paris des chefs réformés venus assister au mariage d’Henri de Navarre avec Marguerite de Valois donne idée de briser d’un seul coup le parti : c’est le massacre de la Saint-Barthélémy (24 août), voulu par Catherine, accepté par le roi, exécuté par la population parisienne, loué à l’extérieur par Philippe II et par le Pape.

b) De 1572 à 1584, les deux partis s'organisent de manière plus efficace pour la lutte, avec de nouveaux chefs (le jeune duc Henri de Guise, le jeune roi de Navarre), tandis que l'arbitrage royal, malgré le sens politique de Catherine et d'Henri III, qui succède en 1574 à son frère, se fait de moins en moins sentir. La période est marquée cependant par la formation du parti des « Politiques », catholiques modérés désireux d'éliminer l'influence des Guise et de trouver un accord avec les Réformés. Malheureusement, ce groupe est dominé par le dernier fils d'Henri II, François, duc d'Alençon, ambitieux et brouillon.

Revenu de Pologne, Henri III opte pour le parti catholique, combat dans l'Ouest et le Midi (le gouverneur du Languedoc, Damville, s'est allié aux réformés) sans succès et doit signer l'édit de Beaulieu (6 mai 1576) qui donne satisfaction aux protestants (réhabilitation des victimes de la Saint-Barthélemy, liberté accrue de culte, places de sûreté portées à huit) et aux « malcontents » (Alençon reçoit Anjou, Touraine et Berry en apanage, Damville garde son gouvernement). Changeant de nouveau de politique, Henri III, devant la formation de la Ligue catholique, prend la tête du mouvement. Une sixième guerre s'ensuit, qui aboutit à la paix de Bergerac et à l'édit de Poitiers qui réduit les concessions faites un an plus tôt (septembre. 1577). Nouveau conflit en 1579-1580, nouvelle paix, signée à Fleix en novembre 1580.

Un équilibre semble alors atteint entre les partis, chacun tenant une partie du territoire national et s'y organisant en état indépendant. Les années suivantes sont dominées par les ambitions du duc d'Anjou, désireux de se tailler un royaume aux Pays-Bas (expédition manquée de 1578, projet de mariage avec Élisabeth pour s'assurer son appui, échec du coup de force d'Anvers). Mais le prince meurt en juin 1584. En absence de tout héritier direct, la loi salique appelle Henri de Navarre à devenir le futur roi. Les catholiques réagissent et, en décembre 1584, les Guise signent avec Philippe II le traité de Joinville : formation d'une Sainte Ligue pour l'écrasement de l'hérésie en France et aux Pays-Bas, subvention de 50 000 écus par mois pour lutter en France contre le parti protestant.

La guerre civile généralisée (1584-1594)

La décennie qui s'écoule entre la résurrection rapide de la Ligue et l'entrée du roi Henri IV dans sa capitale est marquée par l'affrontement violent des passions

religieuses et politiques. De la défense du catholicisme, on passe au problème fondamental de la dévolution de la couronne.

a) De 1584 à 1589, l'attitude du roi est déterminante. La Ligue regroupe, sous la direction des Guise, sous le patronage du vieux cardinal de Bourbon qui lui donne une apparence de légitimité, la masse catholique fanatisée par les prédications populaires des curés, des moines mendiants. Elle expose son programme dans le manifeste de Péronne, mêlant les critiques contre les mignons et les excès fiscaux à la revendication du rétablissement de l'unité religieuse et à la demande d'une réunion régulière des états généraux. Henri III accepte ces conditions (traité de Nemours, juillet 1585), relance la persécution contre les réformés. Les opérations reprennent : les protestants sont vainqueurs à Coutras, mais Guise écrase les reîtres allemands venus en renfort à Auneau. Il rentre en vainqueur à Paris.

Henri III cherche à retrouver son pouvoir menacé. Mais le soulèvement parisien (journée des Barricades, 10 mai 1588) l'oblige à quitter la capitale, qui se donne une organisation révolutionnaire, invite les villes à se joindre à elle. Dépassé par les événements, Henri III capitule, nomme Guise lieutenant général du royaume, accepte le cardinal de Bourbon comme héritier et convoque les états généraux à Blois. Devant cette assemblée dominée par les Ligueurs, il tente de réaffirmer l'unité du pouvoir monarchique mais ne peut retrouver la confiance des députés. Il se décide alors au coup de force et fait assassiner Guise et le cardinal de Lorraine, emprisonner les chefs ligueurs. La France ligueuse cesse alors de le reconnaître et entre en dissidence. Paris est à la tête du mouvement : conseil des Seize, sentence de la Sorbonne déliant les sujets de leur obéissance, épuration des corps constitués, élection de Mayenne comme lieutenant général du royaume. Les grandes villes de province suivent.

Il ne reste au roi qu'à se rapprocher du roi de Navarre. Les deux souverains unissent leurs forces et marchent sur Paris avec 30 000 hommes. Le siège commence mais un moine fanatique, Jacques Clément assassine Henri III (1er août 1589). Le roi a le temps de reconnaître Navarre, mais les chefs catholiques de l'armée royale sont plus réticents. Le nouveau souverain doit promettre de maintenir la religion traditionnelle, de s'instruire par « un bon, légitime et libre concile ». Il n'est reconnu que sous conditions et doit lever le siège de la capitale.

b) De 1589 à 1594, le roi fait peu à peu la conquête de son royaume et de ses sujets, par les armes, mais bien davantage par les concessions, la persuasion et les faveurs distribuées. Tandis que dans les provinces, entre ligueurs acharnés et royalistes plus ou moins résignés, la lutte reste confuse, tout l'intérêt se resserre autour de la capitale.

Paris reste le centre de la Ligue, mais les différents courants qui se manifestent hésitent devant la politique à suivre. Si l'accord se fait pour refuser le roi hérétique, la solution est difficile, surtout après la mort du cardinal de Bourbon (Charles X). Les plus fanatiques sont prêts à accepter un prince étranger : Philippe II propose l'avènement de sa fille, l'infante Claire-Eugénie, petite-fille d'Henri II, le duc de Savoie et le duc de Lorraine défendent aussi leurs droits. D'autres souhaitent un prince français et catholique et Mayenne peut y prétendre, pour lui ou pour le jeune duc de Guise. Au sein du Conseil de la Ligue, une tendance populaire, violente (celle des Seize, qui déclenche l'émeute du 15 novembre 1591) s'oppose aux Princes, désireux de maintenir l'ordre social et de se ménager les retraites éventuelles. Les états généraux de la Ligue, qui ne représentent qu'une partie du royaume, se réunissent en avril 1593. Les Espagnols tentent d'emporter la proclamation de l'infante, mais se heurtent au nationalisme de l'assemblée. Parallèlement, une trêve est négociée à Suresnes avec les catholiques royalistes. Trois coups de théâtre jalonnent l'évolution : l'annonce du désir de conversion du roi, l'arrêt du parlement de Paris du 28 juin 1593, rappelant la loi fondamentale de succession, l'abjuration à Saint-Denis, le 25 juillet.

Ce que les victoires d'Henri IV à Arques et à Ivry, les attaques contre la capitale en novembre 1589 et dans l'été 1590 n'ont pu obtenir devient alors facile. Les ralliements se multiplient, les uns sincères, les autres achetés. Dans Paris, les excès fanatiques des Ligueurs écartent les notables. La ville est livrée le 22 mars 1594, et Henri IV y fait une entrée triomphale.

Pendant toute cette période, l'étranger est ouvertement intervenu dans les affaires du royaume. Les troupes savoyardes sont entrées en Dauphiné, les troupes espagnoles, commandées par Alexandre Farnèse ont avancé jusqu'à Paris pour faire lever le siège, puis en Normandie pour dégager Rouen. La Ligue a vécu des subsides espagnols.

La liquidation du temps des troubles (1594-1598)

Maître de la capitale, sacré depuis février 1594, reconnu par une partie des villes et des provinces, Henri IV peut liquider les restes de la Ligue. Mais il ne put le faire qu'en négociant âprement avec les chefs du mouvement. Les cités demandent des privilèges, introduisent des clauses restrictives sur l'exercice du culte réformé (Paris, Amiens), les gouverneurs de province se font confirmer, les Grands demandent des dons, des pensions, des charges. Le duc de Lorraine obtient 900 000 écus, Mayenne touche 2 millions et demi, reste gouverneur de Bourgogne et devient gouverneur d'Ile-de-France. Le dernier rallié fut le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, qui prétendait, à cause de sa femme, au duché lui-même. Au total, plus de 20 millions de livres furent employées à ce « rachat de royaume » par son roi.

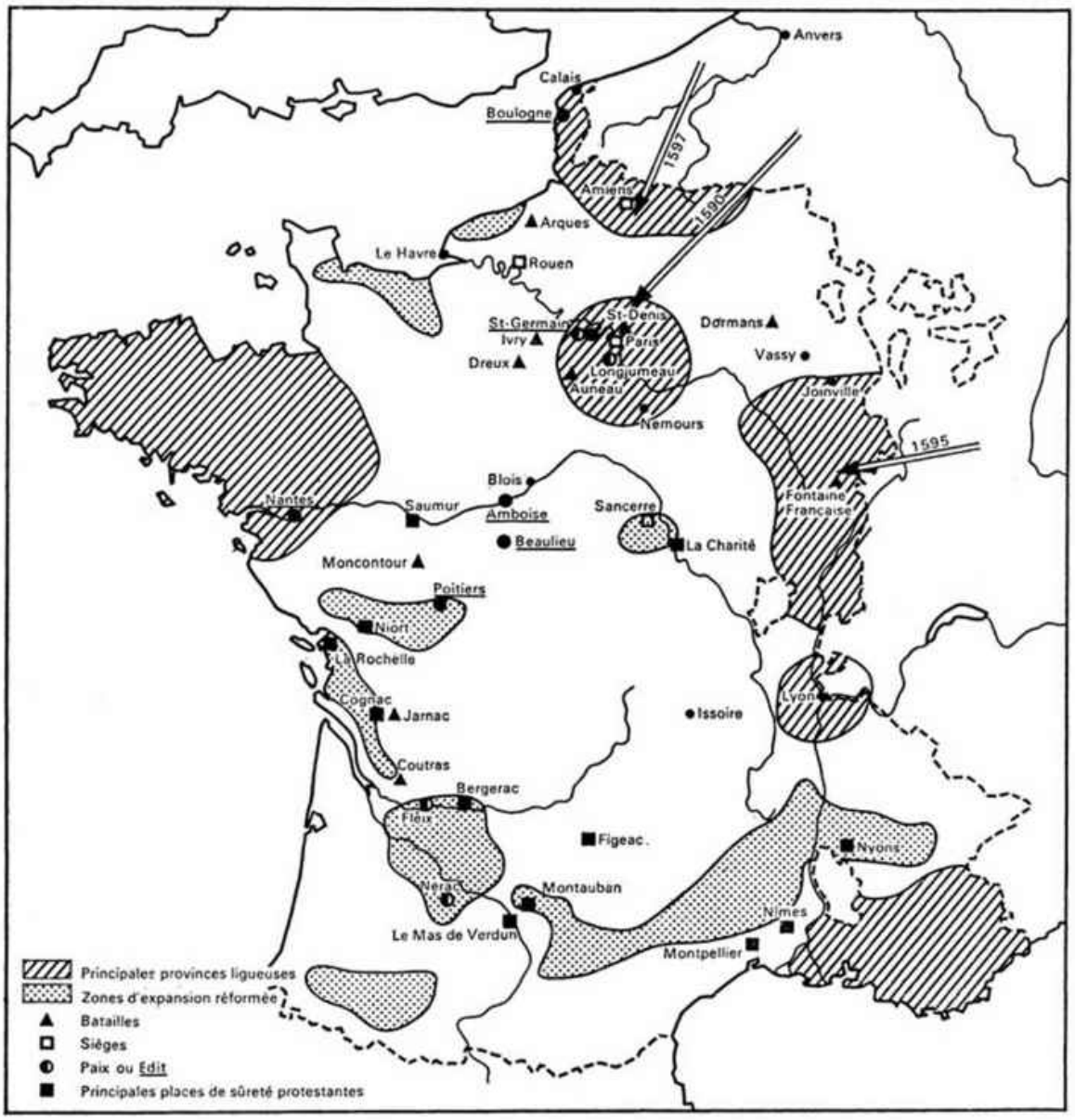

Les guerres de religion en France

Cependant le roi tentait de rassembler le pays sur la lutte contre l'étranger. Si l'offensive savoyarde fut rapidement arrêtée par le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, les Espagnols restaient menaçants. Henri IV prit l'offensive en Bourgogne (Fontaine Française, juin 1595) puis vers la Flandre. Mais l'avance espagnole sur la Somme, la chute d'Amiens (mars 1597) mirent le pays en péril.

La ville fut reprise en septembre. Les deux partis souhaitaient en finir. On traita à Vervins (2 mai 1598)[1].

2. La crise de l'état monarchique

Par rapport à l'effort de construction d'une monarchie mieux armée pour assurer la direction de l'État, qui avait caractérisé la première moitié du siècle, le temps des troubles est marqué par un recul, aussi bien dans les faits que dans les théories. Recul grave, qui paraît mettre en cause l'existence même de l'État, mais recul bref, qui s'achève par la victoire royale.

L'affaiblissement du pouvoir monarchique

La crise d'autorité se manifeste d'abord au sommet même de l'État.

a) La personnalité des souverains joue évidemment son rôle. Les trois fils d'Henri II et de Catherine de Médicis portent une lourde hérédité. Tous sont des déséquilibrés, physiquement (tuberculose pour François II et sans doute Charles IX, syphilis pour Henri III) et psychologiquement (angoisse névrotique, instabilité émotionnelle). Henri III y ajoute des tendances homosexuelles, mêlant le platonisme renaissant, la dévotion la plus excessive et la sensualité. Mais ces princes ne sont pas des fantoches. Charles IX a reçu une éducation remarquable (Amyot fut son précepteur), Henri III est un véritable humaniste, un homme de guerre courageux (campagne de 1569). Le seul homme de la famille, selon Henri de Navarre, est la reine-mère, Catherine de Médicis (1519-1589). Désireuse de régner en fait, voulant préserver l'autorité monarchique, habituée aux intrigues des cours italiennes, elle a cherché à diviser ses adversaires. Mais elle a sous-estimé la force des passions religieuses, hésité entre les politiques possibles et compromis la monarchie par ses revirements incessants et ses manquements aux engagements pris.

b) La crise vient aussi des **divisions** de la famille royale : jalousie de Charles IX à l'égard d'Henri, intrigues brouillonnes d'Alençon, héritier présomptif d'Henri III, ambitions affirmées des Bourbon (Navarre, Condé,

Montpensier). Ces rivalités se traduisent par les affrontements des clientèles princières au sein même du conseil privé, envahi par les Grands (Montmorency, Guise, Coligny).

c) Le désordre des **services publics**, qui étaient les moyens d'action de la monarchie dans le royaume, traduit aussi cet affaiblissement. Au premier plan, il faut placer **la crise financière** permanente. Le règne d'Henri II s'était achevé sur une banqueroute. La situation continue de se dégrader dans la période suivante. Malgré le monstrueux gonflement de la fiscalité (le brevet de la taille passe de 7 millions en 1576 à 18 millions en 1588, la gabelle triple, les douanes sont considérablement alourdies), malgré les expédients multipliés (emprunts forcés sur les villes et surtout, avec ou sans l'approbation pontificale, aliénations du temporel du clergé pour soutenir la lutte contre l'hérésie, émissions de rentes), la monarchie ne peut faire face aux énormes dépenses entraînées par la guerre civile, par les faveurs destinées à acheter des fidélités fragiles, par les prodigalités de la cour fastueuse des Valois. La monarchie est ainsi en état de faiblesse permanente, incapable de se donner les moyens de sa politique, obligée de composer avec les exigences des banquiers, multipliant les créations d'offices vénaux, manipulant les parités monétaires.

L'impuissance à faire appliquer les ordonnances royales est aussi le signe de la dégradation du pouvoir. Pourtant, l'activité législative des derniers Valois est considérable. Les grandes ordonnances de Moulins (1566) et de Blois (1579) sont des monuments, touchant à tous les aspects de la vie du royaume, les ordonnances sur les eaux et forêts (1575) et sur l'amirauté (1584) inspireront la législation de Colbert. Mais ces textes, qui font honneur aux conseillers d'État, restent lettre morte : « La plupart des belles et louables constitutions de France, qui sont exemplaires en tous leurs autres états, perdent ordinairement leur réputation pour manquer et défailler en leur exécution. » (Assemblée des notables, 1583)

d) Ce recul de l'emprise du roi sur le royaume est accentué par les progrès de **la vénalité** et de l'hérédité des offices. Sous la pression des officiers et l'empire de la nécessité, le roi doit se résoudre à accepter, dès 1568, la liberté des survivances, moyennant le versement d'une taxe égale au tiers de la valeur de l'office. Puis, on admet l'hérédité des charges, qui deviennent ainsi un élément du patrimoine familial. Le souci du souverain est seulement de tirer profit du

système par la perception de taxes. L'établissement du droit annuel (Paulette) en 1604 couronnera cette évolution. Tous les offices sont d'ailleurs multipliés, par doublement ou triplement des charges existantes, par créations nouvelles, inutiles, parfois comiques. La dilution des responsabilités, l'incohérence de la gestion, la tendance à l'autonomie locale, la solidarité du groupe contre l'État sont les conséquences de ce mouvement.

e) Les souverains ont eu conscience de ce danger et ont tenté de **rétablir des moyens de contrôle** et d'action dans le pays. Henri III a réorganisé le gouvernement central, pour tenter de lutter contre l'influence des Grands. Les quatre secrétaires d'État (titre attribué en 1558) continuent de se partager géographiquement les affaires mais se spécialisent désormais dans un secteur de l'administration : Maison du roi et gendarmerie, affaires étrangères. Depuis 1588, ils siègent ès qualité au Conseil. Le rôle du surintendant des Finances se renforce, au-dessus des autres responsables. Les bureaux de finances des 17 généralités sont organisés en 1577. Enfin, l'emploi des maîtres des requêtes de l'hôtel pour des missions d'inspection et de contrôle devient un moyen efficace de gouvernement. Mais le développement de l'anarchie généralisée empêche ces réformes de porter leurs fruits. La monarchie du XVII^{e} siècle en héritera.

Le recul de l'ordre monarchique

Dans tout le royaume, l'anarchie s'installe au fur et à mesure que dure la crise. Elle est partout dans les dernières années de la lutte.

a) Les partis s'organisent contre l'État en véritables groupes révolutionnaires qui soustraient au pouvoir légitime une partie du territoire. Les protestants sont les premiers à le faire, dès 1559, en s'aidant du cadre ecclésiastique des consistoires et en s'appuyant sur la gentilhommerie réformée. Dès la première guerre, Condé lève des troupes, traite avec l'étranger, prend le titre de protecteur général des Églises. Dans le Sud-Ouest, des assemblées politiques (Nîmes, 1562, Montpellier, 1567, Nîmes, 1569, etc.) organisent la lutte et préparent les négociations avec la cour. C'est au lendemain de la Saint-Barthélemy qui atteint profondément la confiance et la foi monarchique, que l'État protestant prend forme. Le règlement de Millau (décembre 1573) crée, dans les provinces passées à la Réforme (Poitou, Languedoc, Quercy), des conseils et des

assemblées, qui administrent, lèvent les impôts, assurent la police générale. Ce texte est complété, en 1575, par l'assemblée de Nîmes, qui rédige une sorte de constitution en 184 articles. Chaque province envoie trois députés à une assemblée générale.

> Ce traité établissait en France une nouvelle espèce de République composée de toutes ses parties et séparée du reste de l'État, qui avait ses lois pour la religion, le gouvernement civil, la justice, la discipline militaire, la liberté du commerce, la levée des impôts et l'administration des finances.
>
> (De Thou, Histoire universelle)

L'influence de cette assemblée s'exerce même à l'encontre des chefs du parti protestant pour les éloigner des compromis. Après l'abjuration de Henri IV, ses anciens coreligionaires manifestent leur méfiance en conservant l'organisation politico-militaire qui assure la survie de la Réforme.

Si l'État protestant contrôle un bon quart du royaume, un État ligueur se constitue également, à la fois contre les hérétiques et contre le pouvoir monarchique, jugé trop complaisant. Les premières ligues, en 1568 et en 1576, sont des organisations locales d'autodéfense contre la menace réformée. Mais le mouvement se fédère en 1585, lorsque la mort d'Alençon fait d'Henri de Navarre l'héritier présomptif. Si les Guise sont les chefs incontestés du parti, la base déborde souvent leur politique. Après la journée des Barricades, et surtout après l'assassinat d'Henri III, la Ligue se considère comme dépositaire de la puissance de l'État. C'est en son nom que les impôts sont levés, la justice rendue, les troupes recrutées. De Paris, les ordres ou les conseils sont envoyés aux villes, aux officiers, aux gouverneurs. Si les protestants contrôlent le Sud et le Sud-Ouest, les ligueurs tiennent l'Ile-de-France, la Picardie, la Bretagne. Les ralliements d'après 1594 sont lents, réservés, méfiants.

Dans ces deux partis, des courants divers s'expriment. Les Grands qui les dirigent tentent de les utiliser en fonction de leurs ambitions, mais la masse populaire, qu'elle soit gagnée aux idées réformées ou fidèle au catholicisme, manifeste d'autres sentiments. Des revendications sociales (suppression de la dîme pour les uns, diminution des tailles pour les autres) et politiques (triennalité des états généraux) paraissent, qui attestent la fermentation des esprits.

b) la tendance générale est au **réveil des autonomies** et des **privilèges** face aux tendances centralisatrices de l'État monarchique. La crise du pouvoir, le discrédit ou le refus de l'autorité légitime, le désordre qui isole gouvernement et provinces amènent une dislocation de l'unité nationale. Chaque communauté — village, ville, province — tente de survivre en s'organisant d'une manière plus ou moins autonome. Les gouverneurs de province, dont les pouvoirs avaient été rognés par François I^{er}, utilisent leurs compétences militaires et leurs responsabilités de maintien de l'ordre pour agir en toute indépendance. Un Montmorency-Damville (Languedoc), un Bellegarde (Dauphiné), un Mayenne (Bourgogne), un Mercœur (Bretagne) sont de véritables souverains, traitant avec les partis, avec le roi. Ils sont souvent soutenus par les États provinciaux, là où ils existent encore. Le manifeste de la Ligue, en 1576, se proposait de « restituer aux provinces de ce royaume et états d'icelles, les droits, prééminences, franchises et libertés anciennes ». Un peu partout, les états tentent de contrôler la levée des impôts, légifèrent. L'anarchie s'étend au niveau des villes, qui rejettent la tutelle royale, retrouvent la liberté des élections, réclament le rétablissement de leurs privilèges. La ville de Paris fut pendant plusieurs années dirigée par un comité insurrectionnel, les *Seize*, formé surtout d'hommes de loi et de marchands, soutenus par des prédicateurs populaires, qui diffusaient les directives de la *Ligue* catholique dans les seize quartiers de Paris. Les *Seize* revendiquaient l'autonomie de la ville et, après l'assassinat des Guise commandité par Henri III, se déchaînèrent contre le roi, épurèrent le Parlement de Paris qui commença à instruire le procès de Henri III ;

La contestation s'étendit aux seigneurs locaux. Cette aspiration générale dirigée contre le renforcement du pouvoir central s'exprime également lors des sessions des états généraux du royaume, réunis en 1560, 1561, 1576 et 1588. Mais les sessions furent trop brèves et les députés trop divisés pour dégager une ligne politique commune et imposer leur volonté. Cependant, à Blois, en 1588, on refuse les subsides demandés, on exige la réduction des tailles, on demande justice contre les financiers. L'assassinat des Guise et le renvoi des états eurent raison de ces ambitions. Ainsi peut-on prendre conscience des limites de la crise de l'État monarchique.

La contestation théorique

L’attaque est plus violente sur le plan des idées politiques. Les protestants, puis les catholiques, ont cherché à justifier leur révolte contre le pouvoir légitime par une argumentation logique, appuyée sur des références antiques, scripturaires ou historiques. Ce grand mouvement d’idées donna lieu à d’innombrables libelles, à de savants traités, à de longues controverses. Quel que soit le parti, les auteurs emploient à peu près les mêmes armes.

a) C’est d’abord une **critique de l’absolutisme**, tel qu’il tendait à s’affirmer, que l’on trouve dans ces écrits. On l’appuie, comme François Hotman dans la *Franco-Gallia* (1573), sur des arguments historiques : la monarchie est élective et le consentement du peuple lui est nécessaire, les états généraux doivent retrouver leur rôle de conseiller naturel et de défenseur de la coutume. D’ailleurs, « les magistrats ont été créés pour le peuple, et non le peuple pour les magistrats », ce qui implique une sorte de contrat obligeant les deux parties. On en vient à défendre le droit à l’insurrection lorsque le pouvoir ne s’exerce plus pour le bien commun, mais dégénère en tyrannie. C’est alors aux Grands et aux états de faire pression sur le souverain pour qu’il corrige son action. De tous ces écrits ressort le refus de la centralisation, le désir de préserver les privilèges locaux. Mais la monarchie en elle-même n’est pas contestée comme forme normale du pouvoir.

b) Après 1584, le débat se fixe sur le **problème de la succession**. Tandis que les protestants deviennent les défenseurs de la légitimité d’Henri de Navarre, les théologiens et les penseurs de la Ligue justifient leur refus. Tantôt, la loi salique est repoussée, comme étant d’introduction récente (c’est l’argument des Espagnols) ; tantôt, on s’en remet au pouvoir pontifical, qui a excommunié Navarre et délié ses sujets de tout lien de vassalité ; tantôt, on fait appel au consensus populaire qui exige un roi catholique. La conversion d’Henri IV lève certains de ces arguments, mais beaucoup de catholiques attendront l’absolution pontificale (septembre 1595) pour reconnaître le roi légitime et certains ligueurs convaincus persisteront dans leur refus.

c) Enfin, les écrits politiques posent aussi le problème du **tyrannicide**. Si tous sont d’accord pour considérer que le pouvoir vient de Dieu, les avis divergent sur l’attitude à tenir en face d’un mauvais exercice de l’autorité légitime, en particulier lorsque les « droits de Dieu » sont mis en cause. Théodore de Bèze repoussait toute révolte particulière, mais les protestants, après la Saint-

Barthélemy, semblent accepter, on l'a vu, la révolte collective, dirigée par les autres pouvoirs de l'État (princes, magistrats, corps intermédiaires). Les Ligueurs allèrent plus loin, reconnaissant la légitimité du tyrannicide lorsque « le peuple » rejette le souverain : celui-ci n'est plus qu'une personne particulière, privé de la protection divine. Ce sont ces arguments que les prédicateurs parisiens présentent pour exalter l'acte de Jacques Clément, ceux qui justifient, aux yeux des catholiques extrémistes, les attentats contre Henri IV, ceux qui inspirent, en 1610, le jeune Ravaillac.

Là encore, si l'on peut voir dans ces écrits de circonstances, les germes d'idées futures sur la nature du pouvoir et ses limites, il convient de ne rien exagérer. Le ralliement massif des Français au souverain légitime, l'attitude des officiers, et particulièrement du parlement de Paris en 1593, la fidélité de la majeure partie de la noblesse attestent la profondeur de la ferveur monarchique. Au cœur même de la crise, en 1576, Jean Bodin, dans la *République*, donnait de la souveraineté, absolue, unique, inaliénable et perpétuelle, une définition stricte et exaltait la supériorité de la monarchie, où elle réside tout entière en une seule personne.

3. La crise économique et sociale

Encore mal connue, sinon pour quelques provinces, la crise économique, attestée par les écrits des contemporains et leurs plaintes, ne fait pas de doute. On peut s'interroger sur sa généralité et son ampleur. Elle détermine une aggravation des tensions sociales et des changements dans l'équilibre des groupes humains.

Les causes de la crise économique

Les unes sont générales. Elles tiennent aux structures mêmes de l'économie ancienne, en particulier aux blocages provoqués par le déséquilibre entre les subsistances et les besoins, aux effets du morcellement de l'exploitation rurale, aux difficultés des échanges. Elles tiennent aussi à la conjoncture européenne de la période, évoquée plus haut : accélération de l'inflation monétaire, effets du début du « petit âge glaciaire », recul du dynamisme économique.

Il faut y ajouter des causes plus purement françaises.

a) Le poids de la guerre doit être souligné comme un facteur fondamental. Les passages de troupes mal payées et indisciplinées se traduisent, d'abord, pour le peuple des campagnes, par le pillage des maisons et des récoltes, par la fréquente destruction des bâtiments d'exploitation, par les exigences financières des capitaines, par le surcroît de consommation entraîné par le cantonnement des soldats et des chevaux. Leur répétition, surtout dans les provinces qui sont le théâtre des opérations principales (Languedoc, pendant les premières guerres, Poitou et Normandie, Ile-de-France), multiplie ces malheurs et entretient l'insécurité. D'autant plus que les périodes de paix laissent subsister des troupes plus ou moins débandées qui tiennent la campagne et vivent sur l'habitant. À moyen terme, ces épreuves atteignent le potentiel de production (cheptel vif et instruments agricoles, moulins et forges) et désorganisent les courants d'échanges traditionnels. Si les villes, à l'abri de leurs murailles, souffrent moins des mouvements de troupes, elles subissent à l'occasion sièges, assauts et pillages (Lyon en 1562 et 1563, Rouen en 1562, Paris surtout, pratiquement pendant cinq ans, de 1589 à 1594). Pour elles, le grand problème est celui du ravitaillement de leur population, gonflée par l'arrivée de masses rurales cherchant refuge. La guerre prolonge et aggrave les crises de subsistances, rendues plus fréquentes par l'affaiblissement de la production agricole et la dégradation climatique. Elle leur donne des aspects monstrueux qu'enregistrent les mercuriales : par rapport à 1588, la moyenne des prix du froment à Paris en 1590 s'élève à l'indice 483, celle du seigle, à 492. Encore faut-il considérer qu'au cœur de la soudure printanière, on monte à plus de 600.

b) La guerre est génératrice **d'inflation**. Là encore, en France comme en Espagne, elle accélère et aggrave la tendance conjoncturelle de la fin du siècle, en accroissant, au-delà de toute mesure, la fiscalité d'État, en multipliant les dépenses parasitaires, en créant des pénuries. Elle donne au **désordre monétaire** une gravité nouvelle. L'arrivée massive de l'argent depuis 1550 entraîne une plus-value de l'or monnayé. Régulièrement, le cours marchand des espèces dépasse le cours légal. Le pouvoir tente, par des ajustements de freiner le mouvement, mais donne le mauvais exemple en « achetant » à un prix majoré les écus dont il a besoin pour payer les mercenaires. Le rapport or-argent est instable, ce qui favorise les spéculations mais désorganise le crédit. Par ailleurs huit dévaluations font perdre à la livre tournois 16 % de sa valeur en argent de

1550 à 1574. Quatre nouvelles dépréciations, en trois ans, accélèrent ce mouvement En 1577, le désordre est à son comble. Profitant d'une accalmie politique (paix de Beaulieu), on tente une remise en ordre : déflation vigoureuse, envoi à la fonte des espèces étrangères, utilisation d'une nouvelle monnaie de compte valant 60 sous et correspondant à l'écu d'or. Ce taux monétaire reste théoriquement stable jusqu'à la dévaluation de 1602. En vérité, le cours commercial des espèces s'écarte sans cesse davantage de leur valeur légale, la bonne monnaie se cache, tandis que l'on frappe, en quantités croissantes, de mauvaises pièces de cuivre, surévaluées, mais dont personne ne veut. L'anarchie monétaire semble totale après 1585. Comme à toutes les époques troublées, des formes de troc réapparaissent tandis que ceux qui ont des capitaux s'empressent de les convertir en biens réels.

Les aspects de la crise économique

a) On connaît encore mal **les effets démographiques** de la période. Les témoignages contemporains, au moins pour certaines provinces (Ile-de-France, Bourgogne), leur donnent un caractère catastrophique ; villages dépeuplés, terroirs abandonnés. Mais il convient de nuancer. Le Grand mouvement de croissance de la population, favorisé par la conjoncture du début du siècle s'est poursuivi, on l'a déjà souligné, jusque vers 1580, malgré le tassement de la production, malgré les premiers troubles. C'est seulement dans les dernières décennies qu'on assiste à la baisse de la natalité (là où les documents existent), au moment même où les grandes mortalités de la fin du siècle, provoquées par les famines et les épidémies, viennent creuser les rangs. Si la baisse du niveau général de la population ne peut être chiffrée, il est certain que le dynamisme de la période précédente est brisé. Dans plus d'une province, le niveau atteint vers 1560 ne sera pas retrouvé avant la fin du XVIII^{e} siècle. Le problème est de qualifier cette baisse de la population : facteur positif, puisqu'elle ramène la masse à nourrir au volume de la production ou facteur négatif puisqu'elle réduit les forces productives ?

b) Car **la baisse de la production agricole** est certaine, et importante. Un peu partout, le témoignage des dîmes et des fermages, les plaintes des propriétaires et des exploitants attestent, après 1575 ou 1585 suivant les régions, un affaiblissement des récoltes céréalières qui peut être de l'ordre du quart. Dans

les provinces les plus touchées, particulièrement dans l'Ile-de-France, théâtre constant d'opérations pendant cinq ans, la chute a été, au moins momentanément, plus profonde. Mais la crise touche aussi les autres aspects de la production : les vignes, mal soignées, souvent transformées en terrain de pacage pour la cavalerie, ne donnent plus de fruits. Ici, l'atteinte est plus longue à réparer puisqu'il faut replanter et attendre le plein rapport. Le cheptel a été décimé, par les pillages, par les épizooties, par le manque de fourrages, par les saisies des agents du fisc. Dans ce tableau, il faut introduire des nuances : les régions côtières de la Bretagne ligueuse ont pu maintenir un fructueux commerce de leurs grains avec l'Espagne, la Guyenne protestante a été préservée. Mais la crise de l'agriculture avait des causes plus générales que la guerre civile et on en voit les symptômes partout.

c) La baisse de l'activité artisanale n'est pas moins certaine. Le désordre de la vie rurale atteint les industries villageoises, la baisse de la consommation populaire et la désorganisation des échanges limitent la demande. Dès 1575, la municipalité parisienne se plaint du marasme général. De même pour les notables, en 1583, qui dénoncent les taxes excessives, la concurrence étrangère, l'insécurité des échanges. Toutes les branches furent touchées. Selon Laffemas, la production de draps a été réduite au quart et quatre métiers seulement battent à Provins où l'on en trouvait 1600 avant les guerres civiles. Les industries de luxe, comme la soierie, furent les plus touchées. (Tours perd pratiquement sa place, et Lyon voit la sienne fortement compromise). L'imprimerie, malgré la multiplication des écrits politiques, est aussi en crise. Et le bâtiment voit son activité se ralentir : les ruines ne seront relevées que plus tard et le temps n'est pas aux constructions fastueuses.

d) Il va de soi que **les échanges** subissent le contrecoup de cette baisse d'activité. Les troubles, l'insécurité, le médiocre entretien des voies de communication gênent le commerce intérieur, qui se réduit aux exigences du ravitaillement des villes. Le marasme touche également le commerce extérieur dont on a vu l'extension dans la première moitié du siècle. Le recul est assez tardif pour le commerce du Nord et celui du Levant, qui se maintiennent jusque vers 1580. Mais il est spectaculaire pour le grand centre lyonnais. Pillée par les protestants, ravagée par la peste en 1564, atteinte dans sa manufacture, la cité voit fuir les étrangers qui désertent ses foires et expatrient leurs capitaux (au vrai, les exigences de la couronne et la banqueroute avaient miné la banque

lyonnaise dès avant le début des troubles). Par contre, la France de l'Ouest, qui conserve ses liaisons avec la péninsule ibérique, connaît, au cœur même de la crise, une exceptionnelle prospérité commerciale.

La crise économique est donc une réalité, même si bien des aspects en sont encore mal connus. La rapidité du relèvement après le rétablissement de la paix pourrait faire croire qu'elle n'était pas si profonde. Mais la médiocrité du dynamisme économique dans les premières décennies du XVII^{e} siècle montre que l'atteinte est réelle. L'ardeur conquérante et la force d'expansion du temps de François I^{er} sont bien mortes.

Les conséquences sociales : victimes et profiteurs

a) La période des troubles est d'abord marquée par un durcissement des **tensions sociales**, perceptible dès les années 1530-1550 (Grand tric des imprimeurs de Lyon et de Paris, 1539 ; révoltes paysannes de l'Ouest, 1543-1548). La crise des revenus fonciers, qui soutenaient la vie des notables ; la dépréciation des rentes, irrégulièrement payées par l'État ; les excès fiscaux ; le retard des salaires sur la hausse des prix, qui reste sensible jusqu'à la fin du siècle, tout contribuait à toucher toutes les classes de la société et à les opposer. En plus d'une province, les affrontements religieux masquent des conflits d'un autre ordre : paysans catholiques du Languedoc contre notables des villes réformées, qui sont aussi leurs propriétaires exigeants, attaques contre le clergé dissimulant les désirs de s'approprier dîmages et biens fonciers, luttes des gentilshommes ruraux contre les corps urbains, qui les vengent de créanciers âpres au gain. Derrière ces luttes confuses, un grand mouvement se déroule avec ses perdants et ses gagnants.

b) Trois groupes font les frais de la longue lutte et sont **victimes** de la conjoncture et des événements. Le clergé, tout d'abord. Il a été victime, dans ses membres et dans ses biens, de ses adversaires réformés. Gros propriétaire et décimateur, il a souffert de la baisse des fermages, de la chute de la production, des contestations qui s'élèvent contre le prélèvement de la dîme. Mais surtout, la monarchie lui a fait financer la lutte contre l'hérésie. Au contrat de Poissy, en 1561, il a accepté d'engager ses biens pour garantir les emprunts de la monarchie. Par sept fois, de 1563 à 1588, un édit royal lui imposa d'aliéner une partie de son temporel pour satisfaire aux demandes. Le clergé sut choisir de

liquider les parties les moins profitables en gardant l'essentiel de ses propriétés foncières. Mais il dut également offrir des « dons gratuits », des décimes exceptionnels. On a pu évaluer à près de 100 millions de livres le coût total de sa contribution de 1561 à 1588 — cinq à six ans de son revenu global. Engagé dans la lutte qui conditionnait sa survie, le clergé s'est compromis dans les excès de la Ligue et a oublié de se réformer. Les abus anciens persistèrent et s'aggravèrent. Mais la crise a permis à l'Église de France de parfaire son organisation. Les assemblées périodiques des représentants des diocèses, réunies pour des motifs fiscaux, traitent également des affaires de l'ordre. Elles discutent avec le souverain, réclament la promulgation des décrets conciliaires, encouragent les efforts des conciles provinciaux pour lutter contre les abus. Ainsi se prépare obscurément le mouvement pastoral du XVII^e^ siècle tandis que de pieux laïcs et de saints religieux jettent les bases du renouveau spirituel. Au total, le clergé traverse l'épreuve.

Il n'en est pas de même pour la **petite noblesse campagnarde**, entrée en lutte par fidélité religieuse, par appartenance à la clientèle d'un grand, par amour de l'aventure. Mais les frais de la guerre, les rançons exigées des prisonniers, le goût du luxe engloutissaient des fortunes compromises par une mauvaise gestion et par les conséquences de la crise économique. Tantôt on se fait pillard (un curé de Brie parle des « gens-pille-hommes »), tantôt on cherche une pension auprès du roi ou d'un prince. Le plus souvent on emprunte auprès de quelque bourgeois qui prend une solide hypothèque sur les biens familiaux. Quand il faut rembourser, on se résigne à aliéner.

Mais les victimes les plus nombreuses sont dans la **paysannerie**. Le processus d'endettement, de paupérisation et d'expropriation qui s'était amorcé, dès 1540, avec l'affaissement de la conjoncture, s'accélère sous le poids croissant des charges fiscales, des conséquences de la guerre, de la nécessité d'acheter le pain quotidien. Là aussi, on emprunte à un gros fermier, à un citadin, à un homme de loi. De guerre en guerre, les dettes croissent. Reste, au bout du compte, à vendre les quelques parcelles de la tenure familiale. Un immense mouvement de biens, qu'un historien a pu comparer à celui de la Révolution se fait ainsi à travers tout le royaume.

Le sort des **masses populaires citadines** n'est guère meilleur. La hausse relative des salaires est loin de compenser celle des prix et les crises viennent périodiquement aggraver les conditions de vie. D'ailleurs, la chute de l'activité économique étend le chômage et la misère. Un peu partout, on se préoccupe

d’organiser l’assistance aux pauvres, sans parvenir à résoudre ce problème, que l’afflux des réfugiés campagnards vient compliquer.

De l’excès de la misère peut naître la révolte. Les conflits sociaux se multiplient dans les métiers. Les grèves opposent violemment les intérêts des compagnons, groupés en confréries plus ou moins secrètes, et ceux de leurs patrons, menacés de leur côté par le marasme général. Désireux de maintenir l’ordre, le pouvoir condamne les coalitions. Les masses rurales sont le plus souvent résignées et se contentent d’une résistance passive. Mais elles peuvent aussi s’organiser en associations de défense, pour écarter la soldatesque ou protéger les récoltes. Parfois, on assiste à une révolte, dirigée contre le fisc, contre les soldats, contre les « gros ». Des Gautiers du Perche (1589) aux Croquants du Limousin, du Quercy et du Périgord, des paysans bretons à ceux du Dauphiné, ce sont les mêmes jacqueries, sans programme, sans véritables chefs. Et c’est la même répression, menée par les gentilshommes, les troupes royales et la justice des puissants. Là encore, le XVIIe siècle s’annonce.

c) Les profiteurs sont moins nombreux. Ce sont d’abord **les grandes familles** de l’aristocratie. À l’heure des ralliements, des pardons et des récompenses, ils purent préserver leur puissance et leur richesse, qu’ils aient été du côté de la Ligue (Guise), de la Réforme (Sully, Condé) ou du Tiers parti (Montmorency). Henri IV eut à compter avec leur force, leur clientèle, leurs ambitions. Tant la société reste marquée par ses origines féodales.

Avec eux, le groupe de tous ceux qui avaient des réserves d’argent, de marchandises ou de vivres, qu’ils soient bourgeois des bonnes villes ou gros fermiers des campagnes. Ils ont évidemment souffert des malheurs du temps, mais ils ont aussi vu s’ouvrir d’innombrables occasions de profiter des circonstances : trafic des subsistances, soigneusement stockées dans l’attente des plus hauts cours, spéculations sur les mutations monétaires, prêts à gros intérêts, affermage des impôts et taxes de la monarchie. Autant d’occasions de s’enrichir et de s’enrichir rapidement. L’époque vit l’insolent triomphe des « partisans », des financiers, comme Zamet, Sardini, Paulet. Mais, à un niveau moindre, toute une bourgeoisie de marchands, d’officiers royaux, de propriétaires s’est enrichie. Cet argent est immédiatement investi dans la terre, valeur-refuge et signe de promotion sociale. Une bonne partie des terres abandonnées par la petite noblesse et par la paysannerie entre ainsi dans le patrimoine de la frange supérieure du tiers état. L’achat des offices créés en si

grand nombre par la royauté permet de quitter la « marchandise » pour une occupation jugée plus digne. Et d'office en office, l'ascension est possible, qui fait d'un petit-fils de marchand, un conseiller au Parlement, détenteur de seigneuries, prêt à entrer dans l'ordre de noblesse. Au début du XVII^{e} siècle, dans son *Traité des Ordres*, le juriste Charles Loyseau exprimera les ambitions sociales de ce groupe.

4. Henri IV et le relèvement de la France

Roi depuis 1589, en théorie, maître de la capitale depuis 1594, Henri IV doit d'abord liquider les séquelles des luttes civiles avant de travailler au rétablissement de l'autorité monarchique et au relèvement matériel de la nation.

Le rétablissement de la paix

Les troubles avaient permis l'intervention des puissances étrangères dans les affaires du royaume. En janvier 1595, la guerre fut officiellement déclarée à l'Espagne. Après les campagnes de Bourgogne et de Picardie, l'épuisement des deux camps et le ralliement des dernières provinces ligueuses amènent à traiter à Vervins. On en revient aux termes du traité du Cateau-Cambrésis. La paix est ainsi rétablie, mais non la confiance : aucune alliance matrimoniale, contrairement aux habitudes du temps, ne la couronne. Il fallait également faire la paix avec la Savoie. Charles-Emmanuel traite à Lyon (7 janvier 1601), après une pression militaire qui amène les Français à Chambéry. Le duc garde Saluces (et c'est le signe du renoncement français en Italie) mais abandonne la Bresse et le Bugey. Lyon cesse ainsi d'être une ville frontière. Ces deux traités marquent un effacement provisoire de la France dans les affaires européennes.

b) La paix intérieure était plus difficile à établir. Il s'agissait d'abord, après la soumission des dernières villes et provinces ligueuses (Bretagne, 1598), de ramener la sécurité en luttant contre le brigandage, en réduisant les soldats à l'obéissance, en réprimant les soulèvements ruraux, en interdisant le port d'armes. Mais le problème central était d'assurer la coexistence des deux religions, malgré les méfiances réciproques et le souvenir des luttes. **L'édit de**

Nantes (13 avril 1598) reprend la tradition des édits de tolérance, mais il durera jusqu'en 1685. Il comprend trois éléments : l'acte officiel rétablit le culte catholique dans tout le royaume (y compris la Navarre, mais cette promesse est « oubliée » par Henri IV), donne la liberté de conscience aux protestants et règle la liberté de culte (privé dans les maisons des seigneurs haut justiciers, public dans deux villes par bailliage et où l'édit de Poitiers le permettait, interdit à cinq lieues autour de Paris — mais la loi sera tournée et le culte célébré à Ablon, puis à Charenton). L'édit établit aussi le statut civil des réformés : libre accession aux emplois et aux charges, régalité juridique assurée par la création de chambres mi-parties dans les parlements. L'édit est complété par 56 articles particuliers et secrets (2 mai 1598) et par deux brevets, reposant sur la parole royale. L'un assure le payement des ministres, l'autre accorde aux réformés la tenue régulière de leurs synodes et leur concède, pour huit ans, une centaine de places de sûreté où ils tiendront garnisons au nom du roi. Cette concession, exigée par les réformés, fut l'origine de l'« État protestant ».

L'édit de pacification fut difficilement accepté. Le clergé protesta, les anciens ligueurs dénoncèrent l'attitude équivoque du souverain dont la conversion paraissait purement formelle, les parlements refusèrent l'enregistrement et il fallut employer persuasion, menaces. Rouen n'accepta l'édit qu'en 1609. Mais la résignation l'emporta et la tolérance de droit, sinon de cœur, s'établit.

Le rétablissement de l'ordre monarchique

L'œuvre politique du roi Henri apparaît, dans tous les domaines, comme la reprise de la tradition des Valois. Son succès atteste l'habileté du souverain, la lassitude des esprits et l'aspiration à l'ordre, la persistance, tout au long des troubles, d'une mentalité favorable à l'autorité souveraine et à l'organisation de l'état.

a) C'est d'abord au **centre du gouvernement** que le rétablissement doit se faire. **Le roi** en a les capacités. Ayant connu les difficultés, la vie des camps, l'alternance du combat et de la diplomatie, il sait allier la bonhomie, l'humour, la menace, les caresses. Optimiste, il fait confiance aux hommes, préfère la clémence à la répression (affaire Biron). Mais il a un haut souci de la dignité royale et se sent pleinement successeur des Valois. Il peuple son **Conseil** de fidèles, pris dans tous les camps (Sully voisine avec le ligueur Villeroy). Les

Grands sont de nouveau écartés du pouvoir politique et cèdent le pas aux robins. Les services du Conseil et de la Chancellerie sont réorganisés. Au-dessus de tous, la volonté royale tranche en dernier ressort. Le roi restaure également les moyens de son action dans les provinces. Les gouverneurs, généralement issus de la haute noblesse, sont ramenés à l'obéissance et voient leurs pouvoirs réduits aux affaires militaires. Par contre, les chevauchées des maîtres des requêtes reprennent. Parfois ces « commissaires » restent plusieurs années en fonction dans le même ressort et préfigurent les intendants permanents.

b) C'est sans doute dans le **domaine financier** que l'œuvre de restauration est la plus complète. Henri IV fut secondé par son fidèle compagnon, Maximilien de Béthune, marquis de Rosny puis duc de **Sully** (1560-1641). Sans chercher à bouleverser le système traditionnel, le surintendant, par de nombreux règlements, par la poursuite des exemptions abusives, par un contrôle accru des gestionnaires obtint des résultats satisfaisants. La fin de la guerre permit d'abaisser le niveau du prélèvement fiscal, au grand soulagement des masses paysannes qui en portaient le plus grand poids. Sans croire aux chiffres complaisamment cités par Sully dans ses *Économies royales*, il est certain que l'amélioration fut sensible aussi bien pour les Français que pour l'État. Encore convient-il de souligner que la situation se dégrada de nouveau après 1604, ramenant l'usage des expédients, des emprunts, des créations d'offices. En 1604, pour mettre fin aux équivoques et aux fraudes entraînées par le système des survivances, le roi accepta l'hérédité des charges, en les frappant d'un droit annuel égal au 1/60^{e} du prix de l'office. Le financier Paulet fut le premier fermier, d'où le nom de Paulette, donné à cette taxe.

c) Ce rétablissement de l'action du souverain dans le royaume s'est heurté à de nombreuses résistances qu'il a fallu vaincre, sans y parvenir totalement. Henri IV reprend la politique de **soumission des corps constitués** inaugurée par les Valois. Les Parlements sont mis au pas et ne peuvent présenter de remontrances qu'après l'enregistrement des ordonnances. Les états généraux ne sont plus convoqués et les sessions des états provinciaux s'espacent ou se réduisent au simple accord avec les demandes royales. Le roi a voulu réduire les autonomies municipales, réveillées tout au long des troubles. La réduction d'Amiens, qui s'était trop rapidement rendu aux Espagnols en 1597, permet

d’imposer à la ville une charte nouvelle qui paraît convenir idéalement à toutes les cités.

Les groupes sociaux qui pourraient également faire obstacle à la volonté royale sont surveillés et tenus en bride. Le duc de Biron, maréchal de France, qui avait comploté avec quelques Grands et pris contact avec le roi d’Espagne, fut jugé et exécuté en 1602. La noblesse fut protégée dans ses biens et dans sa dignité mais invitée à l’obéissance, comme le clergé, comblé d’attentions, mais contraint à contribuer aux besoins de l’État.

Cependant, cette restauration du pouvoir monarchique laisse subsister des faiblesses réelles. La puissance des Grands, forts de leurs domaines, de leurs vassaux, de leurs liens familiaux, reste très dangereuse. La fuite, en 1609, du prince de Condé, inquiet des assiduités du vieux roi auprès de sa jeune épouse, une Montmorency, et son installation à Bruxelles, chez l’ennemi potentiel, suffit à troubler la cour et le gouvernement. L’hérédité des offices donnait aux officiers, et spécialement aux membres des cours de parlement une indépendance de fait qui ne demandait qu’à s’exprimer. La politique financière de Sully mécontentait à la fois les Grands, dont les pensions étaient rognées, les officiers de finance, étroitement surveillés, les rentiers, si nombreux à Paris, dont les arrérages étaient irrégulièrement Versés. Et, par-dessus tout, certains milieux catholiques s’inquiétaient de l’évolution de la politique royale. L’alliance de fait avec les révoltés des Provinces-Unies, la reprise, après 1606, d’une action diplomatique hostile aux Habsbourg, la vie privée du souverain, autant de motifs d’hostilité, entretenus par des prédicateurs, par des religieux fidèles aux idéaux ligueurs. Plusieurs attentats, dont les jésuites furent déclarés complices, furent perpétrés contre le roi avant celui de Ravaillac. Le pouvoir royal malgré les efforts d’Henri IV et de ses proches, reste fragile.

La restauration matérielle

En même temps qu’il s’employait à rétablir son autorité souveraine, Henri IV accordait une part de son action au relèvement matériel du pays, qui conditionnait la paix intérieure et les moyens de gouverner. La restauration de l’économie fut rapide — ce qui atteste la vitalité du royaume ; elle fut moins brillante que les panégyristes du bon roi Henri le disent, ce qui implique que le renversement conjoncturel du XVIIe siècle est amorcé.

a) Le retour de la paix suffit à remettre **l'agriculture** en condition favorable. Le pouvoir prit quelques mesures de circonstance (interdiction de saisir le train de labour, réduction des rentes et moratoire pour le payement des arriérés) mais la remise en exploitation du sol fut avant tout l'œuvre des paysans eux-mêmes, aidés matériellement par les propriétaires fonciers, qui consentent remises de fermages, avances de deniers, de bétail ou de matériel. Le niveau des récoltes remonta rapidement sans atteindre toutefois celui des belles années du milieu du siècle. Le vignoble fut reconstitué. Des cultures nouvelles, comme celle du mûrier, encouragées (le roi en fit planter aux Tuileries pour donner l'exemple). Cette reconstruction des campagnes, comme celle de la fin du xv^{e} siècle, se fait dans les cadres traditionnels : seigneuries et communauté d'habitants. Mais l'extension de la propriété bourgeoise, à la faveur de la crise de la paysannerie, accroît la place de l'exploitation indirecte, accentue le clivage entre laboureurs et manouvriers, intercale la rente foncière entre le revenu brut du paysan et les autres prélèvements (seigneur, église, fisc). Le « mesnage des champs » fut encouragé et Olivier de Serres conseille aux gentilshommes de demeurer sur leurs domaines pour mieux les mettre en valeur.

b) L'intérêt particulier porté par Henri IV aux **manufactures** est un élément important de sa politique économique. Appuyé sur les idées de Barthélémy de Laffemas, nommé en 1600 contrôleur général du commerce, il pratiqua un mercantilisme de bon aloi. Il s'agissait d'éviter les sorties d'or et d'argent en développant les industries défaillantes, d'exporter davantage pour attirer les espèces étrangères. Des techniciens furent appelés, des compagnies formées pour créer les ateliers nécessaires. Des monopoles de fabrication et de vente, des prêts du Trésor, des privilèges sociaux, des droits de douane protectionnistes assurent les débuts difficiles de ces entreprises. Des fabriques de draps d'or et d'argent, de soieries, de toiles fines, d'armes, de glaces « façon de Venise », de tapisseries « façon de Bruxelles » furent ainsi créées à travers tout le royaume. Certaines n'eurent qu'une existence précaire, mais d'autres purent se développer (par exemple la manufacture de tapisseries du faubourg Saint-Marcel, ancêtre des Gobelins). Par ailleurs, les branches traditionnelles de l'artisanat (forges, draps légers, toiles, etc.) retrouvaient leur prospérité et leurs marchés. Reprenant la politique de ses prédécesseurs, et particulièrement d'Henri III (édit de 1581), Henri IV tenta d'imposer à tous les métiers leur transformation en jurandes, réglementées par l'État, mais l'édit de 1597 ne fut qu'incomplètement appliqué (Lyon y échappa, ainsi que les métiers ruraux).

c) Le réveil de l'activité économique se manifeste également par **la reprise des courants d'échanges** à l'intérieur comme à l'extérieur. La politique royale favorise cette reprise, d'abord par la réforme monétaire de 1602, qui enregistre la dévaluation de fait de la monnaie mais permet la remise en ordre, ensuite par la réfection du réseau routier (Sully est grand voyer de France), par la politique douanière, par la diplomatie. Les marchands font le reste. Les ports de la côte atlantique, dont certains avaient conservé une grande activité au cœur même de la crise, lient de nouveau les pays du Sud et ceux du Nord ; Marseille tente de reprendre au Levant une place occupée par Anglais et Hollandais.

La fin du règne

Le roi vieillissant voyait changer le paysage européen : Philippe II disparaît en 1598, à l'heure de la paix, Élisabeth meurt en 1603, laissant le trône d'Angleterre au « plus sage fol de la Chrétienté » (le mot est d'Henri IV). Avec le relèvement du pays, les ambitions renaissaient. L'affaiblissement de la monarchie espagnole, les rivalités religieuses et politiques dans l'Empire, l'amitié traditionnelle des Provinces-Unies révoltées, la présence d'un pape assez favorable à la France sur le trône de saint Pierre, tout autorisait une politique d'intervention. L'occasion en fut donnée par la succession des duchés de Clèves et de Juliers (1609). L'Empereur souhaitait se saisir de cette position stratégique sur le Rhin inférieur. Les protestants allemands, groupés depuis 1608 dans l'Union évangélique, s'inquiètent. Henri IV offre son appui et prépare la guerre. Mais il mécontente ainsi les milieux catholiques, attachés à la cause de la Réforme tridentine, soucieux d'éviter une lutte avec les champions de la religion et les masses populaires, touchées déjà par l'accroissement des charges de l'État. Dans l'entourage même du roi, les partis s'opposent. La reine Marie de Médicis est gagnée au parti dévot, elle obtient d'être couronnée et désignée comme régente pendant la campagne (13 mai 1610). Le lendemain, un exalté, certainement déséquilibré, assassine le souverain.

Henri IV laisse le royaume dans une situation assez favorable politiquement et matériellement. Mais la fragilité de son œuvre est évidente. Sa disparition ouvre la porte aux ambitions et aux désordres d'une nouvelle minorité.

Lectures complémentaires

Voir les ouvrages cités à la fin du chapitre V et ajouter :

• Constant (Jean-Marie), *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.
• Cloulas (Ivan), *Catherine de Médicis*, Paris, Fayard, 1970, 710 p.
• Garrisson (Janine), *Henri IV*, Le Seuil, 1984.
• Garrisson (Janine), *Guerre civile et compromis, 1559-1598*, Paris, Le Seuil, 1991. (Nouvelle histoire de la France moderne, 2.)
• Livet (Georges), *Les guerres de religion*, Paris, P.U.F., 1962.
• Chevallier (Pierre), *Henri III*, Paris, Fayard, 1985.
• Babelon (Jean-Pierre), *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982.
• Muchembled (R.), *Le temps des supplices. De l'obéissance sous les rois absolus, XV^e^-XVIII^e^ siècle*, Paris, Armand Colin, 1992.

CHAPITRE 11

Les progrès de l'Angleterre

Dans cette Europe troublée, désolée par les guerres civiles, où la grande construction politique du « beau XVIe siècle » se défait, où les facteurs de division paraissent s'exaspérer bien plus que s'apaiser, où l'équilibre des hommes et des ressources est menacé de rupture, l'Angleterre fait exception. La puissance de sa monarchie se développe et son autorité est mieux acceptée ; les luttes religieuses demeurent vives mais l'orientation protestante se confirme ; la présence internationale du pays s'affirme brillamment. Enfin, l'enrichissement de la nation est certain.

1. Élisabeth et l'absolutisme Tudor

Le long règne d'Élisabeth (17 novembre 1558-1603) fut relativement calme du point de vue politique. La longueur même du règne — et la bonne santé d'Élisabeth — furent d'ailleurs favorables à l'apaisement des luttes politiques car les conflits de succession avaient joué un grand rôle dans les troubles des années 1550. Il faut aussi faire sa part à la personnalité de la reine.

La reine

Étrange personnage qu'Élisabeth ! Elle a suscité une littérature aussi abondante, et presque aussi constrastée, que Philippe II ; on lui a cherché des surnoms, « la femme sans homme », « la reine vierge », etc. Si la majorité des historiens s'accorde à reconnaître son intelligence politique, sa lucidité et son art de la manœuvre, son instinct des passions populaires, son habileté à précéder l'opinion du pays, encore que pour quelques-uns le gouvernement d'Élisabeth ait surtout été celui de ses ministres, les jugements se divisent à propos de la femme. Son obstination à demeurer célibataire malgré de nombreux prétendants (Philippe II peut-être ; l'archiduc Charles, fils de l'empereur Ferdinand, sûrement, après 1560 ; Charles IX ; son frère, le duc d'Alençon) a été expliquée par certains comme le fait d'une volonté politique, celle d'une femme qui entendait rester maîtresse de ses actes et du gouvernement. Mais la coquetterie et la sensualité d'Élisabeth (digne fille d'Henri VIII et d'Anne Boleyn), ses nombreuses liaisons commencées précocement (avec l'entreprenant Thomas Seymour époux de la reine veuve Catherine Parr) et prolongées fort tard, dont les comtes de Leicester et d'Essex furent les protagonistes les plus durables, sa jalousie à l'égard de Marie Stuart, surtout après la naissance du fils que Marie eut de Darnley, ont fait soupçonner d'autres raisons que l'inconstance amoureuse des favoris rendrait plausibles, notamment une malformation anatomique. Quoi qu'il en soit, la reine gouverna.

Elle était assez peu soucieuse de la théorie du pouvoir. Il ne semble pas qu'elle ait cru devoir répliquer au *De republica anglorum* de Thomas Smith (1583) où l'auteur, tout en attribuant des pouvoirs exceptionnels au souverain en temps de guerre, ne lui reconnaissait pas le droit de faire les lois. Il y a en elle peu de chose du « monarchisme » des Stuarts. La pratique du pouvoir l'intéressait bien davantage.

L'abaissement de l'aristocratie

Peut-être est-ce pour cela qu'Élisabeth ne fit rien pour freiner le déclin de l'aristocratie dont les revenus fixes étaient dévalués par la hausse des prix si forte dans la deuxième moitié du XVIe siècle. Elle se souvenait des violentes luttes de factions qui s'étaient produites après la mort d'Henri VIII et de l'ambition des plus grands feudataires comme le duc de Somerset et le duc de Northumberland qui avaient réellement dirigé les affaires sous le nom d'Édouard VI, le second cherchant même à prolonger son pouvoir en faisant de Jane Grey une reine d'Angleterre. Élisabeth n'éleva que très peu de nobles à la pairie, se bornant à remplacer les familles éteintes : il y avait 63 lords à son avènement en 1558, il n'y en avait plus que 58 en 1602 (alors que leur nombre devait s'élever à 121 en 1641 !). Elle ne créa que 18 pairs dont deux seulement (Lord Burghley et lord Compton) procédèrent de familles nouvelles (chevaliers) tandis que les 16 autres avaient eu des ancêtres ou des cousins dans la pairie. De même laissa-t-elle leurs revenus diminuer dans un pays qui s'enrichissait. L'historien Lawrence Stone a calculé que le nombre des manoirs possédés par les quelque 60 familles de l'aristocratie était passé de 3 390 à 2 220 entre la fin de 1558 et la fin de 1602. En utilisant l'indice des prix (base 100 en 1558, 179 en 1602), il a montré que les revenus réels des lords ont baissé de 26 % durant cette période. Pour parvenir à ce résultat, Élisabeth n'eut qu'à laisser jouer le processus économique et mesurer ses faveurs.

D'autre part, elle réagit durement contre les révoltes aristocratiques. Une seule, à vrai dire, eut de l'importance, celle du Nord dans les années 1569-1570. Le Nord était la seule région du pays où l'aristocratie fut toujours formée par de vieilles familles catholiques, les Percy, Neville, Dacre, enracinées depuis des siècles, dont les chefs étaient considérés comme leurs seigneurs naturels par les paysans. Cette révolte n'eut pas de cause économique (elle se produisit en année de bonne récolte) ni, semble-t-il, de forte motivation sociale. Elle eut un aspect religieux puisque le catholicisme fut rétabli dans les régions insurgées. Mais elle fut avant tout politique et mérita bien son nom de « rébellion des comtes ». Les seigneurs du Durham, du Northumberland, du Westmorland et du Cumberland avaient préparé un complot visant à faire sortir Marie Stuart de la prison où elle se trouvait en Angleterre, à lui faire épouser le duc de Norfolk et à la faire reconnaître comme héritière du trône (Élisabeth n'ayant pas d'enfant), ce qui

permettrait ultérieurement une restauration du catholicisme et une plus grande participation des grands seigneurs du Nord à l'exercice du pouvoir dont ils étaient écartés depuis Henri VIII. Le complot une fois découvert, les comtes refusèrent de paraître en justice et déclenchèrent le soulèvement. Il fallut une armée importante pour l'écraser et la répression fut très dure : plus de 700 exécutions, confiscation des grands domaines : les Percy, comtes de Northumberland, furent confinés dans le Sussex. Les domaines des Dacre et ceux des Neville, comtes de Westmorland furent intégralement confisqués. Jamais plus ne devait retentir le vieux cri « À Percy, À Percy » ; « À Dacre, À Dacre ». La reine morcela ces domaines et prit soin de n'élever aucun des grands squires du Nord à la pairie. Pour compléter l'abaissement des grandes dynasties du Nord, la famille des Stanley, comtes de Derby, rois sans couronne du Lancashire, s'éteignit en ligne masculine en 1594 : les domaines furent partagés et vendus avec la bénédiction de la reine qui fit tout pour faciliter le démembrement.

En 1601, le. favori Robert Devereux, comte d'Essex, ayant été disgracié, essaya vainement de soulever le peuple londonien contre la reine. Il fut envoyé à la Tour et exécuté.

La pratique de l'absolutisme et ses limites

a) Le gouvernement central et le gouvernement local. Élisabeth innova fort peu en matière d'institutions. Elle gouverna avec son Conseil privé où les personnages principaux furent les Cecil (William Cecil de 1572 à 1598 ; puis son fils Robert, secrétaire, à partir de 1596) ; les Bacon (dont Nicholas, chancelier de 1559 à 1579) ; Robert Dudley, comte de Leicester ; Francis Walsingham, secrétaire d'État de 1573 à 1590 ; enfin, le comte d'Essex avant sa disgrâce. Sans doute le rôle du Chancelier et du lord du Sceau privé diminua. Celui du lord Trésorier (William Cecil devenu lord Burghley) augmenta au contraire grâce à la longévité et à la compétence du titulaire. Il semble bien que la reine ait vraiment conservé son pouvoir de décision devant les avis souvent divergents de ses conseillers.

Pour mieux contrôler le Nord et le Pays de Galles la monarchie organisa deux Cours vice-royales, l'une à York et l'autre à Ludlow Castle, sur les

marches galloises, qui devaient rendre plus concrète aux habitants de ces régions lointaines l'existence de la monarchie. Les hommes de loi y siégeaient en force et le président du Conseil était en général un grand seigneur local avec fonction de lord-lieutenant, dont la gentry locale formait le public. Mais à York la gentry bouda souvent le représentant de la reine tandis qu'à Ludlow, au contraire, la gentry galloise s'étourdissait de banquets et de bals masqués. Ces projections de la puissance royale étaient d'autant plus nécessaires que les déplacements d'Élisabeth dans ses provinces furent peu nombreux. Ses voyages les plus lointains furent Derby au nord et Bristol à l'ouest : elle n'alla jamais à York ou à Shrewsbury.

En revanche la reine aimait raffermir les liens qui l'unissaient à son peuple en se faisant voir des londoniens et des habitants des campagnes voisines de la capitale. Elle se déplaçait volontiers de l'un à l'autre de ses châteaux, une douzaine à Londres et autour de Londres, et très souvent de White Hall à Windsor : des groupes de spectateurs s'agenouillaient au passage de la reine. Sa cour était gaie, sans formalisme excessif, on y dansait avec bonne humeur et, au début du règne, l'ambassadeur d'Espagne s'étonnait de voir la reine si près de ses sujets, les accueillir parfois pour écouter leurs plaintes contre les abus de ses officiers. Peut-être est-ce précisément pour cela qu'Élisabeth demeura presque jusqu'à la fin du son règne en accord profond avec l'opinion anglaise. Mais cette cour avait aussi des préoccupations intellectuelles et artistiques, un certain faste, on y donnait de remarquables concerts de musique instrumentale. La reine elle-même était cultivée, savait le latin, le français et l'espagnol. La cour d'Élisabeth fut un réel centre d'attraction.

Dans les comtés, on sait déjà que depuis Henri VII le rôle des shériffs avait décru au bénéfice de celui des *justice of peace*, choisis parmi les membres de la gentry par la reine qui leur donnait une « Commission ». Cette délégation de pouvoirs provisoire (et non rémunérée), qui distinguait à tour de rôle les principaux propriétaires des comtés, eut une importance accrue sous Élisabeth : à partir de 1563 les *j.p.* furent chargés de fixer le niveau des salaires dans leur comté, en fonction de la situation économique, de faire appliquer le statut des artisans, puis les lois des pauvres. Les *j.p.* avaient pour agents exécutifs des officiers de police ou *constables.* Plus loin de la reine que l'aristocratie, la gentry (environ 16 500 familles en 1600,

selon Thomas Wilson) demeure donc le corps intermédiaire par excellence pour la reine, du moins en tant que classe.

b) Les limites de l'absolutisme : justice et finances. Outre la distance, limite habituelle en ce temps à l'absolutisme, le pouvoir de la reine aurait pu être limité par l'organisation de la justice et des finances.

Dans l'Angleterre des Tudors subsistaient des îlots de juridiction seigneuriale correspondant aux grands domaines de l'aristocratie. Les justiciables relevaient ici du tribunal du manoir présidé par le majordome ou steward, assisté d'un jury formé par les principaux tenanciers du domaine. Ce tribunal arbitrait les disputes entre vassaux, entendait les plaintes et les rapports provenant des constables des petites communautés d'alentour, réprimait les abus à propos du pâturage du bétail ou l'ouverture de tavernes sans licence, les jeux d'argent, imposait les amendes. Mais, on le voit, il ne s'agissait là que de causes mineures et ces juridictions ne concernaient qu'une fraction du pays.

Pour l'essentiel la justice était rendue par des professionnels du droit, recrutés par les tribunaux de la *common law*, droit commun qui s'était imposé vers le milieu du Moyen Âge. Mais le droit anglais était essentiellement coutumier, il jugeait en fonction de précédents. Tous les cas n'avaient pas été prévus. L'administration des Tudors en profita pour organiser un nouvel appareil judiciaire, les *prerogative courts*, dont tous les magistrats étaient nommés par le chancelier, qui connaissaient entre autres des causes non prévues en rendant des sentences « d'équité », c'est-à-dire de bon sens. La procédure rapide, équitable et peu coûteuse, fit le succès de ces tribunaux, qui ne se démentit pas jusqu'aux environs de 1590. On sait que l'édifice était coiffé par les grandes cours royales : le *King's Bench* au criminel, l'*Exchequer* pour les affaires financières, la *Court of common's pleas* pour les affaires civiles. La Chambre Étoilée et la Haute Commission ecclésiastique complétaient le système. Sous Élisabeth la justice renforce donc le contrôle royal malgré l'existence du « droit commun ».

Il n'en va pas exactement de même des *finances*. Sous les Tudors il n'y avait pas de distinction entre les revenus de la Couronne et ceux de l'État. Le souverain devait donc vivre des ressources du « domaine ». On a vu

qu’elles procédaient surtout des taxes de caractère féodal, des terres de la Couronne et des douanes. Or, sous Élisabeth, le revenu des terres s’accrut beaucoup grâce aux confiscations des années 1560-1570 et à celles réalisées sous Henri VIII aux dépens des monastères (malgré les aliénations au profit des courtisans). Le produit des douanes augmenta également beaucoup grâce à l’essor du commerce maritime. La reine tira aussi argent des ventes de monopoles commerciaux mais n’abusa pas de ce moyen impopulaire. Cependant les entreprises militaires du règne coûtèrent cher et, à la mort de la reine, la dette de l’État atteignait 400 000 livres, dette d’ailleurs modérée. Pour la limiter à ce niveau il avait fallu, à diverses reprises, solliciter un subside du Parlement. Celui-ci fut-il alors la véritable limite de l’absolutisme Tudor au temps d’Élisabeth ?

c) Les limites de l’absolutisme : le Parlement. On a vu que le nombre des lords n’avait pas augmenté durant le règne d’Élisabeth tandis que leur force économique et leur influence sociale déclinaient. Les lords spirituels, c’est-à-dire les évêques, furent dévoués à la reine au moins à partir de 1563 ou de 1570. Le contrôle de l’absolutisme ne pouvait venir que des Communes.

Il est certain que les membres de la Chambre des Communes étaient mieux préparés que par le passé à jouer leur rôle politique. En 1593, 54 % des membres du Parlement étaient passés par une université ou une école de Droit *(Inn of Court)* ou par les deux, après avoir fait leurs études dans une école réputée (comme Eton). Il n’est pas moins certain que les députés aux Communes avaient une haute idée de leur fonction, quelle que fut leur représentativité, sur laquelle les conceptions du temps ne les conduisaient pas à s’interroger. À plusieurs reprises les débats furent animés, notamment à la fin du règne, en 1589, 1593 et 1601, et les députés s’opposèrent parfois ostensiblement à la politique de la reine, surtout en matière religieuse et financière. Mais il ne faut pas oublier qu’aucun texte, aucune coutume n’obligeait la reine à convoquer le Parlement, ni ne fixait la durée des sessions : ainsi Élisabeth put se contenter de convoquer le Parlement 13 fois en 45 ans de règne, pour des sessions de durée généralement brève. De plus l’initiative des lois procédait de la Couronne tout autant que du Parlement et même davantage. Mais, dans l’ensemble, compte tenu de la politique

d’expansion menée par Élisabeth, la fraction de la gentry qui dominait le Parlement était une classe montante, satisfaite, en accord avec le pouvoir. Le Parlement n’a donc exercé sur le gouvernement d’Élisabeth qu’un contrôle épisodique, insuffisant pour contester l’absolutisme. En définitive, cette contestation était peut-être avant tout de nature religieuse.

2. L’anglicanisme au temps d’Élisabeth et l’essor du puritanisme

L’affirmation de l’anglicanisme

Dès le début du règne d’Élisabeth, l’Angleterre s’orienta résolument vers le choix d’une religion à mi-chemin entre le catholicisme et le calvinisme ; la partie fut jouée en une quinzaine d’années (1558-1572), alors que le règne de Marie Tudor avait paru préparer une restauration catholique.

À l’avènement d’Élisabeth, de nombreuses régions d’Angleterre demeuraient attachées au catholicisme, notamment dans le Nord et l’Ouest. La majorité des Lords restait catholique. Mais aux Communes les protestants l’emportaient largement. Ils poussèrent la reine dans le sens de ses préférences religieuses : or, elle les avait manifestées d’emblée, pour la Noël 1558, parce que le célébrant du service divin avait refusé de supprimer l’élévation. En avril 1559, deux lois furent votées malgré l’hostilité des lords : **l’acte de Suprématie** soumettant l’Église à l’autorité de la reine « gouverneur suprême du royaume au spirituel comme au temporel » et l’acte d’Uniformité qui rétablissait avec plus de modération le *Prayer Book* d’Édouard VI dont l’orientation calviniste était certaine. Les évêques devaient prêter serment au souverain en vertu de l’acte de Suprématie. Presque tous de conviction catholique, ils refusèrent à une seule exception. Mais les chapitres ne suivaient pas tous les évêques et il fut ainsi possible de rétablir une hiérarchie après que Parker eut été élu archevêque de Cantorbery par le chapitre de cette cathédrale. Il ordonna lui-même ensuite treize nouveaux évêques qui furent pour la plupart très bien choisis, en raison de leur culture et de leur valeur morale. Le bas-clergé se plia

beaucoup plus facilement à l'acte de Suprématie : sur 9 400 desservants de paroisse seuls 300 environ refusèrent le serment.

Les nouveaux évêques élaborèrent une nouvelle Bible. Mais surtout ils préparèrent les « 39 Articles » qui devaient être adoptés en 1563. Ces articles conservaient une liturgie très influencée par le catholicisme (tout en abandonnant le latin, le culte des images) mais définissaient des dogmes proches du calvinisme : Écriture, seule source de la foi ; deux sacrements, baptême et eucharistie mais sans qu'il y ait sacrifice, la communion au Christ étant spirituelle ; de même la discipline fut modifiée de façon importante, autorisant par exemple le mariage des prêtres.

Élisabeth ne ratifia pas immédiatement ces 39 articles. Le résultat fut que la papauté temporisa également, espérant une modification de la politique royale ou, peut-être, un changement de souverain comme cela s'était produit à l'époque de Marie Tudor. Ce qui explique que Pie V ait encouragé le soulèvement des grands seigneurs catholiques du Nord en 1569 et qu'il ait choisi ce moment pour excommunier la reine et délivrer ses sujets du serment de fidélité à son égard par la bulle *Regens in excelsis* (25 février 1570). Cette procédure souvent efficace au Moyen Âge, n'agissait plus dans l'Angleterre du XVI^{e} siècle.

Dès lors Élisabeth n'hésita plus. Elle ratifia les « 39 Articles » et déclencha les persécutions contre les catholiques malgré la modération du nouveau pape, Grégoire XIII. Elle fit exécuter le duc de Norfolk compromis dans un complot catholique (1572), pourchassa les jésuites formés spécialement à l'intention de l'Angleterre et qui débarquaient clandestinement dans le pays, les fit déclarer coupables de trahison ainsi que ceux qui les hébergeaient (1581) et fit exécuter un grand nombre de ceux qui étaient pris : 200 personnes environ dont les jésuites Cuthbert Mayne et Campion, et pour finir Marie Stuart (1587) que le pape avait pensé lui opposer en 1570.

La nouvelle Bible et le *Prayer Book* pénétrèrent sans difficultés au Pays de Galles et jouèrent leur rôle dans l'assimilation désormais bien engagée de la principauté. Il n'en fut pas de même en Écosse convertie presque tout entière au presbytérianisme.

L’essor du puritanisme

L’anglicanisme était proche du calvinisme au plan des dogmes. Mais son organisation hiérarchique, qui maintenait l’épiscopat, restait très voisine de celle de l’Église romaine. En Écosse, au contraire, le presbytérianisme, qui avait triomphé en 1560 sous l’impulsion de John Knox, avait aboli l’épiscopat et réduit la distance entre les fidèles et les clercs, les « ministres » étant élus par les fidèles et l’Église ayant une organisation proche de celle de Genève quoique plus démocratique. Les presbytériens exercèrent une grande influence sur les **puritains** anglais. Ceux-ci apparaissent autour de 1565 et veulent seulement, au début, « épurer » l’Église anglicane, notamment en supprimant les évêques, « loups dévorants », « serviteurs de Lucifer ».

Il est probable que, précédant en ce sens les Stuarts, Élisabeth ait considéré les évêques comme des auxiliaires précieux de son pouvoir, par l’intermédiaire de qui elle pouvait mieux gouverner l’opinion. Dès 1573, elle fit poursuivre un théologien de Cambridge, Thomas Cartwright, qui s’acharnait contre les évêques et dut s’enfuir en Allemagne. À partir de 1583, la répression devint plus dure malgré l’influence du secrétaire d’État Walsingham qui disparut d’ailleurs en 1590. Il est vrai que les puritains devenaient de plus en plus inquiétants pour le pouvoir. Leur dissidence ne concernait pas seulement l’organisation de l’Église mais aussi les dogmes : ils mettaient l’accent sur la prédestination que l’anglicanisme avait laissé dans l’ombre et que le presbytérianisme lui-même ne devait souligner qu’en 1643 dans ses « 33 articles ». Enfin leur nombre avait beaucoup augmenté.

Cette situation explique que la reine ait favorisé l’élévation à l’archevêché de Cantorbery d’un redoutable adversaire des puritains, John Whitgift, passé lui aussi par Cambridge, puis évêque de Worcester. Les membres de l’Église durent adhérer explicitement aux *39 Articles* et au *Prayer Book*, sous peine de suspension et de poursuites devant la Haute Commission dont le rôle répressif se développa. Cette rigueur envers les puritains qui s’exacerba après 1590, est peut-être responsable d’une baisse de la popularité d’Élisabeth à l’extrême fin du règne, mais cela reste douteux.

3. Les transformations de l’Angleterre. L’enrichissement du pays

Dans l’ensemble, la période élisabethaine fut caractérisée par un remarquable essor économique du pays qui atteignit l’euphorie au cours des six années qui suivirent le triomphe sur l’Armada (1588) : le butin énorme glané alors grâce à la Course enrichit évidemment un petit nombre d’entrepreneurs et de capitalistes ainsi que les capitaines corsaires mais il stimula aussi l’économie de tout le pays, contribuant à une large diffusion de la prospérité. En revanche, après 1593, la réaction de l’Espagne, gui diminua beaucoup les gains de la course, les taxes de guerre, les mauvaises récoltes en chaîne et la peste déterminèrent une conjoncture maussade qui se prolongea jusqu’à la mort de la reine. Mais le bilan du règne demeure, en matière économique, largement positif. Il est sûr, d’autre part, que la poussée démographique se prolongea au moins jusqu’à 1590-1595, la population s’élevant d’environ deux millions et demi d’habitants au temps de Henri VII à près de 4 millions et demi.

L’Angleterre élisabethaine reste, pour l’essentiel, un pays rural, ce qui ne saurait surprendre. Les 4/5^{e} des Anglais vivent à la campagne, surtout de l’agriculture mais aussi des nombreuses industries disséminées dans le pays. Mais les villes se développent et la croissance de Londres apparaît comme un phénomène extraordinaire.

L’évolution de l’Angleterre rurale

L’agriculture n’a évolué que lentement. Certaines régions demeurent fidèles aux habitudes ancestrales de vie et d’exploitation : ainsi dans les Fens, à travers une aire de 70 miles de diamètre, dans les comtés de Cambridge, Huntington, Lincoln, quelques milliers d’hommes parcourent de grands marais, perchés sur des échasses, vivant de la pêche, de la chasse aux canards et des roseaux… Néanmoins les forêts reculent devant les défrichements provoqués par la poussée démographique quoiqu’il reste daims et cerfs pour les chasses royales ou aristocratiques. Dans le Kent et

surtout dans les comtés de l'Est des Midlands le mouvement des enclôtures qui substitue un bocage de haies vives à l'*openfield* et le pâturage à moutons aux céréales fait des progrès malgré l'opposition des petits tenanciers et les entraves du gouvernement. Le mouvement demeure limité mais suscite beaucoup de passion : l'enquête de 1607 montra que depuis une trentaine d'années (soit à partir de 1575 environ) il avait entraîné dans les six comtés où il avait été le plus développé l'éviction de 2 232 tenanciers.

Ailleurs, il n'y a guère de changement important sinon les progrès du houblon dans le Sud et des plantes fourragères dans l'East Anglia, quelques spécialisations locales comme les fromages du Cheshire et du Suffolk. L'*openfield* domine la plus grande partie du pays sans modification des méthodes de culture, l'encombrante charrue de bois, améliorée par un soc de fer et tractée par le bœuf plutôt que par le cheval.

En revanche l'époque élisabethaine voit une remarquable expansion d'industries qui, éparpillées à travers les campagnes, n'en dépassent pas moins les besoins locaux ; houillères du Tyneside fournissant une importante quantité de charbon au port de Newcastle ; forges des régions boisées, Sussex, Weald, forêt de Dean ; industries textiles des districts de l'East Anglia, du West-Riding, et du Sud-Ouest qui font travailler de nombreuses personnes pour le compte des marchands-drapiers de Norwich, York, Bristol et Exeter.

La gentry domine ces campagnes. Ses membres sont, selon Trevelyan, « les personnages essentiels du théâtre de la vie rurale ». Un écrivain de l'époque, Thomas Wilson, estime en 1600 que le commun des gentilshommes est très riche et il observe le développement de leurs préoccupations capitalistes. Ces gentilshommes, écrit-il, « sont en bon point de devenir pour la plupart des bons ménagers et de connaître aussi bien l'art de faire rendre aux terres la rente la plus élevée que les fermiers ou les paysans de sorte qu'ils prennent leurs fermes en mains dès que les baux expirent, soit pour les cultiver eux-mêmes soit pour les laisser à ceux qui offrent le plus haut prix ». Pour ne pas diviser les domaines, la gentry envoie ses fils cadets chercher fortune dans l'industrie, le commerce ou l'exercice de la loi qui peut conduire à la politique et au Parlement. Elle a aussi pratiqué à son propre usage la « révolution de l'éducation » en

envoyant ses fils dans les meilleures écoles, les universités et les écoles de droit.

Toutefois, à cette époque, la paysannerie moyenne reste également très forte : les *yeomen* qui regroupent les francs-tenanciers et les fermiers, voire une partie des *copyholders*[1], ont été favorisés par la forte hausse des prix agricoles ; ils ont souvent acheté des fragments de domaines mis en vente par la Couronne. Wilson évalue les *yeomen* aisés à 80 000 familles environ pour l'Angleterre et le Pays de Galles, capables de « tenir 10, 11, 6 ou 8 vaches à lait, 5 ou 6 chevaux… et on les estime capables de dépenser pour leur subsistance et vie courante entre 300 et 500 livres environ ». Il leur adjoint 10 000 familles de *yeomen* très riches. Voilà des paysans qui se situent très nettement au-dessus du seuil d'indépendance défini par Pierre Goubert.

Le développement urbain. Londres

À la fin du XVI^e^ siècle l'Angleterre connaît un réel essor urbain, dont Londres fut le principal bénéficiaire. Mais d'autres villes se sont développées remarquablement : outre Bristol et York, la capitale du Nord où le commerce du textile est en net progrès, Exeter, florissant petit port où s'affirme le goût des entreprises lointaines et qui n'a pas moins d'une douzaine de compagnies commerciales, Newcastle qui exporte une quantité croissante de houille vers Londres, et Norwich, devenu la deuxième ville du pays, métropole du textile. Ces villes n'ont guère plus de 10 à 15 000 habitants mais la richesse des marchands est telle que, dans toutes ces villes, il y a des « fortunes de 5 chiffres », c'est-à-dire de plus de 10 000 livres, ce qui était tout à fait considérable. De plus, un certain nombre de villages sont en train de se transformer en petits centres industriels dont la population augmente et qui se débattent parmi les problèmes d'une première révolution industrielle : Manchester, ancien marché, bourg franc, dont les lainages bruts étaient devenus assez importants vers 1580 pour trouver des débouchés sur le continent par le port de Chester. Cette petite ville était gérée par une cour seigneuriale anachronique mal adaptée aux problèmes urbains. Il en est de même à

Sheffield, qui associe à la vieille fabrication des faux celle de la coutellerie et demeure sous l'autorité du comte de Shrewsbury. Leeds a multiplié par 10 en 30 ans ses ventes de lainages mais il ne recevra pas de charte de bourg avant le règne de Charles I^{er}. Dans un ordre d'idées diffèrent Yarmouth est devenu un port de pêche important (harengs).

Dans les villes ayant statut de bourg, la puissance croissante des marchands leur a permis de se rendre maîtres des conseils municipaux dont les attributions sont considérables puisqu'ils se placent au-dessus de tous les officiers royaux. Les *aldermen* ou *mayors* se recrutent presque uniquement parmi ces marchands, les hommes de loi et les propriétaires fonciers, excluant les artisans et les travailleurs. Ainsi à Exeter, les principaux armateurs et marchands contrôlent la municipalité de même qu'à Worcester (compagnie des drapiers), à York (marchands aventuriers), Coventry ou Shrewsbury. Les conseils assurent la police des marchés et des prix, des tavernes et des débits de boissons, déterminent les règles de l'apprentissage, veillent à l'hygiène, à la sécurité publique. Bien entendu, les progrès des marchands sont en relation avec ceux du commerce, et notamment du commerce extérieur.

Mais le phénomène le plus spectaculaire est l'essor ultra-rapide de *Londres* qui double sa population durant le règne. Les chiffres probables sont : 93 000 en 1563, 123 000 en 1580, 152 000 en 1593-1595… Cette croissance inquiète le gouvernement royal qui, à partir de 1580, chercha vainement à s'y opposer, interdisant les constructions neuves, ce qui n'eut d'autre effet que de « provoquer les divisions des maisons existantes, les constructions à la dérobée en mauvaises briques, dans les cours des maisons anciennes, à l'écart des rues… soit toute une prolifération clandestine de taudis et de masures sur des sols aux propriétaires douteux[2] ». La ville s'agrandit sans cesse notamment vers l'ouest. Les équipements urbains font quelques progrès : certaines parties de la ville sont alimentées en eau par une station de pompage et des canalisations de plomb installées en 1594. Des médecins, gradués d'Oxford ou de Padoue, s'installent à Londres, mais seules les classes riches peuvent rétribuer leurs services.

Ce qui donne à Londres son immense influence, son rôle de « quatrième État » du pays, peut se résumer ainsi : d'abord la fonction politique car White Hall est le siège de la cour et le palais de Westminster celui du

Parlement, dont partent lois et décisions, vers lequel convergent les élites provinciales, les plus riches députés venant à Westminster suivis de leurs familles et de leur domesticité. Le gouvernement attire les légistes, avocats, procureurs qui s'installent dans Fleet Street et la cour des grands nobles qui ont pignon sur le Strand. Ensuite, et de plus en plus, la fonction commerciale : dans les quartiers de la cité, les douze grandes compagnies gèrent leurs affaires dans leur douze « halls ». Les profits des compagnies, des actionnaires de la course, sont souvent très gros à cette époque et le trafic augmente frénétiquement, devenant vingt fois supérieur à celui du deuxième port du pays, Bristol. Les marchands anglais remplacent de plus en plus les étrangers et les hanséates sont expulsés en 1597. La ville a de grands marchés : bestiaux et chevaux à West Smithfields, près des remparts ; poisson frais à Billingsgate ; boucherie et cuirs au Leader Hall. Et depuis 1566 une bourse fondée par Thomas Gresham, appelée la Royal Exchange depuis 1570. Enfin Londres a une fonction éducative et culturelle croissante : elle est la ville des principales *Inns of Court* où les fils de la gentry viennent faire leurs études de droit, s'initier à la loi et à la politique, s'imprégner aussi des idées à la mode exprimées par le théâtre dont Londres est la ville par excellence. L'âge d'or du théâtre anglais commence en effet vers 1580 et dès avant la mort d'Élisabeth, Shakespeare n'est pas seul à fournir la scène en chefs-d'œuvre : Marlowe, Kyd, Ben Jonson, Dekker sont déjà en activité.

Après 1580, les villes sont menacées par **l'invasion des pauvres** : résultat de l'essor démographique mais aussi des mutations qui affectent l'économie et la société. Avec son lacis de ruelles, les mauvais lieux du quartier de Southwark au sud de la Tamise, Londres est la ville la plus vulnérable. La société réagit en protégeant les pauvres mais aussi en réprimant. Les institutions d'assistance (d'autant plus indispensables que les ordres religieux ont été supprimés) se multiplient. Il y a cinq grands hôpitaux à Londres : St. Bartholomew's qui dispose de 100 lits et de 3 à 4 médecins, pour les malades pauvres ; Christ's Hospital pour les enfants délinquants auxquels on donne une éducation sérieuse ; St. Thomas de Southwark pour les infirmes, incapables de travail ; et Bridewell, un palais devenu maison de correction. Et encore le Bethlehem Hospital réservé aux malades mentaux. Dans d'autres villes, le problème est également affronté

avec résolution ; à Norwich, où les 2 000 pauvres recensés représentent 15 % de la population ; à Ipswich, où l'hôpital est divisé en sections correspondant aux diverses incapacités et où on s'occupe de placer les enfants pauvres après les avoir « récupérés » ; à Lincoln, où l'on construit, en 1591, un institut pour enfants qui est presque une école technique… Néanmoins tout cela ne suffit pas et la législation des *poor laws*, importante depuis 1563 jusqu'à la grande loi de 1601, se préoccupe de parer au danger. Pour retenir les pauvres sur leurs paroisses d'origine, le principe de la responsabilité locale de leur assistance et de leur entretien est reconnu. La charité privée doit suffire en temps normal mais, en temps de crise, elle est relayée par le gouvernement local au moyen de taxes sur les riches : en même temps des surveillants des pauvres sont créés, qui peuvent obliger les pauvres à travailler au taux fixé des salaires ou procéder à leur « renfermement ».

Le style de vie : l'enrichissement

À l'époque d'Élisabeth, le style de vie de la société anglaise a sensiblement évolué. Nous le savons grâce à des descriptions assez précises comme celle d'Harrison (1577) ou de Wilson (1600) qui se réfèrent souvent à l'état du pays une ou deux générations auparavant. Il est évident que le pays est entraîné, au moins jusqu'en 1590-1595, dans un processus d'enrichissement qui concerne une grande partie de la société tout en aggravant le déclassement des *having not*, si on peut risquer cette expression anachronique, et en rendant très sensible le paupérisme. Quels sont les éléments les plus visibles de cet enrichissement ?

a) La maison. L'amélioration est ici sensible à tous les niveaux. Au sommet de l'échelle, quelques palais extravagants pour l'époque comme Theobalds (Hertfordshire), la résidence des Cecil, Longleat (Wiltshire), Hardwick (Derbyshire). Les plus riches des citoyens, parfois de nouveaux riches comme Sir John Thynne, le bâtisseur de Longleat, qui procédait d'une famille de petite noblesse du Shropshire et avait effectué son ascension dans l'ombre du « protecteur », Somerset, se situaient ainsi à

l’échelle des rois dans ces palais qui ont presque la dimension des châteaux de la Loire et dont l’ampleur, la décoration exubérante portent la marque de l’euphorie du temps. Au-dessous, de très nombreux manoirs, de dimensions beaucoup plus modestes mais encore très vastes, comme Chastleton House » près d’Oxford, construite en pierre de taille ou en brique alors que les colombages ne subsistent que sur les marges galloises et dans les zones forestières (ainsi « Old Moreton Hall » dans le Cheshire). Ces manoirs se distinguent par des nouveautés telles que les nombreuses cheminées couvertes de manteaux souvent admirables, les fenêtres plus nombreuses et plus larges où le verre remplace les panneaux de bois du Moyen Âge. Le souci d’une vie plus agréable se traduit par l’apparition d’escaliers plus larges, de galeries amples destinées à la promenade par les jours pluvieux, d’accessoires permettant de se livrer à certains exercices physiques, mais aussi par les soins donnés aux jardins (il y en avait quatre à Theobalds) où l’on introduit volontiers des plantes nouvelles (dauphinelle, cytise, rose de Noël, passiflores), les espèces exotiques venues des Canaries ou d’Amérique.

Fermiers et *yeomen* cependant continuent à habiter dans la plupart des cas leurs maisons de pisé mais ils commencent à les diviser en plusieurs pièces (enquête de l’évêque de Lincoln en 1605) sauf en Galles où la pièce unique reste de règle.

— Dans le cas de **l’ameublement**, le progrès est quasi-général. Harrison le constate dès 1577 : « L’ameublement de nos maisons augmenta aussi et même de manière à atteindre le raffinement et ici je ne parle pas seulement de l’aristocratie et de la gentry mais même des plus basses classes en bien des endroits de nos régions du Sud… Certes, dans les maisons des nobles, il n’est pas rare de voir de riches tapisseries d’Arras, de la vaisselle d’argent et bien d’autres plats qui peuvent garnir plusieurs buffets, atteignant souvent une valeur de 1 000 à 2 000 livres… » L’amélioration est remarquable pour ce qui est de la literie. Alors que vers 1550 un homme passait pour riche s’il pouvait s’offrir un matelas de plumes, on voit trente ans plus tard se répandre largement les matelas de laine, draps, couvertures, oreillers, quoique ce dernier accessoire fut jugé efféminé dans certaines régions. Dans les maisons riches, les lits à baldaquins et colonnes deviennent courants. Changement notable dans la vaisselle : le bois est remplacé par l’étain ou

l’argent. Pour boire, on use assez fréquemment de verres de Venises ; la coutellerie de Sheffield est déjà connue mais la fourchette est une rareté. Même les fermiers et les artisans avaient des tapisseries et des tentures, des nappes et de la lingerie de prix. Les chaises, en revanche, étaient un luxe et les installations sanitaires à peu près inconnues encore que l’usage du savon se développât, ainsi que celui du bain pris devant la cheminée.

— Le luxe du **costume** atteint les classes moyennes des villes. Les *yoemen* portent du drap fin tissé à la maison tandis que les paysans et les pauvres artisans portaient des carisées grossiers du Surrey ou du Hampshire.

— Quant à la **nourriture**, les étrangers remarquent qu’elle est très riche. Les voyageurs espagnols estiment que fermiers et petits propriétaires paysans se nourrissent aussi substantiellement que des rois. Les livres de comptes conservés des maisons de « squires » (littéralement « écuyers ») évoquent des repas qui déconcertent d’autant plus qu’il ne s’agit pas de banquets exceptionnels. Chaque plat représente un dîner actuel : gigot de mouton à l’ail, chapon aux poireaux, épaule de veau aux navets, etc. La sole, la lotte, le congre ou le merlan permettent de respecter le vendredi. Sans doute la nourriture est assez peu variée, les légumes verts sont plutôt rares et les seuls mets exotiques, encore réservés aux riches, sont les oranges et les citrons. Les paysans consomment surtout des céréales, des choux, des navets, de la viande de mouton, des volailles et du gibier. Le « porridge » apparaît. La bière et le cidre sont les boissons du plus grand nombre. Seuls les nobles et les marchands boivent de temps à autre une pinte de vin clairet.

Conclusion

Ce style de vie où le goût du luxe et les appétits de jouissance s’affirment, qui prise aussi le divertissement (tir à l’arc, danses « morisques », jeux de quilles), est néanmoins contesté par la passion puritaine des classes laborieuses de la nation : *yeomen*, artisans, petits marchands, qui prêchent la crainte de Dieu et l’ascèse. Il y a là sans aucun

doute un germe puissant de division pour l'avenir. Mais les progrès du pays et son enrichissement ont aussi largement développé en Angleterre une conscience orgueilleuse de la puissance nationale. Après le désastre de l'Armada, Drake ou Hawkins avaient même rêvé, bien plus que la lucide Élisabeth, à l'écrasement final de l'Espagne et à l'avènement de leur pays au « leadership » mondial. En ce sens, le puritanisme fut un levier de plus ; il conçut la prédestination au plan de la nation. À la fin du XVI^e^ siècle un véritable messianisme anglais devient perceptible. Malgré le succès très limité des premières tentatives de colonisation anglaise, voici comment s'exprimait Richard Hakluyt à propos de l'Amérique du Nord : « Et le même homme, qui sent cette inclination en lui-même, selon toute probabilité, peut espérer ou plutôt mettre sa confiance dans la prédestination de Dieu, parce que dans cette dernière période du monde… le temps est accompli de recevoir aussi ces gentils dans sa grâce ; et que Dieu le suscitera comme instrument d'accomplissement de ce dessein. Il semble probable par le sort des précédentes tentatives faites par les Espagnols et les Français à diverses reprises que les contrées qui s'étendent au nord de la Floride, Dieu les a réservées pour être réduites à la civilisation chrétienne par la nation anglaise[3]. »

Lectures complémentaires

• CAHEN (Léon) et BRAURE (Maurice), *L'Évolution politique de l'Angleterre moderne, 1485-1660*, Paris, A. Michel, (coll. L'évolution de l'Humanité), 1960, 684 p.

• BLACK (J.N.), *The Reign of Élisabeth*, t. VIII de la Coll. Oxford History of England, Londres, 1960, VIII-504 p.

• DODD (A.H.)., *Life in Élisabethan England*, Londres, B.T. Bastford, 1961, 176 p.

• STONE (Lawrence), *The Crisis of the Aristocracy, 1558-1641*, Oxford Univ. Press, éd. abrégée, 1967.

• MARX (Roland), *Lexique historique de la Grande-Bretagne*, Paris, A. Colin, 1976, 212 p.

CHAPITRE 12

L’affrontement des nationalismes

1. Les nationalismes

« À l’idée médiévale d’une hiérarchie de royaumes se substituait celle d’une communauté égalitaire de nations libres ». Cette appréciation de Roland Mousnier convient parfaitement à la situation européenne des années 1550 et 1560.

À la notion d’empire, rassemblant territoires et peuples divers autour d’un idéal commun, succède donc celle de nation. Entendons bien qu’il ne s’agit pas de nationalismes à l’état pur si tant est qu’ils aient jamais existé. Chaque nationalisme intègre des intérêts économiques en contradiction avec ceux de l’adversaire mais aussi une idéologie sous la forme de la religion. Presque tous les affrontements entre nations au cours de la deuxième moitié ou du dernier tiers du XVIe siècle se doublent d’un antagonisme religieux : catholiques et réformés s’opposent dans les conflits entre l’Espagne et l’Angleterre, l’Espagne et les Pays-Bas. Catholiques et musulmans s’opposent sous les espèces de l’Espagne et des Turcs, de l’Empereur et des Turcs. Musulmans sunnites et chiites sont inconciliables et la haine religieuse nourrit l’antagonisme turco-perse. De même la Russie orthodoxe

est-elle en lutte avec les Tatars (ou Tartares) passés à l'Islam, avec la Suède luthérienne. L'opposition franco-espagnole elle-même s'alimente pour une part notable à la source des guerres de religion : Philippe II redoute de voir un roi protestant en France, circonstance désastreuse pour la foi catholique et pour l'Espagne parce que les Français donneraient alors la main aux Flamands et aux Hollandais. Il n'y a guère que le conflit entre les Turcs et les Vénitiens pour se préoccuper assez peu du fait religieux et mettre sans hésitation au premier plan les intérêts économiques ou les ambitions territoriales. La participation de Venise à la Sainte Ligue en 1570-1573, a le sens d'un ultime effort pour sauver l'empire vénitien d'Orient. Mais le pragmatisme anglais, la convoitise anglaise à l'égard des trésors espagnols, s'accompagne, on l'a vu en lisant Hakluyt, d'un véritable messianisme.

Les nationalismes sont servis par l'émancipation des langues et surtout par l'usage croissant des langues populaires dans les actes officiels et dans l'imprimerie parce qu'il permet de diffuser dans de plus larges secteurs de l'opinion les idéaux des classes supérieures, des « notables ». Ainsi, par le choix d'un langage commun entre les princes, l'administration, les élites, la fraction alphabétisée du peuple, une conscience nationale se forme. Les relations des ambassadeurs vénitiens expriment bien ce phénomène. Et les récits de voyages définissent de plus en plus des caractères nationaux que, bien souvent, ils opposent.

Les nations les plus puissantes, cependant, qui poursuivent simultanément des objectifs territoriaux, économiques, religieux, accèdent à une pratique « impérialiste », pour user d'un terme à la mode. Il existe un impérialisme ottoman, un impérialisme espagnol (plutôt castillan) et, sous Élisabeth, un impérialisme anglais. L'impérialisme français est en veilleuse, rendu provisoirement impossible par les convulsions du pays. Mais cet effacement ne durera pas.

Le renforcement du pouvoir central — on peut écrire de l'absolutisme (Espagne, Angleterre) ou du despotisme (Turquie, Perse) —, l'accroissement général de la fiscalité, l'évolution vers des armées permanentes et aux effectifs en hausse, autant de facteurs favorables aux rivalités des nationalismes. C'est la multiplicité des affrontements qui, jointe à la fréquence des crises économiques et des épidémies et au

déclenchement des guerres civiles très graves (France, Russie), fait du dernier tiers du XVI^e^ siècle un véritable « Temps des troubles ».

2. Espagne contre France

La paix du Cateau-Cambrésis était avantageuse pour l'Espagne sans être désastreuse pour la France. Les deux monarques avaient conclu le traité afin de mettre de l'ordre dans leurs affaires intérieures qui en avaient le plus grand besoin. Les conditions d'une paix durable, voire longue, avaient été créées entre les deux pays.

De fait, de 1558 à 1570, Philippe II ne fit à peu près rien pour profiter des difficultés de la France sous la régence troublée de Catherine de Médicis et les débuts du règne de Charles IX. Il ne parut pas songer à prendre le parti des grands féodaux en révolte plus ou moins ouverte. D'une part, il était de plus en plus préoccupé par la situation aux Pays-Bas. D'autre part, il savait que Catherine gardait une grande influence sur le jeune roi et qu'elle ne désirait pas rompre avec l'Espagne. Mais, en 1571, l'entrée de l'amiral Coligny au Conseil modifia les données du problème : Coligny prit beaucoup d'empire sur Charles IX. Il souhaitait l'entraîner dans une action contre les Espagnols, qui s'appuierait sur les révoltes flamandes. Le projet était cohérent : « il existe de nombreuses ressemblances entre l'organisation des gueux et celle des huguenots français : dans les deux cas même confédération souple de provinces et de villes, dans les deux cas regroupement du parti autour d'une illustre famille, celle des Bourbons en France, celle des Orange-Nassau aux Pays-Bas[1] ». En même temps il s'agit de marier Henri de Navarre, le calviniste, à Marguerite de Valois et de faire alliance avec l'Angleterre d'Élisabeth. Philippe II est inquiet d'autant que tous les Grands de la Cour de France, sauf les Guise, sont hostiles aux Espagnols. Le 29 avril 1572 déjà, une alliance défensive est conclue à Londres entre l'Angleterre et la France. À la même date, Mons et Valenciennes (en Flandre « espagnole ») ont ouvert leurs portes à une troupe de huguenots français conduits par Ludovic de Nassau et La Noue. L'ambassadeur espagnol, Diego de Zuñiga, parfaitement lucide, écrit le

4 juin 1572 : « Il est clair que les Français prennent part à l'affaire, qu'ils le dissimuleront tant qu'ils le pourront, jusqu'au moment où ils connaîtront comment elle tournera. Car, si l'entreprise réussit, ils l'embrasseront ; autrement ils diront que ces troubles les ennuient beaucoup. »

Mais l'affaire des Flandres tourne mal et Charles IX s'y intéresse moins. Le 26 juin 1572 un grand Conseil a lieu où Coligny, contre le duc d'Anjou, tente un dernier effort, évoque la France réconciliée dans une entreprise nationale contre l'Espagne avec l'appui certain des villes de Flandres. Il échoue, plein de fureur : « Qui empesche la guerre d'Espagne n'est bon français et a une croix rouge dans le ventre. » Mais en début d'août, Coligny semble avoir convaincu Charles malgré Paris, si violemment hostile aux protestants qu'il penche pour les Espagnols. On devine alors la satisfaction de Philippe II à la nouvelle de la Saint-Barthélémy. Il accueille l'ambassadeur français, Saint-Gonard, en riant (à la stupéfaction de l'assistance) et écrit à Zuñiga : « C'est une des plus grandes joies de ma vie entière… » Voilà qui semble devoir prolonger l'état de paix entre la France et l'Espagne.

Désormais, il est vrai, et jusqu'au triomphe définitif d'Henri de Navarre, Philippe II va soutenir l'une des deux Frances contre l'autre. Les rancœurs de la Saint-Barthélemy, la disparition de Charles IX en 1574, ont rallumé les guerres de religion. Contre l'Union calviniste, dirigée par Henri de Navarre, le roi d'Espagne soutient les Ligues catholiques fédérées par Henri de Guise (1576). Parallèlement, les relations se tendent entre les deux souverains : Philippe II préfère marier sa fille au duc de Savoie qu'au frère du roi de France, intervient dans les affaires de France par la Ligue tandis qu'Henri III appuie discrètement le prieur de Crato, Antoine, contre Philippe II lors de la succession du Portugal en 1580 (patentes signées du roi de France trouvées sur les vaisseaux de la flotte de Strozzi envoyée aux Açores pour soutenir le prieur de Crato). En 1589, l'assassinat d'Henri III fait d'Henri de Navarre, prince calviniste, l'héritier légitime du royaume de France. Mais, dès avant cet événement, la guerre civile s'est exaspérée et l'intervention espagnole précisée : en 1585, Philippe a signé avec la Ligue un traité d'alliance, subventionnant les Guise (50 000 ducats par mois). L'ambassadeur vénitien Contarini accuse Philippe II d'avoir mesuré son soutien à la Ligue de façon à prolonger les troubles et les divisions de la

France, affaiblissant ainsi l'un de ses adversaires les plus sérieux. Cette argumentation est contestable : Philippe II n'avait sans doute pas les moyens de soutenir la Ligue jusqu'à la victoire tout en triomphant de la rébellion des Flamands. Son meilleur homme de guerre, Alexandre Farnèse, est obligé de courir des Flandres jusqu'à Paris pour obliger Henri de Navarre à lever le siège (septembre 1590), puis, après avoir laissé une garnison espagnole, de retourner en Flandres (avril 1591) d'où il revient une nouvelle fois en 1592 pour débloquer Rouen. En 1592, Philippe II suspend ses secours aux Ligueurs du Languedoc parce que la révolte de Saragosse lui a valu de grands frais. À ce sujet, le jugement de l'ambassadeur Vendramino est plus réaliste : « La guerre de France dura autant que l'or d'Espagne ».

Mais, en même temps, les interventions trop voyantes de Philippe II et de son représentant en France, le duc de Feria, à propos de la succession au trône, (la Ligue avait proclamé roi le cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X, mais il mourut rapidement), où il aurait voulu faire accéder sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, comme petite fille d'Henri II, et l'entrée en scène du duc de Savoie Charles-Emmanuel en Dauphiné et en Provence réveillèrent le nationalisme français parmi un grand nombre de catholiques (les catholiques « royaux », surtout des notables, dont l'ancien secrétaire d'État Villeroy). Ce parti montra sa force lors des entretiens de Suresnes, entre ligueurs et catholiques royaux, et des états généraux de 1593 où Philippe II et le duc de Feria perdirent définitivement la partie.

La conversion d'Henri IV, l'absolution de l'archevêque de Bourges, le sacre à Chartres (23 février 1594), l'entrée d'Henri IV à Paris et le départ de la garnison espagnole (22 mars 1594) constituent un tournant. Au cours des années 1595-1598 ce sont la France en voie de réunification et l'Espagne qui sont face à face : Philippe II soutient les chefs ligueurs qui ne se sont pas ralliés. Mais la Bourgogne, le Languedoc, la Provence et Marseille, la Bretagne, rentrent successivement dans la mouvance royale. Le roi d'Espagne doit se résigner. Comme les opérations militaires donnent des résultats contradictoires (victoire de Fontaine Française à l'Est pour la France, évacuation des Espagnols et des Savoyards ; mais perte, au Nord, de Doullens, Cambrai, Calais, Amiens, à la suite de l'offensive du comte de Fuentes), les deux adversaires, incapables de se vaincre, signent le 2 mai

1598 le traité de Vervins qui reprend les clauses de la paix du Cateau-Cambrésis.

3. La révolte des Pays-Bas

Aux origines du conflit

On a vu que l'affaire des Pays-Bas avait joué son rôle dans les relations entre la France et l'Espagne. C'est en 1566 que se déclenche la révolte des Pays-Bas contre l'administration espagnole et contre leur souverain « naturel », Philippe II. Mais, depuis une quinzaine d'années, la situation n'avait cessé de se dégrader.

La guerre menée par l'Empereur, puis par Philippe II, contre la France jusqu'au Cateau-Cambrésis, est responsable de l'aggravation considérable de la fiscalité. Les Pays-Bas auraient contribué, de 1551 à 1558, pour l'énorme somme de 17 millions de ducats. En temps de paix ils versaient encore environ un million et demi de ducats par an, dont une part notable, consacrée à l'entretien des troupes espagnoles que la population supportait de plus en plus mal en raison de leur morgue et de leur insolence. Les classes riches, mécontentes de l'ampleur des prélèvements fiscaux, ont aussi des griefs politiques. Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles Quint, qui succéda en 1559, comme « gouvernante » des Pays-Bas, à Marie de Hongrie, semble ne pas avoir eu la même intelligence politique. De plus, Philippe II, en quittant le pays cette même année, paraît lui avoir donné des consignes strictes : gouverner avec les avis de trois conseillers, le comte de Berlaymont comme conseiller militaire, Aytta Van Zwicken (dit Vigliers), excellent juriste frison, surtout Antoine Perrenot de Granvelle, nommé cardinal-évêque de Malines. Les grands seigneurs, qui, au temps de Charles Quint et même sous Philippe, avaient tenu un rôle important dans les trois conseils de gouvernement, eurent l'impression d'être réduits à un rôle de figurants. Comme ils conservaient aux yeux de l'opinion une part de responsabilité dans les décisions les plus impopulaires, certains grands seigneurs furent amenés « à se désolidariser du gouvernement et à prendre

la tête de l’opposition, tout en étant membres du Conseil d’État ». Ce fut le cas des comtes d’Egmont et de Hornes (ou Hoorn), et aussi du prince d’Orange, Guillaume de Nassau. Ne se résignant pas à leur effacement, ils obtinrent de Philippe II, en 1561, le départ des troupes espagnoles ; puis, à la suite d’un véritable réquisitoire contre Granvelle, le départ de celui-ci en 1564.

Mais la protestation fiscale et politique, qui était surtout le fait des seigneurs et de la bourgeoisie, s’accompagnait d’une dissidence religieuse de plus en plus importante. L’opinion avait mal admis la création de 14 évêchés nouveaux qui représentaient une charge financière supplémentaire. Elle s’accompagnait d’une réforme des chapitres qui écartait des canonicats les cadets de noblesse, jusque-là assurés d’une sinécure profitable. De plus, la répression contre la diffusion du calvinisme et même de l’anabaptisme, devenue sévère, appauvrissait le pays déserté par de nombreux protestants : le nombre des condamnations à des peines diverses aurait atteint 36 000 de 1559 à 1566. Le comte d’Egmont fut envoyé à Madrid pour demander un relâchement de la sévérité. Il n’obtint rien : bien au contraire les lettres de Philippe II des 17 et 20 octobre 1565 demandaient la pleine application des édits contre l’hérésie et annonçaient l’introduction de l’Inquisition aux Pays-Bas. Cette nouvelle augmenta le mécontentement et les calvinistes le mirent à profit en rédigeant contre les édits un manifeste modéré dit « Compromis » qui obtint l’adhésion de nombreux catholiques. En avril 1566 une pétition contre les édits était envoyée à Marguerite de Parme à l’instigation du prince d’Orange et l’alliance de Saint-Trond était conclue, le 14 juillet 1566, entre les grands seigneurs et les calvinistes. Il y a donc conjonction d’une fronde féodale et d’une dissidence religieuse.

La prise de position des grands seigneurs, à l’imitation d’Egmont et d’Orange, est en effet beaucoup plus politique que religieuse. Les grands seigneurs des Pays-Bas étaient presque indifférents en matière religieuse : élevés par des humanistes, ils n’avaient reçu qu’une formation libérale et se souciaient peu de conformer leur vie aux contraintes religieuses. Ils spéculaient à la Bourse d’Anvers et se livraient voluptueusement aux orgies de table, certains seigneurs, dont Guillaume d’Orange, buvant tant qu’ils furent plusieurs fois près d’en mourir.

Mais Egmont et Orange étaient de très puissants personnages dont le choix initial devait être décisif en raison de leur prestige. Le comte d'Egmont était, selon Henri Pirenne, « le plus brillant et le plus populaire de la haute aristocratie des Pays-Bas » ; il avait servi Charles Quint avec bonheur à Alger, à Metz, à Saint-Quentin. Très riche, il possédait de grands polders en Hollande, la ville d'Armentières, la principauté de Gravières. Il vivait sur un train magnifique, était un peu vaniteux mais franc et sympathique. Il excellait à soulever les masses s'il ne savait toujours où les conduire. Quant à Guillaume d'Orange, le plus grand seigneur des Pays-Bas, il avait d'immenses possessions, notamment en Luxembourg, un revenu de 150 000 florins, et il était gouverneur de plusieurs provinces du Nord. Instruit et simple, c'était une tête politique.

La première phase de la révolte : 1566-1571

L'alliance de Saint-Trond avait précédé de peu les premiers troubles. Ils éclatèrent le 10 août 1566 dans la région d'Armentières et d'Hondschoote, avec comme troupe de choc les ouvriers du textile, puis gagnèrent la Flandre (Ypres, Gand, Anvers), la Zélande, la Hollande et même la Frise. Ils se caractérisèrent avant tout par des comportements iconoclastes, des violences contre les églises et les monastères. L'opinion publique, demeurée en majorité catholique, réagit assez vivement : quelques bandes d'anabaptistes flamands se réfugièrent en France, à Dieppe. Guillaume d'Orange et son frère Louis de Nassau avaient levé des troupes mais ils furent battus par celles de Marguerite de Parme et obligés de se réfugier en Allemagne (avril 1567) où ils commencèrent à recruter une armée.

L'erreur de Philippe II fut de déclencher une répression violente d'autant plus inutile que Marguerite de Parme avait, dès novembre 1566, rétabli seule son autorité en profitant des excès calvinistes. Obligé de différer sa réplique à cause d'une offensive turque en Méditerranée, Philippe II confia cette répression au duc d'Albe. Celui-ci récupéra les *tercios* stationnés en Italie et gagna les Pays-Bas durant l'été 1567, plaçant le *tercio* de Lombardie à Liège, celui de Sicile à Bruxelles et celui de Naples à Gand. Pourvu de grands pouvoirs civils et militaires il fit arrêter les comtes

d’Egmont et de Hoorn, provoquant la démission de Marguerite de Parme, puis il mit en place **le Conseil des Troubles** où les principaux rôles étaient tenus par des magistrats espagnols. Ce conseil réduisit beaucoup l’importance des institutions normales. La substitution des Espagnols aux gens du pays dans la direction des affaires (Marguerite étant brabançonne), l’exécution des comtes d’Egmont et de Hoorn sur la Grand’Place de Bruxelles, le 5 juin 1568, transformait la révolte en un conflit qui opposait deux nations.

Toutefois, l’opinion fut plus atterrée qu’exaspérée par la violence de la répression. Louis de Nassau et Guillaume d’Orange qui tentaient d’envahir l’un le Nord, l’autre le Sud du pays, furent battus par le duc d’Albe. Les États-Généraux, convoqués à Bruxelles, acceptèrent de fortes augmentations d’impôts pour payer les troupes et la contribution atteignit plus de deux millions de ducats par an, auxquels s’ajouta le produit des confiscations des biens des rebelles (soit 250 000 à 400 000 ducats). Jugeant ses objectifs atteints, Philippe II accorda un « grand pardon » proclamé à Bruxelles le 16 juillet 1570. Pendant près de deux ans on put croire la révolte définitivement étouffée.

Reprise de la révolte

Mais, en avril 1572, les calvinistes réfugiés à l’étranger, qui avaient créé une flotte et qui jouissaient de l’appui des corsaires rochelais et anglais, débarquèrent à La Brielle et prirent le contrôle des bouches de l’Escaut. Simultanément, des soulèvements éclataient un peu partout dans le Nord, à Flessingue, en Zélande, Hollande, Utrecht, Gueldre, Frise. Louis de Nassau venant de France (avec le concours des huguenots français) et Guillaume d’Orange, venant d’Allemagne, envahissaient le pays, prenaient quelques places fortes. Mais la Saint-Barthélemy contraria les plans des révoltés : les places flamandes furent reprises par les Espagnols et le duc d’Albe entreprit la reconquête du Nord, occupant Haarlem. Là-dessus le duc fut relevé de son commandement au profit du gouverneur du Milanais, Luis de Requesens. Ce remplacement avait le sens d’un changement de politique ; Philippe, effrayé par le coût des opérations, désirait la

pacification : d'où le « pardon » du mois de mars 1574, la promesse de la suppression du Conseil des Troubles et d'une réduction des impôts. Mais les négociations entreprises avec les rebelles échouèrent et la mort de Requesens compliqua la situation (mars 1576). Privées de solde, les garnisons espagnoles se mutinèrent et les chefs militaires, sans ordres supérieurs, ne savaient quelles initiatives prendre. Don Juan d'Autriche, nommé en remplacement de Requesens, différait trop longtemps sa venue. Tandis que la Zélande et la Hollande s'étaient organisées en fédération sous la direction de Guillaume d'Orange, le pouvoir espagnol se défaisait : en novembre, la garnison espagnole d'Anvers, exaspérée, mettait la ville au pillage et massacrait 7 000 personnes. Du coup les États de Brabant, qui avaient lancé de leur propre mouvement, une convocation des États-Généraux, et les délégués calvinistes du Nord s'entendirent pour conclure la pacification de Gand (8 novembre 1576) : l'accord se faisait contre les troupes espagnoles dont le départ était exigé ; la liberté de culte était autorisée en Hollande et en Zélande en attendant la décision des États-Généraux ; ailleurs, seule la religion catholique était reconnue, mais la répression était abandonnée. Don Juan, qui arriva sur ces entrefaites, fut obligé d'accepter la pacification de Gand et de renvoyer les troupes espagnoles (édit perpétuel du 12 février 1577), puis il attendit la suite des événements à Namur.

Guillaume d'Orange fit une entrée triomphale à Bruxelles. Mais Philippe II n'était pas résigné : il envoya des renforts conduits par Alexandre Farnèse à Don Juan. Celui-ci reprit l'offensive et remporta une large victoire sur l'armée des États-Généraux le 31 janvier 1578. Au même moment, l'opinion catholique était effrayée par le comportement des calvinistes qui ne respectaient pas la pacification de Gand. Le comité révolutionnaire établi à Gand avait supprimé le culte catholique et dirigé des raids vers Bruges, Courtrai, Ypres, où le catholicisme fut également aboli. Guillaume d'Orange, conscient du danger, proposa aux États-Généraux une « paix de religion ». Il était trop tard. Les excès des calvinistes avaient consommé dans les esprits un divorce dont les conséquences allaient engager plusieurs siècles.

Union d’Arras et Union d’Utrecht. Nord contre Sud

Dans le Sud, et notamment en Flandre, le calvinisme avait pris la forme d’un mouvement démocratique aux tendances égalitaires qui visait la noblesse et ses privilèges autant que l’Église. Mais, en même temps, le calvinisme s’était révélé très intolérant. Ainsi, partout où le peuple était demeuré attaché au catholicisme, l’union contre les calvinistes rassembla toutes les classes de la société : il en fut ainsi en Wallonie, dans l’Artois et le Hainaut, où les nobles prirent l’initiative avec à leur tête le comte de Montigny. Le 6 janvier 1579 les députés d’Artois, de Hainaut et de Douai créèrent l’Union d’Arras sur la base de la pacification de Gand. Ils savaient pouvoir disposer de larges appuis en Brabant et dans le Sud-Est des Pays-Bas.

Les calvinistes répliquèrent par la constitution de l’Union d’Utrecht (23 janvier 1579) qui concernait toutes les provinces du Nord, de la Zélande et de la Hollande à la Gueldre et à la Frise, plus Anvers. Le successeur de Don Juan, Alexandre Farnèse, allait se révéler un chef militaire et un esprit politique de premier ordre et il aurait peut-être remporté une victoire totale s’il n’avait été contraint à plusieurs interventions en France (1590 et 1592). Il accorda la paix d’Arras (mai 1579), qui acceptait les principes de la pacification de Gand, prévoyait le départ des troupes espagnoles six mois après le rétablissement de la paix, promettait que les places importantes de l’administration seraient réservées aux nationaux : il pouvait d’autant plus s’engager en ce sens que la noblesse du Sud avait pris parti, choisi le catholicisme ; et, de fait, la paix d’Arras interdisait la pratique du culte protestant. Les clauses de cette paix provoquaient de nombreux ralliements.

La sécession du pays était contenue dans les événements de 1579, d’autant que la tête de Guillaume d’Orange était mise à prix. Le prince répondit par l’*Apologie*, adressée aux États-Généraux où il en appelait à la souveraineté nationale contre Philippe, le roi-félon… Tentant une dernière habileté, il proposait d’offrir la couronne à un autre prince, par exemple le duc d’Anjou, frère d’Henri III, qui accepta et mena son jeu personnel en 1582-1583, mais échoua. Pendant ce temps, Farnèse donnait la mesure de son talent : à partir de l’Artois, il prenait Douai ; à partir de Luxembourg, il s’emparait de Maestricht. Il prenait soin de solliciter des états d’Artois et de

Hainaut l’autorisation d’utiliser des troupes espagnoles pour ne pas se mettre en contradiction avec la paix d’Arras (1579 à 1581). Puis, de 1582 à 1587, il remporta une série impressionnante de victoires, reprenant Audenarde, Dunkerque, Bergues, Bruges, Gand, Bruxelles et Anvers (1585). À partir de 1584, sa tâche fut facilitée par la disparition de Guillaume d’Orange, assassiné le 10 juillet.

Farnèse avait entamé la reconquête des provinces du Nord lorsqu’il fut arrêté en pleine victoire par l’ordre d’aller débloquer Paris assiégé par Henri de Navarre. Dès lors, la fortune des armes lui fut moins favorable : les États-Généraux du Nord renoncèrent enfin à la fiction de la légitimité qui leur faisait rechercher la garantie d’un prince étranger et, à partir de 1588, ils s’organisèrent avec leurs seules forces sous la direction de Maurice de Nassau, fils de Guillaume d’Orange. Farnèse avait conquis plusieurs positions fortes au-delà de la Meuse et du Rhin : Deventer, Nimègue, Groningue à l’extrême-nord… Maurice de Nassau en réoccupa certaines en 1591. Farnèse étant mort en 1592 des suites d’une blessure reçue en Normandie, aucun de ses successeurs ne fit preuve de qualités comparables aux siennes. Groningue fut perdu par les Espagnols en 1594 et la guerre contre la France, de 1595 à 1598, divisa les efforts de leurs armées. En 1598, le roi d’Espagne se résignait, au moins provisoirement, à la perte du Nord et pour mieux assurer la position du Sud, il cédait les Pays-Bas à sa fille Isabelle-Claire-Eugénie et à son époux l’archiduc Albert d’Autriche, ce qui pouvait apparaître comme une possibilité d’autonomie[2]. Les Espagnols conservaient leurs garnisons dans les places-fortes des frontières. La trêve de douze ans (1609) et les traités de 1648 devaient sanctionner la situation de fait de 1598.

Le désir de continuer à jouer un rôle politique de la part de la noblesse, l’exaspération et les soulèvements contre les troupes espagnoles, le mécontentement profond provoqué par l’exercice du pouvoir du Conseil des Troubles, composé d’Espagnols et dirigé par le duc d’Albe, les principes de l’accord réalisé entre l’Union d’Arras et Farnèse, que Philippe II dut accepter, tout cela permet sans aucun doute de risquer l’expression d’opposition nationale pour qualifier la révolte des Pays-Bas. C’est bien à la naissance d’une nation que l’on assiste.

Mais il est plus difficile de choisir entre la thèse « belge » d'un Pirenne et celle des historiens néerlandais pour expliquer la division des Pays-Bas. On a déjà exposé les idées de Pirenne qui explique le rapprochement entre la noblesse et le peuple catholique, et finalement l'Espagne, dans les provinces belges, par l'intolérance et, en même temps, l'esprit révolutionnaire des calvinistes du Sud. Dans le Nord la situation était différente : les luthériens étaient aussi nombreux que les calvinistes, les villes et l'industrie étaient moins développées, le protestantisme n'avait pas pris la forme d'une revendication sociale. La noblesse n'avait donc rien à craindre et elle pouvait rester aux côtés des classes populaires pour prendre la tête du mouvement contre l'Espagne. Pour beaucoup d'historiens hollandais au contraire, c'est un « accident » historique, la reconquête du Sud par Alexandre Farnèse, qui a rendu possible et durable une division que rien ne laissait prévoir.

4. Espagne contre Angleterre

La fin des bons rapports

Jusqu'en 1566-1568, l'Espagne et l'Angleterre conservent d'assez bons rapports malgré quelques incidents. Ces deux puissances n'ont pas encore de litiges sérieux qui les divisent. Elles surveillent avec inquiétude la France. Philippe II se garde de favoriser contre Élisabeth la catholique Marie Stuart, qui est une Guise, qui sera d'ailleurs dauphine, puis reine de France, mais pour quelques mois seulement en raison de l'accident de François II. S'il l'avait ensuite fait, il aurait risqué d'augmenter dangereusement la puissance de la France. D'autre part, il ne tenait pas à se créer d'ennemi en mer du Nord, mer stratégique qui doit assurer les liaisons entre Espagne et Pays-Bas, fort importantes du point de vue économique autant que politique. De plus, les entorses au monopole commercial de l'Espagne dans son empire américain sont encore rares : John Hawkins a bien effectué deux voyages en 1562 et 1564 pour vendre des esclaves aux Espagnols. Mais ce n'est pas encore très grave. Philippe II qui, durant son séjour en Angleterre comme époux de Marie Tudor, avait tout fait pour la

restauration du catholicisme, ne réagit pas lorsqu'Élisabeth rétablit progressivement l'anglicanisme. Il intervient même auprès du Pape pour lui éviter l'excommunication. Ainsi que l'écrit l'ambassadeur vénitien Cavalli « à cause du dommage important qu'une inimitié (avec l'Angleterre) pourrait causer à ses États, il dissimule sa rancœur pour ne pas pousser la Reine à se rapprocher de la France et des Allemands ».

C'est à partir de 1566 que les rapports anglo-espagnols se détériorent, aussi bien en Europe qu'en Amérique. La reine d'Angleterre a été soupçonnée en Espagne, et très abusivement, d'avoir fomenté la révolte des Flandres et on envisage de lui rendre la pareille en Irlande. Les premiers incidents graves se produisent en 1568 : John Hawkins, qui s'était déjà livré à quelques expéditions de pillage en 1565, dans les Antilles, repartit en 1567 accompagné du jeune Francis Drake, ravagea la Vera-Cruz, mais il fut surpris au mouillage de San Juan de Ulloa par la flotte espagnole, réchappa par miracle et perdit presque tous ses navires et ses hommes qui furent condamnés par l'Inquisition et allèrent moisir dans les prisons tropicales (septembre 1568). Mais Élisabeth, de son côté, faisait mettre l'embargo sur cinq navires génois qui transportaient du numéraire pour la solde des troupes du duc d'Albe et qui s'étaient réfugiés dans les ports anglais pour échapper aux corsaires de La Rochelle : comme l'argent appartenait à des particuliers (ils avaient en fait conclu un *asiento* avec l'Espagne), Élisabeth avait pu éviter l'incident diplomatique. Le duc d'Albe prit fort mal la chose : il fit saisir les biens des Anglais qui résidaient aux Pays-Bas et Élisabeth répliqua en faisant de même aux dépens des commerçants espagnols et flamands fixés en Angleterre. L'ambassadeur d'Espagne paraissait compromis dans le soulèvement des grands seigneurs du Nord en 1569 contre Élisabeth. Mais Drake, en 1572, lance une nouvelle expédition, dans laquelle Élisabeth a pris secrètement une part : il débarque sur l'isthme de Panama, intercepte un convoi de mules qui transportait l'argent péruvien destiné à l'Espagne, met quelques villes au pillage et rentre en Angleterre avec un énorme butin. Il fait des émules : Lancastre, les Cavendish, plus tard Frobisher, le fils d'Hawkins. Élisabeth, excommuniée cette fois par Pie V (février 1570), devient « la servante de toutes les iniquités ». On sait que l'Angleterre se rapprochait alors d'une France où l'influence de Coligny atteignait son apogée (traité de Blois d'avril 1572). Mais la Saint-

Barthélemy modifia le jeu diplomatique et l'Angleterre jugea plus prudent un rapprochement avec l'Espagne : ce fut le traité de Bristol d'août 1574 qui rétablissait pour la dernière fois avant 1604 de bons rapports entre les deux pays : le contentieux né des confiscations de 1568-1569 était réglé, chaque pays s'engageant à ne pas accueillir les réfugiés politiques en provenance de l'autre.

La détérioration décisive des relations anglo-espagnoles : 1577-1585

En décembre 1577, Francis Drake part pour une grande expédition : il traverse l'Atlantique, passe par le détroit de Magellan, remonte le long de la côte du Pacifique, livre El Callao au pillage, rejoint la flotte espagnole qui transporte l'argent à Panama, fait un gros butin, traverse le Pacifique et rentre à Plymouth en septembre 1580 : c'est le premier tour du monde depuis l'expédition Magellan : Drake est armé chevalier sur le pont de la « Biche d'Or » par Élisabeth elle-même et l'Angleterre pressent que sa fortune dépend de la mer. La Reine éconduit l'ambassadeur espagnol Mendoza venu se plaindre de Drake. Pendant ce temps Philippe II fournit une aide à l'expédition de James Fitz-maurice dans le Munster Irlandais, en 1579, qui se solde d'ailleurs par un échec.

Mais le grand raid de Drake survient alors même que l'Espagne se détourne de la Méditerranée pour apporter tous ses soins à la conservation et au renforcement de la maîtrise du monde atlantique. L'affaire de la succession de Portugal aide puissamment à cette mutation. Au plan dynastique Philippe II était le mieux placé pour succéder au roi Sébastien (tué en 1578) et au cardinal Henri qui mourut le 31 janvier 1580 puisqu'il était le petit-fils de Manuel le Fortuné par sa deuxième fille alors que ses rivaux, la duchesse de Bragance et le prieur de Crato, n'étaient fils que du troisième enfant de Manuel ; et Antonio de Crato illégitime de surcroît. Si les notables, surtout les négociants, étaient favorables à Philippe parce que l'union de l'Espagne et du Portugal donnerait, pensaient-ils, une grande impulsion au commerce d'outre-mer, le sentiment national portugais soutenait le prieur de Crato. Vaincu, ce dernier se réfugia en Angleterre.

Mais Élisabeth se montra très prudente et ne voulut pas prendre la responsabilité d'une expédition vers les Açores où l'île de Terceira avait pris fait et cause pour Antonio. Catherine de Médicis, elle, accepta d'envoyer une flotte importante (60 navires) sous le commandement de l'amiral Strozzi, afin d'appuyer l'action d'Antonio de Crato qu'elle avait reconnu roi de Portugal. Strozzi fut complètement battu par le marquis de Santa Cruz, Alvaro de Bazan, et les Espagnols se rendirent maîtres de l'archipel des Açores (1582-1583). C'était une position très forte, au cœur de l'Atlantique, qui pouvait permettre de lutter beaucoup mieux contre les corsaires et les pirates anglais.

Un peu plus tard, l'ambassadeur à Londres, Bernardino de Mendoza, était expulsé d'Angleterre parce que compromis dans le complot Throckmorton qui se proposait de détrôner Élisabeth et de la remplacer par Mary Stuart. Philippe II, résolu à la rupture, mit l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient en Espagne ou au Portugal en mai 1585.

La guerre anglo-espagnole : « la Armada Invencible » et ses suites

Elle commence par un nouveau raid de Drake vers l'Espagne et les Indes Occidentales. Avec 25 navires et plus de 2 000 marins, il vient piller Vigo, puis traverse l'Atlantique, razzie Saint-Domingue, s'empare de Carthagène des Indes qu'il saque, lance encore un assaut réussi contre San Agustin de Floride et revient en Angleterre. Les Espagnols décident de répliquer par un coup décisif : l'invasion de l'Angleterre.

Le projet initial est sans doute dû à Alvaro de Bazan. En avril 1586, la décision était prise. Le marquis avait souhaité une attaque directe de l'Angleterre à partir de la péninsule ibérique, qui eût permis de prendre l'ennemi par surprise. Mais, après consultation d'Alexandre Farnèse, ce projet avait été très sensiblement modifié : la flotte espagnole tiendrait la mer et viendrait prendre aux Pays-Bas le corps expéditionnaire préparé par Farnèse, afin de le transporter en Angleterre. Ce plan avait l'avantage d'éviter le transport difficile de troupes nombreuses à travers l'Atlantique. Mais il avait l'inconvénient d'éliminer l'effet de surprise par l'allongement

des délais, de supposer réussie la coordination entre la flotte et Farnèse qui ne disposait pas d'un port en eau profonde.

Ce fut une grande entreprise : les archives espagnoles de Simancas regorgent de documents concernant les préparatifs de l'Armada. Mais les circonstances se révélèrent peu favorables aux Espagnols et les Anglais jouèrent parfaitement leur partie. Drake commença par retarder les préparatifs et par réunir de précieuses informations en menant un raid hardi sur Cadix au printemps 1587 ; puis Alvaro de Bazan, le chef de l'expédition, qui était un grand marin, mourut le 9 février 1588 alors que les préparatifs étaient à peu près terminés. Son remplaçant, le duc de Medina Sidonia, n'avait aucune expérience maritime et fut consterné par sa nomination.

Il y eut aussi des erreurs d'organisation. La flotte qui quitta Lisbonne le 20 mai 1588, forte de 130 bâtiments (dont 64 vaisseaux de ligne), avec 8 000 marins et 19 000 soldats, fut avariée par le gros temps et dut faire relâche à la Corogne mais elle y resta bien trop longtemps (18 juin-22 juillet). Ensuite, poussée par un bon vent, elle traversa rapidement le golfe de Gascogne et, malgré trois rencontres avec les Anglais, arriva à Calais le 6 août. Medina Sidonia, suivant ses instructions, a refusé le combat : il a subi quelques pertes provoquées par le tir précis de l'artillerie anglaise. Mais il conserve l'essentiel de ses forces.

C'est alors que la fragilité du plan se révèle : Farnèse prévient Medina Sidonia que l'embarquement du corps expéditionnaire ne peut se faire qu'à Dunkerque et qu'il aura du mal à ravitailler la flotte parce que les « Gueux de la Mer » bloquent les ports flamands. De plus, le mouillage de Calais est très peu sûr. Avant que la flotte ait levé l'ancre, dans la nuit du 7 au 8 août, les Anglais lancent des brûlots contre la flotte espagnole : affolement général, éparpillement des navires dont plusieurs vont s'échouer. Le lendemain, Medina Sidonia qui regroupe ses forces essaie vainement de provoquer l'abordage, les Anglais « décrochant » chaque fois et utilisant leur supériorité dans la manœuvre (vaisseaux légers) et l'artillerie : ce qui fait que le combat de Gravelines tourne à l'avantage anglais. Le vent interdit de revenir vers la Manche. Il ne reste alors que la solution de contourner les Îles Britanniques par le Nord pour revenir par l'Atlantique. Les vaisseaux qui prennent du retard dans la tempête sont là proie des

Anglais et des Hollandais ; les équipages qui débarquent sur les côtes d'Écosse et plus tard d'Irlande sont presque toujours massacrés. Quelques autres se sauvent en Norvège. À partir de septembre, et par petits « paquets », les navires espagnols regagnent les ports de la côte Cantabrique : au total 66, dont les deux tiers de vaisseaux de ligne. La moitié de la flotte et des hommes ont été perdus alors que la flotte anglaise a subi des pertes minimes.

Bien entendu, après ce désastre, corsaires et pirates anglais redoublent d'audace. Cela est bien ressenti en Espagne même où l'ambassadeur vénitien Contarini note en 1593 : « Ils (les Anglais) dévient la navigation, dépouillent les marchands, détruisent le commerce, apportent d'infinis dommages aux flottes des Indes Orientales et Occidentales. »

Toutefois les effets du désastre de l'Armada ont été parfois exagérés : en fait, le système des communications entre l'Amérique et l'Espagne ne fut nullement perturbé : en 1590 et 1591 les Anglais subirent de graves échecs, ne pouvant s'emparer ni de la Corogne, ni de Lisbonne et perdant plusieurs navires dans une attaque manquée contre les Açores. En 1594-1595, une expédition aux Antilles échoua de même et, fait plus grave, Drake et Hawkins y moururent de maladie ou de blessure ; 25 navires sur 30 furent perdus. En revanche, en 1596, Howard et Essex réussirent un hardi coup de main sur Cadix, s'emparant de l'or des galions, et les Espagnols sont obligés d'incendier leurs navires dans la baie pour éviter qu'ils ne soient emmenés par l'ennemi. À partir de cette date, les deux adversaires ne se portent plus que des coups sans effet. Ils se résignent tous deux à la paix en 1604. L'Angleterre a découvert sa vocation maritime. Sans doute, ce n'est qu'après 1650 qu'elle se lancera vraiment à la conquête de l'Atlantique. Mais l'Espagne a perdu sa chance d'abattre un grand rival potentiel.

5. Les offensives turques et les répliques chrétiennes

Dans le dernier tiers du XVI^{e} siècle, l'élan turc paraît s'essouffler à l'ouest sur terre comme sur mer. C'est parce que le grand effort est dirigé vers l'est, contre la Perse. Même à l'ouest, le colosse ottoman est encore capable de

mener de redoutables offensives. Désormais, cependant, les répliques chrétiennes peuvent être violentes : elles ont pu décider Constantinople à choisir l'Est après 1574.

Le duel hispano-turc en Méditerranée

Djerba (1560) a marqué l'apogée de la puissance turque en Méditerranée. De 1564 à 1571, les Turcs subissent des échecs spectaculaires. Après quoi, les positions se stabilisent et la grande guerre déserte la Méditerranée.

Le 18 mai 1565, une grande armada turque arrive devant Malte. Il s'agit de faire sauter le verrou que constituent l'île et ses chevaliers afin de disposer d'une base d'opérations de premier ordre vers l'Italie, la Sicile, la Méditerranée occidentale. Les Turcs ont mis le prix à cette expédition : plus de 200 galères, 25 000 hommes. L'alerte avait été donnée en Occident, mais l'armada turque a voyagé si vite que l'effet de surprise est obtenu. L'île fut occupée sans difficulté. Mais les chevaliers tenaient le petit fort Saint-Elme et les deux puissants forts Saint-Michel et Saint-Ange. Les défenseurs de Saint-Elme tinrent héroïquement du 24 mai au 23 juin et périrent tous. Ce délai sauva Malte : il permit de terminer les fortifications de Saint-Michel, de recevoir un premier secours espagnol (600 hommes). Les attaques furieuses des Turcs contre Saint-Michel, les mines, rien n'y fit. Le 7 août, une sortie du grand maître eut un bel effet. Le 7 septembre aucun résultat n'avait été obtenu par les Turcs que les épidémies décimaient. Le vice-roi de Sicile, Don Garcia de Toledo, qui avait reconstitué sa flotte depuis Djerba, débarqua alors avec un corps de 5 000 hommes à Malte. Les Turcs rembarquèrent dans de mauvaises conditions, voulurent tenter un dernier coup, y perdirent plusieurs milliers d'hommes. C'était le premier grand succès chrétien depuis longtemps.

En 1566, l'armada turque pénètre dans l'Adriatique mais n'obtient guère de résultats. En 1567 et 1568, les mauvaises récoltes chez les Ottomans, l'affaire des Pays-Bas pour les Espagnols, expliquent l'absence d'événements. Mais, depuis 1566, le pape est Pie V, vieillard à l'extraordinaire énergie, qui rêve de réconcilier tous les chrétiens et de les lancer contre le Turc dont chaque printemps fait redouter le retour sur

l’Italie. Il profite de la guerre de Grenade pendant laquelle les Espagnols ont eu très peur d’une intervention turque (installation des Turcs à Tunis en janvier 1570), pour gagner Philippe II à ses vues. Il profite des menaces turques contre Venise (pillage de Zara et de la Dalmatie, débarquement à Chypre en juillet 1570) pour rallier la République. La Sainte-Ligue est constituée entre juillet 1570 et mai 1571. Elle unit les forces de l’Espagne, Venise, Gênes et du pape pour trois ans (1571-1573).

La grande flotte chrétienne fut réunie péniblement, avec des retards qui firent douter du succès les gens d’expérience (Requesens, Garcia de Toledo, J.A. Doria) : ils conseillaient l’abstention. Don Juan d’Autriche promu chef de l’expédition, les Vénétiens et quelques capitaines espagnols choisirent l’action. Le 7 octobre 1571, les deux flottes qui se cherchaient se rencontrèrent à l’improviste à l’entrée du golfe de Lépante où la flotte chrétienne parvint aussitôt à enfermer l’adversaire : 208 navires du côté chrétien, 230 du côté turc mais qui ne purent se déployer. De plus, les Turcs étaient fatigués : ils tenaient la mer depuis longtemps. La victoire de la Ligue fut totale : 30 galères turques seulement échappèrent ; les autres furent prises ou coulées. Les Turcs : 30 000 tués, 3 000 prisonniers. Les chrétiens n’eurent que 10 galères coulées mais leurs pertes humaines furent considérables : 8 000 morts, 21 000 blessés !

Le retentissement de cette victoire fut immense dans le monde chrétien. Pourtant la Ligue subissait un rude coup avec la perte de son animateur, le pape Pie V mort en mai 1572. Une tentative contre Modon, en Morée, en 1572, afin d’exploiter l’avantage de Lépante, échouait, de peu il est vrai ; en 1573 Venise devait abandonner Chypre et signait avec les Turcs une paix séparée. Sans doute, Tunis était prise par Don Juan en 1573, mais pour être reperdue en 1574. Alors ? Lépante fut-elle une victoire sans conséquences ?

Tel n’est pas l’avis de Fernand Braudel :

« L’enchantement de la puissance turque est brisé.
Dans les galères chrétiennes, une immense relève de forçats vient de s’accomplir :
les voilà pour des années pourvues d’un moteur neuf.
Partout une course chrétienne active réapparaît, s’affirme.

Enfin, après sa victoire de 1574, et surtout après les années 1580, l'énorme armada
turque se disloque d'elle-même. La paix sur mer, qui va durer jusqu'en 1591, a été pour
elle le pire des désastres. Elle l'aura fait pourrir dans les ports[3]. »

En fait, après le paroxysme de 1571-1574, les grandes manœuvres sont terminées pour longtemps en Méditerranée, avant comme après 1591. Il ne s'agit plus que d'alertes, d'escarmouches, d'opérations sans grande ampleur, coupées d'ambassades et de trêves. Chaque année sans doute reviennent les rumeurs par grandes vagues sur la mer. Il y a des alertes plus sérieuses que les autres, en 1591, en 1595. Mais si l'on continue à se battre sur mer, c'est au rythme de la course.

À propos d'Alger et de Tunis notamment, nous avons déjà évoqué la guerre de course. Elle concerne le XVIe siècle dans son ensemble et non seulement les espaces méditerranéens mais aussi, au début du XVIIe siècle, l'Atlantique central et même la Manche. Elle s'accompagne de razzias dont sont victimes les côtes de la mer intérieure et plus encore les îles. Andraitx, petit port majorquin, est ainsi agressé en 1553, 1558, 1578. La Corse est peut-être l'île la plus visée de la Méditerranée occidentale et les raids barbaresques s'enfoncent dans l'épaisseur de l'île : en 1559, les Algérois surprennent le village d'Ambieta à 360 mètres d'altitude et trois lieues de la côte ; en 1561, Dragut et ses hommes escaladent la colline de Brando dans la péninsule du Cap Corse ; en 1576, toute la terre de Sartène est mise à sac. De jeunes bergers étaient razziés sur les côtes et emmenés en esclavage.

Sicile, Sardaigne, Baléares furent périodiquement attaquées, de même que les côtes de l'Algarve portugaise, du Levant valencien, de Catalogne, de la riviera gênoise ou de la Calabre. On comprend que l'Espagne méditerranéenne se soit dotée, au cours du XVIe siècle, d'un réseau important sinon continu de tours de guet construites sous la direction d'ingénieurs italiens : 36 tours sur le seul littoral valencien. Les Gênois firent un effort comparable pour protéger la Corse et la Sicile, particulièrement exposée, fut pourvue d'une ceinture complète de tours avec un système d'alerte par signaux optiques le jour et sonores la nuit.

Quant aux actions des Turcs eux-mêmes, elles ne sont plus après 1580 que des actions de police contre Le Caire, Tripoli, Alger qui intéressent surtout le monde musulman. Eudj Ali est mort en 1587. Et l'empire ottoman s'est retourné vers l'Est comme l'Espagne vers l'Ouest.

Les Turcs sur le Danube

De 1568 à 1593, le front de Hongrie s'est stabilisé. En avant, en arrière de ce front, la guérilla n'a jamais cessé malgré la trêve de 1568, renouvelée en 1579 et en 1583. À ce jeu, les « bons » chrétiens de Slavonie et de Croatie, se mettant en valeur, écrasent parfois les bandes turques. Mais cette guérilla a ruiné complètement la plaine hongroise, la partie musulmane aussi bien que la chrétienne.

Or en 1593, le gouverneur turc de Bosnie, Hassan, subit un gros échec dans les opérations de nettoyage qu'il conduisait, selon la coutume, contre les bandes de partisans uscoques retranchées dans les montagnes. Il y laisse la vie avec des milliers de ses hommes. Ce fut l'origine d'une guerre de quatorze ans (1593-1606) voulue par l'armée ottomane et l'un de ses meilleurs chefs, Sinan Pacha, un redoutable guerrier albanais : guerre épuisante, indécise, où une importante victoire turque à Keresztes, dans la plaine (octobre 1596) est balancée par de nombreux échecs locaux dont la prise de Pest par les chrétiens. La guerre devait se terminer par un match nul qui mettait en valeur les progrès militaires des impériaux. L'empire turc ne parvenait pas à dépasser en Europe centrale ses limites de 1566.

6. Turcs contre Perses

Les convulsions qui agitent l'empire perse dans les années 1576-1578 où deux shahs sont assassinés successivement, l'agitation des tribus du Nord de l'empire sont apparues comme une circonstance favorable aux Turcs et aux chefs militaires qui gardaient les frontières de l'Est. La Turquie put profiter des difficultés de l'empire perse pour prendre le contrôle de la

région montagneuse qui s'étend entre mer Noire et mer Caspienne, s'assurer la maîtrise de cette mer et accéder ainsi aux routes de caravanes de l'Asie centrale qui sont aussi celles de la soie, routes auxquelles ils ne peuvent plus accéder par le nord depuis que les Russes se sont installés à Astrakhan. L'occasion est belle de régler en même temps leur compte à ces renégats de chiites : on a déjà massacré avec allégresse ceux qui, sujets de l'empire turc, se sont révoltés en 1569. En 1578, les Turcs préparent le terrain en appelant à la dissidence les princes du nord de la Perse, au Chirvan, au Daghestan, en Géorgie, en Tcherkassie. Puis, ils lancent une grande offensive, comptant sur leur supériorité de feu qui est grande. Ils forcent les passages de la Géorgie, entrent à Tiflis et poursuivent leur avance jusqu'au fleuve Kanak en septembre. La Géorgie conquise est partagée en quatre provinces et le seraster Mustapha, le vainqueur de Chypre, prend grand soin de ménager les princes indigènes. Néanmoins, il juge plus prudent d'aller hiverner avec ses troupes à Erzeroum, en Arménie après avoir laissé des garnisons.

Mais l'espace joue contre les Turcs, ainsi que le relief, peu favorable aux déplacements des trains d'artillerie, et le froid, auquel les Perses sont mieux habitués ; aussi, ces derniers déclenchent-ils leur contre-attaque au cœur de l'hiver 1578-1579. Ils réoccupent le Chirvan et les Turcs sont en déroute. Durant l'été 1579, ils massent des troupes sur les frontières et investissent Tiflis pendant que les Turcs, pour s'assurer un point d'appui solide dans le Sud, construisent une énorme forteresse à Kars. Ils débloquent Tiflis en septembre 1579. L'année suivante, sous le commandement de Sinan Pacha, l'armée turque organise méthodiquement l'occupation de la Géorgie. En 1582, des négociations s'engagent à Constantinople mais, pendant ce temps, Tiflis est coupé de l'Arménie par laquelle sont ravitaillées ses garnisons car les partisans perses et géorgiens tiennent la campagne. Les négociations avec la Perse échouent et Sinan Pacha est démis de ses fonctions. Son successeur, Ferhad, élevé à la dignité de vizir, continue à pacifier le Sud, créant la place forte d'Erivan en 1583, édifiant des châteaux. Pendant ce temps, une autre entreprise était menée par le gouverneur du Daghestan, Osman Pacha, qui, ayant réuni une petite armée de 4 000 hommes à Caffa, choisit la route du nord par les steppes tartares, parvint à Derbent sur la Caspienne en novembre 1592, y passa l'hiver, reprit son avance au

printemps, culbuta les Perses et entra à Bakou. Mais le retour par les montagnes du Caucase et la mer Noire fut difficile : il fallut passer sur le corps des Russes et des Tartares. Nommé grand vizir, Osman reçut mission de frapper un grand coup en prenant Tabriz avec l'armée d'Erzeroum dont il recevait le commandement.

Osman resta fidèle à sa tactique : armée d'élite, peu nombreuse, très rapide. C'est de cette façon qu'il enleva Tabriz en septembre 1585 : la ville fut livrée à un pillage mémorable. Après quoi il fallut la fortifier, les Perses ne désarmant pas. Osman étant mort dans une escarmouche (29 octobre 1585), les Perses harcelèrent les places turques pendant tout l'hiver 1585-1586. Elles tinrent et Tabriz fut débloquée au printemps. En 1587, l'armée turque, sous le commandement de Ferhad Pacha, écrasait les Perses près de Bagdad avec l'appoint des Kurdes. En 1588, les Turcs étendirent leur emprise sur les environs de Tabriz. Parvenu au pouvoir dans ces circonstances Chah-Abbas comprit qu'il fallait provisoirement céder à l'ouest pour écarter à l'est le danger Ouzbek. Il envoya à Constantinople une ambassade dirigée par Haïder Mirza qui aboutit à la paix du 21 mars 1590 : la victoire turque était consacrée car toutes les conquêtes (Géorgie et Tiflis, Lauristan, Daghestan, Tabriz et une partie de l'Azerbaïdjan) étaient reconnues. La puissante poussée turque à l'est explique l'abstention à l'ouest.

7. La crise russe et la guerre à l'est

À ce propos l'essentiel a déjà été dit[4]. Il faut toutefois retenir les grands faits suivants :

a) À la faveur du « temps des troubles », après la mort d'Ivan IV, les Russes doivent céder les positions conquises à l'ouest sur la Baltique. D'une part, la Pologne qui conserve tout son élan à l'époque d'Étienne Batory (1575-1587), réoccupe la Livonie et s'installe en Russie Blanche, à Polosk, sur la Dvina (1582). De 1610 à 1612, les Polonais devaient même s'installer à Moscou ! Pour sa part, la Suède s'empare de l'Estonie dont la

possession lui est reconnue à la paix de Tausina (1595). Les Suédois aussi entreront à Moscou en 1610.

b) En revanche et malgré les troubles, la Russie s'étend vers l'est surtout à l'époque de Boris Godounov (tsar de 1598 à 1605 mais au pouvoir dès 1585). Les établissements russes se multiplient sur la Volga (Samara, Saratov), dans les steppes du Sud (Voronej), l'Oural (Oufa) et même en Sibérie occidentale où le port de Tobolsk est créé en 1587. Le limes du sud est fortifié. Et même au nord, la Carélie est reprise sur les Suédois. Cela permet de sauver l'essentiel en attendant les grandes catastrophes (1605-1613).

Lectures complémentaires

• Mousnier (Roland), *Les XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, t. IV, Paris, P.U.F. (coll. Histoire des Civilisations), 1954, 609 p.

• Braudel (Fernand), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 41^e^ éd., 1979, 2 vol., 588 et 628 p.

• Carpentier (Jean) et Lebrun (François) (sous la direction de), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Seuil, 1998.

• Pirenne (Henri), *Histoire de Belgique*, t. Il : De la mort de Charles le Téméraire à la paix de Munster, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952.

• Zeller (Gaston), *Les Temps modernes : 1. De Christophe Colomb à Cromwell*, t. II, Paris, Hachette (coll. Histoire des relations internationales), 1953, 327 p.

Conclusion

L’expression de « XVIe siècle » participe peut-être d’une manière artificielle de mesurer le temps et de le découper en tranches égales, quel que soit l’espace ou l’objet considéré. On a souvent montré combien le siècle est annoncé dans les dernières décennies du précédent, combien il se prolonge dans le premier tiers du XVIIe siècle, et, au contraire, dans quelle large mesure le Moyen Âge survit à la date traditionnelle de 1492 — et comment les problèmes et les caractères du Grand Siècle sont déjà présents vers 1600. Encore notre XVIe siècle, malgré ses efforts, reste-t-il largement dominé par la conjoncture européenne.

Lorsque change le siècle, on peut légitimement penser que l’histoire avait déjà changé de sens. Depuis plusieurs décennies, la guerre ravage les continents et multiplie les dangers de la mer : sur l’Atlantique, le duel hispano-anglais, auquel se mêlent souvent les corsaires hollandais ou français, continue et remet en cause la primauté ibérique dans les rapports avec les autres mondes ; aux confins de l’Europe et de l’Asie, la Russie a sombré dans l’anarchie, les Turcs et les Perses se massacrent dans les montagnes du Caucase, Slaves et Turcs, dans celles des Balkans. La guerre se poursuit aux Pays-Bas, si elle a cessé entre France et Espagne. En Amérique, les Indiens meurent, depuis un demi-siècle, de travail forcé et de langueur. Et l’Afrique est livrée à la chasse à l’homme.

Voici plusieurs décennies que s’aggravent les ruptures entre le nombre des hommes et les quantités de nourriture dont ils disposent. Cet affaiblissement de la production agricole introduit l’incertitude des lendemains, ramène plus fréquemment la faim, et la maladie sa compagne. La peste s’exaspère dans le monde atlantique. Un peu partout, et spécialement dans toute l’Europe, la paysannerie, qui forme la plus grande partie de la population est la première à souffrir de cette évolution. De 1560

à 1680, la crise du monde rural est continue, au-delà des coupures séculaires : expropriation, aliénation économique, sociale, parfois juridique, avec la naissance du nouveau servage, paupérisation.

Les divisions politiques du monde, renforcées par les jeunes nationalismes européens se fortifient d'antagonismes religieux. Les hommes pensent selon des modèles et des concepts de plus en plus nombreux, de plus en plus différents, et l'émancipation — qui est perfectionnement — des langues nationales, favorise cette dispersion mentale. Passé le beau temps de l'optimisme humaniste, savants et penseurs abandonnent progressivement le vieux moyen de communication du monde occidental, le latin.

Ces changements profonds sont le résultat de l'évolution séculaire et de l'apport du XVIe siècle, même s'ils ne répondent pas aux idéaux des premières générations qui vécurent entre 1480 et 1620. De fait, en cent ans, le spectacle du monde a beaucoup changé, d'un monde infiniment plus vaste, mais qui connaît désormais ses limites, même si de nombreuses taches blanches constellent les masses continentales, d'un monde qui a commencé de recenser ses ressources et de vivre au rythme d'une « économie-monde ». La multiplication par quatre ou cinq du métal monétaire a révélé que la mesure de la richesse était variable, même si le mercantilisme croit et affirme le contraire. Mais les techniques n'existent pas encore, qui auraient pu et dû multiplier la richesse dans les mêmes proportions. Les nouvelles formes économiques, aux aspects parfois si modernes, que l'on se plaît à recenser, ne touchent que des secteurs limités et n'influent que sur le destin de groupes réduits. La stagnation l'emporte, à l'échelle du monde, sur le mouvement. Siècle de croissance, le XVIe siècle n'a pu tenir ce rythme très longtemps. Il lui a fallu prendre conscience de ses faiblesses et renoncer au grand rêve humaniste de la domination de la nature par la créature divinisée.

Il lui fallut aussi enregistrer l'échec de ses aspirations morales et philosophiques. Aux efforts des penseurs et des artistes pour constituer un monde d'ordre, de beauté, de liberté — et qui ont enrichi les musées de l'esprit et de l'art d'une multitude d'œuvres si riches qu'elles n'ont pas lassé le défilé des générations, succède le temps des ruptures et des doutes. L'univers chrétien s'est brisé pour la deuxième fois, et cette cassure est plus

grave que la première parce qu'elle divise l'Occident selon un itinéraire compliqué, porteur de guerres civiles et de drames personnels. Le siècle dur qui s'ouvre fut celui du tragique.

Mais cet échec relatif — et quel siècle de l'histoire de l'humanité ne répond à ce constat ? — ne doit pas faire oublier la nouveauté : la mise à la disposition de l'Europe des moyens de dominer le monde, l'organisation de l'État dans le cadre national, l'affirmation de la conscience individuelle face à toutes les puissances, les balbutiements de la science que le Grand Siècle devait fonder.

Notes

Introduction

1. F. Braudel,*Civilisation matérielle et capitalisme, XVI*e*-XVIII*e siècle, Paris, A. Colin, 1967, p. 38-39.

Chapitre 1 :

1. Claude de Seyssel.

2. Voir annexe p. 58 (a).

3. Voir troisième partie, chapitre VIII, p. 251.

4. P. Chaunu,*Conquête et exploitation des nouveaux mondes,* Paris, P.U.F. (Nouvelle Clio), p. 312.

5. P. Chaunu,*Conquête et exploitation des nouveaux mondes,* Paris, P. U.F. (Nouvelle Clio), p. 330.

6. *La Response de Jean Bodin à M. de Malestroit,* 1568, éd. H. Hauser, Paris, A. Colin, 1932, p. 9-10.

Chapitre 2 :

1. *Revue de synthèse,* t. X, 1935.

2. Voir deuxième partie, chapitre 6, p. 209.

Chapitre 3 :

1. Voir troisième partie, chapitre XI, p. 316.

Chapitre 4 :

1. La procédure également reflétait une situation périmée. C’est ainsi que les députés de Burgos parlaient les premiers.

2. Voir *infra,* p. 276.

3. En fait on emploie ce mot par commodité de langage. Il n’existe aucune circonscription administrative qui lui corresponde.

4. Sur 21 réunions de 1502 à 1558, dix ont eu lieu à Valladolid.

5. Voir Ramon Carande,*Carlos Quinto y sus banqueros,* t. I, p. 255 et 310.

6. Selon les villes, la « pièce » représente 35 à 40 mètres de tissu sur 1 mètre de large.

7. Voir *supra*, 1re partie, chapitre iii.

8. Voir *infra*, deuxième partie, chapitre vii.

9. Lucien Febvre,*Philippe II et la Franche-Comté*, Paris, Flammarion, 1970, Avant-propos.

10. On peut traduire *Germania* par confrérie d'artisans.

11. Joseph Perez,*La Révolution des* « *Comunidades* » *de Castille, 1520-1521*, Bordeaux, Institut d'Études ibériques et ibéro-américaines, 1970, 736 p.

12. Voir *supra*, première partie, chapitre iv.

13. Voir *infra*, chapitre vii.

Chapitre 5 :

1. Vitorino MAGALHAES-GoDiNHO, *L'Économie de l'empire portugais aux xve et xvie siècles*, S.E.V.P.E.N. 1969, p. 40-41.

2. Vitorino Magalhaes-Godinho,*op. cit.*, p. 47.

3. Cf. *supra*, Introduction, p. 21.

4. Fernand Braudel,*La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, A. Colin, 4e édition, 1979, t. I, p. 125.

5. Fernand Braudel,*op. cit.*, t. II, p. 15-16.

6. L'aspre était la monnaie courante de Turquie, petite pièce d'argent pur valant à peu près 10 à 15 deniers tournois vers la fin du xvie siècle, mais au cours très instable.

7. H. Sahillioglu, « Années sivis et crises monétaires dans l'Empire ottoman », *Annales E.S.C.*, 1969, p. 1073.

8. Robert Mantran,*Istambul dans la deuxième moitié du xviie siècle*, p. 107. 178

9. Voir *supra* chapitre 3.

10. La thèse selon laquelle la *Star Chamber* avait été créée dès 1487 par Henri VII est aujourd'hui abandonnée.

11. G.M. Trevelyan, *Histoire sociale de l'Angleterre.*

Chapitre 6 :

1. E. Ladewig Petersen, « La Crise de la noblesse danoise entre 1580 et 1660 », *Annales E.S.C.*, novembre décembre 1968.

2. Voir *infra*, p. 341.

3. A. Wyczanski,*Études sur la réserve nobiliaire en Pologne dans les années 1500-1580*, Varsovie, 1960 ; *Études sur l'économie de la starostie de Korczyn 1500-1660*, Varsovie, 1964.

4. E. Ladewig Patersen, « La crise de la noblesse danoise entre 1580 et 1660 », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1968.

5. Le royaume du Monomotapa en Afrique Orientale correspond sommairement à une zone située aux confins du Mozambique et de la Rhodésie du Nord. Quant au royaume du Congo, il comprenait une partie de l'Angola et du Zaïre actuels.

6. Robert et Marianne Cornevin,*Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1964, p. 192.

7. Le monophysisme consiste en la négation de la dualité — divine et humaine — de la nature de Jésus-Christ, la première nature absorbant la seconde.

8. A propos du Congo, voir l'excellent livre de W.G.L. Randles,*L'Ancien Royaume du Congo des origines à la fin du xix^e^ siècle.*

9. Notons par conséquent que l'appartenance à une ethnie privilégiée, celle des conquérants, reste un facteur important d'inégalité.

10. R. et M. Cornevin,*op. cit.*, p. 195-196.

11. Roland Mousneer,*Fureurs paysannes*, Paris, Calmann-Levy, p. 264-265. Le fragment du livre consacré à la Chine comporte un important chapitre sur la société à la fin de la période Ming.

12. Fernand Braudel,*Civilisation matérielle, économie et capitalisme, op. cit.* t. I, p. 330.

13. Aziza Hazan, « Trésors américains, monnaies d'argent et prix dans l'empire mogol », *Annales E.S.C*, juillet-août 1969, p. 835-859.

14. Voir *Le xvii^e^ siècle*, dans cette collection, p. 195-196.

Chapitre 7 :

1. Voir *supra*, deuxième partie, chapitre iv.

2. A la fin du Moyen Âge les consuls, nombreux dans les pays de la Méditerranée, ont essentiellement une fonction commerciale.

3. L'armée turque a été décrite au chapitre v car elle représentait le fondement de l'empire ottoman. Voir p. 174.

4. Brantôme,*Œuvres complètes*, Paris, éd. Vve Jules Renouard, 1864, t. 1, p. 104.

5. Fernand Braudel,*Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, A. Colin, t. 1, p. 296 et 299.

6. Voir chapitre 4, p. 143.

7. Sélim I^er^ avait donné le signal de la guerre de religion en faisant massacrer, en 1513, 40 000 chiites dans son empire.

8. Vit. Magalhaes Godinho,*Économie de l'empire portugais, op. cit.*, p. 764.

9. Fernand Braudel,*op. cit*., t. II, p. 226.

10. Voir *supra*, chapitre 3.

Chapitre 8 :

1. Michel Morineau, « D'Amsterdam à Séville : de quelle réalité l'histoire des prix est-elle le miroir ? » *in Annales E.S.C.*, janvier-février 1968, p. 192.

2. Voir Emmanuel Le Roy-Ladurie,*Histoire du climat depuis Van mil*, Paris, Flammarion, 1967.

3. Emmanuel Le Roy-Ladurie,*Paysans de Languedoc*, Paris S.E.V.P.E.N., 1968, p. 48

4. Cf. *supra* 1re partie, chapitre ii.

5. E. Le Roy-Ladurie,*Paysans de Languedoc, op. cit*., p. 225.

6. On observera la fréquente concordance avec les crises de subsistances

7. P. Chaunu,*La Civilisation de l'Europe classique*, p. 446.

8. Chapitre iv.

9. F. Lebrun, *Le xvii*e *siècle*, Paris, A. Colin, coll. U, 1967, p. 55 ; 12e ret. 1997.

Chapitre 9 :

1. Valladolid redeviendra capitale pour quelques années (1601-1606) sous Philippe III.

2. Voir B. Bennassar,*Valladolid au Siècle d'Or*, Paris, Mouton, 1967, p. 128.

3. Voir Bernard Vincent,*L'Expulsion des morisques du royaume de Grenade et leur répartition en Castille, 1570-1571, Mélanges de la Casa Velazquez*, t. VI, 1970.

4. Voir Antonio Dominguez Ortiz,*La Clase social de los conversos en Castilla*, p. 32.

5. Antonio Dominguez Ortiz,*op. cit*., p. 50-51.

6. *Id*., p. 54.

7. M. Defourneaux, *L'Inquisition espagnole et les livres français au xviii*e *siècle*, p. 19.

8. Les *Adages* d'Érasme figurent ainsi dans les bibliothèques de Valladolid inventoriées en 1573, 1582, 1584, 1596, 1598, 1599, longtemps après la prohibition.

9. Martin Gonzalez De Cellorigo,*Memorial… y ûtil restauraciön de España.*

10. Chaque pièce a, selon les villes, de 40 à 60 mètres.

11. Aulique : qualifie une cour ou une instance supérieure dont la juridiction s'étend à tout l'Empire.

Chapitre 10 :

1. Voir *infra*, chapitre xii, p. 328.

Chapitre 11 :

1. On appelle *copyholder* le paysan qui pouvait montrer la copie du rôle du tribunal certifiant les conditions dans lesquelles son ancêtre avait reçu sa tenure.

2. Fernand Braudel,*Civilisations matérielle, économie et capitalisme, op. cit.*, p. 483.

3. R. HAKLUYT,*Les Principales Navigations, voyages et découvertes de la nation anglaise*, Londres, 1589.

Chapitre 12 :

1. Jeanine ESTEBE,*La Saison des Saint-Barthélemy*, p. 80.

2. Au cas où le couple n'aurait pas d'enfants, les Pays-Bas devaient retourner à l'Espagne. Ce qui advint en 1621.

3. F. BRAUDEL,*La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 4e éd., 1979, t. II, p. 383.

4. Voir deuxième partie, chapitre 6, « Une autre Europe », p. 203.

Annexes

Repères

Dates	Europe : les états	Europe : les relations internationales
1485	1485 Avènement d'Henri VII Tudor	
	1492 Prise de Grenade. Mort de Laurent de Médicis	
		1493 Traité de Senlis
		1494 Expédition de Charles VIII en Italie
	1498 Mort de Charles VIII. Avènement de de Louis XII	1499 Expédition de Louis XII en Italie
1500		
	1504 Mort d'Isabelle de Castille	
	1509 Mort d'Henri VII Avènement d'Henri VIII	1508 Traité de Cambrai
1515	1515 Mort de Louis XII. Avènement de François I^{er}	1515 Bataille de Marignan
	1516 Mort de Ferdinand d'Aragon. Avènement de Charles Quint	1516 Concordat de Bologne
	1519 Charles Quint, empereur. Révolte de Gustave Vasa	
	1520-1521 Révolte des *Comuneros*	
	1521 Diète de Worms	

Chronologiques

Europe : civilisation	**Afrique — Asie — Amérique**	**Dates**
1486-89 Prédication de Savonarole	1485 Barthelemy Diaz double le Cap deBonne Espérance	**1485**
	1492 Premier voyage de Christophe Colomb	
1494 Fondation de l'imprimerie d'Aide Manuce à Venise	1494 Traité de Tordesillas	
1497 Léonard de Vinci : *La Cène.*		
	1498 Vasco de Gama à Calicut	
1500 Érasme : *Les Adages*	1500 Cabral découvre le Brésil	**1500**
1504 Érasme : *Enchiridion*	1503 Expédition d'Albuquerque	
1508-1512 Michel-Ange : plafond de la Sixtine	1508-1509 Chah Ismaïl occupe Bagdad	
1509-1512 Raphaël : les Chambres du Vatican		
	1513 Avènement de Sélim I^{er}	
1512-1516 Concile du Latran		
		1515
1516 Thomas More : *Utopie* Machiavel : *Le Prince*		
1517 Thèses de Luther	1517 Les Portugais à Canton	
1518 Titien : *L'Assomption*		
	1519 Cortez débarque au Mexique	
	1520 Avènement de Soliman le Magnifique	
1521 Excommunication de Luther		

Dates	Europe : les états	Europe : les relations internationales
	1524-1525 Guerre des paysans	1525 Bataille de Pavie
		1526 Victoire turque à Mohacz. Traité de Madrid
		1529 Paix des Dames (Cambrai)
1530	1530 Diète d'Augsbourg	
	1531 Ligue de Smalkalde. Henri VIII, chef de l'Église d'Angleterre	
	1534 Affaire des Placards	
	1536 Révolte du Nord en Angleterre	
		1538 Entrevue d'Aigues-Mortes
	1541 Calvin à Genève. Ordonnances ecclésiastiques	
		1542 Reprise de la guerre entre François I^{er} et Charles Quint
		1544 Paix de Crépy

Europe : civilisation	Afrique — Asie — Amérique	Dates
1524 Érasme : *De libero arbitrio.* Luther : *De servo arbitrio*		
1526 Ignace de Loyola : *Exercices spirituels*	1526 Baber, empereur des Indes	
1530 Confessions d'Augsbourg	1530 Mort de Baber	**1530**
	1531 Pizarre au Pérou	
1532 Rabelais : *Pantagruel et Gargantua*		
	1534 Les Turcs à Bagdad	
	1535 Fondation de Lima	
1536 Calvin : 1re éd. de l'*Institutio*		
1540 Approbation de la Compagnie de Jésus par le Pape		
1542 Création de l'Inquisition Romaine	1542 Charles Quint promulgue les « Nouvelles Lois des Indes »	
1543 Copernic : *De revolutionibus orbis terrarum.* Vésale : *Traité d'Anatomie*		
1545 Première session du Concile de Trente	1545 Mise en exploitation du Potosi. Prédication de François Xavier en Chine	

Dates	Europe : les états	Europe : les relations internationales
	1547 Mort d'Henri VIII. Avènement d'Édouard VI ; mort de François I^{er}. Avènement d'Henri II ; règne personnel d'Ivan IV ; bataille de Mühlberg	
	1548 Intérim d'Augsbourg	
1550		1552 Expédition d'Henri II en Lorraine
	1553 Mort d'Édouard VI. Avènement de Marie Tudor	
	1555-1556 Abdication de Charles. Quint. Avènement de Philippe II et de Ferdinand I^{er}	
	1555 Paix d'Augsbourg	
	1558 Mort de Marie Tudor. Avènement d'Élisabeth I^{er}	
	1559 Mort d'Henri II. Avènement de François II Actes de Suprématie et d'Unformité	1559 Paix du Cateau-Cambrésis ;
1560	1560 Mort de François II. Avènement de Charles IX ; Mort de Gustave Vasa. Avènement d'Eric XIV	
		1564-1565 Les Turcs assiègent Malte
	1567 Début de la révolte aux Pays-Bas	
1570		1571 Bataille de Lèpante
	1572 Massacre de la Saint-Barthélémy. Fin de la dynastie des Jagellons	
	1574 Mort de Charles IX. Avènement d'Henri III	

Europe : civilisation	Afrique — Asie — Amérique	Dates
1546 Mort de Luther		
1548 Le Tintoret : *Le Miracle de saint Marc*		
		1550
1552-1553 Ronsard : *Livre des Amours*		
	1553 Fondation du comptoir de Macao	
	1566 Avènement d'Akbar aux Indes	
1559 Premier synode de l'Église Réformée de France		
		1560
1563 Déclaration des XXXIX Articles ; Clôture du Concile de Trente		
1564 Mort de Calvin		
1568-1575 Vignole : Église du Gésu à Rome		
		1570
	1573 Fin de la dynastie des Ashikaga	
1576 Jean Bodin : *De la République*		

Dates	Europe : les états	Europe : les relations internationales
		1578 Expédition du duc d'Anjou aux Pays-Bas
	1579 Union d'Arras et d'Utrecht	
1580		
	1584 Mort d'Ivan IV. Assassinat de Guillaume d'Orange	
	1588 Journée des Barricades. États de Blois	1588 L'invincible Armada
	1589 Assassinat d'Henri III. Avènement d'Henri IV	
1590		1590 Expédition d'Alexandre Farnèse en France

Europe : civilisation	Afrique — Asie — Amérique	Dates
	1578 Ahmed el Mansour, sultan du Maroc	
	1580 Wan Li promulgue le Code Ming	
		1580
1584-1585 *Ratio Studiorum* des collèges jésuites		
1586 Le Greco : *L'Enterrement du comte d'Orgaz*		
	1587 Fondation de la Virginie. Avènement de Chah Abbas	
		1590
	1591 Premier voyage anglais aux Indes orientales	

Dates	Europe : les états	Europe : les relations internationales
	1592 Sigismond Vasa, roi de Suède et de Pologne	
	1593-1595 Révolte de l'Irlande	
	1594 Entrée d'Henri IV à Paris	
		1595 Bataille de Fontaine-Française
	1598 Paix de Vervins Avènement de Philippe III. Boris Godounov, tzar	1598 Édit de Nantes. Mort de Philippe II.
1600		
		1601 Paix de Lyon
	1603 Mort d'Élisabeth I^{re}. Avènement de Jacques I^{er} Stuart	
1610	1610 Assassinat d'Henri IV Avènement de Louis XIII	

Europe : civilisation	Afrique — Asie — Amérique	Dates
1596-1613 Œuvre théâtrale de Shakespeare		
	1598 Hiyeyusu devient shogun	
	1600 Fondation de la Compagnie Anglaise des Indes Orientales	**1600**
	1602 Fondation de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales. Guerre persoturque	
1605 Cervantes : *Don Quichotte*	1605 Mort d'Akbar	
1607 Monteverdi : *Orfeo*		
1609 Kepler : *Astronomia nova*		**1610**

Orientation bibliographique

Ouvrages généraux

• Léon (Pierre), *Histoire économique et sociale du monde*, t. I par B. Bennassar, P. Chaunu, G. Fourquin, R. Mantran, Paris, A. Colin, 1977, 606 p.

• Lapeyre (Henri), *Les Monarchies européennes du xvi^e^ siècle*. Les relations internationales, Paris, P.U.F. (« Nouvelle Clio »), 1967, t. 31, 384 p.

• Venard (Marc), *Les Débuts du monde moderne (xvi^e^ et xvii^e^ siècles)*, Paris, Bordas-Laffont (« Le Monde et son histoire »), 1967, t. V, 608 p.

• Morineau (Michel), *Le xvi^e^ siècle*, Paris, Larousse (« Histoire universelle de poche »), 1968, 448 p.

• Margolin (Jean-Claude) et coll., *L'Avènement des Temps modernes*, Paris, P.U.F. (coll. Peuples et civilisations), 1977, 772 p., qui a remplacé Hauser (Henri) et Renaudet (Augustin), *Les Débuts de l'âge moderne* (4e éd., 1956).

• Bérenger (J.), Bizière (J.-M.), Vincent (B.), *Dictionnaire des biographies*, t. 4, *Le Monde moderne*, A. Colin (coll. Cursus), 1995.

• Audisio (G.), *Les Français d'hier*, t. 1 : *Des paysans*, Paris, Armand Colin, 1994.

• Audisio (G.) et Bonnot-Rambaud (I.), *Lire le français d'hier*, Paris, Armand Colin, 1994.

Civilisation

• Mousnier (Roland), *Les xvi^e^ et xvii^e^ Siècles*, Paris, P.U.F. (« Histoire générale des civilisations », publiée sous la direction de Maurice Crouzet), 4^e^ éd., 1965, t. IV, 686 p.

• Delumeau (Jean), *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud (« Les grandes civilisations », dirigée par Raymond Bloch), 1967, 720 p.

• Braudel (Fernand), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, A. Colin, 1979, 3 vol.

Relations internationales

• Zeller (Gaston), *Les Temps modernes*, I. *De Christophe Colomb à Cromwell*, Paris, Hachette (« Histoire des relations internationales ») publié sous la direction de Pierre Renouvin, 1953, t. II, 327 p.

Démographie et économie

• Mauro (Frédéric), *Le xvi^e^ siècle européen. Aspects économiques*, Paris, P.U.F., (« Nouvelle Clio »), 2^e^ éd., 1970, t. 32, 392 p.

• Chaunu (Pierre), *Conquête et exploitation des mondes nouveaux (xvi^e^ siècle)*, Paris, P.U.F. (« Nouvelle Clio »), 1969, t. 26 bis, 447 p.

• Reinhard (Marcel), Armengaud (André) et Dupaquier (Jacques), *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien, 1968, 708 p.

Religion et philosophie

• Delumeau (Jean), *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, P.U.F., (« Nouvelle Clio »), 2^e^ éd., 1970, t. 30.

• DELUMEAU (Jean), *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, P.U.F. (Id., t. 30 bis), 1971, 359 p.

• CHAUNU (Pierre), *Le Temps des Réformes*, t. I, Paris, Fayard.

• LEONARD (Émile-G.), *Histoire générale de la Réforme*, I. *La Réformation* ; II. *L'Établissement*, Paris, P.U.F., 1961, 403 et 455 p.

• VEDRINE (Hélène), *Les Philosophies de la Renaissance*, Paris, P.U.F. (« Que sais-je ? », n° 1424), 1971, 128 p.

Arts

• HUYGHE (René) (sous la direction de), *L'Art et l'Homme*, t. III, Paris, Larousse, 1961, 511 p. et bibliographie du chapitre II.

Sciences et techniques

• TATON (René) (sous la direction de), *Histoire générale des sciences*, t. II : *La Science moderne de 1450 à 1800*, Paris, P.U.F., 1958, 800 p.

• DAUMAS (Maurice) (sous la direction de), *Histoire générale des techniques*, t. II : *Les Premières étapes du machinisme*, Paris, P.U.F., 1965, 750 p.

• GILLE (Bertrand), *Les Ingénieurs de la Renaissance*, Paris, 1964, 240 p.

Histoire de France

• LA VISSE (Ernest) (sous la direction de), *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, tomes V/l et 2, VI/I et 2, Paris, Hachette, 1903-1911.

• DUBY (Georges) (sous la direction de), *Histoire de France*, Paris, Larousse, t. II, 1971.

• DUBY (Georges) et MANDROU (Robert), *Histoire de la civilisation française*, t. 1, Paris, A. Colin (« Coll. U »), 5e éd., 1968, 350 p.

• MANDROU (Robert), *Introduction à la France moderne. Essai de psychologie historique* (*1500-1640*), Paris, A. Michel (« Évolution de l'Humanité »), 1961, XXV-401 p.

• BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E.), *Histoire économique et sociale de la France*, t. I par P. Chaunu, E. Le Roy-Ladurie, M. Morineau, Paris, P.U.F., 1977, 2 vol.

Atlas

• *Grosser historischer weltatlas*, Munich, Bayerischer Schulbuch Verlag, 1962.

• *Westermanns Atlas zur Weltgeschischte*, Berlin, Westermann Verlag, 1956, 160 p.

Table des figures

L’École vénitienne
Tableau généalogique des Habsbourg
Carte politique des Espagnes du XVIe siècle
Les fondations de villes en Amérique espagnole au XVIe siècle
La péninsule italienne au XVIe siècle
Les institutions vénitiennes
Istambul aux XVIe et XVIIe siècles
Tableau généalogique des Tudor
Le Saint-Empire en 1550
Tableau généalogique des Valois, des Bourbon et des Guise
Les guerres de religion en France

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library